

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

CHICAN.



tized by Google

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS

PRÉCÉDÉ

DE RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES PROVERBES FRANÇAIS

ET LEUR EMPLOI

DANS LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR

M. LE ROUX DE LINCY

SECONDE ÉDITION BEVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME SECOND

PARIS

ADOLPHE DELAHAYS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
4-6, RUE VOLTAIRE, 4-6

1859

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

II.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, 8, nue garanciere,

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS

PRÉCÉDÉ

DE RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES PROVERBES FRANÇAIS

RT LEUR EMPLOI

DANS LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR

M. LE ROUX DE LINCY

SECONDE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME SECOND

PARIS

ADOLPHE DELAHAYS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
4-6, RUE VOLTAIRE, 4-6
1859

6451 .L62 1859 Vol.2 ecp.2

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

~0

SÉRIE Nº VIII.

PROVERBES HISTORIQUES.

BLASONS, -- DEVISES, -- SURNOMS.

AGOULT. Hospitalité et bonté d'Agoult. Voyez Provence dans cette série.

AILLY. Ailly, Mailly, Créquy.

Tel nom, telles armes, tel cry.

Ces trois familles ont des armes parlantes et criaient leur nom pendant la bataille. (Voyez au sujet des familles qui avaient le droit de crier leur nom an moment de la mélée, le chap. 2 des Recherches du Blason du père Menes-

TRIER, 2º part.)

- ALLEMAN. Gare la queue des Alleman.
 - Dans quelques endroits du Dauphiné on dit proverbialement à ceux qui s'engagent dans une entreprise
 - . difficile : Gare la queue des Alleman. En d'autres ter-
 - mes: prenez garde aux conséquences. La splendeur de
 - · toute une race héroïque survit dans cette locution fami-
 - lière. Voici comment l'histoire en explique l'origine.

» Durant le xiiie et le xive siècles, la région montagneuse qui s'élève entre le Drac et l'Isère, vers la jonction de » ces deux torrents, était presque en totalité le domaine » d'une immense famille de seigneurs qui portaient tous le nom de Alleman. Vizille, Sechilienne, Uriage, Vaul-» naveys et les forêts de pins de Champerousse et de Cha-» lanches, et les cimes glacées de la Belledonne étaient » de ce côté les points principaux de leur domination. A » eux encore appartenaient une partie de l'Oisans, Valbo-» nais, la rive droite de la Grèze, des châteaux sur toutes » les grandes rivières qui se précipitent des hautes Alpes. » Jamais souche féodale ne produisit plus de rameaux, et nulle part les membres d'une même famille ne se grou-» pèrent autour de leurs chefs avec un soin plus jaloux. . Tandis que dans la plupart des maisons nobiliaires la discorde, ou au moins l'indifférence, séparait les cadets » des aînés, une tradition de famille, peut-être une as- sociation secrète et jurée de père en fils, retenait les » Alleman dans l'affection mutuelle et dans la concorde. » Les premiers-nés, nourris dans les armes, perpétuaient » la famille et défendaient le patrimoine; les plus jeunes, voués à la cléricature, peuplaient les presbytères et les » prieurés du pays dans le commerce et sous la protection » de leurs frères. Entre tous égalité parfaite. Ils se ma-» riaient entre eux, jugeaient entre eux leurs différends, » et en toute circonstance se prêtaient les uns aux autres un infaillible appui. Malheur à l'imprudent voisia qui eût roublé dans son héritage ou dans son honneur le plus » humble des Alleman. Sur la plainte de l'offensé un con-» seil de famille était réuni, la guerre votée par acclama- tions, et l'an voyait bientôt déboucher dans la plaine de » Grenoble les bandes armées que guidaient au châtiment » de l'agresseur les bannières d'Uriage et de Valbonais. (Revue historique de la Noblesse, 6º livraison, article de M. Jules Quicherat, sur la famille des Alleman.)

De l'ardeur avec laquelle cette famille vengeait la plus petite injure, est encore venu le proverbe faire une querelle d'Alleman. Oudin, dans ses Curiosités françoises, p. 462, écrit avec raison · Querelle d'Alleman, fondée sur peu de sujet et facile à appaiser.

ALINGE-COUDRÉ. Grandeur d'Alinge Coudrée. Voyez Vaud dans cette nérie.

Amboise. Le cardinal Georges d'Amboise.

Laissez faire à George, il est homme d'âge.

· Le cardinal Georges d'Amboise, ministre du roi

Louis XII, avoit une grande autorité sur l'esprit de son

» maître. Lorsqu'on estoit embarrassé sur quelques affaires

importantes, ce cardinal avoit coutume de dire, parlant

- de luy-mesme : Laissez faire Georges, il est homme

a d'asge; comme s'il eust voulu dire qu'il avoit assez

· d'expérience pour s'en tirer, parce que l'expérience est

· le fruit de l'aage. ·

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 37.)

Angoulems. Pantes, Chambes et Tisons,

Sont d'Angoulesme les anciennes maisons.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, p. 88.)

APERIOCULOS. Riche d'Aperioculos.

Voyez Provence dans cette série.

ARCES. Le bois est vert et les feuilles sont arses.

a La maison d'Arces a pris ceste devise du mot d'arses

» qui est le mesme que son nom. Arses signific bruslé.

· Apparamment que ceste maison a voulu marquer qu'il

y avoit en elle de la vigueur et de la force, quoyque

» la signification de son nom ne dénote qu'une chose con-

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 83.) Voyez Dauphiné dans cette série.

Arcussia. Gravité d'Arcussia.

Voyez Provence dans cette série.

Arvilars. Visage d'Arvilars. Voyez Dauphiné dans cette série.

Asnois. Le sire d'Asnois

Est la fleur du Nivernois.
(Menestrier, Recherches du Blason, p. 91.)

Aspentins. Indifférence des Asperlius.

Voyez Vaud dans cette série:

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Auberjon. Maille à maille se fait le haubergeon. (Rabelais, liv. III, ch. 42.)

Le haubergeon estoit une espèce d'armure ancienne
 qui se faisoit de la mesme matière que l'on a fait depuis

. les chemises de maille. Ces mailles sont de petits an-

nesser de fer en d'acier tenent l'un dens l'entre non

neaux de fer ou d'acier, tenant l'un dans l'autre, pour
 en faire un habillement de telle grandeur que l'on veut;

et parce qu'il faut beaucoup de temps et de patience

» et parce qu'il saut beaucoup de temps et de patience » pour faire un semblable ouvrage, on s'est servy de ce

proverbe pour marquer qu'il n'y a rien qu'on ne puisse

- achever peu à peu en ne se rebutant point. »

Maille à maille un aubergeon, Et peu à peu le borgeon.

La maison d'Auberjon a pour devise :

« Maille à maille se fait l'auberjon. » (MENESTRIER, Recherches du Blason, 2° part., De l'usage des Armoiries, p. 53.

AULBONNE. Hospitalité d'Aulbonne. Voyez Vaud dans cette série.

Auraison. Ingéniosité d'Auraison. Voyez Provence dans cette série.

Baras. Del Puechs en iou Garde te del Barascou.

Du Puy en bas garde-toi du petit Baras.

· Un seigneur de Baras qui commandoit en Quercy

· depuis la ville du Puy jusques à l'entrée du Languedoc,

» a donné occasion à ce proverbe, parce qu'il y estoit • craint et absolu, d'ailleurs de fort petite taille. Ce qui

est exprimé par le mot Barascou, qui veut dire le petit

Baras. La maison de Baras est bonne et noble dans le

haut Quercy, vers Figeac.

(Manuscrits Gaignières, Prov. franç., t. II.)

BARRAS. Fallace et malice des Barras. Voyez Provence dans cette série.

BARONAT. Vertu à l'honneur guide.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, 2º part. p. 60.)

Baux. Inconstance de Baux.

Voyez PROVENCE dans cette série.

BEAUFORT. Desloyauté de Beaufort. Voyez PROVENCE dans cette série,

BEAUFREMONT. Riche de Chalon, noble de Vienne, Fier de Neufchatel, preux de Vergy; Et la maison de Beaufremont D'où sont sortis les bons barons.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, p. 83.)

Baleuvre ajoute à ses rimes: • Avant que nos ayeuls • fussent au monde, deja un commun langage courait par

· la bouche des Bourgongnons, et disoit-on, etc. ·

(Mélanges hist. de Baleuvre, etc., p. 295.)

Beaumont. Amitié de Beaumont.

Voyez Dauphiné dans cette série.

Brauseu. A tout venant beau jeu.

La maison de Beaujeu a pris ce proverbe pour devise,
à cause du nom de Beaujeu.

(Menestrier, Recherches du Blason, t. II, p. 56.)

Berangers (famille des).

Voyez Dauphiné dans cette série.

Berzé. Les males gens de Berzé.

Le chef de cette famille est cité tous les ans à la grande

· messe de saint Vincent de Mascon, le jour de la feste

de ce saint martyr, et on les appelle à haute voix en ces

• termes : Mala gens Berziaci. •

(MENESTRIER, Recherches du Blason, p. 85.)

BLACCAS. Vaillance de Blaccas.

'Voyez Provence dans cette série.

Blk. En tout temps du blé.

On disait aussi à propos de la maison de Lahaye, alliée à celle de Blé :

- Bonne est la haye autour du Blé.
(Menestrien, Recherches du Blason, p. 53.)

BLONAY. Antiquité de Blonay.

Voyez Vaud dans cette série.

Bourrs, Fidélité de Boliers.

Voyez Provence dans cette série.

Bonifaces. Vanité des Bonifaces.

Voyez Provence dans cette série.

BOUCICAUT-SAINTRÉ.

Ouand vient à un assaut Mieux vaut Saintré que Boucicaut; Mais quand vient à un traité Mieux vaut Boucicaut que Saintré.

Ou bien encore dans cette rédaction plus ancienne :

Assez plus vault en un assault Saintré que ne fait Bouciquault, Mais trop mieulx en un traité Bouciquault que ne fait Saintré.

Ce dicton fait allusion au caractère de deux chevaliers français du règne de Charles V. Le premier fut maréchal de France fort expert au conseil, et l'un des négociateurs du traité de Bretigny.

Le second, Jehan de Saintré, fut sénéchal d'Anjou et du Maine, et prit une grande part aux guerres contre les Anglais. Il eut dans sa jeunesse quelques aventures galantes avec une princesse de la maison de France, ce qui donna lieu à un roman fort connu, intitulé Histoire du petit Jehan de Saintré et de la Dame des belles cousines. Au chapitre 47 de ce roman, il est parlé de l'amitié qui liait entre eux Boucicaut et Saintré; et l'auteur, Antoine de Lasalle, qui écrivait ce roman vers 1459, cite ce proverbe comme étant en usage parmi les hérauts d'armes. . Et jaçoit que ce Boussiquault fust très vaillant chevalier,

» outre plus estoit-il subtil et attrempé plus que Saintré .. n'estoit. Et aussi au faict d'armes, Saintré estoit tenu le

plus vaillant; et pour ce les héraulx et les roys d'armes

» en firent un commun proverbe. »

Bouilé. Riche Bouillé Noble Vassé.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, 2º part., p. 89.)

Bulonde. Dieu nous garde du feu et de l'onde, Et du régiment de Bulonde?

CABASSOLE. Prud'homie de Cabassole. Voyes Provence dans cette série.

Candole. Envieux de Candole.

Voyez Provence dans cette série.

CASTELLANE. Dissolution de Castellane. Voyes Provence dans cette série.

Castillon. Bonté de Castillon. Voyez Provence dans cette série.

CÉRIAT. Politique de Cériat. Voyez VAUD dans cette série.

CHALON (famille de).

Voyez Braufremont dans cette série.

CHAMBES (famille de).

Voyez Angoulesme dans cette série.

CHANDIEU. Piété de Chandieu. Voyez Vaud dans cette série.

CORUR (Jacques). A cœur vaillant et montant Rien difficile ne pesant.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

A cueur vaillant rien impossible.
 (Prov. communs.) xve siècle.

Jacques Cœur, argentier du roi Charles VI, célèbre par les grandes richesses qu'il avait amassées et le procès qui fut cause de sa ruine, avait pris pour devise ce proverbe.

Coligny (l'amiral de).

CONDÉ. Louis de Bourbon, prince de Condé. Dieu me garde de la douce façon et gentile du

Digitized by Google

prince de Condé, et de l'esprit et du cure-dent de l'amiral.

Ce proverbe fut dit à propos de Louis de Bourbon, prince de Condé, et premier chef des huguenots en France, et de l'amiral de Coligny. Le premier était de petite taille, mais vigoureux et adroit aux armes, soit à pied, soit à cheval. D'un abord doux et facile, Louis de Condé avait le visage toujours riant, même quand il punissait; aussi avait-on fait sur lui cette chanson en forme de vaudeville, citée par Brantôme:

> Ce petit homme tant jolly Tousjours cause et tousjours rit Et tousjours baise sa mignonne. Dien garde de mal le petit homme.

Telle est l'origine de ce proverbe. Quant au cure-dent de l'amiral, Brantôme nous dit : « qu'il en portoit tou-• jours ung, fust en la bouche, ou sur l'oreille, ou en la • barbe. •

(Brantome, Capitaines françois, t. III des Okuvres complètes, p. 314.)

Noël Dufail, dans ses Contes d'Eutrapel, fol. 107 1°. rapporte ainsi ce proverbe:

- « De quatre choses Dieu nous garde :
- » Des patenostres du vieillard,
- » De la grand'main du cardinal,
- ». Du cure-dent de l'amiral
- » Et la messe de l'Hospital. »

D'ennemy à grand ennemy il n'y a qu'à se garder.

Ce proverbe est cité par Brantôme à propos de la haine qui existait entre Louis de Bourbon, prince de Condé, et le duc d'Anjou (depuis Henri III). Ce dernier ayant appris que Montesquiou, le capitaine de ses gardes-suisses, avait déchargé son pistolet sur le prince qui s'était rendu prisonnier « n'en fat nullement marry, mais très-joyeux, car » il avoit opinion qu'il luy en eust fait faire de mesmes, « dit Brantôme, qui ajoute ce proverbe. (Capitaines françois, t. III des Okuvres complètes.)

Coucy. Je ne suis roy ne prince aussy, Je suis le seigneur de Coucy.

On disait encore :

Prince je ne daigne, roi je ne puy, Je suis le sire de Coucy.

On peut consulter sur la maison de Coucy l'Essai sur la Vie et les Chansons du châtelain de Coucy, publié en 1830 par M. Francisque Michel. On peut voir aussi les Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, Paris, 1781, 2 vol. in-18.

Criqui (famille de).

Voyes Ailly dans cette série.

DAUPHINÉ (famille du).

Arces, Varces, Granges et Comiers, Tel les regards qui ni les ose ferier (frapper), Mais gare la queue d'Alleman et des Brangiers.

Vulson de La Colombière rapporte les attributs de quelques familles du Dauphiné, et dit qu'il les a lus derrière une vie manuscrite du chevalier Bayard.

Paranté d'Alleman. Prouesse de Terrail. Charité d'Arces. Sagesse de Gniffrey. Loyauté de Salveing. Amitié de Beaumont, Bonté de Granges. Force de Commiers. Mine de Theys. Visage d'Arvillars.

DÉBANDER l'arc ne guérit pas la playe.

« Ce proverbe vient de René, duc d'Anjou, surnommel e

Bon roy de Sicile. Ce prince ayant perdu Isabelle de

- Lorraine, sa première femme, qu'il aimoit éperduement,

laquelle mourut le pénultiesme février 1453, prist pour,

· devise un arc à la turque dont la corde estoit rompue,

» avec ces mots :

· Arco perlantare plaga non sana,

» Débander l'arc ne guérit pas la playe, voulant marquer

» par là que la mort de la reine sa femme n'avoit point

- effacé de son cœur l'amour qu'il avoit pour elle. Cette

· devise, qui depuis a passé en proverbe, s'applique aussy

- » aux chagrins, aux injures et à une infinité d'autres
- » choses dont la mémoire ne s'efface pas avec le sujet qui

» les a causées. »

(Manuscrits Gaignières, Prov. franç., t. I.)

DISEMIRU. Il n'est nul qui dise mieux.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, p. 54.)

Ennezel. Vivacité d'esprit des Ennezel.

Voyez Vaud dans cette série.

Espiand. Qui a affaire aux Espiard Il s'en repand tost ou tard.

- · C'est une famille de Dijon, qui est dans la robe, dont
- on a fait proverbe, apparemment au sujet de quelque mécontentement qu'ils ont donné à quelqu'un. Le sieur
- Paillot, historiographe et imprimeur à Dijon, le cite à
- · l'occasion d'un procès qu'il avoit avec eux, en 1693,
- pour estre payé d'une généalogie qu'il leur avoit faite. »
 (Manuscrits Gaiennères, Prov. franc., t. II.)

ESTAVAYE. Noblesse d'Estavaye. Voyez Vaud dans cette série.

Forcalquier. Communion de Forcalquier. Voyez Provence dans cette série.

Fourbins. Vivacité d'esprit de Fourbins. Voyez Provence dans cette série.

François Ier, roi de France.

Faire comme le roy François fit devant Pavie, tirer jusqu'à la dernière pièce.

- « Francois I^{or}, roy de France, donna la bataille de Pa-» vie le 24 février 1524. Il s'engagea si avant dans la
- meslée qu'il y fut fait prisonnier. La prise de sa per-
- · sonne fut la dernière pièce tirée en ceste fatalle journée.
- » parce qu'elle cousta beaucoup d'or et de sang à la
- France. Depuis, quand on a voulu marquer quelqu'un
- · qui jouait de son reste en quelque occasion, on s'est
- servi de ce proverbe. •

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 106.)

GADAGNE (la maison de).

Voyez Grolés dans cette série.

· GARD. Chicane de du Gard.

Voyez Vaud dans cette série.

· GENDRE (le). Qui a des filles aura des gendres.

La famille de Le Gendre, tombée avec substitution dans celle de Neufville de Villeroy, porte pour armes d'azur à la face d'argent accompagnées de trois testes de filles chevelées d'or. Le père Menestrier prétend que ces armes font allusion au proverbe qui aura des filles aura des gendres. (Voyes Usags des Armoiries, t. I, p. 37.)

Genos (famille de).

Voyez Malains dans cette série.

GERENTE. Subtilité de Gerente.

Voyez Provence dans cette série.

Gingins. Hautesse du cœur de Gingins.

Voyez Vaud dans cette série.

GLANDEUEZ. Témérité et fierté de Glandevez.

Voyes Provence dans cette série.

Gojon. Jamais Gojon, fut ou poisson ou homme, ne valut rien.

Brantôme raconte que madame de Dampierre, qui n'aimait pas le maréchal de Matignon, s'en allait disant partout « que son haleine puoit plus qu'un anneau de retraire de la companyation de la companyat

et qu'elle ne comprenoit pas comment la reine pouvoit s'en servir comme chevalier d'honneur en l'absence de

M. de Lansac. Elle ne l'appeloit jamais que Gojon,

ajoute Brantôme, parce que c'étoit son surnom, et que Gojon, fût ou poisson ou homme, ne valut rien. (Capi-

taines françois, Œuvres compl., t. IV, p. 38.)
GRANGES. Bonté de Granges.

Voyez Dauphing dans cette série.

Granson. A petite cloche grand son.

La maison de Grandson a pris ceste devise qui a passé en proverbe, et que l'on aplique à ceux qui avec

de petittes apparences sont capables de faire de grandes
 choses.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 53.)

GRASSE. Sottise de Grasse.

Voyes Provence dans cette série.

GRAVILLE (les sires de).

Syre en Graville premier Que roy en France.

Haut et puissant seigneur messire Louys Malet, admi-

ral de France, le dernier en ligne directe de ceste tant
 renommée et très ancienne famille, dont il est dit qu'il

y a eu premier syre en Graville que roy en France.
 (Hist. manuscrite du monastère et des seigneurs de Marcoussy.) xvii^e siècle.

GRIMAUDS. Finesse de Grimauds.

Voyez Provence dans cette série.

GROLÉE.

On dit dans le Lyonnais, de ceux qui dissipent beaucoup de biens, que

Quand ils auraient les biens de Grolée et de Gadagne, ils les mangeroient.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, 2º part., p. 80.) Ces deux maisons étaient riches et puissantes.

Guiffrey. Sagesse de Guiffrey.

Voyez DAUPHINÉ dans cette série.

Guisz. Ceux de Guise mettent les rois de France et leurs enfants en chemise.

Brantôme prétend que François II avait dit ce proverbe parce que le grand duc de Guise s'était fort enrichi sous son règne, sous celui de Henri II son père, et de Charles IX. (Hommes illustres françois.)

Guise (DE). La devise de M. de Guise: A chacun son tour.

« Ceste devise, que prit la maison de Guise dans le • temps de la Ligue, fut interprétée diversement. Ceux • qui n'estoient pas de leurs amis, l'attribuoient au dessein qu'ils avoient formé de s'emparer de la couronne de France, qu'ils publièrent leur appartenir, parce que Hugues Capet, dont estoit la maison régnante, l'avoit enlevée à Charles, duc de Lorraine, dont ils prétendoient descendre. Mais le peuple qui estoit attaché à la maison de Guise, et qui ne pénétroit pas si avant, l'attribuoit à l'inconstance des choses du monde. Il la regardoit comme si elle avoit voulu dire: Si tu as aujourd'huy l'avantage sur moy, si tu me bats, si tu m'abaisses, je tâcheray de m'en revancher et de te batre à mon tour.

(Étym. des Prov., par Fleury de Bellingen, p. 199.) Gumoens. Amitié de Gumoens.

Voyez Vaud dans cette série.

HARCOURT. Harcourt fit comte neuf

L'an mil trois cent trente neuf.

La baronnie d'Harcourt fut érigée en comté dès le mois de mars 1338, en faveur de Jean IVe du nom, baron d'Harcourt, vicomte de Chastellerault, baron d'Elbeuf, etc. Ce qui donna lieu à ce proverbe rapporté par Laroque. (Histoire d'Harcourt, t. I, p. 357.)

— Honny soit qui mal y pense.

Edouard III, roy d'Angleterre, estant un jour avec Alix, comtesse de Salisbury, qu'il aimoit beaucoup, la jarretière de cette dame tomba; le roy la ramassa, quelques-uns de ses courtisans se prennent à rire. Édouard indigné dit aussitôt: Honny soit qui mal y pense, pour montrer qu'il n'y avoit rien que d'honnête dans l'inclination qu'il avoit pour la comtesse; et pour donner plus d'esclat à l'action qui venoit de se passer et mortifier en mesme temps ceux qui avoient eu la hardiesse de s'en moquer, il institua, en 1350, un ordre qu'il appela de la Jarretière, à cause de la jarretière qu'il avoit ramassée, et ordonna que les mots qu'il avoit dits: Honny soit qui mal y pense, seroient mis en broderie dessus. Depuis quand quelqu'un n'a point de mauvaises intentions en faisant quelque chose est raillé ou accusé, on

- dit en commun ce proverbe : Honny soit qui mal y

pense. »

(Manuscrits GAIGNIÈRES, Prov. franç., t. I.)

HOSPITAL (le chancelier de l').

Dieu nous garde de la messe de M. de l'Hospital.

· Michel de l'Hospital, chancelier de France, estoit un

grand homme et justice et fort homme de bien et d'hon-

· neur et très sévère. On le tint pour huguenot encore

• qu'il allast à la messe. Ce qui faisoit dire le proverbe :

· Dieu nous garde, etc. ·

(Brantôme, Hommes illustres françois, t. II des Œuvres complètes, p. 381.)

Voyez plus haut Colieny, Condé.

IMBERCOURT. La fraischeur de M. d'Imbercourt.

Voici l'origine de ce proverbe comme elle se trouve

dans Brantome, qui le premier en a fait mention : « Le

seigneur d'Imbercourt, qui servit les roys Louis XII et
 François Ier dans toutes leurs guerres, avec la réputation

d'un des plus hardis et vaillans du royaume se plaisoit

d'aller par pays ordinairement, ou à la guerre, au plus

chaud du jour, et ne le craignoit nullement; et n'aymant

» point aller aux matinées ni serées ni prendre tant ses ayses

aux frescheurs, ayant opinion que telles accoustumances

- nuiscient fort à un homme de guerre.... tant y a

- qu'alors et depuis ce proverbe couroit : Vous allez à la

fraischeur de M. d'Imbercourt, quand on alloit par pays
 au plus grand chaud du jour. (Capitaines françois,

t. II, p. 87, édit. in 80, Paris, 1822.)

Adrien de Brimeux, seigneur d'Imbercourt, fut tué à la bataille de Marignan, le 13 septembre 1515.

Joffray. Parenté de Joffray.

Voyez Vaud dans cette série.

JULIEN (SAINT-). Elle est de Saint-Julien, elle a mauvaise teste.

Jean de Saint-Julien de Baleuvre, en Bourgogne, gouverneur d'Auxerre, espousa la fille du seigneur de

» Neuilly, en la vallée d'Aaillan, l'an 1461. Il en eut six

- s filles, dont cinq furent mariées dans la mesme vallée;
- » elles sceurent si bien estre les maîtresses que l'on dist
- » ce commun proverbe en ce pays-là : « Elle est de Saint-
- Julien, elle a mauvaise teste.

Saint-Julien de Baleuvre, dans ses Mélanges historiques, p. 418, nous a lui-même fait connaître l'origine de ce proverbe.

LA CHAMBRE.

Voyez Miolans dans cette série.

Lavigny. Gaillardise de Lavigny. Voyez Vaud dans cette série.

LE CHAT DE KERSAINT. Mauvais chat mauvais rat.

La maison de Le Chat de Kersaint, de Bretagne, a prisce proverbe pour sa devise, par rapport à son nom. (Menestrier, Recherches du Blason, t. II, p. 54.)

Le Maistre. Si les valets ont la peine Le maistre a les soucis.

Ce proverbe, qui avait paru simple jusqu'ici, se trouve historique par l'explication qu'en donne le père Menestrier dans son Usage des armoiries. Le nom de Le Mattre et de Soucy qui se trouvent dans ce proverbe font, selon cet habile jésuite, une allusion au nom et aux armes de la famille de Le Maistre, qui est considérable dans la robe.

Elle porte d'azur au souci d'or, ce qui lui a fait faire l'application de ce proverbe.

Lovs. Mesnage des Loys. Voyes Vaud dans cette série.

Loubières. Légèreté de Loubières.

Voyez Provence dans cette série.

Lugny. Il n'y a oiseau de bon nid Qui n'ait plume de Lugny.

- · On disoit ce proverbe en Bourgogne de la maison de
- · Lugny, parce que ceste maison avoit possédé beaucoup
- de terres qui en avoient esté démembrées par les alliances.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 80.)

Lupé. Brave comme le bastard de Lupé.

C'est-à-dire bien et magnifiquement habillé.

Michel Bastard de Lupé fut fait un des gentilshommes de la maison du roy, le 20 may 1495, en la place de Louis Dufaut, et il l'estoit encore en 1505.

Dans les Adages françois, imprimés à la fin du xvie siècle, on trouve :

Brave comme un bastard de Lupin.

Maillardoz. Gravité de Maillardoz.

Voyez Vaud dans cette série.

Mailly (la famille de).

Voyez Ailly dans cette série.

Malains (la maison de), en Bourgogne.

Qui veut sçavoir des Malains la noblesse L'aille chercher à Genos dans la Bresse.

Un Odet de Malain, seigneur de Lus, épousa, vers 1470, Jeanne de Genod, d'une maison très-ancienne de Bresse.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, 2º part., p. 80.)

Martine. Accortise de Martine.

Voyez Vaud dans cette série.

MENTON.

Voyes Terny dans cette série.

MESTRAL-ARUFFENS. Richesse de Mestral-Aruffens.

Voyez Vaud dans cette série.

MESTRAL-PAYERNE. Naïveté de Mestral-Payerne.

Voyez Vaud dans cette série.

Mevillan. Milan a fait Mevillan et Chasteaubriant a défait et perdu Milan.

M. de Lautrec, gouverneur de Milan, sut y amasser de si grands biens qu'il en fit bâtir le château de Mevillan en Bourbonnais, l'une des belles et superbes maisons de France, dit Brantôme, qui ajoute: • Il estoit hardy et • brave, mais il n'estoit point propre pour un tel poste;

- il s'y conduisit si mal, et donna tant d'occasions de
 faire des plaintes contre lui, et contre sa manière trop
- » sévère, qu'il eust esté perdu sans le crédit de sa sœur
- (madame de Châteaubriant, maîtresse de François I^{er}).
 Mais en le voulant maintenir dans ce gouvernement,
- elle fut cause de la perte de Milan : les ennemis l'en
- elle fut cause de la perte de milan ; les ennemis l'el chassèrent.

MIOLANS. N'en déplaise à Miolans

La Chambre passe devant.

- · Ce proverbe se disoit en Savoie, et ce fut peut estre
- n la cause de la devise de Miolans qui estoit force m'est,
- comme si elle eust voulu dire qu'il lui estoit force de céder.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 80.)

Montgomery. Partage de Montgomery, tout d'un côté et rien de l'autre.

· Les anciennes coutumes de Normandie accordoient · aux aînés de la famille de Montgomery la plus grande · partie des biens. ·

(Ducatiana, p. 526.)

Montmorkney. Anne de Montmorency, connétable de France.

Il faut se garder des pastenostres de M. le connestable.

Ce proverbe a été fait à propos d'Anne de Montmorency, connétable de France. Brantôme dit en parlant de lui :

- ... Ne manquant jamais à ses dévotions ny à ses prières,
- car tous les matins il ne failloit de dire et entretenir ses
- patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il
- · montast à cheval et allast par les champs, aux armées,
- · parmy lesquelles on disoit qu'il falloit se garder des pa-
- tenostres de M. le connestable, car en les disant ou
- marmottant, lorsque les occasions se présentoient, comme
 force desbordement et désordre y arrivent maintenant,
- i disoit : Allez-moi prendre un tel : attachez celui-là
- à cet arbre : taillez-moi en pièces tous ces marauds qui
- ont voulu tenir ce clocher contre le roy; bruslez-moi ce
- · village... et ainsi tels ou tels semblables mots de justice

· et police de guerre, sans se débaucher nullement de ses

» Pater, jusqu'à ce qu'il les eust paracheves. »

(Capitaines françois, OEuvres compl., t. II, p. 372.)

MONTMURAT-NAUCASE. S'en Arverny noublesso se perdio A Monmurat ou à Naucase se troubario.

Si en Auvergne la noblesse se perdait, à Montmurat ou à Naucase elle se trouverait.

Montmurat, Naucase, sont deux bonnes maisons d'Auvergne, proche Aurillac.

(Communiqué à Gaignières, par M. l'abbé d'Ainac.)

Morlaix. S'ils te mordent mors-les.

« La maison de Morlaix, en Bretagne, a pris ce proverbe pour devise, par allusion au nom de mors-les qui se trouve à la fin.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 59.)

Mypont. Mipont difficile à passer.

Devise de la famille de Mypont, en Bourgogne.

(Menestrier, Recherches du Blason, 2º part., p. 53.)

NEUFCHATEL (famille de).

Voyes Beaufremont dans cette série.

Nom. Bon nom, bon.

(Recueil de GRUTHER.)

- Au surnom cognoit-on l'homme.

(Prov. de Jeh. Mielot, Ms.) xvº siècle.

Ce proverbe vient de la manière dont les surnoms ont été employés en France. Jusqu'au x1° siècle environ, le nom patronymique, ou nom de baptême, fut seul en usage. Depuis le x1°, les nobles joignirent au titre qu'ils portaient le nom de leur fief ou seigneurie. Dès le xm², des surnoms furent appliqués à chaque individu, afin qu'ils pussent être distingués, soit de leurs parents, seit de leurs concitoyens baptisés sous le même nom qu'eux. Ces surnoms furent empruntés, pour les nobles à leurs fiefs ou terres patrimoniales, pour les bourgeois à quelques signes caractéristiques particuliers à leur nature; pour les vilains

et artisans aux professions qu'ils exerçaient. D'autres faits donnèrent encore naissance aux surnoms. On peut voir à ce sujet le travail de M. de Salverte, sur les noms d'hommes, de peuples, de lieux, t. II, p. 230. — On peut consulter aussi pour les noms propres français, Fallot, Recherches sur les formes grammaticales de la Langue française et de ses dialectes, p. 175; Paris, 1839, in-8°. Histoire de la formation de la Langue française, p. 252, par M. Ampères; Paris, 1841, in-8°.

Orléans. Les armes d'Orléans, des lambeaux.

Le lambel ou lambeau, tel qu'il est dans les armes des ducs d'Orléans, fils de France, est une brisure qui a trois pendants; ces pendants sont comme des lambeaux et pièces d'un drap déchiré. Budée les appelle limbos, de là est venu ce proverbe, dont on se sert en parlant d'un habit qui a des loques ou pendeloques, en disant: il porte les armes d'Orléans, des lambeaux.

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franc., p. 323; PAILLOT, Sciences des Armoiries, p. 403.)

Paures (famille de).

Voyez Angoulâme dans cette série.

PESMES. Bonté de Pesmes.

Voyez Vaup dans cette série.

PIQUENY. Piqueny, Morevil et Roye Sont ceints de mesme courroye.

(Menestrier, Recherches du Blason, t. II, p. 83.)

PONTEVEZ. Prudence de Pontevez. Voyes Paovence dans cette série.

Porcellets. Grandeur des Porcellets. Voyez Provence dans cette série.

Pranoman. Générosité de Praroman. Voyez Vaud dans cette série.

Provence (noblesse de).

On lit dans les Recherches du Blason du père Menestrier, 2º part., p. 83:

· César Nostradamus, en son Histoire de Prevence, dit

- qu'on trouva sur la converture d'un livre les sobriquets
- des principales familles de Provence, écrits de la main
- · de René, roy de Sicile et comte de Provence. ·

Hospitalité et bonté d'Agoult. Libéralité de Ville-Neufve. Dissolution de Castellane. Sagesse de Rambauds de Simiane.

Fallace et malice des Barras.
Simplesse de Sabran.
Fidélité de Boliers.
Constance de Vintimille.
Témérité et fierté de Glandeves.
Prudence de Ponteves.
Inconstance de Baux.
Envieux de Candole.
Communion de Forcalquier.
Riche d'Aperioculos.

Desloyauté de Beaufort.
Gravité d'Arcussia,
Sottise de Grasse.
Vaillance de Blaccas.
Opinion de Sado.
Prud'homie de Cabassole.
Bonté de Castillon.
Subtilité de Gérente.
Ingéniosité d'Auraison.
Finesse des Grimauds.
Grandeur des Porcellets.
Vanité des Bonifaces.
Vivacité d'esprit des Fourbins.
Légèreté de Loubières.

Puy (Du). N'est noble qu'à demy Qui n'est de la race du Puy.

La maison Du Puy, en Touraine, est bonne et ancienne; elle y a possédé la terre de Basché, ce qui a fait dire ce proverbe dans le canton où elle habitoit.

(Notes manuscrites de l'abbé de VILLBLOIN, Ms. Gaignières.)

Quéten. En peh Amser Quelen.

En toute saison il faut prendre conseil.

La maison de Quélen, originaire de Bretagne, est illustre. Le premier du nom qui soit bien connu est Ivon de Quélen; il vivait en 1132. L'un des derniers est Hyacinthe-Louis de Quélen, archevêque de Paris, mort à Paris, en décembre 1839. Voyez sur cette famille, dans le Mémorial historique de la Noblesse, de janvier 1840, une généalogie asses étendue, dressée par M. de Stadler, ancien élève pensionnaire de l'Ecole des Chartes, inspecteur des Archives de l'Empire.

Rambauds de Simiane. Sagesse de Rambauds de Simiane.

Voyez Provence dans cette série.

REMBURES (la famille de). Voyez Rubempré dans cette série.

RENTY (famille de).
Voyez Rubempré dans cette série.

Rez. Il ne craint ni les Rez ni les tondus.

L'origine de ce proverbe vient de Champagne. Il y a
 près de deux cents ans qu'une famille de Troyes, dont

• le surnom étoit les Rez, s'étoit rendue redoutable par ses

» richesses et sa grande autorité, de sorte qu'on avoit cou-

• tume, quand on vouloit menacer quelqu'un : Je le diray

ou feray sçavoir au Rez. Un bon compagnon de ce temps
 là, fasché qu'on luy eust faist trop souvent ceste menace,

respondit en colère : Je ne crains ni les Rez ni les tondus;

- faisant un équivoque sur le mot du rez, qui signifie na-

turellement razé.

(Étym. des Prov., par Fleury de Bellingen, p. 294.)

ROQUELAURE. Gens de M. de Roquelaure, qui toque l'un toque l'autre.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 249.)

Rubempré, Rembures et Renty, Belles armes et piteux cry.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, 2º part., p. 83.)

ROVEREA. Simplicité de Roverea. Voyez Vaud dans cette série.

Sabran. Simplesse de Sabran. Voyez Provence dans cette série.

Sacconay. Jugement de Sacconay. Voyez Vaud dans cette série.

Sado. Opinion de Sado.

Voyez Provence dans cette série.

Saint-Moris. Les bons seigneurs de Saint-Moris Et de ceux de Berzé.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, p. 85.)

Salveing. Loyauté de Salveing. Voyes Dauphiné dans cette série.

SENARCLENS. Vanité de Senarclens. Voyez Vaud dans cette série.

Signeux. Sagesse de Signeux. Voyez Vaud dans cette série.

Solara. Tel fiert qui ne tue pas.

La maison de Solara, en Piedmont, a pris ce proverbe

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 60.)

TAVEL. Prudence de Tavel. Voyez Vaud dans cette série.

TERNY. Terny, Viry, Compey
Son le meillou maison du Genevey,
Salenove e Menton

Ne le craignon pas d'un bouton.

Guichenon rapporte ce proverbe en son Histoire de Bresse, dans l'éloge de la maison de Menthon.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 80.)

THEYS. Mine de Theys.

Voyez Dauphiné dans cette série.

Tisons.

Voyez Angoulême dans cette série.

Valois. Les Valois favorisent la noblesse, Les Bourbons les valets.

Varoquier. Je te donneray les armoiries de Varoquier.

On dit ce proverbe pour dire: Je te donneray un soufflet, parce que la famille de Varoquier, à Paris, porte pour armes une main appaumée.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, t. II, p. 93.)

Vassá (famille de).

Voyes Bountai dans cette série.

Vaun (noblesse du pays de).

Dans les Recherches du Blason, du père Menestrier,

2º part., p. 86, on lit sur la noblesse du pays de Vaud les détails suivants :

Grandeur d'Alinges Coudrée.
Antiquité de Blonay.
Noblesse d'Estavaye.
Franchise de Vilarzel.
Hautesse du cœur de Gingins.
Parenté de Joffray.
Piété de Chandieu.
Bonté de Pesmes.
Richesses de Mestral-Aruffens.
Hospitalité de d'Aulbonne.
Prudence de Tavel.
Sagesse de Signeux.
Générosité de Praroman.
Opiniâtreté de Dortan.

Amitié de Gumoens.
Accortise de Martine.
Politique de Ceriat.
Ingénuité de Sacconay.
Chicane de du Gard.
Naïveté de Mestral-Payerne.
Gravité de Maillardoz.
Simplicité de Roverea.
Gaillardise de Lavigny.
Mesnage des Loys.
Vivacité d'esprit de Ennezel.
Vanité de Senarclens.
Indifférence des Asperlins.

VENTADOUR. Ventadour vante,

Pompadour pompe,
Turenne règne,
Et Chasteauneuf ne les craint pas d'un œuf.
Descars, Richeux,
Bonneval noblesse.

On dit ce proverbe en Limousin.

(Mestertier, Recherches du Blason, t. 11, p. 90.)

Vency (famille de).

Voyez Braufremont dans cette série.

VIENNE (famille de).

Voyez Braueremont dans cette série:

VILABERL. Franchise de Vilarzel. Voyez Vaud dans cette série.

VILLE-NEUFVE. Libéralité de Ville-Neufve. Voyez Provence dans cette série.

VINTIMILLE. Constance de Vintimille. Voyez Provence dans cette série.

Viny (famille de).

Voyez Torny dans cette série.

SÉRIE Nº IX.

PROVERBES HISTORIQUES.

NOMS PROPRES EN GÉNÉRAL.

ACHILLE. C'est un Achille.

" Vous ferez beaucoup plus que le preux et vail-" lant Achille, car il est mort par les talons, et

» les vôtres vous sauveront la vie en faisant vidi

» aquam, l'eau bénite de Pâques. »

(Comédie des Proverbes, act. III, sc. III.)

Adonias. Le banquet de Adonias.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

ANCRE (maréchal d'). Barbouillé d'ancre.

- C'est-à-dire noir comme un diable. La plus part des princes de France estant retirez de la cour, pendant la
- · faveur du maréchal d'Ancre, et poursuivy par les troupes
- » du Roy du nom duquel se servoit ce maréchal, apelloient
- . dans ce sens là les officiers et les soldats de ces troupes :
- Barbouillez d'ancre. Et mesme après la mort du maréchal
 d'Ancre, arrivée en 1617, qui donna la paix, ces soldats
- » congédiés repassant par les villes, les enfants couroient
- par troupes après eux en criant : Aux barbouillez d'ancre,
- · aux barbouillez d'ancre. ·

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 21.)

Archambaut. C'est la mesnie (famille, maison) d'Archambaut, plus en y a et pis vaut.

Artin. Que l'Arétin descrit de fous.
(Adages françois.) XVI° siècle.

ARISTOTE. Faire la barbe d'estoupes à Aristote.

(GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.) XVI^c siècle.

 Qui a passé par l'Aristote entend bien le pontifical.

(Adages françois.) xvie siècle.

ARLEQUIN. Les trente-six raisons d'Arlequin.

On appelle ainsi les raisons superflues. Arlequin dans une comédie du théâtre italien, veut excuser son mattre de ce qu'il ne s'est pas rendu à une invitation pour trentesix raisons; la première c'est qu'il est mort. On le dispense des autres.

(QUITARD, Dictionnaire des Prov.)

ARNOUL. Arnoul daine.

Cet Arnoul était un notaire de la Ferté-Milon. Henri II, prince de Condé, se rendit un jour chez lui incognito pour lui faire dresser un bail. Mais le tabellion était en train de dîner: aussi sa femme dit-elle à l'étranger: Arnoul daine; asseyez-vous sus che ban; quand Arnoul daine, on ne lui parle mie. Le prince y consentit. Son repas terminé, le notaire dressa l'acte, et reconnaissant sa méprise à la signature d'Henri de Bourbon, il se confondit en excuses. Ne craignes rien, brave homme, lui dit le prince, il fallait bien qu'Arnoul daine. Cette anecdote fut bientôt connue dans le pays, et anjourd'hui encore on dit proverbialement en Picardie: Arnoul daine, en parlant d'une personne dont on a besoin, mais qu'on ne veut pourtant point déranger. (V. Deverité, Supp. à l'hist. de Picardie.)

Aubigny. Dieu nous garde de la mémoire du père d'Aubigny.

- Qui cerche butin et victoire N'aille à la suite d'Aubigny.
- Qui veut sçavoir l'art de mémoire. Ne soit disciple d'Albigny?

(Gonks de Trier, Jardin des Récréations.) xuiº siècle.

Auguste. Soyez plus heureux que Auguste, meilleur que Trajan.

(Boville Prov.) xvie siècle.

Basion. Qui bale (vanne) sans son, Ressemble Babion.

(Gossès DE TRIER, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Ce proverbe fait allusion au principal personnage d'une comédie latine assex connue pendant le moyen âge, et dont M. Thomas Wright, archéologue anglais, d'un grand mérite, a publié un bon texte en 1838. La Comédie de Babion (Comedia Babionis) paraît avoir été composée à la fin du xiie siècle. Babion , prêtre païen , marié , élève avec lui une jeune fille, sa pupille, nommée Viola. - Il l'aime secrétement, et a si peur d'être découvert, qu'il donne à manger aux chiens les meilleurs morceaux, de peur que ceux-ci ne parlent aux passants de son amour. Le proverbe a rapport à cette dernière circonstance. ---Il signifie qu'on ne doit pas, comme Babion, faire des choses inutiles. (Voyes le texte de cette comédie, page 65 du volume intitulé : Early Mysteries, and others latin poemes of the twelfth, and thirtheenth centuries, etc., by THOMAS WRIGHT. London, 1838, in-8.)

Bardou. Bonjour, Bardou.

C'est un mot antique : Bonjour, mensieur le bedin, monsieur le sot.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 31.)

BARTOLE. A Balde Bartole.

(Gomes de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

— Résolu comme Bartole.

Barthole, fameux jurisconsulte italien, naquit l'an 1309 et mourut en 1355. Il joignit à beaucoup d'habileté dans la pratique une profonde étude du droit, qu'il professa en différentes universités, pendant plusieurs années. Ses décisions et les résolutions qu'il donnait des plus grandes difficultés, étaient toujours justes et fort admirées. Pasquier dit que les arrêts du Parlement de Paris étaient conformes aux résolutions de Barthole. De là est venu le

proverbe. Le vulgaire s'en est servi quelquesois mal à propos pour désigner un homme obstiné et opiniatre. (Voyez Pasquier, Recherches, liv. viii, chap. 14.)

Bartole. Il sçait son Bartole comme un cordelier son domire secure.

(Adages françois.) xvie siècle.

— Tu es parent de Barthole, qui vendit sa vigne pour faire des provins?

(Bonne Responce à tous propos.) xvie siècle.

Basché. C'est comme aux noces de Baché.

Se dit quand les recors sont battus par ceux qu'ils allaient prendre.

On peut lire dans Rabelais, liv. 1v., chap. 15, comment le seigneur de Basché, sous prétexte d'observer une ancienne coutume qui consistait à se donner des coups de poing après les noces, faisait semblant de célébrer le mariage d'un de ses gens, toutes les fois que les huissiers venaient pour le saisir, et les renvoyait après les avoir bien battus.

Rabelais termine le chapitre en disant : • Depuis feut • ledit seigneur en repos, et les nopces de Baché en pro-• verbe commun. •

D'Anbigné commence le chapitre 5 du livre III de son Baron de Fæneste, par ces mois:

« Là dedans y a bien pis qu'aux noces de Baché. »

BAYARD. Bayard de trois cheval de roy, Bayard de quatre cheval de fol,

Bayard d'un ne le donnez à aucun.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Bayard. Ce mot, devenu aujourd'hui un nom propre, voulait dire un cheval bai. C'est le sens qu'il a dans ce proverbe.

BÉATRIX. Dame Bietrix qui porte les patenostres et jamais ne les dict.

(Bonne Responce à tous propos.) xvie siècle.

Bertaut. Le compte à Jean Bertaut, vingt et onze. Justement ce qu'il faut pour achever un compte. (Oudin, Curiosités françoises, p. 114.)

BERTHE. Ce n'est plus le temps que Berthe filoit. (Bonne Responce à tous propos.) xuie siècle.

Du temps que la reine Berthe filait.

On se sert communément de ce proverbe pour rappeler l'ancien temps ou le bon temps. Il est assez difficile de dire avec certitude quelle reine ce proverbe désigne, et différentes opinions ont été émises à ce sujet. Bullet, dans ses Dissertations sur la Mythologie françoise, p. 60, avance, non sans raison, que c'est la première femme du roi Robert, Berthe, veuve du comte de Blois, que les censures de Grégoire V obligèrent à quitter son second mari. Il soutient contre l'opinion de l'abbé Le Beuf, que cette reine Berthe est celle que l'on représente au portail de plusieurs cathédrales avec un pied d'oie. Il cite à ce sujet les Contes d'Eutrapel, p. 95 ro, où un homme jure par la quenouille de la reine Pédauque de Tholose. Leduchat, page 499 du Ducatiana, dit que cette Berthe était reine de Bourgogne.

BERTHOL. Il est bon que Berthol boive, si la bouteille est sienne.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

BERTRAND. Déchausser Bertrand.

Faire la débauche, manger et boire outre mesure, de manière à être malade. On lit dans les Sérées de Guillaume Bouchet, sect. 1re : « Il se peut que quelqu'un étant bien » ivre, avoit déchaussé Bertrand son valet, au lieu de se

- faire déchausser par lui, comme aux Saturnales, pen-
- dant la débauche desquelles le valet bien sou se faisoit
- servir par son maistre encore plus sou.

Biron. Tu as trouvé ou appris cela dans les tablettes de Biron.

Brantôme, qui cite ce proverbe dans le discours consacré au maréchal de Biron et à son fils, dit en parlant du maréchal : « Il avoit fort aymé la lecture et la continuoit - quant il avoit loisir et retenoit fort bien. Dès son jeune

- âge il avoit esté curieux de s'enquérir et sçavoir tout,
- sy bien qu'ordinairement il portoit dans sa poche des
- · tablettes, et tout ce qu'il voyoit et oyoit de bon aussitost
- il le mettoit et escrivoit dans les dites tablettes, si bien
- que cela courait en la cour en forme de proverbe, quand
- · quelqu'un disoit quelque chose, on luy disoit : Tu as
- trouvé ou appris cela dans les tablettes de Byron. Mesmes
- · le gressier sol du roy Henry juroit quelquesois par les
- divines tablettes de Biron. (Capitaines françois, t. IV des OEuvres complètes, in-8°, p. 23.)

Вовесив. C'est un vrai Bobeche.

C'est un homme qui fait métier d'amuser les autres par ses bêtises simulées et par des lazzis plus ou moins heureux. Bobêche, qui a donné son nom à cette classe de gens, était un bouffon en plein vent, qui a joui d'une certaine réputation de 1815 à 1825, et qui débitait ses parades burlesques à la porte d'un petit théâtre de saltimbanques sur le boulevard du Temple à Paris. Il avoit pour voisin et pour rival un autre farceur du nom de Galimafré.

(Encyclopédie des Prov.)

BOUILLON. Commande M. le duc de Bouillon Où personne ne fait raison.

(Prov. en rimes, etc.) xvIIe siècle.

— Quoi! je ressemble monsieur de Bouillon : quand je commande personne ne bouge.

(Comédie des Prov., sc. 111.)

Borsia. Ce n'est plus le temps du duc de Borsia?

(Gomàs de Tries, Jardin de Récréation.) xviº siècle.

Bourbon marche devant.

Ce dicton rappelle le connétable de Bourbon, fameux capitaine français du xu^e siècle, qui, après avoir servi quelque temps François I^{er}, embrassa le parti de l'empereur Charles-Quint. On sait qu'un procès qui lui fut intenté assex injustement, à propos de ses biens, indisposa le connétable et l'engagea à suivre le parti de Charles-Quint. Rebuté bientôt par la cour impériale, Bourbon se jeta dans des expéditions aventureuses, et vint mettre le siége

devant Rome. Il fut tué en donnant le signal de l'assaut, et comme dit l'une des chansons faites à ce sujet :

Un coup d'artillerie fut son dernier remord,

au moment où il disait : Bourbon marche devast. (Voyez dans Brantôms, Vie des Capitaines françois, t. I. p. 160.)

Boyau. La maison de monsieur Boyau, couverte d'ardoise sur le devant et de chaume sur le derrière.

(Oudin, Guriosités françoises, p. 388.)

Brehu sans pitié.

Se dit d'un homme impitoyable, par allusion au géant de ce nom dans les Romans de la Table ronde,

BRUSQUET. Aussi chanceux que le chien à Brusquet. (Comédie des Proverbes, acte III, scène vi.)

Charles Nodier a raconté d'une façon ravissante l'histoire du chien de Brusquet, qui n'alla qu'une fois au bois et que le loup mangist. Voyez Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux, etc.

Buridan. Être comme l'âne de Buridan, ne pas savoir quel parti prendre.

Jean de Buridan, né à Béthune, en Artois, célèbre dialecticien du xive siècle, voulant prouver que si les bêtes ne sont point déterminées par quelque motif externe, elles n'ont pas la force de choisir entre deux objets égaux, avait imaginé cet argument sophistique. Il supposait un âne également pressé de la soif et de la faim entre un seau d'eau et une mesure d'avoine faisant la même impression sur ses organes. Ensuite il demandait: Que fera cet animal? Si ceux qui voulaient bien discuter avec lui répondaient : Il demeurera immobile; le docteur répliquait : Il mourra donc de soif et de faim entre l'eau et l'avoine. S'ils lui disaient au contraire : Il ne sera pas assez bête pour se laisser mourir, sa conclusion était : Il se tournera donc d'un côté plutôt que d'un autre; il a donc le libre arbitre. Son raisonnement embarrassa tous les philosophes du

temps, et son âne, devenu fameux parmi ceux des écoles, obtint les honneurs du proverbe.

(QUITARD, Dictionnaire des Prov., p. 56.)

CABOCHE. En avoir dans la caboche.

C'est-à-dire avoir le cerveau blessé.

- · Ce proverbe vient d'un nommé Caboche, boucher de
- · Paris, qui fut un des principaux chefs de tous les autres
- bouchers qui se mutinèrent sous le règne de Charles VI.
- · Pendant la démence de ce prince, ceste canaille tenoit
- · le party de Jean de Bourgogne, pour lequel ils estoient
- si sélés et leur insolence alla si loin qu'ils forcèrent
- Charles, Dauphin de France, de prendre le chaperon
- Lland and said la manuscrat la l'ante de la Cart
- · blanc, qui estoit la marque et la livrée de leur faction,
- · et tuèrent et firent périr plusieurs personnes de distinc-
- tion qui estoient du party contraire au duc de Bourgogne.
- » De la folie et de l'entestement de Caboche est venu ce
- · proverbe, que l'on a appliqué à ceux qui ont la teste
- blessée. (Etymologie des Proverbes, p. 279; Histoire de France, par Dunaillan, règne de Charles VI, t. II, p. 843.)

CALEPIN. On ouvre la porte à Calpin le jeune?

(Coméd. des Proverbes, acte III, scène vii.)

CALVIN. Le sermon de Calvin a fait ronfler le canon.

(Adages françois.) xvi° siècle.

CANAPLES. Boute Canaples, le roy te regarde.

- « M. de Canaples, brave et vaillant seigneur, a esté de
- » son temps un rude homme d'armes qui fust en la chres-
- · tienté, car il rompoit une lance telle forte qu'elle fust
- · comme une canne, et peu tenoient devant luy. Quand
- il joustoit devant son roy, tant fust-il empesché, le vou-
- · loit toujours voir, dont vint le mot : Boutte, Canaples,
- · le roy te regarde. ·

(Brantome, Hommes illustres, t. II des OEuv. comp., p. 166.)

Caquet-Bon-Bec, C'est Caquet-Bon-Bec, la poule à ma tante.

(Coméd. des Proverbes, acte III, scène 1.)

Caton. C'est un Caton.

C'est un sage, c'est un homme vertueux et austère. Par

allusion à Marcus Porcius Caton, consul romain célèbre. Dans ses mémoires, le cardinal de Retz emploie cette expression proverbiale en parlant de Montrésor : « Il avoit » la mine d'un Caton, mais il n'en avoit pas le jeu. »

CÉSAR. Il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

(Évangele.)

CHARLEMAGNE. Autant que Charlemagne en Espagne.

On dit ce proverbe à propos d'une entreprise de longue haleine ou difficile et qui ne doit pas réussir. C'est une allusion aux expéditions fabuleuses que les romanciers prétent à Charlemagne soit en Espagne, soit dans d'autres parties du royaume des Maures d'Afrique. C'est ainsi que Martial de Paris, dans ses Arrêts d'amour, arr. xxIII, fait dire à une jeune dame qui refuse son amour à un vieillard:

Et quant est de l'aymer, il y seroit avant autant que c'harlemagne es Espagne.

- Faire Charlemagne.
 Se retirer du jeu après avoir gagné.
- Il est sorti de la coste de Charlemagne, du roy Arthus ou Saint-Louis.

Cela se dit par ironie d'un qui veut faire le grand seigneur.
(Oudin, Curiosités françoises, p. 123.)

- Si convint fornir et plegier
 La paix que Karles fist Ogier.

 (Godefr. de Paris, édit. Buchon, p. 23.)
- Charles fut Charles et Ogier fut Ogier.
- Tout est de Charles quantque Ogier despend. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

CHARLES. Il a fait plus que Charles en France.

Ce proverbe, qui s'applique à une personne ayant accompli de grandes choses, fait allusion aux guerres longues et désastreuses que le roi Charles VII eut à soutenir contre les Anglais pour reconquérir son seyaume. CHARLES. Vous êtes un Charles.

Par allusion au mot charlatan.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 84.)

CHICARD.

• Ce nom, usité surtout dans les ateliers de peintres, où le substantif chique et le verbe chiquer sont encore plus répandus, seroit bien ancien s'il estoit venu d'un nommé Chiquard. • On le disait du temps de Guillaume Bouchet, auquel nous empruntons cette phrase qui fait partie de la xxye série.

(F. MICHEL, Dict. d'argot.)

Cicéron. Tu es vaillant comme Cicéron et sage (savant) comme Hector.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xuie siècle.

Qui étudie viel Cicéron
 Est pour plaider devant Pluton.

(Adages françois.) xvie siècle.

CogneFestu. Aussi chanceux que Cognefestu, qui se tue en ne faisant rien.

(Comédie des Proverbes, acte II, scène VI.)

COLAS. Ne brave point Colas, le sire ne le veut pas.

(Bonne Responce à tous propos.) xviº siècle.

Colin-Tampon. Je me soucie de cela comme de Colin-Tampon.

Colin-Tampon est le bruit que faisait le tambour des gardes suisses. On peut voir à ce sujet Pasquier, Recherches de la France, liv. viii, ch. 6, et les Mémoires de l'État de France sous Charles IX, t. II, p. 208.

(Ducatiana, p. 486.)

GOLLOT (Jean). Les cousteaux de Jean Colot, l'un vaut l'autre.

· Ce proverbe est fort usité en Champagne, particulièrement à Troyes, d'où il est venu. Ce Jean Colot estoit

· un artisan facétieux et bon compagnon de ville, lequel

· portoit ordinairement une gaine pendue à sa ceinture,

dans laquelle il avoit trois ou quatre couteaux, tous de peu de valeur et gastez. L'un avoit la pointe rompue, l'autre estoit esbréché au taillant, et l'autre ne coupoit point du tout. Et comme ordinairement les François vont à la table sans couteau, et empruntent celui de leur veysin, il arriva un jour qu'à un repas quelqu'un assis à table près de Jean Colot le pria de luy prêter un de ses couteaux, ce qu'il fist; mais l'emprunteur ne l'ayant pas trouvé à son gré, il le rendit à Colot, qui luy en donna un autre qui, n'estant pas meilleur que le premier, luy fust pareillement rendu. Enfin on vint au troisième, qui se trouva aussi meschant que les deux autres; d'où vient ce proverbe que l'on applique aux choses et aux personnes qui ne valent guère, et où il n'y a pas de choix à faire pour trouver le meilleur.

(NICOD, Dictionnaire.)

Cossains. Piaffe de Cossains.

Cossains, vieux soldat et cspitaine gentilhomme, nourry en Piémont par Lamotte Gondrin, commanda une compagnie de gens de pied en la guerre de Toscane, que Montluc luy fit oster ignominieusement. Anx premières guerres civiles, il eut une compagnie de gens de pied, laquelle il emploia très-bien à la prise du Blois, où il eut une grande harquebusade au travers du corps qui le perça de part en part. Il estoit fort sujet aux blessures, aussy les recherchoit-il volontiers. Il commandoit de bonne façon, ajoute Brantôme, car il avoit le geste bon et la parole de mesme: aussi disoit-on piaffe de Cossains. Il l'avoit de vray, mais c'estoit en tout qu'il estoit piaffeur, et en gestes, et en faits, et en parolles.

(Beantôme, Capitaine françois.)

Corron. Si sage est tout faiseur d'escript, L'advocat de Coton est sage, Duquel on trouve maint ouvrage Chez tous les beuriers de Paris.

(Gomès de Triba, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Crésus. C'est un Crésus.

C'est-à-dire c'est un homme immensément riche. Crésus,

roi de Lydie, vivait au vie siècle avant Jésus-Christ. Son opulence était célèbre,

Cuignières (de). Tu dis vray Pierre du Coignet.

- Pierre de Cuignières, advocat du roy au parlement de
- Paris, s'opposa avec vigueur aux entreprises que faisoient les ecclésiastiques sur les séculiers. Il en porta ses plaintes
- au roy Philippe de Valois en 1328; il plaida luy-mesme la
- cause, et malgré toutes les raisons de l'archevesque de
- Sens et de Pierre Bertrand, évesque d'Autun, qui par-
- » lèrent au nom du clergé, il remporta tout l'avantage.
- » Les ecclésiastiques en furent tellement irrités qu'ils firent
- . faire une figure grossière, que l'on plaça dans un petit
- coin à Notre-Dame, et à qui ils donnèrent, à cause de
- . cela, le sobriquet de Pierre du Coignet; et quant ils
- parloient de Pierre de Cuignières, ils discient, en se
- · moquant de luy: Tu dis vray, Pierre du Coignet. Ce qui
- » a passé depuis en proverbe, dont on se sert pour mé-
- . priser ce que dit quelqu'un. . (Voyes les Recherches de
- Pasquier, liv. m., chap. 32 et 33.)

On lit dans les Contes d'Eutrapel, fol. 15 ro :

- « Mais il faut tousjours forger un sobriquet à la pauvre
- · Vérité, tesmoing la statue ignominieuse de maistre Pierre . de Cuguères, estant en l'église Nostre-Dame de Paris,
- vulgairement appelé maistre Pierre du Coignet, à la-
- quelle par gaudisserie on porte des chandelles.

(Voyez aussi Rabelais, liv. IV. Nouveau proloque.)

DAGOBERT. Comme disoit le roi Dagobert à ses chiens : il n'y a si bonne compaignie qui se sépare.

(PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. 116.)

Démocrite. Soys entre Démocritus et Héraclitus.

Diockuss. Il vaut mieulx suyvre Dyogènes en philosophant que Aristippus.

(Bovilli, Proc.) xvie siècle.

La vie de Diogènes vault mieux que l'or potable.

(Adages françois.) xvie siècle.

DENIS LE TYRAN. Aussi Dionysius enseigna l'A, B, C. (Gomès de Taier, Jardin de Récréation.) xui° siècle.

Donar est mort et Restaurat dort.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ce proverbe, qui semble composé de deux noms propres, n'est qu'une sentence unorale ou satirique. Donat est le mot latin il donne, et restaurat, il restaure, il soutient.

Duchêne. C'est la colère du père Duchêne.

• On caractérise par ce dicton de sinistre mémoire la fureur grossière d'un être méprisable, trop faible pour effectuer ses menaces. D'après le Grivoisiana, un coffretier de Paris, avant 1789, nommé Duchêne, était conun par ses colères inutiles et comiques dans lesquelles il se mettait à propos de rien. En 1793, le trop fameux Hébert donna le nom de Père Duchêne au journal qu'il-rédigeait, dans lequel il signalait tant de victimes à l'échafaud. Le crieur chargé d'annoncer chaque soir ce journal, afin d'attirer l'attention, disait quelquefois: Il est bougrement en colère aujourd'hui, le père Duchêne.

FAUVEAU. Telle estrille Fauveau qui puis le mort.

(Prov. communs.) xv° siècle.

Il existe sous ce nom un roman en vers français, composé dans la première moitié du xive siècle. M. Paulin Pâris, qui a donné, t. I, p. 304 de son ouvrage sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, une analyse de ce poëme, en explique ainsi le sujet : - Fauvel représente les vanités - du monde. C'est une variété du type du renard. Tous

- les personnages de la terre, au lieu de songer aux choses
- » du ciel, viennent tour à tour leur faire hommage; tous
- » s'empressent de torcher Fauvel, et cette dernière expres-
- sion est si fréquemment répétée qu'on a plusieurs fois désigné le roman sous le nom de Torche-Fauvel ou
- » Estrille-Fauvel. » (Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, etc., t. II, p. 306.)

Fichu (Jean). Vous faites le Jean Fichu l'aisné, et vous vous amusez à des coque-si-grues et des balivernes.

(Comédie des Proverbes, scène vii.)

FIERABRAS. Fierabras de qui la valeur fait fendre les pierres.

(Comédie des Proverbes, acte II, scène vi.)

Frelampier ou frère Lampier.

Autrefois, celui qui avait la charge d'entretenir et d'allumer les lampes dans les églises s'appelait frère Lampier; et comme cette charge était dévolue à des hommes de bas étage, quand on voulait parler d'un homme de peu on disait: C'est un frelampier ou un frère Lampier.

Frétrau. Il est embarrassé comme Frétau, qui avoit sa femme en couche et la lessive.

On disait encore :

Il a plus d'affaires que Frétau.

Par ironie, il a peu d'affaires, ou bien : il s'ingère quelque chose sans nécessité.

(Oudin, Curiosités franç., p. 5.)

Furon (Mathieu). C'est la noblesse à Mathieu Furon, va te coucher, tu souperas demain.

(CYRANO DE BERGERAC, le Pédant joué, p. 27.)

Gallien offrit à OEsculapius un gal Désirant estre à l'un égal.

- Galien n'a point de calendrier.
- Qui commence Claude Galien est un bon fat et un faict rien.

(Adages françois.) xvie siècle.

GALOCHE. Il est comme Galoche dedans et dehors.

Galoche était le nom que les écoliers pensionnaires des colléges donnaient aux externes, à cause des galoches ou sabots que portaient ces derniers pour se garantir de la boue.

(Prov. choisis, etc., p. 26.)

Gannelon. Traistre comme Gannelon.

И.

Gannelon est celui qui dans le fameux roman de Roncevaux trahit Charlemagne, et va offrir aux Sarrasins de leur

. Digitized by Google

livrer l'armée française. L'existence historique de ce personnage n'est pas très-prouvée. (Voyex à ce sujet la dissertation de M. Monin sur le Roman de Roncevaux, p. 81, et le Glossaire-Index de M. Francisque Michel, p. 189 de la Chanson de Roland on de Roncevaux, Paris, 1837, in-80).

GARRAUT (Thibaut). Ressembler à Thibalt Garault, faire son cas à part.

• Ce proverbe a esté pris de la manière dont vivoit • Thibault Garault, bourgeois d'Orléans, qui estoit fort • relevé, peu sociable, et ne se communiquoit avec per-

sonne. Depuis, quand on veut marquer un homme de

ce caractère, on dit : Il ressemble à Thibault Garrault, il fait son cas à part,

(NICOD.)

GAUTIER. C'est l'estat d'un Gautier D'estre en hiver fournier Et en esté tavernier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

GAUTIER-GARGUILLE. Ne se soucier ni de Gautier ni de Garquille.

Se moquer autant d'une personne que d'une autre.

Cette façon de parler était déjà en usage vers 1555, époque où Bonaventure Desperriers a composé ses Contes, puisqu'on lit dans le Prologue: « Riez seulement, et ne vous chaille si ce fut Gaultier on si ce fut Garguille. » De même dans le Moyen de parvenir: « Venez, mes amis, » mais ne m'amenez ni Gautier ni Garguille. » Au commencement du xune siècle, un joueur de farces nommé Hugues Guéru, dit Fléchelle, prit le surnom populaire de Gautier-Garguille. Il composa, sous ce nom, plusieurs Prologues qui sont imprimés à la fin d'un volume dont voici le titre: Regrets facétieux, plaisants, et Harangues du sieur Thomassin, dédié au sieur Gaultier-Garguille, in-12, 1632.

On disait encore :

Il n'y a ny Gautier ny Garguille. C'est-à-dire personne. Prendre Gautier pour Garguille.

C'est-à-dire se tromper.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 248.)

Mais s'il eut pris Gautier pour Garguille, j'en aurois belle verdasse.

(Comédie des Proverbes, scène vii.)

GAZZETTO. Je te ferai le gain de Casset (Gazeto), qui donnoit trois brebis noires pour une blanche.

(Bonne Responce à tous propos.) xviº siècle.

George. Sans deniers George ne chante.

(Gomès de Trier, Jardin des Récréations.) xvie siècle.

GILETTE. Cuisinier de la reine Gilette.

Mauvais cuisinier.

Gincuer. Je crois qu'il est parent du roulier d'Orléans nommé Ginguet.

(Comédie des Proverbes, acte II, scène III.)

GODARD. Servez Godard, sa femme est en couche.

C'est une façon de parler vulgaire pour refuser quelque
chose à un impertinent qui se veut faire servir en mais-

tre, ou bien à un impatient. (OUDIN, Curiosités françoises, p. 142 et 251. — Comédie

Gowin. C'est un maître Gonnin.

On :

Des tours de maître Gonnin.

des Proverbes, acte II, scène III.)

· Qui aura veu la cour de nos rois François Ier et

Henry II et autres rois ses enfants, advoura, eust-il veu

tout le monde, n'avoir jamais rien veu de si beau que

nos dames qui ont esté en leur cour, et de nos reines
leurs femmes, mères et sœurs. Mais plus belle chose

s encore eust-il veu, se vist quelqu'un, si le graud-père

de maistre Gonnin eust vécu qui par les inventions, illu-

sions et sorcelleries et enchantements, les eust peu

représenter devestues et nues, comme l'on dist qu'il fist

représenter devestues et nues, comme I on dist qu'il fist

une fois en quelque compagnie privée que le roy François

- " luy commanda, car il estoit un homme fort expert et
- » substil en son art; et son petit-fils que nous avons veu
- » n'y entendoit rien au prix de luy. »

(Brantôme, Dames galantes.)

- Gonjn. Je ne pense point que si maistre Gonin avoit sonné sa trompette aux quatre coins de Paris, qu'il assemblast plus de fol peuple.
- (P. 39 de la Remonstrance de Pierre de la Ramée faite au conseil privé en la chambre du Roy, au Louvre, le 18 de janvier 1568, touchant la profession royalle en mathématiques. Paris, 1568, in-8°).
 - Maistre Gonin est mort, le monde n'est plus grue.

(Comédie des Proverbes, acte II, scène II.)

GRAPIN. Se noyer dans la mare à Grapin.

Ce proverbe, qu'on emploie en parlant d'un discoureur, est un mot de Pierre-Emmanuel de Coulanges. Cet aimable chansonnier, parent et ami de madame de Sévigné, occupait une charge de conseiller au parlement, quoique son caractère léger et jovial le rendît peu propre aux graves fonctions de la magistrature. Un jour qu'il rapportait aux enquêtes du palais l'affaire d'une mare d'eau que se disputaient deux paysans dont l'un se nommait Grapin, il s'embrouilla dans le détail des faits, et interrompant brusquement sa narration, il dit aux juges: Pardon, messieurs, je sens que je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur.

(Quitard, Dictionnaire des Prov.)

GRIBOUILLE. Voir plus loin, page 48, au mot JEAN DEURIE.

GRILLON. Secours du docteur Grillon.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Grimaut le père au diable. — Là-dessus il m'a appelé Grimaut le père au diable.

(Comédie des Proverbes, acte II, scène III.)

GRISELIDIS. Patience de Griselidis

Met à bout bien des maris.

· (Prov. en rimes, etc.) xviie siècle.

Griselidis, femme du marquis de Saluces, après avoir supporté les plus indignes traitements avec une patience infinie, retrouva les bonnes grâces de son mari. Celui-ci voulait seulement mettre à l'épreuve le courage de sa femme, et Griselidis sortit victorieuse de ce combat. Cette charmante histoire, racontée par Boccace dans son Décaméron, journ. x, conte 10, a été mise en latin par Pétrarque. Il en existe plusieurs rédactions en français du xive et du xve siècle; l'une des plus curieuses est celle qui a pour titre: Mirouer des femmes vertueuses, ensemble la Patience Griselidis par laquelle est démonstrée l'obédience des femmes vertueuses, etc., petit in-4° goth., réimprimée chez Silvestre.

GUELPHE. Ni Guelpho ni Ghibelino.

— Tantost est Gelfe tantost est Gibellin.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Guérin. C'est la fille à Jean Guérin.

Se dit d'une chose mal faite et de mauvaise grâce.
(OUDIN, Curiosités françoises, p. 279.)

Guillaume. Il ressemble le perroquet de maître Guillaume, il n'en pense pas moins.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 411.)

- En Guillemin à Guillaume.

(Adages françois.) xvie siècle.

GUILLOT. Il ne fut jamais si bon temps que quand le feu roy Guillot vivoit : on mettoit les pots sur la table, on ne servoit point au bufet.

(Comédie des Prov., acte II, sc. III.)

Guillot le songeur.

Être rêveur. Peut-être faut-il dire Guillan au lieu de Guillot, observe avec raison Mosans de Brieux; alors ce proverbe serait emprunté à l'une des aventures du roman d'Amadis, livre 1, dans laquelle un chevalier errant nommé Guillaume le Pensif, surpris par un de ses adversaires au milieu de sa réverie, est désarçonné. (Voyez les Origines de quelques anciennes coutumes, etc., p. 95.)

« Adoncques, dist Panurge, j'en suis bien chez Guillot le songeur. »

(RABBLAIS, liv. III, chap. 13.) xvie siècle.

Guillot. Qui croit de guiller Guillot, Guillot le guille.
(Le Roux, Dictionn. comique, etc.)

Voir sur les noms de Guillot et de Guillaume employés proverbialement, F. MICHEL, Dictionn. d'Argot.)

Dans les Plaisants Devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, pour l'an 1581, à propos d'une allégorie sur les malheurs de la France, on lit ces vers :

Quant à son mal et sa langueur, J'en suis chez Guillot le songeur Aussi bien que les plus savants.

(Recueil des Plaisants Devis récités par les Suppôts du Seigneur de la Coquille. Lyon, 1857. In-12.)

GUINGUET. Il est parent d'un roulier d'Orléans nommé Guinguet.

Se dit en parlant d'un petit vin.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 393.)

Haro ou Raoul. Faire haro sur luy et sur sa beste.

- · C'est à dire arrester prisonnier et saisir la mon-
- ture. Aro est un cry dont les sergens et huissiers de
- · Normandie se servent pour arrester quelqu'un par ordre
- de justice, depuis le règne de Raoul, ancien duc de
 Normandie, lequel estoit si grand justicier, que ses su-
- jets se raportoient à luy seul de tous leurs différends et
- sppelloient leur partie devant son tribunal en leur di-
- » sant : à Raoul, c'est-à-dire je t'appelle par-devant Raoul.
- Ce mot à Raoul s'est depuis corrompu et l'on a dit arc. (FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des prov. franç., p. 195.)

Voyez encore à ce sujet les Origines de quelques coutumes anciennes, etc. (par Mosans de Brieux), p. 42; et les Contes d'Eutrapet, fol. 2 ro. Hélène. Le fard ne peut d'Hécube faire Hélène.

— Que me sert-il qu'Hécube soit moindre qu'Hélène?

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

HENNEQUINS. La maignie (famille, maison) des Hennequins,

Plus y en a moins en vaut.

Des Hennequins
 Plus de fous que de coquins.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Hennequins, Hellequins. C'est le nom qu'on donne an diable, surtout à cette famille de démons que l'on croysit voir la nuit courir au milieu des nuages. On appelle aussi Hellequins ces fantômes qui chassent pendant la nuit et produisent un tapage infernal. Voyez à ce sujet l'ouvrage de M. P. Paris, les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, etc., t. 1, p. 323. Voyez aussi mon introduction au Livre des Légendes, p. 148 et suiv.

Hérode. Vieux comme Hérode.

HIPPOCRATE. Hippocrate dit oui et Galien dit non.

On applique ce proverbe aux différents systèmes adoptés par les médecins pour guérir la même maladie.

- L'usage expose mieux l'Hippocrate que ne font nulle gloses et textes.
- Quand Hyppocrate escrit, il n'escrit pas de musique.

(Adages françois.) xvie siècle.

Homère. Aucunes fois le bon Homère sommeille. (Gonès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Horace. Quand Horace a loué les champs Le soldat n'escorchoit les gens.

Huguenot. Le teston d'un Papau et d'un Huguenot ne se batent jamais en l'escarcelle d'un médecin. Huguenot. Quand l'Huguenot est usurier, C'est signe qu'il n'a plus de mortier. (Adages françois.) xvic siècle.

Jacquemart. Vêtu de fer comme un Jacquemart.

On donne à ce proverbe deux explications: il viendrait, suivant les uns, de Jacques Marc de Bourbon, troisième fils de Jacques de Bourbon, connétable de France sous le roi Jean. C'était un seigneur fort brave qui se comporta vaillamment dans toutes sortes de rencontres, mais qui avait toujours soin d'être armé jusqu'aux dents, de là le proverbe. Suivant les autres, on appela Jacquemart ces statues placées sur différentes horloges anciennes par corruption de Jacques Aimard, habile ouvrier, qui se distingua dans la fabrication de ces horloges. Ces statues, pour plus de solidité, étaient généralement recouvertes de fer. On peut lire à ce sujet une dissertation fort curieuse de M. Gabriel Peignot; elle est intitulée: L'illustre Jacquemart de Dijon, etc., par Berigal. Dijon, 1832, in-8°.

JACQUES. Faire Jacques Desloges, s'enfuir.

- Tu dis vrai, Jacquet.

Raillerie pour se moquer de ce qu'un autre dit.

Suy moy, Jacquet, je te feray du bien.
 C'est une façon de parler vulgaire pour dire que l'on vous suive.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 177.)

— Il s'est levé dès le patron Jacquet. Il s'est levé de très-bonne heure.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 437.)

JACQUES BONHOMME. C'est de Jacques Bonhomme. Cela est du peuple, cela appartient au peuple.

C'est le nom qu'on donnait au peuple en France; ainsi Jean de Venettes, le second continuateur de Nangis, dit en parlant des triomphes remportés sur les Anglais en 1359: « J'en veux rapporter un ici, tel que je l'ai appris par des témoins dignes de foi; et je le fais d'autant plus » volontiers que l'affaire s'est passée près de l'endroit où

Digitized by Google

pe suis né, et qu'elle a été rondement expédiée par Jacques Bonhomme; et fuit negotium per rusticos, seu

. Jacques Bonhomme, strenue expeditum. .

(GÉRAUD, Mémoire sur Guillaume de Nangis et ses continuateurs, t. III, p. 40 de la Bibliothèque de l'École des Chartes.)

Jannac. C'est un coup de Jarnac.

Un duel célèbre, qui eut lieu, le 10 juillet 1547, à la cour de France, entre Gui de Chabot Jarnac et François de Vivonne, seigneur de La Châteigneraye, a donné lieu à ce proverbe. Jarnac d'un revers de son épée fendit le jarret à son adversaire. (Voyez les Mémoires de Vieilleville.) Ce coup fut trouvé très-habile, sinon très-chevaleresque. Depuis on a dit: C'est un coup de Jarnac, en parlant d'une ruse, d'une manœuvre habile ou imprévue.

Voyez, au sujet de l'affaire de Jarnac et de La Châteigneraye, les Mémoires de Castelnau, édit. in-fol. de Le Laboureur, t. II, liv. vII, p. 553. Voyez surtout Brantôme, dans son Discours sur les duels; comme neveu de la Châteigneraye, il sut beaucoup de circonstances parti-

culières.

Jean. Aux despens de Jean Vilain.

(Bonne Responce à tous propos.) xvie siècle.

Jean (messire). Aussi fait bien vostre clerc, messire Jean.

(Adages françois.) xvie siècle.

Cela est comme le Bréviaire de messire Jean. Cela s'en va sans dire.

Ou bien encore dans le même sens :

Cela va comme les Heures de notre curé.

(Ducatiana, p. 450.)

On dit aussi :

Il ressemble à messire Jean qui ne sçauroit lire que dans son Bréviaire.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 343.)

Il fait comme Jean des Vignes.
 Ce proverbe, qui se dit quand on voit quelqu'un s'en-

gager dans un mauvais pas, fait allusion à la bataille de Poitiers livrée en 1336, et dans laquelle le roi Jean fut battu et pris par les Auglais. L'armée française fut défaite au milieu des vignes et des fossés où elle se trouvait enfarmée.

JEAN. Faire avec elle le mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé.

Car c'est ainsi qu'il faut parler, parce que ceux et
 celles qui travaillent à la vendange, réjouys et regaillar-

dis par les agréables fumées du moust, font ordinaire-

• ment des alliances famillières qui ne durent qu'autant

 que la vendange dure, et se rompent lorsque la vendange finit.

(Illustres Prov., part. III, p. 121.)

JEAN FICHU. Vous faites le Jean Fichu l'aîné, et vous vous amusez à des coque-si-grues et des balivernes.

(Comédie des Prov., acte I, scène vII.)

— Jean de Lagny qui n'a point de haste.

Ou:

Tu es de Lagny, tu n'as pas haste.

On fait remonter l'origine de ce proverbe à Jean Sans-peur, duc de Bourgogne, qui dans son expédition de l'année 1417 contre les Părisiens, serait resté deux mois à Lagny sans avancer ni reculer, et aurait donné lieu à ce proverbe. Le Duchat, t. I, p. 245 de son édition de la Satyre de Ménippée, explique ainsi ce dicton, que les auteurs de la Satyre ont plusieurs fois appliqué au duc de Parme. Voyez pages 245, 248, 274, etc.

Vous estes de Lagny, vous n'avez pas haste. (Comédie des Prov., acte I, scène vi.)

JEAN DE NIVELLE. Il fait comme ce chien de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle.

Ce proverbe, qui s'aplique à ceux que l'on apelle et qui
 s'enfuyent au lieu de répondre, vient de la conduite de

. Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, qui ayant

odonné un soufflet à son père, fut cité à la cour de Parlement, sur les plaintes que ce père maltraité fist au roy.

Le seigneur de Nivelle, au lieu de comparoistre, après
avoir esté sommé à son de trompe et appellé à trois fois
par les carefours de Paris, s'enfuist en Flandres où
estoient les biens de sa femme. La diligence extraordinaire qu'il fist pour se retirer, et l'horreur de ceste action
qui le rendirent méprisable à tout le monde, firent que
le peuple l'apella chien de Jean de Nivelle, parce que
de tous les animaux le chien est le plus diligent et le
plus impudent; et depuis ce temps là on s'est servi de
ce proverbe en différentes occasions, et l'on a cru que
le chien de Nivelle estoit le chien de quelqu'un, au lieu
que c'est une injure contre Jean de Nivelle. (Fleury
DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franc., p. 29.)

Quelle que soit la réalité de cette origine, il est certain que dès le xvi° siècle on ne la connaissait plus. Ainsi je

trouve dans les Adages françois :

Le chien de maistre Jean de Nivelle S'enfuit toujours quand on l'appelle.

Dans le Jardin de Récréation de Gomès de Trier :

Il ressemble le chien de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.

Au commencement du seizième siècle, Jean de Nivelle était l'objet d'une chanson populaire. La farce des deux savetiers, représentée à cette époque par les suppôts de la Basoche, commence ainsi :

Hay avant Jehan de Nivelle.
Jehan de Nivelle a deux housseaux,
Le roy n'en a pas de si beaux;
Mais il n'y a point de semelle
Hay avant Jehan de Nivelle.
(Hist. du Thédire français, t. II, p. 145.)

JEAN DE WERT. C'est bon du temps de Jean de Wert.

Ou bien:

Je m'en soucie comme de Jean de Wert. Ce proverbe, que l'on emploie pour dire : Cela est gassé. je m'en soucie peu, rappelle le nom d'un guerrier célèbre au xviio siècle, et qui se signala dans l'armée impériale, pendant les guerres contre la France. Longtemps redouté, Jean de Wert vit son nom servir d'épouvante aux petits enfants. Mais le 2 mars 1638, il fut fait prisonnier à la bataille de Rhinfeld et enfermé au château de Vincennes. Des transports de joie accueillirent cette nouvelle, et à la terreur que le nom de Jean de Wert avait inspirée succéda ce dicton qui rappelait un malheur oublié.

JEAN DEURIE. C'est Jean Deurie

Qui se met dans l'eau pour la pluye.
(Adages françois.) xvie siècle.

On dit aujourd'hui:

Il fait comme Gribouille qui se met dans l'eau de peur de la pluie.

Jean-Guillaums. C'est un chevalier de l'ordre de Jean-Guillaume.

C'est un pendu.

(Oudin, Curiosites françoises, p. 95.)

Jean (Gros-). Il est quelquefois rebiffé comme la poule à Gros-Jean.

(Comédie des Prov., acte 1, scène viii.)

On dit encore d'un homme qui, après avoir été favorisé de la fortune, est retombé dans sa condition première :

Il est redevenu Gros-Jean comme devant.

Et de celui qui veut enseigner à plus savant que lui :

C'est Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé.

JOBERT. N'en desplaise à Johert, il faut trouver la chose bien faite ou bien dite.

Jocrisse. Jocrisse qui meine les poules pisser.

(Qudin, Curiosités françoises, p. 284.)

Justumen. Qui sçait Justinien a cave et grenier tout pleins.

Justinien. Par ses elenches (commentaires) Justinien Mange les labeurs de Galien.

(Adages françois.) xviº siècle.

L'étude approfondie du droit ruine la santé.

LA CHATRE. Ah! le bon billet qu'a La Châtre.

Le marquis de La Châtre aimait éperdument Ninon de Lenclos; il fut obligé de la quitter. Il exigea en partant un billet par lequel Ninon s'engageait à lui rester fidèle. Peu de jours après Ninon avait un autre amant, son billet lui revint à l'esprit, et elle s'écria : « Ah! le bon billet - qu'a La Châtre. - Ce mot est devenu proverbe, et signifie une assurance mal fondée et sur laquelle il ne faut pas compter.

LAINÉ. Stupide comme Lainé.

La bêtise de Lainé, célèbre partisan qui vivait sous Louis XIII, a donné lieu à ce proverbe.

 Anguille de Melun. Il fait comme L'Anguille de Melun, il crie avant qu'on l'escorche.

Il y avoit à Melun-sur-Seine près Paris un jeune
homme nommé L'Anguille, lequel, en une comédie qui
se jouoit publiquement, représentoit le personnage de
saint Barthélemy. Comme celuy qui faisoit l'exécuteur le
voulut approcher, le couteau à la main, feignant de
l'escorcher, il se prit à crier avant qu'il le touchast, ce
qui donna sujet de rire à toute l'assemblée et commen-

cement à ce proverbe, qui depuis s'est appliqué à ceux qui craignent le mal avant qu'il arrive. (FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 140.)

Cette origine est la plus répandue, mais rien ne prouve qu'elle soit vraie. Dans les Adages françois, qui datent de la fin du xvie siècle, on lit:

Il'est des anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'escorche.

Et dans Rabelais, liv. 1er, chap. 47:

" Bren, hren, dit Picrochole, vous sembles les naguilles de Melun, sous criez davant qu'on vous secorche. " Liv. v, chap. 22 :

« Aultres escorchoyent les anguilles par la queue, » et ne crioient les dictes anguilles avant que d'estre » escorchées, comme font celles de Melun.»

Dans le Coq-à-l'Asne et Chanson sur ce qui s'est passé en France puis la mort de Henry de Valois, on lit:

> On oit crier Les anguilles de Melun, Suivant le dire commun, Sans qu'on parle d'escorchier.

M. Fournier, qui cite ces vers, pense que le proverbe tire son origine des cris habituels aux marchands. (V. t. VII, p. 54, Des Variétés hist. et littéraires de la Bibliothèque elzévirienne.)

Lecoq (Jean). A l'usage de Jean Lecoq, sans rien requérir.

- En plusieurs Heures, Missels, Bréviaires et autres.
 livres d'église de vieille impression, on voit au titre ces
- mots : sine requirere, signifiant que rien ny manque,
- · ce qu'on auroit dit en françois : sans rien requérir,
- · comme ès Heures imprimées à Troyes par Jean Lecocq,
- » d'où vient ce proverbe....»

(Anthologie des Prov. franç., Ms.) xve siècle.

LE DIABLE. Moucher la chandelle comme Le Diable moucha sa mère.

- "Un scélérat nommé Le Diable, à cause de toutes les
- mauvaises actions qu'il avoit faites, ayant esté condamné
- à la mort, pria avant l'exécution qu'il pût voir sa mère.
- » On la fit venir, il l'embrassa, mais en mesme temps il
- » luy prit le nez avec ses dents, et l'emporta en luy faisant
- des reproches de sa mauvaise nourriture. Depuis, lorsqu'on a atteint une chandelle pour avoir rasé le lyminon
- trop bas en la voulant moucher, on dit moucher la
- · chandelle comme le diable moucha sa mère. ·

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 198.)

LE MORE. Il est pris comme le More.

Louis Sforce, duc de: Milan, surnommé le More, parce qu'il avoit le teint basané, fut un prince fin, dis-

- simulé et de mauvaise foy. Après avoir trompé ceux
- · qui avoient eu affaire à luy, il fut enfin trompé à son
- . tour, car les Suisses qu'il avoit à sa solde, et avec les-· quels il sortoit, le trahirent de nouveau, le livrèrent
- » au roy Louis XII, qui le fit enfermer dans le château
- . de Loches, où il finit sa vie. C'est de là qu'est venu ce
- » proverbe qu'on applique aux gens fins, et qui sont pris
- » lorsqu'ils y pensent le moins. »

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 213.)

Lucas. Au cas que Lucas n'ait qu'un œil sa femme épousera un borgne.

C'est une raillerie vulgaire dont on se sert lorsque quelqu'un entame un discours par ces mots : Au cas que. (Oudin, Curiosités françoises, p. 312.)

Margor. Tout va comme Margot, et Margot comme tout.

(Contes d'Eutrapel, fol. 178 ro.)

Marguerite. A la franche Marguerite.

Franchement.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 235.)

Marion. J'en feray ce que Marion fit de dancer. (Adages françois.) xvi siècle.

Ce proverbe fait allusion à une ancienne pièce de théâtre, en vers français, intitulée : Le Jeu de Robin et Marion, et composée à la fin du xine siècle par Adam de La Halle. Depuis une foule de chansons et de pastourelles ont été faites sur le même sujet. (Voyez le Théâtre Français au moyen age, par MM. Fr. Michel et Monnerqué, p. 26, 28 et 102.)

On disait encore :

- Ils s'aiment comme Robin et Marion.
- Être ensemble comme Robin et Marion.
- Je suis Marion, je garde la maison.

Maror. Il a fait comme le valet de Marot.

Ce proverbe, qui veut dire : Il a volé, a pour origine

une aventure arrivée au poëte Clément Marot. Son valet, s'étant levé un jour fort matin, lui déroba son argent, ses habits, et prit la fuite sur le meilleur des deux chevaux de son maître. On connaît l'épttre dans laquelle Marot fait au roi François Ier le récit de son infortune:

J'avois un jour un valet de Gascogne, Gourmand, ivrogne et asseuré menteur, Pipeur, larron, jureur, blasphémateur, Sentant la bart de cent pas à la ronde, Au demeurant le meilleur fils du monde, etc. (Épitres, t. I, p. 158.)

MARTHE. Quant Marthe file et Ambroise haple, Leur cas est triste et pitoiable?

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Martin. Ce que ne veut Martin veut son âne.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

- Il n'y a point de Martin qu'il n'y ait de l'âne.
- Prendre Martin pour Renard.

Se méprendre, se tromper.

— Il ressemble le prestre Martin, il chante et repond tout ensemble.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 334.)

— La mère qui a nourri Martin a nourri un bel asne.

un cordelier ayant esté convié par un seigneur de basse Bretagne de venir disner chez luy, plusieurs personnes le raillèrent sur son embonpoint; une entre autres le voulant entreprendre, luy dit d'un ton sérieux: Pouvezvous bien, mon père, aller à pied si chargé de graisse?

— Non, repartit-il aussitost, je suis contraint de me servir d'un asne, encore ne vaut-il gueres. Un autre de la compagnie voulant pousser le moine, luy dist: Je crois que vostre couvent ne manque pas d'en entretenir de bons. — Pardonez-moy, repondit le moine, nos asnes sont si maigres, qu'à peine peuvent ils se soutenir; ce n'est pas comme vostre mère qui en nourrit de gros et gras. Aussi a-t-elle mieux moyen que nous de les bien entretenir. La repartie fut trouvée d'autant meilleure,

SÉRIE Nº IX.

- que celuy qui parloit à ce père s'appeloit Martin. C'est
- · d'où est venu cet ancien proverbe : La mère qui a nourri
- . Martin a nourri un bel asne. »

MARTIN. Pour un point Martin perdit son asne.

- Nicod rapporte qu'autrefois on disoit avec bien plus » de raison : Pour un poil Martin perdit son asne, comme
- · il paroist par ceste histoire. Un nommé Martin avant
- » perdu son asne à la foire ou autrement, en réclamoit un
- autre qui avoit aussi esté perdu : le juge du village à
- qui Martin s'estoit addressé, fut d'avis qu'on lui rendist l'asne qui avoit esté trouvé; mais celuy qui l'avoit en sa
- possession et qui le vouloit garder, s'avisa de demander
- à Martin de quel poil estoit son asne? Martin ayant repondu
- qu'il estoit gris, fut debouté sur-le-champ de sa demande,
- » parce que l'asne estoit noir. Ainsi, pour n'avoir sceu dire
- » de quel poil estoit son asne, il donna lieu à ce proverbe. "L'auteur de l'Etymologie des Proverbes nous donne
- » l'origine de celui-ci d'une manière toute différente. Un
- » abbé, dit-il, nommé Martin, au rapport de Cardan,
- avoit ordonné qu'on escrivist en gros caractères sur le » portail de son abbaye d'Azello ce vers latin :

Porta patens esto, nulli claudaris honesto.

L'ouvrier qui l'escrivist, soit par mesgarde ou par · ignorance, au lieu de placer le point après esto, le mit · après nulli, de sorte qu'on lisait :

Porta patens esto nulli, claudaris honesto.

- Ce qui faisoit un sens contraire à l'intention de l'abbé,
- et signifioit : Porte ne soit ouverte à personne et soit
- · fermée à tout honneste homme; au lieu qu'avec le point
- placé après esto, il signifie : Porte, sois ouverte à tout le monde, et ne sois fermée pour aucun honneste homme.
- Un pape passant par ceste abbaye, fust choqué du vers
- latin mal ponctué; il osta l'abbaye à l'abbé Martin,
- · croyant que c'estoit sa faute, et la donna à un autre. Le
- nouveau pourveu fist transporter le point qui estoit après
- » nulli, et le fist mettre après esto, où il devoit estre en
- ceste sorte :

Porta patens esto , nulli claudaris honesto.

 En memoire de quoy quelqu'un ajousta depuis ce second vers au précédent :

Pro solo puncto caruit Martinus azello.

- C'est-à-dire : Pour un seul point Martin perdit son asne.
- Il faut remarquer, pour bien entendre la source de ce
 proverbe, que le mot azello, qui est le nom de l'abbaye
 de Martin, signifie un asne. Ainsy quant on dit : pour
 un point Martin perdit son asne, c'est-à-dire qu'il perdit
 son abbaye d'Azello. Depuis on a appliqué ce proverbe
- à ceux qui, pour parvenir à quelque chose de peu d'importance, abandonnent ce qu'ils ont de plus solide.
- C'est en ce sens, qu'un autheur parlant des dangers auxquels la noblesse s'expose pour le point d'honneur et le
- duel, a dit:

a Si pour un petit point Martin perdit son asne, » Pour un plus petit point le noble perd son ame. » (Manuscrits Gaignikaes, Prov. franç., t. I.)

Voici les différentes rédactions que l'on trouve de ce proverbe'; j'ai suivi l'ordre chronologique:

Pour un point perdit Gibert son asne.
(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Pour un seul point Gaubert perdit son église. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Pour un point perdit Martin son asne. (Prov. communs goth.) fin du xv° siècle.

Pour un point Baudet perdit son asne. (Adages françois.) xvie siècle.

Martin. Martin baston.

- On apele ainsy le baston avec lequel on frape, par
- une metaphore tirée du nom de martinet. On nomme martinet le gros marteau qui frappe sur l'enclume des
- forges de la paroisse de Saint-Martin de Vienne, où
- I'on forge l'acier dont on fait les lames que l'on appelle
- » lames de Vienne. Quand on menace quelqu'un de Martin
- baston, c'est comme si l'on disoit : d'un baston qui frap-

- peroit aussi rudement que le marteau des forges de Saint-Martin,
- D'autres disent que ce proverbe vient d'un nommé
 Martin, grand brutal, et qui frappoit à tort et à travers
- De là est venu ce proverbe, comme qui diroit : Martin
- fera jouer le baston.

(FLBURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. françois, p. 248.)

Martin de Cambray. Ceint sur le cul comme Martin de Cambray.

« Si en semblera Martin de Cambray il en sera » ceint sur le cul. »

(Les XV Joies de Mariage, Joie xie.) xve siècle.

- « Couillatris courtoysement remercye Mercure,
- » revère le grand Jupiter, sa coignée anticque atta-
- » che à sa ceincture de cuir, et s'en ceinct sur le
- » cul comme Martin de Cambray. »

(RABELAIS, Nouv. Prol. du liv. IV.)

- Martin et Martine sont les noms qu'on a donnez à
- deux figures, qui, chacune, avec un marteau dont elles
 frappent les heures, servent de Jacquemars à l'horloge
- de Cambray. Et comme la figure de Martin représente
- un païsan en jacquette et armé qui porte sur ses reins
- une ceinture, de là vient que d'un homme serré de sa
- ceinture sur ses habits, on dit proverbialement qu'il est

ceint, etc. -

(LE DUCHAT, Notes sur Rabelais, p. 59 du t. IV.)

Massé (le prêtre). Un prêtre ignorant.

Toi donc qui es prestre Massé, Je veux dire maistre passé.

(Plaisants Devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, p. 169.) xviº siècle.

MATHIEU. C'est un fesse Mathieu.

C'est un usurier.

(Oudin - Curiosités françoises , p. 219.)

Maupirreux. Vrayment il n'a pas eu affaire à Maupiteux : je lui ai bien rivé son clou.

(Comédie des Prov., acte II, scène III.)

MECENES. C'est un Mecenes ou un Mecenas.

Se dit en parlant d'un homme puissant qui accorde sa protection aux hommes de lettres par allusion à Mecenas, favori de l'empereur Auguste, qui fut le bienfaiteur d'Horace et de Virgile.

MKLUSINE. Pousser des cris de Mélusine.

Ou bien:

Pousser des cris de Merlusine.

Ce proverbe fait allusion à l'histoire de la fée Mélusine, l'une des traditions populaires les plus célèbres du Dauphiné. Cette princesse, condamnée à devenir moitié femme moitié serpent le samedi de chaque semaine, épousa Raimondin, fils du comte de Forez, et fit bâtir le fameux château de Lusignan. Elle eut plusieurs enfants dont la chronique fabuleuse de Mélasine raconte les exploits. Raymondin, contre la promesse qu'il avait faite, ayant voulu connaître le secret de sa femme, perça une ouverture avec son épée au mur de la chambre où se cachait Mélusine, et il la vit en forme de serpent. Mais aussitôt elle s'envola par une fenêtre et disparut. Une ancienne tradition, conservée dans la famille de Lusignan, ajoute que toutes les fois qu'un malheur doit affliger cette famille, ou la mort frapper un de ses membres, Mélusine apparaît au-dessus de la grande tour, et pousse des cris aigus. On peut lire au sujet de Mélusine une dissertation fort curieuse de Bullet (page 1 de ses Dissertations sur la Mythologie française, 1 vol. in-12). Il existe plusieurs rédactions du roman de Mélusine : une des plus anciennes est en vers et a pour auteur un nommé Couldrette. Une autre fut composée en prose, en 1387, d'après les anciennes traditions conservées dans la famille des Parthenay; Jean d'Arras est l'auteur de cette rédaction. Dès les dernières années du xve siècle, l'ouvrage de Jean d'Arras sut imprimé. (Voyez Brunet, Manuel du Libraire, t. II, p. 265.) Cet ouvrage a fait partie de toutes les collections de romans. On connaît encore l'Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan, et de ses fils, avec l'Histoire de Geoffroi à la Grand'Dent (par Nodot), deux parties en 2 vol. in-18, 1700.

MICHAUT. La mesgnie de maistre Michaut, tant plus en y a et moins dure.

(Recueil de GRUTHER.)

Minas. Il est plus chiche que Midas qui se chauffoit à la fumée des est... pour peur d'acheter du bois.

(Bonne Responce à tous propos.) xuie siècle.

Mouche. Il faudroit estre plus fin que maître Mouche. Il faudrait être bien habile ou rusé.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 319.)

Néron. C'est un Néron.

Se dit en parlant d'un homme féroce et perfide, par allusion à l'empereur romain de ce nom.

NESMOND. Filez, filasse, M. de Nesmond l'a dit.

M. de Nesmond, évêque de Bayeux, mort en 1715, fonda plusieurs établissements de charité destinés à procurer du travail aux pauvres.

(PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. 125.)

NEVERS. Patatra M. de Nevers.

- · Ce proverbe, que l'on aplique à ceux qui tombent,
- · vient de ce qui arriva à Louis de Gonzague, duc de
- Nevers, pendant la ligue, du temps d'Henri III. Ce duc
- courant la poste de Paris à Nevers, et traversant Pouilly,
 qui est une petite ville sur la rivière de Loire et sur le
- grand chemin, le cheval sur lequel il étoit s'abattit en
- courant sur le pavé de la ville, et fit tomber en même
- temps ce prince; quelqu'un (la tradition dit une vieille)
- · le voyant trébucher ne se put tenir de rire, et cria tout

haut: Patatra M. de Nevers.
 (Fleury de Bellingen, Étym. des Prov. franç., p. 216.)

NICOLLE. Qui bien dort, pisse et crolle

N'a mestier de maistre Nicolle.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle. Mattre Nicolle est ici pour le médecin.

Niquedouille, qui ne sçauroit rire sans montrer les dents.

(CYRANO DE BERGERAC, le Pédant joué, p. 31.)

Ognon. Mettre en rang d'ognon.

Amelot de La Houssaye, dans ses Mémoires, attribue l'origine de cette façon de parler à l'office du baron d'Ognon, Artus de La Fontaine-Solaro, grand mattre des cérémonies, aux états de Blois, en 1576, qui s'appliquait à faire mettre chacun à son rang. Ne vient-il pas tout simplement de la manière dont les gens de la campagne assemblent les ognons avec des liens de paille, en plaçant les plus gros les premiers, et ensuite les autres?

ORLANDO (Roland). Contre deux ne le pourroit Orlande.

- Il faut opposer Orlando à Renaud.
- Tel ressemble Orlando qui est puis après une brebis.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xviº siècle.

PACOLET. C'est le cheval de Pacolet.

- · C'étoit un cheval de bois enchanté qui portoit un
- homme en un moment en mille lieues de là où il estoit.
- · Vulgairement on dit : Il faudrait avoir le cheval de
- » Pacolet pour aller si viste en ce lieu là. »

(Oudin, Curiosités françoises, p. 93.)

C'est dans le roman de chevalerie du cycle des douze pairs qui a pour titre: Valentin et Orson, que l'on trouve le cheval de Pacolet. Rabelais, liv. 11, à la fin du chap. 24, dit: Et feust ce Pégase de Perseus ou Pacolet, que devant eulx je n'eschappe gaillard.

PANIER. Adieu paniers, vendanges sont faites.

- · Le grand prieur de Loraine (François de Guise) en-
- voya en course, vers le Levant, deux de ses galères sous
- la charge du capitaine Beaulieu, l'un de ses lieutenans;
- » il y alla, estant brave et vaillant. Quant il fut vers
- l'archipel, il rencontra un grand vaisseau vénitien bien
 armé et bien riche; il commença à le canoner. Mais il
- luy rendit si vigourensement le change que de la pre-
- mière volée il luy emporta deux de ses bancs avec leurs
- miere voice il luy emporta deux de ses bancs avec leurs
 forçats et son lieutenant, qui s'appeloit le capitaine Pa-
- · nier, bon compagnon, qui pourtant eut le loisir de dire

- · ce seul mot: Adieu paniers, vendanges sont faites, et puis
- mourut, et Beaulieu se retira. Depuis cela passa en pro-

verbe. •

(BRANTÔME, Dames galantes.)

Pasquin. Ce que dit Pasquin des cardinaux.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Dans l'Apologie pour Hérodote, chap. 29, t. II, p. 316, on lit: « Mais je revien à Pasquin qui a si bien frotté et « estrillé les papes: sous le nom duquel il faut entendre » (ce que je di pour le commun peuple). Plusieurs personnages de bon et gentil esprit qui ayans composé quelques vers en langage latin ou italien contre quelcun « desdicts papes, faisoyent attacher le papier auquel ces » vers estoyent escrits à une statue dicte Pasquin. » — Ménage, au mot Pasquin, cite un passage de Castelvetro, qui explique autrement l'origine de ce proverbe. Pasquin autraité été un barbier de Rome fort à la mode, qui c'amparaté été un barbier de Rome fort à la mode, qui c'amparaté été un barbier de Rome fort à la mode, qui c'amparate de Rome fort à la mode de la comparate de la comparate de Rome fort à la mode, qui c'amparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome fort à la mode de la comparate de Rome for

aurait été un barbier de Rome fort à la mode, qui s'amusait à divertir ses pratiques par des traits satiriques contre le pape et les cardinaux. (Voyez Origines de la langus françoise.)

PATELIN, PATELINER, PATELINAGE.

La farce de Pathelin fut composée au commencement du xve siècle; comme l'a fort bien remarqué Fleury de Bellingen, c'est une tromperie depuis le commencement jusqu'à la fin. Pathelin trompe un marchand de Paris pour avoir son drap, et un berger trompe Pathelin, qui luy avoit aidé à tromper son maistre. De toutes ces tromperies, conduites avec adresse, sont venus les mots de patelin, pateliner et patelinage. (Étymol. des Prov. franç., p. 336.)

PÉNÉLOPE. D'autant que Pénélope vesquit seule chaste, elle n'estoit moindre qu'Ulysses.

(Gonès de Trier, Jardin de Récréation.) xviº siècle.

On dit encore :

C'est la toile de Pénélope, en parlant d'un ouvrage que l'en fait et que l'on défait sans cesse. — C'est une allusion à la ruse employée par Pénélope, qui défaisait la nuit ce qu'elle avait achevé pendant le jour. Elle trompait ainsi

l'impatience des nombreux prétendants à sa main, leur ayant promis de faire un choix parmi eux quand l'ouvrage qu'elle avait commencé serait terminé.

Perrot ou Pierot. Gai comme Perrot.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 248.)

PÉTAUD. C'est la cour du roi Pétaud, où tout le monde est maître.

Chacun y contredit, chacun y parle haut, Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

(Molière, Tartufe, acte Ier, sc. 17e.)

On sait que pendant le moyen âge, et même jusqu'au xviº siècle, les différentes communautés, en France, avaient un chef appelé Roi. Les mendiants comme les autres étaient gouvernés par un chef que l'on avait surnommé le roi Peto (je demande); comme il arrivait souvent que, parmi les gueux, chacun voulait gouverner, de là est venu le proverbe.

PIERRE. J'allois mon chemin, sans songer ni à Pierre ni à Gautier.

(Coméd. des Proverbes, acte II, scène II.)

Pihourt. Résolu comme Pihourt en ses hétéroclytes.

(Adages françois.) xviº siècle.

Pihourt était un maçon de la ville de Rennes, qui parlait à tort et à travers sur des sujets qu'il ne connaissait pas.

PLATON. Pour porter grand' barbe au menton L'on n'est Aristote ou Platon.

Plaisants devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, p. 150.)

Poinssat. Hai avant Poinssat!

- « Expression proverbiale dont on use à Metz pour se
- n moquer d'un malotru monté sur une haridelle. Jean n Poinssat est le nom d'un ecuier d'écurie du duc de Bour-
- gogne Charles le Hardi. Il venoit souvent à Mets par
- ordre de son maître, et les gens de la ville, le voyant
- o toujours monté sur le même cheval, lui crioient dans
- bear palois: Hay evant Poinssat.

(Ducatiana, p. 530.)

RABRLAIS. Le quart d'heure de Rabelais.

Le moment de payer.

On assure que Rabelais, à son retour d'Italie, se trouvant sans argent, imagina de faire des petits paquets remplis de cendre sur lesquels il écrivit Poison pour le roi, poison pour la reine. On s'empara de lui et il fut aussitôt amené à Paris, où il fit réclamer par ses amis. (Voyez à ce sujet la Notice sur la Vie et les ouvrages de Rabelais, p. 28 de l'édition en 1 vol., publiée dans la Bibliothèque Charpentier.)

Raminagrobis. Faire du Grobis, du Raminagrobis.

C'est-à-dire faire du pesant, du seigneur, du grave; et peut-estre l'a-t-on forgé de gravis , ajoute Mosans de Brienx, qui explique ainsi cette façon de parler. Elle était fort en usage aux xv° et xv1° siècles. Rabelais, liv. 11, ch. 30, a dit: « Je suis maistre Jean le Maire, qui faisoit » du Grobis, etc. »

RICHARD. C'est un Richard Sans-peur.

C'est un homme hardi.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 481.)

Ce dicton a consacré le souvenir de Richard I^{cr}, duc de Normandie, dont le courage fut si grand qu'il donna lieu parmi le peuple à une foule de récits extraordinaires et mensongers. Ces récits ont fourni la matière d'un petit roman en prose et en vers, plusieurs fois imprimé dans les xve et xvie siècles. Il est intitulé: Histoire de Richard Sans-peur, duc de Normandie.

ROBERT. Crois Robert, il est expert.

(Gouks de Taiea, Jardin de Récréation.) xvi° siècle. Traduction littérale du proverbe latin souvent employé, même en français: Experto crede Roberto.

Robin. Tousjours souvient à Robin de ses flûtes.

S'il faut en croire Le Duchat, ce proverhe vient de ce qu'un bon ivrogne, accoutumé à boire dans des grands verres appelés fittes, n'osant plus, à cause de la goutte, boire son vin que trempé, se rappelait toujours de ses flûtes. Rabelais a employé ce proverbe, et dans le Moyen de parvenir, au chapitre intitulé Gause, on lit: Après,

•

achevez ces histoires, tu y songes de bien loin; il souvient
 toujours à Robin de ses flûtes. C'est mal parlé, etc.
 Puis vient l'histoire de la Flûte de Martine, à laquelle nous renvoyons le lecteur curieux de tout connaître.

On peut consulter encore à ce sujet un petit livre facétieux intitulé: la Fluste de Robin, en laquelle les chansons de chasque mestier s'esgayent; vous y apprendrez la manière de jouer de la fluste ou bien de vous en taire, avec traits de parole digne de vostre veue, si les considérez. (Voyez BRUNET, Nouv. Recherches, t. II, p. 32.)

« Hantez les boiteux, vous clocherez; hantez les » chiens, vous aurez des puces; il souvient tous- » jours à Robin de ses flustes. »

(Contes d'EUTRAPEL, fol. 99 vo.)

— Ge aimerai le beau Robin tant comme son argent lui durera.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

— C'est la maison de Robin de la Valée, il n'y a pot au feu ny escuelle lavée.

(Adages françois.) xve siècle.

- Il est des parens Robin, il n'a ne cuer ne courage.
- · Charles d'Anjou, dans une lettre au roy Lois XI,
- lui met ces termes : « Mon souverain seigneur, je vous
- assure pour tout vray que j'ay sceu que quelques manières que facent les Bretons, ils ont très-grant paour
- ot crainte d'avoir la guerre, et par espécial le Duc, car
- il est des purens Robin, il n'a ne cueur ne courage.

(Manuscrit Gaignières, Prov. franç., t. II.)

Voyez plus haut, Marion, dans cette série.

Rodomont. Faire de Rodomont.

Faire le brave.

— Il fait assez du Rodomont, et puis c'est tout.

(Comédie des Prov., acte I, scène vi.)

ROGER-BONTEMPS. C'est un Roger-Bontemps.

Pasquier, liv. viii, chap. 62 de ses Recherches, prétend qu'on doit dire Rouge-Bon-Temps, « parce que ceste cou-· leur au visage de toute personne promet je ne say quoi · de gay et non soucié. · Fleury de Bellingen, au con-

- traire, dit que la maison de Bontemps est aussy noble et ancienne qu'il y en ayt dans le pays de Vivarais, d'où
- elle est originaire, et fait sa résidence dans la ville . d'Annonay. Un des chefs de cette famille, grand homme
- » et fort illustre, aima beaucoup la bonne chière. » De · là est venue l'expression proverbiale appliquée à ce nom.

Dans les Adages françois, imprimés à la fin du xvie siècle, on lit sans autre explication :

Roger-Bontemps.

Rognoner. Étre comme l'abbé Rognonet,

Qui de sa soutane ne put faire un bonnet.

Comparaison proverbiale qu'on applique à une personne qui ne sait tirer aucun parti d'une position avantageuse et qui gâte la meilleure affaire par une sotte maladresse. On dit aussi dans le même sens :

Tailler sa besogne sur le patron de l'abbé Rognonet.

M. Quitard, au livre de qui j'emprante ce proverbe, ajoute que l'abbé est un être imaginaire dont un passage de Rabelais a sans doute fourni le modèle. (Voir Dictionnaire des Prov., p. 3.)

ROLAND. Mourir de la mort de Roland.

C'est-à-dire mourir de soif.

- Rolland le Furieux s'estant extraordinairement es-
- · chaufé à la bataille de Roncevaux, où il commandoit, · en 775, l'armée de Charlemagne contre les Sarrasins,
- » se retira de la meslée pour chercher de l'eau, afin de sou-
- » lager son extresme altération, mais n'en ayant pas trouvé,

il mourut de soif.

(FLEURY DE BELLINGEN, Etym. des Prov. franc., p. 47.) Voir plus haut, page 58, au mot ORLANDO.

Rolin. Et bien souvent faisons comme Rolin, ce sa-

vetier qui racontoit ses beaux faits à qui ne les vouloit scavoir.

(La Rivey, la Constance, sc. 11. — Ancien Théâtre franç., t. VI, p. 205.)

Ronsard. Donner un soufflet à Ronsard.

Ronsard, célèbre poëte françois, avoit acquis une
 réputation pour la poésie et pour une exactitude du lan-

 reputation pour la poesse et pour une exactitude du lan-gage qui le mestoit au-dessus des poëtes de son temps

gage qui le mestoit au-dessus des poetes de son temps
 et de ceux qui l'avoient précédé. Il suffisoit de mal parler

pour que l'on dise : Il a donné un soufflet à Ronsard,

comme si l'on eût voulu dire : il a parlé contre la pu-

» reté de la langue. Proverbe que l'on emploie encore au-

• jourd'hui, quoy que le style de Ronsard soit extrêmement

· vieilly. »

(Fleury de Bellingen, Étym. des Prov. franç., p. 337.) Saint-Vallier. Fièvre de Saint-Vallier.

· Messire Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier,

· chevalier de l'ordre du roy, capitaine de cent gentils-

hommes de sa maison, estoit proche parent de Charles,

· connétable de Bourbon. Ce prince, après avoir exigé

de luy le secret sous de très-grands sermens qu'il luy

fist faire sur le bois de la vraie croix, luy déclara les

engagemens qu'il avoit résolu de prendre avec l'empereur,
à cause des mécontentemens qu'il avoit reçus du roy

a cause des mecontentemens qu'il avoit reçus du roy

François Ier et de sa mère. Après que le connétable fut

sorti hors du royaume, Saint-Vallier fust arresté et con-

duit au chasteau de Loches par d'Aubigny, capitaine

· des gardes écossoises du roy. Quoique Saint-Vallier se

s fust offert pour aller requérir le connestable si l'on vou-

loit luy permettre, cependant, parce qu'il n'avoit pas
 révélé le secret qu'il avoit seu, il fut condamné à mort

par arrest du parlement de Paris, de janvier 1523.

Lorsqu'il fut monté sur l'échasaud, et qu'il estoit prest

à s'agenouiller pour avoir le col coupé, François Bone,

· archer des gardes du roy, apporta deux lettres de Sa Ma-

» jesté, qui portoient commutation de mort en une prison

perpétuelle. Saint-Vallier fut ramené à la Conciergerie;

mais l'appréhension qu'il avoit eue de la mort fit une

• telle impression sur luy que la sièvre le prit, dont il

mourut quelques jours après. D'où est venu le proverbe de la fièvre de Saint-Vallier.

(Manuscrits Gaignières, Prov. frang., t. I.)

Sénèque. Il se répute un Sénèque d'Espagne.

(Bonne responce à tous propos.) xvie siècle.

Sigongne. Contes à la Sigongne.

Jeanne des Essars, mariée en 1556 à René de Beaux-

» Enclos, seigneur de Sigongne, chevalier de l'ordre du

roy, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine
 d'une vieille bande de cent hommes de pied, en Piémont,

pouverneur de Dièpe en 1580, fut fort connue sous le

nom de la Deme de Sigongne, estent une des demes de

nom de la Dame de Sigongne, estant une des dames de

· la reine mère Catherine de Médicis. Elle avoit de l'esprit

et faisoit si bien un conte, que on la citoit tousiours en

ce genre pour une des plus agréables personnes de la cour, et pour y fournir elle en inventoit souvent; ce

qui fit dire depuis ce commun proverbe, faire des contes

qui nt dire depuis ce commun proverne, jaire aes comes
 à la Sigongne, quand ce sont des choses fabuleuses.

· Cette dame mourut fort âgée. ·

(Manuscrits GAIGNIÈRES, Prov. franç., t. I.)

Solon. Le foliage entier du Vosgien Solon Durera plus que tel qui se croit un Platon. (Adages françois.) xviº siècle.

TÉRAIL. L'espée Terrail.

• Ce proverbe fut dit à l'occasion de Pierre Terail, • grand-père du chevalier Bayard, qui feit en son temps

plusieurs faits d'arme. (Histoire de Bayard, in-40,

addit., p. 412.)

Voyez Dauphiné, série nº VIII.

On disait encere :

Prouesse de Terrail.

TERMES. Sagesse de Termes et hardiesse d'Aussun.

Brantôme dans son discours sur le maréchal de Termes, nous a conservé ce proverbe; voici ses paroles : « On

· disoit de luy en Piémont : Sagesse de Termes et hardiesse

· d'Aussun. L'Espagnol de même en disait autant : Dieu

nous garde de la sagesse de M. de Termes et de la prouesse du sieur d'Aussun. (Capitaines françois, t. III, p. 21 des Œuvres compl. 1822, in-8°.)

Tru. Mon mari, il ne faut pas ressembler Têtu, être incrédule, car en peu d'heures Dieu labeure.

(Comédie des Prov., acte III, sc. III.) xvII° siècle.

Timon. Le vin n'a Timon.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Tournemine. Il ressemble à Tournemine, Il croit tout ce qu'il imagine.

Le père Tournemine jésuite qui a joui d'une grande réputation littéraire, était un homme d'une imagination vive et exaltée. Il aimait à raconter des choses extraordinaires qu'il avait lues ou entendues, et se persuadait aisément qu'elles étaient véritables, ce qui donna lieu au proverbe.

Turpin. Les bottes de l'archevêque Turpin.

Vilaines bottes à l'antique mode.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 50.)

Turlupin. Enfant de Turlupin, malheureux de nature.

• Du temps du roy Charles V, on condamna et proscrivit une famille de gens que l'on appeloit *Turlupins*. Cette proscription qui enveloppa toute leur race, fit naître ce proverbe, que l'on a appliqué à tous ceux qui ont du malheur. »

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 206.)

Ce que Bellingen appelle une famille de gens ce sont les hérétiques de la secte des Vaudois, qui furent poursuivis en 1373, et auxquels on donna le nom de Turlupins, comme le prouvent plusieurs documents cités par Ducange au mot Turlupini, entre autres une ancienne chronique en vers français:

> L'an MCCCLXXII je vous dis tout pour voir Ferent les Turlupins condamnés à ardoir.

ULYSSES. Que me sert-il qu'Ulisses ayt plus d'années que Patrocles.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xviº siècle.

Vendôme. La couleur de M. de Vendosme.

- Dans ce proverbe le mot de Mons. de Vendosme est
 mis par corruption au lieu de vent d'amont, ou vent
- d'en hault. C'est donc comme si on disait couleur du
- · vent d'amont qui est impossible. Cependant dans le
- recueil des pièces faites du temps du conétable de
- Luynes, ce proverbe est employé dans un sens propre
- » en ces armes : Les belles et généreuses actions que le
- · sieur conétable (de Luynes) a autrefois faites, n'estoient-
- · elles pas composées (comme l'on dit) des couleurs des
- · manteaux de M. de Vendosme. -

(Étym. des Prov. franç., par Fleury de Bellingen, p. 53.)

VILLON. Villoner. — Faire un tour de Villon.

Pasquier, au liv. VIII, chap. 40 de ses Recherches, a prétendu que cette expression proverbiale, qui signifie voler, tromper, venait du poëte Villon qui, on le sait, fut condamné à être pendu pour ses méfaits, en 1461, et gracié par Louis XI. Ménage, dans ses Origines de la langue françoise, a démontré l'erreur de Pasquier, et soutenu au contraire que le nom du poëte était Corbueil, et qu'il ne fut surnommé Villon qu'à cause de ses friponneries. (Voyez à ce snjet les OEuvres de François Villon, avec les Remarques de diverses personnes, la Haye, 1742, 1 vol. in-12.)

VIOLE. Le Parlement n'a presque jamais dansé sans viole.

- · La famille de Violle est assez ancienne dans le Par-
- » lement de Paris, et il y a en jusqu'à dix ou dome con-
- » seillers en divers temps. Depuis l'an 1506, que Jean
- · Viole y fut reçeu, Pierre en 1522, Jaques en 1543,
- Guillaume en 1550, Claude en 1553, Jaques en 1574,
 Nicolas en 1575, Nicolas en 1596, Jaques en 1604,
- Pierre en 1625, Pierre en 1642 et autres, ce qui, par
- allusion au nom de Viole, a fait dire que le Parlement
- allusion au nom de Viole, a fait dire que le l'arlement
 n'a presque jamais dansé sans Viole, à cause qu'il y en
- » a eu beaucoup dans cette cour. »

(Manuscrits de GAIGNIÈRES, Prov. franç., t. II.)

· Zoile. C'est un Zoile.

C'est un détracteur, c'est un critique injuste et jaloux.
Zoile, rhéteur grec, célèbre par ses critiques d'Homère,
a donné lieu à ce proverbe. (Voyez dans la Biographie
universelle de Michaud un article de M. Daunou sur ce
personnage.)

SÉRIE Nº X.

CONDITION. — RANG. — DIGNITÉS. — CHRVALERIE, — NOBLESSE. — TITRES. — GUERRE, — CHASSE. — JEUX. — DIVERTIS-SEMENTS.

Abbois. Le tenir en abbois, le bec dans l'eau.

(Comédie des Prov., acte II, sc. III.) xvi siècle.

Ambassadeur. Embassadeur ne porte douleur. (Recueil de Gruther.)

Arc. L'arc tousiours ou trop ne doibt estre tendu, car il romproit.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

- L'arc trop tendu tost laché ou rompu.
 (Recueil de Gruther.)
- Avoir deux cordes à son arc.
 Ne pas être embarrassé; savoir se tirer d'une mauvaise affaire.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

ARME. L'arme causa mainte larme.

- A bon gendarme bonne lance.
 (Gabr. Meuribr, Trésor des Sentences.) xvi^e siècle.
- A bon gendarme la mort par armes.
- Partout les gens d'armes chassent la peste et si la laisse.

(Adages françois.) xvie siècle.

Arms. Je vais vous battre avec vos propres armes.

- Les armes sont journalières.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Armée. Les vivres suivent l'ost (armée).

Ou:

Les vivres suivent le camp.

Armure. C'est une bonne armure que d'une aumuce.
(Adages françois.) xviº siècle.

AVALEUR. Avaleur de charrettes ferrées.

Fanfaron.

Avaleur de pois gris.

Gourmand.

(Comédie des Prov., acte I, sc. v.)

— Avaleur de frimas.

Fainéant.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Bailli. Il ressemble le baillif, il prent derrière et devant.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bannière vieille, honneur du capitaine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Cent ans bannière, cent ans civière.
- La bannière estoit tellement la marque de la première noblesse, que de là est venu ce proverbe qui est si commun pour dire qu'il ne faut que cent ans pour tomber de la plus haute noblesse dans la plus hasse roture.

(MENESTRIER, Recherches du Blason, p. 259.) Ce proverbe était fort usité en Bourgogne. (Voyez à ce sujet le Glossaire des Noëls bourguignons, par LAMONNOVE, p. 44.)

« Aussi est-ce un proverbe commun en Bour-» gongne : Cent ans bannière, cent ans civière, par » lequel est déclarée l'instabilité de fortune, et que » (jouxte l'opinion d'Euripides) la dignité des no-

» bles familles se perd si les richesses viennent à

» y faillir. »

(Mélanges hist. de Saint-Julien de Baleuvre, p. 371.)

Bannière. Recevoir quelqu'un avec la croix et la bannière.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Baron. Au séneschal de la maison Peut-on connoistre le baron.

(Prov. ruraux et vulgaux.) xiiie siècle.

BARONNIE. C'est une belle baronnie que santé. (Adages françois.) xv1º siècle.

BATAILLE. Soleil à la veue.

Bataille perdue.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Batard. Bastard est bon c'est avanture, Estant mauvais c'est de nature.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Jamais bastard ne fit bien. (Adages françois.) xvi° siècle.

Bouclier. Une levée de boucliers.

Une entreprise sans effet.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Bourgeois. Baverie de bourgois.

(Dit de l'Apostoile.) xmº siècle.

Ce dicton exprime bien le caractère de nos anciens. Il était rare (et on retrouve cet usage dans presque toutes les provinces de la France) que des bourgeois se réunissent sans boire. Ce dicton est opposé à compagnie de clerce.

Voyez au mot CLERC, série nº XI.

Camp. L'alarme est au camp.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

CAMP. Où le peuple vit le camp y peut bien vivre.

(Adages françois.) xviº siècle.

CAPITAINE. Bon capitaine bon soldat.

(Recueil de GRUTHER.)

— Chartes (cartes) et dez table de capitaine. (Adages françois.) xvie siècle.

CARTES. Connaître le dessous des cartes. Savoir les causes secrètes d'une affaire.

- Donner carte blanche à quelqu'un.
 Lui donner plein pouvoir.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Jouer cartes sur table.
 Jouer à jeu découvert, agir franchement.
- Qu'il prenne des cartes s'il n'est pas content.
 (Oudin, Curiosités françoises.)

CHAMPIONS. Gloutonie de champions.

Gourmandise de champions.

(Dit de l'Apostoile.) xine siècle.

On sait que pendant le moyen âge il existait une classe d'hommes chargés de soutenir le droit des parties, les armes à la main. Ces hommes, qui vivaient du duel judiciaire, se battaient pour celui qui les payait. Les veuves, les enfants en bas âge, les congrégations religieuses étaient obligés d'avoir recours à ces sortes de bravi. Avant d'entrer en champ clos ils avaient coutume de bien manger, et leur gloutonnerie, comme on le voit, était devenue proverbiale.

CHANCELIER. Rogue comme un chancelier.

Saint-Julien de Baleuvre qui cite ce proverbe, p. 123 de ses *Mélanges historiques*, dit qu'on l'appliquait à M. de L'Hospital.

CHANSON. C'est toujours la même chanson.

C'est toujours la même chose.

 La chanson du ricochet, toujours à recommencer.

Chanson. La chanson de Montelimart.

(Oudin, Curiosités françoises.)

- En une chanson n'y a qu'un bon mot.
- Il ne chante qu'une chanson, il n'aura qu'un denier.

CHANTER. Chanter avant la fête.

- Qui bien chante et qui bien danse Fait un métier qui peu avance.
- Tel chante qui n'est pas joyeux.

Ou encore:

Tel chante qui ne rit pas.

(Petite encyclopédie des Prov.)

CHASSE. Affamé comme un lévrier de chasse.

(Facétieux Réveille-matin, p. 34.) xvii° siècle.

- Bon chien chasse de race.
- Il n'est chasse que de vieux chiens.

 (Adages françois.) xvi° siècle.
- Il n'est chasse que de vieux loup. (Oudin, Curiosités françoises.)
- Il scet trop de chasse qui a esté veneur. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.
- Chasser aux blancs moyneaux.
 Perdre son temps à poursuivre une chose impossible.

(Bouilli Prov.) xuie siècle.

CHASSER. Chasser aux lièvres et aux oiseaux ensemble.

- (Adages françois.) xviº siècle.

 Autant vault celui qui chasse et rien ne prend
 Comme celui qui lit et rien n'entend.

 (Prov. communs.) xvº siècle.
- Il n'est pas en vostre chois De oyseler (chasser à l'oiseau) en nostre bois. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

•

Digitized by Google

u.

CHASSER. Qui deux choses chace ne l'une ne l'autre ne prent.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

Chevalier. L'en dist que por le chevalier baise la dame l'écuier.

(Chron. mét. de Godefroy de Paris, éd. de Buchon, p. 15.)

- Chevalier et gendarmes brigands.
 (Adages françois.) xvrº siècle.
- Assemblée de chevaliers.

 (Dit de l'Apostoile.) xIIIº siècle.
- Faveurs, femmes et deniers
 Font de vachiers chevaliers.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Grant chevaliers ne va mie seus.

 (Anc. prov., Ms.) xure siècle.
- Hier vacher, huy (aujourd'hui) chevalier. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xuie siècle.
- Nul chevalier sans prouesse.

 (Recueil de Gruther.)

Combat. Remettre le combat troys jours après la mort.

Goquin. A coquin honteux plate besace.
(Adages françois.) xvic siècle.

Coup. C'est un coup de maître.

- Donner un coup de bec, un coup de langue.
- Il a fait un coup de sa main.
 (OUDIN, Guriosités françoises.)
- Il fera un grand coup s'il en sort.
 (Oudin , Curiosités françoises.)
- Il est secrèt comme un coup de canon.
- Il a été le plus fort, il a porté les coups.

Coup. Faire d'une pierre deux coups.

Venir à bout de deux choses par un seul moyen.

- Donner un coup d'épée dans l'eau.
 Faire une chose inutile.
- Le coup vant l'argent.
- Le coup de pied de l'âne.
 L'insulte d'un homme lâche à quelqu'un qui ne peut
 plus l'effrayer.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Cour. Cour de France et cour romaine Ne veullent de brebis sans laine. (Prov. en rimes, etc.) xvue siècle.

- A la cort le roi chascuns i est pour soi.

 (Prov. communs.) xve siècle.
- A chasque court son traistre.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle.
- Il avient sovent à court qui ne pêche si encort. Il arrive souvent à la cour que celui qui n'est pas coupable est puni.

(Anc. prov., Ms.) xiiio siècle.

— On a plus de mal à suyvre la court qu'à se sauver.

(Adages françois.) xvie siècle.

- On doit comme Job en la cour Très-misérable y entrer, Comme Ulisse y demeurer, En sortir comme de l'amour.
 - (Prov. en rimes, etc.) xvIIe siècle.
- Quand la cour se lève le matin, elle dort l'après-dinée.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 84.)

— Qui s'esloigne de la cour la cour s'éloigne de lui.

(Proverbes communs goth.) xve siècle. Voir Bau bénite, série no I. Danse. De la panse vient la danse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- « Au fort quelqu'un s'en recompense,
- » Qui est remply sur les chantiers,
- » Car de la panse vient la danse. »
 (VILLON, Grand Testament, st. 25.) xue siècle.
- Chacun n'est pas aise qui danse.
- Chacun n est pas aise qui danse
- Commencer la danse.
- Entrer en danse.
- Mener la danse.

S'engager dans une affaire, la mettre en train.
(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Danser le bransle des muets.
 - « Le branle des muets est un jeu assez plaisant, et qui
- » se pratique dans les compagnies des jeunes gens. Tous
- · ceux qui jouent ce jeu, ou qui dansent ce branle, sont
- obligés d'imiter les actions ou les mêmes grimaces, ou
- » les mêmes postures de celui qui s'est déclaré : on ap-
- pelle cela danser le branle du muet, à cause de toutes ces grimaces ou postures qui approchent de celles que
- s font les muets. Quoique l'on ne sache pas le nom de
- l'auteur de ce jeu, la pratique en est très-ancienne.
- (FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des prov. franç., p. 319.)
- Au soir danse
 Qui matin hanse (vend).

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Danser. Il a beau danser à qui fortune sonne. (Encyclopédie des Prov.)

- Telle cuide estre la première Qu'est la dernière de la danse. (Farce de Colin. Anc. Thédire franç., I, p. 249.)
- Chacun fait ce qu'il peut en vers comme à la danse.

Danser. Feront comme Robin fit à la dance, du mieux qu'ils pourront.

(Anc. Théâtre franç., t. VIII, 225, IX, 13.)

- Il a beau danser, il est monté sur des fleutes.
 (OUDIN, Curiosités françoises.)
- Ne savoir sur quel pied danser.
- Toujours va qui danse.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Danseur. Jamais danseur ne fut bon clerc.
(Encyclopédie des Prov.)

Dé. Le dé est jeté, c'est fait.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Ce proverbe, qui s'applique aux circonstances désespérées, est emprunté au jeu de dés. S'il faut en croire Fleury de Bellingen, cette manière de parler remonte jusqu'à Jules César, qui aurait dit en passant le Rubicon : Alea jacta est.

Demoiselle. C'est un temps de demoiselle, ni pluie ni vent ni soleil.

(Encyclopédie des Prov.)

Écuyer. Enviex escuier.

Écuyers sont envieux.

(Dit de l'Apostoile.) xu1° siècle.

Le bon escuyer fait le bon chevalier.
 (Prov. communs goth.) xv° siècle.

EMPEREUR. Il vaut mieux être premier d'un empire que d'un empereur.

- L'empereur n'est qu'un homme. (Adages françois.) xvi° siècle.
- Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

(La Fontaine, Matrone d'Éphèse.)

EMPEREUR. On aime l'empereur pour l'amour de l'empire.

(Adages françois.) xviº siècle.

Ennemi. Ami au prêter, ennemi au rendre.

— C'est autant de pris sur l'ennemi. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Érés. Espée, baston et verge

- Meurdriez, varletz, enfans corrigent.
 (Boulli Prov.) xvi^a siècle.
- Espées sont males armes. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.
- A vaillant homme courte épée.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux.)
- C'est une rude épée.
 C'est un vaillant homme, et par ironie un poltron.
- Estaffier ou compagnon de la courte espée.
 Coupeur de bourses.

(Oudin, Curiosités françoises.)

— Il a couché comme l'épée du roi dans son fourreau.

Ce proverbe, qui se treuve rapporté ainsi dans tous les dictionnaires (voyes celui de l'Académie française, au mot fourreau), me paraît altéré. Ainsi, dans les Adages françois, recueillis par Lebon à la fin du xviº siècle, on lit:

Coucher comme l'espée du roy.

- " Commentarius: Id est sans fourreau.
- Il est brave comme son épée.
- Il se fait blanc de son épée.
- Il veut avoir les choses à la pointe de l'épée. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux.)
- Jouer de l'espée à deux mains.
 Manger d'une main et boire de l'autre.

Épris. Jouer de l'espée à deux jambes.

S'enfuir.

(OUDIN, Curiosités françoises.)

- Mettre une chose du côté de l'épée.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux.)
- Vaillant comme l'espée qu'il porte.
 (Oudin, Curiosités françoises.)
- Voilà mourir d'une belle épée.
 Se dit d'un joueur qui perd en faisant un beau coup.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux.)

ÉPERON. Bon vin, bon esperon.

(Oudin, Curiosités françoises.)

- -- Par esperons on se commence à armer.
 (Recueil de Gruther.)
- « Car nous disons que par esperons on commence » à soy armer. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 8.) xvie siècle.

Érousée. Cette femme est parée comme une épousée de village.

Cette femme a une mise ridicule.

ÉPOUSER. Qui épouse la femme épouse les dettes. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Voir les explications données par Loisel dans ses Institutes coutumières, nº 110.

ÉTENDARD. A l'étendard

Tard va le couard.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Il n'est ombre que d'étendard.
- « Il n'est umbre que d'estendarts , il n'est fumée » que de chevaux et clicquetys que de harnoys. » (Rabrlais, liv. 11, ch. 27.) xvi^e siècle.

Fiancer. Fille fiancée n'est prise ni laissée, car telle fiancée qui n'épouse pas.

(LOYSEL, Institutes coulumières, no 103.)

Fourreau. La lame use le fourreau.

Se dit à propos des personnes dont l'activité d'âme ou d'esprit use le corps.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

GENDRE. Morte ma fille, mort mon gendre.

(LOYSEL, Institutes coutumières, nº 134.)

GENS D'ARMES. Talon de gens d'armes talon de fromage.
(Adages françois.) xvi° siècle.

Gentilhomme à lièvre.

- « Ce proverbe vient d'une avanture plaisante racontée · par le gressier du Tillet en ses Mémoires. Les armées de Philipe V, roy de France, et d'Edouard, troisième roy » d'Angleterre, estant sur le point de donner bataille, un » lièvre se leva près du camp des François. Les soldats les plus proches firent, en le voyant, un si grand bruit, · que ceux qui estoient à l'arrière-garde crurent qu'on » estoit aux mains. Quelques écuyers, ayant eu cette pen-» sée, vinrent se jeter aux pieds du roy pour luy deman-. der l'accolade de chevaliers; mais n'y ayant point eu de · combat, et l'alarme se trouvant avoir esté seulement » causée par un lièvre, on nomma par raillerie ceux qui avoient esté faits chevaliers, les chevaliers du lièvre. On » a depuis appliqué ce proverbe aux gentilshommes casa-· niers et qui passent leur vie à la chasse. · (FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franc., p. 175.)
 - Gentilhomme de la petite passe. C'est-à-dire noble à demi, gentillâtre.
- « Là il y avoit avec Monsieur plusieurs gentilz » hommes de ses voisins, c'estoient Gentils hommes » de la petite passe, comme vous diviez des chanoines de Saint-Mambeuf, à Angers, au prix de » ceux de Saint-Maurice, ou bién ceux de Saint-

- » Venant, à l'égard de ceux de Saint-Martin de
- » Tours. »

(Moyen de parvenir, chap. intitulé Gérémonis.) xvuº siècle.

Gentillomme. C'est afaire à celuy qui veut estre gentilhomme aller à l'assaut.

- Foy de gentilhomme, un autre gage vaut mieux.
- " Commentaire : Pour autant que la plus part " trompe, et n'en a point, ce maistre proverbe en

» est venu en la haute Champaigne. »

- Il est gentilhomme, son père alloit à la chasse avec un fouet.
- Il ne faut passer que de pays en autre pour estre gentilhomme.
 - Le gentilhomme chasse pour l'advocat.
 (Adages françois.) xvie siècle.
 - Troc de gentilhomme.

Échange courtois.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Guerre est la feste des morts.

- Bonne ne peut estre la guerre
 Qui plusieurs terrasse et attere.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Guerre est marchandise.

(Adages françois.) XVI^e siècle.

- Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble.
- A la guerre comme à la guerre. (Dictionn, de l'Académie, édit. de 1835.)

De guerre mortelle fait-on bien paix.

(Prov. communs.) xve siècle.

— En temps de guerre ne mange et ne plante menthe.

5.

" Pourquoi jadis on disoit en proverbe com" mun: En temps de guerre ne mange et ne plante
" menthe."

(RABELAIS, liv. v, ch. 39.) xvie siècle.

- GUERRE. Et fortuné celuy qui bien loing de la guerre Cultive en longue paix l'usure de sa terre.
 - Il est impossible, en guerre,
 Entre vaillans ennemys,
 De mettre un chacun par terre
 Sans jamais y être mis.
 (Bruscambille, Voyage d'Espagne.) xviiº siècle.
 - Il n'est guerre que de loyaux amis.

(Adages françois.) xvie siècle.

- La guerre nourrit la guerre. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Il ne faut pas aller à la guerre qui craint les horions.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

- Les guerres civiles sont les grands jours des cieux.
- Maistres d'hostel et secrétaire

 Ne haient rien plus que la guerre.

 (Adages françois.) xviº siècle.
- Que dit-on de la guerre? le charbon serat-il cher?

(Oudin, Curiosités françoises.)

- Qui a belle femme et chasteau en frontière Jamais ne luy manque débat ne guerre.
- Qui a fait la guerre face la paix.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Qui terre a guerre a. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
 Voyez au mot TERRE, série nº II.

Guerroyeur. De couard jamais bon guerroyeur.

HÉRAUT. Hérault ne messager

Ne doivent estre en danger.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI⁶ siècle.

Honneur. Honors mue et varie les mors.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Les honneurs changent les mœurs.

— Aux grands honneurs grands envieux,
Aux grandes portes soufflent les gros vents.

(Recueil de Gautera.)

Hutin. Bruit, tapage.

- Esprit mutin qui ne demande que le hutin.
 Dans une lettre de Jehan Milet, évesque de Soissons
- sous le roy Louis XI, escrite de Bruxelles le 21 soût à
- . M. Charles de Melun, chevalier, seigneur de Nantouillet,
- · hailly de Sens, conseiller et chambelan du roy, il lui
- · mande qu'il estoit naguères en la cité de Liége fort
- · occupé de la compagnie de M. de Liége pour tendre
- » à appointement et rompre le propos d'aucuns qui ne
- demande que le hutin.
- Jean de Tillet, évesque de Meaux, dans son Abrégé
- · des Chroniques de France, dit hutin quasi mutin. Effec-
- tivement le mot de hutin significit anciennement noise.
- » Et Froissart, ch. 15 du 1er tome de son histoire, l'em-
- ploye dans ce sens-là.

(Manuscrit Gaignières, Prov. françois, t. II.)

IMPÉRATRICE. L'impératrice est une femme.

(Adages françois.) xvie siècle.

Jeu. Gieu en dommagement ne vault rien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Jeu où il y a dommage ne vaut rien.

- Jeu de main jeu de vilain.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- A beau jeu beau retour.
 - · Pendant la guerre que le roy Henri II fit en Italie,

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

- " le duc d'Albe assiégea Sanjac pendant trois semaines.
- Le maréchal de Brissac assiégea à son tour Conis, où il
- ne fut pas plus heureux que le duc d'Albe. Si bien que
- · les François reprochoient Sanjac aux Espaguols, et les
- Espagnols reprochoient Conis aux François, et l'on disoit : A beau jeu beau retour.

(BRANTÔME, Capitaines françois, t. II, p. 72 de ses OEuvres compl.)

Jru. A bon jeu bon argent.

84

(Adages françois.) xvie siècle.

- A mauvais jeu bonne mine.

(Recueil de GRUTHER.)

— Au vray dire pert-on le jeu.

(Prov. communs, Ms.) xve siècle.

- Au bout du jeu voit-on qui a gaigné.

 (Pièces contre Luynes.) xviiº sièclę.
- Ce n'est pas un jeu d'enfant. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 447.)
- C'est un jeu joué.

Feinte concertée entre deux personnes.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- De gieu de dez qui plus en set s'affuble un sac. (Anc. prov., Ms.) xuiº siècle.
- Du jeu vient feu.

 (Prov. de Bouvelles.) xvi° siècle.
- Donner beau jeu à quelqu'un. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 101.)
- Et jeu sans villenie,
 Expression proverbiale qui signifie un plaisir honnête,
 - « Vous y amenerez vostre femme, s'il vous plaist, » avecques ses voisines, cela s'entend : Et jeu sans » villenie.

(RABBLAIS, liv. III, ch. 31.) xvie siècle.

JEU. Il fait bien le jeu quand il est beau.

(Prov. communs.) xvº siècle.

- Le jeu, la femme et vin friand Font l'homme pauvre tout en riant.
- Le jeu, la nuict, le lit, le feu
 Ne se contentent jamais de peu.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Le jeu n'en vaut pas la chandelle.
 (Contes d'Ентвары, fol. 34 го.) хиге siècle.
- Qui en jeu entre jeu consente.
 (Anc. prov., Ms.) xun^e siècle.
- Qui en jeu est jouer lui convient.

 (Prov. communs.) xvº siècle.
- Tirer son épingle du jeu.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

JOURN au roy despouillé.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) XVII^e siècle. Se dit quand plusieurs personnes sont autour d'une autre pour la dépouiller.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Jouer aux dames rabatues.
- Le jeu des dames rabatues est connu. La manière dont
 - on y joue et ce nom ont donné lieu d'en faire ce pro-
 - verbe, dont on se sert quand des hommes trouvent des
 - femmes qui ne sont pas cruelles, ou quand elles sont
 de si mauvaise humeur que leurs maris s'emportent à
 - les batire. (Fleury de Bellingen, Étym. des Prov. franç., p. 247.)
 - Jouer de la fluste de l'Allemand.
 - Les Allemans se servent, dans leurs débauches, de verres longs et estroits qu'ils appellent flûtes. Comme
 - " ils vuident souvent et qu'ils boivent beaucoup, on dit
 - en commun proverbe: Jouer de la ftûte de l'Allemand,
 - » quand on veut dire beire avec excès. »
 - (FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç.,) p. 204.)

Jouen. En jouant on perd argent et temps.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il jouerait les pieds dans l'eau.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Journe. Au bon chouleur la pelote lui vient.

Au bon joueur de paume la balle vient.

(Prov. communs goth.) xvo siècle.

— La balle cherche le joueur. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

JOURGE. De deux regardeurs il y en a un qui devient joueur.

(Miny, Hist. des Prov., t. I, p. 243.)

— Il n'est jouer qu'à joueurs. (Adages françois.) xvi° siècle.

LANCE. Baisser la lance, baisser pavillon.
S'avouer vaincu.

- Le royaume de France ne peut tomber de lance en quenouille.
 - Rompre une lance pour quelqu'un.
 Prendre sa défense.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

 Qui a la lance au poingt, Tout lui vient à point.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Laquais de franc-eleu (franc-allem) larron, et de fief meurtrier.

(Adages françois.) IVI® siècle.

— A passage et à rivière
Laquais devant, maître derrière.
(Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 371.)

— Il ment comme un laquais.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

LARRON. Voyez Foirs.

!

Matres. A bon droit est-il puni qui à son maître désobéist.

(Prov. communs.) xve siècle.

- A ton maistre ne te dois jouer,
 Ni à plus haut que toy frotter.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.
- Ce que maistre donne et valet pleure ce sont larmes perdues.

(Adages françois.) xvie siècle.

— Ce que sire donne et serf plore ce sont larmes perdues.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

- Compter de clerc à maître.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- De maistres gourmans serviteurs et chiens ont toujours faim.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

- En planche, torrent et rivière,
 Vallet devant, maistre derrière.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Il est maistre qui se sçait aider de sa maistrise.

(Adages françois.) xvic siècle.

- Il ne se faut trop jouer à son maître.
- " Ensendant assez qu'il ne se faut trop jouer à son maistre, les jeux du quel plaisent tant qu'il veut et non autrement.

(Contes d'Eutrapel, fol. 82 vo.) xvie siècle.

- Il n'y a si vaillant qui ne trouve son maître.
 (GARR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- Jurer sur la parole du maître.
 (Dictionn, de l'Académie, édit, de 1835.)

MAÎTRE. Le tiltre ne fait pas le maistre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

- Nul ne peut servir deux maîtres. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Pour bien servir et léal estre
 On voit souvent le valet mestre.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.
- -- Qui a compagnon a maistre.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Qui à bon maistre sert bon loyer en attend.
 (Prov. communs.) xvº siècle.
- Tel maistre, tel valet.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

"Le sujet se façonne aux humeurs de son roy,
" tel maistre tel valet; selon le seigneur la mesnie
" est duite. "

(Contes d'Eutrapel, fol. 26 ro.) xvie siècle.

Mariage. Boire et manger, coucher ensemble, C'est mariage ce me semble.

(Dictionn. de LE Roux, t. II, p. 126.)

Mais il faut que l'église y passe, ajoute Loisel dans ses Institutes coutumières, no 108.

- Il y a fort lien en mariage. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.
- -- Il n'y a si bon mariage qu'une corde ne rompe.

C'est-à-dire que si un homme séduit une fille, bien qu'il l'épouse ensuite du consentement de ses parents, un tel mariage, quoique bon, doit finir par la corde, parce que le ravisseur mérite la mort.

(Loysel, Institutes coutumières, nº 130.)

Les mariages se font au ciel et se consomment en la terre.

(LOYSEL, Institutes contumières, nº 104.)

Marier. Dites toujours nenni, vous ne serez jamais marié.

(Anthologie ou Conférences des Prov.)

- Tu as bon dos, tu es bonne à marier.
- Tu n'es qu'un sot, tu seras marié au village.
- Qui se marie par amourettes a pour une nuit beaucoup de mauvais jours.

(Comédie des Prov. - Anc. Théâtre franç., Glossaire.)

Qui loing se va marier
 Sera trompé ou veut tromper.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI° siècle.

— Celui qui trop tôt se maric peut bien dire au bon temps adieu.

(Plaisants Devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, de 1593.)

Monsieur. Madame vaut bien monsieur.

— On ne sçait si monsieur l'ayme tant que sa femme.

(Adages françois.) xvie siècle.

Noble. Noble comme le roi.

- Il est fou, ou le roi n'est pas noble.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Noble comme ung lion et un esparvier (épervier).

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

- Noble est qui noblesse ne blesse et n'oblie.
- Nul noble sans noblesse.

(Recueil de GRUTHER.)

- Tel se fait noble par tençon.
 Et veult menacier et parler
 - Que moult petit est à douter.
 (MARIE DE FRANCE, fable 23.) XIII^e siècle.

Tel tranche du noble dans une querelle, et veut menacer et parler, qui est peu redoutable.

Noble. Un noble, s'il n'est à la rose, Vaut parfois bien peu de chose.

(Prov. en rimes, etc.) xvIIe siècle.

Ce proverbe est remarquable par sa hardiesse. On appelait autrefois Noble à la rose, une monnaie d'or d'Angleterre, dont les premières pièces datent du règne d'Édouard III, en 1334. Des Nobles à la rose ont été aussi frappés en France, pendant l'occupation des Anglais, sous le règne de Charles VI. Des monnaies en Flandre et dans les Pays-Bas ont aussi porté ce nom.

Noblesse ne seut ne set mie.

Demener deshonete vie.

(Anc. prov., Ms.) XIII^e siècle.

- Noblesse oblige.

- Noblesse vient de vertu.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Faire litière de noblesse.
- Il a beau vanter sa noblesse
 Quand son deshonneur le blesce.
- Jamais vilain n'aima noblesse.
- La source de noblesse est fraude et vitesse.
- Le tiers estat est le séminaire de noblesse.

 (Adages françois.) xviº siècle.

« Commentaire: Car si la noblesse ne se refai-» soit du tiers estat, et le premier du tiers et du » non noble, jà de longtemps n'en fust plus. »

- Nul noblesse de paresse.
- Vray noblesse nul ne blesse. (Gabr. Mruriur, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

PAGE. Il est hors de page.

(Adages françois.) xvie siècle.

PAGE. Plus effronté qu'un page de cour.

(Comédie des Prov., acte I, scène vii.)

Pacers. L'amorce est ce qui engaigne le poisson et non la ligne.

Non en la canne (ligne) ni au haim (hameçon),
 Mais en l'amorce gist l'engin (amorce).
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xui^e siècle.

Pacheur. Il est gentilhomme de droite ligne, son père était pêcheur.

(Adages françois.) xviº siècle. Printer. Il n'est que pescher en grand vivier.

CABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tousjours pesche qui en prend ung. (Prov. communs.) xv° siècle.

Pique. Rentrer de piques noires.

Expression proverbiale empruntée au jeu de cartes. « A l'autre, dit Panurge, c'est bien rentrée de » piques noires. »

(RABELAIS, liv. IV, chap. 33.) xvie siècle.

- PRINCE. Chose ne fais qui au prince desplaise, Ou de ton droit petit fera grand tort; Roy indigné est messaige de mort, Quand bien souvent un sage le rapaise.
 - Faire chasteaux princes sont diligens,
 Ou forteresse et ville fort fermée,
 Pour résister contre une grosse armée;
 Mais si n'est-il muraille que de gens.

(Enseignements et Adages de P. Grincoire.) xvº siècle.

Haine de prince signifie mort d'homme.

- Il faut laisser les princes en leur opinion. (Adages françois.) xviº siècle.
- Les jeux des princes sont beaux à qui ils plaisent.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Prince. Jeu de prince, qui ne plaist qu'à celui qui le fait.

(Oudin, Curiosités françoises.)

— Les princes ont les mains, les oreilles bien longues.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 99.)

- Les princes n'ont point de chemin. (Adages françois.) xvi° siècle.
- Obéissance et honneur à leurs princes
 Doibvent subjectz, leur train entretenir;
 Princes aussi en paix doivent tenir
 A leur pouvoir leurs subjetz et provinces.
 (Enseignemens et Adages de P. GRINGOIRE.) xv° siècle.

On trouve dans le même ouvrage une suite de quatrains sur les princes, et leur devoir à l'égard des autres hommes.

— Oncques princes escars n'avers (chiche ni avare) à bien ne vient.

(Roman du Renart, v. 2,049.) xIIIe siècle.

REINE. Faire de la reine d'Égypte.

S'en faire accroire, imposer sa volonté, par allusion à l'autorité exercée par les chefs de Bohémiens ou Gypsi sur leurs compagnons.

" La raison est qu'elle se battoit avec une autre pui lui dit: Ha! chienne, tu veux faire ici de la proyne d'Égypte. — Tu as menti, dit-elle, je suis premme de bien.

(Moyen de parvenir, au chapitre intitulé Diette.)
(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Il n'y a royne sans sa voisine?
- Roy et royne n'espargnent nulz.

(Prov. communs.) xue siècle.

REÎTRE. Où les Rhéistres ont passé on n'y doibt point de dismes.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ce qui signifie que les Rettres ayant tout pillé, la dime du seigneur ne peut être acquittée.

RIBAUD. Mellée de ribaus.

Dispute, tapage de mauvais sujets.

(Dit de l'Apostoile.) xmº siècle.

Roi. Roi de la fève, ou encore : Roi de Poitiers. Dignité éphémère.

(Oudin, Curiosités françoises.)

- Roi ou rien.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Abatez bois, le roi se baigne.

(Prov. de Jrs. Mielot, Ms.) xve siècle.

— Aller où le roi va à pied, où le roi ne va qu'en personne.

Aller à la garde-robé.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Les rois ont les mains longues.
- Avoir un cœur de roi.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 430.)
- C'est un beau mestier qui faict entrer chez le roy.
 - (*Adages françois.*) xvi^e siècle. — C'est un manger de roi, un morceau de roi.
- C'est un plaisir de roi.
- C'est un roi en peinture.
- C'était du temps du roi Guillemot.
- Étre dans la maison du roi.
 Être en prison.
- Être sur le pavé du roi. Être dans la rue.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

-- Heureux comme un roi.
(Dictionn. comique, par P. J. Lu Roux, t. II, p. 430.)

Roi. Homme comme le roy, gentilhomme comme luy, prestre comme le pape.

(Adages françois.) xviº siècle.

- Il ne parle pas au roy qui veut.
- Il ne faut qu'un coup à ung roy, ne qu'ung à ung autre.

(Prov. communs.) xv° siècle.

- Il vit en roi.
 - Il fait une dépense de roi.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Le Requiro du procureur du roi le fait roi.
 (Adages françois.) xv1° siècle.
- Le roy est homme comme ung autre.

 (Bovilli Prov.) xvi^e siècle.
- Le roy ne tient de nullui,
 Fors que de Dieu et de lui.

(Établissements de saint Louis. — Loysel, Institutes coutumières, etc., p. 29.)

 Le roy perd son droit là où il ne trouve que prendre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

- Les trésoriers sont les esponges du roy.
 - « Les trésoriers ou financiers sont fort bien comparez
 - » aux esponges, car l'esponge estant seiche prend beau-
 - · coup d'eau, le financier qui est gueux prend beaucoup
 - » d'argent; et comme l'esponge estant remplie d'eau la
- · rend toute lorsqu'on la presse, de mesme le financier,
- · s'estant rempli par les vols et concussions qu'il a faits,
- rend tout ce qu'il a pris, lorsque le prince vient à le
 presser. Cette expression proverbiale, que les financiers
- » sont les esponges du roy, est employée à la teste d'une
- pièce composée par Jean Bourgoin et imprimée in-4°,
- nen 1623, sous le titre de Pressoir des Esponges du roy,
- . ou Épître liminaire de l'Histoire de la Chambre de Jus-
- * tice establie l'an 1607. •

(Manuscrits GAIGNIÈRES, Prov. franç.; t. II.)

Roi. Le roi n'est pas son cousin.

Se dit à propos d'un glorieux.

 Nous verrons cela avant qu'il soit trois fois roi.
 C'est-à-dire avant trois ans; allusion à la royauté de la fève.

(Dictionn. comtque, par P. J. LE Roux, t. II, p. 429 et 430.)

Où n'y a subjection
 N'y a roi ne raison.
 Où il n'y a roy n'y a loy,
 Et où manque justice manque foy.
 (Recueil de GRUTHER.)

- Parlemenz de roi.

(Dit de l'Apostoile.) xme siècle.

Ce dicton populaire fait connaître qu'au roi lui seul appartenait le droit de réunir un parlement. Il était composé dans l'origine des pairs laïques et ecclésiastiques. Ce fut seulement au xive siècle que le parlement changea de nature et dégénéra peu à peu en une cour permanente de justice.

- Qui aura de beaux chevaux si ce n'est le roy? (Dictionn. de l'Académie, édits de 1835.)
- Que veult le roy
 Ge veut la loy.

(Prov. communs.) xve siècle.

Voyez, pour l'explication, Loisel, Institutes coutamières, etc., nº 19.

- La loy dit ce que le roy vuelt.
 (Prov. de Јен. Міклот.) xv° siècle.
- Qui assez peut donner on l'aime miex c'un roi.
 (Roman de Baudouin de Sebourc, t. I, p. 39.) xmº siècle.
- Qui est au roy il est à Dieu.
 (Adages françois.) xviº siècle.
- Qui ne sçait dissimuler ne peut régner.
 (Gabr. Meurira, Trésor des Sentences.) xviº siècle:

Roi. Qui n'est du royaume Si est de l'empire.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

 Qui sert le roy Il a bon maître.

(Prov. communs.) xve siècle.

Sergent à roy est per à conte (comte).
 (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mieux:

Est pair à comte.

Allusion à l'assignation devant la cour du roi par sergents. (Voyez Loisel, Institutes coutumières, n° 50.)

Si souhaits fussent vrays
 Pastoreaulx seraient roys.
 (Prov. communs goth.) xvo siècle.

- Souhait de roi, fils et fille.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 429.)

— Tel roy telle loy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xv1° siècle.

- Tout au roy
 (Dit le François)
 Et puis à moy.
- Un noble, prince ou roy,
 N'a jamais pile ne croix.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.
- Un Dieu, un roi, une loi. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 419.)
- Bon roi amende le païs,

 Et de ce que li rois mesprent

 La terre en est grevée souvent.

 (Castoiement.) xure siècle,

« Hélas! on voit que de tout temps » Les petits ont pâti des sottises des grands. » (La Fontaine, Fables, liv. 1, fable 4.)

- Ror. C'est une grève cheute de roy à rien.

 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- De nouveau roy nouvelle loy.

 (Suite aux Mots dorés de Caton.) xvie siècle.
- Vivre comme le roy et selon justice Rend le pays heureux, l'homme en maison paisible.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Volonté de roy n'a loy.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Celui qui a mangé de l'oye du roy, cent ans après doit en rendre la plume.
 - · Anciennement, quand un riche bourgeois ou marchand
 - · venoit à mourir, il ordonnoit par son testament, que ses
 - » enfans n'eussent à se marier dans les familles qui eussent
 - » manié les finances publiques, à cause des inconvéniens
 - qu'ils voioient arriver tous les jours par la confiscation
 - des mariages réputés deniers royaux, et par les fréquentes
 - · exécutions de justice, alléguant pour toute raison le pro-
 - verbe ancien : Celuy qui a mangé l'oye du my cent ans
 après doit en rendre la plume.

(Chasse aux larrons ou Establiss. de la Chamb. de justice, p. 73.)

- L'empereur d'Allemagne est le roy des roys, le roy d'Espagne roy des hommes, le roy de France roy des asnes, et le roy d'Angleterre roy des diables,
 - On dit ce proverbe parce que tous les princes souve-
 - rains d'Allemagne, qui sont comme autant de roys dans
 les provinces de leur obéissance, relèvent de sa couronne
 - (de l'empereur); parce que tous les Espagnols se croyent
 - » nays pour commander, et disent communément entre
 - eux, parlant d'eux-mêmes en particulier, qu'ils sont Tan
 - · buenos, como el rey, y aun; parce que les François
 - » s'estiment obligez à s'assujettir à la volonté de leur roy,
 - » comme des chevaux à prendre le collier, ou des heufs à
 - souffrir le joug, ou comme des asnes à prester le dos

- 🧸 souz la charge, sans répugner ou regimber : aussy dit-on
- parce qu'il p'est per permis de douter de leur puisseres
- » parce qu'il n'est pas permis de douter de leur puissance
- » souveraine et autorité absolue : parce que finallement
- » les Anglois sont, comme ils disent eux-mêmes, extrê-
- mement testus, regimbent facilement contre l'esperon
- · d'une autorité souveraine ou trop absolue, quand elle
- semble choquer leurs droits ordinaires. (FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 13.)

Seigneur de parchemin.

Homme de robe anobli.

- « Nous trouvâmes ce seigneur de parchemin qui » se promenait seul dans la sale. »
 - (Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 463.)
 - Seigneur ne plaide jamais saisie.
 (Adages françois.) xviº siècle.
 - Au monde n'a si grant dommage Que de seigneur à fol courage. (Prov. communs.) xvº siècle.
 - · A grands seigneurs peu de paroles.

 (Matinées sénonaises, p. 251.)
 - A tous seigneurs tous honneurs.

 (Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiir siècle.

 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvi siècle.
 - Amour de seigneur n'est pas héritage.

 (Prov. communs.) xve siècle.
 - « De seigneur amour héritage
 - » N'est pas bien, convient autre gage. » (Isoper, Fables de Robert, t. I, p. 35.) xive siècle.
 - De nouveau seigneur nouvelle mesnye (maison).
 - (Prov. communs.) xve siècle.
 - De tel seigneur tel louier. (Roman du Ronart, v. 8,410.) xure siècle.

SEIGNEUR. En l'absence du seigneur se cognoist le serviteur.

(Recueil de GRUTHER.)

- Il n'a ne sens, n'entendement Qui va parler des seigneurs grands. (Adages françois.) xvr° siècle.
- Il te convient par estouvoir (raison),
 Si tu veux faire ton devoir,
 Laissier toute ta volonté
 Pour ton seigneur servir en gré.
 (Prov. aux Philosophes, Ms.) xmº siècle.
 - N'est pas seigneur de son pays
 Qui de son pays est hays.
 (Prov. Gallic., Ms.) xv^c siècle.
 - Nulle terre sans seigneur. (Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. II, 463.)
 - -- Nus ne puet mie avoir honour Qui honte feit à son seigneur. (Marie de France, fable 35.) xiii^e siècle.
- Nus ne puet bien servir à deux seigneurs contraires : on harra l'un et amera l'autre, et soutenra on l'un et dispirra on (déplaira-t-on) l'autre.
- Mal partir fait à son seigneur.

 (Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Il est mauvais de partager avec son seigneur.

 On ne doit pas bonne terre pour maulvais seigneur laisser.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

Par defaute de bon seignor
 Convient porter à fol honor;
 Et par fol tenir compaignie
 Est mainte amour aloignie (perdue).
 (Prov. aux Philosophes, Ms.) xmº siècle.

Seigneur. Qui a seigneur si a maistre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

 Qui avec son seigneur mange poires il ne choisit pas des meilleures.

(Prov. communs.) xve siècle.

- Qui bon seigneur sert bon loyer en attend.
 (Prov. Gallic., Ms.) xvc siècle.
- Seigneur de nul lieu à faute de place.
 (Oudin, Curiosités françoises.)
- Qui de son serf fait son seigneur
 Ne puet estre sans desonneur;
 Qui gete as piez ce qu'à mains tient
 Com fox et nices se contient.
 (Prov. aux Philosophes, Ms.) xnic siècle.
 - « Kiconques fait dou serf signor
 - » Lui et son règne en grant dolour met. » (Roman du Renart, v. 2,037.) xui siècle.
- Qui voit la maison de son seigneur Il n'y a ne prouffit ni honneur.
 (Prov. communs.) xv° siècle.
- Selon le seigneur est la mesnie. (Prov. communs.) xv° siècle.
- Service de seigneur n'est pas héritaige.
 (Boulli Prov.) xuie siècle.
- -- Tant vaut le seigneur tant vaut sa terre. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 463.)
- Tant que le vassal dort le seigneur dort.

 (Adages françois.) xviº siècle.
- Tel seigneur tel mesnye (maison).

 (Prov. communs.) xve siècle.
- Tel seigneur tel page et serviteur.

 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Seigneur. Le bailli vendange, le prévôt grappe, Le procureur prend, le sergent happe; Le seigneur n'a rien s'il ne leur échappe.

Un seigneur de paille combat un vassal

d'acier. « Cet adage est tiré de quelques unes de nos coutumes lorsqu'elles traictent de matières féodales. Tout homme · qui entre nouvellement dans un fief, soit par succession » ou acquest, est tenu de faire la foy et hommage à son seigneur feudal. S'il ne le fait, et que son seigneur fasse procéder par voie de saisie sur le fief, tant que la saisie dure, il fait les fruits siens et consume en frais extraor- dinaires son vassal, et il n'y a aucun moyen de s'eu - garantir qu'en faisant la foy et hommage, quelque puissant que soit un vassal. D'où l'on a fait ce proverbe, » qu'un seigneur de paille combat un vassal d'acier. » (Pasquier, Recherches, liv. viii, ch. 25.)

Ou encore:

Un seigneur de paille ou de beurre vainc un vassal d'acier.

(Loysel, Institutes coutumières, nº 653.) xvie siècle.

Un senor en Espaigne, Un maistre en haute Bretagne, Un monsieur en la Franche Gaule, Un Fidargo en Portugalle, Un Evesque en Italie, Un comte en Germanie, C'est une pauvre compagnie. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Un grand seigneur, un grand clocher, et une grande rivière, sont trois mauvais voisins. (Illustres Prov., t. II, p. 27.)

Seigneurie. Oncques amour ne seigneurie, S'entretindrent grande compagnie. (GABB, MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Digitized by Google

Seigneurie.

Bien savcient cele parole

Qu'onques amour ne seignorie

Ne s'entrefirent compaignie.

(Roman de la Rose, v. 8,437.) xmº siècle.

SERF. Uns povmes en grand tenement
Vault mieux que uns sers à grant argent.

(Anc. prov., Ms.) xiii siècle.

SERGENT. Mousse pour le guet, bran pour les sergens.

(Adages françois.) xviº siècle.

SERVICE. De tel service tel loyer.

(G. ALBXIS, Martyrologe des fausses langues.) xvº siècle.

..... Car celuy qui bien sert

Pas droit son louier en desert.

(Chron. metr. de Godefroy de Paris, p. 6.)

Servir. Ne viel, n'enfant, fame, ne fol Ne servir jà je te lo.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

- Cela sert comme un cautère sur une jambe de bois.
 - Il n'y a qu'un mot qui serve.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- SERVITEUR. Serviteur voulant faire son devoir,
 Oreilles d'asnes doibt avoir,
 Pied de cerf et groin de porceau,
 N'espargnant sa chair ne sa peau.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- A bon serviteur

 Tard pourvoyeur.

 (Prov. de Bouvelles.) xviº siècle.
- Au serviteur le morceau d'honneur.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xui^e siècle.
- Bon maistre bon serviteur.

(Recueil de GRUTHER.)

SERVITEUR. En l'onnour du seignor gaaignent li serjent.

(Anc. prov., Ms.) xui siècle.

-- Le maistre donne,
Serviteur grongne.

(Prov. de Bouvelles) xvic siècle.

- Pou done à son sergent qui son couteilleiche.

SIRE. Privés sires fait fol damoisel.

(Anc. prov.., Ms.) xiiie siècle.

SOLDAT. A jeune soldat viel cheval.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

De charon soldat,
 De soldat gentilhomme,
 Et puis marquis,
 Si fortune en dict.

(Adages françois.) xvie siècle.

 Le soldat doit avoir assaut de lévrier, fuite de loup, défense de sanglier.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 479.)

Tambour. Faire de la peau d'un bonhomme un tambour.

(Adages françois.) xvi° siècle.

Tambourin. Arriver à point comme tambourins aux nopces.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

— Ce qui est venu de la flûte s'en reva au taborin.

Ou bien:

— Ce qui vient de la flûte retourne au tambour.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Valer à prince per à baron.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Valet. A bon maistre hardy valet.
(Mélanges de Saint-Julien de Baleuvre.) xvii^e siècle.

- Il fait comme le valet du diable, plus qu'on ne lui demande.
- Les bons maîtres font les bons valets.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Un bon valet dit à son maistre : Après servir convient repaistre.

VILAIN. Vilain affamé demy enragé.

- Vilain enrichy ne cognoist parent ne amy.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- Vilain ment volontiers toz tens (toujours). (Roman du Renart, v. 15,942.) xiiiº siècle.
- Vilain ne fera jà beau fait. (Prov. communs goth.) xve siècle.
- Vilain ne se mariera jà qu'il ne perde. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.
- Vilain ne set qu'esperons valent. (Anc. prov., Ms.) xui^e siècle.

Voyez Loisel, Institutes coutumières, nº 47.

- Vilains qui est cortois c'est raige;
 Ge oi dire en reprovier (en proverbe).
 Que l'on ne puet faire espervier
 En nule guise d'ung busart.
 (Roman de la Rose, v. 3710.) xiiiº siècle.
- Vilains tous dis (toujours) pourquiert abaissier mentillesse.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

- A vilain vilain et demi.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 587.)
- A vilain charhonnée d'âne.
 C'est-à-dire: A chacun suivant son mérite.
 (OUDIN, Curiosités françoises, p. 83.)

VILAIN. Au hout de cent ans les rois sont vilains et les vilains sont rois.

(Dictionn. comique, par P. J. L. Roux, t. II, p. 587.)

Ausi grand cop fiert uns vilains
 C'uns quens fait, u c'uns castelains.

(Roman du Renart, v. 2,797.) xiiie siècle.

— C'est la fille au vilain.

Pour exprimer que la chose dont il s'agit se donne à celui qui en offre le plus.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

C'est une savonnette à vilain.

Avant la révolution de 1789 on appelait ainsi les charges de secrétaire du roi et autres, qu'on pouvait acheter et qui donnaient la noblesse.

- De vilain jamais bon faict.
- Dépends le pendard, il te pendra;
 Oigne le vilain, il te poindra.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^o siècle.
- Faites bien le vilain et il vous fera mal.
 (Anc. prov., Me.) xiii^e siècle.

Faites du bien au vilain, et il vous fera du mal.

- Foule de vilains.

(Dit de l'Apostoile.) xIIIº siècle.

Fromage, poyre et pain
 Est repas de vilain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

— Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

 Il fait à Dieu honte Qui vilain haut monte.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS

VILAIN. Il n'est chère que de vilain.

106

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il n'est danger que de vilain.
- Il n'est vilain qui ne faict la villenie. (Adages françois.) xviº siècle.
- Il n'y a pas de plus belles armoiries que celles d'un vilain, il prend celles qu'il veut. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 587.)
- Le connain et le villain à la main.

(Recueil de GRUTHER.)

- Les vilains s'entretuent
 Et les seigneurs s'embrassent.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Mieux vault bossée de clerc que journée de vilain.

(Prov. communs goth.) xvº siècle.

- Mieux vaut un courtois mort que vilain vif.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
 - a Il est voirs que mius vaut
 - » Uns mort cortois c'uns vilain vis. » (Roman du Renart, v. 3,282.) xmº siècle.
- Nul ne est vilain se du cuer ne li vient. (Anc. prov., Ms.) xuie siècle.
- Oignez vilain il vous poindra, Poignez vilain il vous oindra.

(Anc. prov., Ms.) xiii° siècle. (Prov. communs.) xvº siècle.
(Raselais, liv. 1, ch. 21.) xviº siècle.

Voyez Loisel, Institutes coutumières, nº 49.

- Peine de vilain n'est rien à comptée. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 587.)
- Priez le vilain, il en fera moins.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

VILAIN. Qui a le vilain il a sa proie.

(Prov. communs.) xve siècle.

- Qui prie le vilain se fatigue en vain.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Un office acquis par argent d'ung vilain fait un bon tyran.

 (Adages françois.) xviº siècle.

SÉRIE Nº XI.

POLITIQUE. — LÉGISLATION. — JURISPRUDENCE. LETTERS. — ARTS. — COMMERCE. — NAUIG

| PESSIONS | DIVERSES. — MÉTIRRS. • |
|-----------|---|
| Аснат. А | chat passe louange. (Dictionn. critique, par P. J. Leroux, t. I.) |
| A CHETER. | Achepter par francs et vendre par escus. (Adages françois.) xu: siècle. |
| _ | Mieulx vault acheter qu'emprunter. |
| | A trop acheter il n'y a qu'à revendre. |
| - | Qui achète il faut payer. |
| | Qui bon l'achète bon le boit. |

des livres en tout temps.

(Petite Encyclopédie des Prov.)

— Achetez des armes en temps de paix; — des terres et des maisons en temps de famine; — des bagues et des joyaux en temps de guerre; —

ACHETEUR. Il y a plus de fols acheteurs que de fols vendeurs.

(Lovsel, Institutes coutumières, nº 402.)

AFFAIRE. Allez, vos affaires sont faites.

- Faire bien ses affaires.

SÉRIE Nº XI. Arraire. Il a plus d'affaires que le légat. (Oudin, Curiosités françoises.) Ceux qui n'ont point d'affaires s'en font. Gardez-vous d'un homme qui n'a qu'unc affaire. Il n'est point de petites affaires. Les affaires font les hommes. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 12.) Almanach. Faire des almanacs. C'est-à-dire se repaître de choses imaginaires comme les gens adonnés à l'astrologie judiciaire. La Fontaine a expliqué ce proverbe dans la moralité de sa fable intitulée l'Astrologue qui tomba dans un puits : C'est l'image de ceux qui bayent aux chimères, etc. Tout faiseur d'almanach est menteur, vérité incontestable fondée sur ce proverbe : D'un almanach ne mal ne bien, Pour bien faire n'en croyez rien. (Almanach perpétuel, etc., p. 1.) Amende. Amende surannée ne doit pas être payée. (Prov. Gallic.; Recueil de Thou, Ms.) xve siècle. En mal faict ne gist qu'amendes. (Adages françois.) xviº siècle. Va-t'en battre le grand prévot, tu gagneras double amende. Se dit en raillant à celui qui ne sait que faire. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 34.) ANCRE. Bon est s'asseurer dedans l'enchre. (Adages françois.) Evie siècle.

Deux ancres sont bons au navire. (Mimes de Baïr, fol. 42 ro.) xvie siècle. Recours à Dieu, l'ancre est rompue.

II.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

110 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Apprentis. Apprentis ne sont pas maistres. (Recueil de GRUTHER.)

Acquer. Il n'est si bel acquet que de don. (Loysel, Institutes contumières, nº 655.)

Argent. Argent est un bon serviteur et un mauvais maître.

(Matinées sénonaises, p. 290.)

- Argent gent. (GABR. MEURIER, Trèsor des Sentences.) xvie siècle.
- Argent ard (brûle) gent. (Recueil de Grevenn.)
- Argent à l'avare est supplice, Au sage pauvre est bénéfice. (Prov. communs.) xve siècle.
- Argent avancé, bras affolé. Bien mal dispensé, tost désolé. (GABR. MEURIER, Trésor des Sontences.) xvie siècle.
- Argent a droit partout.

(Petite Encyclopédie des Prov.)

Argent d'autruy (d') Nul n'enrichit.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

- Argent est rond il faut qu'il roule, On lit dans le Roman de la Rose, xure siècle.
- « As richeces font grant ledure » Quant li lor tolent lor nature, » Lor nature est que doivent corre (courir).
 - » Por la gent aidier et secorre. »
- Argent fait perdre et pendre gent. (GABR. MEURISE, Trésor des Sentences.) xute siècle.

ARGENT. Argent fait tout.

- Argent m'y duit.
 - (Adages françois.) xvie siècle.
- Argent fait rage et amour mariage.
- Argens frais et nouveau
 Gaste la chair et la peau
 De maint beau jouvenceau.
- Argent porte médecine A l'estomach et poitrine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Argent presté ne doit estre redemandé.
- Argent refusé ne se despend pas.
 (Recueil de Gruttum.)
- Argent rachète mortemain.
- C'est-à-dire que gens de mainmorte (qui sont colléges,
 monastères, églises, villes, villages, et généralement toute
 université) peuvent obtenir du roi dispense de tenir héritages en lui faisant finance du tiers de la valeur de la terre, qui est racheter par argent la mainmente.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

- Argent sert au pauvre de bénéfice,
 Et à l'avare de grant supplice.
- A pecunes et à denier
 Ne puet rien denier.
- Avoir le drap et l'argent ensemble.

C'est la farce de Patelin qui a donné lieu à ce proverbe. On sait que dans cette comédie Patelin, à force de ruse et d'adresse, parvient à garder le drap qu'il a volé, et à ne pas donner l'argent qu'on lui réclamait. De là vient que quand on voit quelqu'un chercher à se procurer un objet sans le paper, on lui applique ce proverbe.

A besoigne faite argent appreste.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xv1° siècle.

112 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Argent. A point d'argent point de varlet.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

- Pas d'argent pas de Suisses.
- Bien n'est pas argent monnayé. (Adages françois.) xviº siècle.
- D'argent, comme aussi de bonté,
 Défalquer en fault la moitié.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- Argent d'autruy n'enrichit.
- Faute d'argent c'est douleur non pareille.

 (Recueil de Gauther.)
- Il en dit bien d'autres dont il ne prend point d'argent.

(Oudin, Curiosités françoises.)

-- Il n'y a rien de plus éloquent que l'argent comptant.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. I, p. 431.)

- L'argent fait la guerre,
 Tel le dit qui n'en a guères.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
 - L'argent est le nerf de la guerre.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 55.)
 - L'argent n'a point de maitre. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- -- L'argent quant (en même temps que) l'orge.
 (Prov. communs.) xvº siècle.
- L'argent tremble devant la porte du juge et de l'advocat.

(Adages françois.) xvie siècle.

Fy de paillard qui n'a monnoye,
 Et d'avoir qui n'a joye.
 (GABR. MEURIER, Frésor des Sentences.) xviº siècle.

Arenvr. Il est avaricieux, il garde son argent pour boire.

(OUDIN, Curiosités françoises.)

- Le terme vaut l'argent.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Les grands font sans argent ce que les petits ne peuvent faire par argent.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Prendre quelque chose pour argent comptant.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Quand argent fault tout fault.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Qui a de l'argent a des pirouettes.
- Qui a de l'argent a des coquilles. C'est-à-dire qui a de l'argent peut acheter ce qui lui platt.

(Oudin, Curiosités françoises.)

- Solder argent vif.

Payer argent comptant.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Sur argent amy ne parent.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

ART. Fy de l'art qui en raison n'a fondement ne part.

(Recueil de GRUTHER.)

— L'honneur nourrist les arts. (Adages françois.) xvi^e siècle.

ARTISAN. Artisan qui ne ment

N'a mestier entre gent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

— A l'œuvre on connoît l'artisan.

(La Fontaine, fable 21, liv. 1.)

114 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Aunz. Il en a tout le long de l'aulne, le matou.

(Comédie de La Rivey, les Morfondus. Anc. Thédere franç.,
t. V. p. 311.) zve siècle.

- Ils sçauront en peu de temps qu'en vaut l'aulne. (Comédie des Prov., acte III, scène IV.)
- Boniface vont mesurer ma robe à son aulne. (Comédie des Comédiens, sc. 1.) xvn° siècle.

Avocat. Advocat et juge prévaricateurs.

- Advocat de Térence.

Avocat à tort et sans cause.

— Advocat dessoubs l'orme.

Avocat sans causes. C'est ainsi que Guillemette appelle son mari l'avocat Patelin au début de la farce de ce nom. Plus loin, le drapier l'appelle aussi par dérision: Avocat pertatif, à trois leçens et à trois psaumes.

Et Coquillart dans l'Enqueste d'entre la simple et la rusée :

Maistre Mathieu de Hechepsene, Patron des enfans dissolus, Notaire en parchemin de corne Et grant appeat dessauhn l'orme.

Advocat sans loix,
 Advocat de Ponce-Pilate, avocat sans causes.

Mauvaise allusion à ce mot de l'Évangile : Ego nullaminenio... causam; je ne trouve ancune cause, etc.

- Advocat.des mouches.
- Advocats ne voyent goutte en leurs causes.
 (Adages françois.) xvre siècle.
- Advocats se querellent, et puis vont boire ensemble.

(Contes d'EUTRAPEL, fal. 200 ra.) xvie siècle.

Bon advocat mauvais voisin.

(Recueil de GRUTHER.)

A car. Toujours ouvert comme la gibecière d'un avocat.

« Car j'ai un estomach paré, creux comme la » botte saint Benoist, toujeurs ouvert comme la » gibbessière d'un advocat. »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 68.) xvio siècle.

De bon advocat courte joie.

(Recueil de GRUTHER.)

De jeune advocat héritage perdu, et de nouveau médecin cimetière bossu.

(Prov. communs.) xvº siècle.

- De nouveau advocat libelle cornu.
 - (*Prov. Gallic.*, Ms.) xy^c siècle.
- Devant (avant) l'advocat on portoit la bourse sur le cul.

(Adages françois.) xvie siècle.

- -- En champions, en avocats n'aies jà fiance.

 (Anc. prov., Ms.) xiii° siècle.
- Il ne faut rien dérober que la bource d'un advocat.

(Adages françois.) xvie siècle.

— Je n'ai que faire d'advocat, mes affaires sont claires.

(Oudin, Curiosités françoises.)

- Je n'aurais non plus pitié d'elle qu'un avocat d'un escu.

(Comédie des Prov., acte II, sc. III.)

- L'advocat est fils de Saturne.

« Exposition : J'ay veu en un tableau un advocat » fauschant en un pré de bources et d'escarcelles.

- » Or comme la faux emporte la bonne et la mau-
- » vaise herbe, aussi fait l'advocat le pauvre et le
- » riche, et emporte et rastelle tout comme le cruel
- " Saturne qui suis non pepercit filiis. "

116 LIVRE DES PROVERBES FRANCAIS.

Avocar. L'advocat ne plaide que pour la soupe.

- L'advocat ne doibt que ce qu'il veut.
- L'advocat s'enrichit d'usure.
- L'advocat si ne desrobe pert.
- L'advocat vit sur le pavé, le gentilhomme est tué au champ.
- . L'advocasserie est un cancer universel en une ville.
- Le disner sonne le marteau et réveille l'advocat.
- Le gentilhomme chasse pour l'advocat.
- Le vent n'entre jamais dans la maison d'un advocat.
 - « Commentaire : L'argent en bouche les pertuis. »
- Les advocats n'ont point de livres de droit.
- Les maisons des advocats sont faictes de la teste des folz.
- "Commentaire: Les folz font la feste et les sages les mangent. Les hommes de bien et de conscience et chrestiens n'ont que faire de procès qui ne leur en faict faire pour admener l'eau au moulin, car il faudroit à un chascun et ne veullent rien de l'autrui. Les malins fins et rusés et qui ont les juges en leurs manches, vont à la chasse au procès pour s'enrichir par surprise et par dons corruptibles. Les oppiniastres par bestize et en redize; ceux-là sont gens forgez en enfer, ceux-cy insensez. Par ainsi l'advocat, le Bartole ne peut faillir à bastir maison, ayant tant d'architectes."

(Adages françois.) xv1° siècle.

Litigier est à l'advocat vandanger.
 (GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Avocat. Mets d'advocats.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Or çà, or là, pensez bien à vos cas,
 Argent comptant fait plaider advocats.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- On voit souvent pou de fois en ses advocas.

 (Anc. prov., Ms.) xinº siècle.
- Quand l'advocat preste il achepte.
- Si enfer n'est plein jamais n'y aura d'advocat sauvé.

(Adages françois.) xvie siècle.

Tout advocat beau diseur
Ressemble à Bastien le jongleur.
(Royull Prop.) Type s

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

 Vous estes mauvais avocat, vous perdrez vostre cause.

Bahutiers. Faire comme les bahutiers, faire beaucoup de bruit et peu de besogne.

(Oudin, Curiosités françoises.)

« C'est justement comme les compagnons » bahutiers, ils font plus de bruit que de besogne. » (Comédie des Proverbes, act. III, sc. vii.) xvii° siècle.

BARBIER. Bon fait saigner toute gent, Quand barbiers n'ont point d'argent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Glorieux barbier.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Je ne, suis pas barbier pour me monstrer les dents.
- Tout beau, barbier, la main vous tremble.
- Vous êtes mauvais barbier, vous pensez mal.

.

BARBIER. Un barbier rase l'autre.

118

Un méchant excuse l'autre,

(Oudin, Curiosités françoises.)

Oncques punais ne fut hon barbier.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bénéfice. Il faut prendre les hénéfices avec les charges.
(Dictionn, de l'Académie, édit. de 1835.)

— Quand a art et office a bénéfice.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Brager. A mal berger qui lous aime.

Mauvais berger qui aime le leup.
(Prov. anc., Ms.) xiiie siècle.

Bon berger tond, n'escorche pas.

(Mimes de Baïr, fol. 42 v°.) xvie siècle.

— Le manteau du bergier.

(Boulli Prov.) xvi^a siècle.

BIEN. Biens meubles ou immeubles.

- Bien a en sa maison qui de ses voisins est aimé.

(Adages françois.) xvie siècle.

- -- Bien en commun ne fait monceau.
 (Mines de Baïs, fol. 58 vº.) xyrº siècle.
- Biens meubles ne tiennent costés ne ligne.

 """ Coutume de Lile art. 8, et est à dire qu'en

 "" successions on n'a égard de quelle ligne ou de

 """ quel costé viennent les meubles comme l'on fait

 "" des Immeubles, ""

(Anthologie ou Conférences des Prav., Ms.)

- Bien n'est cognu s'il n'est perdu.
- Bien perdu bien connu.
 (Gabr. Medier, Trésar des Sentences.) xvie siècle.
- Bien perdu mal despendu.

Bren. Bien de fortune passe comme la lune.

- Bien qui dure n'est prisiez rien,
 Par le mal cognoit-on le bien.
 (Isopet I, Fables, t. I, p. 383.) xivo fiècle.
- Bien qui nuit est désavoué.
 (Mimes de Baïr, fal. 14 vo.) xvre siècle.
- Bien tard rien, ou encore:
 Bien tard venu pour néant tenu.
 (GABR. MEURIER. Trésor des Sentences,) XVF siècle.
- Bien vient et cœur faut.
- Nul n'a bien s'il ne le compère (acquière).
 (Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

BOUCHER. C'est un ris de boucher, il ne passe pas le nœu de la gorge.

Mosans de Brieux pense e que cette façon de parler a pour fondement une fausse plaisanterie et allusion au mot de bouche, ainsi ris de boucher ne voudroit dire autre chose, sinon le ris d'un homme qui ne rit que de la bouche, ou autrement, comme on dit, du hout des lèvres.

(Origine de quelques Coutumes, etc., p. 58.)

— Je crois que vous êtes boucher, vous aimez à tâter la chair; et là, là, vous ne m'acheteres pas. (Comédie des Pray., acte III, sc. III.)

BOURREAU. Il ne seroit pas bon bourreau, il ne fait que despendre.

Allusion au mot dépendre e despendre, qui autrefois signifiait dépenser.

- Se faire payer an hourreau.
 Se faire payer d'ayance.
- Me voilà maintenant paré comme un hourreau qui est de feste.

(Gamédie des Prov., acte III, scène 1.) xviie siècle.

Bourse. Bourse sans argent et sans denier Est l'arme d'un chétif escuyer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

— Au plus larron la bourse.

(LE Roux, Dictionn. comique, etc.)

 A bourse de joueurs, de plaideurs et de gourmands, il ne faut point de ferrements.

(Encyclopédie des Prov.)

- Ma bourse est accouchée.
- Ma bourse est toute neufve, il n'y a point de pièces.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Faulte d'adresse la bourse blesse.
- La bourse vaut mieux que l'habit.
 (Recueil de GRUTHER.)
- Bourse n'a point de suite.
- Allégué au procès-verbal de la coustume de Berry sur l'art. 18 des droits procédiaux, et explique que suite de dixme n'avoit lieu quand aucun labouroit d'au-
- tres chevaux que les siens, mesme à prix d'argent, car
- bourse n'avoit suite; et estoit coustume ancienne.
 (Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Voir Série no I, au mot DIABLE, t. I, p. 10.

Cas. Cas sur cas et main sur main n'ont lieu en France.

Ains (avant) se faut pourvoir par procureur, par opposition, c'est-à-dire que complainte possessoire n'est
reçu sur autre pour mesme subject, ni saisie d'immeubles sur autre. « (Coustume d'Orléans.)

(Anthologie ou Canférences des Prov., Ms.)

Charbonnier. Chacun est maître chez soi, dit le charbonnier.

 Le roi François Ier, s'estant laissé emporter à l'ardeur de la chasse, fut surpris de la nuit, et obligé, s estant seul, d'entrer dans la loge d'un charbonnier qui, · ne le connaissant point, le pria à souper. Lorsqu'il fut

· question de se mettre à table, il prit la première place,

· et il ne donna que la seconde au roy, en luy disant : Chacun est maître chez soy. Ensuite il luy dit de prendre

· luy-mesme à manger par où il voudroit. Mais il ne faut

· pas, ajouta-t-il, dire au Grand-Nez que je vous ai fait

» manger de la venaison. Le roy mangea fort bien, et

» le matin estant venu il sonna du cor pour faire en-

• teudre où il estoit. A l'arrivée de ses courtisans, le

· charbonnier creust estre perdu; mais le roy le rassura

en luy frappant sur l'épaule, et entre autres récom-

· penses octroya à sa considération que le trafic du char-

bon serait exempt de tous impôts.

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 31.)

CHARCUTIER. A chaircuitier bonne saucisse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

CHARPENTIER. A la fin se honist li charpentiers.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

CHARIOT. Chariot engraissé et oingt

A charier est mieux en poinct.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

CHARTIER. Il est bon chartier, il charrie bien droit.

Il jure comme un chartier.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Il n'est si bon chartier qui ne verse. (Adages françois.) xvie siècle.

CENT. Qui cent en a et cent en doigt nul n'en a sien. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

CLERC. Clerc a grant privilége.

Clercs et femmes sont tout ung.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

Compaignie de clers.

Compagnie de savants.

Ce dicton populaire nous fait connaître que le mot de

compagnie, dont nous nous servons encore pour désigner la société polie, s'appliquait particulièrement à la réunion des gens graves et éclairés. Dans le Dit de l'Apostaile, il est opposé à foule de vilains, tourbe de garçons, noise de femmes.

CLERC. Famine des povres clers.

Faim des pauvres étudiants.

(Dit de l'Apostoile,) xiiie siècle,

Le nem de cleres s'appliquait dans le moyen âge à tout homme qui avait étudié, mais on appelait ainsi les individus de tout âge et de tous pays qui fréquentaient les universités, et qu'on namme aujourd'hui écoliers. La plupart d'entre eux étaient pauvres, et c'est pour subvenir à leurs besoins que des bourses nembreuses furent créées dans différents colléges. Comme on le voit, leur indigence était passée en proverbe.

Faire un pas de clerc.

Faire une faute.

(OUDIN, Curiosités françoises.)

— Il est clere jusques aux dents, il a mangé son bréviaire.

(Adages françois.) xvi* siècle.

« Jadis ung anticque prophete de la nation ju-» daïcque mangea ung livre et feut clerc jusques » aux dents. »

(RABBLAIS, liv. v, ch. 45.)

- Les hons livres font les bons clercs. (Adages françois.) xviº micle.
- Les meilleurs clercs ne sont pas les plus sages (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.
- On dit communément en villes et villages.
 Que les grands clercs ne sont pas les plus sages.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Parler latin devant les clercs.
 Pendant le moyen âge, ceux qui avaient étudié aux

ecoles se nommaient clercs; à eux seuls appartenait l'office de clergie, c'est-à-dire la culture des sciences et des lettres. De là est venu ce proverbe qui signifie qu'on ne doit parler aux gens que de ce qu'ils savent : « Parler latin devant les clercs, dit Pasquier, pour dénoter presque ce que les Romaina voloient dire par cest adage; Sus Minervam. « (Liv. viii, chap. 13 des Resherches.)

CLERC. Si n'estoient messieurs les clercs, nous vivrions comme hestes.

« Si n'estoyent messieurs les hestes, nous vi-» vrions comme clercs. »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 17.)

Coche. Faire la mouche du coche.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Cocher, Foy de cocher,

(Adages françois.) xvie siècle.

Cognée. Jeter le manche après la coignée.

Voyez au sujet de ce proverbe l'épisode du bûcheron Couillatris, dans le prologue du quatrième livre de Rabelais.

COMPTE. Du méchant compte on revient au bon.
(Dictionn, comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 276.)

- Les bons comptes font les bons amis.
- Vous êtes bien loin de votre compte.
- Vous n'y trouverez pas votre compte,

Comptez, et si ce ne sont pas quarts d'écus.

CONTE. Ce sont des contes de nourrices, de vieilles, ou d'enfants.

- Ce sont des contes de peau d'asnon, des contes au vieux loup ou de ma commère l'oye.
- Vous me faites des contes à dormir debout.
 (Quoin, Guriosités françoises.)

CONTRÔLEUR. Contrôleur, argentier, secrétaire, Maistre d'hostel, embourceurs en toute affaire.

(Adages françois.) xvre siècle.

Convenances. Convenances rompent loi.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Voir aussi Loysel, Institutes contumières, nº 359.

Cordonnier. Gain du cordonanier

Entre par l'huys et ist par le fumier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI° siècle. Gain de cordonnier entre par la porte et sort par le fumier.

 Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés.

(Oudin, Curiosités françoises.)

CORSAIRE. A corsaire, corsaire et demi.

Corsaires contre corsaires
 Font rarement leurs affaires.

On bien :

 Corsaire à corsaire, il n'y a rien à gagner que les barils des forçats.

André Doria, après avoir défié Barberousse, ayant évité de combattre quand ce corsaire se présenta, don Ferdinand, roi de Sicile, en éprouva le plus grand chagrin.

- On en parloit diversement, ajoute Brantôme, et l'on prétendait qu'il y avoit quelque secrète intelligence entre
- Barberousse et le marin génois. Aussi parmi leurs es-
- " claves le proverbe couroit : Que corsario a corsario me
- " ay que gannar que los barillos d'aqua. "

(Brantôme, Capitaines étrangers.)

COUTUME. Mauvaise coustume fait moult mal. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

— Coustumes sont rooles.

C'est-à-dire affectent aussi bien les choses que les personnes. Exemples : « En la Coustume de Bourgogne, autre

en celle de Reims, par laquelle, art. 22, immeubles suivent les coustumes des lieux où ils sont assis.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Cueilleur de pommes. Habillé en cueilleur de pommes. (Adages françois.) xviº siècle.

Mal habillé, mal vêtu.

« Mais pitoyablement navré en divers lieux, et » tant mal en ordre qu'il sembloyt estre eschappé » es chiens, ou mieulx ressembloit un cueilleur

» de pommes du pays de Perche. »

(RABELAIS, liv. 1; voyez aussi liv. 111, Prologue.)

- Revenir en cueilleur de pomme.
 (Adages françois.) xvιº siècle.
- DEMANDE. A folle demande il ne faut point de responce.

 A sotte demande il ne faut pas de réponse.

 (Adages françois.) xviº siècle.
- Demandeur. A beau demandeur beau refuseur. (Comédie des Prov., acte III, sc. III.)
- Deniers avancent les bediers, Et des premiers font les derniers.

Bedier. Leduchat, dans son commentaire sur le discours préliminaire de l'Apologie pour Hérodote, fait dériver ce mot de beudarius, bedarius, et l'explique d'après un vieux dictionnaire anglais-français par sot, ignorant. (Voyez Apologie pour Hérodote, t. I, p. 9.)

- Denier par amitié presté
 Sans denier soit appresté.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvic siècle.
- Deniers prêtés ne doit-on demander. (Prov. anc., Ms.) xiil° siècle.
- Deniers refusez ne se passent pas.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- Denier sur denier bâtit la maison.

(Encyclopédie des Prov.)

- Le denier oublié ou mesconté grace ne gré. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.
- Il employe bien ses quatre deniers. Il mange bien à proportion de ce qu'il paye. (Oudin, Curiosités françoises.)

DESTINATION. Destination de père de famille vaut titre.

- « Coustume de Paris, titre des Servitudes. En la cous-
- » tume réformée a esté adjousté : Quant elle est par escrit
- et non aultrement. C'est-à dire qu'en servitudes ur-
- » baines, ce qu'en a ordonné le propriétaire par escrit soit
- » entre-vifs ou à cause de morts, vault titre, et a lieu · entre ses successeurs ou ayant droit. ·

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

DETTE. Cent livres de mélancholie ne payent pas un sol de dettes.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

« Mille escus de melancholie n'acquittent le » debteur d'un soul. »

(Plaisants Devis récités par les Suppôts du Seigneur de la Coquille, de 1593.)

- « Concluant que cent ans de melançolie ne » paieront jamais pour un liard de debtes. » (Opuscules Tabariniques, p. 291 des OEuvres complètes, édition Janet.)
- La debte qui est payée Ne doibt plus estre demandée:
- Les mauvais debteurs font les mauvais presteurs.
- L'une debte amaine l'autre.

(Prov. Gallic., Ms.) xue siècle.

Drvin. Je donne au diable si vous n'êtes devins,

vos pères étoient yvres quand ils vous firent devins comme des vaches, ils devinent tout ce qu'ils voyent.

(Comédie des Prov., acte III, scène III.)

Voyes, Série nº VII, MONTMARTRE.

Dire. Qui le fera dire ou dira

De bonne mort point ne mourra.

- Qui dit ce qu'il scait et donne ce qu'il a n'est pas tenu à davantage.
- Ne dit mot et n'en pense pas moins.
- Cela s'en va sans dire.
- C'est pourquoi je suis venu sans dire ni qui a perdu ni qui a gagné.
- Cela vous plaît à dire.
- Peut-estre nous diront-ils plus que nous n'en voudrons scavoir.
- Je ne luy diray que deux mots et puis la fin.
- Vrayment ils en disent bien d'autres dont ils ne prennent point d'argent.

(Comédie des Prov., passim. — Anc. Thédire franç., t. X. Glossaire.)

- Qui ne dit mot consent.
- Dire et faire sont deux.

DISCIPLE. Disciple sans livre.

(Bovilli Prov.) xvie siècle,

DISEUR. Communément un grand diseur se trouve enfin petit faiseur.

(Anc. Thédire franç., t. VII, p. 380.)

Docteur en toute lourdise.

Ignorant.

(Oudin, Curiosités françoises.)

— J'ai une tête de docteur à dîner. C'est-à-dire une tête de veau, « Je ne suis pas de ces petits doctereaux dont » il est escrit, j'ai une tete de docteur à diner. » (Moyen de parvenir.)

Docteur. De jeune docteur argument cornu.
(Recueil de Gruther.)

Don. Don mutuel ne saisit point.

Coustume de Paris, art. 273. Coustumes de Champagne, Meaux, Sens et autres. Et a lieu seulement en donation entre-vifs.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Douarre. Au coucher la femme gagne son douaire.

Jamais mari ne paya douaire, parce qu'il n'est donné que après la mort du mari.

(LOYSEL, Institutes coutumières, etc., nos 140, 141.)

ÉCOLE. Dire les nouvelles de l'école.

(Dictionn. comique, par P. J. LB Roux, t. I, p. 422.)

ECOLIER. Pire ne trouverez que escouliers.

(Prov. communs goth.) xv° siècle.

ECRIT. Autant de fois que l'on transcript
Autant corrige-on son escrit.

(Adages françois.) xvie siècle.

Écu. Il est le père aux escus.

— Il a des écus moisis.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 425.)

- Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs.
- Voici le reste de nos écus.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

On dit aussi d'un avare :

Il se ferait fesser pour un écu.

ÉLOQUENCE. Grande est l'éloquence qui plaît A celuy qui oît (écoute) à regret. (Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.) Encan. A l'encan se vend autant bran que farine.

L'espagnol: « En el almoneda tien la bocca queda. A

- · l'encan tiens la bouche coye, c'est-à-dire garde toy des
- · folles enchères. ·

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Enclume. A dure enclume marteau de plume.

- (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.
- Entre l'enclume et le marteau il ne faut pas mettre le doigt.
 - Il faut être enclume ou marteau.

 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

ENCRE. Encre et papier coustent deniers.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle

Escripre d'une plume volante.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Extrêmes. Les extrêmes se touchent.

On dit proverbialement que les extrêmes se touchent: Un sot ne manqua. aucune occasion de dire qu'il était né le lendemain de la mort de Voltaire. Nouvelle preuve

que les extrêmes se touchent, dit quelqu'un.

M. de Marivet, auteur d'un système d'histoire naturelle en opposition à celui de M. de Buffon, était fils de l'entrepreneur de la manufacture de cristaux de Bourgogne, et prenait à Paris le titre de baron. Se trouvant entrer dans une maison au même instant que le baron de Montmorency, titré premier baron chrétien, le valet de chambre les annonça en même temps, Messieurs les barons de Marivet et de Montmorency... Le dernier fut sans doute un peu étonné de cette accolade. « Vous voyez, monsieur le baron, que les extrêmes se touchent. »

, (Notes manuscrites.)

FAUTES. Fautes valent exploits.

· C'est un brocart de praticque qui veut dire que les · défauts d'une partie, soit de comparoître, défendre ou

· de faire autre chose ordonnée par le juge, valent dili-

gence et tournent à profit à l'autre partie, laquelle eltient par ce moyen reavey.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

FÉRONIER. Aux nopces du féronier

Chacun pour son denier.

(GABRIEL MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Fig. Fief, juridiction, ressort, directe seigneurie n'ont rien de commun et peuvent estre les uns sans les autres en diverses mains.

Voyer Coustumes de Tours, de Blois, de Berry, de

la Marche, du Bourbonnais.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Foire. A meschante foire

Bonne chère et bien boire.

(GABR. METRIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

- Ils s'entendent comme larrons en foire.
- Il a bien couru les foires,
- -- La foire n'est pas sur le pont.
 (Dictionn. de l'Académiejoédit. de 1835.)
- La foire sera bonne, les marchands s'assemblent.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Jours de marché et de foire,
 Ce sont des jours à beaucoup boire.

(Almanach perpétuel, p. 136.)

Forgeron. En forgeant devient on februe (forgeron).

(Proc. communs.) xve siècle. — (Gabr. Meuner, Trésor des Sentences.) xve siècle.

- Feves et forniers (forgerons et fourniers) boivent voluntiers.
 - (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.
 Forgeurs forgent et traitent choses fabriles.

Et les bourdeurs vaines et inutiles.

Les forgerons forgent le fer, et les menteurs disent choses vaines et inutiles.

Foulon. Onques foulon ne caressa charbonnier. (Gapa. Meurika, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Fourstsseur. Bec à bec comme deux fourbisseux.

(Adages françois.) xvi° siècle.

Gage. De gage qui mange nul ne s'en arrange. (Gabe. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

— De petit gage gros gaynage.
(Proc. de Bouvelles.) xvi^e siècle.

GAIN. D'injuste gain juste daim (dommage).
(GABR. MEURIKR, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

— Du gain l'odeur a bonne saveur.

(Recueil de GRUTHER.)

Gardien en ligne directe ne rachète point.

· C'est-à-dire que le guardien noble ne paye rachat ou · relief pour les fiefs des mineurs. •

GRELOT. Attacher le grelot.

C'est-à-dire faire le premier pas dans une entreprise difficile.

La difficulté fut d'attacher le grelot. L'un dit: Je n'y vois point, je me suis passi sot. (La Fontaine, Fables. Gonseil tenu par les rats.)

Guer a pens. De guet a pens.

Ceste formule est fréquente ès Coustaines et Jugements en matière criminelle et est bien tournée par les vrais practiciens et arrests latins pensatis insidiis. Car guet se prend pour embusche, comme quand on dit guetter quelqu'un, guetteur de chemin. Et ce mot apens est rongué de la dernière lettre, car le mot entier est apensé. Et ainsy se lit, sçavoir : guet apensé en la Coustume du Maine, art. 44, 49, etc.; en la Coustume de Loudun, chap. 4. Celle de Normandie dit guet pourpensé; celle de Bretagne fait apensé. Ainsy de guet apens est autant

que par embusche pourpensée.
 (Authologie ou Conférences des Proc., Ms.)

HARPEUR. Ung harpeur danse à la harpe.
(Boulli Prov.) xui° siècle.

Héritier. Des choses mal acquises le tiers hoir ne jouira.

"Car vous dites en proverbes communs: Des choses mal acquises le tiers hoir ne jouira. "
(Rabelais, liv. 111, ch. 1.) xvi^e siècle.

Imprimerie. L'art de l'imprimerie nous fournit beaucoup de scavoir.

(Gomès de Trier, Jardin de Récréation.) xvie siècle.

Jongleur. Riote de jugléor.

Bavardage de jongleurs.

(Dit de l'Apostoile.) xiiie siècle.

Le mot riote, fréquemment employé dans la langue française du xin° au xv° siècle, signifiait bruit, tapage, et aussi querelle. Il voulait dire encore bavardage, caquetage, plaisanterie, moquerie; il est employé dans ce dernier sens dans une pièce en prose du xin° siècle, intitulée: la Riote du Monde, et qui a été mise en vers sous le titre du Roi d'Angleterre et du Jongleur d'Ély. (Ces deux pièces ont été imprimées en 1834, par M. Fr. Michel. Paris, Silvestre, in-8°.)

Juge hastif est périlleux.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

- Juges sont affolez et escrivains, S'ils n'ont souvent les pieds ès mains. (Recueil de Gruther.)
- De fol juge briefve sentence.

 (Prov. communs.) xve siècle.
- Grant don fait juge aveugler,
 Droit abatre, tort alever.

 (Prov. aux Philosophes, Ms.) xiii^c siècle.
- Tel juge tel jugement.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Jugz. Il ressemble le juge de Montravel.

François Ier, en parlant de la manière absolue dont régnait Louis XI, disait qu'il semblait un juge de Montravel, en Périgord, qui avait longtemps porté les armes, « lequel, ajoute Brantôme, faisoit et jettoit ses sentences » comme il lui plaisoit. Et si par cas on appeloit, il avoit · tousjours près sa chaire une grande espée à deux mains qu'il portoit souvent, il la desguesnoit et souvent sou-. dain, et avec son cap de Diou, l'approchoit du col du pauvre appellant, et luy faisoit si belle peur, le mena-· cant de le luy couper tout à net, s'il ne se désistoit de " l'appel, si qu'il estoit contraint de subir à la sentence telle - quelle qu'il eust prononcée. Le conte en est plaisant, et le proverbe en court encore aujourd'hui au pays : Il " ressemble le juge de Montravel, qui veut estre bien creu » et crainct, en son dire et sentence, comme il lui plaist. » (Brantôme, Capit. franc., t. II, p. 40, des OEuvres complètes. Edit. in-8°, 1822.)

JURER. Il jure comme un gentilhomme ou comme un abbé.

- Il ne faut jurer de rien.

— S'il ne tient qu'à jurer, la vache est à nous.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Justice. Justice ploye, l'église noye, Le commun desvoye, Sathan quiert sa proye, Justice sur toutes vertus a le prix.

(Recueil de GRUTHER.)

Langus. Autant de langues que l'homme sait parler, autant de fois est-il homme.

autant de fois est-il homme.

Charles-Quint, qui parloit cinq ou six langues, disoit

souvent, quand il tomboit sur leurs différentes beautés,
 que selon l'opinion des Turcs, autant de langues que

· l'homme sçait parler, autant de fois est-il homme; telle-

ment que si un brave homme parloit de neuf ou dix
 sortes de langage, il l'estimoit autant luy tout seul qu'il

eust faict dix autres.

(Brantome, Capitaines étrangers, t. I, p. 16 des OEuvr. compl.)

Digitized by Google

Langue. L'usage est le tyran des langues.

— On ne s'entend pas, c'est la confusion des langues.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

LATIN. C'est du latin de cuisine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent.

(Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 77.)

- Il ne faut pas parler latin aux bestes.

Dans les Bigarrures du seigneur des Accords, au chapitre des Equivoques latins-françois, p. 76, on trouve l'anecdote suivante : « Le valet du comédien Valeran le » Picard se plaignoit que le latin de son maistre les feroit » mourir tous deux de faim, car un pauvre lui ayant prié de demander à son maistre s'il lui vouloit rien donner, et Valeran lui ayant répondu : Nolo, nolo, le valet, en-· tendant nos lots, nos lots, bailla le lot plein de vin au pauvre. Peu après, un autre mendiant s'estant présenté » au mesme valet, et prié de dire à son maistre s'il pot-» vait luy donner quelque chose, qu'il le fist, Valeran ayant régondu : Non possum, non possum, le valet pen-. - sant qu'il dist nos poissons, donna les deux poissons qu'il avoit apprestés pour le dîner de Valeran. Ces équivoques , sont trouver le proverbe véritable qu'il ne faut pas parler » latin aux bestes. »

- J'y perds mon latin.

Je n'y comprends rien, je ne puis réussir.

(Oudin, Curiosités françoises.)

LETTRES. Contre fort et contre faux

Ne valent lettres ne sceaux.

(OLIVIER DE LA MARCHE, Mémoires, liv. vi.) xve siècle.

En lettre et requete on ne doibt point tourner le feuillet.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

— Où il y a tant de titres il n'y a guère de lettres.

Ge preverbe, que Fleury de Bellingen attribue au roi

f.ouis XI, fait allusion à l'ignorance des grands seigneurs de ce temps, qui pour la plupart négligeaient les comnaissances de l'esprit pour se livrer aux exercices des armes ou de la chasse. Bellingen se trompe quand il dit que Louis XI répétait ce proverbe par haine pour les sciences et pour les lettres. C'était plutôt chez ce prince une moquerie qu'une insulte. (Voyes l'Étym. des Prov. franç., p. 196.)

LIVRE. A desenor muert à bon droit Qui n'aime livre ne ne croit.

Celui-là meurt à bon droit déshonoré qui n'aime pas les livres et n'y croit.

(Roman du Renart, v. 39.) xiiie siècle.

- Ce n'est rien dict que ce qui est aux livres. (Adages françois.) xviº siècle.
- Je réussirai, ou je brûlerai mes livres.
- Il n'a jamais mis le nez dans un livre.
- Il parle comme un livre.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Lor. Les petits sont subjets aux loys et les grands en font à leur guise.

(Prov. communs.) xve siècle.

- Ce que je vous dis c'est la loi et les prophètes.
- Nécessité n'a point de loi.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Maçon. Maçon avec raison fait maison.

(Recueil de GRUTHER,)

- C'est un vrai maçon.

Se dit d'un ouvrier qui travaille grossièrement sur des matières délicates.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Il n'est pas bon masson qui pierre refuse. (Gabr. Maurira, Trésor des Sentences.) xviº siècle Magistrat. Le magistrat et l'office descouvrent l'homme.

« Quantes foys vous ay je ouy disant que le ma-» gistrat et l'office descouvrent l'évidence, etc. » (RABELAIS, liv. III, ch. 18.) xvi° siècle.

Maîtar. Il a bien trouvé son maître.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il n'est ouvrage que de maistre.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- « Vous dictes facilement qu'il n'est ouvrage que » de maistres, et couraige que de croqueurs de » pies. »

(RABELAIS, Prologue du liv. IV.) XVIº siècle.

- En apprenant l'on devient maistre.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Il n'y a si petit métier qui ne nourrisse son maître.

(Matinées sénonaises, p. 271.)

- Les apprentis y sont maistres.
 (Adages françois.) xviº siècle.
- Nul ne peut servir deux maîtres. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Pour bien servir et loyal estre,
 De serviteur on devient maistre.
 (Heptaméron des Nouvelles de la Reine de Navarre,
 1re journée, n. X.) xvie siècle.

Maîtrass. Ce n'est maistrise que assembler, mais de départir.

 Ce n'est pas maistrise de faire comme les autres.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Marchand. Marchand qui perd ne peut rire.
(Oudin, Curiosités françoises.)

MARCHAND. Marchand qui ne tient sa promesse,
Juge qui vérité delaisse,
Et advocat vuide de sagesse
Ne vaillent pas une vesse.

(Recueil de GRUTHER.)

-- Avec le temps
On cognoist les bons marchands.
(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.

— C'est un marchand qui prend l'argent sans compter.

C'est un voleur.

(OUDIN, Curiosités françoises.)

Couart marchand ne gainnera jà grant chose.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

— De marchand à marchand il n'y a que la main.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 111.)

- Drap large, servant estroit et chiche Fait le marchand content et riche.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Il faut être marchand ou larron. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Il n'est pas marchant qui toujours gaigne. (Adages françois.) xviº siècle.
- Vous en serez le mauvais marchand.
 (Oudin, Curiosités françoises.)

Marchandise. Marchandise n'espargne nul.

(Adages françois.) xv1° siècle.

— Marchandise qui plaît est à moitié vendue.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Marchandise offerte est à moité vendue.
 (Contes d'EUTRAPEL, fol. 2 v°.) xvi° siècle.

Marchandiss. Boutique de marchandise Arrière-boutique d'usure.

« Aujourd'huy on s'adjudaïse fort partout et par » touz estatz en cecy; et les gens de longues robes » plus hardiment, pour l'authorité de leurs robes. » (Adages françois.) xui° siècle.

— Chacun prise sa marchandise.

(Oudin, Curiosités françoises.)

— La marchandise est bonne où l'on gaigne la moitié.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

— Faire métier et marchandise de quelque chose.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 132.)

On n'a jamais bon marché de méchante marchandise.

(Oudin, Guriosités françoises.)

MARCHÉ. A bon marchié bon vivre.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) XIIIe siècle.

- Bon marché deçoit les gimples au marché.
 (GABR. MEURRR, Trésor des Sontences.) xviº siècle.
- Bon marché fait argent débourser.
 (Adages françois.) xviº siècle.

On encore :

Bons marchiés traict argent de borse.

(Anc. prov., Ms.) xm^e siècle.

- Il n'y a au marché que ce qu'on y met. (Lovant, Institutes contumières, etc., n° 358.)
- Il n'y a que les bons marchés qui ruinent.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- C'est marché comme de paille.
- Il n'en a pas eu meilleur marché.

- MARCHÉ. Je ne croyais pas en sortir à si bon marché.
 (Oudin, Curiosités françoises.)
 - Quand les hauts abreuvent le bas
 Le bon marché l'on n'a pas.
 (Adages françois.) xviº siècle.
- Markehal. Le maréchal pour son feu augmenter Le vient par fois d'eau froide arroser. (Gara. Maurier, Trésor des Seniences.) xuie siècle.
- Marinier. Il jure comme un marinier qui est engravé. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 451.)
 - Il n'est si bon marinier qui ne périsse.

 (Adages françois.) xvi^e siècle.

Ménestrier. Argent de menestrier.

L'auteur des Abus de la Danse s'adresse aux ménestriers, et leur dit : • Vous devriez reconnoytre la faute • que vous faites de voir que l'argent de vostre journée • s'évanouit d'entre vos mains ainsi que la neige se fond • aux rayons du soleil, Dieu ne permettant pas que ce que • vous acquerez aux jours de festes que vous violez vous • fasse grand profit. Pardonnez-moi si je dis que de là est • venu le proverbe argent de menestrier. • (L'Antibaladin ou Démonstration des Abus de la Danse, par Antoine Robert, curé de la Chapelle, Lyon, pour Estienme Tantillon, 1611, in-16.)

- Il est comme les menestriers, il ne trouve point de pire maison que la sienne.
 - Soufflez, menestrier, l'épousée passe. Cela se dit lorsque quelqu'un se vante.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Tel fois chante li menestriers
 Que c'est de tous li plus courreciez.

Quelquefois le ménétrier chante tandis qu'il est le plus triste de tonte la compagnie.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

- Men. A tort se lamente de la mer Qui ne s'ennuye d'y retourner. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
 - C'est la mer à boire.

140

- C'est porter de l'eau dans la mer.
- C'est une goutte d'eau dans la mer. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Qui est sur la mer il ne fait pas des vents ce qu'il veult.

(Prov. communs.) xve siècle.

MERCIER. A petit mercier petit panier.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xmº siècle.

- Assez dépendre et rien gaigner
 Mène à mal le pauvre mercier,
- Chacun mercier portera son panier.
- Chacun mercier prise ses aiguilles et son panier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

— Il n'est pas digne d'être mercier qui ne sçait pas faire sa loge.

(Adages françois.) xvie siècle.

Matier. A d'autres, nous sommes du mestier. (Oudin, Curiosités françoises.)

- Bon est le mestier dont l'on peut vivre. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.
- Bon faict scavoir quelque mestier,
 Pour s'en ayder s'il est mestier (besoin).
 (Gaba. Meurier, Trésor des Sentences.) xuie siècle.
- C'est un méchant métier celui qui fait pendre son maître.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. II, p. 159.)

— Chacun travaille à son mestier.
(Illustres Prov., t. I, p. 36.)

Digitized by Google

- Métier. Chacun son métier et les vaches seront bien gardées.
 - Faire mestier et marchandise.
 - Il est de tous mestiers et ne peut vivre.
 (Oudin, Curiosités françoises.)
 - Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens.
 - Le métier n'en vaut plus rien, tout le monde s'en mêle.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. II, p. 159.)

- Qui ne scait pas son mestier l'apprenne.
 (Oudin, Curiosités françoises.)
- Servir à quelqu'un un plat de son métier.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- MEUNIER. Il n'y a rien si hardi que la chemise d'un meunier.

Parce qu'elle prend tous les matins un voleur à la gorge.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 5.)

- On ne doibst espargner blé du musnier,
 Vin du curé, ny moins pain de fournier.
 (GABRIEL MEURIER, Trésor des Sentences.) xui° siècle.
- MONNAYRUR. Il n'est que monnoyeur pour se connoître en billon.

(Moyen de parvenir, au chapitre intitulé Section.)

- MONNAIR. Il est décrié comme la vieille monnoie. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 178.)
 - Il ne le faut garder non plus que la fausse monnoye.
 - Il ne se paye pas de telle monnoye. (Oudin, Curiosités françoises.)

MONNAIS. Je me mettrois en quatre, et je ferois de la fausse monnoye pour vous.

(Comédie des Prov., acte I, scène vII.)

Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce.
 Rendre à quelqu'un la pareille.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Muletiers. Muletiers et cuisiniers sont souvent grands dépensiers.

(Adages françois.) xviº siècle.

Muss. Nulle muse sans son excuse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) EVF siècle.

NAVIRE. En contraire partie tout d'ung vent On voit navire aller souvent.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

- Telle nan (navire) telle eau.
- Tel fleuve, tel navire.

NEF. Qui entre en nef n'a pas vent à gré.

Notaire. De trois choses Dieu nous gart,

D'et cætera de notaires,

De quiproquo d'apothicaires,

De boucons de Lombards friscaires.

Et certora de notaire, formules qui terminent les actes netariés, et après lesquelles sont spécifiés les droits dus à ces officiers civils, droits toujours très-élevés.

Office. Qui achete office revend son office.

(GARR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Once. Once d'estat livre d'or.

(Recueil de GRUTHER.)

Outil. Il a bon marché de l'outil à son voisin qui l'a pour le rendre.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Ouvrier gaillard cèle son art.

(Recueil de GRUTHER.)

Ouvrier. A l'hospital les bons ouvriers, En dignité les gros asniers.

— A l'ouvrage cognoit-on l'ouvrier.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Dans la Bible de Guyot de Provins :

 « L'uevre apporte son jugement,
 - » Ce sachiez bien apertement. » (Vers 2,402.) xm² siècle.
- --- A bon ouvrier ne fault ouvrage, Si sens ne lui manque ou courage. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle.
- Bons ouvriers ne peut tard venir en œuvre. (Anc. prov., Ms.) x111° siècle.
- Il est plus d'ouvriers que de maistre.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi* siècle.
- Il est plus d'ouvriers que d'outils.
- Il n'est ouvrage que d'ouvriers. (Adages françois.) xue siècle.
- Il n'y a en ville ne villege arts ne mestiers, où n'y ait plus de meschants que de bons ouvriers.

 (Recueil de Grutum)
 - La fin loue l'ouvrier.
 (Gara. Medrina, Tréser des Sentences.) xvie siècle.
 - L'œuvre l'ouvrier découvre, (Recneil de Gruther.)
- Maveis ovriers ne trovera ja po ostil.

 (Anc. prov., Ms.) xiii° siècle.
- Oncques brouillard n'aima bon ouvrier.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.

Paren. De grant folie se esmoie qui bien acroit et riens ne paie.

[Prov. anciens.] xiii siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

PAVER. En terme vient et maintenant paye.

(Prov. communs.) xvº siècle.

- Il en payera les pots cassés. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Il est plus facile acheter que payer.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Il faut payer ou agréer.

144

- Mieux vaut payer et peu avoir Que prou (beaucoup) avoir et plus devoir.
- Quand on doit il faut payer, ou fixer un terme.
- Qui répond'paye. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Qui paye ses dettes s'enrichit. (Encyclopédie des Prov.)*

PAYEUR. De maveis payeur prent-on avainne. .

(Prov. anciens.) XIIIe siècle.

- D'un mauvais débiteur et payeur
 Prends paille et foin pour ton labeur.
- -- Le bon payeur
 Est d'autruy bourse seigneur.

 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Le demain du mauvais payeur est vain.
 (Recueil de Gauтава.)

PEINDRE. Paindre sans huyle.

- Achever de peindre.
 Donner toup de grâce.
 - « A l'ayde! Larron, chien mastin, » Tu m'as bien achevé de paindre. »

(Farce du Goutteux. Anc. Théâtre fr., t. II, p. 186.) xvie siècle.

PEINTURE. Paincture de paroys et tapis sont aux igno-

rants beaux habits.

*Boville Prov.) xvic siècle.

Plan. Plait de mariage.

(Dit de l'Apostoile.) xme siècle.

Le mot plait a dans ce dicton populaire plusieurs sens; il vent dire: 1° Discussion, parce que souvent les arrangements nécessaires pour tout mariage amènent des altercations; 2° Querelle, dispute, procès, parce que ces trois choses viennent d'une union mal assortie.

- A moult de plaids peu de faits.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Au sortir des plaids l'on est sage.

 (Mimes de Baïr.) xus siècle.
- Après dommage
 Chacun est sage.

(Bouilli Prov.) zvie siècle.

- En plait n'a point d'amor.

 (Anc. prov., Ms.) xur siècle.
- En grands plaids petits faits.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- En pays estrange (étranger)
 Ne plaide ne dance.
 (Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)
 - Qui a plege si a pleit.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui a plus de plaids a moins de faits.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

PLAIDER. Entre nous folz qui playdoyons Les praticiens nous norrissons.

(Prov. communs.) xve siècle.

Plaideur. Desloiauté de plaidéor.

H.

Fausseté, mauvaise foi de plaideur.

(Dit de l'Apostoile.) xme siècle.

— Chiche plaideur perdra sa cause. (Mines de Baïr p fol. 48 vº.) xviº siècle.

9

PLAIDEUR. Eschards playdoyeurs est hardy perdeur.

Avare qui plaide est sûr de perdre.

(Prov. communs.) xue siècle.

— En cent livres de plaid n'a pas une maille d'amour.

(Adages françois.) xure siècle.

Grand plaideur ne fut jamais riche.

(Anthologie ou Conférences des Prov. Ms.)

Poete. Poëtes, peintres et pèlerins

A faire et dire sont devins. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xur siècle.

— Le poëte naist, l'orateur se faict.

(Adages françois.) xvi• siècle.

Port. Au premier port faire bris. Faire naufrage au premier port.

(Adages françois.) xvie siècle.

PREMIER VENU. Le premier venu engraine.

Ce proverbe, qui apprend à ne pas se laisser devancer, vient de ce que, lorsqu'il y a presse au moulin, le meunier met d'abord sous la meule le blé qui lui a été apporté le premier. Carmontelle en a fait le sujet d'un de ses proverbes dramatiques.

(Notes manuscrites.)

Procës. Faire un procès sur la pointe d'une éguille.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 429.)

Gagne assez qui sort de procès.
 (Anthologie ou Conférences des Proverbes, Ms.)

On dit encore :

Un mauvais arrangement vaut mieux que le melleur procès.

- Allons, vous avez gagné votre procès.
 C'est-à-dire vous avez raison.
- Le procès prendre au clou.

Procès. En un procès laid et clair cas, N'est mestier clerc ny advocats, Et en matière très-fort obscure Juge, procureur n'y procure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

PROCUREUR. De jeune procureur cas mal entendu.
(Recueil de GRUTHER.)

Quadrature du cercle. Il a trouvé la quadrature du serceau.

(Adages françois.) xvi* siècle,

QUARTIER. Ung quartier fait l'aultre vendre.
(Prov. communs.) xvº siècle.

RAMER. Ramer il faut s'il ne vente.
(Mimes de Bair.) xvi° siècle.

RECIPE. Un Recipe est une obligation.

RIME. Rime approche aussi près de poésie Que la prudence de folie.

RIMER. En rimant je m'enrime.

(Adages françois.) xvic siècle.

ROMPRE. Rompre la paille avec quelqu'un.

Nous disons communément rompre la paille ou le festu avec quelqu'en, quand nous nous disposons de rompre l'amitié que nous avions contractée avec luy. Anciennement, lorsqu'on mettoit quelqu'un en possession d'une chose, on luy donnoit ou il prenoit un baston, ou un rameau qui en estoit le signe. Il y a apparence que la renonciation à cette possession se faisoit par la rupture du baston ou rameau, car nous trouvons dans Othon de Frinsingue le mot exfusticare employé pour ce que l'on dit se demettre de sa possession, mot qui vient du latin festuca, qui signifie le brin d'un jeune rameau; et du mot latin festuca nous avons fait le mot françois festu que nous approprions au brin de paille. De là est venu que nous avons dit: Rompre le festu ou la paille, quand nous nous voulons départir d'une ancienne amitié.

(Recherches de Pasquier, liv. viii, chap. 58.)

Digitized by Google

SAVOIR. En un mui de cuidier (croyance, doute) n'a pas plain poing de savoir.

(Anc. prov., Ms.) xIII* siècle.

- Science. Science est la meilleure chose qui soit.

 (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.
 - Science, maison royale et mer Font l'homme bien souvent avancer.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
 - Science n'a ennemis que les ignorans.
 - Science sans fruit ne vaut guères.
 (Prov. communs.) xv° siècle.
 - Ce n'est grand science quand un autre sçait ce que tu sçais.
- Ce n'est point de honte d'estre ignorant en une autre science que la sienne.
 - (Adages françois.) xvie siècle.
 - De grande science petite conscience.
 - Diligence passe science.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
 - Fy de science et d'art
 Qui en raison n'a part.

(Dictionn. de Cotgrave.)

- La science donne ce que l'homme sçait.
- Une science requiert tout son homme. (Prov. communs.) xve siècle.
- Patience passe science
 Et qui ne l'a pas science.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuio siècle.

Sov. Faire de cent sous quatre livres et de quatre livres rien.

a Dont les uns y sont demeurez fondus avec leurs bourses, car ilz font de cent solds quatre

» livres et de quatre livres rien. »

(Contes d'Eutrapel, fol. 50 vo.)

Spring. La sphère ne touche à la superficie plaine que d'ung poinct.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

SERGENT. Cité par un sergent, adjourné par un prestre.
(Adages françois.) xv1° siècle.

Jurer comme un vieil sergent. (Adages françois.) xvrº siècle.

TAILLE. A vieil compte nouvelle taille.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

TARIF. Plus maudit qu'un tarif.

(CYRANG DE BERGERAG, le Pédant joué, acte I, sc. 1.)

TAVERNIER. Le tavernier s'enyvre bien de sa taverne.

(Adages françois.) xviº siècle.

TEMOIN. Pour tesmoing jamais ennemy N'y soit receu, ny moins amy.

Tripière. Oncques tripière n'aima harangère.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.

— Un cousteau de tripière.

(Mimes de Baïr.) xvre siècle.

TEINTURIER. Mençonge de tainturier.

(Dit de l'Apostoile.) xm° siècle.

TROU. A petit trou petite cheville.

— Puisque vous avez fait un trou à la nuict et que vous avez emporté le chat.

(Comédie des Prov., acte II, sc. III.)

On dit encore:

Faire un trou à la lune, Pour faire banqueroute.

- Déboucher un trou pour en boucher un autre.
 C'est-à-dire faire une dette nouvelle pour en payer une vieille.
- Autant de trous, autant de chevilles.

Taor. Se cacher dans un trou de souris.

 Il a un trou sous le nez qui luy fait porter mauvais souliers.

Il est gourmand, il mange tout.

(OUDIN, Curiosités françoises.)

VENDRE. A l'hostel priser et au marché vendre. (Prov. communs.) xv° siècle.

Ou encore :

A l'hostel priser, au marché marchander. (Gaba. Meurier, Trésor des Sentences.) xvi° siècle. Dans les Proverbes françois, Ms. du xv° siècle, on lit:

- « A l'ostel aforer et au marché vendre. L'en » ne peut juger du temps à venir, et noscitur hic » de mercatione, etc. »
 - C'est un homme qui est à moi à vendre et à dépendre.
 - Ge n'est pas tout que de vendre, il faut livrer.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
 - Qui vend le pot dit le mot,

C'est-à-dire le vendeur doit parler le premier. (LOYSEL, Institutes coutumières, nº 402.)

VENTE. Tel prix, telle vente.

« Avient souvent qu'il enquiert petitement des » besoingnes, et s'y houte tel prix telle vente. » (Les XV Joies du Mariage, 1° Joie.) xv° siècle.

Voile. Il faut tendre voile selon le vent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Vorturier. A batelier et voiturier ne s'y faut jamais fier.

(Adages françois.) xvic siècle.

SÉRIE Nº XII.

COUTUMES. — USAGES ANCIENS ET MODERNES. — COSTUMES.

— MRUBLES.

Accouchée. Parée comme une accouchée.

Ce proverbe a pris son origine dans l'usage où étaient autrefois les accouchées de faire toilette pour recevoir leurs amies et leurs voisines, qui venaient autour d'elles faire cercle et tenir de longs propos. On peut lire à ce sujet l'introduction que j'ai mise en tête de l'édition des Caquets de l'Accouchée, annotée par M. Édouard Fournier, publiée en 1855 dans la Bibliothèque Elztvirienne.

Aiguille. C'est chercher une aiguille dans une botte de foin.

Se dit à propos d'une chose que l'on cherche, mais sans espoir de la trouver.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

De fil en aiguille.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 429.)

Disputer sur la pointe d'une aiguille,
 Contester pour une bagatelle.

(Matinées sénonaises, p. 413.)

— Il est fourni de fil et d'aiguilles.

Il ne manque de rien.

(Oudin, Curiosités françoises.)

AIGUILLETTE. Courrir l'aiguillette.

Ce proverbe, qui signifie courir les amourettes, hanter les femmes de mauvaise vie, a été expliqué de différentes manières. Pasquier, liv. viii, ch. 35 de sea Recherches, prétend qu'il vient de l'obligation où furent les prostituées de porter sur l'épaule une aiguillette, « coustumes que j'ai » veu encore se pratiquer dedans Tholoze par celles qui » avoyent confiné leur vie au chastel vert qui est le bordeau de la ville. » Dreux de Radier, qui a écrit sur ce proverbe une petite dissertation (Récréations historiques, t. I, p. 218), dit qu'à la Sainte-Madeleine, à Beaucaire, les prostituées de la ville couraient en public, et que celle de ces filles qui avait la première atteint le but donné, recevait pour prix de la course un paquet d'aiguillettes. Enfin, d'autres ont fait dériver ce proverbe des aiguillettes qui nouaient autrefois le haut-de-chausse.

« Vous les voyriez comme forcenées courir l'a-» guillette plus espouventablement que ne feirent » oncq les Proctides, etc. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 33.) xvie siècle.

ALLONGER. Allonger la courroie.

Étendre, allonger ce que l'on fait.

M. Alain, qui avait été maître sellier, donna au Théâtre-Français l'Épreuve réciproque, comédie en un acte qui fut trouvée très-jolie, mais trop courte. A la fin de la première représentation, Lamothe rencontrant l'auteur dans le foyer, lui dit: Maître Alain, vous n'avez pas assez allongé la courroie.

(Note manuscrite.)

Anneau en doigt ou en main Nul profit et honneur vain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

ATRE. Il n'y a rien de si froid que l'âtre.

Il n'y a rien à manger dans cette maison.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 21.)

ATTENDEZ. Attendez-moi sous l'orme.

Deux lettres ont été adressées au journal de Verduu, l'une du mois de décembre 1750, l'autre du mois de mars 1751, au sujet de ce proverbe. Dreux de Radier et l'abbé Le Beuf, auteurs de ces lettres, expliquent assex bien l'origine de ce proverbe, en rappelant que la justice fut rendue souvent dans les campagnes de France sous un orme; l'abbé Le Beuf cite deux circonstances dans lesquelles les parties adverses se réunirent sous l'orme pour terminer leur différend. De cet usage est venu ce proverbe que l'on applique à ceux qui ne veulent pas se rendre à un lieu désigné, ou qui se refusent à une affaire proposée: Attendez-moi sous l'orme, vous m'attendrez longtemps.

BARBE. Faire bien la barbe à quelqu'un.

On bien encore:

Avoir le poil.

Nous usons de ce proverbe, dit Pasquier, quand nous voulons dire que nous avons bravé quelqu'un. Dans les anciennes lois des Allemans (titre LXV), il est deffendu de tondre un homme libre, ou de luy raser sa barbe contre sa volonté. Nous lisons aussi dans les Annales de France, que Dagobert se voulant vanger de son gouverneur luy fist raser la barbe. (Recherches, liv. viii, chap. 10.)

Dans le reman d'Oger le Danois, la mère du héros, vonlant insulter les ambassadeurs de Charlemagne, leur fait raser la barbe, et ceux-ci, de retour vers l'empereur,

lui disent:

En voz despits feumes si mal tenus Que sans nos barbes sommes ci revenus.

Voyez aussi Fleury de Bellingen, Étym. des Prov., liv. 11, p. 147, et les Origines de quelques coutumes, etc., p. 63.

BARDOT. Passer par Bardot.

C'est-à-dire passer par-dessus le marché, être franc de l'écot. Voyez Dict. ital. franç. d'Oudin.

"Il a fallu que j'aye fait ceste disgression;
— il faut qu'elle passe par Bardot sans payer
piage."

(Brantome, Capitaines étrangers, t. I des Œuvres complètes, p. 23.) xue siècle.

9.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

« Si y en a-t-il tousjours quelques-unes de ces » pauvres vieilles haires qui passent par Bardot. » (Baantome, Dames gelantes, t. VII des OEuvres, p. 157.)

Barment. De meschant fondement jamais bon bastiment.

Barra. A bastir trop se hate

154

Qui commence à bourse plate.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

BILLE. En un coup se fend la bille.

(Recueil de GRUTHER.)

BONNET. C'est bonnet blanc, blanc bonnet.

C'est la même chose.

Jeter son bonnet per-dessus les moulins.
 Le vulgaire se sert de ce quolibet, dit Oudin, lorsqu'il ne sçait plus comment finir un récit.

Aujourd'hui cela signifie sortir de ses habitudes, prendre un grand parti.

- Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe.

(Oppin, Curiosités françoises.)

Botts. Parler à propos de bottes.

Parler hors de propos.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 41.)

Il faut graisser ses bottes.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il a bien mis du foin dans ses bottes.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 528.)

Bourse. A bourse de joueurs, plaideurs et gourmans Il n'y faut point de ferremens.

A bourse grand pendue
 N'y a pas grande estendue.
 (Adages françois.) xvrº siècle.

Bourse. A bourse de joueur n'a point de loquet.

(Prov. rursux et vulgeux, Ms.) xmº siècle.

- Deux amis à une bourse,
 L'un chante et l'autre grousse (gronde).
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Gouverne ta bouche selon ta bourse.

 (Oudin, Cariosités françoises, p. 51.)
- Je vous donne gaigné, mettez dans votre bourse.

J'accorde ce que vous voulez.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 242.)

— Hardi comme un conpeur de bourse.
(OUDIN, Curiosités françoises, p. 129.)

Brayes; Culotte. — Sortir d'une affaire les brayes nettes.

C'est-à-dire s'en tirer sans nul dommage.
(Anc. Théâtre franç., t. V, p. 299.)

BRIDE. Mettre la bride en main à quelqu'un.

Ou:

Mettre la bride sur le cou,

C'est-à-dire donner la liberté.

Voyez Anc. Thédire franç., t. X, Glossaire.

BRODEUR. Autant pour le brodeur.

Quand on veut faire entendre que quelqu'un a l'habitude de mentir, et que tout n'est pas vrai dans un récit, l'on dit : Autant pour le brodeur, et cela par corruption, car il faudrait dire bourdeur, menteur, faiseur de bourdes. (Voyes Pasquiss, liv. viii, chap. 52 de ses Recherches, et Rabellais, liv. 2, chap. 13.)

Adrien d'Amboise, p. 48 du Discours ou Traicté des Devises, etc., donne à ce proverbe une tout autre origine; la voici: « La belle Agnès Sorel, demoyselle de Beauté, laquelle fut, comme chacun sçait, aymée extremement de ce conquereur Charles VII, qui, ne la pouvant avoir pour belles paroles, promeses, menasses ny présens, souffrit en ce désespoir qu'on la lui

amenast comme une esponsée, un peu plus fort. Elle tourna son desplaisir en volonté contrainte, et fut si modeste que le roy en estoit de plus en plus furieusement espris, mesmes la royne la caressoit et demandoit des présents pour elle, car elle n'en requit oncques, et tout ce qu'on la contraignoit d'accepter estoit par elle aumosné aux églises, hospitaux, pauvres filles à marier, gentils-hommes et soldats appauvris au service du maistre. Or, comme un jour on luy eust achepté quelque velours pour une robbe, le brodeur luy demanda sa devise, d'autant que telle estoit l'usance de ce siècle-là. Elle, voyant que la brodure lui revenoit autant que l'estoffe, y fit resemer sur les manches: Autant pour le Brodeur. Et depuis en est venu le proverbe, dont plusieurs usent, sans avoir su la vraye origine.

Bureau. Bureau vault bien écarlate.

(Matinėes sėnonaises, p. 436.)

Aussi bien sont amorettes
 Sous buriaus cum sous brunetes.

(Anc. Prov., Ms.) xiiie siècle.

L'amour se glisse aussi bien sous un habit que sous un autre.

Buriau, bureau, drap mélangé de prix inférieur dont se servait le peuple.

Brunette, étoffe très-fine dont s'habillaient surtout les dames de distinction.

CAGE. La belle cage ne nourrit pas l'oiseau.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Mieux vaut être oiseau des bois que de cage.
- Quand la cage est faite, l'oiseau s'envole.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 69.)

CAMELOT. Il ressemble le camelot, il a pris son pli. (Oudin, Curiosités françoises, p. 70.)

Tout le monde sait que le camelot est une espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre ou de laine; elle doit son nom au poil de chameau dont elle se composait primitivement. Le défaut qu'avait le camelot de faire des plis, le plus souvent ineffaçables, a donné naissance au proverbe: Il est comme le camelot, il a pris son pli; et au mot cameloter, qu'on lit deux fois dans la xxm^o série de Bouchet, etc.

(F. MICHEL, Dict. d'argot, p. 87.)

CAPE. De peu de drap courte cape.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

- N'avoir que la cape et l'épée.

N'avoir que son mérite personnel, être sans patrimoine.

Rire sous cape.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

CARROSSE. Un carrosse à trente-six portières. Une charrette.

(Oudin, Guriosités françoises.)

CASAQUE. Tourner casaque.

Abandonner un parti pour se jeter dans un autre.

CEINTURE. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

On a donné plusieurs explications de ce proverbe; on a prétendu que Blanche de Castille, femme de Louis VIII, ayant reçu à la messe le baiser de paix, le rendit à une fille de mauvaise vie que son habillement faisait croire mariée et d'une condition honnête. La reine s'étant aperçue de sa méprise, obtint de Louis VIII une ordonnance qui défendait aux courtisanes de porter des robes à queue, à collets renversés, avec ceinture dorée.

Pasquier, liv. viii, chap. 11 de ses Recherches, cite deux ordonnances, l'une de 1420 et l'autre de 1446, qui renouvellent les mêmes défenses. De là, dit-on, est venu le proverbe. Fleury de Bellingen, dans son premier livre de l'Étym. des Prov. franç., donne une autre origine: « Nos premiers rois donnient à leurs sujets de haute qualité un baudrier, c'est-à-dire une ceinture d'or qui estoit une des marques de chevalerie. Grégoire de » Tours rapporte plusieurs exemples sur ce sujet,... d'où

» nostre ancien proverbe tire son origine :

» Bonne et commune resommée

» Vaut mieux que ceinture dorée. »

(Liv. 1, p. 100.)

CEINTURE. Large de bouche, étroit de ceinture.

C'est-à-dire généreux en paroles, avare en réalité.

— Parler sous la ceinture.

Promettre de l'argent à quelqu'un pour l'engager dans une entreprise. (Voyex F. Michel, Dict. d'argot.)

CELA. Cela est bien indague.

- Autrefois l'on disoit : Cet homme est bien indague,
 pour dire : Cet homme est bien malpropre ou est tout
- . » décontenancé, parce qu'il estoit en coutume de porter
 - la dague au costé; et s'il arrivoit qu'un homme sortist
 sans avoir sa dague, on ne lui trouvoit point de grâce.
 - De sorte que, pour se moquer de lui, on disoit : Cet
 - » homme est bien indague. Depuis, on a changé le pro-
 - verbe, et au lieu qu'il ne s'appliquoit qu'aux personnes
 - » on l'a appliqué dans la suite aux choses faictes grossiè-
 - » rement et sans grâce. »

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 152.)

- C'est mon neveu à la mode du Marais.
- " Une des sœurs de Scarron a esté entretenue par M. de Tresmes, qui l'a aimée jusqu'à la fin de ses
- . m. de iresmes, qui la aimee jusqu'a la ma de ses ijours; elle en eust un fils qui se disoit son neveu. Un
- . de ses amis, voyant qu'il l'avoit appelé de ce nom, luy
- en témoigna de la surprise, ne sachant pas qu'il eust
- ni frère ni sœur mariés pour avoir un neveu : Bon, luy
- · dist-il, vous voilà bien embarassé, c'est mon neveu à la
- mode du Marais, et depuis ce temps-là ceste manière
 de parler est passée en proverbe en parlant des bas-

tards. - (Manuscrits Gaignings, Prov. françois, t. II.)

CHAMERE. Vides chambres font femmes folles.

- Avoir des chambres à louer dans la tête.
 N'avoir pas sa raison entière.
 - Aisé comme une chambre basse.
- Les Coustumes de Melun, Étampes et Troyes appellent les latrines chambres aysées; celles de Paris et de Monfort, aisements; en Bourgogne, aisances. Les Cous-

tumes de Sens, Tours, Aujou, Bratagne et l'histoire de Charles VI, chambres coyes.

(Anthologie on Conférences des Prov. franç., anglais, etc., Ms.)

GRANDELIER. Prest comme un chandelier.

(Adages françois.) xvrº siècle.

CRANDELLE. Brûter une chandelle de trois sous à chercher une épingle dont le quarteron ne vaut qu'un sou.

C'est-à-dire faire beaucoup de dépenses pour un rétuitat très-nul.

- Brûler la chandelle par les deux bouts.

 ssiper sa fortune de toutes les façons.
- Se brûler soi-même à la chandelle.

Se livrer soi-même. Allusion à l'habitude de plusieurs insectes ailés, qui, attirés par l'éclat d'un flambeau, s'en approchent tant qu'ils s'y brûlent.

Devoir une belle chandelle à Dieu.

Allusion à une contume des gens du peuple et des marins de brûler un cierge quand ils ont échappé à un danger.

— Moucher la chandelle comme le diable meacha sa mère.

C'est-à-dire l'éteindre en lui compant le nez.

Voir série no ix, au mot Le Diable.

(Petite Encyclopédie des Prov.)

La chandelle qui va devant éclaire mieux que celle qui va derrière.

(Contes d'Eutrapel, fol. 3 vo.) xvie siècle.

On disait ce proverbe à propos des aumônes faites promptement et sans regret.

(Oudin , Guriosités françoises.)

CHAPE. Il cherche chape cheute.

Il cherche à attraper quelqu'un.

(Ouden, Curiosités françoises, p. 82.)

CHAPEAU. C'est la plus belle rose de son chapeau.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Ce proverbe fait allusion à l'ancien usage fort répandu en France de porter des couronnes de fleurs; dans les jours de fête, on avait coutume d'offrir de ces sortes de couronnes, soit à ses supérieurs, soit à ses amis. Ce proverbe était déjà employé au xvº siècle, et en 1461, Charles VII, se sentant près de mourir, disait à son favori, le comte de Dammartin: Ha! comte, vous perdex en moy la plus belle rose de votre chapeau. • Chronique Martinieure, citée page 69 du t. I de mon édition des Cent Nouvelles nouvelles. Paris, Paulin, 1841, 2 vol. in-18.

- Chapeau d'hyver, chapeau d'esté.
- "Commentaire: La sotise du peuple est insupé-"rable, car les petits feutres et la laine de la teste "ostée, nous engendrent mil catherres; pour estre "habillements d'esté et non pas d'hyver, car il y a "pourpoint d'hyver et pourpoint d'esté; et nous "ont apporté cecy les étrangers, "
 - (Adages françois.) xviº siècle.
 - Elle a acquis un mauvais chapeau.
 Elle a fait une mauvaise action.
 - On lui a fait porter le chapeau rouge.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 82.)

CHAPBRON. Deux testes dans un chaperon.

Le chapperon fut la coeffure la plus usitée en France du xmº à la fin du xvº siècle. De là ce proverbe pour désigner deux hommes qui sont de même volonté et dans une parfaite intelligence. (Voir Pasquier, liv. viii, chap. 18 de ses Recherches.)

> En un chapperon Deux testes sont.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

On dit aujourd'hui dans le même sens :

Deux têtes dans un bonnet.

CHAR. Du char la plus meschante roue Est celle qui crie toujours.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

CHARTON. Bon charton tourne en petit lieu. (Prov. communs.) xv° siècle.

CHATEAU. Chasteau pris n'est plus secourable.

(Mimes de Baïr.) xu^e siècle.

- Chasteau abbatu demy refaict.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- Bon chasteau garde qui sait son corps garder.

(Prov. communs.) xve siècle.

 Car de riens désirier n'a tel Que d'acquérir autrui chatel.

Car aucun désir n'est plus vif que celui d'acquérir le bien d'autrui.

(Roman de la Rose, t. II, p. 52.) xiue siècle.

C'est un vrai château de cartes.
Se dit d'une jolie petite maison.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Ville gaignée chasteau perdu.
 (Adages françois.) xvie siècle.
- Chastel va et vient.

C'est-à-dire que les moyens et facultés et chevances croissent et décroissent suivant les gains et pertes. Chastel et chaptel, ès Coustumes de Nivernois, Bourbonnois, Berry et autres. Caput; tête, c'est-à-dire capital, la somme principale de laquelle on tire profit.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

CHAUSSE. A courtes hoeses longues lanières.

(Proverbes ruraux et vulgaux, Ms.) x111º siècle.

A courte chausse longue lanière.
 (Prov. communs.) xv° siècle.

CHAUSSE. Il y a laissé ses chausses.

Il est mort.

N'y portez point vos chausses.
 N'y alles pas.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 89.)

Va te promener, tu auras des chausses.

« Ce proverbe vient de ce que les feuillants se vont promener hors la ville, ou lorsqu'ils vont en campagne, ils mettent des bas et des souliers, au lieu que dans leurs maisons et par la ville ils ont les pieds nuds et des sandales de bois.

(Manuscrit Gaignières, Prov. franc., t. II.)

CHAUSSER. Chaussez bien vos lunettes.

Regardez bien, de très-près.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 90.)

Je ne me chausse pas à son point. Je ne m'accorde pas avec lui.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 91.)

Ne vous moquez pas de mal chaussez.
Ne vous riez pas de ceux qui ont quelque défant. Le reste est : Vos souliers perceront.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 90.)

— S'enfuir un pied chaussé et l'autre nu. S'enfuir à la bâte, sans prendre le temps de s'habiller. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

CHAUSSURE. Il a bien trouvé chaussure à son point.

(Adages françois.) xvi° siècle.

— Il a bien trouvé chausseure à son pied. Il a rencontré qui lui peut résister.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 90.)

CHEMINÉE. En petite cheminée fait on bien grand feu.

(Prov. communs.) xuº siècle.

En petite cheminée fait on grande fumée. (Adages françois.) xuº siècle. CHEMINÉE. Il faut faire une croix à la cheminée.

Se dit quand on voit arriver quelque chese d'extraor-dinaire.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Nouvelle cheminée est bien tost enfumée.
 (GABR. MEURIER, Trébor des Sentences.) xviº siècle.

CHEMISE. Entre la chair et la chemise il faut cacher le bien qu'on fait.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Il m'en souvient aussi peu que de ma première chemise.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 92.)

— Plus près m'est char que m'est chemise. (Chr. de Godef. de Paris, éd. Buchon, p. 23.) xinº siècle.

Je vendray plustost jusques à ma dernière chemise.

(Comédie des Prov., acte III, sc. II.) xvIII siècle.

- Oncques d'estoupes bonne chemise.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.

— Près est ma coste, plus près est ma chemise.
(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

CITADELLE. C'est par la pioche et par la pelle qu'on bastit et qu'on renverse les citadelles.

Don Juan d'Autriche juges à propos, en 1578, de saper les murailles de Philippeville. Sur quoy l'on cita cet ancien proverbe, qui couroit parmi les soldats.

(Davila traduit par Baudouin, in-fol., p. 536.)

Courren. Il aimerait une chèvre coissée.

Se dit d'un homme amoureux de toutes les femmes.
(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il est né coiffé.

Il est henreux.

Coiffer d'une femme.

En devenir amoureux.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 109.)

Corenés. Il ne faut pas ruer le manche après la coignée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

La coigniée est levée.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Corde triplée est de durée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

CORNEMUSE. Jamais la cornemuse ne dit mot si elle n'a le ventre plein.

(Adages françois.) xvie siècle.

Coucher. Couchier à dix, lever à six.

(Prov. de Jeh. Mielot.) xve siècle.

Courumes. Gâteau et mauvaise coutume se doivent rompre.

- « Cela fust cause que nos anciens Bourgongnons
- " (qui neantmoins faisoient de la coutume loy)
- » souloyent communesment dire : Gasteau et mau-

» vaise coutume se doivent rompre. » (Mélanges hist. de Saint-Julien de Baleuvre.) xviº siècle.

CROC. Pendre au croc, s'arrêter, se désister.

- -- Pendre l'épée au croc. Se retirer du service.
- Et toi, misérable goutteux, as-tu pendu plaisir au croc?

(Plaisants devis des suppôts du seigneur de la Coquille. 1580.)

CRUCHE. Voir Eau.

DAGUE. Fin à dorer comme une dague de plomb.

« Panurge estoit de stature moyenne, ny trop » grand ny trop petit, et avoit le nez un peu aquilin,

- » faict à manche de rasouer; et pour lors estoit de » l'eage de trente et cinq ans ou environ, fin à
- n dorer comme une dague de plomb. n

(RABELAIS, liv. II, ch. 16.) xvie siècle.

Dépêcher. Despecher à deux fils de coton.

Dépenser. Qui despend (dépense) plus qu'il ne gagne, Il meurt pauvre et rien ne gagne.

- Qui plus despend qu'il n'a vaillant,
 Il fait la corde où il se pend.
- Trop tard se repend qui tout depend.

 (Encyclopédie des Prov.)
- Despensiers et fille de chambre ont bien volontiers grand'langue.
- Despensiers et marmitons sont souvent grands compaignons.

(Adages françois.) xvie siècle.

DRAP. A drap meschant belle monstre devant.

- Au bout de l'aulne prend fin Tout drap, soit gros ou fin. (Gaba. Meunen, Trésor des Sentences.) xvic siècle.
 - « Au bout de l'aulne fault le drap. »
 (RABELAIS, liv. 11, ch. 32.) xv1° siècle.
- Au meilleur drap et plus fin
 Git le dol et mal engin.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Il peut tailler en plein drap, il a tout ce qui lui est nécessaire.
- La lisière est pire que le drap.
 Pour exprimer que les habitants des frontières d'un pays ou d'une province sont plus méchants que ceux de l'intérieur.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Ensuigne. L'enseigne du logis ou hostellerie, Chacun eberge et demeure à la pluye. (Gabr. Meurier, Trisor des Sentences.) xui° siècle.

Ne t'y fie qu'à bonne enseigne.

(Adages françois.) xviº siècle.

Étre logé à la même enseigne.

Entends trois. Faire de l'entend-trois.

Le chap. 6 des Bigarrures du Seigneur des Accords est intitulé: Des autres équivoques par emphibologies vulgairement appelez des entends-trois; il commence ainsi:

- · Nous suivrons encores ces équivoques par les amphi-
- » bologies, ou amphibologies qui sont équivoques à deux » ententes que nos bons pères ont surnommées des en-
- tends-trois, dont nous avons encore ce proverbe ordinaire
- · que, quand quelqu'un feint ne pas entendre ce que l'on
- luy propose et répond d'autre, on dit qu'il fait de

· l'entendirois. · (Page 75.)

ÉTRIER, Avoir toujours le pied à l'étrier. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 483.)

Faquin. Baston porte paix et le facquin faix.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

FENESTRE. Ouvre la fenestre à aquilon et orient, ferme à midy et occident.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

FERRER. Ferrer la mulle.

(Adages françois.) xvi° siècle.

C'est acheter une chose pour quelqu'un et la lui faire payer plus cher. Quand un domestique retient à son profit une partie de l'argent que son maître lui donne à dépenser, on dit vulgairement qu'il s'entend à ferrer la mule.

(Mérv, Hist. des Prov., t. II, p. 172.)

FOURT. Faire claquer son fouet.

Fourgon. La pelle se moque du fourgon.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 539.)

GANT. Devenir souple comme un gand.

Gant. Jeter le gant.

Défier.

Cette ancienne façon de parler, aujourd'hui passée en proverbe, est emprantée à l'usage dans lequel étaient les anciens chevaliers de jeter un de leurs gants en manière de provocation: Jeter le gand, autrement jeter le gage de bataille, a dit fort bien Mosans de Brieux, c'est proposer le combat et maintenir ce que l'on a proposé véritable. « (Anciennes coutumes, etc., p. 1.)

— Il en a les gants.

Voici l'explication que Dreux de Radier donne de ce proverbe :

"Une expression familière et d'usage est : il en a les gants, il n'en a pas les gants, pour dire qu'une personne a fait ou dit, ou n'a pas fait ou dit une chose le premier. L'origine de cette façon de parler n'est pas fort obscure; elle vient du présent qu'une mariée fait dans les noces de village à celui des garçons qui, partant d'un but proposé, arrive le premier auprès d'elle et l'embrasse. On appelle cette course la course des gants. « (Journal de Verdun, de septembre 1750.)

Voici une tout autre explication de ce proverbe que je troue page 48 du Traité des Devises, par Addin d'Audoise (Paris, 1620, in-8°): « Comme on use aussi d'an proverbe » Vous n'aurez pas les gands, j'en dirai le mot en passant. La royne Eleonor avoit ceste louable coustume de donner une paire de gands d'Espagne à qui luy apportoit le message de la part du roy François Ier que Leurs Majestez se verroient ce jour-là. Or avint que le Roy ayant commandé à un gentilhomme de porter ceste nouvelle à son espouse, un autre mieux enjambé le devança et eut le présent. Comme il sortoit entra celuy qui en avoit le commandement, et dit à là royne que le roy la viendroit visiter; auquel elle respondit: Je le scavois bien, vous n'en aurex pas les gands. »

L'amitié passe le gant.

S'est dit lorsqu'en se saluant on se touchait la main sans se déganter.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

GRENIER. C'est un grenier à coups de poing ce morfondu-là.

(Comédie des Prov., act. III, sc. WII.)

Je crois que tu as été au grenier sans chandelle, tu as apporté de la vesse pour du foin.

(Comédie des Prov., act. III, sc. vn.)

Louis XII, roi de France, en refusant, malgré l'insistance de sa femme Anne de Bretagne, de donner sa fille à un prince étranger, disait qu'il ne voulait marier ses souris qu'avec les rats de son grenier, c'est-à-dire un prince de sa famille.

Habit. Cet habit fait peur aux larrons, il montre la corde.

(CYRANO DE BERGERAC, le Pédant joué, p. 61.)

- Cet habit vous est fait comme de cire. Cet habit vous va bien.
 - (Oudin, Curiosités françoises, p. 104.)
- D'habits d'autruy mal on s'honore. (Mimes de Baïr, fol. 9 vº.) xvic siècle.
- De meschant drap et mal basty Jamais bon saye ne bel habit. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Fendre son cueur non ses habitz. (Bovilli Prov.) xvi^o siècle.

Haguigneres. Donner les hagnignetes.

Mosans de Brieux explique ainsi cette manière de parler proverbiale. « Voici ce que le savant M. de Grentemesnil m'en recrivit : « A Rouen ils disoient en ma jeunesse, » non pas haguignetes, mais hoguignetes, et peut-estre » a-t-on dit haguignetes pour éviter l'équivoque de la signisfication obscène que les Picards donnent au mot de

hoguigner. Ce mot de hoguignetes venoit de hoc in anno,
 car c'est un présent que l'on demande au dernier jour
 de l'année; donnez-moi quelque chose, hoc in anno,

· encore une fois cette année. Et j'ay ouy chanter aux

- · portes des voisins, par les filles du quartier, une chanson » pour de tels présens, qui avoit pour refrain hocquinano.
 - » Si vous veniez à la despense,
 - » A la despense de chez nous,
 - » Vous mangeriés de bons choux,
 - . On vous serviroit du rost,
 - » Hoquinano. »

(Origines et Coutumes anciennes, etc., p. 8.)

Harnois. Harnois ne vaut rien s'il n'est deffendu. (Adages françois.) xvie siècle.

Haut-de-chausse. Cette femme porte le haut-dechausse.

Elle est plus maîtresse à la maison que son mari. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

> Remuer le haut-de-chausse. (Adages françois.) xvie siècle.

Haur. Haut tondus, Grans barbus.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Hôpital. Procès, taverne et urinal, · Chassent l'homme à l'hôpital.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

- Hôte. Hoste qui de soy mesme est convié Est bien tost saoul et contenté. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.
 - L'hoste est tousjours le plus foulé. (Prov. communs.) xve siècle.
 - De manyais hoste tost en oste. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
 - De mauvais hoste bon convieur. (Prov. communs.) xve siècle.
 - De meschant hoste bon reconduisseur. (Prov. communs.) xve siècle.
 - De nouvel hoste et d'un obstiné Dieu nous garde, hivert et esté. (Recueil de GRUTHER.) 11. 10

Hôrs. Nouvel hoste nouvelle notte.

- Qui compte sans son hoste compte deux fois.
- Tel hoste tel hostel.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentenece.) xuie siècle.

Houseau. Il a laissé ses houseaux.

· Le peuple, pour marquer un homme qui est mort. dit : Il a laissé ses houseaux. Ce proverbe semble s'estre » establi sous le règne de Charles VI. Monstrelet nous raconte un trait d'histoire qui nous le confirme. Lorsque » le rey Henry d'Angleterre, qui se disoit régent de France, fut décédé au hois de Vincennes, M. Sarrasin d'Arly, oncle du vidame d'Amiens, âgé de soixante ans, ou en-viron, homme fort tourmenté de la goute, aimoit à sça-

· voir des nouvelles : au moyen de quoy l'un des siens,

» nommé Hauronas, revenant de Paris, il luy demanda - s'il ne savoit rien de la mort du roy Henry, à quoy le

 gentil homme fist response que ouy, et qu'il l'avoit ven · mort et en effigie à Abbeville, luy racontant par le mezu de quelle maniere il estoit ajusté. Sarrazin s'informa en-

» core s'il n'avoit pas de houseaux chausses au moins

» jusques à Calais : Ba, Monseigneur, répondit l'autre, - non, sur ma foy. Surquoy messire Sarrazin luy dit:

" Jamais ne me croy s'il ne les a laissez en France.

- Dont tous ceux qui estoient présens se mirent à rire. . Depuis ce temps là le peuple s'en servoit dans le sens

» que nous venens de marquer. » (Pasquier, Recherches, liv. viii, ch. 28.)

HUITILLE, En grant huitille ce qu'on veut, En petit met on ce c'on peut.

Huitille, baril, tonneau, vase.

(Anc. prov., Ms.) xiiio siècle.

Je veux qu'on me tonde.

Pasquier explique ainsi l'origine de ce proverbe : « Nos » pères en usoient anciennement pour aignifier une peine.

· François de Villon s'en sert dans ses Repues franches, parlant du temps qu'il alla à Paris, en ces termes :

» Pour la grant science profonde

» Renommée en icelle ville,

 Je partis et veux qu'on me tonde » S'à l'entrée j'avois croix ou pile.

Les anciens François avoient coutume de perter de longues chevelures, et une des punitions les plus sévères dont on usoit contre ceux qui avoient commis quelque faute, estoit de leur couper les cheveux, etc. • (Recherches, liv. viii, ch. 9.)

Larron est toujours en pensée de mal faire. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

- Larrons pendus biens perdus.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Larrons rendent.

(Prov. Gallic., Ms.) xva niècle.

- Avec le temps de la boursette.
 - (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.
- A gros larrons grosse corde.

(Prov. communs.) xve siècle.

- D'un larron privé ne se peut on garder.
 (Adages françois.) xviº siècle.
- Estre usurier et piller le bon homme
 De bon larron on devient gentilhomme.
 (BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xvne niècle.
- Ne respite larron s'à droit prendre le peut.

 (Anc. pron., Ms.) xmº dècle.
- Occasion fait le larron.

(Matinées vénonaises, p. 279.)

LESSIVE. De pou à pou fait on buée (lessive).

(Prov. de Jenan Mirlot.) xv° siècle.

LEVER. Lever à six,

Manger à dix,

Souper à six,

Coucher à dix,

Font vivre l'homme dix fois dix.

(Recueil de Gautenn.)

Digitized by Google

172 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

- Lit. Comme on fait son lit on se couche.

 (Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 301.)
- Le lit est l'écharpe de la jambe.
- Le lit est une bonne chose,
 Si l'on n'y dort l'on y repose.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 95.)

Maison. Maison de terre, cheval d'herbe, Amy de bouche,

Ne vallent pas le pied d'une mouche.

- Maison n'y convient acheter
 Qui meubles n'a pour y bouter.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.
- Maison sans flamme
 Corps sans âme.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

- Maison sans porte,
 Prometteur qui n'apporte,
 Langue faconde et diserte,
 Sans clôture et ouverte,
 Bourse pleine et sans liens,
 Peu profitent, ou tout rien.
 (Gabb. Meubieb, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Acheptez paix et maison faicte,
 Et vous gardez de vieille debte,
 Ainsi de tomber en un puis
 Et d'un trou où il n'y a point d'huys.
 (Suite aux Mots dorés de Caton.) xure siècle.
- A l'entrée de la ville sont les premières maisons.

(Prov. communs.) xve siècle.

- Belle maison et rien dedans.

 (Adages françois.) xvi° siècle.
- De bonne maison hon brason.

Maison. En maison de qui te veult mal Vienne un procès et urinal.

- En maison neufve Qui n'y porte rien n'y treuve. (Gabr. Meuber, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- En bonne maison on a tost apresté. (Adages françois.) xv1° siècle.
- En la maison de ton ennemy
 Tiens une femmé pour ton amye.
 (Gaba. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- En la maison vault mieux avoir fontaine que cisterne.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

— En pauvre maison Bas tizon.

(Prov. de Bouvelles.) xviº siècle.

- Fumée, pluye et femme sans raison
 Chassent l'homme de sa maison.
 (Gaba. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Habillé comme un brûleur de maison. Comme un homme de mauvaise mine, un voleur, un handit.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 66.)

— Il est bon à mettre aux Petites-Maisons.
Ou :

C'est un échappé des Petites-Maisons. C'est un fou.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- La surabondance de cire
 Brûle la maison nostre sire.
 (Gabe. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Les maisons empêchent de voir la ville.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 116.)

Maison. On doit bien savoir où en git (où l'on demeure).

(Anc. prov., Ms.) xui* siècle.

— Qui la maison son voisin voit ardre (brûler) doit avoir peur de la sienne.

(H. Estienne, Précellence du langage françois, etc.)

MANCHE. Avoir une personne dans sa manche.

En disposer à son gré.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

C'est une autre paire de manches.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 389.)

Du temps qu'on se mouchait sur la manche.
 Du temps qu'on était fort simple.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

– Il ne se fera pas trop tirer la manche.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.) Mantrau. Manteau couvre lait et bean.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie mècle.

— Manteau doublé de vinaigre.
Manteau de légère étoffe, mal doublé.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 172.)

Fy de manteau quand il fait beau. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

— Qui trop estent son mantel la penne (l'étoffe) en ront.

On trouve ce proverbe dans une compilation composée en français, au xuie siècle, d'après l'Écriture sainte, et dont les différents chapitres commencent tous par ces mots: Cy nous dist.

Voici le passage :

« Cy nous dist comment un proverbe dist : Qui » trop estent son mantel la penne en ront. Si ne doit non prenre nul marchié, ne n'entreprenre nulle valore que on ne s'en conseille à son pouvoir et nà sa bourse; quar qui despent v. sous et il ne les na en sa bourse, sa bourse ne li conseille, et qui n'entreprent grant choses et il ne les puet faire que petites, son pooir ne l'accorde mie. C'est dit pour un menestrel de vielle qui pour sa vielle fist faire un feurre (fourreau, étui) si noble comme il sot deviser; et comme il fu fait, pour ce qu'il ot pou n'argent pour le paier si li convient vendre. Si fist tant por sa folie qu'il n'ot ne feurre ne vielle. "

Marteau. Être entre l'enclume et le marteau.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 445.)

— Le cinquiestre marteau à l'enclume Y sert autant que coup de plume. (Boulle Prov.) xui siècle.

MENDIANT. Deux mendians à un huys (porte), L'un a le blanc, l'autre a le bis.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Deux truans ne s'entraimer ont jà à ung huys.
(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Menestrier. Cornez d'antres, ménestriers. (Adages françois.) xvi^e siècle.

MESNIE. Celé cou que mesnie sait n'est souvent mie.

On ne peut pas cacher ce que savent tous les gens d'une maison.

L'auteur de la Chronique de Rheins cite ce proverbe, à propos de la mort violente du roi Henri I^{er} d'Angleterre. Voici le passage:

"... Et tant qu'il le trouvèrent estranglé et les rennes entour le col, si en furent à merveille esbahi. Et lors le prisrent et levèrent et le misrent en son lit, et fisrent entendant su peuple qu'il esteit mort sondainement. Mais n'avient

» pas souvent que tele aventure aviegne de tel

» homme qu'on ne le sache, car celé cou que mais-

n nie set n'est souvent mie. n

(Chronique de Rheins, p. 16.) xIIIº siècle.

Mesgnie. Telle mesgnie telle œconomie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Messager. A messagier de loing comptez vos nouvelles.

(Prov. Gallic.; Recueil de Tnou, Ms.) xve siècle.

Miron. Le miroir porte en soy

L'imaige laquelle il ne voit.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Moulin. Brairies de moulins.

(Dit de l'Apostoile.) xIIIe siècle.

Bruit de moulin.

- C'est un moulin à paroles.
- Faire venir l'eau au moulin. Se procurer du profit par son industrie. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Le moulin ne meut pas Avec l'eau coulée en bas.
- Qui veut our des nouvelles Au four et au moulin on en dit de belles. (Gabr. Meurim, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- Qui premier vient au moulin premier doit moudre.

On:

En moulins banaux qui premier vient le premier engraine.

(Loysel, Institutes coutumières, p. 259.)

Moulin. Se battre contre les moulins à vent.

Se forger des chimères.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Moulin. Vous ne oriez (n'entendriez) pas un moulin mouldre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Le four appelle le moulin bruslé.

Quant quelqu'un a un vice et le reproche à un autre
qui ne l'a pas, on dit: Le four appelle le moulin bruslé,
comme si un four, auquel ordinairement le feu est
embrasé, et par conséquent à demy bruslé, faisoit ce

reproche au moulin, lequel estant basti sur l'eau et
 arrosé continuellement, est bien esloigné d'un tel in-

· convénient. ·

(Dictionn. de NICOD.)

Nourrice. De grasses nourrices aulcunes foys moins de lait.

(Bovilli Prov., liv. m.) xvie siècle.

Numero. Entendre le numéro.

· Le mot de numéro, qui signifie nombre parmy nous,

vient des Italiens qui s'en servent pour marquer le
chiffre des billets que l'on donne à la loterie, laquelle

• I'on appeloit auparavant blanque. Quant un homme met-

- toit à la blanque et qu'il se souvenoit du nombre sous

lequel il étoit enregistré, on disoit : Il entend le numéro.
Depuis on accommode cette manière de parler en toute

autre occasion, discut qu'un homme entendoit le numéro
 quant il avoit une connoissance particulière de quelque

· chose. · (PASQUIER, Recherches, liv. vIII, ch. 49.)

Pays. Bon pays mauvais chemin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Le païs est là où l'on se peut vivre. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Perce. Enfiler des perles.

Faire une besogne inutile ou de petite valeur.

« Ce n'est pour enfiler des perles,

» Ce n'est pas pour chasser aux merles,

» Qu'on voit ce martial arroy. »

(Plaisants devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, p. 154.)

xvi³ siècle.

Pinces. Pincer sans rire.

- « Ce proverbe, qui marque le caractère de certaines gens
- qui piquent en raillant, vient d'un jeu qu'on appelle :
- Je vous pince sans rire, qui se pratique de cette sorte.
 On fait asseoir sur un siége un homme de la compagnie
- » où l'on joue ce jeu; un autre prend un chandelier à la
- main, dont le dessous est noirci de suif ou d'encre; il
- s'en noircit le doigt indice et le pouce, sans que celuy
- s en noireit le doigt indice et le pouce, sans que ceruy
- qui est assis s'en aperçoive, et le pince en divers endroits
- du visage, en disant à chaque fois : Je vous pince sans
- · rire. L'impression des doigts fait un masque chamaré
- qui fait rire quelqu'un de la compagnie, et celui qui rit
- » est obligé de se mettre à la place de celuy qui est bar-
- bouillé.

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 159.) PONT. C'est le pont aux ânes.

C'est une chose très-facile à faire, que tout le monde

Faire un pont d'or à son ennemi.

On lit dans Brantôme, au sujet de l'accord fait par M. de la Trémonille avec les Suisses après la déronte de Novare, et dont le roi Louis XII blâmait beaucoup les conditions: « Toutesfois après avoir bien pesé le tout et « que pour chasser son ennemy il ne faut nullement espargement pont d'argent, quoy qu'il aille un peu de l'honnem. »

(Brantome, t. II des Okuvres complètes, p. 83.)

- Il passera bien de l'eau sous le pont.
- La foire n'est pas sur le pont. Rien ne presse.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Le pont par derrière est rompu.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

PORTE. Effondrer (enfoncer) une porte ouverte.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

PRÉSENT. Les petits présents entretiennent l'amitié.

Montesquieu discutait sur un fait avec un conseiller du

parlement de Bordeaux. Ce dernier, après plusieurs raisonnementa débités avec feu, ajouta : « Monsieur le pré-» sident, ai cela n'est pas comme je vous le dis, je vous

- . donne ma tête. Je l'accepte, répendit froidement Mon-
- . tesquieu, les petits présents entretiennent l'amitié. .

(Matinées sénonaises, p. 257.) ...

QUENOUILLE. Le livre des Quenouilles.

Ce dicton populaire est cité par Oudin, qui n'en a pas compris le sens quand il a dit : Mot fait à plaisir, un livre inconnu. C'est une allusion directe à l'Evangile des Quenouilles, composé vers le milieu du xve siècle, ainsi que le prouve un beau manuscrit de cet ouvrage, vendu en décembre 1841, après la mort du libraire Crozet. (Voyez le Catalogue des livres composant le fonds de librairie de feu M. Croset, seconde partie, no 1000.) Il contient un recueil des caquets débités par les commères réunies, le soir, à la veillée. On y trouve un bon nombre des croyances superstitieuses admises à cette époque, et toutes les billevesées qui pouvaient avoir cours dans ces réunions. Les exemplaires de cet ouvrage, imprimé au xve siècle par Colard Mansion, sont très-rares. (Voyez le même Catalogue, nº 1001.) Une réimpression, tirée seulement à soixantequinze exemplaires, a été faite en 1829 par le libraire Techener dans sa collection de Facéties. En 1847, M. Jannet, éditeur de la Bibliothèque elzévirienne, a publié une édition nouvelle du livre des Quenouilles, dans laquelle il a fait entrer tout le texte du manuscrit indiqué plus haut, qui appartient maintenant à M. Cigongne.

- Sac. Aux petits sacs sont les meilleures espices, De bons cerveaux viennent bons auspices.
- Avarice rompt le sac.

 (Gabs. Meurier, Présor des Sentences.) xvie siècle.
- Autant tient poche comme sas (saes).

 (Anc. prov., Ms.) xmº siècle.
- Ce pendant le bonhomme n'a pas son sac.
 Se dit quand on paye de belles paroles quelqu'un à que l'on fait tort.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

- Sac. Ce qui est au sac part du sac. (Mimes de Baïr, fol. 49.) xvie siècle.
 - Ce sont des gens de sac et de corde. De méchantes gens, des gens à pendre.

180

- Il lui a haillé son sac et ses quilles. Il l'a renvoyé.
- Il met tout dans son sac. Il prend tout, il mange tout ce qu'il gagne. (Oudin, Curiosités françoises, p. 492.)
- Il ne sort du sac que ce qu'il y a. (Oudin, Curiosités françoises, p. 492.)
- Ils sont comme les sacs du charbonnier, l'un gåte l'autre.
- (Oudin, Curiosités françoises, p. 491.) Le sac ne fut oncques si plein
- Qu'il n'y entrât bien un grain. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.
- Tirer d'un sac double mouture. Vendre deux fois le même objet. (Oudin, Curiosités françoises, p. 492.)
- Deux gros ne puent en un sac. Deux hommes gros ne peuvent tenir en un sac.
- Se couvrir d'un sac mouillé.
 - Ce proverbe convient à ceux qui ne veulent jamais
 - . avouer leurs fautes et qui se servent d'excuses aussi fri-» voles que si quelqu'un pour se garentir de la pluie met-

 - · toit sur sa tête un sac mouillé. ·

(NICOD, Dictionnaire.)

- Selle. Deux gros ne chevaucheront jamais bien une sele.
 - Entre deux selles chiet on a terre.
 - Entre deux selles chiet dos à terre. (Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Rabelais a dit dans Gargantua, liv. 1, chap. 11:

« S'asseoir entre deux selles le cul à terre. »

SERRURE. Contre coignée serrure ne peut.

(Adages françois.) xvie siècle.

Soulien. Beau soulier vient laide savate.
(Mimes de Bair, fol. 49 vo.) xure siècle.

— Jamais ne fut si beau soulier qui ne devint laide savate.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIª siècle.

Il est dans ses petits souliers.

Il est dans une situation gênante.

 Indigne de dénouer les cordons des souliers de quelqu'un.

Lui être très-inférieur en mérite.

Allusion au verset 7 du chap. 1er de l'Évangile selon saint Marc. (Voir t. I, Recherches historiques, etc., § 1.)

- Je m'en soucie comme de mesvieux souliers.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- On ne sçait pas où le soulier blesse.

Ce proverbe, dont on se sert quand on parle de
 quelque incommodité, de quelque chagrin ou de quelque

» perte qui ne sont connus que de celui qui les souffre,

perte qui ne sont connus que de cetut qui les soutire,
 vient de Paul Émile. Ce sénateur romain ayant résolu de

répudier Papirie sa femme, qui passoit pour être accom-

plie, ses amis s'efforcèrent de l'en dissuader, en luy

» faisant un détail des bonnes qualités de sa femme.

· Émile, pour toute réponse, leur montre le soulier qu'il

portoit, en leur disant : Ce soulier n'est-il pas beau, neuf et bien fait, cependant aucun de vous ne sçait où

il me blesse.

(FLEURY DE BELLINGEN, Étymol. des Prov. franc., p. 344.)

SUIE. Ce n'est mie comparaison de suie à miel.

Sur. Autant couste li suis que la meche.

Autant coûte le suif que la mèche.

H.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Proc., 818. / 2111 41

11

Tapis. Il est réduit au tapis.

On hit dans Pasquier, liv. vns, ch. 47 do see Recherches:

- · Quant nous voyens un homme an-desseus de tentes
- affaires, nous le disons estre réduit au tapis, manière de
- parler que nous empruntons des joueurs, lesquels jouant
- · sur un tapis vert, quant ils n'ont plus d'argent devant
- eux pour mestier mener, sont contraints de s'emparer • du tenis. •

Brantôme dans ses Dames galantes:

- · L'on en voit qui de passeres qu'ils ent caté, eu par
- · procès, voyages ou guerres, sont au tapis. Ils se re-
- · montent ou agrandissent en charges, ou autrement, par
- la faveur de leurs femmes.
- Mettre quelqu'un ou quelque chose sur le tapis.
- L'on oublioit pas de me tenir sur le tapis.
 (Camédia des Prav., acts I, acons un.)

Trran. Le titre ne fait pas le maistre.

Les plus vieux titres ne sont pas les meilleurs.
 (Louan, Institutes contumières, etc., nos 775-776.)

Tells. Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile.

- · Un conte en une histoire que voicg a denné lieu à
- a ce prozerbe. Une paysanne qui avoit une pièce de toile
- · à vendre, charges son fils de la perter an marché. Elle
- a lug recommanda de prendre bian garda de la vendre à a quelqu'un qui parlameit trop, pasce qu'ella craignoit
- " qu'on ne l'atrapast avec des parolles pour l'obliger de
- a la donner à vil prix. Ce jeune homme qui estoit fort
- aimple, prit ce que luy svoit dist sa mère au pied de la
- lettre. Quand qualqu'un lag avoit demandé combien la
- v toile, et qu'il en avoit dit le prix, si on disoit : C'est trop,
- s il repliquoit : Vous parles trop, vous n'aures pas ma
- toils, et renvoyoit ainsi le monde. •
 (Fleury de Bellingen, Brym. des Prov. franç., p. 166.)

Verement. Le peit qui ne peut durer un an ne vaut rien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

VILLE. Autant de villes autant de guises.

(Recueil de GRUTHER.)

- Toute ville qui parlemente est à moitié rendue. (Mèmes de Baïr.) xvr° siècle.
- Selon la ville les bourgeois.

(Prov. communs.) xve siècle.

— Vous êtes locquet de la ville. (Adages françois.) xvi^e siècle.

SÉRIE Nº XIII.

NOURRITURE. - REPAS.

Andouille. Rompre l'andouille au genouil.

- · L'on use de ce proverbe pour marquer qu'on doit ne
- » se servir que de moyens convenables pour venir à bout
- · d'une chose, car l'andouille, par exemple, qui est em-
- ployée icy, ne se rompt point sur le genouil comme l'on
- fait un esclat de bois bien sec et délié, mais il fau t
- se servir du couteau qui est le seul moyen de la mestre

en plusieurs pièces.

(Dictionn. de NICOD.)

Dans Rabelais, liv. IV, le chap. 41 est intitulé ainsi :

- « Comment Pantagruel rompit les andouilles au » genoil. »
 - Guerre sans feu ne vaut guère mieux qu'andouille sans moutarde.

On assure que Henri VI, roi d'Angleterre, répondit, en citant ce proverbe, aux habitants de Paris qui se plaignaient des ravages que les gens de guerre commettaient autour de la ville.

Apprint. A bon appetit peu de mets demeurent. (Adages françois.) xviº siècle.

— A l'appetit de peu de chose.

Pour peu de valeur ou de dépense.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 15.)

•

Digitized by Google

Appérir. L'appetit vient en mangeant.

(Prov. communs.) xvº siècle.

" L'appetit vient en mangeant, dit Angestrom, et la soif s'en va en buvant. "

(RABELAIS, liv. 1, ch. 5.)

S'il faut en croire Fleury de Bellingen, Amyot fit cette réponse à Henri III, qui s'étonnait que son ancien précepteur ne se contentât pas d'une abbaye dont, suivant son premier désir, il avait été pouru; mais l'évêche d'Auxerre étant venu à vaquer, Amyot le sollicita et l'obtint. Il répondit au roi qui lui rappelait que son premier vœu se bornait à un bon bénéfice: « Sire, l'appétit vient en mangeant. » (Étymologies des Prov. franç., p. 66.)

- Avoir l'appétit ouvert de bon matin.
 (Dictionn. de l'Académie, édii. de 1835.)
- En mangeant l'on perd l'appetit.
- Jamais sage homme on ne vid Beuveur de vin sans appetit.
- Petit à petit vient l'appetit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Assierre. Frapper fort, en casseur d'assiettes.

Ce proverbe est corrompu; il provient d'une locution, déjà employée au xviº siècle, frapper en casseur d'acier, c'est-à-dire frapper de manière à briser l'acier.

Ainsi, dans les Contes de Bonaventure Desperiers,

on lit:

" Brief, il en prenoit là où il en trouvoit, et rappoit souz luy comme un casseur d'acier. " (Nouv. 10.)

Avaler le calice, avaler le morceau.

Se soumettre à la nécessité.

 Avaller sans corde et sans poulain.
 Boire, par allusion d'avaler, qui signifie descendre le vin dans la cave.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 21.)

AVALER. Ne faire que tordre et avaler.

Manger avidement.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Avalleur de charettes ferrées.
 Vantard, rodemont,
- Avalleur de frimas.
- Avalleur de pois gris. Grand mangeur.

Avalorar, bouche. Cela passe doux comme lait, mais je pense que tu es fils de tonnelier, tu as belle avalloire.

(Comèdie des Proverbes, acte II, soène III.) xvIIIe siècle.

BANQUET. Les fols font les banquets et les sages les mangent.

(Adages françois.) xvr siècle.

BEURRE. Il se fond en raison comme beure au soleil.

- Il ne faut pas tant de beurre pour faire un quartron.
 - (Oudin, Gurissités françoises.)
 - Promettre plus de heurre que de pain. Promettre plus qu'eu ne peut tenir. (Dictions. de l'Académie, édit. de 1825.)
- Avoir du beurre sur la tête.

Etre convert de crimes. Proverbe argotique des voleurs juifs. Ils disent en hébren: Si vous avez du beurre sur la tôte, n'altez pas an soloil: il fend et tache. (Voyes les Voleurs de Videcq, t. 1, p. 18.)

— Se mettre la gueule dans le beurre.

(F. Michel, Dictionn. d'argot, p. 44.)

Bocon. A bon bocon grand cry et question.

A bonne bouchée grand cri et question.

Boucon. Boucon englouty n'acquiert amy.

(Gam. Macana, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Bonz. Boire à clocke-pied.

Boire mal, boire du manvais vin.

" Quand nous fames assemblés, que tout fut » pret, le vin dans les vaisseaux plongés en l'eau » fraîche pour se rafraîchir (aussi le pratiquer au-» trement seroit boire à clochepied.) »

(Moyen de parvenir, chap. intitalé Songe.)

Boing. Boire à tire-larigot.

On a donné plusieurs explications de ce proverbe, aussi hasardées les unes que les autres. Suivant Borel, dans son Tréser des Antiquités françoises, larigande est un vieux mot qui signifie gosier. Boire à tire-larigand, veut dire boire à plein gesier. Mais Borel me eits aucune autorité, et je n'ei jamais reaccentré ce anot.

Floury de Bellingen explique autrement ce preverbe :
- Le larigot, dit-il, est une petite flûte d'ivoyre, sembleble
- au siffet d'un enfant, qui rend un ton fort haut, et

parce que ceux qui en jouent souffient de toute leur
 force, et tirent à perte d'haloise, quand nous bouvons

à longs traits et que nous leveus le coude et hansons
 le menton avecques le verre comme ceux qui flutent

avec un larigot, pour boire jusqu'à la dernière goutte,

nous appelons cela boire à tire-larigot. • (Page 203.)

Enfin, voici une troisième étymologie:

Eudes Rigaud, archevêque de Ronen, ayant denné une grosse cloche à son église, cette cloche fut nommés la Rigaude; et comme elle est fort difficile à mettre en branle, les conneurs, après avoir eu beaucoap de peine, alloient boire d'autant. On veut même que l'archevêque ait légué une boanne d'argent apécialement destinée à cet usage. De là le proverbe : Boire à tire la Rigaude. • (Manuscrits de Gaignikus. Prov. franç., t. I.)

Un vaux de Vire d'Olivier Basselin intitulé Tirr-La-Rigaux, justifie cette dernière explication. Voir l'édition de la Bibliothèque gauloise, p. 42.

« A quoy feut condescendu par icelluy, et pleust » très bien à sa mère, et pour l'appaiser luy don-» narent à boyre à tirelarigot, etc. »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 8.)

Boirs. Boire à tous guez comme le cheval d'un promoteur.

(Adages françois.) xvie siècle.

« Par Dieu, je hoy à tous gués comme un che-» val de promoteur. »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 40.) xvie siècle.

- Le promoteur c'est la partie publique dans les jurisdictions ecclésiastiques. Or, comme cet officier est dé-
- fraié, et ordinairement bien servi partout où il s'arrête,
- on a dit en commun proverbe, etc. (Note de Leduchat.)

 Boire à si petit gué c'est pour rompre son

poitrail.

(RABELAIS, liv. 1, ch. 5.) xvi° siècle.

Voyez tout ce passage de Rabelais dans lequel on trouve un grand nombre d'expressions proverbibles relatives au vin et aux buveurs.

- Boire aussi bien en bois comme en or.
- Boire à tout torrent,

 Tourner à tout vent.

 (Bovilli Prov.) xvi° siècle.
- Boire à ventre déboutonné.
 Boire beaucoup.

(Adages françois.) xviº siècle.

On disait encore dans le même sens :

Boire en lancement.

Nous ne buvons que lachement, non en lancement.

(RABELAIS, liv. II.) XVIO siècle.

- Boire d'autant.

Boire beaucoup.

(OUDIN, Curtosités françoises.)

- Boire dans le même pot.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 121.)
- Boyre et boyre oste la soif. (Prov. Gallic., Ms.) xv^e siècle.

Boire. Boire le vin du marché.

Boire ensemble après la conclusion d'un marché.

- Boire le vin de l'étrier.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Beuvons, jamais nous ne boyrons si jeunes.
- Boy, si te reviendra poil.

(Adages françois.) xvi* siècle.

 A boire et manger exultamus (nous nous réjouissons),
 Mais au débourser suspiramus (nous soupi-

rons).

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

— A petit manger bien boire.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Asséur boit qui son lit voit.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xmº siècle.

— Ce n'est pas la mer à boire. Ce n'est pas bien difficile.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Je boirais la mer et les poissons.
 Je suis très-altéré.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 44.)

- Je boiray après vous.
- Je vivrai plus longtemps que vous.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 15.)

Manger et non boire
 C'est aveugler et non veoir.

(GABR, MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

- Pour néant boit qui ne s'en sent.

 (RABELAIS, liv. 1, chap. 10.) xvre siècle.
- Qui a fait la faute si la boive.

 (Ounn, Curiosités françoises.)

11.

Boing. Qui bon l'achète bon le boit.

(Contes d'Eurasest, fol. 3 ro.) xure siècle.

C'est pour dire qu'il est mieux d'acheter une bonne marchandise chèrement qu'une mauvaise à Lon marché. Le reste du proverbe est : « On le répend en chemin. »

(Oubin, Curiosités françoises, p. 4.)

— Que qui boit en mangeant sa soupe Quand il est mort il ne voit goutte. (Bruscausilla, Voyage d'Espagne.) xvii^e siècle.

Qui a beu toute la marée
 Bien en peut boire autre gorgée.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

De mauvais vesseau ne sortira jà bon boire. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Vesseau, et mieux vaisseau, vase. Ce met a été employé dans le sens de vase jusqu'au xuu siècle. Ainsi Bossuet, partie п du Discours sur l'Histoire universelle, a dit : « Et - tant de riches vaisseaux consacrés par des rois pieux - furent abandonnés à un roi impie. »

- Trop boire noye la mémoire.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Tu as bu le bon, boys la lye.

 (Mimes de Baïr.) xwo siècle.

Boudin, si vous me fâchez. Je répandrai le sang, je frapperai.

— Nous mangerons du boudin, la grosse beste est à terre.

Cela se dit vulgairement de quelqu'un qui est à terre.

(Опри , Curiosités françoises.)

— Cette affaire s'en ira en eau de boudin.

Pour dire cette affaire ne réussira pas.

(Dictions comique par P. J. J. Pour t. J. p. 137)

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 137.)

Bouillie. Cela sent sa bouillie.

Cela sent l'enfant.

(Oudm, Curiosités françoises.)

Boullie. Il ne vous faut plus denner de bouillie, vous êtes tout dru.

(Oum, Guriosites françoises.)

- Faire de la bouillie pour les chats.

Faire de la manvaise besogne.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

BOUTEILLE. On dirait qu'il a été nourri dans une bouteille.

Se dit d'un homme sans expérience.

— Si vous cassez la bouteille vous n'y boirez plus.

(Oums, Curioside françoises, p. 58.)

Broc. De broc en bouche.

Promptement.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 51.)

Beveur. A bon buveur telle bouteille.

CHAIR. Chair fait chair, et poisson poison.

- Chair vieille fait bon brouet,
 Et frais poyvre saupicquet.
- Chair, vin et pain font perdre la fin.

 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- Bonne chière fait le cueur lie.

Bonne chère rend le cœur joyeux.

(Prov. communs.) xve siècle.

- De chair sallée, de fruit ne de fromage Nul ne s'en fye, tant soit prudent et sage. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.
- Haché menu comme chair à pastez.
 (Ounn, Curiosités françoises.)
- Il a plus de chair que de pain. Il est plus gras qu'il n'est riche.
- Il y a plus de chair que de saulse.
 (Ouna, Curiosités françoises, p. 77.)

192 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Chair. Jà pour faire bonne chère son hostel ne sera pire.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

- Jamais ne demeure chair à la boucherie. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Jeune chair et vieux poisson.

Il faut manger les bestes et les oiseaux jeunes et les voissons gros.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 77.)

- La chair nourrit la chair.
- Quand on a mangé la chair, il faut ronger les os.
- Telle chair, telle sauce.
- L'esprit est prompt, la chair est faible. (Évangile selon saint Luc.)
- Chair de commissaire, chair et poisson.
- Ce proverbe pourroit bien être du tems des édits de
 pacification (fin du xviº siècle). Les commissaires charges
 d'en faire exécuter les conditions, étoient les uns catho-
- liques les autres réformex; et ces derniers mangeoient
 sans façon de la chair, au lieu qu'aux autres il falloit

(Ducatiana, p. 477.)

On ne sait s'il est chair ou poisson.

Se dit d'un homme sans caractère.

da poisson.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Toute chair n'est pas venaison.
(Oudus, Curiosités françoises, p. 78.)

CHAUDRON. Couverele digne du chaudron.

« Il rencontroit gens aussi fols que luy et, comme » dit le proverbe, couvercle digne du chaulderon.» (Rabelais, liv. 1, Prologue.) xvi° siècle. COUTEAU. Ce couteau coupe tout ce qu'il voit et laisse tout ce qu'il rencontre.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 129.)

- Ce cousteau ne vient pas de ceste gaîne.
 (Adages françois.) xvic siècle.
- Changer son conteau à une allumelle. Changer une bonne chose pour une mauvaise. (Oudin, Curiosités françoises, p. 11.)
- Geux qui portent les longs cousteaux
 Ne sont pas tous queux (cuisiniers) ne bourreaux.
 - (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIE siècle.
- Éguiser ses couteaux.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 431.)

- Constean de plomb gist et dort.
 - (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- Le cousteau n'appaise l'hérésie.
 (Adages françois.) xviº siècle.
- Le long cousteau ne fait pas le gueux.
 (Recueil de GRUTHER.)
- Les mauvais couteaux coupent les doigts et laissent le bois.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

 On vous en donnera des petits couteaux pour les perdre.

(Dictionn. de l'Acudémie, édit. de 1835.)

— Tel consteau tel fourreau:

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvic siècle. CUILLER. Après mengier cuiller.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

CUILLER. Tu te feras plustost hailler un coup de cuillière à la cuisine qu'un coup d'épée à la guerre. (Comédie des Prov., acte I, scène III.) XVII° siècle. Voir BOUGHE, série II° V.

Cuisine. Cuisine estroite fait bâtir grande maison.

(Adages françois.) xuro siècle.

- A grasse cuisine pauvreté voisine.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvo siècle.
- Grasse cuisine maigre testament.

 (Dictional de Corgnave.)
- Il est chargé de cuisine.
 Il est gras, bien nourri.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Petite cuisine agrandit la maison.

Curr. Cuit et rosty va tout en un pertuis.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.

Cuvs. Déjeuuer et diner à fond de cuve. Faire un bon repas.

Cuvée. En voici d'une autre cuvée.

Se dit lorsque, après avoir entendu un conte plaisent, quelqu'un en commence un autre.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Il est de la dernière cuvée. Il est fait depuis peu.

Dégopré. Ils eussent esveillé l'appétit aux plus desgoutez.

(Anc. Thédire franç., t. V, p. 144.)

" Si tu veux, nous coucherons tous deux?—
"Tresdame! tu n'es point desgoûté: l'eau ne
" te vient-elle point à la bouche?"

(Comédie des Prov., acte III, scène vII.)

Diner. Diner d'advocat.

Un bon diner.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 145 et 167.)

Diner par cœur.

Se passer de diner.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Disne honnestement et soupe sobrement,
 Dors en hault et vivras longuement.
- C'est bien disnés, quand on eschappe En torchant son nez à la nappe, Sans desbourcer pas un denier, Et dire adieu au tavernier. (Gasa. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Gourte messe et long diner C'est la joie au chevalier. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Court sermon et long disner.
 (Prov. communs.) xv° siècle.

- Court disner appert vallet.
 (Adages françois.) xvic siècle.
- Qui dort dine.
- S'il est riche qu'il dine deux fois. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Qui garde de son dîner il a mieux à souper. (Encyclopédie des Prov.)

Dissur. C'est un beau dineur,

C'est un gros mangeur.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 167.)

Écor. Bien se doit taire de l'escot qui rien n'en paye.
(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

 A beau se faire de l'escot qui rien n'en paye pour la bonne bouche.

(Comédie des Proverbes, prologue.)

ÉCUELLE. A tart manjue qui à autrui escuele s'atent.

A tart prent qui à autrui s'atent.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xmº siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

ÉCUELLE. Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mauvais dîner.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

En grant escuelle peut l'en faire mauvaise part.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

— Il a bien plu dans son escuelle. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 426.)

 Ils se raccommoderont à l'écuelle, comme les gueux.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Tout y va par écuelle, on y dépense dargement.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 194.)

FAIM. Faim feit disner,

196

Passetemps souper.

(Prov. de Bouvelles.) xviº siècle.

C'est la faim qui épouse la soif.
 Se dit de deux personnes pauvres qui se réunissent ou qui se marient.

FARINE. Ce sont gens de même farine.

Ce sont gens de même sorte.

— D'un sac à charbon il ne saurait sortir blanche farine.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Fay et sasse bonne farine,
 Sans sonner trompette ne buccine (trompe).
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

— Il fait bon pestrir près farine.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Four. A celui qui a sa paste au four on doit donner de son tourteau.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Four. A faire la gueule d'ung four sont trois pierres nécessaires.

(RABELAIS, Prologue du liv. 1v.) xviº siècle.

- A pauvres gens la pasté gèle au four.

 (Anthologie ou Conférences des Prov., etc.)
- Au four et au moulin oyt l'en (on sait, on apprend) les nouvelles.

(Prov. Gallic., Ms.) xue siècle.

- Ce n'est pas pour toy que le four chausse.

 (Adages françois.) xviº siècle.
- Grande comme un four.
 Se dit d'une bouche très-fendue.

(Dictionn. comique, par P. J. Leroux.)

- Il fait noir comme dans un four.
- Il fait chaud comme dans un four.
 (Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 538.)
- Vous viendrez cuire à notre four.

 Vous aurez quelque jour affaire à nous.

 Voir dans cette Série au mot Paix.

Foir. Jamais homme ne mange foye Que le sien n'en aye joye.

(H. Estienne, Précellence du langage françois, etc.) xvic siècle.

FRICASSÉE. Je suis malheureux en fricassée, je ne rapporte que des os.

Je n'ai point de bonheur.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 141 et 236.)

Une bonne fricassée de pain sec.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

FROMAGE. Fromage et melon au poids les prend on.

- Fromage et pain est médecine au sain. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Après la char vient le fromaige.

 (Prov. de Jen. Mislor, Ms.) xv° siècle.

198 LIVRE DES PROVERRES PRANÇAIS.

FROMAGE. An fromage et jambon

Cognoist-on voisin et compagnon.

(Gans. Mausses, Trésor des Sentences.) zur siècle.

Cil qui mange du formage S'il me le fait il enrage.

(Adagos françois.) xue siècle.

— Entre la poire et le fromage. Ser la fin du repas.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1833.)

- Entre le fromage et la poire Chacun dit sa chanson à boire. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux.)
- Le fromaige n'est pas moins desplaisant que dommaigeable à table.

(Bound Pron.) xur siècle.

- Qui a fromage pour tous mets
 Peut bien tailler bien espex.
- Tout fromage est sain
 S'il vient d'une chiche main.
 (GABR. MEUNIER, Trésor des Sentences.) xvrº siècle.

GATEAU. Avoir part au gâteau.

Partager une chose, y avoir part.

(Ounn, Curiosités françoises, p. 247.)

— Il a trouvé la fève au gâteau.
(Adages françois.) xvi° siècle.

GLOUTON. Glout a tout, ou il pert tout.

(Pres. Gallic., Ms.) xv° siècle.

- Glous n'iert jà saous, plus a plus veut.

 (Anc. prov., Ms.) zure siècle.

 Gleuton n'est jamais soul, plus a plus veut.
- Glouton ne fut jamais sans peine. (Adagus françois.) xwº siècle.

GLOUTOMERIE. Gloutonnic soit bonnic.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

GOURMANNESE. Gourmandise tue plus de gens Qu'espée en guerre tranchant.

(Adages françois.) xere siècle.

Gounnams. Les gourmands font leurs fosses à (avec) leurs dents.

(H. Estiene, Précellence du language françois, etc.) xviº siècle.

Gour. Le const en fait perdre le goût.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 133.)

IVROGNE. A bon ivroygne bonne pance.

— A la trogne conoyi-on l'yvrogne.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xure niècle.

- Bon chantre bon yvrogne.

(Adages françois.) XVI siècle.

Ivrognerie est une zizanie. Et de sobriété vray ennemye.

Jambon. Oncques jambon ne fut que bon.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Lair. Lait et beurre tout à moy.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Lait sur vin est venin,
 Vin sur lait est souhait.

(GABRIEL MEURIER, Trésor des Sentences.) AVIC siècle.

Elle a bien du laiet caché sous sa chemise.
 Elle est bien laide.

(Queen, Curiocités françoises, p. 293.)

-- Faire houillir du laict à quelqu'un.

Lui faire plaisir.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il a tété du bon lait.

(Ottoin, Curiosités françoises, p. 293.)

Larr. Il est si jeune que si on lui tordait le nez il en sortirait encore du lait.

- Il s'emporte comme une soupe au lait.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Il a avalé cet affront doux comme lait.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 68.)

Lard. A la fin saura-on qui a mangé lart.

(Prov. communs.) xve siècle.

- Cela vient à propos comme lard en pois.
 (Oudlin, Curiosités françoises, p. 296.)
- C'est d'aise que on pont sur le lart.
 (Prov. de Jeн. Мівьот.) xv° siècle.
- Crier au lard sur quelqu'un. Se moquer.
- Faire du lard.
 Dormir beaucoup et devenir gras.
- Frotter son lard.
- Faire trembler le lard au charnier.
 Être grand mangeur.
- Gras comme lard à pois.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 297 et 296.)
- Il est vilain comme lard jaune.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 74.)
- Il ne jette pas son lard aux chiens.
- On luy fait croire qu'il a mangé le lart.

 (Oudin, Curiosités françoises, p. 297.)

LEVAIN. Il aura bien peu de paste qui ne huy fera un levain.

(Adages françois.) xv1e siècle.

— Qui au soir ne laisse levain, jà ne fera-au matin lever paste.

(RABELAIS, liv. 111, ch. 3.) xvie siècle.

Manger. Manger des patenostres et chier des Ave. Étre bigot.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 321.)

- Manger ses doigts d'une chose.
 S'en repentir.
- Manger une personne à force de la regarder.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 324.)
- Manger la morue sans beurre. (Adages françois.) xvi° siècle.
- Manger son avoine en son sac.
- L'on se sert de ce proverbe contre les avares qui mangent ordinairement seuls et se cachent de pour
- d'avoir compagnie, comme font les mulets, à qui les
- muletiers pendent au nex un petit sac d'avoine qu'ils
- mangent à part, sans qu'aucun autre en puisse prendre.
 (Dictionn. de Nicon.)
- Après la responce faut manger de la po-
- mache.

 Proverbe bourguignon de bon sens, et vent dire qu'a-
- près avoir respondu pour autrni, il faut souvent peu mascher et mourir de faim, par équivoque à des herbes

dont on use en salade au printemps.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ma.)

— Bien jeune le jour qui au soir a assez à meng

(Prov. Gallic., Ms.) zve siècle.

- Entrez, il ne vous mangera pas.

 (Oudin, Curiosités françoises, p. 326.)
- Il en mangeroit autant qu'un évêque en pourroit bénir.

Il mangerait beaucoup.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 39.)

Il se mangeroit plutôt les bras jusqu'au coude.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 321.)

Mancar. It is mangeroit avec un grain de set.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 326.)

— Je le ferois aussitôt que de manger un morceau de pain.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 325.)

Je vous baillerai ce que vous ne mangerez pas.

(Ouder, Curionités françoises, p. 326.)

- Le manger fait réveiller le boire.
 (Recueil de GRETERER.)
- Qui perd manger pour manger ne perd rien.
 C'est-à-dire il vaut autant manger une fois que l'autre.
 (Ouner, Curiospès françaises, p. 325.)
- S'il le faisoit il ne mangeroit jamais de pain.
- Mangarus. Relever mangerie.

Recommencer à manger.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 327.)

Mangeur. D'enfrun mangéour mauvais départéour.

De mangeur gourmand manuais partageur.

(Prov. ruraux et vulgeux, Ma.), xmº nicle.

MARRITTE. Cela fait bouillie la marmite.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.")

- Écumer la marmite.

En tirer une partie de la viande et la manger devant qu'il soit temps de diner.

(Quant, Curiosités françaises, p. 194.)

La marmite est re aversée dans cette masson. On n'y dine plus.

(Dictionn. de l'Acadimie, édit. de 1835.)

Mers. A mecta précieux Houneur de plusieurs.

(Bousse Prev.) xvie siècle.

Moncres. Morcean avalé n'a plus de goût. (Dictions. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Il faut mettre les morceaux doubles.

- Il faut mettre les morceaux doubles.
 Il faut se dépêcher de manger.
- Il vous arrecheroit volontiers les merceaux de la bouche.
- Le morcean d'Adam.

La noin de geoier.

- Le morceau de la nourrice.
- Le meilleur morcean.
- Le morceau honteux.

Le dernier morceau.

- Les premiers morceaux nuisent aux derniers.
- Tailler ou rogner les morceaux.

 Donner peu à manger.
- Voilà un beau morceau pour un malade.
 (Ounn, Curiosités françoises, p. 355.)

Moutands. Baveur comme un pot à moustarde.

- Après le diner la moutarde.
 (Mimes de Baïr, v°.) xvr° siècle.
- C'est de la moutarde après diner.
 C'est un chose instile.
- La moutarde lui monte au nez.

Il commence à se fâcher,

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Les enfants en vont à la mousterde.
(Adages françois.) xvr° sidele.

An enjet de Montarde de Dijon, ca peut voir, série no VII, au mot Duox. Quant à ce proverbe, il rappelle l'usage encere asses erdinaire aujourd'hui parmi le peuple d'ensepar les enfants emeure inatiles chercher les objets nécessaires au ménage. C'est ainsi que l'auteur du Journal d'un Bourgeois de Paris dit, en parlant d'une chanson populaire, en 1413: « Item en icelluy temps chantoient » les petits enfans au soir, en allant au vin ou à la mou-tarde, etc.... »

« Et en feut faicte une chanson dont les petits » enfants alloyent à la moutarde. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 20.) xuie siècle.

MOUTARDE. C'est s'y entendre à cela comme un rossignol à crier de la moutarde.

(Moyen de parvenir, chapitre intitulé Notice.)

S'amuser à la moutarde.

S'occuper de bagatelles.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Nappe. Après mengier nappe.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xme siècle.

Nourair. Ce que nature engendre ce n'est pas honte de le nourrir.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bien nourrir faict dormir,
 Et bien vivre bien mourir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

— Il a été nourri en un tonneau, il n'a rien vu que par le bondon.

(Adages françois.) xvr siècle.

OEur. Elle passeroit sur des œufs sans les casser.

Il est fait comme quatre œufs.
 Mal fait, de mauvaise grâce.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 376 et 377.)

- Il est plein comme un œuf.
(Oudin, Curiosités françoises, p. 377.)

— Il ne sauroit pas tourner un œuf.
(Oudin, Curiosités françoises, p. 376.)

OEUF. Il n'est viande si nette qu'un œuf mollet.

(Boville Prov.) xvie siècle.

— Il tondrait sur un œuf.
(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Je mange ung œuf mollet,
 Je suis bien empesché.

(Bovilli Pros.) xvie siècle.

— Une belle chose est un œuf.

(Prov. communs.) xvº siècle.

— Un œuf n'est rien, deux font grand bien, Trois est assez, quatre est trop, Cinq donnent la mort.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

OMELETTE. Omelette de Célestins. Bien épaisse.

- Faire une omelette dans ses chausses.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 378.)
- Os. Par os en bouche Se tait qui grouche (gronde). (Prov. de Bouvelles.) xvi^a siècle.

Pain. Biau service trait pain de main.

(Godefroy de Paris, etc., p. 6.) xive siècle.

Pains chaultz,
 Vins troubles,
 Boys vers.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

- Pain coupé n'a point de maître. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 117.)
- Pains criez ne crieve ventre.
 (Anc. prov., Ms.) xure siècle.
- Pain dérobé réveille l'appétit.
 (Millules sénonaises, p. 262.)
 11.

Pair. Pain dur, lit rude et vin gasté Est la vie d'un soldat usé.

- Pain et beurre et bon fromage
 Contre la mort est la vray targe (bouclier).
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Pain léger, pesant fromage Prens tousjours si tu es sage.
- Pain sec fait venir éthic et muet.
 (Recueil de Gauther.)
- Pain tant qu'il dure,
 Mais vin à mesure.
- A bon goût et faim
 N'y a mauvais pain.
- A faute de chappon
 Pain et oignon.

 (Gam. Meuren, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- A l'autre huys (porte) on donne deux pains.

 (Prov. de Jeh. Mislor.) xv° siècle.
- A l'enfourner ont fait les pais cornus.
- Ce proverbe, que le latin exprime en disant: Impingere • in limine (se heurter le pied au seuil de la porte), signifie
- qu'il faut tousjours prendre garde aux premières dé marches dans une affaire que l'on entreprend. Car
- comme un boulanger, en voulant enfeurner son pain
- · qui doit estre rond, le rend cornu, s'il vient à heurter
- à l'entrée du four, lorsqu'il est tendre, de meame quant
 on commence mal on gaste tout.
 (Dictions. de Nicob.)

Ce proverbe est fort ancien dans notre langue. On le trouve, sans aucune différence de rédaction, parmi les Proverbes ruraux et oulgaux qui datent du xine siècle.

Dans un manuscrit du xvº, contenant des proverbes français avec de longs commentaires en latin, après celuici, on lit ces mots: Et ideo quicquid agas sapienter agas.

De même dans Rabelais, liv. 1v, ch. 4:

· Et pour ce que; solon le det de Hésiode, d'une chas-

cune chose le commencement est la moitié du tout, et selon le proverbe commun : A l'enfourner fait-on les pains cornus, etc.

Assex souvent ce proverbe a été pris dans un sens licencieux, comme dans ce passage du livre de Gabriel de Minut: De la Beauté, discours divers, etc., avec la Paulégraphie, ou Description des beautes d'une dame Tholosaine nommée la belle Paule, Lyon, 1587, in-8°. « Quand » l'on faict cher elle au four (chez la femme), elle y est tousjours présente: là où le père, ou pour le moins celuy qu'on cuide estre le père, le plus souvent n'y est pas comme certainement il en seroit beseing; car comme » l'on dit communément: A l'enfourner se font les pains

Pain. A pain de quinzaines Faim de trois semaines.

· cornus. ·

- A pain dur dent aguë.
- A pain et oignon
 Trompette ne clairon.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Abatre pain à deux mains.

Manger beaucoup.

Item je laisse aux mendians, Aux filles Dieu et aux Béguines Savoureux morceaux et frians, Chappons, pigeons, grasses gelines, Et abattre pain à deux mains.

(VILLON, Poésies, Petit Testament, st. 25.) xvre siècle.

- Après blanc pain Le bis ou faim.
- A ton voisin

 De ton pain et vin.

 (Gabr. Myoner, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Avec du pain et du vin il fera quelque chose.

 Par ironie: il ne peut pas gagner sa vie.

 (Oudin, Curiosités françoises, p. 387.)

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

PAIN. Au pain et au couteau.

Être familier.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 388.)

Avoir son pain cuit.

Avoir son existence assurée.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Ce garcon mange le pain hardy.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 5.)
- C'est du pain bien long. C'est un travail bien dur.
- Ce n'est pas manger que pain prendre.
 (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.
- C'est pain béni.
 - C'est bien employé, il méritait bien d'être traité ainsi (Oudin, Curiosités françoises, p. 387.)
- C'est trop manger d'un pain.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 309.)
- Crouste de pastez valent bien pain. (Prov. communs.) xve siècle.
- -- De beaucoup a soin à qui manque le pair. (Recueil de GRUTHER.)
- De maintes choses se pourpense qui pain n'a. (Anc. prov., Ms.) xm² siècle.
- De tel pain telle soupe.

(Prov. communs.) xve siècle.

- « Tu soulois emprisonner
- · Les gens, or es emprisonnés
- · Rien ne vouloies pardonner,
- Ne scay se riens t'iert pardonnés.
- De rigueurs fus abandonnés
- · Contre chascun plus qu'à sa coulpe.
- Bien dois avoir d'autel pain soupe.

(Chanson contre Hugues Aubriot, coup. 7.) xive siècle.

Pain. De ung pain manger s'ennuye l'on.
(Prov. communs.) xv° siècle.

Donner une chose pour un morceau de pain.
 La donner pour presque rien.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Faire de pierre pain.
 - · Dragut, fameux corsaire turc, estoit d'une naissance
 - très obscure et pauvre. L'amitié de Barberousse lui pro-
 - · cura du commandement sur la mer, ce qui luy donna
 - » occasion de se distinguer; quoiqu'il fist dans la suite de
 - · très-belles actions et très-surprenantes, il n'eust cepen-
 - dant jamais beaucoup de vaisseaux sous luy, d'où vient
 - » que ceux qui l'eslevoient au-dessus d'Yachilj, qui avoit
 - · fait plusieurs actions glorieuses avec de grandes forces,
 - disoient que faire de pierre pain, comme Dragut, c'est
- où estoit la peine.

(Brantome, Capitaines illustres étrangers, t. I, p. 286)

- Faulte de pain n'assouvit pas la faim.
 (Recueil de Gruтнеr.)
- Grain seigleux pain fructueux.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Il a beau cacher son pain béni.
 Il a la bouche bien grande.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 388.)

- Il a du pain quand il n'a plus de dent.

 Se dit d'un homme à qui le bien arrive quand il estvieux.
- Il a mangé de plus d'un pain.
 Il a couru le monde.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il a trouvé le pain cher, il a cherché du vin. (Adages françois.) xviº siècle.
- Il est meilleur que le bon pain.

12.

PAIN. Il est bon comme du bon pain.

(Ounen, Curiosités françoises, p. 387.)

— Il estent (est nécessaire) avoir du pain à qui vent faire souppe.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

- Il ne fait pas ce qu'il veut qui son pain sale.

 (Adages françois.) xvre siècle.
- Il ne vaut pas le pain qu'il mange.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Il sait mieux que son pain manger.
 Il a de l'expérience.
- Il no sait pas son pain manger.
 (Ouron, Curiosités françoises, p. 388.)
- Jamais ne vienne demain s'il ne rapporte du pain.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Jamais pains à deux conteaux Ne furent ni bons ny beaux.
- Jamais vin à deux oreilles
 Ne nous fit dire merveilles.
 - · On appelle pain à deux consteaux celui qui, estant
 - trop humide et mal essuyé, laisse le consteau pasteux
 - après qu'on l'a coupé. Si après avoir beu, j'avois branlé
 - » les deux oreilles et tourné et remué la teste à droite et » à gauche, j'aurais montré par ce signe dédaigneux que
 - · le vin ne m'agréeit pas. ·

(Illustres Prov., t. II, p. 15.)

- -- Laisser manger son pain.

 Se laisser maltraiter, être lâche.

 (Ovom, Curiosités françoises, p. 388.)
- L'appétit et la faim
 Ne trouvent jamais mauvais pain.
 (Gass. Mausum, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Pain. Liberté et pain cuit.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Manger le pain du roi.
 - Ètre en prison.
- Manger son pain blane le premier.
 Faire bonue chère au commencement et manifise à la fin. Avair du bien et le dépenser.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 388.)

- Manger son pain dans sa poche.

Nanger seul ce qu'on a.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Met pain à dent il te viendra à talent. (Prov. communs.) xv° siècle.
- Mettre le pain à la main de quelqu'un.
 (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 111.)
- -- Mettre le pain en un four froid.

 Employer une chose mal à propos.

 (Oudes, Curiosités françoises, p. 389.)
- Que pain brûlé
 Soit chapelé.

(Prov. de Bouvelles.) xvr siècle.

Rendre pain pour fouace.
 Rendre la pareille.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 388.)

- Sans pain grand faim.

(Recueil de GRUTHER.)

- Tel a du pain lorsqu'il n'a plus de dents.

 Pour différentes locutions proverbiales relatives à ce
 mot, voyez Ancien Théâtre français, t. X, Glossaire.
- Panse. Avoir plus grands yeux que grand'panse.

 Après avoir annoncé un appétit vorace se trouver bientôt rassasié.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

212

Dans les Adages françois, xvie siècle :

Pansz. Il a plus grands yeux que grand ventre.

 Qui a la pance pleine il lui semble que les aultres sont soulz.

(Prov. communs.) xve siècle.

- Se faire crever la panse.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

PATE. C'est un homme d'une bonne pâte.
C'est un bon homme, facile à vivre.
(Oudin, Curiosités françoises, p. 400.)

Elle est bonne à mettre en paste.
 Elle est grosse et grasse.

- Entrer en la paste jusqu'au coude. S'employer vivement dans une affaire.
- Il en portera la paste au four.
 Il en portera la peine ou le dommage.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 401.)
- Il n'y a ni pain ni pâte au logis, (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Ils ont tous la pâte entre leurs mains.
 Ils sont maîtres de cette affaire.
- Ils sont tous de même paste.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 401.)
- Mettre la main à la pâte.
 Travailler activement.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Paré. Crier des petits pâtés. Accoucher.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 401.)

Qui ne fust mangé ou gasté.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Paré. Je mangerois des petits pâtés sur ta tête. Je suis beaucoup plus grand que toi.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 401.)

PLAT. Le plat du bas est toujours vuide.

(Adages françois.) Evic siècle.

- Il n'en sauroit faire un bon plat. Se dit de quelqu'un qui tâche inutilement d'excuser une faute.
- Mettre les petits plats dans les grands.
 Faire beaucoup de frais pour quelqu'un.
 (Dictionn. de l'Académie, édit, de 1835.)
- Servir à plat convert.
 Servir avec cérémonie.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 430.)

Ports. Qui tient la poisle par la queue, il la tourne par où il luy plaist.

(Prov. communs.) xve sjècle.

— 'Il n'y a personne plus empeschée que qui tient la queue de la poesle.

(La Rivey, les Écoliers, acto II, scène v.) xvie siècle.

 On luy feroit croire que les nuées sont des poesles d'airain.

(Comédie des Proverbes, acte II, scène vi.)

Poire. Après la poire le vin ou le prestre.

(H. ESTIENNE, Précellence du langage françois, etc.) xvie siècle.

Poivas. Il y a plus de goût à un grain de poivre qu'à un muid de chaux.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 437.)

- Le poyvre est noir, et chascun en veut avoir.
 (Recueil de Gauther.)
- Tu t'y connais comme une truye en fine espice et pourceau en poivre.

 (Comédie des Prov., act. HI, sc. vii.) xviic siècle.

214 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

- Pot. A chaque pot son couvercle.

 (GABR. MEURIRE, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
 - A pot rempu Brouet espandu.

(Recueil de GRUTHER.)

- A un pot rompu on ne peut mal faire.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- Bien pert au tès quès li pot furent.
 On reconnaît bien aux tessons quels furent les pots.
 (Anc. prov., Ms.) XIII° siècle.
- Ce n'est pas par là que le pot s'enfuit.
- C'est le pot de terre contre le pot de fer. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Dans les vieux pots les bonnes soupes.
 (Опин, Curiosités françoises, р. 444.)
- De pot cassé brouet perdu et espanché.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Descouvrir le pot aux roses.
 Découvrir le secret.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 444.)

- Deux pots au feu denotent feste,
 Mais deux femmes graude tempeste.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Entre les potz
 Changer propos.

 (Prov. de Bouvezas.) xvrº sècle.
 - Faire payer les pots cassez.

Faire supporter le dommage à quelqu'un.
(Ousm, Curiesités françoises, p. 444.)

- Gare le pot au noir.
 Prenes garde aux inconvénients.
- Il a une voix de pot cassé.

Por. Il en payera les pots cassés.

Il supportera les frais d'une perte qu'il a causée.
(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Il n'y a si méchant pot qui ne trouve son convercle.
 - (Ouem, Curiosités françoises, p. 444.)
- Ils sont ensemble à pot et à rôt.
 Ils sont très-familiers.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

- Je scay à mon pot comme les autres bouillent (Adages françois.) xvre siècle.
- On vous en garde dans un petit pot à part.
 (Oudm, Curiosités françoises, p. 444.)
- Petit pot qui par trop boult
 Perd saveur et goust;
 Viel pot par trop boulant
 Pert saveur ou se répand.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- Petit pot tient bien pinte.
 Un petit homme peut boire autant qu'un grand.
 (Adages françois.) xvie aiècle.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 444.)

- Pois en pot.

(Bovilli Pres.) xviº siècle.

- Tourner autour du pot.

 Ne pas agir franchement.

 (Oudlin, Curiosités françoises, p. 445.)
- Un pot fêlé dure longtemps.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

Potage. Faire manger du potage aux moules. Maltraiter quelqu'un.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 445.)

— Pour tout potage.

Pour toute chose, pour toute raison.

216 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Potage. Vous pouvez manger votre potage à l'huile, il n'y a point de chair pour vous.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 445.)

Salade bien lavée et salée, Peu de vinaigre et bien huylée.

- De la salade et de la paillarde,
 Si tu es sage, donne t'en garde.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- . Qui vin ne boit après salade Est en danger d'estre malade.

(H. Estienne, Précellence du languge françois, etc.) xvie siècle.

SAUCE. C'est à tel brouet telle sauce, Et desjuner tous les matins, Comme les escuiers de Beaulce.

(Coquillant, Monologue des Perruques, t. II, p. 289, édition d'Héricaut. Bibliothèque elzévirienne.)

Donner une saulse à quelqu'un. Le tancer, le réprimander.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 498.)

- Il ne scait à quelle saulse manger ce poisson.

 Il ne sait comment supporter cette affaire.

 (Oudin, Curiosités françoises, p. 499.)
- Il n'est sausse que d'appétit.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- La saulse vaut mieux que le poisson.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 498.)
- On ne sait à quelle sauce le mettre.
 (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)
- Si vous le trouvez bon, saites y une saulse.
 (Oudin, Curiosités françoises, p. 499.)
- Sans de l'aigreur la sauce est fade.
 (Mimes de Baïr.) xvi^e siècle.

SEL. Devant que bien l'on cognoisse un amy Manger convient muy de sel avec luy.

Sours. De la main à la bouche Se perd souvent la soupe.

- Des soupes et des amours
 Les premiers sont les meilleurs.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- La soupe du grand pot et des friands le pot pourri.
 - Du temps du grand roy Françoys (Ier) on mettoit
- encore en beaucoup de lieux le pot sur la table, sur laquelle y avoit seulement un grand plat garny de beuf,
- mouton, veau et lard, et la grand brasse d'herbes cuites
- et composées ensemble, dont se faisoit un brouet vray
- restaurant et élixir de vie, dont est venu le proverbe :
- restaurant et elixir de vie, dont est venu le proverbe
- La soupe du grand pot et des friands le pot pourri.
 (Contes d'EUTRAPEL, fol. 121 v°.) xvie siècle.

 Cervelles chaudes les unes avec les autres ne font jamais bonne soupe.

Voici à quel propos Brantôme cite ce proverbe : « Après

- · que mon dict sieur mareschal de Biron fut parti de
- Guyenne, fut en sa place subrogé le mareschal de Mati-
- gnon, un très-fin et trinquart Normand, qui battoit froid
- autant que l'autre battoit chaud, ce qui fit dire à la cour
- que le roy et la royne disoient qu'il falloit un tel homme
 au roy de Navarre et au pays de Guyenne, car cervelles
- chaudes, etc. (Capitaines françois, t. IV, p. 32 des OEuvres complètes.)
- On luy fait de tel pain soupe.
 On le traite comme il a traité les autres.
 (OUDIN, Curiosités françoises, p. 514.).

TABLE. Table sans sel, bouche sans salive.

(Recueil de GRUTHER.)

— Table vault bien escole.

(Bovilli Prov.) xuie siècle.

13

tı.

TABLE. A table nul ne dort, Chacun y est bien accord.

- A ronde table n'y a débat Pour être plus près du meilleur plat. (Gabr. Meurum, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Celuy qui est loing de la table Peut avoir dommage notable. (Suite aux Mote dorés de Caton.) xue siècle.
- A ce que ton mari contente
 A mettre la table ne soit lente.
- De grosse table à l'estable.
- Gar le bec, fuy grosse table
 Comme de larron constable.
 (Cara. Meurina, Trésor des Sentences.) xui siècle.
- La table fait les appoinctements.

 (Adages françois.) xvi° siècle.
- Qui à la table dort doibt payer l'escot.

 (Boulli Prov.) xvi° siècle.
- Se tenir aussi bien à cheval qu'à table.

« Et vrayment s'il se tenoit aussi bien à cheval » qu'à table, il seroit le meilleur écuyer de France.» (Moyen de parvenir.)

Tavenne. En taverne pas ne t'hyverne, Gar c'est une dangerouse caverne. (Gara. Meurina, Trésor des Sentences.) xwe sidets.

Tourre. La tourte est bon qui garde la fourme.

(Prov. anciens.) xi11º siècle.

Valsstau. Ung vaissesu vuyde sone plus haut que le plein.

(BOUILLI Prov.) xvie siècle.

Vrau. Veau mal cuit et poulets crus font les cimetières bossus.

(H. Estienne, Précellence du langage françois, etc.) xviº siècle.

Verre. Il ne faut que quasser un verre.

- Il ne peut plus boire qu'un voirre à la fois. (Adages françois.) xvie siècle.
- Qui casse les verres les paye. (Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

VIANDE. C'est un mangeur de viandes apprêtées.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 127.)

- La viande à la langue plaisir
 Est poys au ventre pour le nourrir.
- La viande est sortie de celui qui la mangeoit
 Et la force est yssue du fort.

 (Boulli Prov.) xue siècle.
- La viande semont les gens. (Prov. communs.) xv^a siècle.
- Nouvelle viande donne goust.

(Plaisants Devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, p. 156)

- Par triple feu viande humaine Cuire se deibt pour estre saine. (Bound Prov.) XVI[©] siècle.
- Qui voit sa viande habillée
- Souvent est saoul sans en goûter.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.
- Toute viande En faim friande.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Viv. Vin d'asne,

Qui rend la personne assoupie après avoir trop bu.

- Vin de cerf, Qui fait pleurer.
- Vin de lyon, Qui rend furieux et querelleur.
- Vin de pie, Qui fait cajoler.

Vin. Vin de porc,

Qui fait rendre gorge.

- Vin de renard, Qui rend subtil et malicieux.
- Vin de singe, Oui fait sauter et rire. (Oudin, Curiosités françoises, p. 574.)
- Vin de Nazareth.

Oni passe au travers du nez.

(Oddin, Curiosités françoises, p. 574.)

Dans les Illustres Proverbes (2e partie), p. 45, on lit au sujet de ces différentes expressions proverbiales : « C'est pour cela qu'on luy donne (au vin) tant de noms divers, suivant la diversité des effets qu'il produit, et qu'on . l'appelle vin d'asne, vin de cerf, vin de lion, vin de tau- reau, vin de pie, vin de porc, vin de renard, vin de singe, vin de Nazareth. L'auteur explique ensuite assez longuement la signification de ces épithètes dans le même sens qu'Oudin.

Je trouve une mention assez curieuse des quatre principaux vins dans une pièce publiée par M. Vallet de Viriville, t. I, p. 313 de la Bibliothèque de l'École des Chartes; cette pièce contient l'énumération des marques municipales de la magistrature de Langres : Plus quatre gondolles d'argent qui ont esté données à l'hostel de ville par feu M. de Charmoulue, lesquelles gondolles · représentent les quatre vins, sçavoir : vin de singe, vin · de lyon, vin de mouton, vin de cochon, etc. ·

- Vin aigre nuit aux dents. (Bovilli Prov.) xvie siècle.
- Vin à la saveur et pain à la couleur.
- Vin brusquet et pain brun ou bis Soustient l'hostel en poids et prix.
- Vin, chevaux et bleds, Vendez les quand pouvez.

- VIN. Vin délicat, friant et bon N'a mestier lierre ne brandon. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Vin et confession descouvre tout. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.
- Vin, fille, faveur et poirier,
 Sont difficiles à conserver.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle.
- -- Vin ne espargne hourse.

 (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.
- Vin, or et amy vieux
 Sont en prix en tous lieux.
- Vin sans amy, vie sans tesmoing.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Vin soubz la barre.

(Bovilli Prov.) xviº siècle.

- Vin sous la barre bonté sépare. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Vin sur lait c'est souhait, lait sur vin c'est venin.
 (Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 69.)
- Vin troublé ne brise dents. (Prov. communs goth.) xve siècle.
- Vin trouble, pain chaud et bois vert Encheminent l'homme au désert.
- Vin usé, pain renouvellé
 Est le meilleur pour la santé.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Vin versé il faut le boire.
- Vin vieil chanson nouvelle donne. (Mimes de Baïr.) xvie siècle.
- Vin vieulx,
 Amy vieulx
 Et or vieulx
 Sont aymés en tous lieux.

(H. Estienne, Précellence du langage françois, etc.) xvi siècle.

VIN. A bon vin ne faut point d'enseigne.

(Prov. communs.) xve siècle.

Car teut ainsi que selen le dire ancien, à un bon vin,
il ne faut peint de lyerre, c'est-à-dire de bouchon ou

- rameau pour attirer les personnes à l'achepter, au sem-
- · blable il ne faut point à une fille bien créée, bien
- nourrie, et instituée, autre lyerre.... que la vertu
- · qu'elle possède. ·
- (G. DE MYNUT, p. 149, De la Beauté. Discours divers, etc.)
 Voyez Pain.
- Avoir son vin.

Être convaincu, être attrapé.

- « Pensant ce diable de Pentagruel qui ha con-» vaincu tous les resveurs et les Béjaunes sophistes,
- » à ceste heure aura son vin. »

(RABELAIS, liv. H, ch. 18.) xvie siècle.

- Au matin boy le vin blane,
 Le rouge au soir pour le sang.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Au moins si le vin est trouble que l'eau soit claire.

(Adages françois.) xvie siècle.

- Bon vin bon esperon.

 (Oudin, Curiesités françoises, p. 574.)
- Bon vin fait bon vinaigre,
 Et maltraiter femme douce aigre.
- Bon vin mauvaise tête.
- Bon vin reschauffe le pèlerin.

 (Gabr. Meurien, Trésor des Sontonces.) xviº siècle.
- Bon vin s'aigrit en chaud célier.
 (Mimes de Baïr, fol. 48 r°.) xur siècle.
- Cela s'en va comme le vin du valet.
 C'est une chose obligée.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 575.)

Vin. C'est vin de disme, il ne couste que l'avaller.

(Adages françois.) xvi° siècle.

 Ce vin là seroit bon à faire des custodes, il est rouge et verd.

(Comédie des Prov., acte U, scène u.)

- Chaque vin a sa lie.
(Ouden, Curiosités françoises, p. 575.)

De bon terrouer bon vin.
 (Prov. communs.) xv° siècle.

Du vin du cru que Dieu nous garde.

(Matinées sénonaises, p. 240.)

- En vaisseau mal lavé ne peut on vin garder. (Adages françois.) xvrº siècle.
- Force vin
 Trouble l'engin.

 (Proc. de Bouvelles.) xvi° siècle.
- Il ne luy faut pas mettre de l'eau dans son vin. (Adages françois.) xur siècle.
- Il y a plus de paroles en un sestier de vin qu'en un mui d'iaue.

(Anc. prov., Ms.) xiH^q siècle.

- Il sera vert, notre vin, nous n'en pourrons boire.

 (Comédie des Prov., acte I, sc. IV.)
- Ils ne s'en fussent pas retournés sans vin boire ni beste vendre.

(Comédie des Prov., acte I, seène IV.)

- Le vin est bon qui en prend par raison.
 (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.
- Le vin est le lait des vieillards.
 (Matinées sénonaises, p. 258.)
- Le vin n'est pas fait pour les bêtes. (Comédie des Chansons. Anc. Théâtre franç., t. IX, p. 152.)
- Nul vin sans lie.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

224

- VIN. On ne congnoist pas le vin au cercle.

 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- Où l'hostesse est belle le vin est bon.

 (Adages françois.) xviº siècle.
- Par le poulain on descend le vin en cave, par le jambon en l'estomach.

 (Recueil de GRUTHER.)

Pousse, pousse, Quentin, c'est vin vieux.

- (Comédie des Proverbes.)
- Quatre aages porte le vin En son vaisseau devant la fin. (Bovilli *Prov.*) xvr^o siècle.
- Qui bon vin boit Dieu voit.
 (Prov. communs.) xv° siècle.
- Qui bon vin boit il se repose.
 (Prov. communs.) xv° siècle.
- Qui vin embouche pour vin débourse.
- Qui vin ne boit après salade
 Est en rizque d'être malade.
 (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.
- S'ennivrer de son vin. Se lasser avec avidité de ce que l'on possède. (Oudin, Curiosités françoises, p. 189.)
- Tel vaisseau tel vin. (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- --- Toute grappe de raisin
 Ne vient au pressouer faire vin.
 (Bovilli *Prov.*) xvi^e siècle.
- Sur poyre vint boire.
 (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
- --- Sur tout vin le grec est divin. (Recueil de Gautesa.)
- -- Trois verres de vin descendent en trois heures.

 (Adages françois.) xviº siècle.

SÉRIE Nº XIV.

PROVERBES MORAUX.

A bague d'amie l'amant paist sa vie.

A bague d'amy l'amant orgueillist.

(Adages françois.) XVIº siècle.

L'amant attache sa vie à la bague de son amie, ou bien en est orgueilleux.

A battre faut l'amour.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 97.)

A beau mentir qui vient de loin.

(Matinėes sėnonaises, p. 288.)

A beau parleur closes oreilles.

(Prov. communs.) xve siècle.

A bien faire est l'exploit.

(Prov., Ms.) (Recueil de Thou.) xvº siècle.

A bien faire grain ne demeure, En peu de temps se passe l'heure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

A bien faire le temps passe vite.

A bien faire il n'y a que redire.

(Adages françois.) zviº siècle.

A bien mourir chascun doit tendre,

A la fin faut devenir cendre.

(Prov. de JEH. MIBLOT, Ms.) xve siècle.

13,

226

A bon demandeur bon refuseur.

A bon demandeur bon esconduiseur.

(Prov. communs.) xve siècle.

A bon droit Aider on doit.

(Prov. de Bouvelles.) xuie siècle.

A bon entendeur peu de paroles.

On:

A bon entendeur ne faut que une parolle.

(Prov. communs.) xue siècle. — (Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

A bon entendeur salut.

(Dictionn. comique, par P. J. Lz Roux, t. I, p. 125.)

A bref parler et tout comprendre,

Mourir convient et raison rendre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

A ceste mesure le me brasses.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

A chacun le sien n'est pas trop.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 196.)

A chacun sa propre douleur

Semble plus greve et la greigneur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xui siècle.

A chacun plaist le sort de sa nature.

(Adages françois.) xviº siècle.

A chaque jour suffit son mal.

(Imitation de Jésus-Christ.)

A chaque jour suffit sa peinè.

C'était le proverbe favori de Napoléon; il le citait souvent.

(Merv, Hist. des Prov., t. 1, p. 288.)

Il est emprunté à l'Évangile de saint Matthieu, chap. vi, verset 34.

A convoitise rien ne suffist.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

A deux coups quatre pertuis (treu, plaies).

(Adages françois.) xviº siècle.

A aise garde son perier qui ne trueve qui y giete.

Aisément garde son pierrier qui ne trouve personne
pour l'attaquer.

(Anc. prov., Ms.) xmc siècle.

A fol conteur Sage escouteur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

A force faut industrie.

A la force manque l'adresse.

(Romeil de GRUTHER.)

A gens amoureux les pierres sentent la rue.

(Adages françois.) xvi* siècle.

A gens de bien on ne perd rien.

(Prov. communs.) xue siècle.

A grant folie entent Qui dui (deux) choses enprent, Et nule n'en achiève. Savez qu'il en désert (arrive) : L'une par l'autre pert Et soi mesme griève.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle,

A haulte montée le fais encombre.

(Prov. communs,) xve siècle.

A horions et escarmouche

Le couard se cache ou se couche. Au prester Dieu au rendre diable.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

A l'impossible nul n'est tenu.

(Matinées sénonaises, p. 424.)

A longue corde tire Qui d'aultrui mort désire.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pieça, dist-on, ce m'est avis, Les mors as mors les vis à vis.

(Roman de Blonde d'Oxfort, p. 73.)

On dit encore dans le même sens :

Qui court après les souliers d'un mort risque souvent d'aller nu-pieds.

A meschans gens ne peut on gaigner.

(Adages françois.) xviº siècle.

A nouvelles affaires nouveaux conseils.

(Dictions. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 280.)

A nouvelles ouyr Oreilles ouvrir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

A orgueil

Ne manque de corre dueil.

A l'orgueil ne manque de venir le chagrin,

Au parler ange, au faire change.

A parolles lourdes oreilles sourdes,

A pauvre cour petit souhait.

A pauvres gens enfans sont richesses.

A pauvres gens menue monnoye.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

A peine bien et tost.

A peine endure mal qui apris ne l'a.

(Prov. communs.) xve siècle.

A peine cognoistra l'estrangier Qui ne cognoist le familier.

(Recueil de GRUTHER.)

A peine penseroit d'autruy Qui ne peut penser de luy.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

A peine sera bon maistre qui n'a esté serviteur.

(Recueil de GRUTHER.)

A père amasseur fils gaspilleur.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xviº siècle.

A peu parler bien besogner.

(Prov. communs.) xve siècle.

A plus grant peine est sanée (guérie) Plaie de langue que d'espée.

A pou de paroles va on bien loin.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiiie siècle.

A propos truelle.

(Adages françois.) xvie siècle.

C'est-à-dire mal à propos, sans suite, sans raison.

« A propos truelle : Pourquoi est-ce que les cuisses d'une damoiselle sont tousjours fraisches? »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 39.) xviº siècle.

A quelque bien duit fange et fien.

A quelque bien sert la fange et la fiente. (Prov. communs.) xvº siècle. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvº siècle.

A quelque chose est malheurté bonne.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Quand le malheur ne seroit bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours seroit-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose.

(LA FONTAINE, fable 7, liv. vi.)

A qui attend tant il ennnie.

(Mimes de Baïr, fol. 15 vo.) xvie siècle.

A qui il meschet Communément on lui mezfait.

(Prov. communa,) xve siècle.

A qui suffist ce que Dieu donne Plus a que telz porte couronne, Folz est qui convoite autrui terre Pour tousjours demourer en guerre.

(Quatrains moraux, p. 129.) xvie siècle.

A qui te fait fay luy.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

A qui tousjours de don tu uses Larron le fais si le refuse.

(Mimes de Baïr, fol. 15 vo.) xvie siècle.

A qui trop pense prou demeure.

(Mimes de Baïr, fol. 12 vo.) xure giècle.

A qui veille tout se révèle.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuiº siècle.

A qui veut assez rien ne faut.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

A tel viande tel saveur.

(Prov. anc., Ms.) xme siècle.

A tel pot telle cuiller.

(Poésies de Coquillart.) xvie siècle.

A tel seigneur tel honneur.

(Prov. communs.) xve siècle.

A tel marchié tel vente,

A tel dame tel chamberière,

A tel maistre tel vallet,

A tel coustel tel gaine,

A tel sergent tel loier,

A tel seignor tele mesnie (maison),

A tel meffait tele poine (peine).

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xIIIe siècle.

A tout bon compte revenir.

(Dictionn. comique, par P. J. L. Roux, t. I, p. 125.)

A toute heure la mort est preste.

A tout mal tire jeunesse

Si elle n'est à frain subjecte.

A toute peine est dù salaire.

A tout perdre n'a qu'un coup périlleux.

(Prov. communs.) xve siècle.

A tout perdre n'a qu'une fois.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

A tous non à chacun faut croire.

(Mimes de Baïr, fol. 9 ro.) xvie siècle,

A trois fois voit-on la lutte.

A trompeur trompeur et demy.

(Adages françois.) xv1° siècle.

A brave brave et demy.

(BRANTOME, Dames galantes.) xviº siècle.

A ung chascun son fardeau poise.

(Prov. communs, etc.) xvIIº siècle.

A un chascun sent bon sa m.....

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

A venimeux et à félon

Doit-on faire se mal non.

(CHRESTIEN DE TROVES.) XII^e siècle.

Aux gens venimeux et félons l'on ne doit faire que du mal.

A vieil péché nouvel pénitence,

An besoing l'amy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

· Ainsi fut justifié ce proverbe que j'ai entendu de la

• bouche d'un vieillard : A un ami , à un ennemi donne

• toujours un bon conseil, parce que l'ami en profite, l'en-

- nemi le méprise. - (Grégoire de Tours, liv. vi, ch. 32.)

Au besoing voit l'en qui amis est.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xme siècle.

Puis que hom est entrepris Et par force liez et pris, Bien puet l'en veoir au besoin Qui l'aime et qui de lui a soin.

(Roman du Renart, v. 11,631.) xiiiº siècle.

Au besoin voit-on son ami.

(Roman du Renart, v. 20,618.) xiiiº siècle.

Au commencement de l'uevre pense à la fin.

(Prov. anc., Ms.) xiu^e siècle.

1 1

Au départir sont les douleurs.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Au désespoir s'oublie l'honneur.

(Mimes de Baïr, fol. 6 ro.) xvio siècle.

Au despendre gist le proffit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI° siècle.

Au dessous est qui prie.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xmº siècle.

Au faible le fort

Fait souvent tort.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xv1º siècle.

Au main lever est la jornée.

De se lever matin dépend la journée.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Au main lever n'est pas souvent lies plais.

On dit aujourd'hui :

Jeu de mains jeu de vilains.

Au matin lever ne gist mie tous li esplois.

A se lever matin ne consiste pas toute la besogne.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

On dit aujourd'hui:

Ce n'est pas le tout de se lever matin, il faut encore arriver à l'heure. Au matin les monts, au soir les fonds.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Au matin plaist,

Après le vin desplaist.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Au monde n'a point de repos.

(Prov. communs.) xuo siècle.

Au mort et à l'absent Injure ni tourment.

(Recueil de GRUTHER.)

Au plus débile la chandelle en la main, A l'homme vile se presche honneur en vain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Au plus larron la bourse.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. I, p. 141.)

·Au trésor gist le cœur.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Au vespre loon le biau jor et au matin nostre oste. Louons le beau jour le soir et au matin notre hôte.

(Prov. anc., Ms.) xiiie siècle.

Au vespre loue l'ouvrier Et au matin l'ostelier.

Aux amants et aux buvants Chemin est court avec le temps.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Aux autres, ceux là sont cossez.

C'est-à-dire dites-nous autre chose, nous connaissons cette histoire-là.

(Oudin, Curiosités françoises.)

Aux bons souvent meschet.

Aux bons il arrive souvent malheur.

(Prov. communs.) xve siècle.

Aux courroux faut oster matière, Ou de vertu tu fuis arrière.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xvie siècle.

Accoutumance est loy bien dure.

(Mimes de Baïr, fo 14 vo.) xuie siècle.

Acoutumance est trop poissans.

(Roman de la Rose, t. II, p. 141.) xiiie siècle.

Acquérir, s'il n'y a garde,

Ne vault pas ung grain de moutarde.

(Roman de la Rose.) xiii siècle.

Acquérir et jouir sont deux.

(Mimes de Baïr.) xvre siècle.

Acquitter si peus en ta jeunesse, Pour reposer en ta vieillesse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Aeise feit larron.

(Prov. anc., Ms.) xiiie siècle.

Aese qui nuit, Travaille et cuit.

(Prov. au Villain, Ms.) xIIIº siècle.

Affaires naissent de rien faire.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Affection avengle raison.

(Recueil de GRUTHER.)

Aymer n'est pas sans amer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Aimer est doux, non pas amer Quand est suivi de contre aimer.

(Recueil de GRUTHER.)

Aymer est bon, mieulx estre aymé, L'ung est servir et l'autre dominer.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Aiusi va le monde.

Ainsi va qui mieula ne peult.

(Prov. communs.) xue siècle.

Ainsi va qui amour maine.

Ce proverbe est celui qu'Henry d'Andely, auteur du Fabliau d'Aristote, met dans la bouche de la maîtresse d'Alexandre. Quand celle-ci est parvenue à décider Aristote à lui servir de coursier, elle répète cette sentence; voici le passage:

- « Que tout le meillor elerc du mont
- » Fait comme roncins enseler,
- » Et pais à quatre piez aller,
- » A chatonant par dessus l'erbe. » Ci vous die example et preverbe :
-
- . En lui chevauchier se déduit
- » Et chante haut et à vois plaine :
- » Ainsi va qui amore maine,
- » Pucele plus blanche que laine,
- Mestre musard me soustient.
- » Ainsi va qui amors maine » Et ainsi qui les maintient. »
 - (Fabliaux. t. III, p. 110.) xitre siècle.

Aise et mal se suivent de près.

(Mimes de Bair, fol. 17.) xvie siècle.

Alors comme alors.

(Prov. Gallic., Ms.) xue șiècle.

Aller convient tout beau, Oni ne scait escorcher endommage chair et peau.

Aller et parler peut-on Boire ensemble et manger non.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Aler et parler puet-on bien.

(Prov. de Jeh. Mielot, Ms.) xve siècle.

Amy de lopin et de tasse de vin Tenir ne doit pour bon voisin.

Amy de plusieurs, amy de nully.

Amy de table est variable.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.

Amys vallent mieux que argent.

(Prov. communs.) xve siècle.

... Adès vaut miex amis en voie Que ne font deniers en corroie.

(Roman de la Rose, t. II, v. 4,962.) xIIIe siècle.

Porce dist I proverbes: miex vaut trouver en voie Un boin certain ami que denier en coroie.

(Roman de Baudouin de Sebourc, t. I, p. 31.) xiiie siècle.

Amys vieux sont bons en tous lieux.

Amitié de gendre soleil d'hyver.

Amitié de roy, convy d'hostelier, Ne peut que ne te couste denier.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIº siècle.

Amour apprend aux ânes à danser.

Amour de cour n'est pas affiement.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Amour et craincte sont le tymon et le fouet du charroi humain.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Amour fait valoir la gent.

- « Mès toujours aim,
- » Que que l'en die,
- " Car amors fait valoir la gent. "
 (Chansons de Perrin d'Angecourt.) XIII^e siècle.

Aussy bien sont amourettes Soubz bureau que soubs brunettes.

Les amours sont aussi bien sous l'habit de bureau que sous celui de brunette. — Dans sa Nouvelle 29°, la Reine de Navarre cite ces deux vers du Roman de la Rose. Amours et mariages qui se font par amourettes finis-, sent par noisettes.

Le mareschal duc de Bellegarde, l'un des favoris de
Henri III, ayant épousé sa tante la maréchale de Thermes,

et ne la traitant pas trop bien, après en avoir été long-

temps amoureux, on disoit à la cour que c'étoit pour pratiquer le proverbe : Amours et mariages, etc.

(Brantome, Capitaines françois, t. IV, p. 102 des OEuvres complètes.)

Amour ne puet durer ne vivre

Si ce n'est en cuer franc et délivre.

(Roman de la Rose, t. II, p. 242.) xIIIe siècle.

Amours n'eslaisent mie.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiiie siècle.

Amours nouvelles

Oublient les vieilles.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Amours sans vilenie, c'est amour bienséant; Autre amour ait dahez, quar trop est marchéant.

(Chastie Musart.) xine siècle.

Amour sans intérêt, c'est l'amour comme il doit être; méprise l'autre amour, car il est trop marchand.

Amour se monstre où elle est.

(Prov. communs.) xve siècle.

Amour, toux, fumée et argent Ne se peuvent cacher longuement.

Amour vainct tout, Et argent faict tout.

Ou encore :

Amour fait moult,

Mais argent fait tout.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuie siècle.

Amour vainct tout fors que cuer de félon.

(Prov. communs.) xve siècle.

Dans le Castoiement aux Dames, poëme en vers fran-

cais du xine siècle, en lit cinquante vers en forme de proverbes sur le pouvoir de l'amour; les voici :

```
« Amors est de trop grand desroi,
```

- » Amora ne crient conte ne roi .
- » Amore ne crient espié tranchant,
- . Amors ne doute feu ardant,
- » Amors ne doute sigue parfonde,
- » Amors ne dote tot le monde;
- » Amors ne crient père ni mère,
- » Amors ne prise suer ni frère.
- » Amors ne crient foible ue fort » Amors ne crient péril de mort,
- » Amors ne creint lance n'escu,
- » Amors ne creint dart esmoulu;
- » Amors fet les lances brisier, » Amors fet les chevaux trebuchier,
- Amors fet les tornoiemens.
- » Amors fet esbaudir les genz ;
- » Amors essauce courtoisie,
- » Amors het toute vilonie.
- Amors contreuve les chançons,
- » Amors fet donner les biaus dons.
- » Amors ne set rien de perece,
- » Amors est mère de larguece ;
- » Amors fet bardis mains couars,
- » Amors fet larges les eschars.
- . Amors fet pais, amors fet guerre,
- » Amors fet brisier mainte serre;
- . Amors fet ferre maint assaut, » Amora monte de bas en haut.
- Amors de haut en bas descend.
- Amors trop grant chose entreprent,
- Amors ne set garder parage,
- . Amore fat fere maint outrage,
- · Amors ne garde serement,
- Amors despit chastiement;
- Amors fausse religion ,
- » Amors ne set guarder reson.
- » Amors fausse mariage, . Amors fet changer maint corage.
- » Amors ne set estre certaine,
- » Amore les siens met en grant peine.
- . Amors est bone, amors est male,
- Amors fet mainte face pale;
- Amors fet à plusieurs grevance,
- » Amors fet maint bien sans doutance. »

(Recueil de Fabliaux, t. II, p. 2134

Amoureux

Sont langoureux.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Amoureux des onze mille vierges.

Amoureux de toutes les femmes.

(OUDIN, Curiosités françoises.)

Ancienneté a autorité.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Annemy (ennemi) ne dort.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

Apoyez le moi là.

Se dit à propos d'un ignorant qu'on est sûr de dérouter avec certaines questions.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Aprend si sauras,

Si tu sés tu auras,

Si tu as tu pourras,

Si tu pués tu vauldras,

Si tu vaulx bien auras,

Si bien as bien feras,

Si bien fait Dieu verras, Si Dieu vois sainz seras

A toujours mais.

(Enseignement, p. 135.) xive siècle.

Après besoigner convient reposer.

Après besoigner repos et denier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Apres bon vin bon cheval.

Après compter faut boire.

Après faire barguigner.

Après la pluie le beau temps.

Après perdre pleure-4-on bien.

Après tout dueil boit-on bien.

(Prov. communs.) xve siècle.

Après cendre n'y a que prendre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Après grant feste grant pleur, Et après grant joie grant douleur.

(Prov. communs.) xve siècle.

Après la feste et le jeu Les poys au feu.

Après la feste On gratte sa teste.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Après la mort le médecin.

(Pièces sur le Connétable de Luynes.) xviie siècle.

Après le doil vient la grant joie.

(Roman du Renart, v. 15,932.) xiiie siècle.

Après le faict ne vaut souhait.

Après morte paye en vain on abhaye.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Après raire il n'y a plus que tondre, Ny après frire n'y a que fondre.

(Recueil de GRUTHER.)

Après planté (richesse, abondance) vient grant disette.

(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

Arrest d'enfant, beau temps d'hiver, Aussi la santé de vieillard.

Et d'un homme par trop diver,

Tout cela gist au grant hazard.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xviº siècle.

Aséur dort qui n'a que perdre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez a qui bon crédit a.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIº siècle.

Assez a qui se contente.

(Recueil de GRUTHER.)

Assez boit qui a deuil.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez créante qui otroie, Et assez escorche qui tient.

(Bible Guyor, vers 527.) xiiie siècle.

Assez demande qui bien sert.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Assez demande qui se complaint.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez dort qui rien ne fait, ce dict li vilains.

(Prov. au Villain.) xiiie siècle.

Assez escorche Qui tient le pied.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Dans les Proverbes ruraux et vulgaux du xiiie siècle :

Assés escorche qui le pied tient.

Dans le Roman du Renart:

Bien escorche qui le pié tient.

(V. 12,804.)

Assez hardy pour rompre une porte ouverte.

Assez vit qui rien ne faict.

Assez va qui fortune passe.

(Adages françois.) xvi* siècle.

Assez fait qui fait faire.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Assez faict qui fortune passe.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Assez jeusne qui pauvrement vit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez gagne qui malheur perd.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Assez n'y a si trop n'y a.

II.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

` 1

Assez ottroie qui ne dit.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xiiie siècle.

Assez ottroie qui mot ne dit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez plus font deux amis

Que ne font quatre ennemis.

(Anthologie ou Conférences des Prov., Ms.)

Tout ottroie qui mot ne tait.

(Roman de la Rose, v. 13,187.) xiiie siècle.

Assez parens assez tourmens.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Assez peult plourer qui n'a qui l'appaise.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez tost vient à l'hostel qui mauvaise nouvelle apporte.

(Prov. communs.) xve siècle.

Assez semble que celuy sçait Qui en temps den taire sçait.

Assez serviteur assez rumeurs.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Assez tost si assez bien.

(Rocueil de Grutten.)

Assez trouverez amis de bouche,

. Mais bien peu sont amis de bource.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xviº siècle.

Assez va qui fortune passe.

(Satire Ménippée.) xvie siècle.

Attens, quelque chose adviendra.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

On dit dans le même sens :

Tout vient à point qui sait attendre.

Aucune foiz est que li hon Bat le chien devant le lyon; Bele doctrine met en luy Qui se chastoye par autruy.

(Prov. ruraux et vulgaux.) xine siècle.

Aucune fois voir dire nuit.

Dire la vérité nuit quelquesois.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiiie siècle.

Aujourd'huy à moy, demain à toy.

Aujourd'huy amy, demain ennemy.

Aujourd'huy chevalier, demain vachier.

Aujourd'huy en chère, demain en bière.

Aujourd'huy en fleur, demain en pleur.

Aujourd'huy en siége, demain en piége.

Aujourd'huy grand, demain petit.

Aujourd'huy marié, demain marri.

Aujourd'huy maistre, demain valet.

Aujourd'huy trompeur, demain trompé.

Aujourd'huy roy, demain rien.

(Recueil de GRUTHER.)

Aussi bien a défault li avars de ce qu'il a que de ce qu'il n'a mie.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiiie siècle.

L'avare manque aussi bien de ce qu'il a que de ce qu'il n'a pas.

Aussitost dit aussitost fait.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX.)

Aussitost meurt jeunes que vieux.

(Prov. communs.) xve siècle.

Aussitôt pris aussitôt pendu.

(Dictionn. comique, par P. J. La Roux.)

244 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Autant despend chiche que large Et à la fin plus davantage.

(Prov. communs.) xve siècle.

Autant de gents, autant de sens.

Autant fait celuy qui tient le pied que celuy qui escorche.

(GABR. MEURIER. Trésor des Sentences.) XVIe Biècle.

Autant pleure mal batu que bien batu.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Autant vault le mal qui ne nuyt Que le bien sans ayde et proffit.

(GABR. MEURIKR, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Autant vault tirer comme rompre.

(Anc. prov., Ms.) xIII° siècle.

Autruy deul querelle semble.

Autruy fait peut valoir.

Autruy fait ne doit nuyre,

Autruy péché ne doit nuyre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Avant de te marier

Aye maison pour habiter.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Avaler le fault sans macher.

(Prov. de Jeh. Mielot.) xve siècle.

Avare cœur tost se dedist.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Avec du temps et de la patience on vient à bout de tout.

(MÉRY, Histoire des Prov., t. I, p. 254.)

Avec le florin, langue et latin,

Partout l'univers l'on trouve le chemin.

Avec le temps les petits deviennent grands.

Avec la paille et les temps

Se meurissent le neffles et les glands.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Avenandise et nettez

Vault miax que gaste biauté.

Gracieuseté et propreté valent mieux que sale beauté. (Castoiement aux Dames, v. 170.) xmº siècle.

Avoir l'esprit en écharpe.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 417.)

Avoir un homme sur les bras.

En être ennuyé ou importuné.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 150.)

Aye soing et cure de bien gaigner, Car temps avance pour gaspiller.

Bats le meschant il empirera,

Bats le bon il s'amendera.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº aiècle.

Battre le pavé.

Oiseusement promener.

Battre l'ombre ou la poursuivre.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Battu a été

Des verges qu'il a porté.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Beau est qui vient et plus beau qui apporte. (Prov. communs.) xv° siècle.

Beau gaing faict belle despence.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Beau et bon l'on ne peut pas être.

(Adages françois.) xvie siècle.

Beau parler n'escorche langue.

14.

Beau s'a taire et ne dire

Qui est libre et franc d'escot.

(GADR. MEURIER, Tréser des Sentences.) XVIC siècle.

Beau service faict amis et vray dire ennemis.

(Prov. communs.) xue sidelo.

Beanté et folie sont souvent en compagnie,

(GARR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Beauté n'est qu'image fardée.

(Adages françois.) xv1° siècle.

Biauté ne vaut rien sans bonté.

(ISOPET, Fables de RORERT, t. I, p. 276.) xure siècle.

Beauté sans bonté est comme vin esventé.

(GABR. MEURINA, Trésor des Sentences.) XVIº alècle.

Beaucoup ennuie qui attent.

(Prov. de Jen. Mielot.) xve siècle.

Beaucoup de nouvelles

Ne sont sans bourdes belles.

Beaucoup promettre et rien tenir

Est pour vrais fols entretenir.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviª siècle.

Beaucoup se perd ou peu fait tout.

(Mimes de Baïr, fol. 7 vo.) xvre siècle.

Belle chose est tost ravie.

(Adages françois.) xvie siècle.

Belle montre et peu de rapport.

(Matinées sénonaises, p. 300.)

Belles paroles de bouche et garde la bourse.

Belles paroles et méchans faits

Trompent les sages et sots parfaits.

Belle promesse fol lie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Benoît soit qui amende.

(Prov. Gallic., Ms.) xvª siècle.

Besoigne faicte attend sa desserte.

Besoigner du matin

Est le vray et fin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Besoin fait vieille troter.

(Roman du Renart, v. 4,905.) xiiie siécle.

Besoin fait vieille trotter Et l'endormy réveiller.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Besoigniex n'a loy.

Besoigneux n'a point de loi.

(Prov. ruraux et vulgaux. Ms.) xiiis sibels.

Biaus chanter anult sovent.

(Castoiement aux Dames, v. 454.) (Roman du Renart, v. 5,466.) xm^e siècle.

Courousiés es de tes oiseaux

Qu'oïr ne puès chanter en caige;

Mais bien puès faire les appeaulx

Pour chanter en ton geolaige.

Tu as perdu ton poil volsige

Par trop estre à vent et à pluie; Et dist l'en : Beau chanter ennuye.

(Chanson contre Hugues Aubriot, coupl. 9.) xitin siècle.

Biaus parler ha partout mestier,

L'on n'a pas amis par tencier (en grendant).

(Prov. aux Philosophes.) xuio siècle.

Biaus semblans faict musart lie.

Beau semblant rend un imbéeile joyeux.

(Chronique de Rheins, chap. xxx, p. 221.) xure siècle.

Biax service taut pain de main.

Un bon service ôte le pain de la main.

Biax chanter trait argent de bourse.

Bien chanter tire argent de la bourse.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Bien aime qui n'oublie, Bien faict qui s'humilie.

248

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Bien a sa cort close qui si voisin aiment.

Bien attend qui parattant.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Bien bouté longuement chancelle.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bien commencé demy avancé.

(Recueil de GRUTHER.)

Bien courroucé de peu pleure.

(Adages françois.) xvre siècle.

Bien danse à qui fortune chante,

Encor plus bien qui mal deshante.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIO siècle.

Bien de sa place part qui son amy y laisse.
(Adages françois.) xv1° siècle.

.... Bien devons faire requeste A nos amis, s'ele est honeste.

(Roman de la Rose, t. II, v. 4,764.) xui* siècle.

Bien dire fait rire, bien faire fait taire.

Bien dire vant mout, Bien faire passe tout.

Bien disons et bien ferons.

Mal va la nef sans avirons.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bien doit aller par la maison Qui rien ne doit et luy doit-on.

Bien doit garder qu'il soit net Qui de mal dire s'entremet.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Bien escorche à qui ne deult, Assez faict qui faict ce qu'il peult.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bien est voir que moult se foloie Qui de l'âme garder se peine, Son travail y perd et sa peine.

(GODEFROY DE LAGNY, Roman de la Charrette.) XIII siècle.

Bien faict n'est jamais perdu.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bien faict qui bien dict et retret, Car maint home sache et retret (éloigne et retire). De fol penser et d'uevre fole Exemple de bone parole.

(GAUTIER DE COINSY, Fabliaux, t. II, p. 428.) xiiie siècle.

Bien fait qui se porvoit En croire ce qu'il voit, Ce dit li vilains.

(Prov. au Villain.) xmº siècle.

Bienfaict mal assis est méfaict.

(Mimes de Baïr, fol. 8 vo.) xvie siècle.

Bienfaict sur bienfaict il essemble Qui tost l'accorde et tost le faict.

Ou:

Qui tost accorde donne deux fois.

(Mimes de Baïr, fol. 97.) xvie siècle.

Bienfaict vaut moult aux trespassez.

(Adages françon.) xvie siècle.

Bien foloye qui mi voye se retourne.

Bien fait une folie qui à demi-voie se retourne.

(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

Bienheureux est qui rien n'y a.

Folles amours font les gens bestes, Salomon en ydolatra, Sanson en perdit ses lunettes,
Bienheureux est qui rien n'y a.
(VILLEM, Grand Testament, double ballade.), xvº siècle.

Bien meurt qui volontiers meurt.

Bien oublie qui nient (rien) treuve.

(Anc. prov., Ms.) xmª siècle.

Bien parler est la voye de bien vivre.

Bien peu de chose est de stourbier Au mal artiste et mal ouvrier.

Bien porte cil à qui ne poise, Assez faict qui fort apprivoise.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bien pou vaut la voix qu'on n'escoute. .

(Prov. de Jeh. Mieloz.) xve siècle.

Bien savés que par maulvais hoir Dechiéent viles et manoir.

Vous savez bien que les mauvais héritiers gâtent les villes et les manoirs.

(LAI DE L'OISELET, Fabliaux, t. III, p. 115.) xiiie siècle.

Bien servir faict amis, Et vray dire ennemis.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuje siècle.

Bien se doit garder le meneur Que ne se prenne au greigneur.

Le plus petit dest bien se garder de s'en prendre au plus gros.

(Isopet, Fables de Robert, t. I, p. 14.) xive siècle.

Bien est venu qui apporte.

(Anc. prov., Ms.) xiiiº siècle.

Bienheureux est qui se contente De ce que Dieu lui mande pour rente. Bienheureux est tonu celny Qui n'a de passer l'huys d'autruy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Blame frais l'honneur vieil démonte.

(Mimes de Bair, fol. 16.) xvie siècle.

Bon cœur ou bon sang ne peut mentir.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Bon comme le bon jour.

(Adages françois.) xvie siècle.

On:

Bon comme du bon pain.

Bon droit a bon mestier d'ayde.

Bon droit a souvent besoin d'aide.

(VHA.ON, Grand Testament, st. 79.) xvº siècle.

Bons est li damages qui au seu bout.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Bon est le deuil qui après ayde.

(Adages françois.) xur siècle.

Bon fait à preudome parler,

Car on i puet mout conquester

De sens, de bien, de cortoisie.

(Ordène de chevalerie, v. 1.) xiue siècle.

Bon fait aller meyenne voye.

(Prec. de Jen. Mistor.) xve siècle.

Bon fait bas voler pour les branches.

Par Paris aller tu souloies Sur mule et frison d'Allemaigne; Gras coursiers, gros roussins avoies

Et des sergens à la douzaine. Or n'y a nul qui ne se paine

Toy grever festes et Dimanches;

Bon fait bas voler pour les branches. Chanson contre Hugues Aubriot, coupl. 6.) xive siècle. 252

Bon fait battre l'orgueilleux quand il at seul. (Bovilli Prov.) xvie siècle.

Bon fait justice prévenir.

Bon fait mentir pour paix avoir.

(Prov. de JEH. MIELOT.) xve siècle.

Bon gaignage fait bon potage.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bon gardeur surpasse l'amasseur.

(Mimes de Baïr, fol. 12 ro.) xvie siècle.

Bon guet chasse mal aventure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bon jour lunettes, adieu fillettes.

(Mény, Hist. des Prov., t. I, p. 264.) xviie siècle.

Bon jour, bon vespre, bon soir.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bon mot n'epargne nului.

Bon mot n'épargne personne.

(Anc. pror., Ms.) xiiie siècle.

Bon nageur de n'estre noyé n'est pas seur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bons nageurs sont à la fin noyez.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bon renom luit même en cachette.

(Mimes de Baïr, fol. 16.) xvie siècle.

Bon renom vaut un héritage.

(Mimes de Bair, fol. 96.) xvie siècle.

Bon temps et honne vie

Père et mère oublie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bon voisin bon jour.

· (Recueil de Gruther.)

Bonne amitié est une seconde parenté.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bonne est la maille qui sauve le denier.

(Adages françois.) xviº siècle.

Bonne honte sort de danger.

(Mimes de Baïr, fol. 15 vo.) xure siècle.

Bonne maisnie tous dis se paist.

Bonne famille trouve toujour, à vivre.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Bonne mère n'espargne nul.

(Adages françois.) xvie siècle.

Bonnes nouvelles se peuvent dire en tout temps, Mais les mauvaises seulement au levant.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bonne œuvre

Pechié cueuvre.

(Prov. de Bouvelles.) xuie siècle.

Bonne parole bon leu tient.

(Anc. prov., Ms.) XIII° siècle. (Prov. communs.) (Poésies de Jen. Regner, bailly d'Auxerre.) XV° siècle.

Bonnes paroles portent son los.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Bonnes paroles oignent Et les méchantes poignent.

Bonnes raisons mal entendues

Sont comme fleurs à porcs estendues.

Bonne volonté supplée à la faculté.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bonne volonté est réputée pour le fait.

(Prov. communs.) xve siècle.

Bonne fin attrait bonne fin, Bonne vie embellit.

Hit.

(Adages françois.) xvie siècle.

15

254 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Bonnet souvent au poing .

Ne pieque et ne mord point.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Bonté autre requiert.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Bonté change si on la point.

(Mimes de Baïr, fol. 14 vo.) xuie siècle.

Bonté est une Beautez est autre,

Ge dist li vilains.

(Prov. au Villain, p. 74.) xIIIe siècle.

Bonté excelle (surpasse) beauté. (Recueil de Gruther.)

Bonté qui n'est seue ne vaut riens.

Bonté faite en charité n'est jamais perdue.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Brûler ne peut cueur Qui par venin meurt.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Buer est né cui on doute.

Bien est né celui qu'on redoute.

Buer (bien) jeûne au matin qui au vespre est sous.

(Anc. prov., Ms.) xiit siècle.

Car Dieu et le hon droit et bonne volonté Laboure en bonne ouvrage sans penser fauceté; Et il t'aidera bien si tu l'as appelé.

Car entre faire et dire et vouloir et penser Y a grand différence, c'est vérité prouvée.

(Roman de Siperis de Vignevaux.) xIIIe siècle.

Car il pert assez à l'esteule Que bons n'est-mie li espis.

Car on voit bien à la paille que l'épi ne vaut rien. (Fabliaux, t. I, p. 102.) xm^e siècle.

Car plus perd-on moins fait-on à douter.

Plus on perd moins on est redoutable.

(Roman de Siperis de Vignevaux.) XIIIº siècle.

Car nule riens cil n'i puet perdre Qui se vuelt au prier aerdre.

Car celui qui veut s'obstiner à demander ne peut rien perdre.

(Roman de la Rose, t. I, p. 161.) xIIIº siècle.

Car qui le sien donne recroiaument

Son gré en pert et si couste ensement. Car qui donne le sien à regret en pert le gré, et cela

lui coûte aussi.

(Chanson du Châtelain de Coucy.) xiiie siècle.

Car qui trop despent il, s'endete.

Qui dépense trop s'endette.

(Fabliaux, t. III, p. 74.) xIIIe siècle.

Car suffisance fait richesse Et convoitise fait povresse.

(Roman de la Rose, t. III, p. 198.) xIIIe siècle.

Car tel cuide abaisser sa honte, Ou vengier, il acroit et monte.

(Chanson contre Hugues Aubriot, coupl. 18.) xive siècle.

Car tielz est bien armez qui po de pouvoir a, Et tielz est mal vestuz qui au corps bon cuer a.

(Roman de Siperis de Vignevaux.) xiiie siècle.

Car tieux quide ferir qui tue.

Car tel croit frapper qui tue.

(Isopet I, Fables de Robert, p. 173.) xive siècle.

Car volontiers recorde bouche Chose qui près du guer il touche.

(Roman de la Rose, t. II, p. 130.) xiire siècle.

Cas de crime est trop villain.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Case ou maison de terre, cheval d'herbes, Amy de bouche ne vaillent pas une mouche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ge advient en une heure qui n'advient pas en cent.

(Prov. communs.) xve siècle.

Cela fait un grant éclat dans le monde.

(Dictionn comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 420.)

Cela ne fait que croître et embellir.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 433.)

Cela n'est pas crû en ton jardin.

(Adages françois.) xvie siècle.

Cela ne se prend pas sans mitaine.

(Distionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 173.)

Cela ne vaut pas un manche d'étrille.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 483.)

Cela va sans dire.

Cele tant com tu peux le blame de ton ami.
(Anc. prov., Ms.) xv* siècle.

Celuy à qui il meschiet tous lui courent.

(Prov. communs.) xiiie siècle.

Celuy bien ne pense Qui ne contrepense.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xvie siècle.

Celuy de bon sens ne jenit Qui boit et ne s'en resjouit.

(Gazette franç., par Marcellin Allard, fol. 68 vo.) xvii siècle.

Celuy est bien mon oncle Qui le ventre me comble.

(GABR. MECHIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Celuy est fol qui avise et prend garde Aux faits d'autruy, et aux siens ne regarde. Celuy est pourveu de peu de sçavoir Qui se tue pour ce que ne peult avoir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Celuy là est fou qui jette le manche après la coignée.
(Mimes de Bair, fol. 22.) xvie siècle.

Celuy louer debvons

De qui le pain mangeons.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvio siècle.

Celuy ne veut qui tart veut.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Celuy n'est digne d'aise qui n'a essayé malaise.

(Recueil de GRUTHER.)

Celuy qui a de se faire riche Faind l'indigence et devient chiche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Celuy qui dit vray point ne ment.

(Plaisants Devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, de l'an 1589.)

Celuy qui en misère vit

Se pense offensé quand on rit.

(Gazette franç., par Marcellin Allard, fol. 234.) xviie siècle.

Celuy qui est tombé ne peut relever le tombé.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Celuy qui n'a le cuer ni triste ni dolent Va bien facilement un ami consolant.

(Gazette franç., par Marcellin Alland, fol. 235.) xvic siècle.

Celuy qui n'ayme que pour mascher N'estime pour ton ami cher.

Celuy qui rit toujours trompe souvent.

Celuy qui trop parle et babille

Trouve plus de trous qu'autre cheville.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Celuy sçait assez qui bien vit.

(Adages françois.) xvie siècle.

Cist monde ne vaut une plume Chascuns convoite ce qu'il n'a.

(Dis de JEH. LE RIGOLET.) XIIIe siècle.

Ce ne sera rien, n'en parlons plus.

Ce n'est pas de soif que je baille.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ce n'est pas honte de chaoir, mais de trop gésir.

(Anc. prov., Ms.) XIII° siècle.

Ce n'est pas pour enfiler des perles.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 448.)

Ge n'est pas tout de courir, il faut partir à temps.
(Recueil de Gruther.)

C'est peu que de courir, il faut partir à point.

(La Fontaine, fable du Lièvre et de la Tortue.)

Ge qu'à aultruy tu auras faict soys certain qu'aultruy te fera.

'(RABELAIS, liv. 111, ch. 9.) xvie siècle.

Ce qu'art ne peut hazard l'achève.

Ce qu'aujourd'huy tu peux faire Au lendemain ne diffère.

(Mimes de Baïr.) xure siècle.

Ce que tu peux faire au matin N'attens vespres ne lendemain.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Ce que chacun scet n'est pas conseil.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Ce que chiche espargne large despend.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ce que croist soubdain périt le lendemain.

Ce que doibst estre ne peult manquer, Non plus que la pluye en hyver.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvio siècle.

Ce que fait as si pren.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle. .

Ce'que gouste à la bourse Desgouste la bouche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Ce que l'on veut trop on l'escoute.

(Mimes de Baïr, fol. 45.) xvie siècle.

Ce que l'un faict l'autre despèce.

(Adages françois.) xvic siècle.

Ce que l'ung faict l'autre destruict.

(Prov. communs.) xve siècle.

Ce que l'un ne scet l'autre scet.

Ce que l'un ne voit l'autre voit.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Ce que l'ung perd l'autre reçoit.

(Prov. de Jeh. Mirlot, Ms.) xve siècle.

Ce qui me haite (plaît) m'est bon.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Ce qui se donne par équité Pas ne se donne par charité.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuie siècle.

Ce qui doit advenir on ne puet nullement

Destourner qu'il n'advienne, ce dit-on bien souvent.

(Roman de Siperis de Vignevaux.) xiii siècle.

Ce qui est bon à prendre est bon à rendre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Oh dit aussi :

Ce qui est bon à prendre est bon à garder.

« Or, ce qui est bon à prendre n'est point bon » à rendre. Les hérétiques disent au contraire: Hé! » pauvres bêtes, qu'y a-t-il au monde de plus fâ-» cheux que de rendre? »

(Moyen de parvenir, chapitre intitulé Livre de Raison.)

Ce qui est différé n'est pas perdu.

Ce qui est écrit est écrit.

Ce qui est fait est fait.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 386 et 425.)

Ce qui est fait n'est mie à faire.

(Roman du Renart, v. 732.) xIIIe siècle.

Ce qui est grief à supporter

Est après doux à raconter.

(Gazetts franç., par Marcellin Alland, fol. 251 vo.) xviie siècle.

Ce qui est passé ne peut revenir.

(Adages françois.) xviº siècle.

Ce qui nuit à l'un duit (profite) à l'autre.
(Matinées sénonaises, p. 325.)

Ce qui est ray ne se peult tondre, Non plus que ce qui est gras fondre. Ce qui plaist marché faict.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ce qu'on donne aux méchants toujours on le regrette.
(La Fontaine, fable 6, liv. 11.)

Ce qu'on donne luit, ce qu'on mange put. (GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ce serait trop vilain jeux De un dommage faire deux.

(CHRESTIEN DE TROVES.) XIIº siècle.

Ce sont deux promettre et tenir.

(Mimes de Baïr.) xvie siècles

Ce sont les pires bourdes que les vrayes.

(Prov. communs.) xve siècle.

C'est apperçu jour à midy.

C'est après faire barguigner.

(Prov. de Jen. Mielot.) xue siècle.

C'est assez dit à qui entend.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

C'est belle chose que bien faire.

(Adages françois.) xvie siècle.

Cet belle chose que de besogne faite.

(Prov. communs.) xye siècle.

C'est bien allé quant on revient.

(Prov. de Jen. Mielot.) xve siècle.

C'est bien dict, mais cerchez qui le face. C'est bille mal pareille.

(Adages françois.) xvie siècle.

On dit encore :

Ges deux hommes ont fait bille pareille,
Pour signifier qu'ils ont également réussi.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 114.)

C'est chose ardue et trop profonde Que d'agréer à tout le monde. C'est chose illustre et très louable Tost oublier l'irrécouvrable.

C'est cruauté et ignorance

De mettre sa fame en nonchalance.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

C'est demye vie que de feu.

(Bouilli Prov., liv. 1.) xvie siècle.

C'est demy vie que de rire.

C'est demy vie que d'estre soul.

« Et cecl avint du temps qu'il y avoit grand » débat entre les moines et les ministres, pour

n décider qui étoit mieux dit : C'est demy vie que n d'estre soul ou c'est demy vie que de rire. n

(Moyen de parvenir, au chapitre intitulé Métaphrase.)

15.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

C'est dol (deuil) prendre et ne pouvoir rendre.
(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

C'est dur ennui que la contrainte.

262

(Mimes de Baïr.) xuie siècle.

C'est folement amer quant on fait son damage.

(Roman de Baudouin de Sebourc, t. I, p. 9.) xive siècle.

C'est folie bien gaigner et mal espargner.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

C'est folie de faire boire un asne s'il n'a soif.

(Adages françois.) xvie siècle.

C'est folie de faire de son médecin son héritier.

C'est folie de faire un coing de son poing.

C'est folie de se jouer de son maistre.

C'est folie de béer contre un four.

C'est folie de manger cerises avec seigneurs, Car ils prennent toujours les plus meures.

C'est folie de perdre la chair pour les os.

C'est folie de perdre la volée pour le bon.

C'est folie de réveiller le chat qui dort.

C'est folie de vanner les plumes au vent.

C'est folie de vouloir voler sans aile.

C'est folie mestre les estoupes trop près du feu.

C'est folie puiser l'eau au cribleau.

C'est folie se bouger quant on est bien.

C'est folie se despouiller avant d'aller coucher.

C'est folie se harper aux femmes et aux bestes.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

C'est forte chose s'entremettre du commun. (Prov. Gallic., Ms.) xv• siècle.

C'est fouet gref et félon

D'estre bastu de son baston.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

C'est grand mal d'un pauvre endormy.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xvie siècle.

C'est grand peine d'aller à cheval, et la mort d'aller à pied.

(Adages françois.) xvie siècle.

C'est grand peyne d'estre pauvre et vieux, Mais il ne l'est pas qui veult.

C'est grand prudence et sagesse

D'espargner pour la jeunesse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle. C'est grand miracle si une femme meurt sans faire folie.

(Adages françois.) xvie siècle.

C'est la pire roue, comme es très seure, Qui fait plus de bruit et rumeur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

C'est la fin qui couronne l'œuvre.

(Mimes de Bair, fol. 42.) xvie siècle.

C'est la mer à boire.

Pour dire : C'est une chose difficile à faire.

Si je pouvois remplir mes coffres de ducats,

Si j'apprenois l'hébreu, les sciences, l'histoire? Tout cela, c'est la mer à boire,

Mais rien à l'homme ne suffit.

(La Fontaine, fable 25, liv. viii.)

C'est le chief de la besogne.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

C'est le ventre de ma mère, on n'y retourne plus.

(Adages françois.) xvi° siècle.

C'est mieux venu que bien à point.

(Prov. de Jeh. Mielot.) xve siècle.

C'est œuvre de Dieu de nient priser et despiter tout le monde.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

C'est pain béni que d'attraper un homme qui fait le fin.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 106.)

C'est passé comme un cocq sur brèse.

(Prov. de Jen. Mielot, Ms.) xve siècle.

C'est plus légière chose de passer un chamel par le pertuis d'un aguille que un riche homme entrer au paradis.

(Imitation de Job.) (Anc. prov., Ms.) xIII3 siècle.

C'est prins d'un sac double mousture.

(Prov. de Jen. MIELOT.) XVe siècle.

C'est sa beste noire.

C'est sa vache à lait.

C'est toujours le refrein de la ballade.

(HEMRY ESTIENNE, les Prémices, etc., p. 11.) XVIe siècle.

Vous disent : mais, monsieur, me donnez-vous cela? C'est toujours le refrein qu'ils font à leur balade.

(REGNIER, Poésies, satire Ire.) xviie siècle.

C'est tout un de choir ou de tresbucher.

(Adages françois.) xviº siècle.

C'est trop aymé, quand on en menrt.

(G. Alexis, Martyrologe des fausses langues.) xvº siècle.

C'est trop belle chose quand l'homme et la femme s'entre ayment.

C'est trop belle chose d'être certain de sa parole.

C'est trop belle chose de dire voir (vrai).

C'est trop belle chose d'estre de bon renom.

C'est trop laide chose d'estre de mentir repris.

C'est trop laide chose que de povre orgueilleux, jeune paresseux et vieil luxurieux.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

C'est un fâcheux troupeau à garder Que de sottes filles à marier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

C'est un fin homme, il a de l'argent caché à un fer d'esguillettes.

(Adages françois.) xvie siècle.

C'est un fou, un sot à triple étage.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 478.)

C'est un homme de rien, un homme léger, le cheval au pied blanc.

(Adages françois.) xviº siècle.

C'est un grand arracheur de dens.

(Prov. de Jeh. Mielot.) xve siècle.

C'est un grand clerc.

(Dictionn. comique, par P. J. La Roux, t. I, p. 256.)

C'est un mauvais mal que le mal, m'amie.

(Adages françois.) xvie siècle.

C'est une belle chose que de besogne faite.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

C'est une bibliothèque vivante.

Se dit d'un homme qui a beaucoup lu. De même de celui qui a l'esprit confus :

C'est une bibliothèque renversée.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 112.)

C'est une grève croix

De n'avoir pille ne croix.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

C'est une vile ingratitude

De ne rendre avec promptitude.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Cet homme a des chambres à louer dans la tête.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 99.)

Cet homme n'enrage pas pour mentir.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 454.)

Cet homme n'est pas manchot.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. II, p. 125.)

Cet homme se fait de fête.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 509.)

Ceulx qui ont plus ont plus envis muerent.

(Prov. de Jeh. Mielot.) xve siècle.

Chacun a sa marotte.

(MERY, Hist. des Prov., t. I, p. 244.)

Chacun à sa mode,

Et les asnes à l'antique corde.

Chacun à sa teste,

Martin le veau et autre beste.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Chacun a son opinion et non discrétion.

(Recueil de GRUTHER.)

Chascung à son tour.

(Prov. communs.) xve siècle.

Chacun a son ver coquin.

(Mimes de Bair, fol. 41.) xvie siècle.

Chascung aime et prise et se trait Vers celuy qui son mestier fait.

Chacun aime, prise et fréquente celui qui fait ce dont il a besoin.

(Castoiement d'un Père à son fils, v. 139.) xine siècle.

Chacun ayme le sien.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIe siècle.

Chacun ayme miex le sien petit Que il ad en pais sanz doutance Qu'autrui richesce à mésestance.

(MARIK DE FRANCE, fable 9.) XIIIe siècle.

Chacun buchet fait son tison.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Chacun brasse et cabasse

Et le cerveau se casse.

Chacun caresse les gros queux (cuisiniers),

Et déchasse les pauvres gueux.

Chacun cherche son propre profit.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuie siècle.

Chacun cherche son semblable.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chacun croit être certain de son fait.

Chacun demain apporte son pain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chascun dist: J'ay bon, j'ay bon; mais la veue descouvre tout.

(Prov. communs.) xve siècle.

Chacun dit: J'ay bon droit.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chacun doit penser du commun profit.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Chascun doit volentiers fere ce qu'il plait à son maître.

(Prov. anciens.) XIII^e siècle.

Chacun en sa beauté se mire.

(Mimes de Baïr, fol. 46 vo.) xvie siècle.

Chacun est coustumier

De louer son œuvre et mestier.

Chacun est éloquent

Pour desendre son different.

Chacun est roy en sa maison.

Chacun faict ce qu'il peult.

Chacun fait rage,

Et les fous gastent le potage.

٠,

268

Chacun fait le bizard,

Portant la queue de Regnard.

Chacun fait le bragard

Et chacun n'a pas un patart.

Chacun ira au molin avec son propre sac.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Chacun mouche son nez.

(Récueil de GRUTHER.)

Chascun moulin trait à luy eau.

(Prov. anciens, Ms.) xIIIe siècle.

Chacun naquit en plourant,

Et aulcuns meurent en riant.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Chacun n'a pas cinq sols après ses pois.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chacun n'a pas ce qu'il chasse,

D'amour, de court ny de chasse.

Chacun n'a pas sa demande.

Chacun n'a pas son molinet.

Chacun ne dort pas en mol lit net.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chacun ne fait pas du sien à son talent.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Chacun n'est pas joyeux qui danse.

(Prov. de Jeh. Mirlot.) xue siècle.

Chascun ne set qui li pens au nés.

Chascuns ne set quel avenir lui est.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Chacun peut bien renoncer à son droit.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Chacun potier loue ses pots

Et davantage les cassez et rots.

Chacun portera son fardeau.

Chacun pour son prix, pour sa valeur et poids N'a pas deux œufs après ses pois.

Chacun pour soy et Dieu pour tous.

Chacun s'ayde de sa pratique,

L'un à la moderne, l'autre à l'antique.

Chacun se deult du mal de flancs, Impute la coulpe au pauvre temps.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chacun quiert son semblable.

(Prov. communs.) xve siècle.

Chacun se doit porter selon son estat.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Chacun se plaind

Que son grenier n'est pas plein.

Chacun son péché, soit sage ou sot,

Nul ne voit le sac qu'il porte sur le dos.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI° siècle.

Chacun tire à son profit.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chacun tire l'eau à son moulin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chacun tourne en réalités

Autant qu'il peut ses propres songes,

L'homme est de glace aux vérités,

Il est de feu pour le mensonge.

(LA FONTAINE, Fables, liv. 1x, fable 6.)

Chacun vault où il est prudent.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Chacun veut avoir le sien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Chacun veut être homme de bien.

(Recueil de Gruther.)

Chacun veult prendre bon temps et son esbat.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIe siècle.

Chacun vivant en son élément bien se entretient.

(Boulli Prov., liv. III.) xvie siècle.

Chacun y est pour soi.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chacune cité a mestier (besoin) D'art, stile et mestier.

Chacune maison a sa croix et passion.

Chacune mort a sa bataille,

Et chacun grain sa paille.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Chacune vielle son deul plaint.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Chacune vielle à son tour Plaint son deuil et dolour.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

(Matinées sénonaises, p. 310.)

Cheminer en pas de larron.

Cheoir sur ses pieds.

(Bovilli Prov., liv. 11.) xvie siècle.

Chère de bouche souvent cœur ne touche.
Chevalier qui ne faict prouesse,
Prince qui n'aime noblesse,
Conseiller vuide de sagesse,
Prestre qui ne sçait sa messe,
Fille qui de courir ne cesse,
Enfant arrogant en jeunesse,
Serviteur remply de paresse,
Servante blasmant maistre et maistresse;
Et juge qui vérité délaisse,
Ne sont jamais en pris ny presse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chez toy priser au marché vendre.

(Mimes de Baïr, fol. 50.) xvie siècle.

Chose accoustumée rarement prisée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Chose acquise facilement

Ne se garde chèrement.

Chose acquise à suée

Est plus chérie qu'héritée (héritage).

(Recueil de GRUTHER.)

Chose bien commencée est à demi achevée. .

Chose bien dite n'a replique ne redite.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Chose bien donnée n'est jamais perdue.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chose chèrement tenue à demy vendue.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIª siècle.

Chose contraincte ne vaut rien.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chose contraincte ne fut oncques saincte.

(Recueil de GRUTHER.)

Chose deffendue et prohibée est souvent la plus désirée.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chose défendue chose désiderée.

(Recueil de GRUTHER.)

Choses difficiles embellissent l'effect.

(Adages françois.) xvie siècle.

Chose donnée ne se doibt choisir,

'Ne moins le presté retenir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chose du monde en pris

De Dieu est en mespris.

(Recueil de GRUTHER.)

272

Chose faicte de grace vault qui aultrement ne vaudroit mie.

Chose faicte par force ne vault rien.

Chose faicte sans arroi ne vault rien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Chose faicte conseil prins.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chose forcée de petite durée.

(Recueil de GRUTHER.)

Chose la plus recommandée

Du chat est souvent emportée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chose mal acquise

Prend mal fin et guise.

(Recueil de GRUTHER.)

Chose non connue n'est haïe ne désirée.

(Prov. anc., Ms.) xiiie siècle.

Chose perdue

Chose congnue.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Chose perdue cent sols vault.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Chose rarement veue est plus chère tenue.

(Recueil de GRUTHER.)

Chose tard venue pour rien est tenue.

Chose tortue ne feit oncques bonne venue.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Gil dist moult bien qui set conter C'une foiz doit le pot verser.

Cil en porte la colée

Qui s'entremet d'autre engigner.

(Roman du Renart, v. 7,443 et 1,186.) xiile siècle.

Cil fait plaisance trop petite A seigneur s'il ne li profite.

(Isopet, Fables de Robert, t. II; p. 464.) xive siècle.

Cil n'aime pas souverainement Qui aimme pour avoir argent.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xiiie siècle.

Cil n'abat pas qui ne luite.

Celui-là n'abat pas qui ne lutte.

(Roman du Renart, v. 21,224.) xiiie siècle.

Cil netoye l'aigue et raince Le bon vessel et molt l'amende, Mès jà nus hom qui soit n'atende A malvès veissel faire net, Li malvès vaissel tost empire Quant qu'on y mest.

L'eau nettoie le bon vase et le rend propre, mais que nul ne croie pouvoir rendre bon un vase mauvais. Le vase mauvais empire tout ce qu'on y met.

(Bible de Guyot de Provins, vers 2,417.) xme siècle.

Cil prent mal coup qui trop haut monte.

(Chanson sur Hugues Aubriot, 3º coupl.) xive siècle.

Cils qui a plus fort s'acompaigne De soi bien est droit qu'il s'en plaigne. A poines voit-on homme fort Qui au faible loyauté port.

Celui qui fait sa société de plus fort que soi il est bien juste qu'il s'en plaigne. On ne voit pas l'homme puissant au faible porter loyauté.

(Isopet, Fables de Robert, t. I, p. 35.) xive siècle.

Cil qui de legier croit de legier est décéus, et por ce ne doit on pas croite de legier à chascune parole.

Celui qui croit légèrement est facilement trompé; aussi ne doit-on pas croire facilement chaque parole.

(Prov. ruraux et vulgaux.) xiiie siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANCAIS.

... Cil qui despend par raison En bien montenlier (multiplier)

274

En bien mouteplier (multiplier) voit-on.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xIIIe siècle.

Gil qui d'autruy voudra parler regarde soy il se taira.
(Recueil de Gruther.)

Cil qui dui choses chace nul n'en prent.

Cil qui fait d'oreille nasse Grant torment à son cueur amasse.

(Prov. anc., Ms.) xIIIe siècle.

Cil qui mauvais et félon sert Sa peine et son service pert.

(Isoper, Fables de Robert, t. II, p. 464.) xive siècle.

Cil qui ment volontiers ne fait point accroire.

(Prov. anc., Ms.) xme siècle.

Cil qui n'entent mon sen me troble, Et qui entent mon sen me doble.

Celui qui ne me comprend pas me trouble, et celui me comprend me double.

(Bible de Guvot, vers 620.) xine siècle.

Cil qui plus voit plus doit savoir.

(Bible au seigneur de Berzé.) XIIIe siècle.

Cil qui tot convoite tot perd.

(Roman du Renart, v. 1,186.) xiiie siècle.

. « Li proverbes dit en apert

» Cil qui tot convoite tout pert. »

(LAI DE L'OISELET, Fabliaux, t. III, p. 128.) XIIIe siècle.

Cil reprend la meillor voie

Qui par autrui sens se chastoie.
(Roman du Renart, v. 6,265.) xine siècle.

Cil venge mal son dueil qui parmi l'a doblé.

(Roman de Doon de Mayence.) xine siècle.

Cœur blessé ne se peut ayder.

(BOVILLI Prov., liv. 11.) xvie siècle.

Cœur content et manteau sur l'épaule.

Cœur content, grand talent.

(GABR. MEURIBR, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Cœur de verre,

Cœur loyal et ouvert.

Cœur en bouche.

Bouche en cœur.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Cœur et courage font l'ouvrage.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Cœur pensif ne sait où il va.

(C. Albris, Martyrologe des fausses langues.) xvº siècle. Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire.

Cognoistre on doit avant aymer, Tant soit le doux comme l'amer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Comme à autruy fait tu auras D'autruy enfin tu recepvras.

(Gazette franç. de MART. ALLARD, fol. 219 vo.) xviie siècle.

Comme grand dormir n'est pas sans songè Grand parler n'est pas sans mensonge.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Comme les choses prospères D'orqueil sont les fécondes mères.

(Gazette franç. de MART. ALLARD, fol., 213 vo.) xve siècle.

Comme tu me esveilleras Je te esveilleray.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Commencement n'est pas fusée, Mauvaise vie est tost finée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

276 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

A vous Anglois qui de nouvel Avez mis le siege à Pontoise, Vous faites rage de revel Et d'escrier bien à vostre aise, Mais la fin en sera mauvaise, Ains que vostre œuvre soit usée; Commencement n'est pas fusée.

(Ballade contre le siège de Pontoise, coupl. 1er.) xvc siècle.

Commun n'est pas comme un.

Compagnie de un compagnie de nul, Compagnie de deux compagnie de Dieu, Compagnie de trois compagnie de rois, Compagnie de quatre compagnie de diable.

(Anc. prov., Ms.) xiiic siècle.

(GABR. MEURIBR, Trésor des Sentences.) Evie siècle.

Compaignie fait bien et mal.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Compagnie fait pendre les gens.

Compagnie nuist.

Compagnon à compagnon il n'y a que la main.

(Adages françois.) xv1e siècle.

Compagnon facond par chemin Excuse un char, coche et roncin.

(GABB. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Compagnon bien parlant Vaut en chemin chariot branlant.

(HENRY ESTIENNE, Précellence, etc., p. 175.) xuie siècle.

Comparaisons sont odieuses.

(Adages françois.) xvic siècle.

Comparaisons sont haineuses.

Comparaison n'est pas raison.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Compter les estoiles.

C'est, vulgairement, perdre sa peine.
(Bouilli Prov.) xuie siècle.

Conjecture de preuves a couverture.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Conseil de nuit Ne faict ennui, Conseil en vin N'a bonne fin.

(Prov. de Bouvelles.) xvic siècle.

Conseil d'oreille ne vaut pas une grouseille.

Conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Contentement passe richesse.

Continuance se convertit en usance.

Contre fort et faulx Lettres, cédules ne sceaulx.

Contre fortune force aucune.

Contre fortune la diverse

N'y a si bon char qui ne renverse.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Contre la mort n'y a point d'apel.

(Adages françois.) xvic siècle.

Contre un jaseur remply de sot langage Jamais ne prends débats, si tu es sage.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Convenances (coutumes) vainquent loy.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xme siècle.

Conversation en jeunesse, Fraternité en vieillesse.

Convoitise fait petit mont.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Conveitise ne set entendre

A riens qu'à l'autrui acrochier, Conveitise a l'autrui trop chier.

(Roman de la Rose, v. 191.) xiiio siècle.

Convoitise preste à usure

Et fait recouper les mesures Pour convoiter d'avoir plus aise.

(Fabliaux, t. II, p. 92.) xme siècle.

Cordœuil, doleur et ennuy

Ne produisent fleur ne fruit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Cortoisie est que l'on sequeure Celi dont on est au desseure.

La courtoisie consiste à secourir celui auquel on est supérieur.

(Roman de la Rose, v. 3,293.) xiiie siècle.

Coupable craint de comparaître.

(Mimes de Bair, fol. 16 vo.) xvie siècle.

Courroux est vain sans forte main.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Courtes folies sont les meilleures.

(Prov. communs.) xve siècle.

Courtois de bouche, main au bonnet,

Peu couste et bon est.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Courtoisie qui ne vient que d'ung costé ne peult longuement durer.

(Prov. communs.) xve siècle.

Courtoisie passe beauté.

(Prov. Gallic., Ms.) xue siècle.

Courtoisie valt moult contre vezié (rusé) ennemi.
(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

Coutume dure Vaut nature.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Coutume est une autre nature.

(Mimes de Bair, fol. 7 vo.) xure siècle.

Cracher au bassin.

(RABELAIS, liv. 1, ch. 2.) xvie siècle.

Crains l'ennemy qui moins appert.

Croire de légier n'est pas séur.

(Mimes de Baïr, fol. 12 ro.) xvie siècle.

- J'aime mieux le croire que d'y aller voir.

(Comédie des Prov.) xviie siècle.

Cui advient une n'advient seule.

A qui il arrive un malheur, il en advient un autre.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Cui conscience ne reprent plustot au mal qu'au bien

(Chronique de Rheins, chap. 32, p. 235.) xiiie siècle.

Cui il meschiet on luy mesoffre.

Cui poine (à qui peine) croit poine endure.

(Prov. anc., Ms.) xiiie siècle.

Cuider (croire) fait souvent l'homme menteur, Et d'un maistre petit servifeur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Cuider n'est pas juste mesure.

(Recueil de GRUTHER.)

Cuideurs sont en vendenge.

(Prov. communs.) xve siècle.

Dans tout ce que tu fais considère la fin.

Dans tout ce que tu fais hâte-toi lentement.

D'aultrui cuir large couroye.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiiie siècle.

Or me monstre Diex plainement C'on ne doit trop hardiment D'autrui cuir tailler grant courroi.

(Congé Baude Fastoul d'Arras, Fabl., t. II, p. 128.) xive siècle.

De bel conter envie l'on.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

De bien faire grant mal vient.

Souvent, dist li serpens, avient Que de bien faire grant mal vient.

(Castoiement d'un Père à son fils, conte IV, v. 22.) XHIO siècle.

De bien gagner et espargner devient-on riche.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

De bien mal acquis courte joye.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

On lit dans Rabelais, liv. m, ch. 1:

« De choses mal acquises le tiers hoir ne jouira. »

De bonne amour vient séance et beauté.

(Chansons du roi de Navarre.) xiiie siècle.

De bon espoir désespoir.

(Adages françois.) xvie siècle.

De capricieux à capricieux, et de brave à brave malaisément la concorde y regne.

Brantôme cite ce proverbe à propos du rappel de M. de Biron de la province de Guyenne, où le maréchal ne ponvait s'entendre avec le roi de Navarre. Ce dernier en fit même des remontrances à Henri III, et il lui déclara que si Biron demeurait davantage, il y aurait danger que la guerre ne recommençât.

Voyez Brantôme, t. IV des OEuvres complètes, p. 19.

De ce que l'avarre amasse et espargne Le large s'en esjouyt, égaye et baigne.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

De ce que tu pouras faire jamais n'attens à aultruy.

(Prov. communs.) xv° siècle.

De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours Pour un plaisir mille doulours.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours (Chacun le dit à la vollée) Pour un plaisir mille doulours.

(VILLON, Poésies, Grand Testament, st. 53.) xve siècle.

De choses tristes et adversaires

En temps de joie il se faut taire.

(Bovilli *Prov.*) xvi^e siècle.

De continuel ris

Pou de sens et d'advis.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

De deux max prend-en le menor.

De deux maux prend-on le plus petit.

(Roman du Renart, v. 13,598.) xiiie siècle.

De doulce assemblée dure dessevrée (séparation).

(Anc. prov., Ms.) xinº siècle.

De fol amour ne vient que mal.

(Mimes de Baïr, fol. 64.) xvie siècle.

De forte cousture forte déchirure.

(Prov. communs.) xve siècle.

De gaspilleur jamais bon amasseur.

De gens de biens ne vient que bien.

De geste farouche et tetric (arrogant)
Jamais fait héroic.

De grand amour grand dueil et dolour.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

De grant courroux grant amitié.

De grant fiance grant faillance.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

16.

De grand langage

Peu de fruict, grand dommage.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

De grands languaiges grandes baies (mensonges).

(Mines de Baïr, fol. 11 v°.) xvıc siècle.

De grand train sur l'estrain (paille).

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

De grans vanteurs petits faiseurs.

(Prov. communs.) xve siècle.

De grande disputation

De vérité perdition.

De grande éloquence

Petite conscience.

(GABR MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle. De grande prospérité petite seureté.

(Recueil de GRUTHER.)

De grasse matinée Robe déchirée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle. De jeune héritier le hien tost dépendu.

(Recueil de GRUTHER.)

De jeune marié ménage malotru.

(GABR. MBURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

De l'abondance du cœur la langue parle.

(Prov. communs.) xve siècle.

De la cause vient le mérite.

(Isopet Ier, Fables de Robert, t. II, p. 470.) xive siècle.

De la chose que tu feras Garde à quel fin tu en verras.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

De la compaignie as félons Mauvais est li gueredons.

(MARIE DE FRANCE, fable 79.) xine siècle.

De la fortune nul n'est content.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

De large cuer adès largesce, Et de cuer dur toujours détresce.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xme siècle. .

De long pélerinage, de grant enfermeté, Voit-on pou de gens amender.

(Anc. Prov., Ms.) xIIIe siècle.

De male vente telle rente.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

De mauvaise vie mauvaise fin.

(Prov. Gallic., Ms.) xye siècle.

De médecin qui ne sçait bien l'art,
D'amy fardé, flatteur et papelart,
De serviteur qui refuse le lart,
De maistre fait en toute hâte d'un souillard,
De folle femme inconstante et friande,
De saupicquet de potiron en viande,
De fin galand qui refusant demande,
D'arrest de court où il gist grosse amande,
De fol prescheur qui tant se recommande,
De faux notaire ayant main à commande,
D'avocat jeune et procureur vieillard,

Nous garde Dieu, et de voisin paillard.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

De plusieurs choses Dieu nous garde :

De toute femme qui se farde,

D'un serviteur qui se regarde,

Et d'un bœuf sallé sans moutarde;

De petit dîner qui trop tarde,

De lances aussi de dards,

De la fumée des Picards,

Avec les boucons des Lombards;

De et cætera de notaire, De qui pro quo d'apoticaire, De charrete en petite rue, De fol qui porte massue, De noyse de petits enfans Et de boire avec des brigans.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xvie siècle.

De toute femme qui se farde, De personne double et languarde, De fille qui se recommande, De vallet qui commande, De chair sallé sans moustarde, De vache sans lait. De géline qui point ne pond, Du petit disner qui trop tarde, De cheval qui recule, De viel chien qui urle, De fol portant massue, De beste cornue en estroite rue, De vieille femme borgne ou bossue, De femme mauvaise et malotrue, De prestres, sergens et coulombs, De languards en nos maisons, De fille oiseuse et rioteuse, De jument vieille et boiteuse. Du jeune arrogant en jeunesse, De serviteurs remply de paresse, De chambrière mal soigneuse, De bourse vuide et creuse. De serf saffre et chat cendrier, De jeune médecin et vieil barbier, De cuisinier morveux et poulain rogneux, De vin esventé et pain fenestré,
De femmelette barbue et devine,
De femme trottière et latine,
De vilain enrichy et favorisé,
De maison envinée,
De personne de Dieu signée,
De chausse déchirée,
De fièbvre ague enracinée,
D'ennemy familier et privé,
D'amy simulé et réconcilié,
Et de choir en deptes toute ceste année,
Libera nos, Domine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi siècle. De mesme cœur il prend qui rend.

(Mimes de Baïr, fol. 15 ro.) xviº siècle.

De nécessité vertu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle. De nouvel tout m'est bel.

(Anc. prov., Ms.) xIII. siècle.

De nouveau tout semble bon et beau.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle. De nouvelle parolle nouveau conseil.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

De oy et non vient toute question.

De paresse nulle noblesse, ny prouesse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

De part et d'autre la balance.

(Mimes de Baïr, fol. 42 ro.) xvio siècle.

De pauvreté fatigue et peine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

De petit petit, et d'assez assez.

(Adages françois.) xvic siècle.

De petit et de bœuf grant pièce.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

De petit petit pleure qui ne sçait de quoy.

(Prov. communs.) xvº siècle.

De petit s'échauffe qui en son poing port. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

De petite chose vient souvent grande noise.
(Recueil de GRUTHER.)

De petite chose peu de plaict.

(Prov. communs.) xve siècle.

De peu de cas vient chose grande.

(Mimes de Baïr, fol. 5 vo.) xvie siècle.

De peu de chose vient grand chose.
(Adages françois.) xvie siècle.

De plume ou de pinceau gratter C'est par beaulx mots aultruy flatter. (BOVILLI Prov.) xvi° siècle.

De prodome doit l'en amender.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

De pou pou, de néant volenté. (Prov. de Jen. Mielot.) xve siècle.

De povreté peine, De vérité haine.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

De prison plaist estre délivré.

(Prov. de Jeh. Mirlot.) xve siècle.

De proditeur (traître) traistres rapports.

(G. Alexis, Martyrol. des fausses langues.) xvie siècle.

De qui je me fie Dieu me garde.

(Recueil de GRUTHER.)

De rien rien.

(Adages françois.) xvie siècle.

De sçavoir vient avoir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

De se vanter doit l'en prendre garde.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

De sens, d'argent et de foy Nul n'en a pas trop pour soy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

De si haut si bas.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

De son ennemy réconcilié Il se faut garder.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

De tel fait tel retrait, Ce dit li vilains.

(Prov. au Villain, Ms.) xme siècle.

De telle vie telle fin.

(Prov. communs.) xve siècle.

De tous soyez bien et de tous vous guectez.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

De tout et partout est mesure.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

De tout rien qui n'a vertu.

(Adages françois.) xvie siècle.

De tout se parle l'en.

De tout parle-t-on.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

De tristesse et ennuy nul fruict.

De trop près se chaufe qui se brûle.

De vérité malgrace et haine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle Désiance est la mère de sûreté. Depuis que décret eurent siles Et gendarmes portèrent malles, Moynes allèrent à cheval, Toutes choses allèrent mal.

(RABELAIS, liv. IV, chap. 53.) xvie siècle.

Desir

Ne peut mourir.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Desplaire à gens d'incorrecte vie Est vraye indice de preud'hommie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) avic siècle.

Desrobbe, prend, possède, amasse, Tout faut laisser quand on trespasse.

(Recueil de Gauthen.)

Desoubs le ciel n'a riens estable. (Prov. de Jsh. Mislot.) xvº siècle.

Deux petits et un grand Font l'homme riche et grand.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) Avie siècle.

Deux petitz font un grand.

(Prov. Gallic., Ms.) xvc siècle.

Deux súretés valent mieux qu'une, Et le trop en cela ne fut jamais perdu.

(LA FONTAINE, Fables, liv. IV, fable 15.)

Deux yeux voient plus clair qu'un.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Devant faire don

Avoir doit on.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Dire quelque chose de but en blanc.

Dire quelque chose sans prendre de précautions.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 116.) Diseurs de bons mots mauvais caractère.

(Pascal.)

Diversité d'opinion Cause de procez l'occasion.

Dix ans de guerre et une heure de bataille.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Dommage suit la fausse honte.

(Mimes de Baïr, fol. 1.) xvie siècle.

Don d'ennemy c'est malencontre, Chastoy d'ami c'est bonne encontre.

(Mimes de Baïr, fol. 10 vo.) xvie siècle.

Don à plusieurs conféré

Peu de grace et moins de gré.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Dont me tient me souvient.

. (Prov. anc., Ms.) xIIIe siècle.

Dont me souvient ai remembrance.

(Proverbes ruraux et vulgaux, Ms.) xure siècle.

Dormir en hault un trésor vault.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

D'ou miex te fie miex te garde.

(Prov. anc., Ms.) xme siècle.

Douce est la peinc qui ameine après tourment contentement.

(Recueil de GRUTHER.)

Douce parole n'escorche langue.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Douce parolle n'escorche pas la bouche.

(Adages françois.) xvie siècle.

Douces parole fraint grant ire, Durs parlers felon cuer aïre.

H,

Douces paroles apaisent une grande colère, dures paroles irritent un cœur félon.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xmc siècle.

' 1

Douces paroles ront grant ire.

(Prov. communs.) xve siècle.

Douces promesses fols lient.

(Adages françois.) xviº siècle.

Drois est qui mal vieut faire autruy Que le mal s'en vaingne par lui.

Il est juste qu'à celui qui veut faire mal à autrui le mal retombe sur lui.

(Roman du Renart, v. 18,485.) xIIIe siècle.

Droit à droit revient.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Droit dit qu'on ne doit pas mesdire.
Droit deffend toute vilanie,
Droit monstre toute courtoisie.
Droit dit que l'en soit de bon aire,
Droit dit que l'en se doit bien taire.
Droit dist qu'un mesdisant vaut pis
Ou'avoir deux morteux anemis.

Droit dit grant mestier a de fol
Qui de soi mesme le fait.
Droit dit que cil fet à reprendre
Qui ne set, ne ne velt aprendre,
Et velt contrefaire le sage.
Droit dit c'un poids de soutenance
Gite (jette) home de desesperance.
Droit dit que cil a double enuie,
Qui en autre œil voit poutie (poussière),
Et ou sien ne la puet veoir.
Droit dit que sages est qui fuit
Compaignie de mauvais fruit.
Droit dit mar (malheureux) fu nés qui n'amende.

(Dit de Droit.) xue siècle.

Droit ne se remue.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Du bien le bien chacun doit dire.

(Prov. de Jeh. Mielot.) xve siècle.

Du bon l'on n'apprend que tout bien Et du meschant tout n'en vaut rien.

en vaut rien.
(Recueil de Gruther.)

Du dit au fait a grant trait.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Du fier la gloire devient honte,

Tort il attrait qui n'en fait conte,

(Mimes de Baïr, fol. 12.) xvie siècle.

Du mauvais vient malhureté,

Et du bon pais et seureté.

(Isopet Ier, Fables, etc., t. II, p. 462.) xviie siècle.

Du petit on vient au grand.

(Prov. communs.) xve siècle.

Du prudomme vous guectez?

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Du puissant la commande haute S'il ne commande bien se pert.

(Mimes de Baïr, fol. 12.) xvie siècle.

Du riche prospère et opulent Chacun est cousin et parent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Du temps fault parler pour propos renouveller.
(Bovilli Prov.) xvie siècle.

nher contre aquillon

Dure chose est regimber contre aguillon.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) xiiie siècle.

Dure parole grant ire.

(Prov. anc., Ms.) xIIIe siècle.

Égal est le mal qui ne nuit Au bien qui ne donne profit.

(Recueil de GRUTHER.)

Einsi est de ce monde,

Quant l'ung descent l'autre monte.

Einsi l'enmaine qui l'a.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

En amour est folie et sens.

(Adages françois.) xvie siècle.

En aventure gist biaus cous.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

En adventure gisent grands coups.

(Prov. communs.) xve siècle.

En bienfaisant l'on guerroye le meschant.

(Recueil de GRUTHER.)

En bien servir convient eur avoir.

En servant bien il est juste que le bonheur vous arrive. (Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

En cas hastif n'y a advis.

En ce monde chetif et mesquin

Quand il y a du pain n'y manque le vin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En ce monde fortune et infortune abonde.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

En ce monde n'a qu'eur et maleur.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

En cest monde n'est si sage

Qui à la fois n'aut (n'aille) au folage.

(Roman du Renart, v. 6,485.) xiiie siècle.

En cent folies n'a pas un sens.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

En chasque pays vertu est en pris.

(Recueil de GRUTHER.)

En cheminant l'on se lasse.

En chomant l'on apprend à mal faire.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

En compaignie ne doit point avoir de maistrise.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

En conseil oy le vieil.

En conseil écoute l'homme âgé.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

En desespoir Vertu croist.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

En espérance et passience fait bon vivre.

(Recueil de GRUTHER.)

En faisant les maistres desfaillent à la fois (quelquefois).

En faisant on apprend.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En fortune n'a point de raison.

(Prov. communs goth.) xve siècle.

En gardant le sien on fait guerre à autruy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

En grand fardeau n'est pas l'acquest.

(Adages françois.) xviº siècle.

En grand pauvreté n'a pas grand loyauté.

(Adages françois.) xuie siècle.

En grande beauté rarement loyauté.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En ire

On ne doit rire.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

En la bouche du discret

Le public est secret.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

En la fin cognoist on le bon et le fin.

(Recueil de GRUTHER.)

En mauvais voisinage souvent se loge-on.

(Adages françois.) xv1° siècle.

En nul trop n'a reson, n'en poi se petit non.

Dans tout ce qui est trop il n'y a raison, et dans peu .

il n'y a que peu.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

En petit lict et grand chemin Se cognoist l'ami et l'assin (proche, dévoué).

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

En petit ventre gros cueur.

(Adages françois.) xvie siècle.

En sec jamais l'ame n'habite.

(Recueil de GRUTHER.)

En soucy s'endormir.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

En souhaittant nul n'enrichit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En soy mocquant dit on bien vray.

(Adages françois.) xvie siècle.

En ta vie ne te fie.

(Recueil de GRUTHER.)

En temps, lieu et saison Le donner et moisson.

En tous temps et saisons de l'année

Feu, argent et santé sont en grande estimée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

En tout temps faut-il bien faire.

En toutes choses a mesure.

(Prov. communs.) xve siècle.

En toutes choses faut-il commencement.

(Adages françois.) xviº siècle.

En toute saison duit raison.

(GABR. MEURIRR, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

En toutes les mennieres c'on puet doit on grever son ennemi.

De toutes les manières qu'on peut doit-on grever sen ennemi.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

En trop sier git le dangier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En trop parler n'y a pas raison.

(Adages françois.) xvie siècle.

En un corps grand bien rarement Sagesse prend son ébergement.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En usaige et action gist maistrise et experiment.
(Boulli Prop.) xvic siècle.

En vain fait par deus qui puet faire par un.

En vain quiert conseil qui ne le croit.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

En vain veut-on chose impossible.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

En vivant l'on devient vieux.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Encontre la mort n'a nul ressort.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Encontre vezié recuit.

Contre rusé retort.

(Roman du Renart, v. 2.058.) xiiie siècle.

Encore n'a pas failly qui a à commencer.

(Prov. communs.) xve siècle.

Encore n'a pas failli qui a encore à ruer (à résister).

(Adages françois.) xviº siècle.

Encore n'est pas couché qui aura male nuyt. (Prov. communs.) xvº siècle.

Encore ne sçait-il pas par quel bout il le tient.

(Adages françois.) xvie siècle.

Encore valent un jor de bien quatre de mal. Engins vaut mieux que force.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Ennemy ne dort.

(Adages françois.) xvie siècle.

Envye en tout art est en vie.

(Recueil de GRUTHER.)

Envieux meurent, mais envie ne meurt jamais.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ennuy noit jour et nuit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Entend premier, parle le dernier.

(Recueil de GRUTHER.)

L'entente est au disear.

(LOYSEL, Institutes contumières, nº 369.)

Entrailles, cœurs et boursettes, Aux amis doibvent être ouvertes.

Entre bride et l'esperon De toute chose gist la raison.

Entre chair et ongle

Picquer ne dois cousin n'y oncle.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Entre deux amis n'a que deux paroles.

(Prov. communs.) xve siècle.

Entre deux de pareil estat Par l'huys estroict sort le débat.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Entre faire et dire Y a moult à dire. Entre gens mariez Presbires et soldats ne sont aimez. Entre paix ét trève Qui chasse ne lève.

Entre promesse et l'effect Y a grant traict.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Ent e telz tel deviendras.

(Prov. communs.) xve siècle.

... Envie est telle racine Où touz li max prennent orine.

Envie est la racine où tous les maux prennent origine.

(Roman du Renart, v. 185.) xuie siècle.

Envie fait homme tuer,
Et si fet borne remuer.
Envie fet rooingnier terre,
Envie met ou siècle guerre,
Envie fet mari et fame
Haïr, envie destruit ame.
Envie met descorde es freres,
Envie fet haïr les meres.
Envie destruit gentillece,
Envie grieve, envie blece;
Envie confont charité,
Envie occist humilité.

(RUTEBRUF, Du Scorestain, etc., OEuvres, t. I, p. 304.)

Envie ne mouru jà.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

Envie ne peut mourir, Mais envieux meurent.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Envye soy même se desvye.

(Recueil de GRUTHER.)

17.

Envieux comme une femme grosse.

(Adages françois.) xviº siècle.

Envis donne qui a appris à panre.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

A regret donne qui a appris à prendre.

Envis (à regret) meurt qui apris ne l'a.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle. (Recueil de GRUTHER.)

Envis (à regret) tait-on ce qu'on aprent.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Es grans honneurs se perd l'advis.

(Prov. de JEH. MIELOT.) XVº siècle.

Escoute beaucoup, parle peu.

(Recueil de Gruther.)

Escouter m'a mis honte.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Espoir de gain diminue la peine.

(Recueil de GRUTHER.)

Et comme mauvais est li soulas (plaisir),

Dont on dit à la fin hélas!

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Et qu'en affaire douteuse L'audace est avantageuse!

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) XVIIe siècle.

Euvres de fait sont deffendues.

(Adages françois.) xvie siècle.

Expérience corrige.

Expérience est mère de science.

(Recueil de GRUTHER.)

Face chacun son devoir.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Facile c'est de penser,

Difficile est pensée jetter.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Fai à autruy ce que tu voroies c'on te féist.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te sit.

Faire de nécessité vertu.

(Adages françois.) xvie siècle.

Faire et taire, par mer et par terre?

(Recueil de GRUTHER.)

Faire faux visaige.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Fay bien sans demeure,

En peu de temps passe l'heure.

(Adages françois.) xviº siècle.

Fais ce que tu dois, adviegne que pourra.

(Prov. communs.) xve siècle.

Fais de la nuit nuit, et du jour jour, Et vivra sans ennuy et dolour.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Fait de nuit est trop fort à prouver.

(Prov. Gallic., Ms.) zve siècle.

Fais par bon conseil tout ce que tu feras, Jà puis après le fait ne t'en repentiras.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Fays premier le nécessaire, Puis ce qui à plaisir fault faire.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Faulte d'aage

Cause le jeune n'estre sage.

Faute de bien

Va sus le fien (fumier).

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Faulte d'expérience et d'usage Cause le jeune n'estre sage.

(Recueil de Gruther.)

Fausseté est prochaine à la vérité Comme adversité à prospérité.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Fiance est mère de despit.

Confiance est mère de déception.

(Prov. communs.) xve siècle.

Fier engendre soing et sièvre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Folle espérance deçoit l'homme.

(Prov. communs.) xve siècle.

Folie est d'autruy ramposner,

Ne gens de chose araisoner

Dont ils ont anui ou vergoigne.

C'est folie de se moquer d'autrui, et de parler aux gens de ce qui leur déplaît.

(Fabliaux, t. I, p. 100.) xme siècle.

Force diminut la crainte.

(Recueil de GRUTHER.)

Force passe droit.

(Adages françois.) xvie siècle.

Force n'est pas droit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Force n'est mie droit, pieça l'ai oï dire.

(Huon de Villeneuve.) xiiie siècle.

Fort coatre fort.

Fort qui abat,

Et plus fort qui se reliève.

(Adages françois.) xvie siècle.

Forte main n'attend le lendemain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Fortune aveugle les siens aveugle.

(Recueil de GRUTHER.)

Fortune fait d'un petit un grand, Et à coup le devest en blanc.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Fortune ne vient seule.

(Prov. communs.) xve siècle.

Fortune ou clère ou brune, Ne vient sans autre aucune.

(Recueil de GRUTHER.)

Fortune secort les hardiz.

(Roman du Renart, v. 13,609.) xiiiº siècle.

Fortune soudainement l'homme monte Et puis à coup le renverse et démonte.

Fortune varie comme la lune, Aujourd'hui serène, demain brunc.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

... Le jeu de dame Fortune
Est muable comme la lune :
Maintenant à visage d'ange,
Et puis après tantost le change.

(ISOPET II, Fables, t. I, p. 19.) xive siècle.

Fy de richesse, d'estat, d'argent et d'or, Qui de vertu n'ayme le frésor.

(Recueil de GRUTHER.)

Garde que tu donne et à cui.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Prend garde à ce que tu donnes et à qui.

Garde toy de l'homme angulaire.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Garde toy du crud, Et d'aller à pied nud.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Gardez vous de l'enfant mal ceinct.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Gens blancs sont volontiers tendres.

Gens chauds ont beaucoup de meaux.

(Adages françois.) xvie siècle.

Gens de bien ayment le jour

Et les meschants la nuict.

Gens de biens portent tousjours honneur.

Gens de bien se monstrent toujours où ils sont.

Gens de bien sont toujours gracieux.

(Adages françois.) xvie siècle.

Gens de mesme estat gens envieux.

Gens paresseux jamais riches.

(Recueil de GRUTERE.)

Gens révérends sont tousjours par devant.

(Adages françois.) xvie siècle.

Gens saouls ne sont pas grand mangeurs.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIP siècle.

Gens sont plus sotz que bestes.

Gentillesse se monstre là où elle est.

Grairie (flatterie) soit honnie.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Grans aise est d'avoir les clez des chans.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Grand amour cause grand dolour.

Grand bandon grand larron.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Grand bandon fait les gens larrons.

(Adages françois.) xvie siècle.

Grans biensfais à besoing puet estre reprouvez.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Grand bienfait dans le besoin peut être reproché.

Grand bien ne vient pas en peu d'heure.

(Adages françois.) xvie siècle.

Grand chère petit testament.

(Recueil de GRUTHER.)

Grand chose a où faire le convient.

Grand convoitise fait petit mont.

(Prov. communs.) xve siècle.

Grand débonnaireté a maints hommes grevé.
(Adages françois.) xv1º siècle.

Grans demandes n'emplient pas bourse.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Grant honte feit à sa mère qui ne resamble son père.

(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

Grand nombre d'enfans et planté Diminue libéralité.

Grand péché ne peut demeurer caché.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Grands personnages ont, par usage, Faute d'enfans, ou ne sont sages.

Grand prometteur petit donneur.

(Recueil de GRUTHER.)

Grand science est follye Si bon sens ne la guyde.

Grand venteur petit faiseur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Gueres plus belle courtoisie Ne peut homme faire à autruy Que luy prester son argent sec.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Haine du populaire Supplice gref et aigre. Happe qui peut, Non qui veut,

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvte siècle.

Hardiment heurte à la porte Qui bonne nouvelle y apporte.

(Adages françois.) xviº siècle.

Hardiment parle qui a la teste saine.

(GABR. MBURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Hardi à l'escuelle et couart au baston.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

' Hardy de la langue, Couard de la lance

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) 2010 siècle.

Hardy le gaigne, hardy le pert et despend.

(Recueil de GRUTHER.)

Hàs avant et il recule.

(Anc. prov., Ms.) xIII° siècle.

Hasard n'est pas sans danger.

(Recueil de GRUTHER.)

Haste ne vient seule.

(Adages françois.) xvie siècle.

Haste qui n'est cuite ne vault rien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Hastivité engendre repentance.

(GABR. MEURIER. Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Håtez-vons lentement.

(Matinies senonaises p. 312.)

Haussons le temps.

(Adages françois.) xvie siècle.

Homicide, mensonge et larcin

S'avèrent (se découvrent) indubitablement en la fin.
(Recueil de GRUTHER.)

Honneste povreté est clère semée.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Honneur Change mœur.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Honneurs changent les mœurs.

On lit dans le Roman de la Rose, t. II, p. 103 :

« Et si dit l'en une parole

» Communement qui est moult fole,

" Que les honors les meurs remuent (changent);

» Mais cil mauvaisement arguent :

" Car honors ne font pas muance (changement),

» Mais il font signe et demonstrance

" Quex (quels) meurs en eux avant avoient. "
(xuie siècle.)

Honnore les grands, ne méprise les petits. Honte n'est utile ne décente à ame pauvre et indigente.

(Recueil de GRUTHER.)

Honteux doit estre mout qui se meffait.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Horloge entretenir, Jeune femme à gré servir, Vieille maison à réparer, C'est tousjours à recommencer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Hors reigle et compas Je ne scay ny degré ny pas.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Humer et souffler, Courir et ensemble corner N'est pas chose à tolérer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

306

Humer le vent.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Humilité à tout homme bien sied,

Qui plus bas se tient plus haut on l'assied.

(Recueil de GRUTHER.)

Ignorance fait molt de mal.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Ignorance ne quiert pas prudence.

Il a beau se lever matin qui a le renom de dormir la grasse matinée.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il a beau temps qui ne s'entremet que de soy.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il a beu son honte.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Il a deux taches, il est beau et bon.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il ha jà quatre jours, il est puant.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il a le cœur haut et la fortune basse.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 9.)

Il a les pieds poudreux.

(Adages françois.) xviº siècle.

Il a l'esprit au talon.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. I, p. 471.)

Il a peur de son ombre.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il a pou de pouvoir qui ne peut nuire.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

ll commence bien à mourir qui abandonne son désir.
(Cotarava, Dictionnaire.)

Il advient souvent que luxurieux meurt meschamment. (Prov. communs.) xvº siècle.

ll en est jaloux comme un gueux de sa besace.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. 11, p. 3.)

Il est assez beau qui a tous ses membres.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il est aussi blanc qu'un double neuf.

Il est aussi bon que bon, il n'est pas fardé.

Il est bien de son pays.

(Adages françois.) xuie siècle.

Il est bien engrainé.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 451.)

Il est bien larron qui dérobe un larron.

Il est bien pauvre qui ne voit goutte.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il est bien sot qui ne scet son nom.
(Prov. Gallie., Ms.) xve siècle.

Il est bon d'avoir des amis partout.

(Matindes sénonaises, p. 291.)

Il est bon pour aller querir la mort.

Il est des mauvais le pire.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il est facile d'avoir le nom, La chose à grand peine peut on.

Il est ployé.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il est plus de trompeurs que de trompettes.
(Adages françois.) xviº siècle.

Il est plus facile de conseiller que de faire. .

Il est plus facile de menacer que de tuer.

Il est plus facile démolir que bastir.

Il est plus facile descendre que monter.

Il est plus facile despendre que gaigner.

Il est plus facile dire que faire.

Il est plus facile férir que guarir.

Il est plus facile lascher que retenir.

Il est plus facile parler que taire.

Il est plus facile penser que d'estre.

(GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il est plus facile présumer que sçavoir.

Il est plus facile promettre que de donner.

Il est plus facile de prendre que de rendre.

Il est plus facile souhaiter qu'enrichir.

Il est plus facile tomber que se relever.

Il est plus facile vouloir que voler.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il est près de la terre et loing du ciel.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il est prud'homme qui convenant tient.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il est réglé comme un papier de musique.
(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 199.)

Il est seur de son baston.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il est souple comme un gant.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 562.)

Il est temps de bastir, temps de démolir.

Il est temps de besogner, temps de chomer.

Il est temps de donner, temps de garder.

Il est temps de parler et temps de rire.

Il est temps de hayr et temps d'aymer.

Il est temps de parler et temps de taire.

Il est temps de soussier, temps de humer.

Il est temps de tailler, temps de coudre.

Il est temps de tuer, temps de saller.

Il est temps de veiller temps de reposer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il est toujours bon avoir aucune chose soubs le mortier.

(Prov. Gallie., Ms.) xv° siècle.

Il est tousjours feste pour celuy qui bien fait.

Il est toujours feste après besogne faite.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xv1° siècle. Il est toujours feste quand amys s'entrassemblent.

Il est toujours feste quand amys s'entrassemblent. (*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Il est tost deceu qui mal pense.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il est trop deceu qui cuide estre sage et ne l'est.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il est trop fin pour faire doublure.
(Adages françois.) xvi° siècle.

Il est venu la gueule enfarinée.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. I, p. 448.)

Il fait bon ouvrer o (travailler arec) conseil (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Il fait bon reculer pour mieux salir (sauter).

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Il faut à la fois reculer pour mieux saillir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvic siècle.

Il faut mal pener (travailler) sur mauvais fondement.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Il fait mal nourrir autruy enfant, Car il s'en va quand il est grant.

(Prov. Gallie., Ms.) xve siècle.

Il fait mal tensier à voisin.

(Anc. prov., Ms.) xIII. siècle.

... Il fait malvès attendre

En leu (dans un lieu) ou l'en ne puet rien prendre. (Roman du Renart, v. 6,511:) xme siècle.

Il fait toujours ben aller en bonne compagnie. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il faudra se lever de bon matin pour l'attraper.

Il faut aider à la lettre.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 83 et 84.)

Il faut apprendre, puis le rendre.

Il faut apprendre qui veut savoir.

'(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il faut avoir mauvaise beste par douceur.

(Prov. communs.) xv^q siècle.

Il faut commencer avant acheveter.

Il faut connoistre avant aimer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Il faut donner quelque chose au hasard.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 8.)

Il faut endurer qui veut vaincre et durer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il faut laisser le monde comme il est.

(Dictionn. comique, par P. J. LB ROUX, t. I, p. 483.)

Il faut laisser suer ceux qui ont chaud et trembler ceux qui ont froid.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il faut mourir.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il faut morrir qui veut vivre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il faut oster le trop et en faire une haquée.
(Adages françois.) xviº siècle.

Il faut payer qui veut acheter.

Il faut pendre le pot au feu Selon son estat et revenu.

Et qui guères n'a despendre peu.

Il faut sçavoir avant que penser.

Il faut travailler en jeunesse

Pour reposer en vieillesse.

Il faut travailler qui veut manger.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Il faut trop de choses en mesnaige.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il faut une fois mourir.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il ferait enrager la beste et le marchand.

(Dictionn, comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 454.)

Il n'a droit en sa peau qui ne la défend.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'a ni foi ni loi.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. I, p. 528.)

Il n'a pas fait qui commence.

(GABB. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'a que faire de livre humain Qui sçait lire au livre mondain.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il n'a que mangier et à table s'assiet.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Il n'a riche hom au monde qui die j'abonde.
(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Il n'a rien oublié, sinon le dire Adieu.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'aura pas bonne part de ses nopces qui n'y est.

Il n'aura ja joye qui ne l'a d'amer.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il ne chante qu'une chanson, il n'aura qu'un denier.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il ne choisit pas qui emprunte.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il ne convient este ayré (irrité) Quand la chose ne vient pas à gré.

Yuanu la chose ne vient pas a gre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il ne fait jamais souppe grasse.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il ne fait pas ce qu'il veut qui fait des chausses de sa femme un chapperon.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il ne fait rien qui n'achève bien.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Il ne faut pas cacher la lumière sous le boisseau.

Il ne faut pas mettre ses amis à tous les jours.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 58 et 104.)

Il ne faut s'enquérir d'où est l'homme, d'où est le vin, d'où est le dire, mais qu'il soit bon.

Il ne le craint ny aux champs ny à la ville.
(Adages françois.) xvie siècle.

Il ne peut issir (sortir) du sac que ce qu'il y a. (GABR. MEURER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Il ne peut issir (sortir) du vaissel fors ce qu'on y a mis.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Il ne peut ny ne veut.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il ne sçait rien de cette affaire, il est innocent comme l'enfant qui vient de naître.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 447.)

Il ne scet rien qui hors ne va.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il ne sçait rien qui ne va par la ville.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il ne sçait sur quel pied danser.

(Adages françois.) xvi* siècle.

Il ne set qu'à l'oil li pent.

Il ne sait pas ce qu'à l'œil lui pend.

Roman du Renart, v. 16,078.) xiiie siècle.

Il ne se fourvoie point qui à bon hostel va (Prov. communs.) xv° siècle.

Il ne se garde pas bien qui ne se garde toujours.

(Adages françois.) xviº siècle.

Il ne se tort point qui va plein chemin.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il ne se s'enfuit pas qui à sa maison s'en va. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Il ne seroit nulz medisans s'il n'estoit des escoutans.

Il ne va pas du tout à honte qui de demy voyc retourne.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il ne vienne jà demain.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'en est venu que deux eu trois batcaux.

(Adages françois.) xviº siècle.

Il n'est anglet sans coingt.

11

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il n'est avoir que de preudhommie.

(G.BR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

.0

314

Il n'est bon maistre qui ne faille.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'est chance qui ne retourne.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est chère que de homme joyeux.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est chose qu'on ne face.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est damaige qui ne porte aucun profit.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Il n'est entreprinse que de homme hardy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est jamais tard à bien faire.

Il n'est mal dont bien ne vienne.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Il n'est nulle laide amour, ni belle prison.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est mal qui ne soyt puni,

Et bien qui ne soit mery (récompensé).

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'est nul mauvais amis.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est nul petit amys.

Il n'est nul petit ennemy.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est nul si meschant qui ne trouve sa meschante.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Il n'est orgueil que de pauvre enrichy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est pas à soy qui est yvre.

Il n'est pas ayse qui se courrouce.

Il n'est pas bien caché à qui le cul pert (paraît).

(Adages françois.) xvi° siècle.

Il n'est pas bon escolier Qui tort et faute volontier.

Il n'est pas content qui se plaint.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'a pas de toute monnoye un picquotin.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est pas échappé qui traîne son lien.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est pas glout qui n'essaye de tout.

Il n'est pas hardy qui ne s'adventure.

Il n'est pas heureux qui ne le cognoist.

Il n'est pas jambon et vin d'une année, Et amy d'une sieclée.

Il n'est pas maître qui n'ose commander.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est pas seigneur du sien

Qui n'en fait à son talent.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'est pas perdu quanques au péril gist.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Tout ce qui est en péril n'est pas perdu.

Il n'est pas quitte qui doit de reste.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est pas riche qui est chiche.

Il n'est pas seur à qui ne mescheut onques.

Il n'est pas tousjours feste.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Il n'est pas usurier qui veult.

Il n'est pas voisin qui ne voisine.

(Prov. Gallic , Ms.) xve siècle.

li n'est pas vray amy

Qui ne meurt avec son chéry.

Il n'est panvreté que d'ignorance et maladie.

Il n'est que d'aller le grand chemin.

Il n'est que d'avoir affaire à gens de bien.

Il n'est que de hanter les pruds et bons.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est que de nager en grande eau.

Il n'est que d'estre là où on fait le pot houillir.

Il n'est que de vivre.

Il n'est que les premiers amours.

Il n'est qui puisse la mort fair.

Il n'est reigle qui ne faille.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est richesse que de science et santé. (GABB. MEURIER, Trésor des Sentences.) xv1 siècle.

Ils n'est rien que les gens ne facent.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est rien si bien fait où l'on ne trouve à redire. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'est secours que de vray amy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est si biau service comme de larron.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Il n'est si bien ferré qui ne glisse.

(GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est si bon acquest que de don.

Il n'est si bon qu'il n'ait son compagnon.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'est si bon que bon ne soit.

Il n'est si foible ne si fort s'il est tué qui ne soit mort.

Il n'est si grant despit que de pauvre orgueilleux.
(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est si grant max qui n'aït (n'aide), Ne bien qui ne nuise par eures.

(Roman du Renart, v. 16,260.) xiiie siècle.

Il n'est si grand mal qui n'aide, ni bien qui ne nuise parfois.

Il n'est si max donner que de povre gent.

(Anc. prov., Ms.) xun siècle.

Il n'est si petit qui ne puist nuire.
(Boulli Prov.) xvie siècle.

Il n'est si riche qu'il n'ayt affaire d'amis.

Il n'est si sage qui ne folie aucune fois.

Il n'est pas soul qui n'a rien mangé.

Il n'est vie que d'estre bien aise.

Il n'est vie que de coquins.

Il n'est vie que de faire bonne chère,

Mais la fin n'en vaut rien.

(Adages françois.) xvie siècle.

Il n'est vieille si chauve qui ne sache son adventure. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Il n'y a chance qui ne rechange.

Il n'y a chose moins recouvrable que le temps.

Il n'y a chose qui plus décontente Que de vivre entre mal gent.

Il n'y a chose tant ardue Qu'en bien cherchant ne soit cognue.

18.

Il n'y a chose tant soit celée Que le temps ne rende avérée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Il n'y a en cest siecle (en ce monde) que eur et mal eur.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il n'y a ennemi plus venefie (dangereux, venimeux) Que le familier et domestique.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Il n'y a meilleur parent

Que l'amy fidel et prudent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain.

(Matinées sénonaises, p. 238.)

Il n'y a pire débat

Que plusieurs mains à un plat.

Il n'y a pire ennemy qu'un familier amy.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvi° siècle.

Il n'y a plus d'enfants.

(Dictionn. comique, par P. J. Lz Roux, t. I, p. 44.)

Il n'y a point de dettes si tôt payée que le mépris.
(Dictionn. comique, par P. J. L. Roux, t. II, p. 152.)

Il n'y a que une bonne pinte de vin en un vaisseau.

(Prov. communs.) xv° siècle.

Il n'y a rien sur la terre Que en temps et en lieu ne se serre.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il n'y a si difficile que le commencement.

Il n'y a si fort à escorcher que la queue.

Il n'y a si fort que la mort ne renverse.

Il n'y a si vile qui ne soit utile.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Il vit et lit,

Il dit et escrit.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Il peut bien pou qui ne peut nuyre.

(Prov. Gallic , Ms.) xve siècle.

Il s'échauffe dans son harnois.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 417.)

Il sent les aulx et les oignons.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Il sent son ça venez ça.

(Adages françois.) xviº siècle.

Il s'essauce qui s'umilie.

(Roman du Renart, v. 6,514.) xiiie siècle.

Il s'a beau taire de l'escot

Celuy qui est franc.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Il va en son vivant en enfer qui par avarice à deux hostels sert.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il vaut mieulx alonger le bras que le col.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Il vaut mieux boire à la fontaine que au ruisseau.

Il vaut mieux croire que mescroire.

Il vaut mieulx en bonheur naistre que des bons estre. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il vaut mieux être marteau qu'enclume.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 445.)

Il vaut mieux estre seul que mal acompaigné.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez.

(Dictionn. comique, par P. J. LR Roux, t. II, p. 68.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Il vaut mieux ployer que rompre.

320

(Prov. communs.) xvº siècle.

Il vant mieulx se corriger par soy que par autruy.

Il vault mieulx se taire que follement parler.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il vaut mieux sentir du vin que le boire.

(Prov. communs.) xva siècle.

Il vant mieux tard que jamais.

(Prov. communs.) xve siècle.

Il vent avoir l'œuf et la maille.

Il vient aucune foiz d'une bonne chose un mauvais clou.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il y a gens et gens.

(Prov. communs.) xve siècle.

On dit aujourd'hui dans le même sens :

Il y a fagot et fagot.

Il y grant différence entre faire et dire.

Il y a grant différence entre saisi et désaisi.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Il y a remède à tout fors à la mort.

(Matinėes sėnonaises, p. 127.)

Il y a tout plain d'estouppes en ma quenoille.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Incontinent qu'ils sont mariez les oreilles leur pendent d'un pied.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ingratitude tarit les fonds

Et le temps rompt les pouts.

Iniquité engendre adversité.

(Gabr. Meuriff, Tresor des Sen'ences.) xuie siècle.

Jà n'aye bon marché qui ne l'ose demander.
(Pror. communs.) xuº siècle.

Jà nus ne baera à chose
Qu'il n'i vigne, comeut qu'il chose.

(Couronnement du Renart, v. 177.) xiiie siècle.

Jamais personne ne désirera ardemment une chose qu'il
n'y parvienne par quelque moyen que ce soit.

Jà pour longue demeurée n'est bonne amour oubliée.

(Prov. communs.) xvº siècle.

J'ayme bien mes voisins, mais je n'ay cure d'eux.

(Adages françois.) xvi° siècle.

J'aime mieux un raisin pour moy Que deux figues pour toy. Jamais chiche ne fut riche. Jamais dormeur ne feit bon guet. Jamais poltron ne feit beau fait.

Jambon passant un an n'est pas bon, Mais l'amy d'une siclée est très bon.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

J'ay bon couraige, mais les jambes me faillent. (Prov. communs.) xve siècle.

Ge amasse mieulx que ta mere en fut avortée. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Je di cilz est fox qui alume Le feu pour ardoir ce qu'il a; Et cil est fox qui de la reume Se puet garir et d'apostume, Qui tantost ne s'en garira.

(Dis de Jeh. Le Rigolet, Ms.) xine siècle.

Je di que souvent de ses droits Retolt nourreture à nature.

Je dis que souvent l'éducation l'emporte sur la nature.
(Renart le Nouvel, v. 5,230.) sur siècle.

Je l'ay bien mangé, il n'a garde de revenir sur le cœur.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ge ne puis jouer ne rire, Se la panche ne me tire. Ge n'ay cure de fame qui se farde, Ne de varlet qui se regarde.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Je n'ai pas laict, mais j'ay mail.

(Adages françois.) xvie siècle.

Je ne boys, ne mange et ne jeune, C'est quand mon potaige je hume.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Ge ne croy pas ce que je oy dire, mais ce que je vois. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Je ne le dy pas pour moy, mais les bergers demeurent trop à la ville.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ge te villeray comme tu me villeras.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Je porte tout quand et moy, Quand tout mon bien est dedans moy.

Je recule pour mieulx approcher.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Je sçay cela avant que tu fusses né. (Adages françois.) xvie siècle.

Je suis votre, dit l'avare ancien, Aimant le vôtre comme le mien.

(Recueil de GRUTHER.)

Je trouverois autant de chevilles que tu trouveras de pertuis.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Jeunesse oyseuse vieillesse diseteuse.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Journée gaignée, journée despendue et mangée. Joye au cœur fait beau teint.

(Recueil de GRUTHER.)

Joye triste cueur travaille.

(Prov. communs.) zve siècle.

Joyeux serviteurs sots aux seigneurs.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Joyeuse vie père et mère oublie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Jugement n'a point d'amys.

Là où l'en cuide la belle voye Là y est le bouillon.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Là où pain fault tout est à vendre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Là où raison fault sens d'homme n'a mestier.

(Prov. communs.) xve siècle.

La belle chière amende moult l'hostel.

(Adages françois.) xv1e siècle:

La bonne mère ne dit pas : veux-tu?

La bourse ouvre la bouche.

La chandelle esclaire chacun et allume,

Et soy mesme se détruit, font et consume.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

La chose guerre véue Est chiere tenue.

(Prov. françois.) xve siècle:

La chose qui est sacrée Doit estre bien honnorée.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

La chose qui estre doit

Ne peut estre qu'elle ne soit.

La chose qui touche tous doit estre de tous approuvée.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

La chose qu'on ne puet amender ne drecier : Nus prudons ne la doit elever n'esaucier.

(HCON DE VILLENBUUE.) XIIIº siècle.

La dure mort saisit le faible et fort.

(Recueil de GRUTHER.)

La familiarité engendre le mépris.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 450.)

La fiance (bonne foi) de cest siecle ne vault rien. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

La fin fait tout.

(Prov. communs.) xve siècle.

La sin louc la vie, et le soir le jour.

(Recucil de GRUTBER.)

La fin couronnera le tout.

(Plaisants devis des Suppôts du Seigneur de la Coquille, p. 155.)

La fourche emporte cil à qui touche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xui siècle.

La foy, l'œil, la renommée ne doyvent être jamais touchées.

(Recueil de GRUTHER.)

La gourmandise tue plus de gens que l'épée.

(Matinces senonaises, p. 219.)

La honte qui vient tout d'une part n'est rien.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

La journée bien commencée Semble toujours bientost passée.

A la fin juge de la vie Et au soir de la journée, Auparavant peut l'envie Eu changer la destinée.

Le soir achève la journée Et la mort notre destinée.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 59.)

La langue lui va comme la navette d'un tisseran.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 203.)

La langue me frétille.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. 1, p. 346.)

La langue n'a grain ny d'os Et rompt l'échine et le dos.

La langue ne doibt jamais parler Sans congé au cœur demander.

(Recueil de GRUTHER.)

La manière fait tout.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

La manière fait le jeu.

11.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

La mauvaise vie atrait la mauvaise fin.

(Anc. prov., Ms.) xiue siècle.

La mémoire du tort et injure Moult plus que bénéfice dure.

(Recueil de GRUTBER.)

La mort n'espargne ne foible ne fort.

(Proc. Gallic., Ms.) xve siècle.

19

La mort n'y mord.

(Devise de Clément Marot, dans ses premières poésies.) xure siècle.

La mort vient qu'on ne sçait l'heure.

(Prov. communs.) xve siècle.

La mort par tout mord.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

. . . Li mors prend tout à son kius

Sitost les jouenes com les vius.

La mort prend tout à sa faux, aussitôt les jeunes comme les vieux.

(Renart le Nouvel, v. 5,895.) xme siècle.

La mort vient, mais on ne scait l'heure.

(Recueil de GRUTHER.)

La nécessité est la mère des inventions.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 49.)

Nécessité tire parti de tout.

La nuict a conseil.

(Prov. communs.) zve siècle.

La nuict porte conseil.

La nuict est mère des pensées.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

La nuict, l'amour, le vin Ont leur poison et venin.

La paesle se moque du fourgon.

(Recueil de Gnurnun.)

La pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de ladrerie, chacun la fuit.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 67.)

La petite aumosne est la bonne.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

La pierre en l'or.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

La piours amors c'est de nonains.

(Auc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Le plus fort amour est celui des nonnains.

La peur a bon pas.

(Matinees senonaises, p. 95.)

La queue est la pire à escorcher.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

La queue luy traine et n'a que manger.

(Adages françois.) xvie siècle.

La roue de la fortune N'est pas toujours une.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

La vérité comme l'huile vient audessus.

(Recueil de GRUTHER.)

La vérité l'anglet défuit.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

La vérité fuit les détours.

La victoire est aisée quand on ne se deffend pas. La voix redouble son poids.

/Passail 45 6

(Recueil de GRUTHER.)

La voulenté est réputée pour le fait.

(Prov. communs.) xve siècle.

La voye de vertu ressamble à la pyramide.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

L'abbatu veult tousjours luicter.

L'abondance engendre la nausée.

(Prov. communs.) xve siècle.

L'ablatif est un cas désolatif,

Bt le datif est partout optatif.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

L'aisement fait le péché.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

L'àme et le corps Souvent discors.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

L'amour passe le gant et l'eau le housseau.

L'apprendre est grand sueur,

Mais son fruict est doulceur.

L'attente tourmente.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Labeur ne grève point quand on y prend plaisir.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Langage ne paist pas gens.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Le beau du jen

Est bien faire et parler peu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle. Li mestiers duit l'ome.

(Anc. prov., Ms.) xIII siècle.

Le besoin apprend à l'homme.

Le bien est très mal employé

Qui de son maistre n'est subjugué, (GABB, MEUBIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Le bien sieut (suit) la gent.

Le clair ne doit pas demourer pour l'obscure.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Le cœur ou courage fait l'ouvrage.

(GABR. MEUBIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Le cueur fait l'œuvre, non pas les grans jours.

(Prov. communs.) xv° siècle.

Le coust faict perdre le goust.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Le demander n'est pas villanie, mais l'offrir est courtoisie.

(Recueil de Guuther.)

Le dernier venu est le mieux aimé.

(Prov. communs.) xve siècle.

Le dernier venu ferme la porte.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Le détracteur vit de fien (ordure) humain Qui dict mal et cèle le bien.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Le dire sans fait à Dieu desplait.

(Recueil de GRUTHER.)

Li don qu'on prent lient la gent.

(Anc. Prov. , Ms.) xiiie siècle.

Le don humilie rochier et mont.

(GABB. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Le frère veut bien que sa sœur ait, mais que rien du sien n'y ait.

(Prov. communs.) xve siècle.

Le fuseau doit suivre le garreau.

C'est-à-dire si l'homme travaille au champ, la femme ne doit chômer à la ville.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Le grand doit le petit aidier

De ce qu'il a trop, sans plaidier.

(Isoper Ier, Fables, t. II, p. 477.) xive siècle.

 l.e jeune honteux est à priser et le vieillard à mespriser.

(Recueil de GRUTHER.)

Li ligiers pardoners fait renchoir en péché.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Le pardonner aisément fait retomber dans le péché.

Le loing porter souvent ennuye.

(Adages françois.) xvie siècle.

Le long jour ne fait pas l'ouvrage.

Le loyal, riche et gracieux Est bien venus en chascuns lieux.

(Recueil de GRUTERE,)

Le mal ne peut se céler.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Le milieu est le meilleur.

(Recueil de GRUTHER.)

Le moindre n'est pas de cet avis.

(Adages françois.) xvie siècle.

Le monde a pris son pli sur cela, c'est le tracas du monde,

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 178.)

Le monde est bien mangé de rats.

(Adages françois.) xvie siècle.

Le monde est rond,

Qui ne sçait nager va au fond.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Le monde n'est monde.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Le monde parle, l'eau coule, Le vent souffle et l'asge s'escoule.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Le mort n'a point d'amy, Le malade n'en a qu'un demy.

(Prov. communs.) xve siècle.

L'en ne peut aimer qui mal fait.

L'en ne peut avoir trop d'aisance.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

L'entente est au diseur.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 457.)

Le papier endure tout.

Le peu donné en temps excuse un grand présent.

(Requeil de GRUTHER.)

Le plus brief est le meilleur.

(Adages françois.) xvie siècle.

Le plus chier et le meilleur.

Le plus de la noise vaut le moins de l'argent. Le plus digne emporte le moins digne.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Le plus grand est le premier pourry. Le plus riche n'emporte qu'un linseul.

(Prov. communa.) ave siècle.

Le plus sage se taist.

(Adages françois.) xviº siècle.

Le pouvre semble au noyer.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Le premier erreur (sic) ne carrige le second, encare moins le troisième.

(Recueil de GRUTHER.)

Le rechief est le pire.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Le rendre fait mal à la gorge.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe Biècle.

Le ris et le caquet pas ne duisent en bancquet, (Recueil de Grutter.)

Le sabbat invite à l'esbat.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Le sage se conforme à la vie de ses compagnons.

(Adages françois.) xvie siècle.

Le temps s'en va légièrement, Estudiez diligemment.

(Prov. communs.) xve siècle.

Le temps et l'usage Rendent l'homme sage.

(Recueil de GRUTHER.)

Li tans s'en veit et je n'ai riens fait.

(Anc. prov. , Ms.) xme siècle.

Le temps n'est pas tonjours en bonne disposition. Le temps ouvre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Le temps se change en bien peu d'heure, Tel rit le matin que le soir pleure.

Le traitement fait à parens De tes enfans semblable attens.

(Recueil de GRUTBER.)

Le trop et le trop peu Rompt la feste et le jeu.

Le trou et l'occasion invitent le larron.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xus siècle. Les aulx resentent le mortier,

Barat de barat est portier.

(Isoper Ire, Fables, t. I, p. 105.) vive siècle.

Les beaux esprits se rencontrent.

(Matinées sénonaises, p. 127.)

Les biens fourrez les reins au feu, Les mal vestus le dos au vent,

Les biens sont d'iceux qui en jouissent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Les bonnes coustumes sont à garder Et les mauvaises à laisser.

Les choses ne vallent que ce qu'on les faict valoir.

(Adages françois.) xvi° siècle.

Les courtes folies sont les meilleures.

Les derniers venus pleurent les premiers.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle Les derniers venus sont souvent les maistres.

(Adages françois.) xvie siècle.

Les entrailles, casses et cassettes Aux amis doivent être ouvertes.

(GABR. MRURIRR, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Les entrailles et le denier A l'amy ne doibt denier.

(Recueil de GRUTHER.)

Les estoupes arrière du feu,

Et les jeunes une lieue de jeu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Les faits se montreront

Et les ditz se passeront.

Les jugemens sont moult doubteux.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Les mesgres mangent plus que les gras.

(Boville Prov.) xvie siècle.

Les morts avec les morts, les vifz à la toustée.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Les morts et les avoyez

Sont bientost oubliez.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Les morts ont tort.

(Matinées sénonaises, p. 412.)

Les nourrices peuvent bien dormir les enfans s'esbatent.

Les parolles du soir ne ressemblent pas à celles du matin.

Les paroles font le jeu.

(Adages françois.) xvie siècle.

Les petites mesures ne reviennent pas aux grandes.
(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 158.)

Les plaisirs portent ordinairement les douleurs en crouppe.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Les plumes

Sont englumes.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Les plus fins y sont affinez.

334

(Adages françois.) xvi* siècle.

Les plus riches sont les plus chiches.

(Recueil de GRUTHER.)

Les plus rouges sont les premiers prins.

(Prov. communs.) xve siècle.

Les plus rusez sont les premiers prins.

Les plus sages faillent souvent en bon chemin.

(Adages françois.) xvie siècle.

Li péchiez des mauvais griève les bons par plusieurs fois.

Le péché des mauvais nuit aux bons plusieurs fois.

Bi plus enporte le moins.

(Ans. prov., Ms.) xmº siècle.

Li plusor voelent se loer

Que il devreient blasmer,

Et ce haïssent que il devreient

Forment loer, se il l'aveient.

(Marie de France, fable 33.) xiiie siècle.

Plusieurs veulent louer ce qu'ils devraient blamer et ils haïssent ce qu'ils devraient louer beaucoup s'ils l'avaient.

Les recelleurs sont pire que les malfaiteurs.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Et l'en dit que cil ne puet fuire qui les talons a bréulez.

· (Chr. de Godef. de Paris, éd. Buchon, p. 25.)

Les talons démangent.

Les talons et paulmes des mains ne craignent le raisoner.

Les troys dois par escripture quantz maulz quantz biens ont faict.

Les trois doigts par écriture ont fait beaucoup de mal et beaucoup de bien.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Les veux au trone.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Les vieilles gens qui font gambades. A la mort sonnent des aubades.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) XVIIe siècle.

L'escoutant fait le médisant.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

L'escriture ne ment point.

(Recueil de GRUTHER.)

L'espoir du doux repos soulage Le dur laheur de tout ouvrage.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

L'estat mine Plus que vermine.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

L'huyle, comme aussi vérité, Retournent tousjours en sommité.

(Recueil de GRUTHER.)

L'on connoist avec le temps Les bons payeurs et les marchands.

L'on congnoist les parens et les amis

A nopces et à la mort, en maints païs.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle

L'en croist plustost le mal que le bien.

L'en doit aimer qui amende.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

L'en doit avoir joye du bien à son voysin.

L'en dit avoir pitié de mauvaise adventure qui vient par cas de fortune.

L'en doit considérer la chose qui estre peut.

L'en doit contre félonie bonté.

L'en doit de toutes choses rendre raison.

Ĕ

L'en doit estre payé avant la main.

C'est-à-dire avant de livrer la marchandise.

l'en doit estre tous pers (égal) en compaignie.

L'en doit faire de la terre la sosse.

L'en doit juger loyaument.

L'en doit la noise eschiver (éviter).

L'on doit laisser aller ce que l'en ne peut tenir.

L'en doit mectre peine à charier droit.

L'en doit pener pour son smy.

L'en doit prendre le temps comme Dieu l'envoye.

L'en doit prier pour ses biensaicteurs.

L'en doit regarder le commun proussit.

L'en doit tousjours bien faire aux siens.

L'en doit tousjours jouer au moins perdre.

L'en doit toujours présumer pour bien.

L'en doit user de bonne foi.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

L'en endure tout, mais que le trop (même le trop).
(Adages françois.) xur siècle.

L'en endure tout, mais que trop sise.

(Prov. communs.) xve siècle.

L'en n'a nul demain.

L'en n'amande pas de vieillir.

L'en n'aura jà à faire que pour le sien.

L'en ne doit jà aller au conseil qui n'y est appellé.

L'en ne doit point aller aux nocez qui n'y est convoyé.

L'en ne doit jà acoustumer à son enfant mal amorson (mauvaise coutume).

L'en ne doit jà avoir pitié de larron.

L'en ne doit jà dire chose qui ne doye avoir effet. L'en ne doit jà estre oisif de bien faire. L'en ne doit pas avoir d'un péchié deux pénitences

L'en ne doit pas avoir honte de soy servir.

L'en ne doit pas avoir les yeux plus grands que le ventre.

L'en ne doit pas mentir à son conseil.

l.'en ne doit pas mettre son sens à un enfant.

L'en ne doit pas plourer quand son ami est mort.

L'en ne doit pas tant mener ses mains Que l'en devienne de plus au moins.

L'en ne doit pas une chose louer que l'en ne puisse blasmer.

L'en ne peut bien faire qui ne soit mery (récompensé), Ne mal qui ne soit puny.

L'en ne peut bien servir à Dieu et au monde.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

L'on ne peut cacher éguilles en sac.

L'on ne peut courir ensemble et corner.

(GABR. MEURIRR, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

L'en ne peut de plus haut clocher que de la teste.

L'en ne peut desdire ce que chascun scet. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

L'on ne peut escorcher une pierre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

L'en ne peut faire bon édifice sur mauvais fondement.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

L'en ne peut faire de bois tord droicte flèche.

L'en ne peut faire les morts revivre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

LIVRE DES PROVERRES FRANCAIS.

L'on ne peut fester avant de commencer.

(GABR MEURIER, Trésor des Sentences.) xy1° siècle.

L'en ne peut gens mieux servir.

338

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

L'on ne peut humer et souffler tout ensemble.

(Gabb. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

L'en ne peut juger du temps advenir.

L'en ne peut tout avoir en mémoire.

L'en ne peut pas toujours mal traire.

L'en ne peut pas toutes ses hontes venger.

L'en ne peut pas tout signer.

L'en ne peut perdre ce que l'en n'eut onc.

L'en ne peut rien faire soubz terre qui ne soit sçeu dessus.

L'en ne peut rien prendre là où rien n'a:

L'en ne peut voler sans ailes.

L'en ne scet combien l'en ayme tant comme l'en le voit.

L'en ne scet les adventures.

L'en ne scet pas bien en qui se fier.

L'en ne scet où l'en chiet (tombe).

L'en ne se doit pas plaindre trop de légier.

L'en ne s'en va pas de foire comme de marché.

L'en ne se peut gaiter de mauvaise adventure.

L'en ne sera blasmé de lesser l'autruy.

L'en ne sera jà plus riche de tout le sien garder.

L'en ne sera jamais traye (trahi) que par le sien. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

I.'on ne tient pas tousjours ce qu'on promet. (Prov. cammuns.) xve siècle. L'en ne vauldra jà mieulx de disfamer autruy.

L'en ne vit pas de vent.

L'en passe la haye par où elle est la plus basse.

L'en peut aucune foix demander la chose que l'en a. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

L'en se doit haster une foiz plus que autre.

L'en se doit toujours fonder sur raison.

L'en se doit toujours guetter du mal.

L'en se doit toujours tenir garny.

L'en se rit plustot du mal que du bien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

L'on voit par cette petite achoison Le domage venir à foison.

(Isoper I, Fables, t. II, p. 467.) xive siècle.

L'or à celuy qui est lié n'est rien prisé.

L'œil voit sa semblance

De laquelle porter n'a greyance.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

L'ung amy pour l'autre veille.

(Prov. communs.) xve siècle.

L'ung cousteau aguyse l'aultre.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

L'un meurt dont l'autre vit.

(Adages françois.) xvie siècle.

Li uns pechiez atire l'autre.

L'une bonté l'autre requiert et colée sa per.

(Anc. prov. , Ms.) xiiie siècle.

L'usurier se nourrit de pillage et n'a rien de plus cher que voir l'argent d'autruy dans sa bourse espancher.

(Bruscamsille, Voyage d'Espagne,) xuile siècle.

Légier comme la fumée, comme la pluye, comme la nue, comme l'irundelle, comme la forme au mirouer.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Lerres emble de légier là où il n'a garde. Le voleur prend facilement là où on fait mauvaise garde.

(Anc. prov., Ms.) XIII's siècle.

Lever matin ce n'est pas heur, mais desjeuner est le plus senr.

(Adages françois.) xvie siècle.

Lever matin et prendre esbatement, Donner pour Dieu selon son aisement, Fuir couroux, vivre joyeusement, Entendre au sien et vivre sobrement, Coucher en haut, dormir escharcement, Loing de manger soy tenir nettement, Fait l'homme riche et vivre longuement.

Libre n'est celuy qui sert autruy.

(Recueil de GRUTHER)

Licite est chose qui plaist.

Lime, lime, lime.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Lire et rien entendre Est comme chasser et ne rien prendre.

Lire souvent bonne doctrine Guérit les maux de la poitrine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Loing de cité loing de santé.

Loing de l'œil loing du cœur.

(Recueil de GRUTHER.)

Longue demourée fait changier ami.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Longne demeure faict changer d'amy.

(Adages françois.) xvie siècle.

Longue langue courte main.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Longue riete (querelle) n'a mestier.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Louange d'amy n'a nul crédit, ny mépris d'un ennemy.

(Recuéil de GRUTHER.)

Louange humaine est chose vaine.

(GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Léanité (loyauté) dort.

Loyaulté se playdoye.

Loyaulté soit benoiste (bénite).

Loyaulté vault cent marcs.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Loyauté vaut mieux qu'argent.

(Adages françois.) xvie siècle.

Loyer est sorcier.

L'ung amy pour l'autre veille.

L'un bien attrait l'autre, et l'une pauvreté l'autre. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

L'une bonté l'autre requiert.

L'un petit croit l'autre.

L'un trouçon fait l'autre.

L'un voit souvent ce que l'autre ne voit.

L'un va avant et l'autre arrière.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Luxuricux ort, sale et aveugle, ne voit pas le dangier où il plonge

(Prov. communs.) xue siècle.

342

Mâchez-lui les morceaux il les avalera.

(Dictions. comique, par P. J. LE ROUX, t. II, p. 107.)

Maintenant seule pécune est réputée saige par fortune.

(Boulli Prov.) svi° siècle.

Maintes choses sont blamées, Qui après se sont hien amées.

Maintes gens maintes choses ont Qui petit de pourfit leur font, Dont uns homs souffreteus seroit Riches qui la lui donneroit.

(ISOPET I, Fables, t. II., p. 515 et 477.) xive siècle.

Mal acroist qui ne doit rendre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mal advisé ne fut jamais sans peine.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mal batus longuement plore et gronce.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Mal contre poys fait à l'enclume Qui luy contremet une plume.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Mal est batuz qui pleurer n'ose.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Mal fait inviter l'asneau (ânon)

A porter la somme ou l'eau.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sontences.) XVIO sibele.

Mal norrist qui n'asavoure.

Mal nourrit qui n'adoucit.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Mal oyt le bien qui ne l'aprent.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mal se guête dou larron qui l'enclot en sa meison.

(Anc. prov., Ms.) xur siècle.

Mal se joue

Qui fiert la joue (frappe la joue).

(Prov. de Bouvelles,) xvi siècle.

Mal se moille qui ne s'essue.

Mal se mouille qui ne s'essuye.

Mal se prent garde de lui qui le sien oublie.

(Anc. prov., Ms.) xve siècle.

Mal nécessaire.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mal partionier (mauvais partageur)

Attend l'encombrier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mal pense qui ne repense.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mal se peut laver la teste ne couronne Qui au barbier ne va en personne.

Mal soupe qui tout disne.

Mal sur mal n'est pas santé,

Mais un mal est par un autre contenté.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie sidcle.

Mal sur mal n'est pas ayse.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mal vit qui ne s'amende.

Malheure ne dure pas tousjours.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mal d'autruy n'est que songe.

Ou bien encore:

On a toujours assez de force pour supporter le malheur de ses amis.

(La Chasse aux Larrons.) xviie siècle.

A mal faire n'y a point d'honneur.

(Prov. communs.) xve siècle.

344

A mal faire n'y gist qu'amende.

(Adages françois.) xvie siècle.

A mal enraciné remède tart appresté.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

A mal exploiter bien écrire.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 113.)

A mal ou bien manger,

Trois fois convient tringuer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

A mal marchié bien vivre.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Au mal qui n'est point évitable c'est grand folie en avoir peur.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

A malheur et grant encombrier, l'atience vaut un bon bouclier.

Au malheureux peu profite estre valeureux.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Matin lever et tart coucher n'est eur de bien avoir. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Maudissons (malédiction) sont feuilles, qui les seme il les recueille.

(Prov. communs.) Xve siècle.

Maudite est de folie la feuille,

Qui l'espart et sème la recueille.

(GABR. MKURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Maugré les dens.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mar nait qui n'amende.

Malheureux naît qui ne se corrige.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Marché devisé moult vault.

Maudisson de vielle truye ne passe le talon.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mauvaise chausse est déchaussée.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mauvais fait croire qu'anc'on ot (tout ce qu'on entend). Mauvaise haste n'est preus.

(Roman du Renart, v. 6,344. — 1,034.) xiiic siècle.

Mauvais hoir se déshérite.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mauvais renommée va plutost que la bone.

(Anc. prov., Ms.) xur siècle.

Meilleurs nudz piedz

Que nulz piedz.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Mémoire de ligière (*légère*) durée de plume doit estre confortée (rafraichie, renouvelée).

Mémoire du mal a longue trasse, Mémoire du bien tantost passe.

(Bovuli Prov.) xvie siècle.

Mémoire et usage rendent l'homme sage.

(Recueil de GRUTHER.)

Menaces vainquent loy.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Menacez vivent et decollez meurent.

(Prov. communs.) xve siècle.

Manechié vivent, ce dist-on.

(Roman de Blonde d'Oxfort, p. 127, v. 3,394.)

Mentir a mestier à la fiée. Le mensonge a besoin qu'on le croie.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Messagier ne doyt mal ouyr ne mal avoir.

(Prov. communs.) xve siècle.

Messaiger ne doit périr ne mal avoir.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Meschante parolle gettée va partout à la vollée. Meschantes parolles ont meschant lieu.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mesmes parcelles ensembles sont belles.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Met raison en toy, ou elle s'y mettra.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mieulx aymerois estre néant que d'estre pauvre et n'avoir rien.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Mieulx vault aise que orgueil.

(Prov. communs.) xve siècle.

Miculx vault amy au besoing,

Que denier au poing.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mieulx vaut assez que trop.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mieulx vault avoir qu'espoir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Mieux vaut bataille que la mort.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mieux vaut belle manche que belle panse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mieulz vault bon escondit que mauvais attrait.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Mieulx vault bon que beau.

(Prov. communs.) xve siècle.

Miex vaut bons fuir que mauvaise atente.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Mieulx vault bon gardeur que bon gaigneur. (Prov. communs.) xve siècle.

Miex vaut bons taisirs que mauvais parlers.

Miex vaut bonne attente que malvaise haste.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Mieulx vault bonne renommée que grandes richesses. Mieux vaut chenu que chauve sec et nud. Mieulx vault chomer que mal besogner.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) 1016 siècle.

Mieux vault cils qui despent sa folie Que clerc qui cele sa clergie.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Mieux vaut couart que trop hardy.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mieulx vault demander
Que faillir et errer.
Mieux vaut descousu que rompu.
Mieulx vault deslier que couper.
Mieulx vault deux pieds que trois eschasses.
Mieux vaut dire veux tu du mien
Que de dire donne moy du tien.
Mieux vaut engin que force,
Et bois qu'escorce.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvi° siècle. Mius vaut engins que ne fait forche.

(Roman du Renart, v. 1,354.) xiue siècle.

Mieulx vault enviné qu'enhuilé.

Mieulx vault estre que sembler homme de bien.

(GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Mieux vault estre envié qu'apitoyé.

Mieux vaut estre petit pomier fécond et fruictier, Qu'un grand liban sec estendu loin de sentier.

GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mieux vaut cuf donné que euf mangié.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mieulx vault eur que trop beau nom.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mieux vault folier en herbe qu'en gerbe.

Mieux vault fontaine que cisterne.

Miculx vault gaige en arche que pleige en place.

Mieux vaut grain que peu perdre.

Mieulx vault heur et félicité que beauté.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Miex vaut honor que ventrée.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Miculx vault juger entre onnemys qu'entre ses amys.

(Bovilli Prov.) xvi^ siècle.

Mieux vault la vieille voie que le nouveau sentier.

(Prov. communs.) xv° siècle.

Mieulx vault l'œnvre d'entendement Que de mémoires à toutes gens.

(Bovilli Prov.) xvic siècle.

Mieux vaut louer que redarguer (critiquer).

(Prov. de Bouvelles.) xviº siècle.

Mieulx vault mendiant qu'ignorant.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mieux vaut mestier que chévrier.

(Frov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mieux vault mords que mangé et mort.

Mieux vault monocle ou borgne qu'aveugle.

Mieux vaut obédience que sacrifice.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Mieux vault os donné que os mengé.

Mieulx vault pain en husche que escu en paroy.

(Adages françois.) xvic siècle.

Micux vant peu que rien.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) Avie siècle.

Mieux vaut pleiu poing de bonne vie Que ne faict sept muys de clergie.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mieux vaut ployer que rompre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mieulx vault prochain amy que long parent (parent éloigné).

(Prov. communs.) xvº siècle.

Mieux vaut reculer que mal saillir.

Mieux vaut rien que peu parler.

Mieulx vaut roder que se noyer.

Mieux vault savoir que penser.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuit siècle.

Miculx vault science que richesse.

Mieulx vault sens acheter que sens emprunter.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Mieux vaut se taire pour paix avoir Que d'estre battu pour dire veoir.

Mieux vault seul que mal accompagné.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XIIº siècle.

Mieulx vault soy taire que folie dire.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mieux vant son bon voisin que longue parenté.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Mieux vaut sousser que se bruler.

(GABR. MKURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Mieux vaut subtilité que force.

(Adages françois.) xvie siècle.

Mieulx vault suer que trembler.

Mieux vaut tard que jamais.

(GIBR. MEURIER, Trésor des Sentences.) Avir sidele.

Miex vaut tendre que rompre.

Miex vaut tous maux souffrir Qu'à mal consentir.

(Anc. prov., Ms.) xiue siècle.

Mieulx vaut trésor d'onneur que d'or.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mieulx vault un en la main Oue deux demain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle. Micux vaut un œil que nul.

(Recueil de GRUTHER.)

Mieux vaut un pied nud que nul.

Mieux vaut un pied que deux échasses.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Mieulx vaut un présent que deux attend.

Mieux vaut un présent que deux futurs.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuiº siècle.

Mieus vaut un tien que deus tu l'auras.

(Anc. prov., Ms.) xino siècle.

Mieux vaut vieille debte que nouveau melon.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Miex voil vivre et sofrir les colx Que morir pour avoir repos.

(Roman de Lancelot,) XIHe siècle.

Mode par tout.

(Prov. communs.) xve siècle.

Mol comme tripe.

(Adages françois.) xvie siècle.

Moins vault quelquefois le vin que la lie.

Monstre moy un menteur, Je te monstrerai un larron.

(Gabr. Meurien, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Monte, monte en l'eschelette, montez là. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Mordre sa langue et mal penser.

(Boulli Prov.) zvie siècle.

Mort n'a amy.

Mort n'espargne ni petits ny grands.

(Adages françois.) zvie siècle.

Moult a à faire qui la mer a à boire.

(Prov. communs.) xve siècle.

Moult a dur cueur qui n'amolie Quant il troeve qui l'en suplie.

Engriété vaint humilités.

(Roman de la Rose, v. 3,295.) xiiie siècle.

Moult a entre fere et dire.

Moult annuie qui attent.

(Roman du Renart, v. 832 et 5,992.) xute siècle.

.... Molt est fox qui se demore De son prou faire une sole hore.

(CHRESTIEN DE TROVES.) XIIe siècle.

Bien est fou celui qui attend une seule heure à faire ce qui lui est avantageux.

Moult parler nuit, moult grater cuit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Molt se descuevre folement Qui commun blasme sor lui prent

Mais la roe dou char qui bret Ne se puet celer ne covrir.

(Bible de Guvor, vers 37.) xIIIe siècle.

Mult s'entrement de grant folie Qu'à plus fort que lui s'acumpaigne, N'i puet pas faire grant gaaigne.

(Marie de France, fable 12.) xine siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Moulin de ça, moulin de là, Si l'un ne meult l'autre meuldra.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Moul vaut un poi d'afaitement (éducation) Que ne fet assez vilanie, Ne plain un val de lecherie.

(Roman du Renart, v. 2,284.) xiiie siècle.

Moyen partout.

3.52

(Adages françois.) xvie siècle.

Musser son trésor devant les larrons.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

N'attendre pas à faire au vespre ce que tu puès faire au matin.

(Anc. prov., Ms.) xuic siècle.

Nature a produit à toute beste son ennemy.

(Boulli Prov.) xvi° siècle.

Nature est contente de peu.

(Adages françois.) xvie siècle.

Nature fait chien chasser.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

.... Nature ne puet mentir, Car Oraces néis (même) raconte, Qui bien set que tel chose monte, Qui vodroit une forche prendre Por soi de nature deffendre Et la boteroit hors de soi, Reviendroit-ele, bien le soi.

(Roman de la Rose, v. 14,219.) xinc siècle.

Nature passe nourriture Et nourriture survainc nature.

(Inc. pror., Ms.) xiue siècle.

N'avoir pas vaillant un quart d'écu.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 425.)

N'avoir sang aux dents.

(Bounds Proc.) xvie siècle.

Ne biasme ame.

(Recueil de GRUTHER.)

Nécessité n'a point de loi.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 97.)

Ne compère, ne ami, l'enfant est mort.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

No croy pas tout ce que tu oy (entends).

(Recueil de Gruther.)

Ne de l'un ne de l'autre joye.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ne dis pas tout ce que tu sçais et pense.

(Recueil de GRUTHER.)

Ne dois ton ami esaier (entretenir)
De la chose dont n'as mestier (besoin).
Cil n'aime pas souverainement
Qui aime pour avoir argent.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xuie siècle.

Ne donne pas tout ce que tu as.

(Recueil de GRUTHER.)

Ne fais à nullui (aucun) nuisement (mal), Se vivre veuls séurement.

(Isopet Ier, Fables, t. II, p. 468.) xire siècle.

Ne fais pas d'un fol ton messager.

(Adages françois.) xvie siècle.

Ne fut le mauvais vent et femme sans raison, Jamais n'aurions mauvais temps, journée en saison.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ne juge pas tout ce que tu voys.

(Recueil de Gauthen.)

20.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Ne mettre à tes piés ce que tu tiens à tes mains. (Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Ne mets ton doigt en annéau trop étroit.

C'est-à-dire ne contracte pas d'alliance inégale, ou bien ne te charge pas d'une affaire embarrassante. (Origine de quelques contumes, etc., par Mosans DR BRIRUX.) Ne peu ne trop.

(Recueil de Gauther,)

Ne plore pas ce que tu n'eus oncques.

(Anc. prov., Ms.) xm^e siècle.

Ne pour trop dire, ne pour dire droit ne se remue. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Ne potage sans bacon,

Ne nopces sans son.

354

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xyie siècle.

Ne prends pas tout ce que tu désire.

(Recueil de GRUTHER.)

. . . Ne puet durer

Larges cuer por riens à l'aver (avare).

(Roman du Renart, v. 2,025.) xiue siècle.

Ne puet noier qui doit pendre.

On ne peut noyer celui qui doit être pendu.

Ne quiers point de gloire, ce ne dolra pas quant tu n'en aras pas.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Ne cherche pas la gloire, tu ne seras pas malheureux pour n'en pas avoir.

Ne reprens ce que tu n'entens.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Ne rompt l'œuf mollet Si ton pain n'est apresté.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Ne set qu'il pert qui pert son bon ami.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

N'espargnons la chair qui pourrira en terre.

Ne te baisse jà, tu n'as garde de ce coup.

(Adages françois.) xvie sidele.

Ne tuer ne manger vivant, affin que l'âme ne soit deslogée.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Nécessité abaisse gentillesse,

Nécessité n'a loy, foy, ne roy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Nécessité apprend les gens.

(Adages françois.) xvie siècle.

Nécessité est mère d'invention.

(Recueil de GRUTHER.)

Nécessité est de raison la moitié.

(Recueil de GRUTHER.)

Nécessité n'a point de loy.

(Adages françois.) xvre siècle.

N'est pas perdu quanque en péril gist.

(Prov. communs.) xve siècle.

N'est pas richesse ne de vair ne de gris, Mais est richesse de parens et d'amis, Le cuer d'un homme vaut tout l'or d'un païs.

(Roman de Garin, t. II, p. 218.) xue siècle.

N'est pas viande qui au euer ne plait.

N'est si bel rendre comme laissier à prendre.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

N'est si belle vivance qui n'estange (n'empêche de) mourir.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

N'est si male chose qui n'ayde ne sy bonne qui pe nuyse.

(Prov. communs.) xve siècle.

356

Nette té nourrist la santé.

(Matinées sénonaises, p. 267.)

Noviax pechiez nuit et viez dete aide.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Non d'où tu es, mais d'où tu pais.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Non pas une seule larme.

(BOVILLI Prov.) XVIC siècle.

Nostre fin s'approche de jour en jour.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

N'oublier rien pour dormir.

(BOVILLI Prov.) XVIe siècle.

Nourriture passe aage.

(Prov. Gallic., Mr.) xve siècle.

Nourriture passe nature.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) 201º siècle.

Nous demandons sans cesse notre fin.

Nous en parlerons aix amis de la fille.

Nous n'avons que notre vie en ce monde.

(Adages françois.) xvie siècle.

Nous n'emporterons de cest siècle que même vie. (Prov. Gallie, , Ms.) xve siècle.

Nous snymes en la raye de fortune (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Nul bien sans hayne.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Nul bien sans peine.

(Prov. communs.) xve siècle.

Nule chose est plus grand d'acoustumance.

(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

Nul fourfait n'est bon.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Nul mal et nul bien Sans peine ne vient.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Nul miel sans fiel.

Nul mondain soulas sans son hélas.

(Recueil de GRUTHER.)

Nus n'amende s'il ne mesfait.

(Roman du Renart, v. 7,734.) xiue siècle.

Nul ne doit dire qu'il ait rien fait Devers amis que parfait l'ait.

Nul ne doit être tesmoing en sa cause.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Nul ne doit fais entreprendre s'il ne le peut porter. (Adages françois.) xue siècle.

Nul ne parvient à la vieillesse Qui n'a passé par la jeunesse.

(Recueil de GRUTHER.)

Nul ne pèle son fromage qu'il n'y ait perte ou dommage.

(Adages françois.) xvic siècle.

Nul ne pert' qu'antruy ne gaigne.

(Prov. communs.) xve siècle.

Nus ne puet tant grever com privés ennemis.

(Anc. prov., Ms.) xui^e siècle.

Nus n'est de tous amé Ne de tous hay.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Nus ne set que c'est bien qui n'essaie qu'est max. (Auc. pror., Ms.) xure siècle. Nus n'est si bons qui ne puist empirier, Ne si mauvais qui ne puist amender.

(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

Nul ne sait si bien la besoigne que celuy à qui elle est.

(Prov. communs.) xve siècle.

Nus n'est parfais en toutes choses.

Nus n'est si chaux qui ne refroide.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Nus n'est si large que celuy qui n'a que donner.

(Prov. communs.) xre siècle.

Nus n'est sur qui on ne mesdie,

Il n'y a personne sur qui on ne médise.

(Roman du Renart, v. 2,018.) xiiib siècle.

Nul ne puet servir deux maistres à la fois.

(Dictionn comique, par P. J. LE Roux, t. II, p. 117.)

Nul pain sans peyne.

(GABR. MEURIER, Tréser des Sentences.) xvie siècle.

Nul sang blanc, nulle puce blanche.

(BOUILLI Prov.) XVIe siècle.

Nul, tant soit fort et vigoureux,

Ne puet à soy souffire seus (seul).

(Isoper Ier, Fables, t. I, p. 172.) xive siècle.

Nul trop n'est bon, ne peu assés.

(Prov. communs.) xve siècle.

Nul vice sans supplice, Nuls vifs sans vices.

(Recueil de GRUTHER.)

Nulle heure est tant heureuse qu'inheureuse ne soit.

(Adages françois.) xvie 'siècle.

Nulle maison sans croix et passion.

(GABR. MBURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Nulluy ne fait si bien l'œuvre que celluy à qui elle est. (Prov. communs.) xv° siècle.

Ny les estoupes proches aux tisons, Ny moins les filles près les barons.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

N'y pense plus, tu l'auras.

(Prov. communs.) xve siècle.

Offre ne vaut rien qui à bourse ne vient.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

On a beau être lassé on ne laisse pas d'aller. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 68.)

On n'a pas lettres de tousjours vivre.

(Adages françois.) xvie siècle.

On a plustost fait folie que savoir.

(Prov. Gallic., Ms.) xv^e siècle.

On apprend un mestier que pour y mourir.

(Adages françois.) xvie siècle.

On blasme mout de choses par envie, ou pe

On blasme mout de choses par envie, ou pour ce qu'on est si souffisans com cil qui les pronunce. .

(Anc. prov., Ms.) xuic siècle.

On connoist bien porpoint au collet.

(GABR. MEURIBA, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

On cognoist hien l'yvrognerie à la trogne.

(Recueil de GRUTHER.)

. . . . On dit souvent que grans pais Gist en bien grant guerre à le fie (à la fin).

(Roman du Renart, v. 2,370.) xIIIº siècle.

On doit achepter pais et maison faite.

(Prov. communs.) xve siècle.

On doibt de chose faicte user, Quand on les faict point regarder.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

On doit dire le bien du bien.

(Prov. communs.) xve siècle.

On doit mout souffrir de son ami.

On doit plus plaindre le daimage du temps per lu que les choses.

(Anc. prov., Ms.) Mue siècle.

On doit quérir en jeunesse Dont on vive en la vieillesse.

(Prov. communs) xve siècle.

On doit souffrir paciament ce c'on ne puet amander seinement.

(Anc. prov. , Ms.) xme siècle.

On donne les offices et promotions, Et non prudence et discretion.

(Recucil de GRUTHER.)

On en a bien veu d'autres. On est à Dieu ou au Diable.

(Adages françois.) xvi^e siècle.

On n'est pas battu et esconduit tout ensemble.
(Dictionn. comique, par P. J. La Roux, t. 1, p. 422)

On est plus en terre qu'en prez.

(Adages françois.) xvie siècle.

On fait bien mal pour pis à remanoir.

(Auc. prov., Ms.) xme siècle.

On fait bien mal pour pys abattre.

On houore communément ceux qui ont beaux habillemens.

(Prov. communs.) xve siècle.

On lie bien son sac ains (arant) qu'il soit plains.
(.lac. proc., Ms.) Muc siècle.

On met mieulx entre ses dentz Qu'on ne le rejette quand est dedens.

(Bovilli Pror.) xve siècle.

On ment tant c'on ne set que croire.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

On meurt bien de joye.

(Bouilli Prov.) xuie siècle.

On n'a rien pour rien.

(Prov. communs.) xve siècle.

On n'abat pas un chesne au premier coup.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

On ne conoit pas la gent pour aler la voie.

(Anc. prov., Ms.) xuie siècle.

On ne doibt contraindre le temps,

Ne sur Dieu haster les ans.

On ne doibt dire son secret à femme, fol et enfant.
(Boulle Prov.) xuis siècle.

On ne doibt juger d'homme ne de vin Sans les esprouver, soir et matin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

On ne doibt le droict violer Si non à cause de dominer.

(Bouilli Prov.) xure siècle.

On ne doit pas laisser le plus pour le moins. (Prov. communs.) xv° siècle.

On ne doibt pas mettre les estoupes près le feu. (Gabr. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

On ne doibt pas prendre le mal et laisser le bien.
(Prov. communs.) xve siècle.

On ne doibt servir à boire qu'à une main.

(Adages françois.) xvie siècle.

On ne fait pas de rien grasse porée.

On ne fait pas tout en ung jour.

On ne peut à tous complaire.

(Prov. communs.) zve siècle.

11.

21

On ne puet mie auques (beaucoup) avoir pour mentir auques.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

On ne peut mourir que d'une mort.

(Adages françois.) xvie siècle.

On ne peut pas courir et corner.

(Prov. communs.) xve siècle.

On ne peut pas deffendre bien le chien à abaier (aboyer) ne le mentour à jajngler (mentir).

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

On ne peut souffler et humer ensemble.

(Recueil de GRUTHER.)

On ne peut trop avoir d'amis et peu d'anemis.

On ne peut voler sans ailes.

(Prov. communs.) xve siècle.

On ne scauroit assez tost se defaire d'un fascheux et d'un importun.

Brantôme cite ce proverbe en parlant des importunités de Vely, ambassadeur de France à la cour de l'empereur Charles-Quint. L'empereur en fut si rebuté qu'il lui déclara tout net : « Monsieur l'ambassadeur, il faut que je » vous dye que vous estes fort fâcheux et importun de me

- rompre la teste... de me parler et de me demander une
- chose où le roy n'y a noa plus de dreit que l'empire
- de Turc. (Hommes illustres françois, t. I.)

On ne sçauroit faire le feu si bas que la fumée n'en sorte.

(Adages françois.) xvie siècle,

On ne saurait manier du beurre qu'on ne s'en graisse les doigts.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 451.)

On ne scet qui meurt ne qui vit.

(Prov. communs.) xve siècle.

On ne sçait qui meurt ne qui vit, Par quoy fait bon mettre en escrit.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xviº siècle.

On ne trouva jamais meilleur messager que soimême.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 152.)

On ne vend qu'une fois.

(Adages françois.) xvic siècle.

On n'en meurt de faim chez nous.

On n'est pas quitte en payant.

On n'est prins qu'en prenant.

On n'est jamais riche si l'on ne met du bien d'autruy avec le sien.

(Adages françois.) xuie siècle.

En oublie plustost le bien que le mal.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

On ouvre mieulx l'esperit que l'en ne le clost. (Bounta Prov.) xur siècle.

On peut selonc raison ce c'on veut.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

On pert en peu d'heures ce qu'on a gaigné en long temps.

(Prov. concuuns.) xve siècle.

On peut tout lire sans encombrier (encombre), De tout user y a dangier.

(Bounta Prov.) xure siècle.

On peut user une fois l'an de sa conscience.
(Adages françois.) xvrº siècle.

On prend plustost un menteux Qu'un aveugle ou un boiteux.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

En (on) regarde volentiers ce qu'on aime.
(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

364 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

On s'avise tard en mourant...

On sçait bien quand on part, mais pas quand on reviendra.

(Prov. communs.) xve siècle.

On se fasche bien de manger pain blanc.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

On se puet bien trop tasir (taire).

On sue bien pour trop grant aise.

On sueffre à paine ce c'on n'aime pas.

On sueffre les pechiez dont on est entechiez.

En sueffre tout est miex que aise.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

On trouve le terme aussi bien de son propre que de son douaire.

(Adages françois.) xvie siècle.

On va volontiers où on aime.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Oncques ne fais ton conseiller

D'omme ki ne soit de boin nom.

(Roman du Renart, v. 2,008.) xiiie siècle.

Oncques souhait n'emplit le sac.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Or et salle

Ne soit en sale.

(Prov. de Bouvellès.) xvie siècle.

Or est venu qui aymera.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Orgueilleuse semblance montre fol cuidance.

(Prov. communs.) xve siècle.

Orgueilleux comme s'il étoit immortel en ce monde.
(Adages françois.) xvi° siècle.

Oster la pouldre de ses pieds.

(Boulli Prov.) xule siècle.

Où ceste vie prend sin

Commence mort ou joye sans fin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Où force est raison n'a lieu.

Où il y a abundance de parolle il n'y a pas grande sagesse.

(Prov. communs.) xve siècle.

Où il n'y a point de mal il ne faut point d'emplatre. (Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 440.)

Où li amors est li cueurs est.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Où manque la police abonde malice.

(Recueil de GRUTHER.)

Où n'est raison y a confusion.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Où nous avons disné nous soupperons.

(Prov. communs.) xve siècle.

Ou rendre ou prendre.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Où sensualité domine moult est proche la ruyne.
(Recueil de GRUTHER.)

Ou tost ou tard, ou près ou loing,

A li fort du foible besoin.

(Roman du Renart, v. 27,829.) xiiie siècle.

Ou un beau si, ou un beau non.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ou vente ou pleut, si vet qui estuet.

Qu'il vente ou pleuve, celui qui a besoin va toujours.

Outre pouvoir noient (rien).

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANCAIS.

Ouvre ta bourse j'ouvriray ma bouche.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Ouyr, voir, et se taire de tous, Fait l'homme estre bien venu partout.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Ouyr dire va par ville.

366

(Prov. communs.) xye siècle.

Oy, voy et tay, Si tu veux vivre en paix.

Paix engendre prospérité,
De prospérité vient richesse,
De richesse orgueil et volupté,
D'orgueil contention sans cesse,
Contention la guerre adresse.
La guerre engendre pauvreté,
Pauvreté humilité,
D'humilité revient la paix,
Ainsi retournent les humains.

(Recueil de GRUTHER.)

Par beau parler et par servir Peu l'en à moult grand bien venir. Par compagnie se fait l'en prendre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Por demander n'acquiert on pas amis.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Par mauvais consel mains hosteus est honnis.

(Roman du Renart, v. 2,005.) x111° siècle.

Par mauvais hoirs Dechieent viles et manoirs.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Par eslargir et par presser on voit l'esponge boire et plouvoir.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Par grand beauté Est l'homme hébété.

(Prov. de Bouvetles.) xvie siècle.

Par leur orgueil pareilles gens sont defraudez le plus souvent.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Par maulvaise compagnie enfans suivent mauvaise vie.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Par paour, par haine, par amour, par avoir, Sont souvent li sens d'om trouvé en non savoir.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Pour néant pense qui ne contre pense.

(Prov. Gallic., Ms.) xme siècle.

Par sçavoir Vient avoir.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Par tel est corrigé le membre dont il a offensé. (Prov. communs.) xve siècle.

Par traïtor sont déceu Maint preudomme.

(Roman du Renart, v. 807.) xiiie siècle.

Par trop cruel à son ennemy Sera rude à son amy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIª siècle.

Par trop parler et estre mu L'on est souvent pour fol tenu.

(Prov. commune.) xve siècle.

Par trop songer cerveau ronger.

Parens sans amis, amis sans pouvoir, Pouvoir sans vouloir, vouloir sans effet, Effet sans profit, profit sans vertu Ne vallent pas un festu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Parler à ung mur.

Parler comme plusieurs, Sentir comme peu.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Parler contre le soleil. Parler en maistre.

(Adages françois.) xvie siècle.

Parler selon le commun,

Tenir comme un.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Parolle qui n'est escoutée ne vault rien; Parolle qui ne vaut ne doit jà estre écouté.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Paroy à l'oreille Qui toujours veille.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Paroys blanchis, Paroys fenduz.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

. . . Parolle ouie est perdue S'elle n'est de cuer entendue.

(Roman du chevalier au Lion.) xIIIe siècle.

Parole mal entendue est mal jugiée, Paroles raportées sont envenimées.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Parolles sont femelles,

Et les faits malles.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

. . Parole une fois volée

Ne puet plus estre rapelée.
(Roman de la Rose, v. 16,747.) xmº siècle.

Partie des hommes à l'espée,

Partie au bouclier est ressemblant.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Partout a manière.

Partout est l'aventure.

Partout est le péril.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Pas à pas on va bien loing.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Passer l'étamine.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 478.)

Pautonnier fait larron et gibbessier compaignon.
(Prov. communs.) xv° siècle.

Pauvre et loyal.

Pauvres et chétifs et malheureux ne sont subjets aux envieux.

Pauvre et prudhomme.

Pauvres gens n'ont guerres d'amys.

(Adages françois.) xvie siècle.

Povreté abaisse courtoisie.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pauvreté n'est pas vice;

Et ne desanoblit pas, ajonte l'ancien axiome de droit. Voyez Loisel, Institutes contumières, nº 34.

Pouvreté

Prent tout en gré.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Paye pinte et tu boiras le premier.

(Adages françois.) xvie siècle.

Peine nourrit

Plume destruit.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Pensée de preudhomme si est sens et sa parole jugement.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

21

Pense, dy et fays.

370

(Boulli Prov.) xure siècle.

Pense moult, parle peu, escris moins.

(Gana. Meunien, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Pensée me emporte.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Perdre son habit en un jour de froid.

(Bovilli Prov.) xuie siècle.

Père doulx et piteux fait les enfans malheureux et paresseux.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pescher au costé droit et on aura plain rays.
(Bould Prov.) xue siècle.

Pescher en eau trouble Est gain triple ou double.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIe siècle.

Pescheur

N'est pescheur.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Petit à petit on va bien loing.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Petit disné longuement attendu n'est pas donné mais chierement vendu.

(Prov. communs.) xve siècle.

Petit don est le hain (hameçon) du plus grand don.
(Bovilli Prov.) xvi° siècle.

Petit queu (cuisinier), petit pot et petit feu.

Petit mesnage, grand repos, petit potage.

(GABB. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Petite chose de loing poise.

Petite chose est bonne.

(Prop communs.) xve siècle.

Petite compagnie, vie alègre et lie.

Petite conscience et grande diligence

Font l'homme riche en vaillence. Petites querelles et noisettes

Sont aiguillons d'amourettes.

Peu aide et rien n'ayde.

Peu de bien peu de soucy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Peu de chose ayde.

Peu de chose ne fait que ung peu de mal.

(Prov. communs.) xve siècle.

Peu de gens sans rire ont esté, Ou ne rit nul qui n'ait ploré.

(Bouilli Prov.) xuie siècle.

Peu de paix est don de Dieu.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Peut être engarde les gens de mentir.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 449.

Peu parler bien ouvrer.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Peu vault honneur qui si tost passe. ,

(Prov. communs.) xve siècle.

Peuple sans blé Mal assemblé.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Peuple seur n'a pas besoin de mur.

Pied de montagne et port de mer

Font enrichir et profiter.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Pire est une heure que cent.

Pire est los qui fait.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Pis vaut encontre qu'agais.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Pis vaut le rompu que le décousu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Plain poing de baillié cent soltz vault.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Plaisirs mondains finent en pleurs.

(Prov. communs.) xve siècle.

Plein jusqu'au goullet.

(Adages françois.) xvie siècle.

Plus a apprins qui se taist Que qui parle et haut brait.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Plus aisément qu'on entre en la vie on en sort, Elle n'a qu'une porte et mille en a la mort.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Plus chère est un don Que chose achaptée, voit-on.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Plus de morts moins d'ennemis.

(Recueil de GRUTHER.)

Plus dure honte que chiers tens.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Plus dure honte que povreté.

(Prov. communs.) xve siècle.

Plus fait celuy qui veut Que celuy qui peut,

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Plus me haste et plut me gaste.

(Boville Prov.) xvie siècle.

Plus sont de compères que d'amis.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes.

(LA FONTAINE, Fables, liv. 1, fable 16.)

Plustot mourir.

(Adages françois.) xvie siècle.

Poindre en porion Ne sent l'esguillon.

Point ne parle à celuy qui boit.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Porte serrée teste gardée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Porter lanterne à midy.

(Boulli Prov.) xule siècle.

Pour affermer ne pour noier n'est muée la chose.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Pour affirmer ni pour-nier n'est changée la chose.

Pur ce dit-um en reprovier: Plusur ne savent damagier, Ne contrester lur anemis Qu'il ne facent à auz le pis,

(MARIE DE FRANCE, fable 45.) xiiie siècle.

Pour ce l'on dit en proverbe : Plusieurs ne savent nuire à leurs ennemis sans faire pire à eux-mêmes.

Pour ce le me fais que le te face.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pose dessus, pose dessous.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Pour ce te fais que tu me refaces, L'une bonté l'autre requiert.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

374

Pour donner et pour prendre

Sont mère et fille bien ensemble.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Pour escu sauver

Maille à louer.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Pour les domaiges ne demeurent les pertes.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Pour mener une bonne vie,

Art, ordre et règle y remédie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIO siècle.

Pour néant demande conseil qui ne le veult croire.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pour néant demande pardon qui pardonner ne veut. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Pour néant recule qui mal jour attend.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pour sçavoir

Duit avoir.

(Prov. de Bouvetars.) xvic siècle.

Pour soy recouvrer convient ouvrer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVII siècle.

Pour trois jours manger à planté.

(Bouilet Prov.) xvie siècle.

Pour une joye mille douleurs.

Pour ung perdu deux retrouvez.

Pouvres chétifs et malheureux ne sont subjets à ennuyeux.

(Prov. communs.) xve siècle.

Pouvre orgueilleux soit hony,

Et jenne paresseux et vieil luxurieux.

Pouvreté et loyauté soient benoiste.

(Prov. Gallie., Ms.) xve siècle.

Prélat irrévérent et qui de Dieu n'a cure, Pasteur nonchalant des brebis de sa cure,

Prince sévère et inclément,
Belle femme variant à tous vent,
Chevalier qui sans cause son pays vent et engage,
Chambrière qui de courir à matines fait usage,
Juge coustumier de mentir et ordinaire,
Échevin tournant le droit au contraire,
Vieil homme ententif et vacant à mal,

Moyne par trop à cheval,
Jeune escolier trotier et amoureux,
Pauvre homme de vin connaissant et convoiteux,
Font une douzaine de gens d'étrange guise,
De peu d'estime et de basse mise.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.

Premier à prendre Puis le rendre.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Premier levé, premier chaussé.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xure siècle.

Prendre conseil à l'oreillier.

(Boulli Prov.) xure siècle.

Prendre la poudre d'escampette.

(Dictionn. comique, par P. J. LE ROUX, t. I, p. 468.)

Prendre le bien Ouand il vient.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Prester argent fait perdre la mémoire.

Prévoir pour voir.

(Adages françois.) xvre siècle.

Prodigue et grand huveur de vin Fait rarement four ne moulin.

(GARR. MRUMER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Prodhomme trouve moult qui sa table luyt mect. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Promettre et tenir sont deux.

(LOYSEL, Institutes coutumières, nº 260.)

Promettre est facile, mais effectuer dissicile.
(Moyen de parvenir.)

L'auteur ajoule : Tenir tout ce que l'on promet est saire comme le seigneur de notre paroisse, qui ne vous

» refuse rien et baille encore moins. » Et qui promet et point ne solt

Le cuer de son ami se solt.

(Chronique de Godefroy de Paris, p. 33.)

Promettre est veille de donner.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Promettre peut-on et tenir.

(Prov. communs.) xve siècle.

Promettre sans donner est à fol contenter.

(Anc. prov., Me.) xine siècle.

Prospérité, amour, fumée ne toux Longuement ne se peuvent cacher de tous. Prospérité est sœur d'adversité.

(Recueil de GRUTHER.)

Prudens vault tout hien,

(Prov. communs.) xve siècle.

Puis que la parolle est issue du corps elle n'y peut jamais entrer.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Quant bel vient sur bel si pert bel sa saison.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Quand beau vient sur beau beau perd sa beaulté.
(Prov. communs.) xve siècle

Quant bien vient cœur fault.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Quand chacun a ce qui luy appartient ce n'est pas trop.

(Adages françois.) xvie siècle.

Quand gens oyseux y a en une place, Sagement fait qui d'icelle desplace.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) xvie siècle.

Quand je serai mort si me feras chandel.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Quand je serai seul faites-moi du broet. (Prov. communs.) xve siècle.

Quand la chose est faite li consaus (conseil) en est pris.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Quand l'aveugle porte la banière, Mal pour ceux qui marchent derrière.

(GABR. MEURIER, Trégor des Sentences.) xvie siècle.

Quand le bien vient on le doibt prendre.

(Prov. communs.) xve siècle

Quand le corps demene L'ame ne peut mourir.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Quand le fol se taist il est réputé sage.
(Prob. communs.) xv° siècle.

Quand le seul avec le seul sera scul, Scaura le seul que seul peut estre seul.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Quant l'en a assez attendu si convient il poier.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Quand l'en prent morceau A l'emblée toute sa vie luy dure? (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle. Quand les biens viennent les corps faillent.,

Quand les pillars auront pillé Et les pilliez seront pilliez, Les pilliés auront du pain Et les pillars mourront de faim.

Quand les yeulx voient ce que virent oncques, Le cueur pense cé qu'il ne pensa oncques.

Quand on est bien on ne s'y peult tenir.

(Prov. communs.) xve siècle.

Quant on i a tant mis si convient il paier.

(Anc. prov., Ms.) xm^c siècle.

Quand Oportet vient en place, Il est besoing qu'on le face.

Quand orgueil chevauche ou va le galoppe,
Daim (dommage) et honte le suit en croppe.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle.

Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près.

(COMMUNES, Mémoires, etc.).

Quand quelqu'un te fait villenie, Mest le en ton sac et le lie; Et quand viendra le temps, Deslie ton sac et le vends.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) XVIIe siècle.

Quand tard arrive mal loge.

Quand tiens bon ordre ne pent tordre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Quand tous aultres peschés laissent l'homme vieulx, Seule avarice tient le lieux.

(Prov. communs.) xue siècle.

Quant une fortune vient ne vient seule.

(Prov. communs.) xve siècle.

Quand vous serez tout seul, si allez le premier.

(Prov. Gallie., Ms.) xvº siècle.

Que d'user bien de pauvreté C'est richesse et pauvreté.

Que le malin qui tend le piége decevant, En voulant prendre autruy se prent le plus souvent. (Bruscambille, Voyage d'Espagne.) xune siècle.

Que plus pert-on et mains a-on.

Que quant plus a de buche ou feu plus art.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Quel pour moy tel pour toy. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Quelque chose que l'homme sache, S'il dit mal jamais n'est reputé sage.

(Prov. communs.) xve siècle.

Quelque pauvretté qu'il est Il tient sa vaisselle nette.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Quereller en mariage n'accroist grain, bien, n'héritage.

(Recueil de GRUTHER.)

Ki a affaire à preudome il se repose.

(Anc. prov., Ms.) xitie siècle.

Qui a age doit estre sage.

(Recueil de GRUTHER.)

Qui à aise tent ayse luy fault.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui a bon commencement il a moitié de s'euvre.

(Anc. prov., Ms.) xui° siècle.

Qui a à partir si a à marrir.

Celui qui a à partager a aussi à chagriner.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

380 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Qui a à perdre il pert tousjours.
Qui a argent il a beau faire.
Qui a argent il a des belles choses.
Qui a argent il fait ce qu'il veult.
(Prov. communs.) xve siècle.

Qui a assez d'argent a assez parans.

(Anc. prov., Ms.) XIII^e siècle.

Qui a besoing de feu avec le doigt le va querre. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui a bon chef est franc de mechef.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle.

Qui a bonne cause si ait bons despens.

Qui a bonne cause si ait bons despen Qui aise atant ayse soyt.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui a bon voisin a bon matin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui a maul voisin si a maul matin.

Qui a mauvais voisin a mauvais matin.

(Anc. prop., Ms.) xuic siècle.

"... On dit qui a mal voisin
"Que il a souvent mal matin."

(Roman du Rengrt, v. 3,527.) XHI^e siècle.

Qui a bu boira.

Ki a compeignon il a mestre.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui a d'affaire à meschante gents
Aura la guerre malgré ses dents.
Qui a des noix il en casse,
Qui n'en a il s'en passe.
Qui a des pois et du pain d'orge,
Et du lard pour oindre sa gorge,
Avec cinq sols et ne doibt rien,
Il peut dire qu'il est très-bien.
(Gaba. Maubien, Trésor des Sentences.) xui siècle.

Qui à eure vuet mengier ainz eure doit aparillier.

Qui heureux veut manger prépare avant son bonheur.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Qui a faim mange tout pain.

•(Prov. de BOUVELLES.) xvi° siècle.

Qui a fait la faulte si la boyve.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui a faute d'heur (bonheur) vie lui surabonde. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui a honte de manger a honte de vivre.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Qui a le cuer en sa commande Outrageus est qui plus demande. (Roman de la Rose, v. 2,006.) xiiie siècle.

Qui a la sien rien ne perd. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Qui a mal au doy gésir en doit.
(Prov. communs.) xv° siècle.

Qui a mangé le rot ronge l'ost.

Qui a marastre a le diable en l'astre.

Qui a pécune sage est tenu par fortune.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI^e siècle.

Qui a peur il est asseur.

Qui a suffisance il a prou de bien, Qui n'a suffisance il n'a rien.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui à tables assez n'aura En lieu de graces murmurera.

(Boulli Prov.) zuie siècle.

Qui a tort si lament (se lamente).

(Anc. prov., Me.) xiiie siècle.

Qui aime autruy plus que soy Au molin se meurt de soif.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui ayme et n'est aymé il est d'amour mal assigné.

Qui ayme il craint.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui ayme labeur parvient à honneur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sontences.) xuio siècle.

Qui ayme l'escu est dur chrétien.

(Adages françois.) xvre siècle.

Qui aise atent aise le fuit.

(Roman du Renart, v. 15,566.) xiire siècle.

Qui a pain et bourras si trouve assez soulas.

(Prov. Gallic., Ms.) xvc siècle.

(Prov. Game., Ms.) Xve s

Qui art a

Par tout part a.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Qui auques (longtemps) vit et souffrir peut, Il joit auques de ce qu'il veut.

Qui assez grate ne demange plus.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui a son droit si l'aquiert courtoisement.

Qui asne touche et femme maine, Dieu ne l'a pas gardé de paine.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv^e siècle.

Qui attendre peut a ce qu'il veut.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvº siècle.

Qui attent il a fort temps.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui a un bon amy n'est pas pauvre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui aura mal fait si amande. Qui aura son vin beu si le gart?

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle?

Qui avec les blancs se font blanc, Qui noirs avec les noirs deviennent, Qui gris avec les gris se tiennent.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui avec malheureux couche Il a froid, quoy qui luy touche.

(Bovulli Prov.) xvie siècle.

Qui avec mal plaisant se couche Souvent sur luy le vent se jouche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Ki aver (avare) sert son loier pert.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Qui avient une n'avient seule.

(Roman du Renart, v. 15,720.) xiiie siècle.

Qui barat quiert baraz lui vient,

Rutebuès (Rutebeuf) dit, bien m'en souviens.

(Fabliaux, t. III, p. 91.) xmº siècle.

Qui bel semblant fait par devant et traïst par derriers il ne fait point acointier (loyauté).

Ki bel veut oïr bel die.

' (Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Ki bien aime à tart oublie.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui bien aime bien chastie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Chastiez bien et récompensez de mesme.

• Ce proverbe vient du duc d'Albe qui commandoit les

armées de Philippe II, roy d'Espagne en Flandres. Ce

» général récompensoit ses soldats sans aucun esgard à la

- naissance, la seule valeur faisoit leur recommandation.

- Il avoit coutume de dire dans la distribution des em-

· plois : Chastiez bien et récompensez de même, et vos

armées seront pleines de vaillants soldats, paroles que

· l'on a depuis appliquées en plusieurs occasions aussy

· bien qu'à la guerre. ·

(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 137.)

Qui bien ayme en vis hait.

(Prov. communs.) zve siècle.

Qui bien atant ne sorafant.

(Anc. prov.; Ms.) xure siècle.

Qui bien attend n'attend pas en vain.

Oui bien commence bien avance.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Qui bien désire bien lui vient.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui bien dort pulce ne sent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xure siècle.

Qui bien est boiteux longuement chancelle.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui bien est ne se remue.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui bien est gart qui ne s'en bouge,

Tiengne soy chacun en son bouge.

(Isopet Ier, Fables, etc., t. I, p. 184.) xive siècle.

Qui bien fait ne luy chaut qui de lui parle.

Qui bien fait ne luy chault qui le voye.

(Prov. communs.) xvIIe siècle.

Qui bien fera bien trovera.

(Anc. prov. . Ms.) xiiie siècle.

Qui bien gaigne et bien espargne devient tantost riche.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui bien lie bien deslie.

(Recueil de GRUTHER.)

Qui bien tire deux en a.

Qui bien veut mourir bien vive.

Qui bien veult parler bien se doibt pourpanser.

Qui bien veut payer bien se doibt obliger.

Oui bien vit saulvé sera.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui boit au pot ne boit prou ne trop.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui boit avec son hote Paye souvent la maltote.

Qui boit et mange sobrement

Vit de constume longuement.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui boit une fois o (avec) ses choux

De la bouche de Dieu est absoulz.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui bon l'achète bon le vend.

(GABR. MBURIER, Tresor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui bon l'achète bon le boit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Ki bontés fait bontés atant.

Qui bon morsel met en sa bouche

Bonne nouvele ou cuer li touche.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui boute l'ung il frappe l'autre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui cerche il péche.

Qui cerche le mal bientost le trouve.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui chapon mange chapon lui vient.

(Matinėes sėnonaises, p. 264.)

Qui chetif envoi à la mer il ne rapporte poisson ne sel. (Prov. communs.) xvº siècle.

Communs.) IV me

22

Qui compaignie à saige tient par raison plus sage en devient.

· (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

.... Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu.

(LA FONTAINE, Fables, liv. 1, fable 8.)

Quiconque a l'estomach plain bien peut jeuner.

(Boulli Prov.) xue siècle.

Kiconques chiet en non poeir. S'il pert sa force et son aveir, Mult le tiennent à grant vilté Neis li plus qui l'ont amé.

(MARIE DE FRANCE, fable 15.) XIIIe siècle.

Quiconque tombe en non-pouvoir, s'il perd sa force et son avoir, bien le tiennent pour vil même ceux qui l'ont aimé.

Quiconque est loup agisse en loup, C'est le plus certain de beaucoup.

(La Fontaine, Fables, liv. m, fable 3.)

Quiconque mange à lesche doit Vaisseaus laver on ne luy doibt.

Quiconque menace son ennemy, Il craint de combattre avec lny.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Quiconque preste or ou argent Deux choses il perd entièrement, Scavoir : l'amy et l'argent. Quiconque se vest de drap meschant Deux fois pour le moins se vest l'an.

. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Quiconque veut perdre son service, Serve le vieil, l'enfant et femme nice : Le vieil se meurt, l'enfant s'oublie, La femme (dit-on) tousjours varie.

(Recueil de GRUTHER.

Qui contre aguilon regibe deux fois se point.

Celui qui contre l'aiguillon regimbe deux fois se pique. (Anc. prov., Ms.) xue siècle. (Prov. communs.) xve siècle.

Qui coupe son nez défigure son visage.

Qui court et fuit trouve qui le suit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle. Qui crache en l'air reçoit le crachat sur soy.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Qui craint la pean Forme l'appeau.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui croit paroles doucereuses Souvent les trouve venimeuses.

(Isopet Ier, Fables de Robert, t. I, p. 117.) xive siècle.

Qui croit quand il ot (tout ce qu'il entend) Il est musart et sot.

(Isoper II, Fables de Robert, t. I, p. 12.) xive siècle. Qui cuide estre saige il est fol.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui cuir voit tailler couroie demande.

(Anc. prov., Ms.) xIII^e siècle. (Prov. communs.) xv^e siècle.

Qui danse bien sans menestrier Peut bien chevaucher sans estrier.

Qui d'autruy bien se vest tost se devest.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuie siècle.

Qui d'autrui duel avez courage Tex foiz est près de son domage; L'on ne doit pas amer celui

Qui ha joie d'autrui ennui.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xiiie siècle.

Qui d'autry veste se vest A blasme tost se devest.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui d'aultruy tromper se met en peine Souvent lui advient la peine.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui de boens est soef (bon, agréable) flaire.

Qui de fols fait son portier,

De traictour (traître) son conseiller, De fole femme sa moillier (femme),

Morir ne puet sans encombrier (encombre).

(Anc. prov., Ms.) xIII° siècle.

Qui de friand vin est amy De soy mesme est gref ennemy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui de glaive fiert aultruy A glaive irra le corps à luy.

Qui de honneur n'a cure Honte est sa droicture.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui de léger donne pardon De plus pécher donne acheson (occasion). (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Qui de l'œil voit de cœur croid.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle. Qui de longe providet, de prope gaudet.

Qui de loin prévoit bientôt se réjouit.

Qui de pou aime de pou het.

Oui aime aisément haït de même.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui de tout se tait de tout a pais.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui demeure avec les bons il vit en paix.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui deux fois se recule deux fois se fait poindre. (Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Qui disne tout Il n'a que souper.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui doibt à Luc et paye à François Paye une autre fois.

Qui doibt mord son doigt.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui dom denier maine à son plait, Quanqu'il demande est tantost fait.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui donne cher vend, Si vilain n'est celui qui prend.

Qui donne le sien avant mourir Bien tost s'appreste à moult souffrir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Ki donne tost il donne deux fois.

(Anc. prov. , Ms.) xme siècle.

Qui dort grasse matinée Trotte toute la journée.

Qui dort jusqu'au soleil levant Vit en misere jusqu'au couchant.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Qui doulcement en jeunesse nourrit son serviteu, Enfin le trouvera fier et despiteux.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui doute entreprend d'assurance.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui du fait d'aultruy se mêle il n'est pas saige.

(Prov. communs.) xve siècle.

ZZ.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Qui d'une est de sens de cent est mesureus. Ki emprunte du sien vit.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui en haste se marie à loisir se repend.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui en l'espérance d'avoir mieux Tant vit le loup qu'il devient vieux.

390

(BRUSGAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xune siècle.

Qui en maints lieux son cœur espart

Par tout a petite part.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences,) xviº siècle.

Qui ennuy fait ennuy requiert,

Et ferus doit estre qui fiert. Souvent pour petit de messait

Recouvrent mains pis que n'ont fait.

(Isopet Ier, Fables de Robert, t. II, p. 467.) xive siècle.

Qui entend mal raporte mal.

(Prov. Gallic., Ms.) xue siècle.

Qui esloigne de l'œil esloigne du cœur.

Qui est à couvert quand il pleust

Est bien fol s'il se boge et meut. Qui est à table et n'ose manger,

Qui est en lict ne veut dormir,

Qui est esperonné et dit haye :

Mérite playe sur playe.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Qui est à touz si est à nulz.

(Prov. communs.) xyo siècle.

Qui est biaus et ne est bon Refuser le doit l'on.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui est bien Si se y tiengue.

(Prov. communs.) xve siècle.

Oui est cendrier il seiche?

Qui est coupable d'aucun mesfaict

Tousjours pense qu'on parle de son faict.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui est courroucé n'est pas aise.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui est franc d'escot ne die mot.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui est garnis il n'est seurpris

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Oui est lié n'est lie.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui est loing de son escuelle est près de son domaige.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Qui est malade il n'est pas aise.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui est marry n'est pas cortois.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui est mort

Il est mort.

Qui est prins il a tort.

Qui est sage il se doute.

Quiers tu meilleur pain que du forment.

(Prov. communs.) xve siècle.

.... Qui envre selon reson

Ne l'en puet venir se bien non;

Moult est fox qui meine posnée (pompe, parure).

De chose que li est prestée.

(Roman de la Rose, v. 27,819.) xiiie siècle.

Qui fait bien n'a ny gré ny grâce.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui fait ce qu'il ne doit

Il lui advient ce qu'il ne voudroit.

(Prov. communs.) xvª siècle.

Ki fait ce qu'il puet on ne luy doit plus demander.

(Anc. prov., Ms.) xue siècle.

Qui fait credos Charge son dos.

(Prov. de Bouvelles) xvie siècle.

Qui fait haye souvent dit haye.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui fait la chappe doit faire le chaperon.

(Prov. Gallic.; Ms.) xve siècle.

Qui fait la faute la boit.

(Matinées sénonaises, p. 293.)

Qui fait la trappe qu'il n'y cheie.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Ki fait péchié il est serf de péchié.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui fait le péché attend la pénitence.

(Recueil de GRUTHER.)

Qui fait les pots les peut rompre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui fait nopces en sa maison et plaide à son scigneur, il met le sien à abandon.

(Prov. communs.) xvª siècle.

Qui fait un fer

Cent en sçait faire.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui felon sert itant en a.

(Roman de la Rose, v. 2,943.) xiiie siècle.

· Qui flatte il gratte.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Qui foi ne tient seirement ne garde. (Anc. prov., Ms.) xuiº siècle.

Oui follie dit follie veut ouir.

Qui forvoye si groignoye (grogne).

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui franchise vend pour avoir Bien dessert à souffrance avoir. L'or et l'argent de toute Frise,

Ne d'Altemont ne vaut franchise.

(Isopet Ier, Fables, t. I, p. 27.) xive siècle.

Ki fuit il trueve qui le chace.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui fuit la moelle fuit la farine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui fuit recombattra demain.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Ki gaige a argent atent.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

Qui gaigne bien et bien despend N'a mestier bourse pour son argent.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xviº siècle.

Qui gaigner ne peult Perte luy peinne.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui garde de son disner Mieulx luy en est à son souper.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui glène (glane)

Il ne fait pas ce qu'il veut.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui glouton haste Estrangler le veult.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui hante cuisine vit de famée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) Avie siècle.

Qui honeure pere et mere honeure soy même.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui jure trop Il se damne.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui jouxte mauvais voisin demeure A la fois chante et souvent pleure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Qui la maison de son voisin voit ardre il doit avoir paour de la sienne.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui lasve la teste a bien un jour.

Qui tue pourceau un mois,

Qui se marie un an,

Qui se fait moine toute sa vie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Ki le bien set dire le doit.

(Roman du Renart, v. 1.) xIIIe siècle.

Qui le bien voit et le mal prent,

Fait folie en bon escient.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle. (Prov. communs.) xve siècle.

Qui bien voit et mau prent,

S'il s'en repent c'est à bon droit.

(Roman du Renart, v. 6,070.) xiiie siècle.

Virgiles dit :

Qui le bien voit et le mal prent

'Il se foloie à escient;

L'on doit por fol tenir

Celui qui pourchace son ennui.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) xine siècle.

Qu'il est bon à faire une enseigne à bière.

(Dictionn. comique, par P. J. LE Roux, t. I, p. 456.)

Qui le sien garde assaut l'autruy.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Qui le sien donne avant mourir Bientost s'appreste à moult souffrir.

(Loysel, Institutes contumières, nº 668.)

Qu'il n'est rien tel que de vivre,

Quelqu'assaut que fortune livre.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Qui lui perd d'autrui ne joit.

Qui se perd ne jouit pas des autres.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

Qui m'ayme ma bouche le scet.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui m'aime me suive.

Montaigne attribue à Cyrus ce mot, devenu proverbe; ce prince exhortait ses soldats en disant : Qui m'aime si me suive.

Oui maintes fist maintes fera.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui mal dit mal lui vient.

(Prop. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui mal entend mal respont.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui mal fait il het la clarté.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Qui mal fait son lict Mal couche et gist.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui mal fera Mal trouvera.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui mal se marie tost se marrie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui mal serche mal trouve.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui mal vit son propre mal le suit. Qui mange avec le boulanger Mange à son grand coust et dénier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Ki mavais achat fait il pert plus qu'il ne gaigne.

Qui mavais signor sert son loier pert.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui menace son ennemy Combattre ne veut encontre luy.

Qui meschant n'est tenu S'il fait mal il n'est cru.

Qui meschant chemin tient et suit Chardon picquant trouve qui lay nuit.

Qui mesparle des grands s'en répend, Qui par trop les prise faut qu'il ment.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui merci crie aura pardon.

(Roman du Renart, v. 13,060.) xine siècle.

Qui mius aimme autruy que soi l'en le doit bien por fol tenir.

Qui miex aime de mère c'est fainte norrice.

(Anc. prov., Ms.) xIIIª siècle.

Qui m'aime mieux qu'une mère c'est une fausse nourrice.

Qui mieux luy fait et pire l'a. Qui mieux ne peut faire o (arec) sa veille se dort.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle. Qui moins despend plus despend.

Qui moins mange plus mange.

Qui n'a cheval, nef, ne chariot Ne charge pas quand il voudroit. Qui n'a conscience n'a honte ne science.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Qui n'a deniers si laisse gaige.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Qui n'a gras megre desire.

(Anc. prov. , Ms.) xIIIe siècle.

Qui n'a guères n'a guerres.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui n'a honte il n'aura jà honneur.

(Prov. communs.) xve siècle.

Ki n'a point d'argent il n'a nul ami.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

Qui n'a laine

11.

Boive à la fontaine.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'a le corps n'a rien.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Qui n'a pacience il n'a rien.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'a paix n'aura jà joie.

Qui n'a que l'autruy n'a rien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui n'a que soy et servir ne veult

N'est merveille se povreté l'acqueult (l'assaille).

Qui n'a que ung oel (agneau) bien le garde.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'a qu'un œil souvent le torche,

Qui n'a qu'un seul fils le fait fol, Qui n'a qu'un porceau le fait gras.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xvie siècle.

Qui n'a qu'une fille il en fait merveille.

(Adages françois.) xvi° siècle.

Qui n'a rien en ce maudit age, Est tenu fol, fust-il sage.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Qui n'a rien il ne perd rien.

Qui n'a santé il n'a rien, Oni a santé il a tout.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'a seureté n'a nul bien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui n'a soussisance il n'a rien.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'a terre n'a guerre.

Qui n'amorce son haim (hameçon) pesche en vain.

Qui naist en fumier,

Mourir y veut comme héritier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui n'aura deniers ne gaiges amours le délivreront. Qui n'aura de quoy payer si soit battu au prix de l'argent.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui ne commence ne peut achever.

Qui ne craint honte n'aura jà honneur.

Qui ne donne de sa poire D'autre avoir n'ait espoir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvic siècle.

Qui ne fait ce qu'il doit Lui advient ce qu'il ne vouldroit.

(Prov. commune.) xve siècle.

Qui ne fait il ne faut.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xure siècle.

Qui ne feit quand il puet (peut) Ne feit mie quand il vuet (veut).

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle. (Prov. communs.) xue siècle.

Qui ne garde le bien et ne défend le los N'est de l'avoir pour sepulcre à ses os.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Qui ne luyte ne chiet.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui ne nourrit le petit

N'aura jà le grand.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui ne obéit n'à pere et à mere n'a droit en leur héritage.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui ne paroist est tenu mort.

Qui ne peut comme il veut,

Veuille comme il peut.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui ne peut galopper qu'il trotte.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui ne peut ne peult.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Qui ne puet paier si soit batus à l'avenant.

(Anc. prov., Ms.) xm² siècle.

Oui ne recorde souvent discorde.

Qui ne sait l'art sert la boutique.

Qui ne sçait refrener sa bouche

Sent à la fois de main la touche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui ne scet escorcher mal met la pele.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui ne sceit rien de rien ne doubte.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui ue se sie n'est pas trompé.

Qui ne se mesure gueres ne dure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui ne se met à l'aventure Ne trouve cheval ne monture.

Qui ne se met en hasard Ne sera riche tost ne tard.

Qui ne se risque Jamais ne sera riche.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Ki ne se set de cui garder si se gart de tous.

(Anc. prov., Ms.) xIII siècle.

.... Qui ne trove ne prent.

(Roman du Renart, v. 16,959.) xille siècle.

Qui n'est garni si est honny.

Qui n'est pas mort ne sceit de quelle mort il mourra.
(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'est plain Se plainct.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui n'est sage à soy mesme il n'est pas saige.
(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'est riche à vingt ans, Qui à trente ans ne sçait,

Et à quarante n'a,

De sa vie riche ne sera Et jamais ne sçaura et n'aura.

Qui ne va à un four va à l'autre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui ne veut tenir ses mains Si tiegne ses yeux.

(Frov. communs.) xve siècle.

Qui ne voudra rompre qu'il ploye.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui n'y est n'y a sa part.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui n'y peut ataindre y rue?
(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.
Qui oinct poinct.
(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui oncque ne mangea Ne scet que manger vault.

(Prov. communs.) xue siècle.

Qui paye sa debte fait grand acqueste.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui paie le dernier paie bien.

(LOYSEL, Institutes coutumières, nº 677.)

Qui parle oultrageusement Il se damne éternellement.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui par art jure Par art se parjure.

(Prov. Gallic. , Ms.) xve siècle.

Qui partout va partout prend.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui passe mesure n'a que faire de raison.

(Adages françois.) xvie siècle.

Qui penseroit bien dont il vint et où il ira n'auroit jà joye.

Qui perd et retreuve ne scet que deul est. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui perd le bien perd le sens.

Qui pesche une seule fois De pescheur a nom et voix.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui petit a petit pert.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui petit me donne Si veut il que je dîne.

(Prov. communs) xve siècle.

402

Qui peut il veut, qui veut il peut.

Qui plaisir faict plaisir attend.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui plus a d'argent meurt plus ennuis souvent.
(Prov. communs.) xve siècle.

Ki plus a plus li convient.

(Anc. prov. , Ms.) xuie siècle.

Qui plus a plus convoite.

(Anc. prov., Ms.) XHIO siècle. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIO siècle.

Qui plus a et plus donne et plus fait de sa besogne, (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Qui plus art plus resplendit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui plus aura mal fait plus amendera.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Ki plus convoite qui ne doit Sa convoitise le déçoit.

(Anc. prev., Ms.) xiiie siècle.

Ki plus conveite que son dreit Par li méismes se deceit, Kar ce k'il a pert il souvent Et de l'autrui n'a il talent.

(MARIE DE FRANCE, fable 5.) xme siècle.

Qui plus despend que n'a vaillant Il fait la corde à quoy se pend.

Qui plus despent qu'il ne gaigne n'a mestrise en bonne ville.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui plus emprent ne peut juvir, Il ne peut à honte faillir.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui plus haut monte qui ne doit

De plus haut chiet qui ne voudroit.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle. (Prov. communs.) xve siècle.

Qui plus haut monte de plus haut chiet.

Qui plus i a mis plus i a perdu.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui plus mange moins mange.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Qui plus se mire plus se voit.

Qui plus tost monte qu'il ne doit

Descent plus tost qu'il ne vouldroit.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui plus vit plus languit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

.... Qui pou emprunte pou rent.

(Roman du Renart, v. 27,805.) xiiie siècle.

Qui premier commence fait la meslée.

Qui premier engrène premier doit mouldre. (Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui premier pren ne s'en repend.

(Anc. prov., Ms.) xille siècle. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui prend doibt rendre

Ou l'enfer attendre.

Qui prent il se vent,

Ou vilain est s'il ne rend.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui prend s'oblige.

(Recueil de GRUTBER.)

Qui preste n'en joit et qui ne preste mal oit.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui preste non r'a, Qui r'a non tost, Qui tost non tout, Si tout non gré, Si gré non tel,

Garde-toi donc de prester, Car à l'emprunter cousin-germain,

Et au rendre, fils de p.....

Qui prie et mendie ne mesdie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Car Escripture dist, je l'ay oy conter : Qui prie pour autrui pour lui fait labourer.

(BAUDOUIN DE SEBOURC, t. I, p. 9.) xiiie siècle.

Ki prie nue main il se travaille en vain.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui put le plus le plus s'embome.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui quiert richesse plus qu'il ne doit, Certainement il se déçoit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui refuse muse.

(Matinécs sénonaises, p. 278.)

Qui respont avant qu'il n'entent Sa folie monstre en present.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui répond il paye, et le sicn répand.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui riens apporte riens ne li chiet.

(Anc. pror., Ms.) XIII° siècle. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI° siècle.

Qui rien commence doit sentir A quel chief il en peut venir.

Qui rien n'a rien n'est prisé.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui rien ne porte rien ne luy chiet.

(Prov. Gallic., Ms.) xue siècle.

Qui rien ne sçait de rien ne doubte.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui rit le matin pleure le soir.

(Mimes de Baïr.) xviº siècle.

Qui sa flesche une fois au blanc but Tousjours voudroit bander ou tirer but.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuiº siècle.

Qui s'aime trop n'a point d'amy.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui sang sue

Peut nourrir sangsue.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui sans gants fait haye

Dit à la fois haye.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui sceit mestier il est renté.

Qui sera marry si se deschauce.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui se acquitte ne se encombre.

(Prov. Gallic , Ms.) xve siècle.

Qui se colerc en la feste Est tenu pour une beste.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuje siècle.

Ki se garde il se retrouve.

Qui se loe si s'enboe.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui se marie ou édifie, Sa propre bourse il purifie.

Qui se marie par amours

Qui se marie par amours A bonnes nuicts et mauvais jours.

Z

Qui se mesle d'autruy mestier Trait sa vache en un panier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI° siècle.

Oui se mespre veut durer.

Qui se pourra sauver se sauve.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Qui se ressemble s'assemble.

Qui se tait est veu consentir.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Qui se mordra se va léchant.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui s'enfuit On l'ensuit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui s'en va coucher sans souper Ne cesse la nuict se demener.

(GADR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui seroit bien advisé il ne feroit point de folie.

Oui sert commun

Il ne sert nesung (pas un).

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui sert et ne parsert Son lover perd.

(Anc. prov., Ms.) XIIIº siècle. (GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui ses vices ne dompte Porte en ses mains sa honte.

Oui s'esbat ne fier et ne bat.

(GARR. MEURIER, Tréser des Sentences.) xuie siècle.

Oui se sent morveux se mouche.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Qui seus (seul) rit de folie se remembre.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui son doigt sain lie sain le delie.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui sont en grands honneurs molestés sont de mieux. (Prov. communs.) xve siècle.

Qui soul va soule voye tient.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui seufre Il vainct.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui tant a fait qu'il n'en peut mais Il se doit bien tenir en paix.

(Prov. Gallie., Ms.) zve siècle.

Qui tant l'aime tant l'achepte.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui tard se marie mal se marie.

Qui tard veut ne veut.

Qui temps a vye a.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui tient sa foy fait tenir foy.

(Mimes de Baïr.) xvi siècle.

Qui tient s'y tiegne.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Qui tient verse et boit, Est vilain en tout endroit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui tire ne lâche pas.

(Adages françois.) xviº siècle.

Qui tost donne deux fois donne.

Qui tost revient en son hostel, mieulx lui en est à son souper.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui tout convoite tout pert.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle. (Prov. communs.) xve siècle.

Qui tousjours est oisif et chomme, Ne meliore et ne fait somme.

Qui tousjours grandit Fera petit mon et profit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui tousjours prend et rien ne soult (solde) L'amour de son amy se toult.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui tout le donne ` Tout l'abandonne.

Qui tout le mange du soir, Lendemain ronge son pain noir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIª siècle.

Qui tout tient tout pert.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Qui traite la poix s'embrouille les doits.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) xuie siècle.

Qui trecherie mène trecherie luy vient.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui trompede trompeur et robbe le larron, Gaigne cent jours de vrai pardon,

Qui trop à son enfant pardonne Ne vaudra jamais une prune.

Qui trop boist tard paye ce qu'il boit.

Qui trop court moult se lasse.

Qui trop embrasse peu estraind.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xue siècle.

Qui trop se haste en cheminant en beau chemin souvent se fourvoic.

(Prov. commus.) xue siècle.

Qui une fois a bien n'a mie tousjours mal.
(Huon de Villeneuve.) xuit siècle.

Qui une fois escorche ne deux, ne trois ne tont.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui va doucement va seurement.

Qui va et retourne fait bon voyage.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Qui va il lesche, qui repose il sèche.

(Prov. communs.) xue siècle.

Qui va le plain va sain.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui va sans barbe ou tout nud. Au vent de bise est morfondu.

(Bouilli Prov.) xuie siècle.

Qni va tard Pont sur le lard.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui vaine gloire croit et chasce,

Sa perte et sa honte pourchasce.

(Isoper Ier, Fables, etc., t. I, p. 10.) xive siècle. Qui vend le public il se vend.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Qui veut avoir bon serf ou chien Il faut qu'il les gouverne bien, *vel* Il faut qu'il lui couste du sien.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Oui veult avoir bon serviteur il le saut nourrir.

Qui veult bien juger

Il doit la partie escouter.

(Prov. communs.) xve siècle.

Car qui voelt cheminer et aler à foison A l'esploit du matin bien tenir se doit on.

(BAUDOUIN DE SEBOURC, t. I, p. 36.) xme siècle.

Qui veut enrichir en an Se face pendre en six mois.

(GABR. MEURIER. Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui veut entretenir son amy

N'ait que besoigner avec luy.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Qui veut estre bien en tous lieux; Laisse dire fols, sages, jeunes et vieux.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui veut faire une porte d'or il y met tous les jours un clou.

(Adages françois.) xvie siècle.

Qui veut payer bien se laisse lier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui veut sa conscience munde Il doit fuir le monde immunde.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui veut son pouvoir efforcier (augmenter), Aint (aime) son ami et tiegne chier.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui veut sentir plaisir et ennuy,

Le galler premier plaist et puis nuit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Qui vent vaincre il doit souffrir.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Qui veut vivre sain Disne peu et soupe moins.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Qui vient est beau .

Qui apporte est encore plus beau.

(Prov. communs.) xue siècle.

Qui vient le dernier pleure le premier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Qui vient tard les autres il regarde.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Qui vit à compte Il vit à honte.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui vit à taille et à compte vit à honte. Qui vit en paix dort en repos. Qui vit il voit, qui tousse il boit.

Qui vit, il voit et oit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Qui vivra se plaint.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui vivra verra.

Quoy que fol tarde Jour ne tarde.

(Prov. communs.) xve siècle.

Raison a souvent bon mestier D'aide en chacun art et mestier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Raison contre le fort Est un très piteux port.

(Recueil de GRUTHER.)

Raison est au molin.

Raison fait maison. (GARR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Raison si aporte.

(Prov. Gallic, Ms.) xve siècle.

Rarement est et peu souvent Le vieil usurier sans argent, Ville marchande sans fin larron, Vieil grenier sans rats ou ratton; Vieil bouc sans barbe, chèvre sans troux, Teste teigneuse sans lendes (vermines) ou poux.

(GABR. MEURISR, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

412

R'avoir n'est pas sans peine.

(Adages françois.) xvie siècle.

Recalcitrer contre pointure

Ne sert que de double pointure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Recouvrir les festes de village.

(Adages françois.) xviº siècle.

Recouvrer n'est pas mort.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Rendre ou prendre,

Ou le gibet d'enfer attendre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Repos est demye vic.

(Adages françois.) xure siècle.

Riche homme ne sçait qui luy est amy.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Riche home ont tout le tans près.

Riches ne set que les povres sont.

(Anc. prov., Ms.) xve siècle.

Riche qui peut dire : Dieu ayt l'ame de son père et de sa mère.

Richesse faict le conte, marquis, duc, empereur.
(Adages françois.) xviº siècle.

Rien de trop.

(Matinées sénonaises, p. 302.)

Rien moins à perdre que le temps.

(Adages françois.) xviº siècle.

Rien n'a qui assez a.

(GADR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Rien ne chet à qui rien ne porte.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Rien ne faict

Qui ne commence et parfaict.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Rien ne va où cher va.

(Prov. communs.) xve siècle.

Rien ne vault grand cueur en pouvre pance.

Rien ne vault orgueil contre aise.

(Prov. Gallic., Ms.) xue siècle.

Rien n'est d'armes quand la mort assaut.

(Prov. communs.) zve siècle.

Rien n'est si chère vendu

Que le prié et trop attendu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami, Mieux vaudroit un sage ennemi.

(LA FONTAINE, Fables, liv. viii, fable 10.)

Rich plus cher que les ans.

(Adages françois.) xvie siècle.

Rien pour rien.

(Matinées sénonaises, p. 305.)

Rien sans peine.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Rigueur vient ou supplice tarde.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Rire sans propos

Est propre aux fols.

Robe d'autruy ne profite à nully.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Robe refait moult l'homme.

(Prov. communs.) xve siècle.

Rompre ne doibt un œuf mollet.

Avant que ton pain soit bien prest.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

414 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Ronsler en peu de plumes.

Ronger sa plume.

Ronger son frain.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

S'accorder comme les orloges.

(Adages françois.) xviº siècle.

Sac percé.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Sac plein dresse l'oreille.

Sagesse et grant avoir

Sont rarement en un manoir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentençes.) XVIª siècle.

Sagesse vaut mieux que force.

(Prov. communs.) xve siècle.

Sans danger on ne vient jamais au dessus du danger.
(Adages françois.) xviº siècle.

Sans fin chasser et ne rien prendre.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

S'avient en un jour qui n'avient en cent ans.

(Anc. prov., Ms.) xunº siècle.

Secret de deux secret de Dieu,

Secret de trois secret de tous.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Selon la guaine le couteau.

(Prov. communs.) xve siècle.

Selon la règle de droit Qui n'a rien rien ne doit.

Selon l'entrée la despense,

Sage n'est que bien n'y pense.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Selon les heures et le tens A bien mestier folie et sens.

(Roman du Renart, v. 7,122.) xiiie siècle.

S'entendre comme larrons en foire.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 528.)

Se porter comme pelisson en hayes

(Adages françois.) xvie siècle.

Se taire du haineux est ruse.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Se tenir aux tisons.

S'en aller sans dire adieu.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Service par force ne vaut rien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Serviteur prié, parent ne amy

Ne prendras si veux estre bien servy.

Seurement va qui rien n'a.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

.... Se cascuns punis

Estoit de ses meffais, avis

M'est qu'il n'est nus, ne haus, ne bas,

Qui bien ne péust dire hélas!

(Roman du Renart, v. 4,539.) xiiie siècle.

Se en cest siecle veus vivre en pais oi et escoute et si te tais.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Si est-il raison et droit.

Del engignière (trompeur) qu'on l'engint.

(Roman du Renart, v. 16,438.) xiiie siècle.

Si jeunesse sçavoit,

Si vieillesse pouvoit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Si j'eusse voulu cuire le four fut chaut.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Si le sage n'erroit le niais creveroit.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Si les grands biens admenoyent tranquillité, les riches vivroient plus que les pauvres.

(Adages françois.) xvie siècle.

Si ton voisin se va nier (noyer) Tu ne dois point pourtant aller.

(Prov. Gallic., Ms.) xvº siècle.

Si tu ne metz raison en toy, Elle s'y mettra malgré toy.

Si tu ne puis dire Si le monstre au doigt.

416

(Prov. communs.) xve stècle.

Si tu veux cognoistre quel soit l'homme Donne luy office, charge ou somme.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie niècle.

Siecle sot met au ciel un sot.

Siffler, vous aurez belle à attendre, S'il revient pour s'y laisser prendre.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Six choses au monde n'ont mestier : Prestre hardy, ne couard chevalier, Juge convoiteux, ne puant barbier, Mere piteuse, ne rogneux boulengier.

(GABR. MEURIRR, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Soef (doucement) noe à qui l'en tient le menton.

Soef taille couteau en autruy main.

Soef se chastie qui par autruy se chastie.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Soit heureux qui peut, Il ne l'est qui veut.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

Son bon hoste doit on haitier (caresser).

(Prov. communs.) xve siècle.

Sot amy c'est un ennemy.

S'oublier quelquesois profitte.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Souhs couverture d'or Peison gist et dort. Soubs la lame ne gist l'âme.

(Recueil de GRUTHER.)

Souhz le ciel n'a monde qui ne trouve sa couverture.

(Prov. communs.) xve siècle.

Soucy d'yvrongne.

(BOVILLI Prov.) xvie siècle.

Soudain qu'on fault si Dieu usoit de foudre En peu de temps le monde seroit poudre.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Soueve nourriture n'est pas eur.

(Prov. communs.) xve siècle.

Souffrance à la fois torne en deshéritance.

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Souffre quand tu seras enclumeau Et frappe quand tu seras marteau.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Souhaiter ne peut ayder.

(Recueil de GRUTHER.)

Soulier rompu ou sain Vaut mieux au pied qu'en main.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Souventes foys advient mesprise Que force à beaulté est submise.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

Souvent on est blasmé de trop parler. (Prov. communs.) xve siècle.

418 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Sonvent perdre, assez despendre et rien gagner Mène à l'hôpital le pauvre mercier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Souvent se plaint qui injurie son prochain.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Soys dure à ouir qui accuse.

(Mimes de Baïr.) xvie siècle.

Soys léal et ne te fie en nulz.

(Prov. communs.) xve siècle.

Soy recognoistre.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Sur la doctrine la force ne domine.

Sur le corps l'âme doit estre dame.

(Recueil de GRUTHER.)

Sur petit commencement Fait-on bien grand fusée.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Ta chemise ne sache ta guise.

Taire et faire par mer et par terre.

(Recueil de GRUTHER.)

Tant as, tant vaus et tant te pris.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Tant comme homme a, plus et plus il convoite.

Tant comme le jeu est beau l'en doit lesser.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Tant de gens tant de guise.

(Recueil de GRUTHER.)

Tant de maulx et puis mourir.

Tant de pauvres ne sont pas bons à un huys.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tant est povre qui ne voit.

Tant plusieurs tant peseurs.

Tantost pris tantost pendu.

Tant vaut la chose comme elle peut être vendue.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Tant vault la chose comme on en peult avoir. (Prov. communs.) xve siècle.

Tant voit qui vit et verra qui vivra.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle

Tard se repend qui tout despend.

Tay toy, dit ce ribaud Therence, Ou dis chose meilleure que silence.

Tel a beaux yeux qui ne voit goutte.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Tel a bon lot qui l'a à tort. Tel l'a mauvais qui n'en peut mais.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tel a bonne cause qui est condamné.

(Prov. communs.) xue siècle.

Tel a le nom qui l'effect non.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Telle a mari qui à deul vit.

(Anc. prov., Ms.) xine siècle.

Tel a necessité qui ne s'en vante pas.

Tel au matin rit Qui au soir pleure.

(Prov. communs.) xue siècle.

.... Teus au main (matin) sue. Qui à viespre (soir) a froid.

(Roman du Renart, v. 1,288.) xme siècle.

Tel cerveau tel chapeau.

Tel change qui ne gaigne pas.

Tel chante qui n'a joye.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tex commence qui ne peut assevir (continuer).

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Tel consent Qui se repent.

420

(Prov. communs.) xve siècle.

Tel conteur tel auditeur.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvic siècle.

Tel convoite qui a assez.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tex croit mensunge en sun curaige Qui li aturne à grant damaige; Si fist l'arunde le vilain Qui les moigniax prist lendemain.

(MARIE DE FRANCE, fable 84.) XIII^e siècle.

Tel ajoute foi au mensonge qui lui fait grand dommage; ainsi l'hirondelle crut le vilain qui le lendemain s'empara des moineaux.

Mais tex gabe à le fois autrui Que li gabois revient souz lui.

(Roman de Blonde d'Oxfort, p. 99.) xiiie siècle.

Tel se moque d'autrui qui voit au même instant la moquerie lui revenir.

Tel cuide aimer qui muse.

Tel cuide autre decepvoir qui soy-mesme se conchie.

(Prov. communs.) xv° siècle.

Tel cuide avoir des œufs au feu . Qui n'a que des escailles.

(GABR. MEURIER. Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tel cuide avoir fait qui commence.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tex cuide faire compagnie qui la depiece (sépare, rompt).

Tex cuide ferir qui tue.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Tex cuide gaigner qui pert, Et autre emborse le gaaing.

(Roman du Renart, v. 20,864.) xine siècle.

Tex cuide haut monter qui tumbe.

(Dis de JEH. LE RIGOLET, Ms.) xIIIe siècle.

Teus cuit estre moult senés

Qui tost se croke sor le nés.

Tel croit être bien sage qui tombe tout à coup sur

(Roman du Renart, v. 1,288.) xIIIe siècle.

Tel quide son duel vengier

Moult bien qui son annui porchace, Et son damage quiert et chace.

(Roman du Renart, v. 18,428.) xiiie siècle.

Tex cuide vengier sa honte qui l'acroist.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Car tel cuide l'autrui avoir Qu'il pert son cors et son avoir.

(Chr. de Godefroi de Paris, éd. Buchon, p. 40.)

Tel demandeur tel refuseur.

Tel denier tel loyer.

Tel don tel donneur.

Tel est bien haut monté

Qui n'est pas le plus asseuré.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Tex est comperes n'est amis.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

17.

422

Tel est confesse

Qui n'est point absoult.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tex est febles qui devient fors.

(Roman du Renart, v. 20,616.) xine siècle.

Tel est mal vestu

Qui est fourré de vertu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvio siècle.

Tel est petit qui bien boit.

Tel est plain qui encore se plaint.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Teus est tous haitiés aujourd'hui

Espoir ne vivra demain.

(Roman du Renart, v. 3,912.) xmº siècle.

Tel est tout joyeux anjourd'hui qui peut-être ne vivra pas demain.

Tel fait ce qu'il peult qui ne fait chose qui vaille.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Te fait la faulte que ung autre boit.

(Prov. communs.) xue siècle.

Tel fiert qui ne tue pas.

(J. J. ROUSSEAU, Confessions.)

Tel grain tel pain. Tel pedagogne tel disci

Tel pedagogue tel disciple.
el auteur tel œuvre.

Tel pere tel fils.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tel huchie le chien ès brebis qui ne le peut retraire.

(Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Tel crie après son chien lancé sur les brebis qui ne peut plus l'en retirer.

Tex jure de son marchié qui puis en taist.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Tel répond de son marché qui plus tard n'en dit rien.

Tel l'a mauvais qui n'en peut mais.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xviº siècle.

Tel le véez.

Tel le prenez.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Tex me menace qui ne m'ose touchiés.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Tel menace qui n'est gueres audace.

Tel menace qui puis est battu.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Tel menasse

Qui craint.

(Prov. communs.) xue siècle.

Te monstre la dent

Qui de mordre n'a talent.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Tex ne peche qui encort (est puni).

(Roman du Renart, v. 14,160.) xuie siècle.

Tel nœud tel coignet.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tex nuit qui ne peut aidier.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Tel ouvrier tel ouvrage.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Tel paie l'escot qui onc ne but.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Tel pain tel levain.

Tel pense voler qui ne se peult bouger.

Tel peché tel pardon.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Tel pédagogue tel disciple.

Tel ne peut qui ne veut.

(Recueil de Gruther.)

24 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Tel pié deschause on qu'on vonroit qu'il fu ars.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Tel pied déchausse-t-on qu'on voudrait qu'il fût brûlé.

Tel pied tel soulier.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tel purcace (pourchasse) le mal d'autrui A qui ce meime vient seur lui, Si ann li lous fet don gounil (rengad)

Si cum li lous fist dou goupil (renard) Qu'il volcit mettre à grant eissil (mal, perte).

(Marie de France, fable 59.) xine siècle. (Roman de Blonde d'Oxfort, p. 117, v. 3,391.)

Tex puet blamer les fais d'autrni Qui miex devreit reprendre lui.

(MARIE DE FRANCE, fable 40.) xme siècle.

Tel rechigne (grince) des dents qui n'a nul talent de mordre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tel refuse qui après muse.

(Boulli Prov.) xvie siècle.

Tel rit du matin qui le soir pleure.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tex se cuide chaufer qui s'art.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Tel se cuide bien gardé Qui se frape sur le né.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tel se plaint qui n'a point de mal.

Tel s'excuse qui s'accuse.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tel semble estre bon par dehors Qui sent mauvais par dedans.

(Anc. prov., Ms.) xIIIº siècle.

Tel semble gras et gros Qui n'a que la peau et les os.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Tels sont aujourd'hui Qui demain ne verront pas.

Tels sont les marchiez que on les fait.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tel peut qui ne veut,

Tel veut qui ne peut.

Tel prolonge qui ne l'eschape pas.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Tel vend qui ne livre pas.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 95.)

Tel vice tel supplice.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Tel voyt une grande ordure en l'œil de son voisin qui ne la voit au sien.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Tel voyez tel prenez.

Telle amour telle dolour.

Telle beste telle teste.

Telle bouche telle souche.

Telle boursette telle monoye.

Telle chair telle saulce.

Telle debte telle recepte.

Telle dent telle morsure.

Telle jambe telle chausse.

Telle laine telle trame.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Telle lame telle gaine.

(Prov. communs.) xve siècle.

24.

Telle lanterne telle chandelle.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Telle main telle moufie (gant).

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVI siècle.

Tel m'a demandé dont je viens

Qui ne scet où il me tient.

(Prov. Gallie., Ms.) xve siècle.

Telle nouvelle telle oreille.

Telle robe telle forme.

Telle vente telle rente.

Telle vie telle fin.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Temps, vent, femme, fortune,

Tournent et changent comme lune.

(Recueil de GRUTHER.)

Tesmoing qui l'a véu est meilleur que cil qui la ouy, et plus seur.

(Bavilli Prov.) xvie siècle.

Tirer la laine sur le dos.

Tirer les verts du nez.

(Adages françois.) xvie siècle.

Tison brusle tison.

Tixer une toille facheuse.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Toille, femme layde ny belle

Prendre ne doibt à la chandelle.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Tombeau chez l'imprimeur.

(Adages François.) XVI siècle.

Tost basty trop desmoly.

Tost faict test deffaict.

Tost gaigné trop gaspillé.

(GAM. MEURIER, Triser des Sentences.) xvie siècle.

Tousjors aime qui est amis.

(Roman de la Rose, v. 4,946.) xiiio siècle.

Tousjours est vengence maulvaise.

Tousjours ne dure orage ne guerre.

Tousjours ne sont pas nopces.

Tout a esté à autruy et sera à autruy.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tout a mestier en menage.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Tout belement on va bien loin.

(Anc. prov., Ms.) xm siècle.

Tout ce qui gist en peril n'est pas perdu.

(Prov. communs.) xvo siècle.

Tout contraire luist à son contraire.

Tout contraire en son contraire prent vertu pour soy refaire.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Tout corps sont forgés d'une matiere.

(Prov. communs.) xvo siècle.

Tout destruit orguex (orgueil) où il se mest.

Tout empire par mauvais hoir (héritier).

(Anc. prov., Ms.) xmº siècle.

Tout est fait negligemment

Là où l'ung à l'aultre on se attent.

Tout estat est viande à vers.

Tous faut mourir pour une pomme.

Tout faut pourrir on ne scait quand.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tout habit au pauvre duit.

(Gapa. Maunian, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Tout passe fors que bienfait.

Tout se passe fort le mérite.

(Prav. communs.) xve siècle.

Tous songes sont mensonges.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, f. II, p. 150.)

Tout va mal.

Tout va pis que devant.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tout vice humain en idolatrie se tourt (tourne).

Tout vice humain

En paresse a refrain.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Tont vient à point qui peut attendre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Toute chose veut son temps.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Toute fois est faict ce que envis (par contrainte) est fait.

Toutes heures ne sont pas bonnes.

Toute joye fault en tristesse.

(Prov. communs.) xve siècle.

Toute médaille a son revers.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. II, p. 146.)

Toutes paroles se laissent dire, et tout pain mengier.

(Anc. prov., Ms.) xure siècle.

Trahison plaist et traistre déplait.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvic siècle.

Triste comme un bonnet de nuit sans coeffe.
(Ducationa, p. 467.)

Trois freres trois chasteaux.

Trop aimer est amer.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

Trop chèrement un bienfait est vendu,

Quand pour l'avoir trop de temps s'est perdu.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviio siècle.

Trop demeure qui ne vient.

(Anc. proc., Ms.) xiiie siècle.

Trop dormir cause mal vestir.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIe siècle.

Trop enquerir n'est pas bon.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Trop est trop.

Trop fier engendre fiebvre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Trop grande faveur n'est pas bonne.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Trop large en court

A l'argent court.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Trop parler nuit plus que trop taire.

(Anc. prov., Ms.) xme siècle.

Trop parler nuit, trop gratter cuit.

(Devis des Suppots du Seigneur de la Coquille, p. 169.) xvie siècle.

Trop parler porte dommaige.

(Prov. communs.) xve siècle.

Trop penser fait resver.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVIC siècle.

Trop peut on menacier, car c'est folie.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Trop plaidoyer fait mendier.

Trop prendre fait pendre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Trop soubtilz souvent sont sourprins.

(Prov. communs.) xve siècle.

Trop tendre fait briser ou fendre.

Trop tirer rompt la corde.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

430 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Trop tost vient qui male nouvelle aporte.

(Anc. Prov., Ms.) xIIIe siècle.

Trop tost vient à la porte Qui triste nouvelle y apporte.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Troys choses jamais ne cessent, Le soleil, le feu, l'esperit de l'homme.

Troys choses sont à l'homme grand desir, Honneur, utilité et plaisir.

(Bovilli Prov.) zvie siècle.

Troys jours de respit valent cent livres.

(Prov. communs.) xve siècle.

Tuit voir ne sont pas bel à dire.

Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Un adverty en vaut deux. Un amy pour l'autre veille.

(Recueil de GRUTHER.)

Un beau mourir toute la vie embellist.

(Adages françois.) xv1º siècle.

Un beau si et un beau non De bénéfice a couleur et nom.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Un bien acquiert l'aultre.

(Prov. communs.) xve siècle.

Un bien fait l'autre.

Un bienfait n'est jamais perdu.

(Adages françois.) xviº siècle.

Un bon courage décore visage.

Un bon père de famille doit être partout, Dernier couché premier debout.

(Recueil de GRUTHER.)

Un compagnon de quatre blancs Vaut une fille de cent francs.

(Adages françois.) xvie siècle.

Un commun N'est comme un. Une communauté N'est comme unité.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Un cousteau aguise l'autre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Un Dieu, une foy, une loy.

(Recueil de GRUTHER.)

Un dormir attrait l'aultre.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Un glaive, comme l'on dist, ou cousteau, Fait tenir l'autre en son fourreau.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Un jour de respit cent sols vaut. (Anc. prov., Ms.) (Roman du Renart, v. 15,930.) xiii^e siècle. Un mal apaisé ne rudoye.

(Mimes de Bair.) xvie siècle.

Un mal attire l'autre.

Un malheur ne vient jamais seul.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Un mauvais gouverneur en une ville, Un noyer en une vigne, Un porceau en un blé,

Un amas de taupes en un pré, Un sergent en un bourg,

C'est assez pour tout gaster.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIC siècle.

432

Un mauvais los (éloge) vant un grand blasme. (Prov. Gallic., Ms.) xv° siècle.

Un mauvais paresseux ne sauroit laisser ses mœurs, (Prov. communs.) xvº siècle.

Un œuf ne vault guere sans sel.

Un prestre ne vault guere sans clerc.

Un cerveau ne vault guere sans langue.

Un gasteau ne vault guere sans miche.

Un feux ne vault guere sans creux.

Un pas de jour vaut deux de nuit.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Un peu de belle force vault moult.

(Prov. communs.) xvº siècle.

Un plaisir est assez vendu Qui longuement est attendu.

Un plaisir requiert l'autre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Un pied chaussé et l'autre nud.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Un pou de levain esgrist grand paste.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Une autre fois me croyez moins.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Une bonté l'autre requiert.

(Prov. communs.) xye siècle.

Une chose faite ne peut pas être à faire.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) xviie siècle.

Une fois en mauvais renom Jamais puits n'est estimé bon.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Une fois fault compter à l'hoste.

(Prov. communs.) xve siècle.

Une fois n'est pas coutume. Une follie est tost faicte.

' (Adages françois.) xvi^e siècle.

Une goutte de miel Engendre un gouffre de fiel.

Une heure paye tout.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Une main lave l'autre.

(Bovilli Prov.) xur siècle.

Une parolle bien dicte vault Mieux que deux mauvaisent.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Une parole touche l'autre.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Une vieille et deux tisons Ja bonne chiere ne feront.

Usage rend maistre.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Use de ton pain tu seras frans.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Vaine esperance nourrit les chetifs.

(Recueil de GRUTHER.)

Va où tu veux, quand et comment, Là où tu doibs mourir convient.

(Bovilli Prov.) xvie siècle.

Va où tu peulx, meurs où tu doibs.

(Prov. communs.) xvo siècle.

Vendre ou donner.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

11. 25 434

Verité engendre hayne.

(Prov. semmuns.) xve siècle.

... Veritez est la maçue

 Qui tot le mont (tout le monde) occit et tue, (Roman des sept Sages.) xiii° siècle.

Verité ne se cache point,

Mais meschante vie quiert les coings.

(Prov. commune,) zye siècle.

Verité se plaidoie.

(Prov. Gallia., Ms.) xva siècle.

Verité d'homme tout donne.

(Prov. de Rouvesass.) zvr sidele.

Vertu excelle force.

(GABR. MRURIM, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

Vertu gist au milieu.

Vertu plaist et pesché nuit.

Vertu seule fait l'homme parfaict.

(Prov. communs.) Ive siècle.

Vest toy chaudement, mange escharchement,

Boy par raison, tu vivras longuement.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvi niècle.

Veulx-tu apprendre au filz de pêcheur à manger du poisson.

(Prov. communs.) xve siècle.

Viande et boisson perdition de maison.

Vie brutalle plaist au coquin rural,

Grandir à la taverne et mourir à l'hôpital.

(GABR. MRURIER, Trésor des Sentences.) xuie siècle.

Vieilles amours et vieux tisona S'allument en toutes saisons.

(BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.) XVIIIe siècle.

Vieil en amours hyver en fleurs.

Vieil medecin et jeune barbier Sont à louer et apprecier.

(GABR. MEURINA, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Vieillard de soy ayant cure Cent aus vit et plus, s'il dure.

Vieilles debtes aydent et vieulx pechés nuisent.

(Prov. caussuns.) xvº siècle.

Les vieilles gens ont tost froidure, Bien savés que c'est lor nature.

(Roman de la Rose, v. 404.) xIIIº siècle.

Vis (vil) est tenu partout qui riens n'a.

(Anc. prov., Ms.) xIIIe siècle.

Vis par compas, Vas pas à pas.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Vive chacun comme il veut mourir, Aille le pas qui ne peult courir.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) xvie siècle.

Vivre ou monde n'est mie feste.

(Roman du Renart, v. 5,478.) xiiie siècle.

Vivre de sa gresse.

(Bouilli Prov.) xvie siècle.

Voicy de bonne viande

Il n'en a pas qui en demande.

(Prov. communs.) xve siècle.

Voici le reste de nos écus.

(Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. 425.)

Voisin scet tout.

Volonté n'est que droit.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Vostre parole soit : ouy, ouy, non, non.

(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.) XVIº siècle.

LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Vouloir dire et n'avoir licence De parler c'est un grand tourment. (Mimes de Bair.) xvie siècle.

436

Vouloir voller avant qu'avoir des aisles. (Adages françois.) xvie siècle.

Vous seriez capable de ruiner un pauvre homme. (Mimes de Baïr.) xvie siècle.

APPENDICES.

APPENDICE Nº I.

distiques de dyonisius cato , en latin et en vers français du xii^o siècle.

(Manuscrit de la Bibliothèque Royale, nº 277, N.-D. fol. 197 rº.)

Iti comence Catun. Cum animadverterem quam plurimos homines graviter errare in via morum, succurrendum opinioni corum et consulendum fore existimavi, maxime ut gloriose viverent et honorem contingerent.

Cam jeo aparséusse plusurs [de là voie de mots forvoier, [avis pur voir m'estoit [e grant bien seroit [de voir cunsillier; [pur ceo maisme-mest [to gloriusement [el mant vesquissent [et per itel afere [dignetes en terre [é honors cunquéissent.

Nunc te, fili karissime, docebo que pacte mores tui animi componas.

Ore, besus fix très chier, (toi voel jee enseignièr, ke tu sbiet plus sages, [par kel covenant [tu purras en avant [aerner tun curage.

Igitur mea precepta ita legito ut intelligas; legere enim et non intelligere est negligere.

Pur tolb acheisons, fix, { jee to semoing he mes proceps litest [mais nient entendre e lire (eee est adés pire, [si voil que tu t'en chasties.

Itaque Deo supplica. Parchtes ama.

Deu ames e le requeres [de ceo ke averois mestier. [Pere et mere ames, [vos parens honures [e mult les tenés chiers.

Datum serva. Foro te para.

Mult soit bien gardée [chose ki est donée [par Den et par gent. [Al marchié quant vus ales, [mult bel vus aturnes [e ascemeément.

Mutuum da. Cum bonis ambula. Cui des videto. Antequam voceris ad cunsilium ne accesseris.

As loisus prestes. [Od les bons ales. [Voyes à qui vous facies dons. [A conseil n'approches [devant ke vus seen [apeles ou semons. Conviva raro, Mundus esto. Quod satis est dormi, Saluta libenter.

Reclement gestolez. [Net e chastes séez. [Dormez assez sans plus. [Volantiers saluez [cels ke vus veez [venir encuntre vus.

Conjugem ama. Majori cede.

Ta femme par amur [aime. E al greignur [tut tens dones lui ; [kar quant n'as le poeyr [qu'il puisse cuntre ester [n'est pas de belle giu.

Magistrum metue. Vino tempera. Verecundiam serva.

Ton mestre tutes hures [doute, et toi amesures, quant beivre devras-[Garde ke tu soies [honteus tote voies; [de tant miels le fras,

Libros lege, quod legeris memento. Rem tuam custodi.

Livres lises, [e ceo ke liu averes [ne metés èn obli. [Garde bien ta chose : [ceo faut en poi de pose [ke lonc tans est coilli.

Liberos erudi, Diligenciam adhibe. Blandus esto. Jusjurandum serva.

Tez enfans apernez [e savoir e sen. [Si soiez diligent. [Soiez douz e soef [et ne mie griès. E garde bien ton serment.

Familiam cura. Irasci abs re noli. Neminem irriseris. Meretricem fuge.

Ta meisnie chastie. [Si ne soies mie [de petit iries. [N'escharnies null. [Si vas comand e pri [ke p.... fuies.

In judicium adesto; ad pretorium stato.

Volentiers aidies [à cels ke vus poes; [quant estes al jugement [à la prevosterie, [estez ne flechisies mie [pur or ne pur argent.

Literas disce. Consultus esto.

En bone escripture [tut tens asséure [tes dis e tes fais, [Conseil pernes [des sages e des senes, [quant dois tenir tes ples.

Bonis benefacito. Virtute utere. Tute consule. Maledictus ne esto.

Feites bien as bons, [e nomeement à tos [où sés de vertus. Séur conseil dones. [Maudit ne soies; [ne maudites nul.

Troco lude; aleas fuge.

Si joer voles, [au toupet juez [e ne mie à hasart; [les tables fuiez, [ke tenus ne soiez [à fol ne à musart.

Existimacionem retine.

Si tu quides rien [de mal ou de bien, [dont tu ne seis mie cert, [faites come sages : [tien le en ton corage , [ke il ne seit descovert.

Patere legem quam ipse tuleris. Equum judica. Nil mentire.

Sueffre en droit de thi mesme la lei que tu as donée. Tout tens droit jugies. E rien ne ment, kar ceo est vice.

Beneficii accepti memor esto. Pauca in convivio loquere, Minime judica.

Benefice reçeue [en memoire soit tenue [de fere en gueredon, [A feste poi parles. [Nul hume ne juges, [kar ceo est detraction.

Illud stude agere quod justum est. Pugna pro patria.

Tant com tu vis en terre, [estudie de fere [eec ke à droit apent. [E si tu vois la guere, [combatoie pur ta terre, [e ton païs deffent.

Alienum noli concupiscere. Parentes patienter vince.

[Ne voilles en ton quer [autrui chose aver. [Pur nul aventure, [veincre ton pers [voilles e sormunter [par suffrance e par mesure.

Minorem ne contempseris. Noli nimium confidere in tua virtute sive fortitudine.

Mendre de toi, [mes ke soles rois, [unkes ne despises. [E se tu force as, [ne te fiez pas [trop ne te prises.

Nil arbitrio virium tuarum feceris. Libenter amorem ferto.

Par propre volenté [rien ne soit ovré [de quanque tu feras. [Volentiers e de gré [suffrez tote amistié, [quant porchacé l'auras.

Si Deus est animus nobis, ut carmina dicunt,

Hic tibi precipue pura sit mente colendus.

Si. Deu à coltiver [est ou pur penser, [come dient li ditié, là soit tun curage [ferm sans estre remué [en son estage.

Plus vigila; semper ne sompno deditus esto; Nam diuturna quies viciis alimenta ministrat.

Tos jurs vas gardes [ke vus veilles [plus ke ne pernes sompne; [kar par trop dormir [seut sovent chair [en vices maint homme.

Virtutem primam esse puta compescere linguam; Proximus ille Deo qui scit racione tacere.

La vertu premeraine [ke à toi soit chiere, [ceo est lange refrener : [à Deu est prochain [ki par droit certain [seit taire e parler.

Sperne repugnando tibi tu contrarius esse; Conveniet nulli qui secum dissidet ipse.

Nul ne soit contrarius [à soi par droit, [ne en dit ne en fait; [kar ki descorde à sei [ou autre, com jeo croi, [n'avera ja concordance.

25.

Si vitam inspicias hominum, si denique mores, Gam culpas alios, nemo sine crimine vivit.

Quant autre blameras, [tei meismes blameras [ou jugeras tut primerement; [kar nul n'est ki vit [ou ne soit grant ou petit, [ki ne mespreat.

Que nocitura tenes, quamvis sint cara, relinque; Utilitas opibus preponi tempore debet.

Ceo ke tu as chier, [dunt quides empoirler, [de toi hosteras; [kar, pur ton profit, [rishesce en despif[avoir deveras.

Constans et lenis, ut res expostulat, esto : Temporibus mores sapiens sine crimine vivit.

Roides e suef sees, [solune ceo he vus veer [he la chose velt t [li sages, sans blasmer [les more seit changier, [sulone eeo qu'il sent.

Ne temere uxori de servis crede querenti;

Sepe etenim mulier quem conjux diligit odit.

Ne croi folement [ta femme, quant sovent [de tes sergans to claime; [kar sovent avient [que la femme het celui [ki le seignur aime.

Cumque mones aliquem, nec se velit ipse moneri,

Si tibi sit carus, noli desistere ceptis.

Si de ses folies [aucun chasties, [e il ne l' voelle entendre [ne l' dois pur ceo lesser, [si tu l'as chier, [mes plus e plus le reprendre.

Contra verbosos noli contendere verbis.

Sermo datur cunctis, animi sapiencia paucis.

Encuntre jauglor [ne n'else deshonur, [ne voilles estriver; [kar plusurs ont jaugle [e tançon de laugue, [mais poi sen e savoir.

Dilige sic alios ut sis tibi carus amicus.

Sic bonus esto bonis, ne te mala dampna sequantur.

Les autres issi aime; [ke tu à toi meisme [soles chiers atais. [ßi sols bons as bons; [e si done as tuens, [ke à toi ne seit le pis.

Rumores fuge, ne incipias novas auctor haberi;

Nam nuli tacuisse nocet, nocet esse locutum.

Noveles fui, le tricheor ne soles reté ne tenus; le jangleer ne set pas

Noveles ful, he tricheor ne soles reté ne tenus; le jangleur ne set pa tere, mais haut et bais parler oeo qu'il ad oï.

Spem tibi promissam certam promittere noli; Rara fides ideo est, quia multi multa locuntur.

Chose ki est promise [à autre en nule guise [ne premetter avant : [el monde a pei de foi, [kar maint endroit de soi [est faus et soduant.

Cum te aliquis laudat, judex tuus esse memento; Plus aliis de te quam tu tibi credere noli.

Quant tu te orras loer, []uge en ton quer [quel ceo est veirs ou nun ; [e ja autre ne croies [de vertu ke sies [plus ke à ta resun.

Officium alterius multis narrare memento;

Atque aliis cum tu benefeceris, ipse sileto.

Autral servises [voeil ke to prises, [viant tute gent; [mes quant tu bien feras, [ja n'em parléras, [par mun loement.

Multorum cum facta, señez, et dicta recenses, Fac tibi succurrent juvenes quod feceris ipse.

Fai en ta juvente [de bone entente [de bien dire e faire] [kar quant viellars retrait [autri dis et fais ; [les tuens puisses retraire,

Ne cures, si quis tacito sermone loquatur : Conscius ipse sibi de se putat omnia dici.

Si tu vois autre gens [parler tesiblement, [n'en ales ja ennul ! [kar mauvais se sent [ki croit ke tete gent [parolent de li.

Cum fueris felix que sunt adversa caveto : Non eodem cursu respondent ultima primis.

Tant cum est benuré, [enéontre adversité [le peurvey ale; [kar le comancement [e le finement [ne se acordent mie.

Cum dubia et fragilis sit nobis vita tributa, In mortem alterius spem tu libi ponere noli.

Quant si est doutobe [e fresle e perillouse [notre vie iel, [mult est grant enfance [de mettre esperante [en la mort d'autrui.

Exiguum munus cum det tibi pauper amicus, Accipito placide et plene laudare memento.

Quant un petit don [te met à bandon [le tuen pour ami, [receves bonement [e plenierement [te lous par tot de li.

Infantem nudum cum te natura creavit, Paupertatis honus pacienter ferre memento.

Quant to el mund vehis [povers e chaitifs [e nus et dolens,] la charge de poverte [de metese e de perte [soffres bonement.

Ne timeas illam que vite est ultima finis;

Qui mortem metuit quod vivit perdit id ipsum.

Quant l'estuet morir fe à ta fin venir, fue dois la mort deter, far donte la mort [ne joie ne deport [ne puet el monde avoir.

Si tibi pro meritis nemo respondet amicus, Incusare Deum noli, sed te ipse coherce.

Si nul ami en foi [respond endroit de toi [del bien ke fet lui aueras, [ne dois Deu blamer, [mes dois amender [tei meismes ignele pas.

Ne tibi quid desit, quesitis utere parce, Utque quod est serves semper tibi deesse putato.

Le tuen purchas despen (espernablement, [sulonc ke vois mestier, [e ke tote voies [ke tu rien ne aies [pur bien le tuen garder.

Quod prestare potes ne bis promiseris ulli; Ne sis ventosus dum vis bonus ipse videri.

Ne promet pas sevent, [mes done erraument [cee ke tu pues doner; [ne soies vanteur [dunt vus deusses honor, [los e pris avoir.

Qui simulat verbis non corde est fidus amicus; Tu quoque fac simile, sic ars deluditur arte.

Si aucuns, par parler [e no mie du quer, [se feigue tun ami, [deceif art par art, [de la tue part [fai autretant à lui,

Noli homines blando nimium sermone probare : Fistula dulce canit volucrem dum decipit auceps.

Ne voilles losengier [home ne trop loer, [fors salunc le dreit : [bel chante le frestel, [quant l'oiselor l'oisel [tret à soi e descoit.

Cum tibi sint nati nec opes, tunc artibus illos Instrue, quo possint inopem defendere vitam.

Si tu n'ies pas manans [e ales muls enfans, [fe les aprendre fart on curteisie, [par unt il puissent lur vie [de poverté desendre.

Quod vile est carum, quod carum vile putato, Sic tibi nec cupidus nec avarus nosceris ulli.

Dont autres unt chierté [ceo ales à vile [e le vile ales chier, [e ja n'iers blasmé [por escharseté [ne pur coveitise.

Que culpare soles ea tu ne feceris ipse; Turpe est doctori cum culpa redarguit ipsum.

Que tu seus blasmer [ne voilles pas amer [ne faire pur nul plait : [ne avient à nului [de blasmer autrui [de ceo qu'il meisme fet.

Quod justum est petito, vel quod videatur honestum; Nam stultum est petere quod possit jure negari.

Ke faire vels resqueste [droite seit e honeste, [e ke hum le puisse faire; [kar ceo ke l'em par dfois [encuntre dire doit [n'est pas à requerre. Ignotum tibi tu noli preponere notis:

Cognita judicio constant incognita casu.

Tus jurs ales tu plus privé le tuen ke les survenans : [l'en quide bien en tel [ou il i a tot el [purvoi toi bien avant.

Cum dubia in certis versetur vita periclis, Pro lucro tibi pone diem, quicumque laboras.

Quant vie est en peril, [en icest issil [e en dolur aperte, [quecumques labores, [gardes ke totes hores [de gaing soies cert.

Vincere cum possis, interdum cede sodali; Obsequio quoniam dulces retinentur amici.

Quant veincre le purras, [soventmaneiras [ton chier cumpaignun : [n'iert pas amur partite, si riens est f ite ou dite [qui despleise à l'un.

Ne dubites, cum magna petas, impendere parva; Hiis et enim rebus conjungit gracia caros.

Ne donte pas ke tu n'oses, [où tu requiers grans choses, [le petit don doner; [kar voisins e amis [se sulent, ceo m'est vis, [par tant entre amer,

Litem inferre cave cum quo tibi gracia juncta est : Ira odium generat, concordia nutrit amorem.

Ne muef ja tençon [vers tun compaignun [ne vers tun bienvoillant : kar ire engendre hao?, [concorde nurit amur, [ke Deus prise tant.

Servorum culpis cum te dolor urget in iram, Inse tibi moderare tuis, ut parcere possis.

Si tu, pur messet [ke ton sergant ai fet, [as doel e ire au quer, [toi meisme amesure, [ke puisses à tel eure [as tuens esparnier.

Quem superare potes interdum vince ferendo; Maxima etenim mors est semper patiencia virtus.

Quans to aura poer [de autre sumuntre [dune veincras par souffrance; [kar de estre pacient [est grand affetement [ki meint home avance.

Conserva pocius que sunt inparta labore;

Cum labor in dampno est, crescit mortalis egestas.

Geo garde sagement [ke tu as nomeement [cunquis par labur, [kant labur est en perte, [dunc crest mortel poverte [e anguisse e dolur.

Dapsilis interdum notis ut carus amicus, Cum fueris felix, semper tibi proximus esto.

A tes conus dois [estre aucune fois [larges par mesure; mes plus soles ami [à toi ke à autroi , [tant cum bien te dure Telluris si forte velis cognoscere cultus,

Virgilium legito.....

Si tu vols savoir [terre cultiver, [ke ble n'y faille mie, [Virgille lises, [e savoir pourras asses [de gaignerie.

.... Quod si male nosce laboras,

Herbarum vires Macer tibi carmine dicet.

Si vus fisicien (volet estre, e savoir bien [doner les medicines, [Macre, hi ne ment, [les grans vertus aprent [de erbes e recines.

Si Romana cupis vel Punica noscere bellum,

Lucanum queras, qui Martis prelia dicet.

Si vels he tu ne failles (de savoir les batailles (d'Aufrike on de Rome , [Lucan-aprèn , [ker illuse troveres [de guere la summe.

Si quid amare libet vel discere amare legendo,

Nasonem petito, sin autem cura tibi hoc est.

Si vels savoir d'amors, [come voilleut li pluseurs, [lise dunc les Ovides, [dunc saveras tost amer [e après desamer [mels ke tu ne quides.

Ut sapiens vivas, audi que discere possis,

Per que semotum viciis deducitur evum.

E si de ce n'as cure, [mes sen e mesare [veilles aprendre, [për ont came sage [puisses tun curage [de vises defendre.

Ergo ades et que sit sapiencia disce legendo.

Venez donc avant, [si erres en lisant; [si voilles entendre [sen ou eurteisie , [kar en tole guise [les voil en toi despendre.

Si potes, ignotis eciam prodesse memento:

Utilius regno est meritis adquirrere amicos.

Si ta pues, à tas [e neis as mesconeux [pense de profiter; [kar bien e honur fere [e amis conquere [vaut meis ke regnier.

Mitte archana Dei celumque inquirere quid sit,

Cum sis mortalis, que sunt mortalia cura.

Quant tu es mortels, [les estres del ciel [lesses à enquerre, [à Dampne Deu lesses [avoir les privetes, [si penses de la terre.

Linque metum leti, nam stultum est tempore in omni:

Dum mortem metuis, amittis gaudia vite.

Ne doute pas la mort [quant c'est nostre sort; [kaf 860 est grant felie, [pur pour de la mort, [de perdre le deport [ki est en cests vie.

Iratus de re incerta contendere noli :

Impedit ira animum ne possit cernere verum.

Quant tu les iriés [de chose n'estrives, [dunt nes n'es pas à tei; [kar re corage [desturbe nes al sage [de entendre verités.

Fac sumptum propere, cum res desiderat ipsa, Dandum etenim est aliquid cum tempus postulat aut res.

Aucune folz despen [mult hartivement [ton boivre e ta viande . [kar il t'estuet despendre, gulune ke puès entondre [he tens le demande.

Quod nimium est fugito, parvo gaudere memento: Tuta magis est puppis modico que flumiñe fertur.

Mesure ajes, [de petit lies soies, [kar c'est mesure : [nef ki va sur unde [ke gueres ne est parfunde, [plus est soure.

Quod pudeat socios prudens celare memento, Ne plures culpent id quod tibi displicet uni.

Cointement celes, [ke ne soit vergondes, [le fei tun compaignun, [ke plusurs par toi [blament endroit soi [ses mesfes en commune.

Nolo putes pravos homines peccata lucrari, Temporibus peccata latent et tempore parent,

No voil he vus quides [he homme par pechles [puisse rien galgnier, [har pechles se tapissent [e rendent mal leelr.

Corporis exigui vires contempnere noli : Consilio pollet cui vim natura negavit.

Ja n'ales en despit [le cors del petit [ne en pès ne en guerre : [kar, là où force faut bon conseil mult i vaut, [kant home en ad afere.

Quem videas non esse parem tibi tempore cede; Victorem a victo superari sepe videmus.

Sovent deporteras [à celui ke plus bas [de toi est e menot; [kæ nus avvons veu [sovent le vaincu [veincre le vantéor.

Adversus notum noli contendere verbis, Lis minimis verbis interdum maxima crescit.

O conu ne o per [ne voilles estriver [n'à jeu ne à decertes ; [kar grant tençon sovent [surt entre mainte gent, [dunt vienent guere après.

Quid Deus intendit noli perquirere sorte : Quod statuit de te sine te deliberat ipse.

Ne voilles pas enquere [par sort ke Deus vout fere [de toi ne d'autrui : [de toi sanz toi face [ceo qu'il volt sa grace, [et tut toi met en lui.

Invidiam nimio cultu vitare memento,

Que si non ledit tamen hanc sufferre molestum est.

Par eschivre envie, [gardes ke ne soles mies [trop noble de vesteure : [si envie ne nuit granment, [costeuse et nequident [e grief sa porteure.

Esto forti animo cum sis dampuatus inique:

.Nemo din gandet qui judice vincit iniquo.

Si dampnes es à tort, (garde ke soies fort (o form en tun curage : [no so esjoist languement [ki par fans jugement [veint et par ultrage.

Litis preterite noli maledicta referre,

Post inimicicies iram meminisse malorum est.

De coe le l'en trespasse [puis ke est pardoné, [ne dois les dis retraire [après enemisté, [ne iert ire recordée [de home deboneire.]

Ne te collandes, nec te culpaveris ipse,

Hoc faciunt stulti quos gloria vexat inanis.

Tu ne dois loer toi ne blasmer, ceo aies en memoire; kar cee sunt icels hi sunt bricons e fous e pleins de veine gloire.

Utere quesitis modice, cum sumptus habundat:

Labitur exiguo quod partum est tempore longo.

Done e despen [mesurablement [si cum ta chose creist : [see faut en poi de tens, [ke n'est gardé par sens, [ke long tens coilli est.

Insipiens esto cum tempus postulat aut res :

Stulticiam simulare loco prudencia summa est.

Fol viel he tu soles, (sulunc ceo he tu voies [he la chose vét; [har cointise est grant [de feindre sol nun savant [pur fere sun espleit.

Luxuriam fugito simul et vitare memento;

Crimen avaricie, nam sunt contraria fame.

Fuies luxure, [si n'en aiez cure [de nule de ses delices, [l'avarice ausi; [kar ceo saches de fi [ces sunt dons mult grant vices.

Noli tu quedam referenti credere semper :

Exigua est tribuenda fides quia multa loquaris.

Ices cuntéors [ne crées hi à plusurs [cuntent maint afere; [har mut i a paroles [fauses e foles [e poi de foi en terre.

Quod potu peccas ignoscere tu tibi noli,

Nam nullum crimen vini est, set culpa bibentis.

Ne pardone a Toi meismes [kant tu ies enteimés [par boivre mesfesant; [kar el vin n'est pas [la coupe del trepas, [mel el trop bevant.

Consilium archanum tacito committe sodali; Corporis auxilium medico committe fideli.

Di ta priveté [à compagnon celé [ki feint n'est ne volage; [tun cors medeciner [al mire deis liverer [ki léal est e sage.

Successus dignos noli tu ferre moleste : Indulget fortuna malis ut ledere possit.

Si par ta deserte (toi vient mal ou perte [ne l' pren trop à fês; [kar aventure eslieve [le malvais e le grieve [plus asprement après.

Prospice qui veniunt hos casus esse ferendos; Nam levius ledit quicquid previdimus ante.

Les mals, pur miels [suffrir, ki poent avenir, [cointement purvoi : [de-tant purrant il meins, [quant sunt purveu des enz, [grever e nuire à toi.

Rebus in adversis animum submittere noli,

Spem retine: spes una hominem nec morte relinquo.

Ne soles surmis ne [par nule adversité [en cco où tu as tort ; [mès de bone chance [ales grant esperance , [nels el point de mort.

Rem tibi quam noscis aptam dimittere noli, Fronte capillata post est occasio calva.

Chose profitable, [kar fortune est chanjable, [ne soit de toi sesie ; [le frunc est mult bel [quant le haterel [cauf est e pelé.

Quod sequitur specta quodque iminet ante videto, Illum imitare Deum qui partem spectat utramque.

Iceo ki piert devant [soies entendant [e ceo ki seut sprès, [e cel Deu tut droit, [ki l'un et l'autre voit, [ensui tut adès.

Forcius ut valeas interdum parcior esto, Pauca voluptati debentur plura saluti.

Mesurable doiz [estre aucune fois, [ke soies miels puissant: [mult doit l'en à santé [e poi à joliveté [estre entendant.

Judicium populi numquam contempseris unus; Nam nulli placeas dum vis contempnere multos.

Jamais jugement, [où peoples se cunsent, [ne despises seul : [kar ki mulz despit [par fet et par dit [n'iert ami à nul.

Sic tibi precipue, quod primum est, cura salutis: Tempora ne culpes, cum sit tibi causa doloris.

Tut premerement [à santé entent ; [quant pers ton labur : [l'orage ne blames , [kar Deu pur nos pecchiez [le change tute ju?.

Sompnia ne cures; nam mens humana quod optat, Cum vigilat, sperat, per sompnum cernit idipsum.

De songe ke songes [conte ne tien; [kar quant home est veillant, [ceo qu'il covoite espoire, [e pus si vient eneire, [ceo meisme en dormant.

Hoc quicumque velis carmen cognoscere, lester, Cum precepta feras que sunt gratissima vite.

Quiounkes tu some [ki cos dis voudre [ca Meant emicadre, [cyne tun curage [ca son soice sage , [si to force de aproudre.

Instrue preceptis animum ne discere cesses, Nam sine doctrina vita est quasi mortis image.

Har me dites aprent [choses he l'em hortent [de vivre honestement, [e si mort ymage [est hom en choseun cage, hi nul hien ne aprent.

Commoda multa feres, sin autem spreveris illud, Non me scriptorem, set te neglexeris ipsum.

Mult averas grant profit [si à cest cerit [aprendre mes ta entente ; [e si tu ne lises [moi pas ne despises , [enz faix tun prou de meine.

Cum recte vivas, ne cures verba malorum:

Arbitrii nostri non est quod quisque loquatur.

Si tu vois droit e bien, [ne te soit à rien [ke les malvais parolent; [kar n'avam le poelr [des boches estoper [à ceus ki mal nus voillent.

Productus testis, salvo tamen ante pudore,

Quantumcumque potes celato crimen amici.

Quant tu es avant mené [pur dire verité, [sauve le ton honur, [e quante tu purras [tuen ami sauveras [de crime e tuen seignur.

Sermones blandos blesosque cavere memento : Simplicitas veri fama est, frans ficta loquendi.

Paroles blesantes [e les blandisantes [delt chescuns homa despiré, [har nul home ne doit [en nul homme par dreit [esenter les ne dire : [dire verité e [simplicité, [c'ost home fame; [feintement parler [e verité celer, [c'est boisdie et blasme.

Segnicie fugito que vite ignavia fertur;

Nam cum animus languet consumit inertia corpus.

Si tu ne fuis peresce [par droite dresce, [malvaise lett ta vie; [kar le quer languira [pur tant ke peresce a [le cors en sa baillie.

Interpone tuis interdum gaudia curis,

Ut possis animo quemvis sufferre laborem.

Entremeisier dois [jois aueune fois [ahait à ta cure, [ke puisses sans damage [suffrir en tun curage, [se travail te vient soure.

Alterius dictum vel factum ne carpseris umquam,

Exemplo simili ne te derideat alter.

Autrul dit ne fait [ne voilles à nul fuer [reprendre ne blasmer : [si autre endroit de soi [face autretant à tol, [il t'en voudra peser.

Ouod tibi sors dederit tabulis supprema notato,

Augendo serva ne sis quem fama loquatur.

Goo ke te chiet en sort, [quant tun ami est mert, [seel de bien garder; [e pur sauver ta fame [ke tu n'en aies blasme [pense de la viffer.

Cum tibi divicie superant in fine senecte, Munificus facito vivas, non parcus amicis.

En la fin de ta vicillesce [t'abunde richesce , [escars ne soies pas ; [en tes amis despen [e done lergement, [quant tu bien purres.

Utile consilium dominus ne despice servi, Nullius sensum si prodest tempseris unquam.

Ne seies despisant [le cunseil tun sergant, [si il set profitable, [ne le sens de nulli, [quant tu ses tut de fi [qu'il est convenable.

Rebus et in censu si non est quod fuit ante. Fac vivas contemptus eo qued tempora prebent.

Si tu n'ies menant [e a esté devant [come li plusurs sunt, [à toi soit suffisent [li petit e li grant, [si cam li tens respunt.

Uxorem fuge ne ducas sub nomine dotis, Nec retinere velis, si ceperit esse molesta.

Femme ne does [si cert ne sees [ke ele soit honeste, [ne pur nul desir [la vailles tonit, [si ele te fet moleste.

Multorum disce exemplo que facta sequaris, Que fugias; nobis vita est aliena magistra.

L'essample retenes [de mous ke vous sachies [ke faire e ke lessier; [kar, quenke ele soit, [antrui vie vas doif [aprendre e chastier.

Quod potes id temptes, operis ne pondere pressus Succumbat labor et frustra temptata recedit.

Ges ke puès fere [ke quides à chief trere l'assaie en mainte guise, [qu'il ne t'estuet après, [pur l'ennui de cel fes, [guerpir la toe emprise.

Ouod nosti factum non rectum noli silere, Ne videare malos imitare velle tacendo.

Ceo ke tun sen voi sovre, e cuntre droit stere pas ne dois, the home ne soit quidant [ke voilles en teissant [seure les malvais.

Judicis auxilium sub iniqua lege rogato, Ipse etiam leges cupiunt ut jure regantur.

Alie le juge à toi, [quant tu vois ke la loi [est sank ésquité, [kar les droites lois [voillent estre veirs [par droit governées.

Quod merito pateris pacienter ferre memento, Camque reus tibi scis ipsum te indice dampas.

Sucfire bonement, [e soles pacient [ceo ke as deservi; [e si te vois cupable, [juge te dampnable, [ne l' met pas en autrai.

Multa legas facito, perlectis perlege multa; Nam miranda canunt, set non credenda poete.

Lises mols dites, [e puis relises [autres mult eneire; [merveilles dient grans [li poète en lur chans, [si l'en les poeit éreire.

Inter convivas fac sis sermone modestus, Ne dicare loquax, dum vis urbanus haberi.

Garde toi tote voies [ke à feste ne soies [surfetos de parler, [duat à s gangléor [te tiengnent li plusor, [ne mie pur enseignié.

Conjugis irate noli tu verba timere,

Nam lacrimis struit insidias cum femina plorat.

Quant ta femme irée [te dit sa raponée, [n'en tieng jà nul plait; [quant ele losenge e plore, [gar tei icele oure, [kar dunc est en agusit.

Utere quesitis, sed ne videaris abuti :
Oui sua consumunt, cum deest, aliena sequentur.

Le tuen purches despent [si mesurablement [ke if ne te faille; [kar ki le suen degaste [d'autrai mult en haste [cuaquerra la vitaille.

Fac tibi preponas mortem non esse timendam, Que, bona si non est, finis tamen ipsa malorum est.

Fai tant en ta vie [qu'il ne l'estuit mie [douter mort ne poine : [fin est de tus mals, [e tant si vals [s bien del sen demeine.

Uxoris linguam, si frugi est, ferre memento; Nam malum est nil velle pati nec posse tacere.

Sueffre ta mulier [quant l'ois bien parler [e tu te reposes; [kar ki ne veut suffrir [ne ne puet taisir, [ceo est male chose.

Dilige non egra caros pietate parentes,

Nec matrem offendas, dum vis bonus esse parenti.

Aim tes chier parens [de quer parfit dedens [ne mie malement; [ne coruce ta mere, si vels plaire à ton pere [e servir à talent.

Securam quicumque cupis deducere vitam, Nec viciis habere animi que moribus obsunt.

Quicunkes vie pure [e honeste e soure [desires amener, [e le tuen corage [entre tut tun aage [de vices garder.

Nec tibi precepta semper relegenda memento, Invenies aliquid quod te vitare magistro.

Aies en memoire [les vers de ceste estoire [sovenierement, [choses i troveras [ke eschivre devra, [par mun enseignement.

Respice divicias si vis animo esse beatus; Quas qui suspiciunt mendicant semper avari.

Richesces despis, [si vels te bone ovre soit en ton carage; [coveitus ki les unt [mendis e povres sunt [en trestut lur age.

Commoda nature nullo tibi tempore deerunt, Si contemptus eo fueris quod tempora prebent.

Ja ne serra hure [quant à ta nature [ke n'aies à plenté [pur quei ke en te dure [e voilles mesure [bien ieres pas.

Cum sis incautus nec rem ratione gubernes, Noli fortunam, que non est, dicere cecam.

Si fols est e bricon [ceo ke at par reison [ne l' governes mie, [ne dois blamer nule hure [pur ta mesaventure, [mais meisme ta folie.

Dilige denarium, sed parce dilige formam, Quem nemo sanctus nec honestus captat habere.

Nient pur la beanté, mes pur necescité, [aime le denier, [kar c'est la summe, [nul seint ne honeste homme [ne l' convoite avoir.

Cum fueris locuplex, corpus curare memento; Eger dives habet nimmos, set non habet ipsum.

Pur garir tun curs [despen tes tresors : [ne te feignes jà [quel preu puet avoir [le riche malade d'avoir , [quant il se meismes n'a.

Verbera cum tuleris discens aliquando magistri, Fer patris imperium, cum verbis exit in iram.

Quant tu aucune hure [sueffres la bature [de mestre pur aprendre, [bien dois tun pere en ire [suffrir de toi mesdire [e à lui descendre.

Res age que prosunt rursus vitare memento, In quibus error inest nec spes est certa laboris.

Fai chose ki profite; [mes iceo qui delite [où il i a trespas, [ceo dun n'es mie seur, [ke sauf soit tan labur, [si tu me creis, lairas.

Quod donare potes gratis concede roganti, Nam recte fecisse bonis in parte lucrosum est.

Ceo ke puès doner [done de bon quer [à celui ki quiert aie: [kar fere droitement [bien à bone gent [gaeing est en partie.

Quod tibi suspectum est confestim discute quid sit, Namque solent primo que sunt neglecta necere.

Enquier chose à vaire [dant soies averé, [pur bien sevois l'afaire; [kar ne nuit pas petit [d'avoir en dospit fles choses à enquere.

Cum te detineat Veneris dampnosa voluptas, Indulgere gule noli que ventris amica est.

Si encuntre tun prefit (le damegeus dekit (te tient de l'echerie, [d'une voil sur ce rien [ke tu te gardes bien [de gletenerie.

Cum tibi preponas animalia cuncta timere,

Unum precipio hominem plus esse timendum.

Quant tant freale estes [ke was doutes les bestes [e nels les serpens, [dunc devez mut douter [homme de felum quer [e fuir le tut tens.

Gum tibi prevalide fuerint in corpore vires, Fac sapias si tu poteris vir fertis haberi.

Si fort co e veillant [e de tun cors pulsant , [evec cee soles sege , [ai purras estre à pron [e à fort tenns [en tut tun age.

Auxilium à notis petite si ferte laboras, Necquicquam medieus melios quam verus amicus.

St to surt meetier, [de tee amis requere [sucurs e sie; [kar mire nul ne sai [meillor ke ami verrat [en tote ceste vie.

Cum sis ipse nocens, meritur cum victima pro te, Stulticia est in morte alterius sporare.

Par quele reisen provable, [quent ta les capable, [mort par tel sacrement fise, [salu en autral mort [espeire, eco est tort [e folic e vice.

Cum tibi vel socium vel fidum querie amicum, Non tibi fortuna est hominis, sed vita petenda.

St to as delit [de loisi ami [choisir on loisi cumpaignie, [d'enquere l'aventure [del humme n'aies cure, [mes la hone via.

Utere quesitis opibus, fuge nomen avari; Quid tibi divicie presunt, si pauper habundat.

Ceo he as purchacié (en honesteté (e à droit despenderas ; [het vaut tá tichesce [quant est en destresce [e nut bien n'en as.

Si famam servare cupis dum vivis honeste, Fac fugias animo que sunt mala gaudia vite:

St vela garder ta fame [de vilaine blasme, tant come es vivent, [as deliz del mund [ki malveis sunt [ne sedes consentant.

Cum sapias animo, noli ridere senectam; Nam quocumque sene puerilis sensus in illa.

Pur quei he soles sages, [jà home de viel eage [ne serras gabant: {kar quant home envellist, [li sens li afeblist, [si devient enfant.

Disce aliquid; nam, cum subito fortuna recedit,

Ars remanet, vitam que hominis non deserit unquam,

Apren aucun art; [kar, si aventure se part [de toi sodeinement, [l'art remeindre [ke trop ne te laira [esgaré entre gent.

Prospicito cuncta tacitus quod quisque lequatur : Sermo hominum mores et celat et indicat idem.

A chescun parlant soice, [aniendant totes veice, [mes taisant to coevre; [kar la parole as humes [luz mars e luz costumes [celle et descevre.

Excerce studium quamvis perceperis artem, Ut cura ingenium sieque manus adjuvat usum.

L'estuide hanteras, jia soit ceo ke tu ales [l'art aparceu; [estuide le sanz angoisee [e la main ke l'en use [plus ate l'avum véue.

Multum venturi ne cures tempora fati :

Non metuit mortem qui scit contempnere vitam.

N'ales pas grant eure [de penaer à quel hure [tu deversa merit ; [la mort ne doute mis [cil ki seit sa vie [en despit avoit,

Disce sed a doctis, indoctos ipse doceto;
Propaganda etenim est rerum doctrina bonarum.

Des sages apren, [e après dois [les entres aprendre : [son sen et sen anneir, [par hinn multipleier, [doit chescune homf despendre.

Hoc bibe quod possis si tu vis vivere sanus; Morbi causa mali namque est quecumque voluptas.

Si tu vels vivere sain, [bolf si meitié plain [ke tu aoies puissant; [kar chescun delit en vin [e à chescun certain [de maladie grant.

Laudaris quodeumque palam quodeumque probaris, Set inde ne rursus lenitatis crimine dampnes.

Geo ke tu as loé (en communité [par tol de rechief [ne soit dampné [par nule legierité, tant seies sages e grief.

Tranquillis rebus que sunt adversa cavete; Rursus in adversis melius sperare memento:

Quant to blen es è cise, [pense dunc de mesèinie, [pur tot humilier; [kant aa advessiées, muit grant blen espères, [pour vous recunforter: Discere ne cesses, cura sapiencia crescit;

Rara datur longo prudencia temporis usu.

En age e en juvente [d'aprendre met ta entente, [par cure croist savoir; [par user sei lanc temps [puet hamme neis le sens, [ke estrange est, parchacier.

Parce laudato namque tu sepe probaris :

Una dies qualis fuerit monstrabit amicus.

Mesurablement [loe tute gent [desque l'esprover; [kar un jor voir te fera [ki ami tei serra, [quant auras grant mestier.

Ne pudeat que nescieris te velle doceri :

Scire aliquid laus est, pudor est nil discere velle.

Honte n'aies [de chose ke ne ses [enquerre e aprendre : 4]los est de savoir bien, [e hunte est nule rien [voleir entendre.

Cum Venere et Bacho lis est sed juncta voluptas,
Qui laudum est animo complectere sed fuge lites.

De forbeverie [i vient tençon e folie [e sen nul ou petit, [e de lecherie estrif e briçonie, mès od mult grant delit; [ke malvais delit [aies en despit; [e fui la tençon, [ne unques ne despises [les biens ke tu prises, [en ta discression.

Dimissos animo et tacitos vitare memento;

Quo flumen placitum forsan latet alterius unda.

Tus jurs en chescun leu [humme celé eschive [e home tesant; [kar il devent ke l'unde , [où ele est parfunde; [iluec est meine movant.

Cum fortuna tua rerum tibi displicet uni,

Alterius specta quo sis discrimine pejor.

Si en nule rien te chiet [si bien cum fet [à autre gent, [voi si tu as teche [ou vice en quoi ceo peche, [e tantost t'en amendes.

Qued potes id tempta; nam litus carpere remis Tucius est multo quam velum tendere in altum.

Essaie t'enprise bien [ne n'enpren nule rien [ke ne puissies achever : [plus est seur afere [de nager près de terre [ke en haute mer sigler.

Contra hominem justum prave contendere noli;

Semper enim Deus injustas ulscitur iras.

Contre homme dreiturel [ne voilles estriver [ne lui de rien mesdire; [kar tutes hures prent [Deu grant vengement [de torconose ire.

Ereptis opibus noli merere dolendo,

Set gaude pocius tibi si contingat habere.

Si tu pers tun aver [ne voilles pas doler [par doubler tun damage; [més si Deus l'en te envoit, [recoif le gaing ou ait, [si fres mult ke sage.

Est jactura gravis que sunt amittere; dampna

Sunt quedam que ferre decet pacienter amicum.

Damage est grief fès [dunt l'en doit doloir e perdre sun ami; [mais maint damage [a pur quoi li sages [ja n'iert dolent ne marris.

Tempora longa tibi noli promittere vite:

Quocumque ingrederis, sequitur mors corporis umbram.

Ne te promet mie [tens de lunge vie [ke desceu ne soies; [si tu vas ens ou hors, [l'umbre tun [cors ensiut mort tote voies.

Thure Deum placa, vitulum sine crescat aratro, Ne credas placare Deum cum corde litatur.

Encens à Deu celestre soffre, e soeffre acreistre [le veel à la charue, [e ja ne creas [ke Dea de ceo soit lies [ke l'en les bestes tues.

Cede locum lesus fortune cede potenti;

Ledere qui potuit prodesse aliquando valebit.

Done liu au grant [e sueffre au puissant, [si face mal à toi ; [kar cilli puet blescer, [il purra profiter [aucune fois, ceo croi.

Numquid peccaris, castiga te ipse subinde : Vulnera dum sanas dolor est medicine doloris.

Si peches par folie, [toi meismes chastie | tost e asprement : [dulur esf medicine [de dolur ki fine [de totes dolurs l'entent.

Dampnaris unquam post longum tempus amicum; Mutavit mores si pignora prima, memento.

Si tan ami deviengue [aucun, pur vielle haenge [ne le dois pas dampner; [mais ke il ait ses murs [changié en amurs [vers toi , dois remembrer.

Gracior officiis, quo sis magis carior, esto, Ne nomen subeas quod dicunt officii perdi.

Cum plus chier te vois, [de tant pener te dois [deservir plus agre, [ne ne soies briçon [tenu, e vil nun [te soit après doné.

Suspectus caveas ne sis miser omnibus horis, Nam timidis et suspectis aptissima mors.

Si sospeçoneus sunt [tuz jurz pour us [lur vie est meseisé; à tels vaut miels murir [ke tel mal soffrir [si il ne fussent amendé.

Cum fueris servos proprios mercatus in usus,

Et famulos dicas, homines tamen esse memento.

Si à ta volenté [sers as achelé [pur avoir en tes us, [en quanque unkes front, [pense ke homes sunt [autre ai com tu es.

26

Quam primum incipienda tibi est occasio prima, Ne rursus queras que jam neglexeris ante.

Les bons ke tu puès errant [prendre en avant [ne met en respit, ou tu en fraudras, [quant avoir les voudres, [issi come jeo quit.

Morte repentina noli gaudere memento, Felices obennt quorum sine crimine vita est.

Esjour ne dels (quant veis les malvals (morir sedeinement; [kar tu veis les benurez [ke neis sunt sans péchié (vont à définement.

Cum conjux tibi sit, nec res, et fama laboret, Vitandum ducas inimicum nomen amici.

Si femme as ou amie, [e sueun la serdie [d'aussu teen ami, [jà pur ceo ne aies, [devant ceo ke cert socie, [mal quer enver li.

Cum tibi contigerit studio cognescere multa, Fac discas multa vita nescire doceri.

Mult soles ententif, [tut ales mult aprin [en estudiant, e plus plus [e savoir e sen [tant come es vivent.

Miraris verbis nudis me scribere versus, Hec brevitas sensus fecit conjungare bimes.

En esmerveillez coo ke joo ale [ees vera escrit [issi nuement, [maia ceo est l'acheison [ke delese ma reison [en dous vera brièvement.

Dedanz Katon la trace [si près come la grace [Den m's enseignié; [ai par trestut soi [e les sens de lei [en romans tresturaé. [No me dett blemer [home seculer [ne nul crestien, [kse c'est mun mestice [da forc e de penser [tuz jurs sen e blen; [mès si jeo mespris [ou autre chose mis [ke il n'i doit avoir, [li sage ki l'orrunt [amender le purrunt, [e je les en requier; [trestut cil ki l'orrunt [e en quer retendrent [le sen quant l'unt oi. [o Deu sient grant part [e del pecchion Evorart [al Daume Deu meret. Amen.

Kaion estoit palen [e ne savoit riens [de crestiene loi, [e nepurquant ne dist [riens nule en sun escrit [encuntre notre foi; [partut bien se concorde, [e de riens ne descorde [à la Seinte Escripture; [amender le parra [cil ki bien voudra [easteate mettre e cers. [Iss], come jee quit, [la grace del Seint Esperit [dedenz Katon estoit, [kar ne sen ne savoir [n'est en homme pur voir [ki de Deu tot ne soit. [Par cel enseignement [ke danz Katon despent, [à sun fix bien apreadre, [me semble qu'il aprent [mot et tote gent [si le volum entendre. [Si oîr le voles, [en terres le escouter [mult amisblement, [mes proies sanz essoina [pur Everard le moine [ki ceste ouvraige enprent : [ore proies pur le moine, [ke Deus son quer e-loigne [de mal et de pecchié, [e qu'il lai doint sa grace, [ke il la chose face [multes.]]

APPENDICE Nº II.

EXTRAITS DES PROVERBES AU VILAIN, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'OXFORD.

(Manuscrit Digby, 86, Bodl. Library. Communiqué par M. F. Mactus.)

Les proverbes del vilain.

Fol. 148, ro, col. 2.

Ici ad del vilain
Maint proverbe certein,
N'en ait nuls le respit
Del vilain en despit.
Tout l'entent autrement
Que le fols ne l'entent.
Sages houme prent motoun
En liu de vensisoun,
Geo dist le vilain.

A grant folie entent
Qui deus choses enprent
E nule ne acheive;
Saves ki l'en dessert:
L'nne par l'autre pert
E sei meismes greve.
Entre deux argouns chet cul à
terre, [Geo dist le vilain.

Ja li houme ki est sages
Entre mals veisinages
Longes ne demorra.
Si sis veisin le het,
R soun dammage set
Ja hi ne monsterra.
Qui ad mal veisin
Si ad mal matin,
Ceo dist le vilein.

D'un pere e d'une mere
Naissent deus freres
Dount suresourt et mort.
Li ainz nés ad l'onour,
Pus partist al menour
Al meins ki il poeist à tort.
Qu'il ainz nest ainz peist.
[C. D. L. V. (1)

⁽¹⁾ On retrouve ces quatre lettres à la fin de presque toutes les strophes; elles signifient; ceo dist le vilain.

L'oume delivres et sains
Ne ai plus ne al meins,
Ne s'en mait de soun nuire
Ait bon confortement;
Si guarrat léaumont,
Deus ne l'obblie mie.
Ki pain ad et saunté riches
est si ne l' set,
Geo dist le vilain.

N'est sens ne prouesse En houme saunz richesse, Sovent l'ovoum véu. Si ci venist Macrobe E eust povre robe, Mal sereit conéu, [C. D. L. V.

Qui trestout le soen
A fere tout moun bon
Mettet à baundoune,
Qui trestout me abaundoune,
Tout me tout, tout me donne,
N'ai cure de tel doun.
Qui tout me donne tout me nie,
[G. D. L. V.....

Prince & deit valeir
Ki met à nounchaleir
E soun houm et soun houste,
Si weisin l'en haïssent,
De meimes l'envaïssent
E derere e d'encoste.
A mols paste lus chie leine,
[C. D. L. V.

Quant cil prince s'aresteit E lur cumpaignouns vestreit A Paske et à Nouel, Après eus vount tauns Esquier et serjauns Ki veillent autretel. Qui vent quir d'altrui corei demande, Ce dist le vilein.

Ribaux, en ces tavernes, Fount boces et hernes Es testes et ès dos. Mès li povre en pais vivent, Ne combatent, ne estrivent, Ki al us sount fors clos. Geo fest vin que eve ne poest, [C. D. L. V.

Qui haut seingnor sert E soun vivre en desert,
Ne de lui se muet,
Là deit prendre ensement
Chevaus, dras, or et argent,
E quante ke lui estuet.
Qui hautel sert de hautel vive,
[C. D. L. V.

Chescuan amis se fest,
E dit ben en treshait,
De tout en vous me met.
Si bosoign aviez
Dount à par roverez
Ceo ki jeo vous promet;
Plus sount comperes ke amis,
[C. D. L. V.

De ajuester vienent erres, Qui de feins et des teres Fonnt departir la gent. Mès cil roi noun cil counte Ne tienent houn les countes De lour departement. Qui primes prent ne se repent. Ceo dist le vilain. Povre houme trop endetté, Suppris de poverté, Qui li emple le poingn, Ne li chault de sa vie. Cil où plus se affie Li faut al graun tosoing. Povres houme fest povre pleit, [D. L. V.

Poi vant sens ne prouesse En houme senz richesse, Quant il est en ses flors; Cum il n'ad que prendre Et quand il n'ad ke despendre, N'ad amis, ne soucours. Seue dame est senz seignour, Ceo dist le vilain.

Mout ai que amis
Ki sovent me ount promis,
Que quidoie estre estable.
Que puis ert tout me[n] sounge.
A maniere de mensounge
Torne promesse à fable.
De bele promesse se fest fols
lo (sic),
Ceo dist le vilain.

Celui tent jeo pur sot Que al premerain mot Soun marché preut et fest; E celui ki sa amie, Al premerain mot lait. Al premerain coup ne chet pas le chenne, Ceo disi le vilain.

Povres toux tens laboure, Pense, travaille et pleure, Ouncques de quer ne rist. Si riches rit et chaunte, De graunt chose se vaunte, De poi li est petit. Ne set li saulfs cum esteit al sun, Ceo dist le vilain.

Poverté vet et vent,
Mès cil ki hounte crent
S'esforce od bon corage;
Ne ja pur sa poverte
Se Deus li ad sofferte
Ne avera trop grant hountage.
Plus dure hounte ke soffreit,
[C. D. L. V.

Qui vent trop baretter
Ne put des en doter,
Quannt acoustumé l'a.
Lores promet si s'acoste,
Lors plumes si soun houste,
Termes quiert taunt que l'a.
A courte chauce longe lanière,
[C. D. L. V.

Quant fol par noun saver
Ad perdu soun aver,
E il est ben matex
D'eus garder nel saver.
Mès si ore le avei.
Tous tens averei asex.
Quant le cheval est emblé dounke
ferme fols l'estable,
[C. D. L. V.

Quant jeo vei, à ces feistes, E de dras et de bestes Faire si graunt barate, Taunt sui jeo plus irrez, Mariz et couroucez,

26.

Quant n'ai dount jeo l'achate. Muie de forment à dener, alas. Dolent hi ne l'a. Ceo dist le vilein.

Cist secles est mauvais; Ja nul n'i avers pais, Qui plus vit plus laboure Bien ad qui il desert; Mais tout soun meble pert En une petits houre. En la cous est li enoumbres, [C. D. L. V.

Tel vei fere despens
Dount forment me purpens,
Mès ke parler n'en os,
Si del sen le deveit feire,
Ainz se lereit-il treire
Un chat par mi le dos.
Swef noue he l'un tent par le
mentoun,
Ceo dist le vilain.

De oiseaus et de chens corteis Se fount fix de burgeis Mès à estrous se affolent; Après la mort lour pere Apoverisent lour mere; E tout le sen li tolent. Meus vaut mester ke esperver, Geo dist le vilain.

Meint houme par bon ovre Toux ses parens recovre Toux veut fournir et pestre, Toux les fest recuillir, Ne veult à nul faillir, Ne puet plus riche estre. Pierre volente ne quielt mosse, [C. D. L. V.

Nuls ne puet deservir Gré en feloun servir, Sovent l'avoum véu. Servise poi vaut Si une feix y fa[u]tt Si l'ad l'em tout perdu. Al seir lo l'um le jour et al matin soun houste, Ceo dist le vilain.

Nature le houme preve Itel cum il le treve, Ne ja pur noreture Li quers feuls et vilains, Ne al plus ne al meins, N'en perdra sa nature. Ja de busard ne frez ben pernant esperver, Ceo dist le vilain,

Od ben graunt tenement
Ai véu folement
Meint houme cuntenir;
Et tel ki poi aveit,
Que très ben en saveit
À grant honour venir.
A petit purcel donne Deus ben
podnie,
Ceo dist le vilain.

Meint simple houme ai véu Qui ben ert conéu E preisez e ames. Si ai véu maint sage Qui en tout soun age No out ounkes pain ases. Voide chaunbre fest fole dame, Ceo dist le Vilain.

Bien pert as fez morans, As fors murails Les peines, les travails Ki eurent les auncien. A peine sount defeit Ja ne serount resfait Pur houme crestien. Bien pert el chef quels les oilz furent,

Ceo dist le Vilain.

Ne vei ne fouls, ne sage Oui coveite soun damage. Ains veut checun soun ben. Li josnes ne li vicux Mes nus freres nul meus Al soun oes que al mien. Oui fest soun prou e vist sa main,

[C. D. L. V.

Meint houme toute sa vie Se entremet de clergie, En pris se vel mettre; Si se fest mout delivre. Si ne set niens escrivre Un soul mot prod en lettre. Ne sount pas tous chevalers ki sour cheval mountent. [C. D. L. V.

Frauns quens, vostre maneie Atent taunt ki jeo l'aie Ne ay soins de autrui. Ains me priem et repriem E si dont e si criem Qui jeo ne vous ennui. Qui bien ne se repent, IC. D. L. V.

Cil qui ad si graunt dette Al meins ki il puet la mette

N'en fest pas ke vilains; . Ja puis tout ne li toudra Qui nient en soudra Ainz dorra de taunt meins. Qui se aquite ne se encumbre, C. D. L. V.

Si tis povres amis En soun houstel te ad mis. E seit de poverté leissies Pur fere tei honour. Ne l'en diez gré menour Qui si il te feseit asez. Qui feist ceo k'il puet toutes ses leis accomplist, [C. D. L. V.

Meint houme par aventure Est riches saunz mesure Sour tous ceus de sa rue : Mes puis li court soure Aventure en poi de houre. Oui de ceo le trestourne. De si haut si bas, Ceo dist le vilein.

Meint houme veit soun veisin Ou est pruf de sa fin, Si coveite de sa tere E par sount graunt aveir E sei érite cunquere. Longe coreie tire ki la mort son veisin desire . Ceo dist le vilain.

Deus mester[s] ai enpris A le terz fui apris: Ne sui pe clercs ne lais. De .i. ceo suis-jeo ben sers; Ne sui ne lais ne clers,

Si sui clers et lais. Qui deus chace et nul ne prent, [C. D. L. V.

Meint fol houme soun ters het Cunseiler ne se set Ne eschiver soun ennui, Uns cheitifs, un contraix, Un boçus, un mauveis, Garde sai et autrui. Torte buche fest dreit feu, [C. D. L. V.

Meinthoume despent et beit B sur l'autrui acreit Qui ben tresaut soun noumbre; Peus l'esleut esmaier Ceo pur quei il s'encumbre. Tel quide beivre le coutel sun cumpainum

Qui beit sa chape od tout le chaperoun, Geo dist le Vilein.

Meint dame essaie

E cerche la maneie,
De soun seignour sovent
Ben velt qui il entreprenne,
Jeo le di pure verité,
Pus s'est meint fol coveint.
Asez set chat ki barbe il leche,
[C. D. L. V.

Meint houme est de tel hait Ke quant aukes li faut Chose ki li desplaise, Lores jure et rejure, Et s'avoe et parjure, Manace et remanace, Manacés vivent et decolez murent, [C. D. L. V. Li bons houmes plains de grant ire
Sei cumfount e empire,
Mès puis se resuage,
Si cum il remeint;
E soun talent refreint
E tempré sun corage.
N'est si haut k'il ne refreit,
[C. D. L. V.

Bons houm de petit grout
Tost respount eum estout,
Quant aukes le manace.
Mes al sage n'eschaut,
Kie die bas ne haut,
Mès toux dis soun preu face.
Toux dis se laissent dire, et toux
Pains manger,
Geo dist le Vilain.

De servir è manaie
A parent ke jeo aie.
Ne quer jour de ma vie;
N'ad celui marché faire
Dount ne me puisse retraire,
N'ai jeo point de envie.
Privé mal achate,
Ceo dist le Vilein.

Fols est ki ad tel soingne De faire autrui besoingne Ke il pert la sue Il fest soun graunt meschef; Le soen lait si fait chef De autrui prou de suen coe. Mal ovre ki se obblie, [C. D. L. V.

Fols fest tost tele folie Dount l'en si lie colie Ke après se esteut toundre;
Mès li sages se taist,
Tel chose li desplaist
Dount il n'ose respoundre.
Meuz vaut bon teisir Ke trop
parler,
Ceo dist le Vilain.

Quand jeo ai neve robe
E aucuns la me rove
Mout l'aim quaunt l'ai premere;
Mès al terz jour m'en annuie,
Al vent et à la pluie
La met s'ataunt n'iert cher.
De novel tout bel et de veuz
entre pez,
Ceo dist le Vilain.

Jeo provende requier
A un evesque et quier,
E de ceo me aparail;
Meuz qu'il la me vende
Que il me doint provende
Ceo vei en soun consel.
De voide main vaine promesse,
[C. D. L. V.

Gastée est entreprise
E tere saunz justise;
Princes qui par valour
Defent ke l'um ne l'arde;
Sa vie tense et garde
A nul honmes le jour.
Où chat n'est sorices revelent,
[C. D. L. V.

N'est ne reis ne quens, Prince taunt seit bons, Où il n'eyt à reprendre;
Ne nuls taunt Deu ne crent
Si cest secle maintent
Ne li estoce mesprendre,
Ainz ment li hom qu'il n'i
merge,
[C. D. L. V.

Cil ki autrui emplaide
E al soun oues coveite,
Ne l' deit par tout huchir
Iceo est tere ne rente.
Fols est si il ne presente
Geo qui il a plus cher.
Qui ne donne ke aime ne prent
ke desire;
[C. D. L. V.

Lungement ai esté
Od clers, mès conquesté
N'en ai dras ne deners;
Riches et manaunz fuisse
Si lunguement éusse
A countes, chevalers,
Qui de loinz garde de près
s'esjoist,
[Ceo dist le Vilain.

N'ai garde de poverte
Ja ne ferai tele perte,
Dount li quers ne me gart,
Si de moi est lassex
Toux tens averai asex,
Ja al soun n'i part,
Aséur beit ki son lit veit,
[C. D. L. V.

Jeo ai meint houme véu Qui taunt aveit acreu Qui après en iert frarins, Geo quidout à chef trere Dount eussent à fere Quatre de ses veisins. Mont remeint de ceo ke li fol pense, e Geo dist le Vilain.

Si jeo les mauvais ost D'un cunseil et d'un ost Ne sai lesquels y lais; Si mauveis est li reis Checun en est pireis, Uns houm fest cent mauveis. A k: li chef deut tous les membres li faillent, Ceo dist le Vilain.

Li vilains si manjue
Le blé de sa charue,
Ne cuilt sen ne saver;
Mès quant il est ivres
Lores quide asez aver.
Plus ad paroles en un seter
De vin ke en un mui de forment,
[C. D. L. V.

Si riches est vileins
E si sires ait meins
Si seit del prendre engrès
Tous tens le contraillie,
Jà puis jour de sa vie
N'avera desous lui pais.
Mal partir fest au seingnour,
[C. D. L. V.

Cil ki ad bon seingnour Qui il aime par amour, Ne deit prendre ne atreire Quantke il doreit, Ne quantke il porreit
De soun aveir fors treire.
Ne est smis ki rens ne lait,
[C. D. L. V.

Bien ai apercéu
Ke de doun recéu
Guerdon deit l'em prendre;
Quer donauns e pernauns
Sount aunz parisauns
E nient toudis prendre.
Hounte autre requert, e colée
sa per,
[Ceo dist le Vilain.

Quant mal fount à estrous Si ne gardent prous Li bachelers leger Qui tauntes choses enbracent Dount puis ne se deslacent; De tel encumbrer. Qui tout coveite tout pert, [C. D. L. V.

Povres est de petit les;
Mès ceo ne sevent pas
Ne li reis ne li counte
Pur ki sefre poverte;
Asex petite perte
A graunt chose li mounte.
Li petit ad petit et de petit se deut,
Ceo dist le vilain.

Pus ke cheitiffs me estuet
Parler quant l'a surpris,
Jà merci n'en avera,
Ne aveir ne se saura;
Kar il ne l'ad apris.
Dolente est la vile ke asniers
prissent,
Ceo dist le vilain.

Garçoun losenjour
Qui sont ed haut seingnour
De maint houme se claiment,
Kar à ices se aparaillent
Qui sevent li cunsaillent;
Cil nous het, cil nous aiment.
Tel poest noiser ki ne puet aider,
Geo dist le vilain.

Qui celer ne se veut,
Qui enchant s'il se deut
Après de sa falie;
S'il ne se uelt plaindre
Dount aut en tel liu maindre
Ke heume ne sache sa vie.
L'en escri le lu ki sa preie resacut,

Ceo dist le vilain.

Fols est ki taunt atent
Ke le suent enscient
Le suent prent e traine,
Ainz ke cil le desceive,
Face qu'il se aperesive
Ke ben set se covine,
E par pluie e par bel deit l'emporter se chape,
[C. D. L. V.

Pur sa chose demeine
Travaille uns houme e peine
E al chef venir ne puet.
Ben vei à escient
Ke vers autre pur nient
Ad quanke li esteut.
Qui Deus veut ander ne li puet
mods houme nuire,
[C. D. L. V.

Gent sesperiere e folo Ben petite parole. Par orgest hance et mounte Quant ses mos ne repese, Ainz tourne à taunt les choses Ke ele vent ad graunt hounte. Qui aventure avent ne vent soule, [G. D. L. V.

Mainz houme soffre sa hounte Semblaunt ne fest ne counte Pus venge ses talenz; Meinte hounte est refaite Qui pus hi est retraite De le cheffs à set aunz. Petite parole fest graunt tensons, Geo dist le vilain.

Cil ki se sent coupable
Espeire ben, saunz fable,
De toux autre gent
Dount il les semblaunz veit
Qui checun autel seit
Cum il meïmes sent.
Geo quide li leras
Qui tous scient sis freras,
[C. D. L. V.

Cil ki est costumers
De mentir volounters
Pur mentir s'afiaunce.
S'il te fait serement,
Unc n'i t'i atent,
Ne plus que arche grache.
Qui feit ne ten ne serement,
Ceo dist le vilait.

A peime treve l'oum Traitour ne feleum Qui tenge nule fai. De fil à feloun pers Ne faire toun coumpere Jà ne tendra fai. De put lin put oisel, [C. D. L. V.

La veie de ultre mer, Wei à meint amer, Al aler jupe et huie; Quant vient al revenir Ne se pet sustenir, A un bastoun s'apuie. Las boef suef marche, [C. D. L. V.

Mout est bon acuinters
De clers, de chevalers,
Geo sachez trop veirs;
En nul liu arester
Ne puet nul cunquester
Grauntement pris saunz aveir.
Trop puet l'um garder le pilier
soun aiel,
[C. D. L. V.

Ki volounters sojourne
A nul pris ne li tourne,
Mains envait par dreiture,
Si va et çà et là
Meinte feis prou y a
K meus en ad sovent.
Ki vait leche, ki siet seche,
[C. D. L. V.

Il sount gent de mesters E de vils et de chers, Ne sount pas tont de un quer; Teus est riches de cors E moult bel par defors Ki povres est de quer. N'est mie tout or ke luist, [C. D. L. V.

Tels ad hors graunt renoun Qui dedenz sa meisoun Mult laschement se vit; E si Deu me beneie Taunt de mal n'en irramie En plusours cum l'um dun, Le leus n'est mie si grant cum l'um l'escrie, Geo dist le vilain.

Ki deliverer se velt
 De serjaunt dount se deut,
 Blame li blasce e muet,
 Dist ki il li ad emblé
 Quant ki il li ad assemblé;
 Li tolt ceo ki il puet.
 Ki het son chien la rage li met soure,
 Ceo dit le vilain.

Fols est ki soun serjaunt Ou soun petit enfaunt Fait sour lui damaisel. Ki trop le dauncele Toust li dist tele novele Dount ne li est pas bel. Sire privé fest fol vassal, [C. D. L. V.

Maint houme west soun pain quere
Soffraitous par la tere,
Ne li durrez graunt doun.
S'il veit soun auntidoun.
Semprès murreit pur li,
Soun cors à baundoun.
(Al besoing veit l'um ki est amis,
[C. D. L. V.

Ki soun ami descure De alcune vilaine owre S'il ad fest vers lui
Luie et assens fest hounte,
S'il à taunt li mounte
Qui il li treve ad enemi.
Qui soun nés coupe sa face désonoure, [C. D. L. V.

Jeo ai veut maint serjaunt Qui se feiseit mult vaillaunt De manger achater, S'il venist à Paris, Quere pain blaunc ou bis Ne l'porreit-il trover Qui fol enveit en mer N'avera peissoun ne el, [C. D. L. V....

L'em puet ben par usage Feire le chat si sage Qui il tent chaundeille ardaunt Jà n'i ert si ben apris S'il veit la soriz Qu'il n'i aut meintenaunt. Meuz vaut nature ke noreture, [C. D. L. V....

Nule fraunche pucele,
Taunt soit gente ne bele,
Ne de clere façoun,
Ne deit houme desdire,
Ne vieil houme despire,
Par dreit ne par reisoun.
Kar viel runcin fait joefne
puldre peire,
[C. D. L. V.

Ne deit nuls refuser Marché achater Pur petit gaingner, Kar menu e sovent Puet l'en muis de forment Un eun grain manger.

Petit grain est bel quant il vent
sovent,

Ceo dist le vilain.

Fols est ki sour chemin
Comence soun gardin
Saunz mure sactoz reoun;
Kar y getterount tuit,
Si en aportent le fruit
Checuns à baundoun.
Meuz vaut un g'iere ke lointaigne priere,
Ceo dist le vilain.

A qui cent mars de argent Sount doné pur nient Pur quei ne despendreit; Si trop en est aveir Ben l'en deit blameir Ceo est jugement à dreit Quant vent legerement [C. D. L. V.

Li vilains out mangié
Del pain mal saecié
Trop y out de la paille
En dent del dolour out
Ounkes dormir ne pout
Par taunst reçust sa maille.
Meuzvaut paille en dent ke nieni
[C. D. L. V.

Dame bien engulée Quant ele vient saulée A table soun seignour Demeine graunt daunger, Dist ki ele ne puet manger K'en ne asavoure Tierce nue paste set, [C. D. L. V....

27

De celui m'esmervail
Qui soun privé cunsail
Si il molt ne se het
Wait counter à femme;
Ensemaunt l'espaunt cele
Qui checuns le set.
Malement se covre à qui le cul
pert,
Geo dist le vilain.

Qui veut aver bon livre Fols est ki le fest escrivre A tel ki ne veit goute; Ausi est fols ou fole Qui gauste sa parole Où nuls ne l'escoute. Vilé ad soun alleluia ki al cul del boef la chaunte, [C. D. L. V.

Meint houme autre het, E covrir ne se set, Ne celer soun ennui. Uns povres mesfaiz, Qui est tors ou countrais, Garist sei e autrui.

Torte boche fest dreit fu, [C. D. L. V.

Fols est par seint Mathu, Qui trop en un liu S'areste ne apuie; Taunt cum il est novel Si est soun estre bel, Quant veuz est si ennuie. De novel tout bel veus entrepiz, [D. L. V. (sic).

Meinte dame ai véue Qui ben esteit vestue E de vair e de gris, Qui pas tele n'esteit Gum elle me parreit, Ne el cors ne el vis. Desouz chemise blaunche Ad meinte brune haunche, [C. D. L. V.

Dame enprisonnée,
Quant est estreit gardée,
Ad l'em sovent faus eir
Ne parler à chevaler
Parler ne d'ecuier
Ceo prent qui puet aveir.
Pur suffraite de prodomne si
met l'em fol en baunt,
[C. D. L. V.

(Manuscrit Arundel [Musée Britannique], nº 220, fol. 803.)

Few de fere, Raspe de eawe, Gasteu de aveyne, Enclyn de moyne, Promesse de esquyer, Enbracie de chevaler, Serment de ribaud, Lerme de noneyne, Mensounge d'erbeyr, Rechinne de anne. Abay de chyn, Huy de villeyn, Daunger de norice, Acoyntement de enfaunt, Council de apostoile, Pleyt de mariage, Parlement de roy, Assemblé de borjoys, Turbe de villeyns,

Foule de garsouns, Noyse de ffemme, Grélée de gelyns, Marteleys de ffeverys, Buleterye de houlengers, Anée de raas, Wile (hurlements) de lous, Crucye de toneyre, Avarisse de proveyre, Coveyteyse de moyns blauns, Envye de noyrs, Mellé de ribaus, Descors de chapitels, Mensonges de procours, Desléutés de pledours, Orgoyl de templer, Bobbaunt de ospitaler, Tous ceuz ne valunt un dener.

APPENDICE Nº III.

PROVERBES DE FRAUNCE, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE CAMBRIDGE DU CORPUS CHRISTI COLLÉGE.

(Extraits communiqués par M. FRANCISQUE MICHEL.)

A bon demandeur bon escundur. A bon jour bon hure. A chescun oysel son nie si semble bel. A chevell doné sa dent n'est agardé. A dure asne dure aguylioun. A la barbe son veisin deit home la soue ayster. A la cour le roi chescun y est pur soi. Aler e parler poet homme, aler e venir Dieu le fist. Alons, alous, ceo dist la grue qui tout le jour ne se remue. A longe cor le tire qui autre mort desire. A mal rat man chat. A mol pasteur lou lui chie laine. Amour veint tut fors que quer de fellon. Amour ne se poet celer. Après grant guere grant pees. Après grant joie grant corouce.

Après manger asses des coillers. Arbe molt ramé fait à peine bon fruit.

Arme feit pees.
A seignurs tuz honurs.
Assez achate qui demaunde.
Assez escorche qui le piecent.

Cy commencent proverbes de Fraunce.

Assez june qui n'ad que maunger. Assez poet plaier qi n'ad qe li paie. Assez se tait qe ren fait. Assez set Deus quel peleryn vous estes. Assez tot vient que male novele porte. Aseur beyt qe son lit veyt. Aseur dort que n'ad qe perdre. A tart crie le oysel quant il est pris. A tart ferme l'om l'estable quant le cheval est perdus. A tel coutel teu gaigne. A tel seint tel offreid. A besoigne veit qi ami est. Au premer coup ne chet pas l'arbre. Autresi bien sont amuretis sonz burel com sus burnet. A senechal de la mesoun suit hom conoistre li baroun. Ausitost mort vel chm vache. Atant despent aver cum large. Atant gaine qui crie vin à quatre cum qi cire à duze. Atant chant fol que prestre. A vespre se movent li limasceons. Ben parler ne counchie bouche. Bens sanz bons ne vaut rien. Bien se chastie qui par autre se chastie. Bele chere vant un mès. Belement veyt l'om loins. Benoyt soit le seignur en qui hostel hom amende. Besoigne fait veille troter. Besoigné ne garde qe il fait. Bien deit despendre qi de legger gayne. Boir sanz manger est past à grenoulles. Bien escri le loue qi la pray receit. Bon est l'un à l'antre, ceo dit le carpenter. Bien june le jour qi à vespre est saul. Bone journée fait que de fol se delivre, Bon marché tret argent de bourse. Bon messager bone novelle apport.

Bone parole tient hon lieu. Bon overour ne vendra ja tard à son over Bonté autre rega. Braier de lin fait male fine. Boisson ad oreilles, boys escout. Chastel abatu vaut demi fait. Chat conoit bien qi barbe il lesche. Chat engaunté ne surrizera ja bien. Chat seul est sanz noise. Chat sauvage est à toit hostilie. Chastier fol est coupe e'n' ewe. Cheitif ne avera bon hostel. Chescun veil son doel pleint. Ceo quid li leres qe tuz li seient freres. Ceo n'est chose prest le levre en genesté. Chen en cosyn compaignie ne desire. Cil est mon uncle que le ventre me comble. Cil est bien de l'eglise qu sen bien devise. Cil est riche qe Deux eyme. Covenant ley veynt. Coutel en aicerz meyn sueff taile. Cuer ne poet mentir. D'ottre quir large curreie. De ben chanter se ennoye l'om. De bel promès est li fol en joy. De bon estrange fait l'om bon privé. De ceo que home quid savoir chet il en decepeir. De chose contrer ne poet home bien fair, De chose perdu le conseil ne se mue. De Debles vint à Debles irra. De demeyn en demeyn avera laie le puleyn. De deus maus le meyndre. De fol e d'enfaunt se deit hom garder. De fol folies et de quir curreys. De fole pensé vent fole paume. De frumage croyse mangue lo chat.

De fort custure fort decirure. De garbe remué chet le greyn. De juvene papelard veil diable. De grant vent petit pluye. Dehez eit la bouche en mensenge desiret. De grant vilanye grant cas. Dehez eit le prestre qui blame se reliques. De mauveys dettour prend hom aveyn. De megre poil espre pointure. De deners mescountez ne grace ne grez. Des ouailes countez prent le loue. Du novel semble bel e de veus entre pees. De pesché misericorde. De petit oyl se deit hom garder. De pou petit. De boef grant piece. De rouge matinée lede vesprée. Desur son fumer se fait le chen fier. Deus set qui bons est. De tort busche feit-on dreit feu, Du trunceon de la launce puit ome juster. Devant veuz chat ne treez ja festu. Deu grese ne pount en un sake. Druge de veel ne dure pas tuz jourz. De meillour fust qi l'en eyt deit fair flecches. Dure oysel pele qi diahle ou matoue essourehe. En aventure gist ben coup. En burdant dit hom veir. Euncore vendra blanche à la plaunche. En estraunge terre chace la vache le boef. En la coue gist le encumbrer. En la fine se couche le carpeuter. En lermes de feloun ou de femme se deit nul fier. En petit buscheun trove l'em grant lever. En petit hure Dieu laboure. En petit mesoun a Dieu grant part.

Eyse fait larroun. En totes eages redote l'om. Entour la mesoun au chaceour deit homme quer le lever.' Entre bouche e coiller avent grant desturber. Entre cent saveters n'ad pas un bon souler. Entre deus seles chet dos à terre. Entre deus verds la tierce est meur. Envyous poet murrir, envie ne murra jà. En un quart de quider n'ad plein poyng de saver. Femme aver treys foiz sele. Femme arme plein poigne de sa volunté. Fol ne feloun ne puunt pees avoir. Fol e aver ne se pount entreamer. Fous est ge conseil ne creyt. Fol fait de un damage deus. Fol ne quelt devant q'il rayt. Fol ne veyt en sa folie si bien noun. Fol se targe e le terme aproche. Folie n'est pas vasselage. Folie gardé vaut deuz foiz dite. Fort est autri veel lier au sien. Fort est qui abat et plus est fort qui releve. Fous vount à vespres e sages à matines. Gelines ne oyent e angst. Gentil oysel par se meisme se afet. Goute enossé à peine est curé. Grange vuide est ventouse. Grant marché treyt argent de bourse. Grant mestier a de fol qi de sa meisnie le fait. Hardiement parle qi ad la teste sayne. Haste à licher ne sera ja quit. Home bien en beyvre ne fist unkes meu peu. Home mort n'ad poynt de amy. Honny soit manoie de fol e de enfant. Hunte est chapel à fol. Ja de boyssoun ne averez aulne ne de fol smi.

Ja femme lecheresse ne fra porré espesse. Ja ne avera bon sergeaunt quine l'nurrist. Je ne puis juer ne rir se le ventre ne me tire. Je ne vis unkes riches muet. Il est trop avers à qui Deus ne sufist. Il fait bon juner après manger. Il fait hon juner dont hom est à seyr saul. Il fait bon pestrir près de farine. Il fait mal lescher mel sus espyne. Il ne ad pas seyf qe eve ne beyt. Il ne perde pas sa anjou qi à sa femme l'a donné. Il n'est si sage qe à la fiez n'est fol. Il ne vaut du tut assentir qui à demi vey se returne. Il perd sa alleluya qe à cul de boef le chaunt. Jugement n'esperne ami. La bele chere amende moult le hostel. La beste est fort à garder qi soi meismes emble. La fille son veisin n'est prus. La force pest le pré. Là où Deu voet il pluit. Là où n'i ad chat surriz se revele. Lè où payn ne remeynt genz ne sont pas saul. La pire roo de la charrette fait greigner noyse. La surcharge abat l'asne. La surris est abaïe qi n'ad que un pertuz. Larroun ne amera qui lui reynt de fourches. Le bon esquier fait le bon chevalyer. Lecherie est de grant coust e de petit au dereyn Le dareyne coup abat le chesne. Le fait juge l'ome. Le fruit est mauveys qi ne se meure. L'en deyt batre le fer tant qe soit chaud. L'en deyt garder où l'en gist en yver, et où l'en dine en

L'en lye bien le sak enke soit pleyn. L'en ne connoyst pas la gent au drapaus.

27.

L'en ne deit pas lesser le plus pour le meyes. L'en ne puit estre de tuz amé. L'en ne poet fair de bosard ostour. L'en ne puit de une fille faire deus gendres. L'en ne pot cure et corner. L'ome puit tant destreyndre le crust que la mye ne vandra rion. L'ome parle volentiers de ceo qu'il ayme. Lavez chen, peignez chen, toutevois n'est chien que chen. Maint homme oinst la verge dont il meismes est hatu. Manger sans baivre est à berbis, Mal herbe meus crest. Malement durra le soen qi autri tout. Malement se covert à qi le dos piert. Mal prie qui se ublie. Mau fu nez qi primes veit e puis chatenne, Mau fu nes qi ne se amende. Mauveys chen ne trouve qe mordre, Manaces ne sunt launces. Manacés vivent, decollez morrunt. Mounes paroles ensemble sunt beles. Mere pitouse fait fille teignouse. Messager ne deit bien oyr ne mal avoir. Mesdire n'est pas vasselage, Meuz eyme troy troyle qe rose. Meus avent taire qe folie dire. Meuz valent le veilles veyes que les naves. Meus vaut ami par vei ge dener en currey. Meuz vaut à bon heure nestre qe de bons estre. Meuz vaut bon gardour qe bon gaignour. Meuz vaut bon escondit qe mauveys ottreyt. Meuz vaut teste covert qe nue. Meus vaut gros qe nue dos. Meuz vaut mester qe espervier. Meuz vaut payn en meyn que escue. Meuz vaut paile en dent qe nient. Meux vaut piece de porce que haunche de asne,

Meuz vaut pleine poigne de vie qe livre pleyn de eler. Meuz vaut près cheri que lonteyn praerie. Meuz vaut sen qe force.

Meuz vaut un ten qe deus tu le aueras. Meus vaut un seyr qe deu matins.

Mole consenses fait June tensese

Mole convenaunce fait dure tensceon.

Moult annoye à qi attent.

Molt est povre qui ne vayt.

Mout fait grant chaire quant viele vache bese.

Morte est ma fille perdu est mon gendre.

N'ad bien qi ne l'ad del soen.

Nature ne puit mentir.

Nature passe nurture.

Ne haillez pas vostre aignel à qi en voet la pel.

N'eveillez pas le chen qi dort.

Neyr geline ponne blank oef.

Ne set le saul coment est au mue.

Ne set veysin qe vant molin fors qi le perd, ne vilein qe esperons valent.

N'est fu saunz fumé, ne amour sanz semblaunt.

N'est bon compaignoun qi tut voet retenir. N'est pas or quantqe reluist.

N'est pas sanz maladie qe meyne lecherie.

N'est si fort qe ne chet.

Ne veit jour mes qe ne reveigne.

Nul ne bat tant sa femme cum cil qe ne l'ad.

Nul ne deit fes prendre qu'il ne puisse porter.

Nul n'est si large cum cil qi n'ad dener.

Nul n'est si riche q'il n'ad mester des amis.

Nul n'est vileyn si du quer ne lui vient.

Nul seignour voet autre suffrir.

Nul trop est bon, ne nul pou est assez.

Oy dire vayt partut.

Oysel ne poet voler saunz eles.

Orguilleuse semblaunce mustre fole quidaunce.

O cele pele cum vest le lou l'estut murrir.

Parole que roi ad dit ne deit estre contredit. Par un soul poynt perdi Bretoun sa asnesse. Pasches desirré en un jour est alée. Peresce ne fait hom esé. Perillous compaignoun ad home feloun. Poy e poy vent l'om loinz. Petite geline semble longe pucyne. Petite noys attreit grant gent. Petite chose est tost alée. Petit home abat graut chesne. Plus dure est hounte qe povreté. Plus vaut sage à un oyle que fol à deus. Poy valent richesses si l'om n'ait saunté. Par petit vient l'om à grant. Pur nient ad sa marchaundie qe ne l' monstre Pur nient met home veil chen en lyen. Pur nient ad il conseil qi ne l' creyt. Pur rien va à foyre qi rien y desploye. Pur un perdu deus recoverez. Pouche à trousund ne refuise rien. Povre home n'ad nul amy. Promesse saunz doner est au fol confort. Prodhome voet tut bien. Quant aver vient e corps fait. Quant Deus donne farine diable tout le sak. Quant fol veit tailler quir si demande correies. Quant ci serrai mort si me feites candeles. Quant la messe fu chauntée fu ma dame parée. Quant sak vient au molyn pouche en aungle. Oi prent bayard en amblour, si voet tenir le jour qu'il dure. Queqe face le jour ne se targe. Oe oyl ne voyt quer ne desyr. Que soleyl ne veyt soleyl ne eschauf. Qi ad compaignoun si ad mestre. Oi ad hunte de manger si ad hunte de vivre. Qi ad mauveys vaisin il ad mauveys matin.

- Qi ad payn e saunté riche est si ne le set.
- Qi ad besoigne de fu as ungles se quert.
- . Qui ad bon amy n'est pas tut desgarni.
 - Qi bien aime tard oblie.
 - Qi bien esta ne se remue.
 - Qui bien attent ne surattent.
 - Oi bien fra bien avera.
 - Qui bien oynt suef poynt.
 - Qi bien veyt e male aprent à bon droit se repent.
 - Qui countre aiguilloun s'eschaustre deux foiz se poynt.
 - Qi creyt meschine e dez quairré jà ne mourra saunz poverté.
 - Oi diables achate diables deit vendre.
 - Qi des autres dist folie sey meismes ublie.
- Oi de bons est suef fleyr.
- Qi de loing se prevoist de près s'en joist.
- Qi en jeu entre en jeu consente.
- Qi eyse attent eyse fuist.
- Qi est garni n'est pas honye.
- Qi éstoye de sun diner meuz li est de soun soper.
- Qi fait à son vuyl fait à sun doeyl.
- Qi fait chape se fait chaperoun.
- Qi fait ceo que il poet ne se feynt.
- Qi folie dit folie deit oir.
- Qi forment est boté longement chauncele.
- Qi haste glut estrangler le voet.
- Qi jesne est fous viel en ad les friçouns.
- Qi meys sert sex hures perd.
- Qi me eyme eme mon chen.
- Qi meyn desreesoun se fiert de soun baston.
- Qi pou me doune vivre me voet.
- Qi mount plus tost q'il ne deyt chet plus tost q'il ne devereyt.
- Qi ne ad cheval ayle au pié.
- Qi n'ad del howe eyt del awe.
- Qi n'ad qe un oyl sovent le terst.
- Qi ne chet ne chevaunche.
- Qi ne poynt en herbe ne crest poynt en espye.

Qi ne voet il ne se esgarde.

Qi à fumer lute à deux près se conchie.

Qi à seigneur part poyres n'ad pas des plus beles.

Qi poynt si veint.

Qi partut seyme en ascun lieu crest.

Qi pou eyt e pou perd de grant se deut.

Qi poy seyme poy cuisf.

Qi plus ayme autre de soy au molyn fu mort de seyf.

Qi plus eyme qe mere si est fausse norrice.

Qi plus ad e plus coveyt.

Qi plus covre le fu e plus arde.

Qi primes prent ne se repent.

Qi rien ne port rien ne lui chet.

Oi se aquite ne se mecompte.

Qi sert baroun si ad brahon.

Qi se esloingne de la court e la court de ly,

Qi se esloingne de sa esquel il aproche à soun damage.

Qi se remue soun lieu perd.

Qi son chien voet tuer la rage lui mette sure.

Qi son mestre ne ayme ne son mestre li.

Qi son nees coupe enledist sa face.

Qi tant ad fait q'il ne put mees, l'em le deit lesses en pees.

Qi tart vient al hostel primes se courouce.

Qi tient la pael par la coue si la tourne où il voet.

Qi tost donne deux foiz donne.

Qi tut coveyt tut perde.

Qi tute me donne tut me tout.

Qi trop se haste se empesche.

Qi voyt la mesoun son veisine arder deit creyndre de la sowe.

Rische est qi loyns meynt.

Riche home ne set qi ami li est.

Si l'os est dure le chen est de leysir.

Sergeaunt au roi est pair à counte.

Si com il ad braché si beyve.

Solonc le peché la penitannee,

Solone mesure fist Dans chand. Solone seigneur meisnie duite. Seurparler nuist, seurgrater cuist. Sovent serra blamé qi trop est enparlez. Tant cum le jeu est bel l'em le deit lesser. Tant vaut home tant vaut sa terre. Tant va le pot al ewe q'il brise. Tel ad son desirrez qi ad son encombrer. Tel demaund amendes qi les deit doner. Teu li durras tel le prendras. . Teu manace ad grant péour. Teu ne peche qe encourt. Teu pest le chen de son payn q'il le morde en la mayn. Teu puit nuir qi pe puit eider. Teu rist au matin qi ploure devant vespre. Teu se quide avauncer qe se desturbe. Tel quide venger sa hounte qi l'acrest. Teu cuilt la verge dont il meismes est batu. Tute choses unt lour sesoun. Tut choses ne sount à crere. Tutes hures ne sont meures. . Tut veyr ne fait à dire. Trop enquer n'est pas bon. Trop est avers à qui Deus ne suffist. Tu le serras, dit le boef au thorel. , Vessel mauveys fait vin puneys. Vient jour vient conseil. Veuz chen enrage bien. Veuz chen n'est pruz à mettre en laundon. Veuz peché nove vergoyn. Vileyn coroucé est demy aragé. Un pense l'asne et [autre] le asner. Une foiz en l'an chevaunche le hiwan. Un jour de respit .c. souz vaut. Un mauveys loos vaut un grant blasme. Un petit de renayn enegrist grant past.

Unque bien ne me ama qi pour si poy me bet.
Unque ne vi riches muet.
Umqe rend mestre.
Veysyn set tut.
Voide chambre fait fole dame.

Ici finissent Bourdes, folies, et proverbe de France.

APPENDICE Nº IV.

PROVERBES RECUEILLIS DANS LES AUTEURS PRANÇAIS DU XII^e AU XVIII^e SIÈCLE.

Proverbes recueillis dans les poëtes et les conteurs des xue, xue, xue, xue et xue siecles.

(Communiqués par M. FRANCISQUE MICHEL.)

Aiden. Tel nuist qui ne puet aidier.

(Chanson anonyme, Ms. du Roi, fonds de Cangé, nº 65, fol. 139 vº, col. 2.) xiiiº siècle.

- Tel nuist ki ne puet aidier, quant vient al jugement.
 (J. Fantosme's Chronicle, p. 20, lig. 405.) xir siècle.
- Et messire Alain dist : « A belle heure mal tondre. » (Chronique de Normandie, édition de Pierre Regnault, petit in-folio, chap. coté ix : xv. xvii...) xvº siècle.
- Am. Li escuiers dist: « Au besoing ce vous mand on, » voit-on l'ami. »

(Roman de Ham, p. 257, lig. 24, publié pour la le fois par M. F. MICHEL, à la suite de l'Hist. des Ducs de Normandie, etc., 1 vol. in-8°.)

- An besoing voit-on son ami. (Li Jus de S. Nicholai, édit. de Monmerqué, p. 69.) XIII siècle.
- Ans. Li asnes chiet por la grant somme,

 Fait Gauvains, ch'ai-je oi retraire.

 (Roman de l'Atre périlleux, manuscrit de la Bibliothèque impériale,
 supplément français no 548, fol. 38 v°, col. 1, v. 4.) xuit siècle.
- Li asniers une chose pensae,
 Et li asnes pense tout el (tout le contraire).
 (De la Borgoise d'Orliens, v. 104; Fabliaux et Contes, édition de Μέοκ, t. III, p. 164.) xine siècle.
- Mais on dit piecha que la soursome abat l'asne. (Chronique de Rains, p. 238,) xine siècle.

Arbre. L'arbre bien sai ne voit-on pas verser à la première fie. (fois).

(Chanson du Ms 7222, fol. 156 ro, col. 1.) xure siècle.

— Al premier cop arbres ne chiet.
(Li livres de Cristal et de Clarie, Ms. de l'Arsenal, B. L. F. 283, fol. 312 ro, ch. 4, v. 45.) xuie siècle.

ARRACHBUR DE DENT. On dit en commun proverbe : il ment comme un arracheur de dents.

(Troisiesme Livre des Sérées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt. A Pàris, ches Adrian Parier, M. D. XCVIII, petit in-12, p. 122.) xvie siècle.

BARAT. Rutebues dit, bien m'en souvient :

Qui barat (ruse, tromperie) quierz baraz li vient.

(De Charlot le Juif, etc., v. 132; Fabliaux et Contes, édit. de Méon, t. III, p. 91.) xui siècle.

Besoigneux. On dist que besoigneus n'a loi, (Roman de Fregus, p. 118.) xuv siècle.

Besoin fait vieille troter.

(Raman de Trubert; Mion, Nouveau Recenil de Pabliaux, vol, Ier, 9. 245.) xiiie siècle.

- Douce raisons vilains aire (irrite),
Mainte fois l'avons oi dire;
Maie uns diz nos enseigne et glose:
Besoins fait faire mainte chose.
(Li Lais de l'Oiselet, v. 249; Fabliaux et Contes, édit. de Méon,
t. III, p. 192) xur siècle.

Birn. Li biens est bons que l'en prent de premier.

(Li Moniage Guillaume d'Orange, fol. 271 ro. col. 1, v. 33.) xino siècle.

Ne sest qu'est bien qui mal n'essaie. (Roman d'Erec et d'Enide, manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 74484, Cangé 26, fol. 19 vo, col. 1, v. 13.) xue siècle.

BIENPAIT. Si cum li reproches retrait,

De bien fait m'unt rendu col frait,

(Chronique de Benoit, t. I., p. 535.) xuº siècle.

Boins. Que il est bien drois et reson Que qui le brasse si le boive.

> (Li Diz dou Soucretin, v. 852; Méon, Nouveau Recueil de Fabliaum, t. I, p. 859.) xur siècle.

Bouche. Et le capitaine respondit : il n'en faut pas faire la petite bouche.

(Roman du Jouvencel, fol. 58.) zve siècle.

Captivité. Li veilains bien le dist, e si est verités : Mits nos vient à honor avoir le ciés coupés Que longement soufrir trop grant caitivetés.

(Roman de Godefroiy de Bouillon, manuscrit de la Bibliothèque impériale, 540/8, fol. 105 ro, col. 1, v. 42.) xiiic siècle.

CHANTER. En reprovier a dit'li lous : mal chanter fet devant mengier.

(Dou Lou et de l'Oue, par Jean de Boves, v. 40 . Fabliaux et Contes , édition de Méax , t. III , p. 54.) xiiie siècle.

CHASSER. L'en dit : • Qui bien chace bien trueve. • • (Le Dit du Buffet, v. 264; Fabliaus et Contes, édit. de Méon, t. III , p. 272.) xiiis siècle.

CHAUSSÉ. Car ce sevent grant et petit Que l'an dit pieca en respit :

· Oui bien est chaucies n'est pas nuz. ·

(Des Cordoaniers; Lettre au Directeur de l'Artiste, touchant un manuscrit de la bibliothèque de Berne, nº 354, p. 18.) xiiiº siècle.

CHAT. De castiier cat qui est vieus Ne puet nus hom venir à cief.

> D'instruire un chat qui est vieux ne peut nul homme venir à bout. (Roman de Ham, p. 314, lig. 18 du vol. publié par M. F. Micart.

pour la Société de l'Histoire de France, sous le titre de Chronique des ducs de Normandie.)

Kar on dit bien pour voir que plus estraint plus gelle. Et que là où kas n'est li souris se revelle, (Roman de Charles le Chauve, Ms. La Vall., no 49, fol. 3 ro. col. 1, v. 12.) xIIIº siècle,

Li vilains reproche du chat Qu'il set bien qui barbes il leche. (Des trois Dames qui trouverent un anel, v. 196; Fabliaux et Contes, édition de Méon, t. III, p. 226.) xIIIe siècle,

CHATEAU. Lors feras chatiaus en Espaigne. (Roman de la Rose, t. I. p. 99, v. 2,454.) xIIIº siècle.

> Et le songer fait chasteaux en Asie. Le grand desir la chair rassasie, (Menus propos de Pierre Gringore.) xvº siècle.

CHÈVER. Mais on dist pour cest examplaire,
Ensi com j'ai oî retraire,
Que chievre ne doute coutel
Devant qu'il la fiert en la pel;
Et se dist-on, si com je pense,
Mout remaint de cou que fox pense.
(Roman de la Manchine, p. 157, v. 4,689.) xuie siècle.

CHIEN. Ki volentiers fiert vestre chien,

Ja mar querés qu'il vus aint bien.

(Lai de Gracient, v. 547; Poésies de Marie de France, t. I,
p. 526.) xuis siècle.

CHIEN. Vous resemblez le chien qui crie,
Ainz que la pierre soit cheue.

(Roman du Renart, v. 1,363.) xiite siècle.

Conun. Et pense cuer que ne dit boche.

(Roman d'Erec et d'Enide, manuscrit de la Bibliothèque royale, nº 74984, fonds de Cangé, nº 26, fol. 25 du roman, rº, cel. 1, v. 13:) xuº siècle.

— Car li vilains dire le suit (a coutume) Que iex ne voit al cuer li duit. (Li Romans des Sept Sages, Tübingen, 1836, in-8°, p. 43, v. 1,095.) xue siècle.

Conseil. A nouveau fait fault nouveau conseil.

(Roman du Jouvencel, fol. 81 re.) xve siècle.

CONSCIENCE. Et on dist piecha: cui conscience ne reprent,
Plus tost au mal qu'au bien entend.

(Chronique de Rains, p. 235.) xuiº siècle.

CONVOITER. Mais li vilains dit plainement
Que cil par jugement desert:
Qui tut coveite tot pert.
(Chronique des ducs de Normandie, par Benoît, t. I, p. 414, v. 9,597) xue siècle.

Li proverbes dist en apert :
 Cil qui tout covoite tout pert.
 (Li Lais de l'Oiselet, v. 419; Fablianx et Contes, édition de Méon, t. III, p. 138.) xuis siècle.

Courage. Et g'ai oï en reprouvier Que fol corage ocist somier.

COUTUME. Car constume rend maistre et devient nature.

(Roman du Jouvence!, fol. 80 r.). xv° siècle.

CUIDER. Mais on dist: cuidiers fu un sos.

(Roman de Cleomadés, manuscrit de l'Arsenal, B. L. F. in-folio,

no 175, fol. 3 vo.-col. 2, v. 40.) xiiio siècle.

Cuis. D'autrui cuir font large corroie.

(C'est li Mariages des filles au Dyable, manuscrit de l'Arsenal, belleslettres franç., in-fol., nº 175, fol. 292 vo, col. 2, v. 16.) xuu siècle.

DAME. On sert le chien por le seignor;

Et por l'amor le chevalier Baise la dame l'escuier.

(HERBERS, Roman de Dolopathos, Ms.) XIIIº siècle.

Dábar. Qui cherche argent cherche debat.

(La farce du Poulier.) IVIO siècle.

DEUIL. Per so fon dih ben à rason :

· Autrui dol albadallas son. ·

C'est pourquoi l'on dit avec raison que le deuil d'autrai n'est qu'aubades. (Flamenca, manuscrit de Carcassonne, 681, fol. 38 v°, v. 13.) xiii° siècle.

Digu. En poi d'ure Deu labure, ço dit li mendiant.
(J. Fantosme's Chronicle, p. 72, l. 1588.) xuº siècle.

Ding. Et on dit en proverbes : qui biau dit bel oye.

(Livre de discipline des quatre ages, manuscrit de la Biblisthèque impériale, fonds de Compiègne n° 62, fol. 150 v°, col. I, lig. 32.) xus siècle.

- L'an dist toz jors, se Diex me saut :

Pout sert dire que rien ne vaut.

(Des Changeors, v. 1; Lettre au directeur de l'Artiste, touchant le manuscrit de la bibliothèque de Berne, nº 354, par Achille Jummal, p. 13.) xinc siècle.

Domnige. Quar souvent a oi mentoivre,

Et dire et conter en maint leu,

Que domage qui bout au feu Vaux miex que cil qui ne fet aise.

(De la Grue, v. 102; Fabliaux et Contes, édition de 1756, t. HI, p. 199.) xure siècle.

ENNEMI. Il y a ung proverbe commun que chascun dit de toute ancienneté qu'on ne doit rien faire à l'entreprinse de sou ennemy.

(Roman du Jouvencel, fol. 63 v°.) IVe siècle.

Entreprendre. Sagement entreprendre fait bien executer. (Roman du Jouvencel, fol. 40 v°.) xv° siècle.

ETREINDRE. Et en dit bien en reprovier :

Que trop estraindre fait chier.

(Dou Pet au Vilain, v. 49; Fabliaux et Contes, édit. de Mton, t. III; p. 69.) xmº siècle.

FAIRE. Li vilains dist, s'est chose veire, Toz jorz que qui mal fait ne l'creire.

(Chronique de Benoît, t. II, p. 44.) 240 siècle.

FELONIE. Entre rous poil et felonie S'entreportent grant compaignie.

Entre un poil roux et méchanocté il y a de grands rapports.

(Roman de Cristal, fol 332 v°, cl. 3, v. 15.) xiii° siècle. FEMME. Fomme est un cochet à vent

Qui se change et mue souvent.

(Herbers, Roman de Dolopathos, Ms.) xure siècle.

For. C'est voir que j'ay oy nuncier : Qui, sans donner, à fol promet

De noyent en joie le met.

(Theatre français au moyen age, p. 381.) xiiic siècle.

FORTUNE. On dit communement que Fortune aide au hardi.
(Roman du Jouvencet, fol. \$2 vo.) xvo siècle.

For. Fols est qui fol conseil demande.

(Le Fabel d'Aloul. v. 882, Fabliaux et Contes, édit. de Méon, t. 111, p. 354.) xure siècle.

Ains disoient en leur dessense :
 Molt remaint de ce que fox pense.

(La prise d'Alixandre, manuecrit de la Bibl. du roi, nº 43, Suppl., franç., fol. cc. xxiiij rº, col. 2, v. 13.) (Roman du Renart, suppl., p. 10.) xuº siècle.

— De fol et d'ivre se doit l'en bien garder.

(Rom. de G. d'Orange, Ms. 6985, fol. 203 ro, col. 3, v. 14.) xue sièche.

- Molt remaint de ce que fox pense.

(Du Sogrétain moine, v. 370; Fables et Contes, t. I, p. 254.) xxxº siècle.

GATER. En adjoustant que le proverbe aucien montroit bien le malheur où nous sommes, quand il dit : un advocat en une ville, un noyer en une vigne, un pourceau en un bled, une taupe en un pré, et un sergent en un bourg, c'est poùr achever de gaster tout.

(Sérées de Guillaume Bouchet, juge et consul des marchands à Poictiers. Livre premier. A Paris, chez Gab. Buon, 1585, in-8°, menfiésme sérée, 101, 108 r°.) xvr° siècle.

GUERRE. Communement on dit que qui a le prouffit à la guerre il en a l'houneur.

(Roman du Jouvencel, fol. 60.) xve siècle.

- La guerre est de telle condition qu'on y doit avoir bon pié, bon œil.

(Roman du Jouvencel, fol. 58 ro.) xve siècle.

GUILLOT. Tel penso guiller Guillot, que Guillot lou guille. Tel pense tromper Guillot qui est trompé par Guillot.

(Prov. provençal, cité par Borri, dans son Trésor des Recherches et Antiquités gauloises et françoises, etc., Paris, 1885, in-4°.)
XIII° siècle.

Hanne. Car on dit communement

En ung proverbe bien souvent: Se harenc put c'est sa nature, Si fleure bon c'est aventure.

Cure non cest avanture.

(La Vie de saint Hareng martyr.) XVº siècle.

HERMITE. Li abis ne fait pas l'ermite.

(Li Diz de freire Denise, cordelier, per Ruterrur, v. 1; Fabliaus et Contes, édit. de Méon, t. III, p. 76.) xiii aiècle.

Heams. On dit communement qu'il a'est sens que d'omme oiseux, quand il est bien appliqué.

(Reman du Jouvencel, fol. 24.) xve siècle.

- --- Hom prives mal achate, ce tesmoigne li briés.
 (La Chanson des Saxons, t. I, p. 246, cospl. cxxx.) xure siècle.
- Sox hom toz sox chemine, ce dit an reprovier. (La Chanson des Saxons, t. I, p. 251, v. 9.) xiii* siècle.

HONNEUR. Et si dist l'on une parole

Communement qui est moult fole

Et la tienne trestuit pour vroie:

Que les honors les meurs remuent.

(Roman de la Rose, v. 6,297.) XIM* siècle.

-- Les honneurs changent les meurs.

(Bréviaire de Jacques Amyot.) xviº siècle.

JETER. Li vilains dist trestout sans glose:

Cil ki gete as piés la chose
Que il puet à ses mains tenir,
On ne devroit pas consentir
K'il abitast entr'autre gent.
(Li Romans des Aventures Frejus, p. 95, 96.) xino siècle.

LARRON. Car ayse faict larron.

(Statuta Synodalia ecclesia Nannetensis. Thesaurus novus Anecdotorum, t. IV, col. 946, D.)

Or puis-je bien dire et entendre
Que li proverbes voir dira:
Qui le larron torne de pendre,
Jà li lerres ne l'amera.

(La Complainte et le Jeu de Pierre de la Broce, p. 30.) IIII siècle.

LECHER. Et quant il fu hors de la porte,

Si dist à soi : Qui siet il seche; Et puis si dist : Qui va il·leche.

(Le Dit du Buffet, y. 258; Fabliaux et Contes, édition de Mion, t. III, p. 272.) xure siècle.

Mais on dit .j. parler assés communument : Qui va par le païs il trueve bien souvent Cose qui peu li plaist et de le mauvaise gent.

Mais on dit .j. parler assés communaument : La cose qui vient dur a bon definement.

(Roman de Charles le Chauve, Ms. La Vallière, nº 49, fol. 10 vº, col. 2, v. 25, voir avant.) XIII° siècle.

Maison. Faire de vieil bois nouvelle maison.

(Roman du Jouvencel, Paris, 1493, in fol., goth., fol. 19 ro.) xvo siècle.

Mal. Ce tient li vilains à savoir :

Et un mal doit-on bien sofrir Par son cors de pojor garir. (Li Romans de Brus, v. 4,506; édition de M. Le Roux de Lincy, p. 212.) x10 siècle.

— Car li vilains le dist et s'est vertés Que trop vient tost ki mal doit aporter. (Roman des Lorrains, Ms. La Vall., 63, fol. 8 r°, col. 2, v. 25.) xur siècle.

Mangka. Mais maintes fois a esté dit En esplanse et en reprouvier : Tout duel repairent au mangier.

(Farous, p. 116, 117.) xmº siècle.

MARCHÉ. J'ai oît dire en reprouvier :

Boens merchiez trait de borce argent.

(Chanson. Ms. du Roi, fonds de Saint-Germain, 1989, fol. 127 v°,
ilg. 4.) zur• siècle.

Matin. Pour ce, dit ung proverbe que j'ay oui compter, Que l'homme qui a grace de bieu matin lever Poent bien grant matinet dormir et reposer. (Le Livre de Ciperte de Vignevaulz, Ms. du Roi, nº 7635, fol. 62 v°,

(Le Livre de Ciperts de Vignevaulz , Ms. du Roi , nº 7635, fol. 62 v v. 5.) XIIIº siècle.

MECHEARCE. Mais autresi, cum dist li sage,
Folie, orguil et sorquidance
Portent od eus lor meschaance.

(Chronique de Benoît, t. II, p. 543.) xii* siècle.

Mérris. Li vilains dist en son respit,
Que tele chose à l'en en despit
Qui moult vaut miex que on ne cuide.

(Roman d'Erec et d'Enide, par CHRESTIEN DE TROYES, v. 1.) XIIº siècle.)

Monten. Oi l'avés dire sovent :

Ki haut monte de haut descent; Froit a le pié ki plus l'estent Ke ses covretoirs (sa couverture) n'a de lonc. (Théâtre français au moyen âge, p. 46.) xue siècle.

Morr. Mais je sai hien que menaciez Vit plus que mort ne fait assez.

(Roman de la Violette.) XIIIº siècle,

MURES. Aussi dit-on que qui ne cuelt des wertes il ne mangera ja des meures.

(Roman du Jouvencel, fol. 19 ro.) xve siècle.

MUSART. Mais en siut dire que esperer et quidiers furent doi musart.

(Chronique de Rains, chap. x, p. 75.) xIIIº siècle.

Nagen. Soef noe, biax niés, cui mentons est tenus.
(La Chanson des Saxons, t. II, p. 58.) xiiiº siècle.

OKuvar. Dit-on communement que la fin couronne l'oevre.

(Roman du Jouvencel, fol. 37 v^.) xv° siècle.

Oisiveré. On dit en proverbe et si l'acorde drois : C'uiseuse est moult nuiseuse, et ce dist li Englois Que poi vaut sens repus ne avoirs enfouois, Dont cis qui set le bien ne doit mie estre cois.

(Roman d'Alexandre, Ms. La Vallière. nº 69, olim 2703.) xure siècle.

On. Uns proverbes dit et raconte

11.

Que tout n'est pas ors c'on voit luire.

(Li Biz de freire Denise cordelier, par RUTEBEUF, v. 1; Fablians et Contes, édition de Méon, t. III, p. 76.) xIIIº siècle.

9

OUVRIER. Qui se fait bon ouvrier drois est c'al œuvre paire.
Oui est bon ouvrier il est juste qu'on s'en aperceive à son œuvre.

(Chronique métrique d'Adam de La Halle, v. 233; Chroniques nationales françaises, publiées par J. A. Bucnon, t. VII. Paris, Verdière, m. docc xxviii, in-8°, p. 31.) xiii° aiècle.

Oir. Qui mange de l'oye du roi

Cent ans après en rend la plume.

(MARTIAL D'AUVERGEE, Vigiles de Charles VII.) 1ve siècle.

Pain. Car on dit communement qu'on s'ennuye bien d'ung pain manger.

(Roman du Jouvencel, foi. 14 ro.) xve siècle.

Paris. Qui queroit (chercherait) Paris à Nivele Ce seroit bien queste grevaine, Ausi est-ce parole vaine.

(Roman de la Violette.) XIIIº siècle.

Patience. Compagnons, certes passience;

Comme on dit, passe science.

(Moralité nouvelle, à deux personnages, sur la prise de Galais.)

xvi° siècle.

PAYER. Li vilains dist en son proverbe Que de grant folie s'esmaie

Oui bien acroit et rien ne paie.

(La Patenostre du vin; Jongleurs et Trouvères, p. 71, v. 18.) xmº siècle.

Páché. Car on retrait et dist souvent :

Souvent compere autrui pecié Teuls qui n'i a de riens pecié.

(Roman de la Manekine, p. 546, col. 2, v. 8, du Théâtre francais su moyen age.) xmº siècle.

Pacheur. De pechéor misericorde.

(Le Fabel d'Aloul, v. 943; Fablianx et Contes, édition de Mion, t. III, p. 855.) xmº siècle.

Et biaus fils, vous saves qu'on dit,

Et toute raison s'i acorde :

• De pechéur misericorde. •

(Guillaume de Machaut , li Lière de la prise d'Alixandre (Alexandre), Ms. 7609, fol. 358 r., col. 1, v. 16.) xm² siècle.

Penser. Mais li vilains le dist piecha en reprouvé :

Que molt a grant discorde entre faire et pensé.

(Roman de Fierabras, Ms. du Roi, suppl. franç., nº 180, fel. 228 to; col. 1, v. 18:) xure siècle.

PÉCHÉ. Viez peché fait nouvele honte,

Si com le proverbe raconte.

(Be l'hermite qui s'entora, v. 1, fabl., t. II, p. 173.) xmº siècle. Voyex aussi le fabliau de Gauthier de Coinsy, de l'Empereris qui garde sa chastée, t. 11, p. 101, des Fabliaux.

PERDRE. Quar d'un proverbe me sovient

Que l'en dit : Tot pert qui tot tient, C'est à bon droit.

(Renart le Bestorné, v. 152, — Le Roman du Renart, Supplément, p. 36.) xiii° siècle.

Paur. Car so dizon nostr'ancessor Que tals menasa c'a paor.

(Roman de Jaufre. — Lexique Roman, t. I, p. 61, col. 1.) xiiie siècle.

PIERRE. Pierre volage ne queult mousse.

(De l'hermite qui se désespéra pour le larron qui ala en paradis avant que lui. Fabliaux.) XIIIº siècle.

PLAIR. De viés mesfait novele plaie.

(Li Romans de Brut, édit. de M. Le Roux de Lincy, t. I, p. 27, v. 540.) xiiº siècle.

Police. Bonne police est cause d'abondance

(Placard de Lyon sur le prix du pain. Voyes Mélanges biographiques et littéraires, etc. Lyon, 1838, p. 304.)

Por. Il n'est pas personne commune

En tant comme il est roy, c'est une;

Ains est un homme singulier,

Si que à tel pot tel cuillier.

(Théâtre français au moyen âge, t. I, p. 486.) xiiio siècle.

Tant va li poz au puis qu'il brise.

GAUTIER DE COINSI, de monacho in flumine periclitato, meritis beate Marie ad vitam revocato. Capitulum XXIII, Ms. du Roi, no 7987. fol. 86 vo, col. 2, v. 1.) XIIIe siècle.

Pré. Ou proverbe dit-on que force peist le pré.

(Chanson des Saines ou des Saxons, par J. Bodel d'Arras, publiée par M. F. Michel, 2 vol. in-12, t. II, p. 12.) xiii siècle.

 Mais li vilains nous a conté Que force paist adès le pré.

(Roman du comte de Poitiers, Roman de Parise la duchesse, p. 30.)

PRUDHOMME. Et li vilains le dit en reprovier

Ja mavès hom n'aura prodome chier.

(Li Moniages Guillaume, Ms. 6985. fol. 261 vo, col. 2, v. 28.) xII.º siècle.

On dist que qui preudomme sert,
Que son service pas ne pert.
(Roman de la Manchine, p. 229, v. 6,835.) xur siècle.

Pucelle Et pour ce dist-on quant aucun est à meschief d'avoir : Il est plus povres que pucele qui ist du baing.

(Liere de discipline des quatre âges, manuscrit de la Bibl. royale, fonds de Compiègne, n° 62. fol. 150 v°, col. 2, lig. 10.) xure siècle.

Qui bien aime à tart oublie.

(Chanson anonyme, manuscrit du fonds de Cangé, nº 65, fol. 194 vo, col. 1.) XIIIº siècle.

Qui bien aime il het envis,

Voirs est chist dis.

(Chanson de Ghilebers de Berneville, manuscrit du Roi, Suppl. français, nº 184, fol. 85 rº.) xmº siècle.

RACINE. Car pieça c'on dist ce proverbe :

De pute racine pute herbe.

Et si redist-on à la fois :

Adès reva li leus au bois.

(Roman de Cléomadès, manuscrits de l'Arsenal, Belles-lettres franç., in-fol., fol. 1 v°. col. 3, v. 6.) XIII° siècle.

RESPIT. Un jour de respit cent mars vant.

(Li Jus de S. Nicholai, édit, de Monmenqué, p. 68.) xiiiº siècle.

REPRENDES. Assez remaint de ce qu'en pense,
Et tex cuide prendre qui faut.

(Roman d'Erec et d'Enide, manuscrit de la Bibl. du roi , nº 7498/4, fonds de Cangé, nº 26.) xuº siècle.

RIME. Il n'y a rime ne raison

En tont quant que vous rafardez.

(Farce de Pathelin , p. 88.) xve siècle.

SAGESSE. Mais l'ou dit en commun proverbe que en ung tonnel de cuidance n'a pas un pot de sapience.

(Chronique de Normandie, édit. de PIERER REGNAULT, petit in-fol. goth., chap. coté in : xx. xvii.) xvº siècle.

SEIGNEUR. Li vilains dit par repruvier,

Quant tence à sun charier :

Qu'amur de seigneur n'est pas fieuz.

(Lai d'Bliduc, v. 61, Poésies de Marie de France, t. I, p. 404.) xiiie siècle

SEMBLANT. Et on dist piecha: Biaus semblans fait musart liet.

(Chronique de Rains, p. 221.) xure siècle.

SEMER. Petit rechoit qui petit seme.

(De Saint-Jehan Paulu, manuscrit de la Bibl. Royale, 7595, fol. cccxxx ro, col. 2.) xmo siècle.

SERAPHIN. Nous en aurons plus de cinquante Aussi rouge que Seraphins.

(La Farce du Poulier.) IVIC siècle.

SERPENT. Et dit ainsi que qui vouloit tuer premier le serpent il li devoit escacher (écraser) le chief.

(Mémoires de Joinville.) XIIIº siècle.

Sint. Car on dist, et voirs est, que prives sires fait fole mainsniée, et plus grant peril gist en privée dame que en privé seigneur.

(Livre de discipline des quatre ages, manuscrit du fonds de Compiègne, nº 62, fol. 162 ro, col. 1, lig. 80.) xune siècle.

Sor. Et on dist piecha, que cius a grant disette de sot qui de luy meymes le fait.

(Chronique de Rains, p. 173.) xui siècle.

Tels cuide avancier qui recule.

(De Brunain la vache au Prestre, v. 72; Fabliaux et Contes, édit, de Méon, t. III, p. 28.) xmº siècle.

TEMPS. Sire, savez que dient vilsin au reprovier : Selonc tans tamprénre ne fait à desjugier.

(Chanson des Saxons, t. II, p. 152, coupl. CCLXIV.) xiiie siècle.

TRAHISON. Il est bien voir, et se l' dit-on sovent, Qui trahison porquiert et antreprent

Qu'il est honiz au darrainnement.

(Le Moinage Rennar, Ms. 6985, fol. 245 vo, col. 2, v. 42.) xue siècle.

VENIN. Et touz jours dit-on que en sarpent ne puet on douner venin, car trop en i a.

(Livre de discipline des quatre ages, manuscrit de la Ribl Royale, fonds de Compiègne, nº 62, fol. 151 rº, col. 1, lign. 1.) xiiiº siècle.

C'aucune cose prent la bouche
De l'ort venin ki au cuer touche.

(Li Roman des aventures Frejus, p. 29 et 80.) XIIIe siècle.

Vent. Chevaliers ne fait pas sen preu

Qui tant parole qu'il anuie,

Que grant vens kiet à peu de pluie. (Roman de Ham, p. 219; Roman de Frejus, p. 63.) xiii siècle.

28

VENTRE. Et ce propos dit-on en un commun proverbe que en ventre saoul n'y a ne saveur ne plaisance.

(Roman du Jouvencet, fol. 8 re.) xvº siècle.

Verge. Et tous jours dit-on c'on doit ploier la verge tandis com ele est graille et tendre; quar puis qu'elle est grosse et dure, se on la veut ploier ele brise.

(Livre de discipline des quatre ages, manuscrit du Roi, fonds de Compiègne, nº 62, fol. 149 vº, col. 1, lig. 18.) XIII siècle,

Véairé. Riens tant ne greve mantéor A larron ne à robéor N'à mauvais hem, quies qui soit, Com Verites quant l'apperçoit; Et Verites est la mague Qui tot le mont occit et tue.

(Herrens , Roman de Bolopathos , Ms.) IIIIª siècle,

VEXATION. Vexation donne entendement, dit le sage.
(Roman du Jouvencel, fol. 20 v°.)

VILLE. Piecha c'on dist par mauvais oir;
Ensi l'avés oi retraire;
Dechieent villes et manoir.
(Chanson de Jehans Erars, manuscrit du roi, Suppl. franc.,
n° 184, fol. 181 v.) xure siècle.

VILTEE. Et de ce dit li vilains verites

Qui le suen pert cheuz est en viltes.

(Roman de Guillaume d'Orenge, Ms. 6985, fol. 199 ro, cal. 3, v. 42.)

VISAGE. Qui son nés coupe il deserte son vis.
(Li Romans de Garin le Loherain, t. II, p. 133.)

Voisin. Por ce dist-on: Qui a felon voisin
Par maintes fais en a maves matin.

(Fragment cité par Berken, p. 174, de Roman de Pierabras.
Berlin, 1829, in-40.) xujo siecle.

PROVERBES CITÉS DANS MAISTRE PIERRE PATELIN.

(Texte revu sur les manuscrits et les plus anciennes éditions, avec une introduction et des notes par F. Génin. Paris, 1854, In-8°.)

Maintenant chacum vos appelle Partout avocat dessous l'orme. (Vers 13.)

Autant que Charles en Espagne. (Vers 27.)

Dea, en peu d'heures Dieu labeure. (Vers 40.)

Qui empruncte ne choisist mie. (Vers 79.)

Vraiement c'estes vous tout poché. (Vers 146.)

Cestes drap est cher comme cresme.
(Vers 212.)

Et n'eussiez-vous ne croix ne pile. (Vers 226.)

Que je suis bec jaune!

(Vers 263.

Or n'est-il si fort entendeur Qui ne treuve plus fort vendeur ; Ce trompeur là est bien bec jaune! (Vers 347.)

Le meschant vilain challemastre En est ceint sur le cul. (Vers 368.)

Ce fut par un denier à Dieu; Et encore se j'eusse dit: La main sur le pot, par ce dit Mon denier me fut demouré. (Vers 395.) Ils en uevrent comme de cire. (Vers 627.)

Onc lard es pois n'eschut si bien. (Vers 747.)

Rt cet advocat portatif, A trois leçons et trois pseaumes, Et tient-il les gens pour Guillaumes? (Vers. 770.)

Me voulez-vous faire entendant De vecies que ce sont lanternes? (Vers 800.)

Sus fevenous à nos moutons.
(Vers 1191.)

.... Sommes-nous becjaunes
On cornards?

(Vers 1293.)

Il le me convient avaler Sans mascher.

(Vers 1819.)

Je sçay mieux où le bas me blesse. Vers 1357.)

Or est-il plus fol cil qui boute Tel fol naturel en procès Hé! sire, renvoyes-l'en ses Brebis:....

(Vers 1895.)

Qui est aussi nu comme un vers

— C'est très-bien retourne le ver.

(Vers 1466.)

Et à qui vends-tu tes coquilles? (Vers 1570.)

PROVERBES CITÉS DANS LES POÉSIES DE REGNIER.

(Édition VIOLLET-LE-DEC. Paris, 1853. In-18. Bibliothèque elsévirienne.)

C'est toujours le refrain qu'ils font à leur ballade.

De tout bois, comme on dit, Mercure on ne façonire.

(Satire 1, p. 7.)

Cependant il vaut mieux sucrer nostre moutarde. (Satire 11, p. 13.)

Or laissant tout cecy, retourne à nos moutons.
(Satire 11, p. 19.)

Le monde est un berlan où tout est confondu:
Tel pense avoir gagné qui souvent a perdu,
Ainsi qu'en une blanque où par hasard on tire;
Et qui voudroit choisir souvent prendroit le pire.
(Satire III, p. 27.)

Qu'on parle baragouyn et qu'on suive le vent, En ce temps dujourd'huy l'on n'est que trop savant. (Satire III. p. 29.)

Luy conter des chansons de Jeanne et de Paquette. (Satire III, p. 83.)

N'en déplaise aux docteurs, cordeliers, jacobins, Pardieu! les plus grands clercs ne sont pas les plus fins. (Satire III, p. 38.)

L'on te fera la moue, et pour fruit de ta peine Ce n'est, ce dira-t-on, qu'un poëte à la douzaine. (Satire IV, p. 44.)

. On verroit (cas estrange)
Les poëtes plus espois que mousches en vendanges.

(Satire iv, p. 45.)

Que mal instruit je porte en brouage du sel Et mes coquilles vendre à ceux de saint Michel. (Satire IV, p. 47.)

Que j'en paye l'escot rempli jusqu'à la gorge, Et que j'en rende un jour les armes à saint Georges, (Satire v. p.-58.) Aussi selon le corps on doit tailler la robe.

On doit selon la force entreprendre la peine Et se donner le ton suivant qu'on a d'haleine.

(Satire vi , p. 66.)

Du temps ny de l'estat il ne faut s'affliger. Selon le vent qu'il fait l'homme doit naviger. (Satire VI, p. 67.)

Et la fraude fist lors la figue au premier âge, Et l'hipocrite fist harbe de paille à Dieu. (Satire VI, p. 70-71.)

Relevez, emplumez, braves comme saiut Georges. (Satire vt , p. 75.)

Pensant avoir trouvé la feve du gasteau, Et qu'au serail du Turc il n'est rien de plus beau. (Satire VII, p. 80.)

Et sentant au palais mon discours se confondre, D'un ris de Saint-Médard il me fallut respondre. (Satire VIII, p. 87.)

Doux comme une espousée à la joue il me baise. Que le laissant d'agust j'eusse peu faire Gile.

Ce beau valet à qui ce beau maistre parla M'eust donné l'angillade et puis m'eut laissé là. (Satire VIII , p. 98.)

Qu'ils ont seuls icy bas trouvé la pie au nid. (Satire IX , p. 102.)

Et laissent sur le vert le noble de l'ouvrage. (Satire IX , p. 104.)

Et suis parmy ces gens comme un homme sans vert. (Satire x, p. 120.)

Il faut en devinaille estre maistre Gonin. (Satire x, p. 128.)

Qui sentis à son nez, à ses levres decloses, Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que roses. (Satire x, p. 129.)

· Par hazard disputant si quelqu'un luy replique Et qu'il soit à quia..... (Satire x, p. 131.)

Digitized by Google

Et le ciel qui des dents me rid à la pareille Me bailla gentiment le lievre par l'oreille. (Satire x, p. 131.) L'autre estoit des suivans de madame Lipée (un parasite) Et l'autre chevalier de la petite espée (un filou). (Satire x, p. 132.) De peur, comme on dit, de courroucer la fée. Scachant qu'il en falloit payer les pots casses, De rage sans parler je m'en mordois la levre, Et n'est Job de despit qui n'en eut pris la chèvre. (Satire x, p. 137.) Toujours à nouveaux maux naissent nouvelles peines, Et ne m'ont les destins, à mon dam trop constans, Jamais après la pluye envoyé le heau temps. (Satire XI, p. 146.) Moy qui n'ay pas le nes d'estre Jean qui ne peut. (Satire XI, p. 147.) Bien que maistre Denis scavant en la sculture Fist-il avec son art quinande la nature. (Satire xI, p. 150.) Vous estes, je voy bien, grand abbateur de quilles. (Satire XI, p. 151.) Comme si nostre jeu fust au roy despouillé. (Satire XI, p. 160.) Tout de bon le guet vint, la quenaille fait Gille. (Satire x1, p. 161.) Vous qui tranches du sage ainsi parmy la rue, Faites-vous sus un pied toute la nuict la grue? Il nous faisoit bon voir tous deux bien estonnez, Avant jour dans la rue avecq' un pied de nez. Si le moine bourra m'avoit point promené? (Satire x1, p. 168.)

Il emporte la piece et c'est là de par Dieu

(Satire 11, p. 168.)

Où le soulier les blesse.....

Digitized by Google

. Corsaires à Corsaires , L'un l'autre s'attaquant ne font pas leurs affaires. (Satire xII , p. 172.)

Lasse enfin de servir au peuple de quintaine.

(Satire XIII, p. 173.) Et disois à par moy : Mal vit qui ne s'amende.

Kt disois a par moy: Mai vit qui.ne samende.
(Satire xiii, p. 175.)

De propos en propos et de fil en eguille.
(Satire XIII, p. 177.)

L'honneur est un vieux saint que l'on ne chomme plus.

Aydex-vous seulement et Dieu vous aydera.

(Setire XIII, p. 179.)

Mais chaque age a son temps, selon le drap la robe.
(Satire xiii, p. 181.)

Le peché que l'on cache est demi pardonné. (Satire xiii, p. 182.)

Il faut faire vertu de la necessité.

Ou lorsqu'on a du bien il n'est si decrepite Qui ne trouve en donnant couvercle à sa marmite. (Satire XIII, p. 188.)

Au reste, n'epargnez ni Gaultier ni Garguille.
(Satire xiii, p. 184.)

Ils sont matelineurs, prompts à prendre la chevre.

Plus d'argent que le roy n'en a dans la Bastille.

(Satire XIII, p. 187.)

Mais après, en cherchant, avoir autant couru Qu'aux avents de Noël fait le moine bourru.

Les fous sont aux echets les plus proches des rois.

(Satire xiv, p. 191.)

Pour grain ne prenant paille, ou Paris pour Corheil.
(Satire xiv, p. 198.)

Et ma philosophie y perd tout son latin.
(Satire xv, p. 202.)

Qui me repait de bayes en ses fous passe temps. (Satire xv, p. 207.) Et ne m'esmeus non plus quand leur discours fourvoye Que d'un conte d'Urgande, ou de ma mère l'oye.

(Satire xv , p. 208.)

Experte dès longtemps à courir l'equillette. (Épître 11, p. 235.)

Je fais des châteaux en Espagne.

(Épître III , p. 240,)

De rien je fais brides à veaux.

(Épitre III, p. 243.) Je me couvre d'un sac mouillé.

(Épitre III, p. 244.)

Aussi penaut qu'un chat qu'on chastre.
(Poésies diverses, p. 329.)

Non comme ces petits mignons Qui font de la saincte Nitouche.

(Poésies diverses, p. 333.)

Et m'en allay chez le voisin, Moitié figue, moitié raisin.

(Poésies diverses, p. 335.)

PROVERBES CITÉS PAR LA FONTAINE.

Contes et Mouvelles.

LIVRE PREMIER.

Nos femmes, se dit-il, nous en ont donné d'une.

De tout un peu, c'est comme il faut l'entendre.

Une grisette est un trésor,

On lui dit ce qu'on veut, et souvent rien du tout. De la chape à l'évêque, hélas! ils se battoient.

(Joconde.)

u.

29

Il n'eteit lors de Paris jusqu'à Rome Galant qui sut si bien le numero.

Verront beau jeu, si la corde ne rompt.

(Richard Minutolo.)

Force lui fut d'abandonner la place; Ce ne fut pas sans le vin de l'adieu.

(Le Cocu battu et content.)

LIVRE DEUXIÈME.

Bon fait avoir ici bas un ami.

Moitié raisin, moitié figue en jouit.

. Rendant à son époux Feves pour pois, et pain blanc pour fouace. (Le Faiseur d'oreilles.)

Et dans la vigne du seigneur Travaillant, ainsi qu'on peut croire.

..... Il est bon qu'on vous dise Qu'entre la chair et la chemise Il faut cacher le bien qu'on fait.

On en va mieux quand on va doux.

(Les Cordeliers de Catalogne.)

La dame etoit de honne emplette encore. Gens trop heureux font toujours quelque faute.

L'hotesse ayant reconnu son erreur Tint quelque temps le loup par les oreilles. (Le Berceau.)

. Un bonheur, comme on dit, Ne vient point seul....

On gagnera; car c'est un hon apoire. Le temps est cher en amour comme en guerre,

La petite oie; enfin ce qu'on appelle En bon françois les préludes d'amour.

Renard n'en prit qu'une somme bastante.
(L'Oraison de saint Julien.)

Elle etoit fille à bien armer un lit. En cet etrif la servante tomba. Elle y prit gout; le jeu lui sembla beau. (La Servante justifiée.)

Il ne faut pas se lever trop matin. Pour lui prouver que trois et deux font quatre.

Et dans son cœur se proposoit De rehausser le linge de la fille. (La Gageure des Trois Commères.)

Tel fait métier de conseiller autrui Qui ne voit goutte en ses propres affaires. Bartholomée, ayant ses hontes bues, Ne se fit pas tenir pour demeurer.

(Le Calendrier des Vieillards.)

A femme avare galant escroc.

A bon payeur on fait bonne mesure. (A femme avare galant escroc.)

C'est de m'avoir pour ami, Je suis corsaire et demi. (La fiancée du roi de Garbs.)

Gardez le froc, c'est un maître Sonin. Vous n'auriez dit qu'il a mangé le lard.

(L'Hermite.)

Pretes chacune à tenir coup aux gens. Se renvoyant l'une à l'autre l'éteuf. Sans croix ne pile, et n'ayant rien en somme Ou'un vieil habit..... L'une voudra du mou,

L'autre du dur.....

(Mazet de Lamporechio.)

LIURE TROISIÈME.

Je vous conseille De dormir comme moi, sur l'une et l'autre oreille. (Les Oies du frère Philippe.)

Et de quel bois se chauffoient leurs femelles.

Jette son plomb sur messer Nicis.

Toujours il va d'un excès dans un autre.

Ni roi ni roc ne feront qu'autre touche Que Nicia jamais onc à ma peau.

(La Mandragore.)

Eux introduits, croyant ville gagnée.

Il est ecrit qu'à nul il ne faut faire Ce qu'on ne veut qu'à soi-meme etre fait.

Au prix d'elle en diablerie N'eut été qu'à l'A B C.

.... Il y fait bon , l'heure du berger sonne.
(La Coupe enchantée.)

Fille aimable autant qu'on peut l'etre, Et ne tournant autour du pot.

Car il est homme, que je pense, A passer la chose au grôs sas.

. Mais d'en mettre jà Mon doigt au feu, ma foi! je n'ose.
(Vicaise.)

. Madame cependant
En a, comme on dit, la monnoie,

(Le Petit Chien.)

LIVRE QUATRIÈME.

Il est marchande et marchande entre nous.

(Comment l'esprit vient aux flles.)

Quand sœur Agnès, qui n'étoit de ce lieu La moins sensée, au reste honne lame. (L'Abbesse malade.)

Adieu, mon homme, il va boire au godet.
(Dindenant et Panurge.)

. Femmes ont maintes choses Que je préfère et qui sont lettres closes; Femmes aussi trompent assez souvent.

Vous ne voulez chat en poche donner.

Pain qu'on dérobe et qu'on mange en cachette Vaut mieux que pain qu'on cuit et qu'on achète.

J'ai grand regret de n'en avoir les gants.
(Les Troqueurs.)

Et par saint Jean! si Dieu me prête vie, Je le verrai ce pays où l'on dort.

. Où les gens autresois Firent la figue au portrait du Saint-Père.

Ça, ça, galons-le en enfant de bon lieu. (Le Diable de Papefiguière.)

Esprits ruraux volontiers sont jaloux, Et sur ce point à chausser difficiles.

(Féronde.)

L'un et l'autre y vient de cire.

Prendre la lune aux dents seroit moins difficile.
(Le Roi Candaule.)

Plus ne m'irai brûler à la chandelle.
(Le Diable en Enfer.)

Toujours souvient à Robin de ses flûtes.

. Toutes, je te repond, Verront beau jeu, si la corde ne rompt.

(Les Lunettes.)

Votre jardin viendra comme de cire.
(Le Magnifique.)

Ou je dirai quelque sottise Qui me fera donner, du busque sur les doigts.

Bacchus avec Cerès de qui la compagnie Met Venus en train bien souvent.

(Le Tableau.)

LIVE CINQUINE.

Mais l'appétit vient toujours en mangeant.

Tout vilain cas, dit-il, est reniable.

Ces serments vains et peu dignes de foi

Mériteroient qu'on vous fit votre sauce.

(La Confidente saus le savoir.)

Ciceron même y perdroit son latin.

(Le Remède.)

. Ce couple si charmant.... Se promettoit la vigne de l'abbé.

. Le diable

Est bien subtil; bien malins sont les gens.

(Les Arenx indiscrets.)

Mieux vant goujat debout qu'empereur enterré. (La Matrone d'Éphèse.)

Je définis cet etre un animal Qui, comme on dit, sait pêcher en ean trouble. Il fut contraint d'enfiler la venelle.

(Belphógor.)

PROVERBES CITÉS PAR LA FORTAINE

Fables.

LIVRE PREMIER.

La fourmi n'est pas prêteuse; C'est là son moindre défaut. (Fable 1, la Cigale et la Fourmi.)

Mauvaise graine est tôt venue.

(Fable viii, l'Birondelle et les Potits Oiseaux.)

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

(Fable x, le Loup et l'Agness.)

Plutôt souffrir que mourir; C'est la devise des hommes.

(Fable XVI, la Mort et le Bucheron.)

Honteux comme un renard qu'une poule auroit pris.
(Fable xviii, le Renard et la Cigogne.)

A l'œuvre on connoît l'artisan.
(Fable xxi, les Frelons et la Mouche à micl.)

N'a-t-il point assez léché l'ours.
(Fable xxII, l'Huître et les Plaideurs.)

LIVRE SECOND,

La difficulté fut d'attacher le grelot, (Fable II, Conseil tenu par les Rats.)

Hélas! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands.

(Fable IV, les Deux Taureaux et la Grenoville.)

Je suis oiseaux, voyez mes ailes.

Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.

Vive le roi! vive la ligue!

(Fable vi, la Chauve-souris et les deux Belettes.)

Ce qu'on donne aux méchants toujours on le regrette.

Laissez leur prendre un pied chez vous, lls en auront hientôt pris quatre.

(Fable vii , la Lice et sa Compagne.)

Bat l'air qui n'en peut mais, et sa fureur extrême Le fatigue, l'abat, le voilà sur les depts. (Fable IX, le Lion et le Moucheron.)

Portoit, comme on dit, les bouteilles.
(Fable x, l'Ane chargé d'éponges et l'Ane chargé de sel.)

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

> Patience et longueur de temps Font plus que force et que rage. (Fable x1, le Lion et le Rat.)

Faites-en les feux dès ce soir.

. Le galant aussitôt Tire ses grègues....

Car c'est double plaisir de tromper un trompeur. (Fable xv, le Coq et le Renard.)

Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs.

Où la guêpe a passé le moucheron demeure.

(Fable xvi, le Corbeau voulant imiter l'Aigle.)

L'affaire est consultée et tous les avocats

Y jettent leur bonnet.

(Fuble xx, Testament expliqué par Esope.)

LIVRE TROISIÈME.

Puis cet homme et son fils le portent comme un lustre. Le plus âne des trois n'est pas celui qu'ou pense. Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis, Fait le veau sur son âne....

Qui prétend contenter tout le monde et son père.

(Fable 1, le Meunier, son Fils et l'Ane.)

Quiconque est loup agisse en loup. C'est le plus certain de beauceup.

(Fable III, le Loup devenu berger.)

Celui-ci ne voyoit pas plus loin que son nez. En toutes choses il faut considérer la fin.

(Fable v , le Renard et le Bouc.)

Chacun a son défaut où toujours il revient. Honte ni peur n'y remédie.

(Fable VII, l'Ivrogne et sa Femme.)

Est, dit-on, à demi pansée.

(Fable viii, la Goutte et l'Araignée.)

Le coup de pied de l'âne.

(Feble xiv, le Lion devenu vieux.)

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien, C'est une femme qui se noye.

(Fable IVI, la Femme noyée.)

Rien ne te sert d'être farine, Car quand tu serois sac, je n'approcherois pas.

> . La méfiance Est mère de la sûreté. (Fable xviii , le Chat et le vieux Rat.)

> > LIVRE QUATRIÈME.

Fille se coiffe volontiers D'amoureux à longue crinière. (Fable 1, le Lion amoureux.)

Notre magot prit pour ce coup Le nom d'un port pour un nom d'homme. (Fable VIII, le Singe et le Dauphin.)

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien. (Fable 1, le Chameau et les Bâtons flottants.)

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui Qui souvent s'engeigne soi-même. (Fable XII, la Grenouille et le Rat.)

Nota. Ce proverbe se trouve effectivement dans le roman de Merlin en prose : « Ainqi advint-il de plusieurs, car tels cuident engingnes ung » autre qui s'engignent eulx-mesmes. »

Prétend qu'elle en fera gorge chaude et curée.

Et souvent la perfidie Retourne à son auteur.

(Fable XII, la Grenouille et le Rat.)

Et le proverbe dit : Corsaire à corsaire, L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires. (Fable XII, Tribut envoyé par les animaux à Alexandre.)

Belle tête, dit-il, mais de cervelle point. (Fable xiv, le Renard et le Buste.)

Messer loup attendoit chape chute à la porte. (Fable xvi, le Loup, la Mère et l'Enfant.)

Digitized by Google

Et ce dicton picard à l'entour fut écrit :

· Biaux chires leups, n'ecoutez mie

Mere tenchent chen fieux qui crie.
 (Fable xvi, le Loup, la Mère et l'Enfant.)

Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose;
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

(Fable xvii, Paroles de Socrate.)

Un païen qui sentoit quelque peu le fagot, Et qui croyoit en Dieu, pour user de ce mot, Par benefice d'inventaire.

(Fable xix, l'Oracle et l'Impie.)

Il n'est pour voir que l'œil du maître. Quant à mei, j'y mettrois encor l'œil de l'amant. (Fable XII, l'OBU du Mattre.)

Ne t'attends qu'à toi seul, c'est un commun proverbe. Il n'est meilleur ami, ni parent que soi-même. (Fable XXII. l'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ.)

LIVRE CINQUIÈME.

Petit poisson deviendra grand Pourvu que Dieu lui prête vie.

Un tien vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras. (Fable III, le Petit Poisson et le Pécheur.)

Tourets entroient en jen, fuseaux étoient tirés. Deça, delà, vous en aures. (Fable vi, la Vicille et les deux Servantes.)

Kh! que n'es-tu mouton! car tu me serois hoc. Chacun à son métier doit toujours s'attacher. (Fable vm., le Cheval et le Loup.)

> Travailles, prenez de la peine, C'est le fonds qui manque le moins. De leur montrer avant sa mort

Que le travail est un trésor.

(Fable 11, le Laboureur et set Enjants.)

Il m'a dit qu'il ne faut jamais Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre. (Fable xx, l'Ours et les Deux Compagnons)

LIVER SIXIRME.

Plus fait douceur que violence.
(Fable HI, Phébus et Borée.)

Garde-toi, tant que tu vivras,

De juger des gens sur la mine.

(Fable v, le Cochet, le Chat et le Souriceau.)

Quand le malheur ne seroit bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours seroit-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose.

(Fable VII, le Mulet se vantant de sa généalogie.)

Notre ennemi, c'est notre maître. (Fable VIII, le Vieillard et l'Ane.)

Il s'éloigne des chiens, les renvoye aux calendes.

D'où vient le vent....

(Fable x, le Lièvre et la Tortue.)

Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.
(Fable xv, l'Oiseleur, l'Autour et l'Alouette.)

Aide-toi, le ciel t'aidera.
(Fable XVIII, le Chartier embourbé.)

. Avant l'affaire , Le roi , l'âne ou moi nous mourrous. (Fable xix , le Charlatan.)

LIVRE SEPTIÈME.

La faim, l'occasion, l'herhe tendre, et je pense, Quelque diable aussi me poussant. (Fable 1, les Animaux malades de la peste.)

La mouche du coche.

(Fable 1x, le Coché et la Mouche.)

Quel esprit ne bat la campagne! Qui ne fait châteaux en Espagne?

Je suis Gros-Jean comme devant.

(Fable I, la Laitière et le Pot au lait.)

Vous savez que nul n'est prophète

En son pays....

(Fable III. l'Homme qui court après la Fortune et celui qui l'altend dans son lit.)

Deux coqs vivoient en paix,
Une poule survint, et voilà la guerre allumée.

(Fable XIII, les deux Coss.)

Ensin quoique ignorante à vingt et trois carate.

L'enseigne fait la chalandise.

· (Fable XV, les Devineresses.)

Un chat faisant la chattemitte.

(Fable XVI, le Chat, la Belette et le petit Lapin.)

LIVRE HUITIÈME.

La mort ne surprend point le sage.

(Fable 1, la Mort et le Mourant.)

Il est bon de parler et meilleur de se taire.

Rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami, Mieux vaudroit un sage ennemi.

(Fable x, l'Ours et l'Amateur des jardins.)

Le charton n'avoit pas dessein De les mener chez Tabarin.

(Fable XII, le Cochon, la Chèvre et le Mouton.)

Laissez dire les sots, le savoir a son prix.

(Fable xix, l'Avantage de la science.)

Ce n'étoit pas un sot
Que le chien de Jean de Nivelle.

(Fable XI, le Faucon et le Chapon.)

Si j'apprenois l'hébreu, les sciences, l'histoire. Tout cela c'est la mer à boire.

(Fable XXV, les deux Chiens et l'Ane mort.)

..... Le peuple est juge récusable. En quel sens est donc véritable Ce que j'ai lu en certain lieu · Que sa voix est la voix de Dieu. (Fable XXVI, Démocrite et les Abdéritains.)

LIVRE NEUVIÈME.

Tout fraichement en cette ville Arrive en trois bateaux exprès pour vous parler. (Fable III , le Singe et le Léopard.)

> Tel fruit tel arbre, pour bien faire. (Fable IV, le Gland et la Citrouille.)

L'homme est de glace aux vérités, Il est de feu pour le mensonge.

(Fable VI, le Statuaire et la statue de Jupiter.)

On tient toujours du lieu dont on vient..... (Fable VII , la Souri métamorphosée en fille.)

Jamais auprès des fous ne te mets à portée. (Fable VIII, le Fou qui vend la sagesse.)

Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui, Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles. (Fable IX, l'Huitre et les Plaideurs.)

Le chat et le renard, comme beaux petits saints, S'en alloient en pélerinage. C'étoient deux vrais Tartufs, deux archipatelins.

.(Fable xiv, le Chat et le Renard) Un homme n'ayant plus ni crédit, ni ressource,

Et logeant le diable en sa bourse, (Fable xvi, le Trésor et les deux hommes.

Bertrand dit à Raton : Frère, il faut aujourd'hui Que tu fasses un coup de maître.

(Fable XVII, le Singe et le Chat.)

Ventre affamé n'a point d'oreilles. (Fable IVIII, le Milan et le Rossignel.)

LIVRE DIXIÈME.

L'un des deux chevaliers saigna du nez..... Fortune avengle suit avengle hardiesse. (Fable XIV, les deux Aventuriers et le Talisman.) Mais les ouvrages les plus courts Sont toujours les meilleurs....

(Fable IV , les Lapins.)

LIVRE ONZIÈME.

Ces ânes non contents de s'être ainsi grattés.

(Fable v, le Lion, le Singe et les deux Anes.)

Et chacun croit fort aisément Ce qu'il craint et ce qu'il désire. (Fable vi , le Loup et le Renard.)

Il ne faut point juger des gens sur l'apparence; Le conseil en est bon, mais il n'est pas nouveau.

Représentait un ours, mais un ours mal léché. (Fable VII, le Paysan du Danube.)

LIVRE DOUMÈME.

Il ne trouva plus rien à frire, D'un mal il tomba dans un pire.

(Fable VI, le Cerf malade.)

Les voilà sans crédit, sans argent, sans ressources, Prêts à porter le bonnet vert. (Fable vu, la Ghanve-seuris, le Buissen et le Ganard.)

Toute peine, dit-on, est digne de loyer.

(Fable XXII, un Fest et un Suge.)

Mais le pauvret ce coup y laissa ses housaux.

(Fable XXIII, le Renard anglais.)

Tous chemins vont à Rome.....

(Fable XXVII, le Juge arbitre, l'Hespitalier et le Solitaire.)

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

(Philémon et Baucis.)

PROVERBES CITÉS DARS LES COMÉDIES DE MOLIÈRE. (Edition variorum. Paris, 1852, in-12. 3 vol. Bibliothèque Charpentier.)

La Jalousie du Barbouillé.

Joué le 24 octobre 1658.

LE BARBOUILLÉ. C'est que j'avois l'esprit en écharpe.... (Scène 1.)

LE BARBOUILLÉ. Et si elle court comme le cheval du Pacolet. (Scène 11.)

Le Médecin volant.

SGANARELLE. On dit en proverbe ordinaire : Après la mort le médecin.

(Schite II.)

SGANARELLE. Ah! l'hypocrite, comme il fait le bon apôtre! (Scène tv.)

L'Étourdy. - 1658.

AGTE I.

MASCARILLE.

Poussez votre bidet, vous dis-je, et laisses faire. C'est tomber d'un mal dedans un pire..... Il se feroit fesser pour moins d'un quart d'écu.

(Soène II.)

TRUFALDIN. Mettez, pour me jouer, vos flûtes mieux d'accord. (Scène IV.)

MASCARILLE.

Eh Dieu! la belle proie

A tirer en volant....

(Scéne vi.)

Cessez de vous laisser conduire au premier vent. (Scone IX.)

La mouche tout d'un coup à la tête vous monte....

Jette dans le panneau l'un et l'autre vieillard.....

N'ayes point pour ce fait l'esprit sur des épines.

(Scène x.)

Quand nous serons à dix nous ferons une croix.
(Scène xi.)

ACTE II.

ANSELME.

M'auroit-on joué pièce.....

PANDOLPR.

De l'argent? dites-vous, ah! voilà l'enclouure. (Scène v.)

MASCARILLE.

Je le donne en six coups au fourbe le plus brave. Pour moi je m'en soucie autant que de cela. (Scène vii.)

Oui, je vais me servir d'un plat de ma façon. (Scène xi.)

Le sort a bien donné la baie à mon espoir.
(Scène XIII.)

LÉLIE.

J'ai conçu, digéré, produit un stratagème. Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, Doivent, sans contredit, mettre pavilloù bas.

MASCARILLE.

Vous avez fait ce coup sans vous donner au diable. C'est-à-dire un esprit chaussé tout à rebours. (Scène xiv.)

ACTE III.

MASCARILLE.

Mais quoi ! que feras-tu que de l'eau toute claire..... Et que c'est battre l'eau de prétendre arrêter Ce torrent effréné.....

(Scène 1.)

. Il a pris l'hameçon , Courage , s'il se peut enferrer tout de bon. Nous nous ôtons du pied une fâcheuse épine.

LÉLIE

C'est de l'hébreu pour moi, je n'y puis rien compreudre.

MASCARILLE.

Faisons l'Olibrius, l'occiseur d'innocents.

LÉLIB.

C'est ce qui fait toujours que je suis pris sans vert.....

MASCARILLE.

Et contre cet assaut je sais un coup fourré.....
(Scène VI.)

Et tirer les marrons de la patte du chat....

Je sais où gît le lièvre....

(Scène vii.)

LELIE.

Nous allons voir beau jeu, si la cerde ne rompt.....
(Scène x.)

A quel saint me vouerai-je?....

(Scène XII.)

ACTE IV

MASCARILLE.

Mais que j'avois tiré mon épingle du jeu.....
(Scène 1.)

LÉLIE.

Quand il m'est inutile il fait le chien couchant.....

MASCARILLE.

Puisqu'en vous il est faux que songes sont mensonges.

ANSELME.

Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.
(Scène 17.)

TRUFALDIN.

. Puis pour ce bon apôtre Qui veut m'en donner d'une et m'en jouer d'une autre. Donnons-en à ce fourbe et du long et du large.

(Scéas VII.).

MASCARILLE.

..... Si vous y manquez, votre fièvre quartaine!

Dessus l'avide espoir de quelque paraguante....

(Scène IX.)

ACTE V.

MASCARILLE.

Il nous va faire encore quelque nouveau Bissêtre. (Scène VII.)

Le Dépit amoureux. - 1658.

ACTE I.

ÉBASTE.

Ne laisse point mon âme en une atteinte secrette gros-rené.

Et suis homme fort rond.....

Sur quoi vous-avez pu prendre martel en tête..... Laissons venir la fête avant que la chomer..... J'en rirai tout mon saoul.

(Scène 1.)

GROS-RENÉ.

Vous m'aves fait trotter comme un Basque..... Refuser ce qu'on donne est bon à faire aux fous.

MARINETTE

Alors comme alors.

(Scène II.)

ÉRASTE.

Quel diable de mystère est caché là-dessous?
(Scène III.)

MASCARILLE.

Vous tires sagement votre épingle du jeu.... Et me laisses tirer mes chausus sans murmure.... Ma langue en cet endroit A fait un pas de clerc. (Scène IV.) GROS-BENÉ. Nous en tenons tous deux.... ÉRASTE. . Et que c'est une baie. MARINETTE. Quelle mouche le pique..... (Scène v.) ACTE 11. ROSINB. Le fond de cette intrigue est pour moi lettre close. (Scène 1.) MARINETTE. J'y perds mon latin. (Scène IV.) ACTE III. MASCARILLE. C'est de pousser ma pointe.... (Scène 1.) Tu voudrois bien ici m'en donner d'une..... D'un père contre moi vient d'échauffer la bile. (Scène vii.) Digne mattre d'un semblable valet....

Ils s'entendent tous deux comme larrons en foire.

(Scène III.)

ACTE IV.

GROS-RENÉ.

Et mettons notre amour au rang des vieux péchez.....

Soit, pourvu que toujours je branle le menton.....

Et vous ferex le sot tout seul, je vous assure.

(Scène II.)

ACTE V.

MASCARILLE.

Suis-je un Roland?.....

. L'un demande du mou , L'autre du dur....

La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent. (Scène 1.)

Vous voules tenter Dieu....
On ne meurt qu'une fois!....
Que maudit soit l'amonr et les filles maudites
Qui veulent en tâter, puis font les chaftemites.

(Scène 1V.)

Les Prédicuses ridicules. — 1659.

WADELON. Prendre le roman par la queue.....
Voici bien du haut style....

Gorgibus. Il n'y a qu'un mot qui serve..... (Scène v.)

MASCABILLE. Vous allez faire pic, repic et capot, tout ce qu'il y a de galant dans Paris....

..... Et de traiter une âme de Turc à More.

MADELON. Je ne donnerois pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir.

сатнов. Vous aves plus de peur que de mal, et votre cœur crie avant qu'on ne l'écorche.

(Scène x.)

MASCARILLE. C'est un brave à tous poils.... C'est ce qui fait que je veux pendre l'épée au croc.....

Je dis que mes libertés auront peine à sortir d'ici les braies nettes..... Mon cœur ne tient qu'à un fil.....

(Scène XII.)

DU CROISY. Vous avez l'audace d'aller sur nos brisées.
(Scène xvi.)

GORGIBUS. Il faut que je boive l'affront.
(Scène XVIIL)

Sganerelle, etc. — 1660.

GORGIBUS.

Gardez d'échausser trop ma bile..... (Seène 1.)

SGANARELLE.

..... Voilà vraiment un beau venez-y voir.

LE PARENT.

Mais c'est prendre la chèvre un peu bien vite aussi.....

SGANARELLE.

Et demeure les bras croisés comme un Jocrisse..... Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes. (Scène xv.)

SGANARELLE.

Vous apprendrez, Maroulle, à rire à mes dépens.
(Scène xvii.)

..... Sassit, vous savez bien où le bât me fait mal.

....: Prendrons-nous tout ceci pour de l'argent comptant?
(Scène XXII.)

L'Écolo des Maris, — 1661.

ACTE L

SGANARELLE.

Enfin la chair est faible....

..... Et qu'il est doucereux! c'est tout sucre et tout suiel.

LISETTE

Mais c'est pain bénit, certes, à des gens comme vous.

ERGASTE.

Je coquette fort peu, c'est mon moindre talent. (Scène vi.)

AGTB II.

SGANABELLLE.

C'est un trésor d'honneur que j'ai dans ma maison.
(Scène 1.)

..... Croyez-moi, c'est tirer votre poudre aux moineaux.
(Scène IX.)

A678 111.

SGANABELLE:

Il en tient, le bonhomme! avec tous ses phébus. (Scène tv.)

ARISTE.

Mon frère, doucement il faut boire la chose.

SGANARELLE.

J'aurois pour elle au feu mis la main que voilà; Malheureux qui se se à semme, après cela. (Scène x.)

L'École des Femmes. - 1662.

ACTE I.

CHRISALDS.

Une femme stupide est donc votre marotte?

Avec une innocence à nulle autre pareille, Si les enfants qu'on fait, se faisoient par l'oreille.

CHRISALDE

Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères. (Scène 1.)

ACTE II.

ARNOLPHS.

Mais je ne suis pas homme à gober le morceau.
(Scène 1.)

GEORGETTE.

Si je n'ai la berlue.

ARNOLPHE.

Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'affronte.
(Scène vi.)

ACTE III.

ARNOLPHE.

Du côté de la harbe est la toute-puissance..... Ce que je vous dis là ne sont point des chansons.

LES MAXIMES DU MARIAGE.

On ne donne rien pour rien.

(Scène II.)

ARNOLPHE.

Une femme d'esprit est un diable en intrigue, Et dès que son caprice a prononcé tout has L'arrêt de notre honnettr; il faut passer le pas. (Scène III.)

ACTE IV.

ARNOLPHE.

Me la vienne enlever jusque sur la moustache.

ARNOLPHE.

..... Ce ne sont pas des prunes que cela.....

Je ne suis pas un homme à vouloir rien pour rien....

Aïes bien l'œil à tout....

(Scène av.)

ALAIN.

Vous verrez, quand je bas, si j'y vais de main morte. (Scène IX.)

ACTE V.

ARNOLPHE.

Il faut qu'on vous ait mise à quelque bonne école... Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein.

AGNÈS.

Est-ce que j'en puis mais.

ARNOLPHE.

Et me mellez à bout.

(Scène 14.)

Un bonheur continu rendroit l'homme superbe, Et chacun à son tour, comme dit le proverbe. (Scène viii.)

La Critique de l'École des Femmes.

CLIMÈNE. Mais ce le où elle s'arrête n'est pas mis là pour des prunes.

(Scène III.)

DORANTE. La caution n'est pas bourgeoise. (Scène VI.)

CLIMÈNE. Tout cela ne fait que blanchir.

(Scène VII.)

L'Impromptu de Versailles. - 1663.

- REMERCÎMENT AU ROL

Mais il vaut mieux tard que jamais.

Don Juan ou le Festin de Pierre. Comédie en cinq actes. — 1665.

ACTR I.

SGANARELLE. Vous parlez tout comme un livre.
(Scène II.)

ACTE II.

PIERROT. T'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble....

Il en avoit pour sa maine (sa mine) de fèves....

Il faut, comme dit l'autre, que je débonde mon cœur...

Et tout ça comme si je me frappois la tête contre un mur....

Oui, tu m'aimes d'une belle dégaine....

T'es toujours là comme une vraie souche de bois.....
(Scène 1.)

DON JUAN. Je vous aime, Charlotte, en tout bien tout honneur.

(Scène II.)

MATHURINE. Ca n'est pas biau de courir sur le marché des autres.

CHARLOTTE. Je veux que Monsieu vous montre votre bec jaune.

MATHURINE. Je veux que Monsieu vous rende un peu camuse. (Scène v.)

ACTE III.

sganarelle. Le moine bourru, qu'en croyez-vous?
(Scène 1.)
30

ACTE V.

SGANABELLE. Sachez, Monsieur, que tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise..... L'homme est, en ce monde, ainsi que l'oiseau sur la branche..... Les bons préceptes valent mieux que les belles paroles..... La nécessité n'a point de loi.....

(Scène II.)

L'Amour médecin.

Comédie-Ballet. - 1665.

ACTE I.

SCANARELLE. Qui terre a guerre a..... Un malheur ne vient a mais sans l'autre.

Vous êtes orfévre, Monsieur Josse,

(Scène 1.)

LISETTE. On dit bien vrai qu'il n'y a point de pire sourds que ceux qui ne veulent point entendre.

(Scène IV.)

ACTE II.

M. DESFONANDRES. C'est fort bien d'apprendre aux gens à vivre et de leur montrer leur bec jaune.

(Scène III.)

..... Et je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition.

M. BAHIS. Ge ne sont pas ici jeux d'enfant.

(Scène IV.)

ACTE III.

M. FILERIN. Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il grêle, ceux qui sont morts sont morts.

(Scène I.)

LESETTE. Ma foi, Monsieur, la hécasse est bridée, clc..... (Scène IX.)

Le Misanthrope. - 1666.

ACTE I.

ALCESTS.

...... Rayez cela de vos papiers.

PHILINTE.

Il faut bien le payer de la même monnoie.

ALCESTE.

Est de rompre en visière à tout le genre humain....

Franchement il est bon à mettre au cabinet. (Scène 1.)

ALCESTE.

Et c'est pour mes péchés que je vous aime ainsi!

CÉLIMÈNE.

Qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois!

(Seène v.)

ACTE IV.

DUBOIS.

.... Il faut d'ici déloger sans trompette.
(Scène IV.)

ACTE V.

ALCESTE.

Tirons-nous de ce bois et de ce coupe-gorge.

CÉLIMÈNE.

Sans qu'on nous fasse aller jusqu'à rompre en visière.
(Scène II.)

ORONTE.

.... Il faut parler et låcher la balance.

(Scène III.)

Lettre de Célimène. — C'est un de ces mérites qui n'ont que la cape et l'épée.

(Scène v.)

Le Médecin malgré lui, - 1666,

ACTE L

SGANABELLE. Qu'Aristote a bien raison quand il dit qu'unefemme est pire qu'un démon.

(Scène 1.)

SGAVARBLES. Apprenes que Cicéron dit qu'entre l'arbre et le doigt il ne faut point mettre l'écorce.

(Scène II.)

LUCAS. S'il ne tient qu'à battre la vache est à nous.

SGANARELLE. Il y a fagots et fagots.

(Scène VI.)

ACTR II.

LUCAS. Il faut tirer l'échelle après celui-là.
(Scène I.)
JACQUELINE. Contentement passe richesse.
(Scène III.)

ACTE III.

SGANARELLE. Ils m'ont fait médecin malgré mes dents.

Un cordonnier en faisant des souliers ne sauroit gâter un morceau de œuir qu'il n'en paye les pots cassés.

(Scène 1.)

THIBAUT. Mais tout cela n'a été que de l'orguent miton mitaine.

(Scène II.)

JACQUELINE. Là où la chèvre est liée il faut bien qu'elle y broute,

(Scène III.)

Le Sicilien. - 1667.

HALI. Il fait noir comme dans un four.....

(Scène II.)

Le Tertuffe ou l'Imposteur. - 1664.

ACTE I.

MADAME PERNELLE.

On n'y respecte rien, chacun y parle haut, Et c'est tout justement la cour du roi Petaud. Mais il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort, Et vous menez sous chape un train que je hais fort. C'est véritablement la tour de Babylone Car chacun y babille, et tout du long de l'aune.

ACTE II.

DORINE.

N'est pas un homme, non, qui se mouche du pié.

ACTE IV.

TARTOFFE.

C'est un homme, entre nous, à mener par le nez.

ACTE V.

MADAME PERNELLE.

La vertu dans le monde est toujours poursuivie, Les envieux meurent, mais non jamais l'envie. (Scène III.)

ORGON.

L'homme est, je vous l'avoue, un méchant animal. (Scène vi.)

Amphitryon.

Comédie en trois actes. - 1668.

ACTE I.

SOSIE.

Me joue ici d'un vilain tour.....
Les ennemis, pensant nous tailler des croupières.....
(Scène 1.)

30.

MERCURE.

Comme avec irrévérence Parle des dieux ce marot!

SOSIE

Get homme assurément n'aime pas la musique. (Scène u.)

ACTE IL

808IE.

Mais je ne t'en fais pas le fin.

CLÉARITHIS.

Mais à tous mes discours tu fus comme une souche.
(Scène III.)

ACTE IIL

SOSIE.

Le véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dine.

(Scème v.)

508IE.

Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.
(Scène x.)

George Dandin où le Mari cenfondu, - 1668.

ACTR I.

LUBIN. Et il aura un pied de nez avec sa jalousie...

Adieu; bouche cousue au moins.....

Je suis un fin matois.....

(Scène II.)

M. DE SOTENVILLE. Et je suis homme pour serrer le bouton à qui que ce puisse être.

Il n'est pas question d'aller faire ici un pas de clerc..... Vous verrez de quel bois nous nous chauffons.

(Scène IV.)

GEORGE DANDIN. Je dis que ce sont là des contes à dormir debout.....

Vous pourriez bien porter la folle enchère de tous les autres.

..... Vous l'avez voulu, George Dandin.

(Scène IX.)

ACTE II.

LUBIN. 11 ne faut pas tant de beurre pour faire un quarteron.

(Scène I.)

..... Elle a de l'esprit comme quatre.
(Scene vi.)

Et je vous laisse sur la bonne bouche....

Vous avez envie de me tirer les vers du nez.

(Scène VII.)

GEORGE DANDIN. Marchand qui pert ne peut rire.

L'Avare.

Comédie. - 1668.

ACTE I.

LA FLÈCHE. Qui se sent morveux qu'il se mouche.
(Scène III.)

HARPAGON. C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux.

(Scène VIII.)

Voilà de mes damoiseaux flouets qui n'ont non plus de courage que des poules.

(Scène VI.)

VALERE. Il est bon de lui tenir un peu la bride haute.
(Scène x.)

ACTE II.

LA FLÈCHE. Il faut essuyer d'étranges choses lorsqu'on est réduit comme vous à passer par les mains des fesse-mathieu. (Scène 1.) CLEANTE. Il me tient, le scélérat, le poignard sur la gorge. LA FLÉCHE. Mangeant son bled en herbe.

... Je sais tirer adroitement mon épingle du jeu.

ACTR III.

HARPAGON. Voilà leur épée de chevet, de l'argent!

VALÈRE. Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.

NATTRE JACQUES. Et que l'on n'est point plus ravi de vous tenir au cul qu'aux chausses.

(Scène v.)

HARPAGON. Mais mauvaise herbe croit toujours.
(Scene x.)

FROSINE. La plupart sont gueux comme des rats.

HARPAGON. À sot compliment il faut une réponse de même.

(Scène xi.)

ACTR IV.

FROSINE. Quand je vois des gens qui s'entr'aiment en tout bien et en tout honneur.

(Scène 1.)

(Scene 1.

Monsieur de Pourceaugnac.

Comédie-ballet. - 1669.

ACTE I.

NÉRINE. Et qui vient par le coche vous enlever à notre barbe.

J'y brûlerai mes livres, ou je romprai ce mariage.

(Scène 16.)

SBRIGANI. Et qu'il est homme enfin à donner dans tous les

panneaux qu'on lui présentera.

(Scène IV.)

M. DE POURCEAUGNAG. Ce pays-ci est un peu sujet à caution. (Scene vii.)

L'APOTHICAIRE. Et ne va pas chercher midi à quatorze heures.

A quoi bon barguigner et tant tourner autour du pot?
(Scène vii.)

PREMIER MÉDECIN. Vous, dis-je, qui aves blanchi sous le harpais.

(Scène xI.)

ACTE II.

serigani. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre.

(Scène III.)

M. DE POURCEAUGNAC. Je ne veux point mettre sur ma tête un chapeau comme celui-là.

(Scène v.)

Vous êtes - vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme à acheter chat en poche?

(Scène vii.)

Les Amants magnifiques.

Comédie-ballet. - 1670.

ACTE I.

CLITIDAS. Il n'y a en amour que les honteux qui perdent. (Scène 1.)

Le Bourgeois gentilhomme.

Comédie-ballet. - 1670.

ACTE I.

LE MAITRE A DANSER. Ne dit-on pas toujours: Un tel a fait un mauvais pas dans telle affaire.

(Scène II.)

ACTE II.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE. Sans la science la vie est presque une image de la mort.

(Scène vi.)

ACTE III.

MADAME JOURDAM. On diroit qu'il est ééans careme prenant tous les jours.

NICOLE. Qu'il a pris aujourd'ui, pour renfort de potage, un maître à danser.

Cela vous rendroit la jambe bien mieux faite.

MADAME JOURDAIN. Il le gratte par où il se démange.

Cet homme-là fait de vous une vache à lait.

J'ai la tête plus grosse que le poing et si elle n'est pas enflée.

(Seene v.)
NICOLE. Mais je crois qu'il y a quelque anguille sous roche.

Onais! quelle monche les a piqués tous deux?

Notre accueil de ce matin t'a fait prendre la chèvre. covielle. On a deviné l'enclounre.

Ne m'en donnes-tu point à garder?
(Scène x.)

MADAME JOURDAIN. Est-ce que nous sommes, nous autres, de la côte de Saint-Louis?

(Scene XII.)

ACTE V.

MADAME JOURDAIN, Voici justement le reste de nos écus.

(Scène 1.)

COVIELLE. Si l'on en peut voir un plus fou, je l'irai dire à Rome.

(Scène WIL.)

Les Fourberies de Scapin.

Comédie en trois actes. - 1671.

ACTE I.

scapin. Que diable! le voilà grand comme père et mère...

Tu les aurois joués tous deux par dessous la jambe....

ARGANTE. Prétendront - ils m'amuser par des contes en l'air.....

scapin. Ils ne m'en donneront point a garder.

Ne jurons de rien.

Il n'a pas tant de tort de s'aller marier de but en blanc avec une inconnue.

(Scène VI.)

ACTE IL

ARGANTE. Ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche.

(Scène 1.)

Cinq ou six cents fièvres quartaines qui le puissent serrer ! scapin. Oh! d'abord des choses par-dessus les maisons.

 \ldots . Qui ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du , monde.

Votre procureur..... vous vendra à beaux deniers comptants.

On dira des raisons qui n'en feront que battre la campagne.

(Scène viii.)

GÉRONTE. Que diable! alloit-il faire dans cette galère!

Croit-il, le traître, que mille cinq cents livres se trouvent
dans le pas d'un cheval?

(Scène XI.)

(45.

ACTE III.

SCAPIN. Il ne prétend à vous qu'en tout bien et en tout honneur.

(Scène 1.) SILVESTRE. Si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains.

ARGANTE. Et je ne prétends pas qu'on me fasse passer la plume par le bec.

(Scène VI.)

SILVESTRE. Les fils se pourroient bien raccommoder avec le père, et toi demeurer dans la nasse.

(Scène ix.)

ARGANTE. Quel diable d'étourdi qui suit toujours sa pointe. (Scène XI.)

La comtesse d'Escarbagnas.

Comédie. - 1671.

JULIE. Et sa sottise tous les jours ne fait que croître et embellir.

(Scène 1.)

Lettre de M. Thibaudin. La dureté de votre ame qui, par ses continuels dédains, ne me promet pas poires molles.

Puisque je vous présente des poires de bon-chrétien pour des poires d'angoisse que vos cruautés me font avaler tous les jours.

(Scène xv.)

M. THIBAUDIN. Bon droit a besoin d'aide. (Scène XVI.)

..... On ne peut pas aimer le tronc qu'on n'aime aussi les branches.

(Scène xix.)

M. HARPIN. Vous faites bien de pousser votre pointe.

Je ne suis point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres.

M. THIBAUDIN. Je vous ferai voir que je suis au poil et à la plume. (Scine XXI.)

Les Femmes savantes.

Comédie en cinq actes. - 1672.

ACTE II.

MARTINE.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, Et service d'autrui n'est pas un héritage.

(Scène v.)

CHRYSALE.

Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.
(Scène vu.)

ARISTE.

Et vous faites mener en bête par le nez.

CHRYSALE.

Et je m'en vais être homme à la barbe des gens. (Scène IX.)

ACTE III.

BELISE.

Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.
(Scène II.)

ACTE V.

MARTINE.

..... Mon congé cent fois me fut-il hoc, La poule ne doit point chanter devant le coq.

Et nous voyons que d'un homme on se gausse Quand sa femme chez lui porte le haut de chausse.

Je ne l'aimerois point s'il faisoit le jocrisse.....

Qui ne sache A ni B, n'en déplaise à madame.

31

Le Malade imaginaire.

Comédie en trois actes. - 1678.

ACTE I.

TOINETTE. Quitte à quitte, si vous voulez.

Chacun le sien, ce n'est pas trop.

Ils ont en vous une bonne vache à lait.

(Scène II.)

Ces choses-là parfois sont un peu sujettes à caution. (Soène IV.)

ACTR II.

DIAFOIRUS. Les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits. On grave sur le marbre bien plus mal aisément que sur le sable...

Enfin, à force de battre le fer... Il est fort comme un Turc...

Touchant la circulation du sang et autres opinions de même farine.

(Scène VI.)

ACTE III.

ARGAN. Voilà tout d'abord la pauvre femme en jeu.

C'est que vous aves, mon frère, une dent de lait contre lui.

(Scène III.)

M. PURGON. Et je ne voulois plus qu'une dousaine de médecines pour vider le fonds du sac.

(Scène VII.)

TOINETTE. Mais il me ressemble comme deux gouttes d'eau.
(Scène 1.)

Il faut donc que les oreilles m'aient corné.
(Scène XIV.)

BERALDE. Puisqu'il faut parler à cœur ouvert.

TOINETTE. Souffres que je lui montre son bec jaune.

TROISIÈME INTERMÈDE.

Facit à gogo vivere Tant de gens omni genere. Quæ sicut omnes maladiæ terminatæ en ique. Facit à Galien la nique.

(Scène xvii.)

PROVERBES CITÉS DANS LES COMÉDIES DE REGNARD. (Édition in-18, 1851. Ches Firmin Didot.)

Le Bal.

J'attends même encore un mien parent gascon A qui j'ai fait le bec.....

(Scène IV.)

Une fille toujours a quelque fer qui loche.

— Oh! cousin, n'allez pas acheter chat en poche.

(Scène vii.)

L'on y taille en plein drap.....

· · · · . . . Qui ne dit mot consent.....

Lui, par exemple, il a plus d'esprit qu'il n'est gros.

Valère n'est pas homme à quitter la partie..... (Scène IX.)

Et le seu, comme on dit, ne va point sans fumée. (Scène xv.)

Le Joueur.

Vous n'avez qu'à parler; c'est un homme tondu.... (Acte I, scène vii.)

Il faudrait vous loger aux Petites-Maisons..... Sortiras-tu d'ici , vrai gibier de potence!.... (Scène 1. Je ne sais point prendre en main des trompettes.... (Acte II, scène IV.) Ma sœur, tout doucement avales la pilule.... Vous avez moins de cœur qu'une poule mouillée.... (Scène xi.) Oh! le vin est tiré, Monsieur, il faut le boire.... (Acte III, scène xi.) Et Monsieur prend la chevre.... (Scène XII.) Tant va la crnche à l'eau..... (Scène xIII.) Et quiconque a joué, toujours joue et jouera.... (Acte IV, scène I.) A Valère de près j'ai serré le bouton..... (Scène VIII.) Coupez, rognez, taillez, je m'en lave les mains..... (Acte V, scène vi.) Nous voilà bien achevés de peindre! (Scène VII.)

Le Distrait.

Mais c'est une eau qui dort dont il fant se garder....

(Acte I, scène IV.)

Et vous prendres plutôt la lune avec les dents....

(Scène VI.)

Mais à bon chat bon rat....

(Scène VIII.)

Vous aves fort bien fait de lui river son clou....

(Acte IV, scène VII.)

....... On hurle avec les loups.

Les Folies amoureuses.

. . . . Il faut adroitement Lui dorer la pilule..... Le cas est trop vilain, je m'en lave les mains.... (Acte I, scène III.) Vous savez que l'habit ne fait pas la science..... (Scène v.) Je fais rubis sur l'ongle..... (Acte III , scène IV.) Un savant philosophe a dit élégamment : Dans tout ce que tu fais hâte-toi lentement.....

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non. (Scène VII.)

Les Monechmes,

Et qu'il avale la pilule Ainsi que Vulcain l'avala.... (Prologue, scène 1.)

Que tu fais le docteur et que tu n'es qu'un sot.... Que deux gouttes de lait ne sont pas plus semblables.... (Acte I, scène 11.)

Hélas! on n'est jamais trahi que par ses proches..... (Scène VI.)

Peut à d'autres oiseaux tendre ses trébuchets.... (Acte II, scène III.)

Le poisson de lui-même entre dans notre nasse..... (Acte III, scène XIII.)

Le pauvre diable en a, par ma foi, tout son saoul. Acte IV, scène VII.)

Le Légataire universel.

Comment diable! Crispin, tu plaides comme un ange..... (Acte I, scène II.) Nous sommes but à but..... (Acte II, scène x.)

Tout vieillard qui prend fille alerte et trop fringante De son propre couteau sur ses jours il attente. (Seène XI.)

C'étoit à soixante ans nous mettre à l'A B C.....
Je suis quand je m'y mets plus têtu qu'une mule.....

(Scène XII.)

Je sais que pour un sou, d'une ardeur héroïque,

Vous vous feriez fesser sur la place publique.

(Acte III., scène II.)

C'est fort bien fait : il faut apprendre à vivre aux gens.....
(Scène IV.)

Le fripon m'a joué d'un tour de son métier.

(Acte IV, scène vi.)

BIBLIOGRAPHIE DES PROVERBES.

PREMIÈRE PARTIE.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

No Mouchet, 4.

Proverbes de Seneke le philosophe.

Copie de quelques proverbes extraits des Œuvres de Sénèque en français, d'après le manuscrit no N.-D. 274bis.

No Blancs-Manteaux, 59.

Sentences et Maximes en français.

Recueil de proverbes français et italiens, par ordre alphabétique; écriture du xviie siècle.

No Suppl. franç., 201.

Proverbes françois par ordre alphabétique, en vers, 1 volume petit in-sol. sur vélin, orné de quatre miniatures, xv° siècle.

Voici le titre de ce recueil qui se trouve sur le premier feuillet, au bas d'une miniature représentant l'auteur des ouvrages qu'il contient : Intitulation de ce Traité appellé Moralites. — • Cy sont aucuns bons mots de plusieurs

- philosophes et grans clercs. Et les nomme-on Moralitez qui ont esté reduittes de langaige corrompu en clerc
- · françois, par le commandement et ordonnances de très · haut et très puissant, et mon très redoubté seigneur
- Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgongne, etc.
- . Et transcriptes à Lille en Elandres, l'an de l'incarnacion
- · Nostre Seigneur Jhesu Crist mil quatre cens cinquante
- et six, en la maniere qui s'ensuit. •

Ce volume contient: 1º un Traité de morale extrait des anciens philosophes, c'est-à-dire des ouvrages de Cicéron, d'Horace, de Virgile, de Sénèque. Il se termine au

fol. 43 ro; 2º un Traité ascétique sur la Passion. Il finit au fol. 65 ro, sur lequel on lit ces mots:

- Cy fine ung petit Traité contenant aucunes très
 dévotes contemplations sur les .vii. heures de la Passion
 de Nostre Seigneur Jhesu-Crist; lequel Traitié a esté
- translaté de latin en françois, par Jo. Mielot, natif du diocèse de Treves. Mielot, qui se nomme ici comme

l'auteur de ce recueil, était chanoine de Lille en Flandre, comme le prouve la suscription de l'ouvrage qui termine ce recueil.

Fol. 65 vo: Cy après s'ensievent plusieurs proverbes en françois, et procedent selon l'ordre de l'a, b, c. Ces proverbes très-curieux sont ceux que l'on trouve cités dans mon travail, sous le titre de Proverbes de Jehan Mielot.

Fol. 75 ro. Un petit traité sur la science de bien mourir, qui se termine par ces mots : - Cy fine le Traittié de

- la science de bien mourir, translaté de latin en cler
 françois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en Flandres.
- » Et su achevé l'an mil quatre cens cinquante sis. »

Fol. 114 v°. • Cy après s'ensievent une brieve doctrine donnée par saint Bernard , etc.

No Notre-Dame, 204.

Règles et proverbes.

Recueil de différentes pièces écrites au xvic siècle. On trouve sur huit feuillets quelques proverbes.

No Notre-Dame, 274bis.

1 vol. petit in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, fin du xur siècle, contenant différentes pièces de poésie.

Fol. 1 ro: les Proverbes de Salomon et de Marcoul, avec ce titre:

Cy commence de Salomon Et du Marcol son compaignon, Si orres la desputoison Qu'entreux font, par quel occoison.

Cette rédaction est la plus libre des Proverbes de Salomon; elle a été imprimée t. II, p. 416, du Nouveau recueil de Fabliaux et Contes inédits des poètes français, etc., par Méon. Paris, 1823, in-8°.

Fol. 6 ro. Des Proverbes Seneke le philosophe.

J'ai cité dans les Recherches historiques (t. I, p. xvin), le prologue de ces proverbes. Ce sont plutôt des sentences extraites des œuvres de Sénèque que des proverbes. Voici les deux premières et les deux dernières sentences :

· Norriture et castoiemens font les coustumes as gens,

» kar por ce scet chascuns ce qu'il a apris. »

Mors despourvue avient souvent à ciax qui cuident
 longuement vivre. Pour ce se doit-on ordonner tous les
 jors qui viennent aussi comme le desrain.

La parole fait à proisier por sa bonté, non pas por

· celui qui la dit.... ·

- Grans destorbiers est de croire volentiers les mesdisans.•
- Garde-toi d'emprendre fol hardement, par coi tu
 n'enchiees en mauvaise couardie.
- Nous devons tous dis quidier ke on nos esgarde, si
 en douterons plus le mal à faire.
- Ki veut avoir los et prouesse si ait courtoisie et ne
 sive perece.
- Ne t'esmaie si un sos t'aprent; bon est li sens où
 c'on le preingne.

Fol. 10 ro. Cy comancent Proverbes ruraux et vulgaux.

C'est une collection d'environ cinq cents proverbes communs, la plupart encore en usage aujourd'hui, et que j'ai tous cités dans mon travail; j'en ai aussi parlé dans mes Recherches historiques, etc. Voyez t. I, p. xxviii. Ils commencent:

> Qui le bien voit et le mal prent Il se folie à esciant.

Ils finissent:

On lie bien son sac ains qu'il soit plain.

Nº St.-Vict. 554.

Proverbes des Sages, en vers.

Manuscrit sur papier du xvº siècle, contenant divers traités de morale et de religion. Au fol. 74 rº on trouve les Proverbes des Sages. Ils commencent ainsi:

> N'est pas sires de son païs Qui de ses hommes est haïs.

Cette pièce fort courte n'a qu'un feuillet.

31.

Nº St.-Vict. 561.

Proverbes des Sages, en vers.

Un volume petit-in-4°, sur papier du xv° siècle, formant un recueil de traités sur différentes matières en latin. Au fol. 193 r° commence une traduction d'un livre de Jean de Garlande. Elle a pour titre Facet. C'est an recueil de proverbes en quatrains qu'on retrouve dans d'autres manuscrits.

Le traducteur débute ainsi :

Qui de translater s'entremet, Se il la matiere n'y met Ensumble toute la substance, Chacqu doit savoir au fait en ce : Non pourtant si ne doit on mye Si forment mettre s'estudie A dire mot à mot la lettre, Ains y doibt oster et mettre, Et translater et transposer, Et de jelis mots ajouster, Pour plaire melx à l'escouter, Et pour la chose melx entendre A ceulx qui la veulent aprendre. Pour ce vous ay ce devant dit Que un livre à faire entendit En lutin Jehan de Guellande, De qui l'ame à Dieu recommande. Vous veuil en françois revister Que autrement ne puet pourfuter À ceulz qui latin pas n'entendent.

Au fol. 131 vo, on lit: • Explicit Facet en françois. • Ci commencent les Proverbes des Sages.

Cette version des *Proverbes des Sages* est plus complète que celle du nº St. -Vict. 554. Elle a six feuillets. Voici à quel auteur chaque quatrain est rapporté: Chaton, Juvenaux, Ypocras, Doctrinal, Exode, Tulles, Macer, Isilles? Virgilles, Lucans, Sénèques, Boëce, Salmon, Thobie, Ovide, Marcon, Issidore, Jules, Battaux? Platos,

No Latin, 603.

Anciens Proverbes en françois.

l vol. petit in-4° sur papier, écriture du xve siècle. Il contient quelques proverbes français qui ne remplissent qu'un seul feuillet. Nº St.-Vict. 612.

Sentences et Proverbes.

l vol. petit in-4° sur papier, composé de différents traités de morale et de religion. Fol. 137 r°, on trouve quelques proverbes et sentences en français, xve siècle.

No St-Vict. 647.

Proverbes des Philosophes, en vers.

1 vol. petit in-4° sur vélin, écriture du xive siècle. C'est un recueil de différents ouvrages d'astronomie et d'astrologie judiciaire. Au fol. 43 r° recommencent les Proverbes as Philosophes divisés par quatrains.

Voici les noms de ceux auxquels chaque quatrain est attribué: Caton, Salemons, Virgiles, Tulles, Platon, Seneque, Boece, Ovides, Oraces, Mercons, Aristote, Isodore, Thobies, Ypocras, Julles, Doctrinal, Macer, Exodes, Lucans, Juvenaus, Silo? C'est d'après ce manuscrit que j'ai cité les Proverbes aux Philosophes.

No St-Germ., 658.

Les Proverbes au Villain, en vers.

1 vol. petit in-folio, contenant 1° une Chronique universelle en prose; 2° un Recueil des moralités des Philosophes en vers; 3° Un livre des Vices et des Vertus en prose; 4° Une Chronologie des Rois de France, et d'autres petits traités sur le même sujet; 5° fol. cc.xxv r° les Proverbes au Villain, en vers.

Ils commencent ainsi :

Frans cuers vostre menaie A tous tant que je l'aie Ne n'ai soin de l'autrui, Ains mepreim et reprein Et si doint et si criem Que je ne vous anui. Qui blen atest ue soratent.

Ils se terminent ainsi :

Uns homs toute as vib S'entremet de clergie, Ne pris ne s'en vient mestrie, E mult s'en fait delivres Qu'il ne sauroit escrire. Ne sont pas tuit chevalier Qui à cheval montent, Ce dist li villains. No St-Vict., 726.

Quelques Proverbes françois.

1 vol. in-4° sur vélin, écriture du xm° siècle, contenant des commentaires en latin sur les différentes parties de l'Écriture. Ce manuscrit a 279 feuillets; au verso du feuillet 278 commencent quelques proverbes latins et français écrits sur deux colonnes.

Voici le commencement :

Ala covint le roy chascan est pour soy.

No St-Vict., 886.

Prorerbes françois, eu vers. (Les mêmes, en prose, n° Mouchet 4.)

l vol. grand in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes,

Ce volume contient un certain nombre de traités de morale et de religion; il a dû servir de modèle à plusieurs autres manuscrits du xv° siècle indiqués ici. Les proverbes qui sont à la fin complètent une série d'instructions dont la matière est empruntée à divers ouvrages. Comme il m'a paru un des plus complets en ce genre, je donne ici la table qui se trouve au premier feuillet:

Les Lamentations saint Bernart. Fol. 1.

Les Méditations saint Bernart. Fol. xII. Les Contemplacions saint Augustins. Fol. xxxvI.

Le livre saint Augustin, des seuls parlers de l'âme à Dieu.

Comment on doit Dieu amer.

La Voye par quoy nous devons aler en Paradis.

L'ordonance du char Hyele, etc., etc.

Les Enseignements que li bons roys Saint Loys fist et escript de sa main, et les envoya de Cartage où il estoit au roy Phelippe. Fol. ccxIII.

D'autres enseignements du même roy à la royne de

Navarre sa fille. Fol. ccxiii.

La fin du bon roy Saint Loys que il ot à sa mort, que l'évesque de Thunes envoya à Thibaut roy de Navarre. Fol. ccxvi.

Grant plenté de bons Proverbes et véritables qui ne sont pas en rimes ains sont en prose, que Sénèque les philosophes fist. Fol. ccxvii. Les Diz et Proverbes des Saiges. Fol. ccxix.

Les Diz des Philosophes de Alixandre quant il sut mort. Fol. ccxxII.

Le livre qui est appellé : Je vois morir. Fol. ccxxu.

Nº Gaignières, 1014 5 6 7.

Recueil de Proverbes français historiques ou moraux, en 3 vol. in-4°.

Ce recueil contient: 1º l'extrait, et plus souvent la copie entière, de quelques recueils de proverbes du xime siècle et du xive siècle, des Mimes de Baif, du Trésor des Sentences de Gabriel Meurier, etc.; 2º un grand nombre de proverbes recueillis dans les auteurs français, principalement dans ceux du xve siècle, Rabelais, Brantôme et plusieurs autres; 3º un grand nombre de proverbes historiques avec leurs explications, empruntées soit à Fleury de Bellingen, soit à d'autres écrivains. Ce recueil, dans lequel on n'a suivi aucun ordre, et qui n'a pas été achevé, n'en contient pas moins des documents de tout genre qui m'ont été d'un grand secours; on le trouvera souvent cité dans le cours de mon travail sous le titre de Manuscrits de Gaignières.

Nº St-Germ., 1239.

Recueil de pièces, en vers.

l vol. in-fol., vélin. Écriture de la fin du xiii^e siècle, à trois colonnes.

Fol. 73 vo, Proverbes au Vilain. Rédaction un peu différente de celle que je publie, et très-libre.

Fol. 114, Proverbes au Vilain. Rédaction semblable à celle que M. Crapelet a imprimée, p. 68 des Proverbes et Dictons populaires, etc.

Fol. 117, Proverbes de Marcoul et de Salomon.

No Suppl. Franç., 1316.

Proverbes d'Alain de Lille, traduits en vers français, par Ouvrier Thomas.

Cette traduction du livre d'Alain de Lille doit être la première. Elle se trouve à la fin d'un volume in-4°, sur papier, qui contient divers traités de morale soit en vers, soit en prose, et qui remonte aux premières années du xve siècle.

Elle se termine par ces vers :

Graces à Dieu cy la doctrine, Des proverbes Alain define De latin en franchois rimée.

Par usanche prent brief congié Ouvrier Thomas quant as forgié; Vous qui ces proverbes lirés Pour luy, s'il vous plest, prierés.

Cette traduction est suivie d'un autre recueil de proverbes de la même époque, écrit de la même main. Il commence ainsi :

> Cum nichil utilius, etc. Mieux vault assembler .1. tresor De bonnes meurs que de fin or.

Sur le neuvième fol. vo on lit les trois derniers quatrains de ce traité et ces mots :

Explicit le Traictié Facet.

Sur les quatorse derniers feuillets de ce volume il y a un troisième recueil de proverbes, aussi en quatrains :

> Chieux qui voelt faitis devenir, Vie honneste et mœnrs maintenir, Bien me regarde, lise et note, Et pense d'entendre ma note.

> > No St-Germ., 1357.

Plusieurs Dits et Pronerbes, en vers.

1 vol. in-4°, sur vélin, contenant un grand nombre de pièces relatives aux finances et à l'organisation du royaumé. Au fol. 7 rc, côté feuillet premier, commence un petit traité comprenant trois feuillets dans lequel on remarque beaucoup de proverbes. En voici quelques-uns, fol. 2 v°:

> A coup de langue escu d'oreille. Au matin engoule le feu Et au soir chauffe le lieu, Et tu vivras à Dieu le veu.

> > No St-Germ., 1830.

Proverbes au Vilain.

l vol. in-fol. vélin, écriture du xnt° siècle, à trois colonnes. Recueil de différentes pièces de poésies. On y trouve: 1º fol. 71 rº, col. 2, le Dit de l'Apostoile, publié par M. Crapelet; 2º les Proverbes au Vilain que fist le comte de Bretagne, fol. 114 rº, col. 2; 8º les Proverbes de Marcoul et de Salemon, fol. 116 rº, col. 1. Ces deux ouvrages ont été aussi publiés par M. Crapelet, d'après ce manuscrit, dans son volume de Proverbes et Dictons populaires, etc. Paris, 1831, in-8º.

No Suppl. Franc., 1941. t.

Proverbes de Marcou et de Salemon, que le comte de Bretagne fist.

Les Proverbes du Vilain.

Recueil de différentes poésies manuscrites copiées au xvine siècle. 1 petit vol. in-8° sur papier.

Nº B. Latin, 4641.

Plusieurs Proverbes des Philosophes, qui sont moult profitables à oïr et à retenir, en vers.

1 vol. petit in-fol. sur papier, écriture du xvº siècle. C'est un recueil de pièces historiques en prose et en vers. (Voyez le Catalogue des Manuscrits latins de la Bibliothèque royale, t. III, page 618.)

Fol. 139 ro, les Proverbes des Philosophes. F. 152 vo, s'ensuit les Demandes de Salomon et les Responses de Marcoul.

Nº 7218.

Les Proverbes au Villain, en vers.

Recueil d'anciens poëmes et de fabliaux en vers français, dont le plus grand nombre a été publié. On y trouve : le Dit de l'Apostoile, fol. 225 v°, col. 2; 2° les Proverbes au Villain.

Nº 76182.

Anthologie ou Conférence des Proverbes françois, italiens, espagnols, etc.

1 vol. pet. in-fol. sur papier, écriture du xviie siècle. C'est un recueil de nos anciens proverbes français, auxquels sont ajoutées quelques explications, et asses souvent les proverbes italiens ou espagnols analogues.

On trouve aussi dans ee recueil différents proverbes relatifs au droit français, avec des commentaires curieux.

Je les ai recueillis et publiés.

Voici le titre exact de ce volume tel qu'il est rapporté au fol. 13 ro: Anthologie et conférences des Proverbes françois, italiens, espagnols, Brocards et formules du droit françois, Métaphores et Comparaisons proverbiales, avec briefoes Annotations d'exemples, Adages, Apophthegmes, et autres bons mots grecs et latins, par ordre alphabétique. Première partie contenant les Proverbes françois avec leur conférence et annotations.

Ce titre est précédé d'un avant-propos sur l'origine des proverbes et sur leur emploi chez les différents peuples. On y remarque le passage suivant sur l'origine du mot proverbe: Et nous avons retenu le mot latin Proverbe, qu'on disoit jadis en françois Reprouvier, comme au Roman de Jourdain, manuscrit le plus ancien et le meilleur qui nous soit resté:

Pour ce dist li vilains souvent en reprouvier :
Ami pour ami veille....

Pour ce dist li vilsins souvent en reprouvier · Nul hom ne peut le sens d'un preudhomme prisier.

Au Dit des Annellès, aussi manuscrit :

Vous sçavez bien qu'on dit en reprouvier : Qui est bien ne se meuve.

Et au Dit des Planettes :

Qu'à peine se peut-on de trahison guettier.

Et encore :

Par ce dit-on en reprouvier : C'est à gras porcel le cul oindre.

 Le Gascon retient encore ce mot, et appelle le proverbe Reproverbio.

Nº 7272.

Des Proverbes Seneke le philosophe.

1 vol. in-fol. sur vélin, écrit à deux col., du xve siècle, avec de belles miniatures. On trouve à la fin de ce volume qui contient différents traités de morale en prose, 1º les Proverbes de Senèque, en prose; 2º les Dits et Proverbes des Sages, en vers, divisés par quatrains.

Nº 7593.

Recueil de Proverbes, en vers.

1 vol. in-4° sur vélin, écriture du xve siècle. Ce volume contient plusieurs ouvrages en vers qui sont composés de proverbes. Le premier n'a aucun titre, c'est le poëme de Jehan de Meung, connu sous le nom de Testament de Jehan de Meung. Le second se compose de cette suite de quatrains appelés Sentences ou Mots dorés de Caton. Le troisième, les Enseignements que Christine donne à son fils. Le quatrième, ce sont les proverbes auxquels on a donné le nom des Enseignements des philosophes, et qui commence:

> Il n'est sire de son pays Qui de ses hommes est haïs.

Nº 7595.

Che sont Proverbes dont Tulles dist, autrement Proverbes des Philosophes.

1 vol. in-fol. sur vélin, xiiie siècle. Ce volume, composé d'un grand nombre d'ouvrages français en prose et en vers, qui, pour la plupart, ont été publiés, contenait les proverhes en quatrains, attribués aux différents philosophes; mais la plus grande partie de cette pièce a été lacérée. On ne trouve plus que le commencement.

No Colb., 761833.

Recueil des Proverbes françois, avec des Commentaires latins.

1 vol. pet. in-fol. sur papier, écriture du xv° siècle, à deux colonnes. Sur le premier feuillet on lit: Jac, Aug. Thuani. C'est un recueil des proverbes communs français, avec de longs commentaires latins, semblables à ceux qui accompagnent le Digeste ou d'autres ouvrages de jurisprudence. J'ai souvent cité ce manuscrit dans le cours de mon travail, sous le titre de Proverbia Gallica, xve siècle.

Nº 7629.

Recueil de Proverbes, en vers.

1 vol. petit in-4° sur vélin et sur papier, du xve siècle. Il contient différents ouvrages en prose et en vers. On trouve à la fin deux recueils de proverbes dont voici le titre :

Ci après sensuivent aucuns bons et notables enseignemens moraulz que Christine de Pizan a baillez à son filz pour son enseignement et doctrine.

Incipiunt quinquaginta bona proverbia documenta philosophorum et sapientum condam kujus mundi, in rimis. Ces proverbes latins sont suivis des Dits des Philosophes.

No Lamare, 82072.

Recueil de proverbes et autres bons mots français, italiens, espagnols, par ordre alphabétique, avec quelques petites observations.

MANUSCRITS DES MOTS DORÉS DE CATON, EN FRANÇAIS.

On trouve la traduction des Mots dorés de Caton dans un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque Royale, Je signalerai ici seulement les principaux,

No Notre-Dame, 277.

1 vol. in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, xure siècle, contenant différents ouvrages en prose et en vers.

Au fol. 197 r°, Distiques de Caton en latin avec la traduction en vers français d'Everard, moine de Kirkam; ce poëte vivait dans la première moitié du xu° siècle. Dans ce manuscrit, chaque distique en latin et en français est précédé d'une grande lettre; mais les vers français ne sont pas séparés les uns des autres. J'ai donné dans mes Appendices n° I (voir plus haut page 439), le texte complet d'Everard, d'après ce manuscrit.

Nº 7209.

1 vol. grand in-folio, sur vélin, à deux colonnes, écriture du xive siècle.

Il contient: 1° un roman en vers sur les travaux d'Hercule; 2° le Caton en vers français; 3° une traduction de la Consolation de Boëce, en prose; 4° le Roman de Troyes, en vers français, par Benott de Sainte More: 5° une suite en prose à l'histoire de Troie, contenant les faits d'Enée, de Romulus et de ses successeurs.

La traduction de Caton, en vers français, commence au fol. 17 r°. Bien qu'elle ne porte pas son nom, c'est l'ouvrage d'Adam de Givency. Le texte est divisé, comme le latin, en quatre parties, mais la traduction de chaque distique est précédée du texte latin.

Nº 7301.

1 vol. petit in-4°, sur papier, écriture du xv° siècle. On trouve dans ce manuscrit: 1° une histoire de la Passion de Jésus-Christ; 2° l'Opinion des docteurs que le roy a demandé touchant le fait de la pucelle envoyée de par Dieu; 3° Lucidaire, en françois; 4° Caton, en latin et en françois.

No Laval. 4 (no 2738 du Catal. imprimé).

1 vol. petit in-folio, vélin, sur deux colonnes, xiv^e siècle, contenant différentes pièces en vers français pour la plupart.

La vingt et unième de ces pièces est une traduction des Mots dorés de Caton, par Jehan du Chastelet.

Elle commence par ces vers :

Seingnors, vous qui mettes vox cures
Es fables et es aventures
Que vos content cil losangier,
Por decevoir et losengier;
Dites moi combien vos profite
La fable quant el vos est dite;
Prandre i povez une risée.

Ce dist Jehan du Chastelet, Qui nos commance cest romans De Chaton et de ses commans, Mult per et en Chaton preud'homme Un des senateurs fu de Rome.

La traduction de Jehan du Chastelet est plus fidèle que le travail d'Adam de Givency; mais elle est beaucoup moins longue. Elle se termine par les vers suivants:

Ci endroit prennent finement
De Chaton le commandement.
Jehan de Paris fit ce llure
Au miex qu'il onques pot escrivre;
Les vers de latin mot à mot
Por tel le fist qu'il muit amot.
Riens n'i vost ajonster du sien,
Fors., commendement mult boen.
Et sachent tuit cil qui tendront
Sans dote à bone fin vendront;
C'est que vus ne face à autrai
Qui ne velt qu'aultre face à lui.

No Suppl. Franc., 6323.

Proverbes des Philosophes.

1 vol. petit in-folio, sur vélin, écriture du xmº siècle. Recueil de différentes pièces en vers, principalement de fabliaux. On trouve beaucoup de proverbes dans les poëmes suivants:

1º Fol. 1 rº. Un poëme, en vers, sur les philosophes. C'est une version abrégée du Roman des Philosophes.

2º Fol. 7 v°. Le dit du Cors (Corps), pièce morale en vers.

3º Fol. 11 ro. C'est li Roumans du Vilain Nengouste. 4º Fol. 20 vo. Li Abeces (A. B. C.) par ekivoque et la signification des Lettres.

5º Fol. 47 rº. C'est li roumans du Triacle et dou venin. 6º Fol. 89 rº. Uns Maistres ki parole à tout plain de gent.

C'est une traduction, en vers, des sentences connues sous le nom de *Proverbes de Sénèque le Philosophe*. Seulement ces sentences sont autrement disposées que dans l'ouvrage en prose; plusieurs même sont différentes.

7º Fol. 110 ro. Traduction, en vers français, des Dis-

tiques de Caton.

Les quatre parties du texte latin sont réduites en une seule; on y retrouve presque toutes les sentences, plus beaucoup de proverbes ajoutés par le traducteur. Voici le début qui m'a paru curieux :

> Seignour, ains ke je vous commans Despondre Caton en roumans, Vous deviser les sentences Dont nostre maistre content en ces : Car li un dient ci delivre Que cis Catons qui fist cest livre, Fust uns maistres de Roume nes, De la cité des plus senés. Et pour cou qu'il soit plus connus Ot non Catons Censorinus, Li aultre dient ce fu cil Qui en Libe fu en escil, Al tans que César conquist Roume, E il devinrent tous si home; Ce fa Catons Uticensis, Qui tant fu sages e peusis D'esgarder sa nobilité; Car à Utic une cité

Tint-il, vousist Cesar u non,
Pour cou Ulterenis ot nou.
Encore dist l'autre partie
Que cil ne cis ne fu cou mie,
Mais uns maistres ki ot nom Tules
Qui ne fu ne faus ne entules,
Pour cou he Catons fu preadom
Fist son livre apeler Caton;
Sages fu et bien escolés.
Prendés le quel ke vous volés.

Nº 7068.

1 vol. in-4° magno de 214 feuillets, en vélin, écriture du commencement du xve siècle.

Il contient: 1° le Livre des Philosophes, par Guillaume de Tignonville; 2° Choix de sentences morales; 3° Proverbes de Caton, en vers, par Lefèvre; 4° Theodolet, en vers françois, par Jean Lefèvre de Ressons; 5° Moralité des Philosophes, et d'autres ouvrages en prose et en vers.

J'ai parlé, dans mes Recherches, du Livre des Philosophes, par G. de TIGNONVILLE. Voyes t. I, p. XVIII.

Proverbes de Caton, en vers, par Jean Lefèvre.

Voici le début de cette traduction qui remonte à la première moitié du xve siècle.

> Chaton fo preux chevalier et saige homme; Maint bons conseils à la cité de Romme Donna jadis pour la chose publique. Ung livre fist vaillant et authentique ; Par grant amour lui mist son propre nom. Jules Cesar, ung homs de grant renom, Sur les Romains lors gouvernoit l'empire, En ce monde qui va de mal en pire. Adont Chaton, qui moult ama franchise, Pour eschiver de Cesar l'entreprise, En Lybie s'en ala o sa route, Illegs morat. De celle ystoire touts Ne dirai plus pour les alongemens, Car parler veil des bons enseignemens Que Chaton fist pour son fils chastier; Par son moyen les nous veult envoyer. Si scey je bien que puis ça et ainçois Que fusse né , ils sont mis eu françoys. Par maintes fois ay véu le rommans Qui dist : Seigneurs, ains que je vous commans. Ce qui est dit ne vueil je plus remordre, Mais les bons vers repeteray par ordre. Je suis fevre, je say bien le mystere Que deux pevent forgier d'une matere, etc....

Chaque distique est paraphrasé en quatre vers ; l'ouvrage se termine ainsi :

> Chatou finist qui fu saiges et preux Ses nobles vers accoupla deux à deux, Mais je, Fevre qui ne seey le fer battre, En ceste dictié en ay fait de deux quatre.

Nº 70117.

1 vol. in-folio parvo de 223 feuillets, vélin deux col., écriture du xive siècle.

Il contient : 1º la Bible, en vers françois, par Macé de la Charité-sur-Loire; 2º Distiques de Caton, vers latins.

On peut voir encore d'autres textes, en français, des Distiques de Caton dans les manuscrits qui portent les numéros suivants: 7386, 7387, 7593, 7595², 7901, 7778, N.-D. 5, N.-D. 272, S.-G. 1622, St-Vict. 361, nº fonds Latin, 4483³³.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABSENAL RELATIFS AUX PROVERBES.

No B. L. F., 15.

1 vol. grand in-4°, sur vélin, composé de 16 feuillets. Il contient une traduction, en vers français, des Mots de Caton, de la fin du xv° siècle. Au recto du premier feuillet on lit:

- Cy commance le livre des Beaux Dits de Caton,
 translates par maistre Jehan Ackeyman, dit le Labou-
- · reur, natif de Nevele en Flandres; et par lui dediée
- · aux nobles enfans de Montmorency, fuix de monsei-
- gneur Philippe, sire de Nevele et de madame Marie de Horne, ses très honores seigneurs et dames.

Nº B. L. F., 90.

l vol. petit in-folio, sur vélin, écrit à deux colonnes, fin du xiiic siècle. Recueil de différents ouvrages en prose et en vers.

Au fol. 237r ° on trouve la traduction, en vers français, des Distiques de Caton. Voici quelques vers :

A tes amis done du tien A la foie les sostien, Si garde que tu ne t'ahaces Tant comme tu as bon bien te fact.

Nº B. L. F., 175.

1 vol. in-folio, composé de 321 feuillets, écriture de la fin du xine siècle.

Ce volume contient un grand nombre de poëmes en vers, entre autres celui de Witiking de Saxe, publié par M. Francisque Michel, qui a donné une description détaillée de ce manuscrit. (Voir l'introduction de Witiking, t. J. p. Lii, 2 vol. in-12, Paris, 1839.)

Au fol. 273 ro, col. 1re de ce manuscrit, on trouve une version des *Proverbes au Vilain*; elle commence ainsi:

> Frans cuers, vostre manaie Aten tant que je l'ai, Ne si n'ai soing d'autrul Ains me criem et recriem Et si doute et si priem. Qui bien atent ne soratent, Ce diet li Vilains.

> > No B. L. F., 283, in-fol.

1 vol. in-folio, sur parchemin, écriture du xiiie siècle, à quatre colonnes, 365 feuillets.

C'est un recueil très-considérable d'ouvrages en prose et en vers, dont on trouve la table au verso du quatrième feuillet. Il a été écrit en l'année 1265.

Fol. 186 ro: Ichi commence li livres estrais de Philosophie et de Moralité.

Voici comment le trouvère, nommé Jean, explique le plan de son ouvrage:

> Jou Jehan ,qui pois ai de lettre, .t. petit me voil entremetre De faire .t. livre al miès que sai ; Car de maint bel mot le nombre ai. Si voeil ramentevoir par rime De ce que disent il méisme, De lor sens et de lor renoms, Or vos voldrai nommer les noms. Talles qui mult fu sages clers, De totes clergies plus fiers Que maint altres maistres de pris, Est primes esleus et pris. Après est només Salemons Qui tant sot, ce juge li mons. A maint autres on tet grans mestiers. Senekes est només li tiers . (ill fu maistres de grant science:

I.e quars of nomer Terensce, Et li quins maistres ot nom Lucans, Gil fu soltils et conisans De maintes clergies diverses.

Li sismes et a nom Perses; Poëtes est à pris només, Cil n'est pas repris ni blasmés Par faute de bone clergie.

Or me plaist-il que je vous die Comment on apele l'uitisme, Cicerons qui fist maint sophisme.

Après icest Diogenès, Bon clers cortois, cointes et nès; C'est cil en qui n'ot nule falte De clergie sotil et halte.

N'i est pas obliés Orasses Qu'en li ot mult de bones graces; Après est només Juvenaus, .1. maistre de clergie haus.

Socrates n'i doi oblier Qu'eu son grant sens me doi fier.

Ovides est ramentéus Qui bons clers est et esléus.

Salustes n'i est pas laisiés, Car par lui n'est pas abaisiés Le poins de la halte science; Et mult fu de grant providence.

Izidres et bon clercs soltils Et en ses œvres ententieus.

Aristotes li entendans En haltes œuvres et tendans A tote riens c'à grant sens monte Est ramentéus en mon conte.

O les altres est mis Catons, Et uns maistres mult bons Platons.

Virgiles n'est pas mis ariere; Car la science est mult pleniere Por ce que il s'est entremis De maint bel mot dire i est mis. Macrobes n'i est pas remés Or est li vintismes només.

Ce poëme est celui d'Alars de Cambrai, dont j'ai parlé dans mes Recherches historiques, p. xvi. Seulement le trouvère qui s'en est emparé l'a beaucoup étendu.

Outre le Roman des Philosophes, ce manuscrit contient encore d'autres ouvrages relatifs aux Proverbes : 1º Fol. 351 vo, col. 3. Le Doctrinal Sauvage. 2º Fol. 352 vo, col. 3. Le Dit de Droit.

Nº B. L., 344.

1 vol. petit in-4°, contenant trois ospuscules dont deux sont imprimés.

Le premier se compose de 6 feuillets, sur chacun desquels se trouvent deux anciens proverhes copiés avec beaucoup de soin à la fin du xve siècle.

Fol. 1:

Amour est bonne à maintenir, Mais qu'on en puisse à bien venir; Mais amour qui n'est maintenue Loyaument n'est pas de value.

Tous ces proverbes sentencieux sont relatifs à l'amour.

32

DEUXIÈME PARTIE.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Adages et Proverbes de Solon de Voge, par l'Hétropolitain (JEAN LEBON); premier livre, deux, trois et quatriesme, reveue par l'autheur. Paris, Nic. Bonfons, 1 vol. in-16.

(Voyes au sujet de ce volume, mes Recherches historiques, t. I, p. xxxxx.)

Almanach des Proverbes pour l'année 1745, composé, supputé et calculé exactement, par le scientifique docteur Cartouchivandeck, astronome privilégié suivant les astres (par Grandval, comédien, auteur du poëme de Cartouche), Anvers (Paris), rue des Quinze-Vingts, à l'enseigne des Rats, 1745, petit in-8°.

Almanach nouveau, fait aux dépens des temps passés, pour le profit des années presentes et à venir, ou Recueil proverbial des observations de nos pères sur ce qui depuis des années, des siècles, âges et temps, leur a paru arriver plus communément. Paris, V. Bouquet, 1812, in-32 de 96 pages.

• Ce recueil, publié sous le pseudonyme de Philopère, est rangé selon l'ordre des mois; chaque jour de l'année a ses proverbes, tous sont relatifs à l'agriculture, etc. • (HÉCART, Bibliographie parémiographique, p. 38.)

Almanach perpétuel, pronosticatif, proverbial et gaulois, d'après les observations de la docte antiquité, etc. Paris, Desnos, 1774, in-18.

On attribue la composition de ce curieux volume au P. Daire, savant de la province de Picardie, mort

en 1781, et qui a laissé plusieurs ouvrages remarquables sur cette province. Voyes Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire, ancien bibliothécaire des Célestins, par M. de Cayol, etc., etc. Amiens, 1838, in-8°.

Anthologie (l') ou Recueil de plusieurs discours notables, tirez des bons autheurs grecs et latins, par P. Breslay, Angevin. Paris, J. Poupy, 1574, in-8°.

Ballet des Proverbes, par BENSERADE, dansé à la cour. Ce ballet fait partie des œuvres diverses de Benserade, publiées par P. Tallemant, Paris, 1697, 2 vol. in 12. Et il a été inséré en outre à la fin d'une édition des Illustres Proverbes, Paris, 1655, in-12.

Bibliographie parémiologique. Études bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragments d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes dans toutes les langues, suivies d'un Appendice contenant un choix de curiosités parémiologiques, par M. G. Duplessis. Paris, 1847, in-8°.

Voir au sujet de cet ouvrage excellent ce que j'ai dit t. I, à la fin de mon Avertissement; j'ajouterai que dans ce livre on trouvera des détails sur tous les livres anciens et nouveaux relatifs aux proverbes.

- Bonne Response à tous propos. Livre fort plaisant et délectable, au quel est contenu grand nombre de proverbes et sentences joyeuses et de plusieurs matieres, desquelles par honnesteté on peult user en toute compaignie; traduict de la langue italienne, et reduyt en nostre vulgaire françois par ordre d'alphabet. Paris, 1547, pet. in-8°.
 - Outre cette édition qui est dans le catalogue du roi,
 nº Z 1802, nous connaissons celles de Paris, Le Tellier,
 - 1548, in-16; d'Anvers, Richard, 1556, in-16, cité
 - par Saint-Léger. L'ouvrage a aussi été imprimé en ita-
 - · lien et en français. Paris, Jean Ruelle, sans date,
 - in-16; et à Lyon, B. Rigaud, 1507, même format. (BRUNET, Manuel du Libraire, t. I, p. 413.)

- Bouquet (le) proverbial ou Réunion complète de tous les Proverbes français mis en chanson, par L. A. Bournoux (de Montargis). Paris, S. D., in-8° de 9 pages.
 - Cette chanson qui se compose de cinquante couplets, paratt être devenue fort rare, M. de Lamésangère, à qui j'en dois l'indication, en cite deux couplets très-propres à la faire apprécier et à diminuer les regrets que pourrait inspirer sa rareté. (G. Duplessis, Bibliographie paré-miologique, etc., p. 197.)
- Brahme voyageur (le) ou la Sagesse populaire de toutes les nations; précédé d'un Essai sur la philosophie de Sancho, par Ferdinand Denis. Paris, m. decc xxxiv, 1 vol. in-18. Une seconde édition de cet excellent travail a été publiée en tête de la première édition de mon livre des Proverbes.
- Cato (Dionysius seu Valerius). Disticha de Moribus.
 Absque nota, in-8° goth.
 - Ce petit livre qui n'a que quatre feuillets est trèsprobablement la première édition des Distiques de Caton;
 et même, s'il faut en croire M. Dibdin, ce serait une
 - production de la typographie antérieure à la célèbre Bible présumée de 1455. (BRUNET, Manuel du Libraire, t. 1. p. 583.)

Il existe d'autres éditions latines des Distiques; la plus complète et la plus recherchée est la suivante :

Dionysii Catonis Disticha de Moribus ad filium. Cum notis integris Scaligeri, Barthii, Daumii, scholiis atque animadversionibus selectis Erasmi, Opitii, Wachii et Metaphrasie græca Planudis et Scaligeri. Quibus accedunt Boxhornii Dissertatio, et Henrici Cannegieteri rescripta Boxhornio de Catone; nec non Joan. Hild. Withofii Dissertationes binæ de Distichorum auctore et vera illorum lectione. Recensuit, suasque adnotationes addidit Otto Arntzenius. Editio altera auctior et emendatior. Amstelaedami, m. D. CC. LIV, 1 vol. in-8°.

Cathon (le) en françois.

Au verso du dernier feuillet on lit :

• Cy finist le Cathon en françois, imprimé à.Lyon,
• l'an de grace MCCCC nonante deux (1492) le xxvje jour
• de novembre. • Petit in-4° goth. de 77 feuil. à longues lignes.

Edition originale des Distiques en français. On peut consulter à cet égard le Manuel du Libraire de Brunet et

la Bibliographie parémiologique de G. Duplessis.

- Mots et Sentences dorés (les) du maître de sagesse Caton, en françois et latin avec bons enseignemens, proverbes et adages, par H. Mack. Lyon, Ol. Arnoullet, 1533, in-8° goth.
 - Cette traduction n'est pas la même que celle qu'on
 attribue à P. Grosnet. Paris, Longis, 1530, in-8° goth.
 - Il y en a un second volume. Paris, Denys Janot, 1553.
 - in-8° goth., mais on trouve rarement les deux tomes
 - réunis. Le premier a aussi été imprimé à Paris pour la
 - venve Jean Bonfons, in-16. Le Catalogue de La Val-
 - lière, en 6 vol., nos 12635 et 36, en cite deux éditions
 de 1545 et 1551, in-16, augmentées des épithètes et
 - figures de MM. du Parlement de Rouen, des bonnes con-
 - ditions que doivent avoir les gens à table, de la doctrine
 - des bons et loyaux serviteurs, et enfin des étrennes des
 - femmes et des filles. On a aussi le Miroir ou Régime et
 - » gouvernement du corps et de l'ame, par le sage Caton,
 - · reveu et corrigé de nouveau. Paris, Groulleau, 1550,
 - n in-16. (BRUNET, Manuel du Libraire, t. I, p. 351, 3º édition.)
- Les quatre Livres de Caton pour la doctrine de la jeunesse, par F. H. (François Habert). Paris, Bonfons, 1530, in-8°.
- Les Mots dorez du grand et sage Caton, en latin et françois, avec plusieurs bons enseignemens, 32.

proverbes et dicts moraux des ancieus, profitables à un chacun; plus aucunes propositions subtiles, problegmatiques et enigmatiques, sentences, ensemble l'interprétation d'icelles. A Paris, 1577, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est de Pierre Grosnet, comme le prouve l'éptire dédicatoire. Il y a une autre édition postérieure de quelques années, petit in-8° pour la veuve Jean Bonfons.

Le second volume des Mots dorez du grand et saige Cathon, les quelz sont en latin et en françoys, avecques aucunz bons et utiles adaiges, authoritez et ditz moraulx des saiges, proffiables à ung chascung, etc. On les vend au premier pilier de la grande salle du palais, en la boutique de Denis Janot. Achevé d'imprimé le 28 mars mil cinq cens xxxiii, avant Pasques. Un vol. petit in-8° sur vélin.

Cet ouvrage est aussi de Pierre Grosnet, et a été composé avant le précédent, malgré le titre qu'il porte. C'est ce que prouve l'épltre dédicatoire des *Mots dorés* qui commence ainsi:

A trez honorez seigneurs, messeigneurs Henry de Valois, Dauphin de France et Charles, duc d'Angoulesme, Pierre Grosnet rend très humble honneur et immortel salut.

- Après vous avoir escrit, addressé et dédié le second
 volume des Mots dores du grand et sage Caton, avec un
- enchiridion des vertus morales et intellectuables, en
- · moy j'ai considéré ce premier volume du dit Cathon,
- · voir, visiter, corriger et augmenter, et puis adresser à
- · vos très dignes Majestez. ·

Comédie (la) des Proverbes, pièce comique. Lahaye, 1654, in-12. Autre édition, 1655, in-12.

 Ces deux éditions sont fort recherchées parce qu'on les fait entrer dans la collection elsevirienne; mais il existe de cette comédie plusieurs autres éditions d'une date antérieure publiées à Troyes et à Paris. • (DUPLESSIS, Bibliographie parémiologique, etc., p. 173.) La Comédie des Proverbes a été réimprimée en 1856, t. IX de l'Ansien Théâtre français, de la collection Janet.

Voyez t. I, p. Lxxv de mes Recherches historiques sur les Proverbes, ce que j'ai dit de cette comédie.

Curiositez françoises, pour servir de supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles proprietez, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres, par Antoine Oudin. A Paris, m. dc. xl., 1 vol. in-18.

Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial, avec une explication très fidelle de toutes les manières de parler burlesques, comiques, libres, satyriques, critiques et proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes. Le tout pour faciliter aux étrangers et aux François même l'intelligence de toutes sortes de livres, par P. J. Le Roux; nouvelle édit. revue, corrigée et considérablement augmentée. A Pampelune, m. dcc. lxxxvi, 2 vol. in-8°.

Dictionnaire des Proverbes françois, avec l'explication de leurs significations, et une partie de leur origine. Le tout tiré et recueilli des meilleurs autheurs de ce dernier siècle, par G. D. B. (Georges de Backer), G. de Backer, 1710, petit in-8°.

Dictionnaire des Proverbes françois, par J. PAN-CKOUCKE. Paris, 1749, 1 vol. in-12.

Dictionnaire des Proverbes, idiotismes et expressions figurées de la langue française anec les Proverbes allemands, par J. F. Belin. Penig, Dienemann, 1805, in-8°.

Simple nomenclature distribuée par ordre alphabétique,

- qui ne se recommande par aucun travail d'érudition, etc. (DUPLESSIS, Bibliographie parémiologique, etc., p. 197.)
- Dictionnaire des Proverbes français, par Lamesangère, seconde édition. Paris, 1821, 1 vol. in-8°.
- Dictionnaire des Proverbes françois, par M. Dubois. Amsterdam, 1728. Ouvrage cité dans l'Avertissement de celui qui suit.
- Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des Proverbes et des locutions proverbiales de la langue française, en rapport avec des Proverbes et des locutions proverbiales des autres langues, par P. M. QUITARD, Paris, 1842, in-8°.
- Dictionnaire (nouveau) proverbial, satirique et burlesque, plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, à l'usage de tout le monde, par A. Gaillot. Paris, 1826, 1 vol. in-12.
- Dict (le) des Pays joyeux, avec les conditions des Femmes et plusieurs aultres Ballades, avec les dix commandements joyeulx (sans lieu ni date), petit in-8° goth. de 4 feuilles.
 - (Manuel du Libraire, t. II, p. 110.) Cet opuscule a été publié par M. G. Duplessis, p. 135, de la Bibliographie parémiologique, etc.
- Dits (les) de Salomon et aussi ceulx de Marcon, contenent plusieurs joyeusetez mises en rymes franç., in-16 goth.

On encore :

Les Ditz de Salomon avec les Responses de Marcon, fort joyeuses (sans lieu ny date); caractères de la fin du xv° siècle.

Edition originale de la version refaite de ces fameux proverbes. (Voir dans mes Recherches historiques, etc., t. I, p. 1x.

Dans la Bibliothèque française de Duverdier, art. Jean Divery, on lit: Jean Divery, médecin de Mante, natif d'Hiencourt en Bauvoisin, a translaté en rime le Dialoque de Salomon et de Marcolplus, avec les Dits des

» Sept Sages, et autres philosophes de la Grèce. Imprimé

a Paris, par Guillaume Eustace, en 1509.

Il existe aussi deux éditions latines de ce dialogue imprimées à la fin du xve siècle.

Dictz des Sages (sans lieu ni date) en vers. Petit in-8°, goth., de huit feuillets, avec une gravure en bois sur le titre et une autre à la fin.

 Cet opuscule renferme soixante-deux maximes morales, imprimées chacune en quatre vers de huit syl-

labes, à l'exception des deux dernières, dont l'une a

huit vers et l'autre six. Si cet ouvrage anonyme est

• effectivement de Pierre Gringore, comme le disent plu-

sieurs bibliographes, ce doit être une de ses plus an-

· ciennes productions, car l'édition paraît avoir été impri-

• mée vers 1490. • (BRUNET, Nouvelles Recherches, etc., t. II, p. 114.)

Dits (les) notables de M. Philippe de France, duc d'Anjou, frère unique du Roi, par le sieur Reverend son aumonier. Paris, 1655, in-8°, imprimé sur vélin. (Catalogue de La Vallière, n° 4308.)

Divertissement (le) des Sages, dédié à Mgr le Chancelier, par le R. P. Jean Marie, pénitent du couvent de Nazareth. Paris, Josse, 1665, 1 vol. in-8°.

C'est un recueil des proverbes français communs auxquels l'auteur a ajouté de longs commentaires moraux. On peut voir, au sujet de ce livre, Goujet, Bibliothèque française, t. I, p. 289.

Encyclopédie (petite) des Proverbes français, recueillis, annotés et publiés par HILAIRE LE GAI. Paris, 1852, in-24.

Hilaire le Gai est le pseudonyme pris par G. Duplessis, auteur de la Bibliographie des Proverbes que j'ai signalée dans mon Avertissement. Le même auteur avait déjà publié l'année précédente un autre recueil sous le titre suivant :

La Fleur des Proverbes français, recueillis et annotés par M. G. Duplessis. Paris, 1851, in-32. Essai sur quelques expressions proverbiales et sentences populaires relatives à la médecine, présenté et soutenu à l'École de médecine, par M. G. M. COUCHE, D. M. Paris, 1808, in-4°.

Étymologie (l'), ou Explication des Proverbes françois, divisée en trois livres, par chapitres, en forme de dialogue, avec une table de tous les proverbes contenus en ce traité, par Fleury de Bellingen. A La Haye, m. dc. .Lvi., 1 vol. in-12.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1665 sous ce titre :

Les Illustres Proverbes nouveaux et historiques, expliquez par diverses questions curieuses et morales, en forme de dialogues, qui peuvent servir à toutes sortes de personnes pour se divertir agréablement dans les compagnies, divisez en deux tomes, etc., etc. Paris, René Guignard, 1665, 2 vol. in-12.

Voyes au sujet de ces deux ouvrages, t. I, p. xm, de mes Recherches historiques sur les Proverbes, etc.

Fleur (la) des sentences certaines, Apophthegmes et Stratagèmes, tant des anciens que des modernes, enrichie de figures et de sommaires françois et italiens propres à chacune sentence, par GILLES CORROZET. Lyon, 1548, in-16.

Voyez Manuel du Libraire, t. I, p. 781.

Florilegium ethico-politicum nunquam antehac editum; nec non P. Syri ac L. Senecæ sententiæ aureæ, recognoscente Jano Grutero. Ad Ms. Palat. et Frising. Accedunt Gnomæ Paræmiæque Græcorum, item Proverbia Germanica, Italica, Belgica, Gallica, Hispanica. Francofurti. Anno cio io cx, 1 vol. in-12.

Forest (la) et Descriptions des grands et sages philosophes du temps passé, contenant doctrines et sentences merveilleuses, 1532, in-8°.

Harangue en proverbes, faite à la reine par un no-

table hourgeois de la ville de Pontoise, deux jours après le départ de Mazarin, etc. Paris, 1652, in-4° de 32 pages.

Mazarinade dans laquelle l'auteur anonyme a fait entrer le plus grand nombre de proverbes possible.

Hécatomgraphie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et histoires contenantes plusieurs apophthegmes, proverbes, sentences et dits des anciens et des modernes, par Gilles Corrozet. Paris, Denis Janot, 1543, in-8°. Idem, 1550, in-8°.

Histoire des Proverbes, rédigée par le traducteur de la Galerie anglaise. Paris, 1803, 1 vol. in-12.

Au sujet de ce livre, voyez Duplessis, Bibliographie parémiologique, p. 195.

Histoire générale des Proverbes, Adages, Sentences, Apophthegmes, dérivés des mœurs, des usages, de l'esprit et de la morale des peuples anciens et modernes, accompagnée de remarques critiques, d'anecdotes, et suivie d'une notice biographique sur les poëtes, les moralistes et les philosophes les plus célèbres; cités dans cet ouvrage, et d'une table des matières, par M. C. de Méry. 1828, 3 vol. in-8°.

Jardin de Récréation (le), auquel croissent rameaux, fleurs et fruicts très beaux, gentilz et souefs, soubz le nom de six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises; recueillies et triées, par Gomès de Trier; non-seulement utiles, mais délectables pour tous esprits désireux de la trèsnoble et copieuse langue françoise; nouvellement mis en lumière. A Amsterdam, par Paul de Ravesteyn, anno 1611, 1 vol. petit in-4°.

Recueil de proverbes emprantés à toutes les nations, mais particulièrement à l'Italie. Les exemplaires de ce livre sont très-rares, les amateurs ne l'ignorent pas; mais ce qu'ils savent moins, peut-être, c'est que ce recueil, auquel Gomez de Trier a mis son nom, n'est autre chose que la traduction française d'un Recueil italien publié à Londres, en 1594, par G. Florio, et que le sieur Gomez de Trier s'est approprié sans façon.

M. Brunet, qu'on retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'un fait curieux pour l'histoire littéraire, avait, avec sa sagacité ordinaire, soupçonné ce larcin. Nous nous sommes assuré, par une comparaison exacte de ces deux ouvrages, que ce soupçon est parfaitement fondé.

Note de M. Duplessis, p. 132 du Catalogue des livres composant le fonds de librairie de feu M. Crozet, etc., seconde partie. Paris, 1841, in-8°.

Jardin (le) d'honneur, contenant plusieurs apologies, proverbes et dits moraux. Paris, Est. Groulleau, 1548, in-16, 1 vol.

Matinées (les) sénonaises ou Proverbes français, avec leur origine, leur explication, leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, etc., etc., par l'abbé Tuer. Paris, 1789, in-8°; et avec un titre daté de l'an m de la République, dont on a supprimé les mots Matinées sénonaises.

Menus (les) Propos, 1 vol. petit in-4°, goth.

Sur le dernier feuillet on lit : « Cy finent les Menus » Propos, imprimés nouvellement à Paris, par Jehan Treperel, demourant sur le grand pont Nostre-Dame, à l'Image Saint-Laurens. » C'est un volume composé de proverbes débités entre trois interlocuteurs désignés par le Premier, le Second, le Troisième.

Mimes, Enseignements et Proverbes, reveus et augmentez, par Jean-Ant. de Bair. Paris, 1597, in-12.

Miroir (le) de Prudence, contenant plusieurs sentences, apophthegmes et dits moraux des sages anciens. Rouen, 1546, in-18, figures. (Catalogue La Vallière, n° 430.)

- Nomenclature (la), dialogues, proverbes et heures de récréation, contenant diverses rencontres, histoires plaisantes et contes facétieux, nécessaires à ceux qui désirent parfaitement parler et escrire les langues françoise, italienne et espagnole, par le sieur Juliani, reveus, corrigez et augmentez et divisez en deux parties. Paris, m. dc. Lxviii, 1 vol. in-18.
- Origines (les) de quelques Coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets (par de Brieux). Caen, m. dc. lxxii, 1 vol. in-18.
- Prémices (les) ou le Premier livre des Proverbes épigramatizez ou des Epigrammes proverbializez, c'est-à-dire signez et scellez par les proverbes françois: aucuns aussi par les grecs et latins ou autres, pris de quelcun des langages vulgaires, rengez en lieux communs, le tout par Henri Estienne. M. D. LXXXXIIII, 1 vol. petit in-So.
- Proverbes anciens flamengs et françois, correspondants de sentences les uns aux autres; colligés, et ordonnés par M. François Goedthals. Anvers, 1568, 1 petit vol. in-8°.
- Proverbes (les) basques, recueillis par le sieur d'OIHE-NART, avec les poésies basques du même auteur. Paris. 1657. in-8°.

Livre curieux et très-rare; l'exemplaire de la Bibliothèque Royale passe pour être unique. Les proverbes basques qu'on y trouve sont au nombre de cinq cent trente-sept, et Oihenart, dans sa préface, déclare ne pas avoir recueilli tous ceux qui existent. Voici, d'après le même Oihenart, la traduction de quelques-uns de ces proverbes. J'ai choisi ceux qui se rapportent à des noms de lieux:

No 6. • Le riche qui vit sans se faire des amis est

comme un vojageur qui s'endort au bord du Picatu (1).
 Nº 28. Ancho est un grand faiseur d'aumosnes; il

donne au pauvre les pieds du pourceau qu'il a dérobé.
 Nº 66. - A Baygorri (Bagnère-de-Bigorre) la vaisaelle

est de terre: lorsqu'on parloit de m'y marier elle estoit toute d'or.

· toute dor. »

- Nº 117. - Le malheureux est surpris de la nuit à Cicur (2). -

No 180. Behorleguy porte la peine de la faute com-

· mise par Garacy (3). ·

Nº 262. - Jauregui a son pourpoint tout convert de , galons, mais le dedans n'est qu'estouppe. -

No 263. · Jaurequi mesprise ce qu'il me peut cem-

prendre.

Nº 295. Il va à Castro pour fuir le travail, néaftmoins là anssi la viande ne lay viendra pas d'ellemesme à la bouche.

Nº 372. L'oiseau qui s'est mourri à la montagne

d'Orbi ne se plaist que là (4).

No 373. Le soleil est bien chaud à Orhi! Réponse.

J'y ai esté et ne fais qu'en venir.

On ne récite plus ce proverbe entier, mais seulement la fin qui est la response, et on s'en sert lorsque quelqu'un a'apperçoit qu'un autre exige de luy quelque chose, à dessein de le tromper, car le conte de vieille porte que jadis, au tempa que les oiseaux parloient, un oiseau, en hyver, estant tout gelé de froid, aborda un nid, et l'ayant trouvé occupé par un autre oiseau, désirant l'en faire sortir, il luy voulut persuader que le soleil estoit bien chaud en la montagne d'Orhi; mais

l'autre connoissant la fourbe, lay repartit qu'il ne faisoit
 qu'en venir, et qu'il scavoit bien le temps qu'il y faisoit.

(1) Le mot Picatu est le nom propre donné à un précipice tans les monts Pyrénées.

(2) Cicur est un petit village à trois quarts de lieue de Pampelune, cité principale de Navarre.

nées, laquelle est presque toujours couverte de neige

⁽³⁾ Le mot Garacy est le nom propre d'une province basque, et le mot Behorleguy celui d'un village de la même province.

(4) Orhi est le nom d'une haute montagne dans les Pyré-

Voiei quelques autres proverbes communs: Nº 46. L'estranger a la main aspre et rude. Nº 49. Pays d'estranger paya de loup. Nº 58. Le plaideur ordinaire est l'écuyer de la misère. Nº 134. Les présens brisent les rocs. Nº 139. Eneco, saisis-toy de l'ours, afin que j'aye moyen de fuir. Nº 152. Nourris le corbeau, il te crèvera les yeux. Nº 1714. La maison vide est pleine de noise.

Cent (les) nouveaux Proverbes dorez, imprimé à Paris.

Au dernier feuillet on lit: • Cy finissent les cent nouveaulx Proverbes et dorez (sic) moraulx. Petit in-8° goth.

Pièce composée de cent stances de sept vers de dix syllabes. Elle est attribuée à Pierre Gringore. - (BRUNET, Manuel, etc., t, I, au mot Cent. Voir aussi DUPLESSIS, Bibliographie parémiologique, etc., p. 131.)

Proverbes (les) communs, petit in-4°, goth., sans date. de 12 feuillets.

Au bas du verse du dousième femillet en lit : « Cy sinissent les proverbes communs, qui sont au nombre environ de sept cent quatre-vingts. »

M. Brunet, dans son Manuel, t. HI, p. 830, indique une édition en 17 feuillets, et donne sur cette première édition des Proverbes communs quelques détails bibliographiques.

Ces proverbes ont été réimprimés en 1839, par M. Silvestre, sous ce titre: Les Proverbes communs. Au recto du dernier feuillet: « Explicit les Proverbes communs, qui » sont en nombre de mil cent et quinze. » Imprimé nouvellement à Paris, petit in-8° goth. Voyes au sujet des proverbes communs, G. Duplessus, Bibliographie parémiologique, etc., p. 117.

Notables Enseignemens. Adages et Proverbes, faitz et composés par Pierre Gringore, dit Vauldemont, hérault d'armes de haut et puissant seigneur M. le duc de Lorraine; nouvellement reveuz et corrigez, avec plusieurs aultres adjoustez, outre la précédente impression. On les vend à Lyon, cheulx Olivier Arnoullet.

Au verso du dernier feuillet on lit : . Fin des notables

- enseignements et adages faitz et composez par Pierre · Gringore, dit Vaudemont, avecques plusieurs autres
 - nouvellement adjoustez et imprimes à Lyon, par Olivier
 - Arnoullet, le xviii de mars, l'an M. coccc xxxiii, 1 vol.

petit in-8°, goth.

C'est un recueil de quatrains composés avec les ouvrages des anciens et des modernes, comme le déclare l'auteur dans son prologue en forme de dédicace :

> Comme la mouche à miel les fleurs resqueult En champs, jardins, et prez au mieulz que peult, Pour assembler en diverses provinces La cire et miel pour Dieu servir et princes, Et mesmement tout le peuple commun, Considérant l'effet ainsi comme nng Simple facteur, ay mis aucuns notables Pour recréer esprits de gens notables, Que ay recueillis des sages anciens, Pareillement des modernes sciens. Avec ce que ay, moyennant la Dieu grâce, Ymagine dedans la terre grasse, Où tes subjects reigles, conduys et repais, Et entretiens en bonne et seure paix, Tres-vertueux et puissant duc Antoine Prince et seigneur de Calabre et Lorraine; Aussi de Bar, Vaudemont ton hérault En fait présent à ton pouvoir très-hault.

A l'exemple de Grosnet, dans son travail sur les Mots dorés de Caton, Pierre Gringore met en quatrains d'anciens proverbes auxquels il ajoute des sentences morales :

> Tout ce qu'on peut faire au matin ne faut Jamais attendre au soir ne à l'endemain ; Car le vouloir se mue, aussi soubdain Comme le temps qui est froit et puis chault.

Par trop parler on est reputé sot; Qui parle trop donne signifiance Que de science a peu de congnoissance, Sage se taist, le fol parle trop tost.

On ne congnoist l'homme à robbe ou sayon, Ne le bon vin au cerceau de la tonne, Ne moyne aussi se abbaye ne lui donne; Les grans honneurs muent les conditions.

De beaux jardins diferens en couleurs, Comme de fruicts, vignes, roses, florettes, De chiens, d'oyseaux, d'armes et d'amourettes, Pour ung plaisir on a mille douleurs.

Il y a temps de parler et soy taire, Temps de plorer, de rire et jargonner, Temps de semer, planter et moissonner, Temps de assaillir et temps de soy retraire,

Il est breneux qui avec enfans couche, Et chagrineux qui hante homme vieillart; Mais si tu veux croire ditz de Lombart, Dix de la bouche et de la main ne touche,

On souloit faire aux temps passés chevaulx, Cleres seulement les liant de chevestre; Et maintenant on fait les asnes prestres, Dont il advient innumerable mauls,

Le volume se termine par une suite de quatrains en proverbes relatifs aux princes et aux femmes.

Cent nouveaux Proverbes dorez.

Cy finissent les Cent nouveaulx Proverbes moraulx et dorez, imprimez à Lyon, par Barn. Chaussard, petit in-8°, goth, de 16 feuillets.

Pièce en vers : le Catalogue La Vallière, en trois volumes (n° 2975), en indique une édition de Paris. L'ouvrage y est attribué à Pierre Gringore.

Proverbes choisis, explications étymologiques, prose et vers, dédiez à Mgr le duc de Berry. Paris, chés Pierre Ribous (1703), MDCCIII, 1 vol petit in-18. La dédicace est signée d'un B.

Proverbes en rimes ou Rimes en proverbes, tirés en substance tant de la lecture des bons livres que de la façon ordinaire de parler, et accommodés en distiques, etc., etc., par M. Le Duc. Paris, 1665, in-12, 2 vol. Ouvrage utile et divertissant, à l'honneur de la langue françoise, et pour montrer qu'elle ne cède en proverbes, non plus qu'en son idiome, aux estrangers.

Proverbes et Dics sentencieux, avec l'interprétation d'iceux, par Charles de Bouvelles. Paris, 1557, 1 vol. in-12

Cet ouvrage a été imité du suivant, qui est plus considérable.

Caroli Bovilli, Samarobrini, Proverbiorum vulgarium libri tres. Vænundantur à M. P. Vidoue, m. d. xxxi, 1 vol. in-18.

Proverbia, sententiæ, sales quequibus Galli tam dicta quam scripta condere solent, collectore Daniele Martino Sedan. Argentorati, 1625, in-12 de 86 pages.

Ces proverbes, au nombre de onze cent onze, sont imprimés sur deux colonnes en français et en allemand. (HRGART, Bibliographie parémiographique, p. 71.)

Proverbia Gallicana, in ordinem alphabeti reposita et ab Joanne Ægidio Nuceriensi, latinis versiculis traducta.

Sur le dérnier feuillet on lit : « Impressum Lugduni » per Jacobum Mareschal , anno Domini millesimo quin- gentesimo decimo nono, decima tertia mensis februarii. « 1 vol. petit in-4°.

Ce volume renferme le Recueil des Proverbes français, fait par J. de la Véprie, avec la version latine de Jean Gilles, natif de Nuits en Bourgogne, dont j'ai parlé dans mes Recherches historiques, etc., t. I, p. xxxvi.

Il existe encore les éditions suivantes du même Recueil:
1º Proverbia Gallicana ab Jo. Ægidio Nuceriensi latinis
versiculis traducta. Trecis. Joan. Le Coq, in 8º absque anno.

2º Proverbes communs et belles Sentences pour familierement parler latin et françois à tout propos, composé par Jean Nucerin. Lyon, Benoît Rigaud, 1558, in-16. Paris, Bonfons, sans date. A cette édition est jointe une seconde partie avec ce titre: les Proverbes notables et belles Sentences de plusieurs hons autheurs tant anciens que modernes, desquelles le latin précède le françois, en ordre alphabétique.

3º Proverbes communs recueillis et traduits en vers latins, par Jean Nucerin, avec un petit Jardin pour les enfants, lat.-franc. Rouen, 1612, in-69.

4º Ænigmata et Gryphi veterum ac recentium; cum notis Josephi Castalionis in Symposium; ad hee Pythagore symbola. Et Joan. Ægidii Nuceriensis Adagiorum Gallis vulgarium hac recenti editione auctorum in lepidos et emunctos latine lingue versiculos traductio. Duaci, cio io ciiii (1604), 1 vol. in-18.

Proverbes et Dictons populaires, avec les dits des merciers et des marchands, et les crieries de Paris, aux XIII° et XIV° siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par G. A. Caapellet, imprimeur. Paris, imprimerie de G. A. Crapelet, 1831, grand in-8°, 1 vol.

Ce volume, exécuté avec un certain luxe, fait partie d'une collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française, publiée par Grapelet. Il contient : 1º Proverbes et dictons populaires au xinº siècle, ou Dits de l'Apostoile; 2º les Crieries de Paris, par Guillaume de Villeneuve; 3º Dits d'un mercier; 4º le Dit des marcheans; 5º Proverbes au comte de Bretaigne; 6º Proverbes de Marcoul et Salemon.

Voir au sujet de ce volume G. Duplessis, Bibliographie parémiologique, etc., p. 113.

Proverbes dramatiques (de CARMONTELLE). Paris, Merlin, 1768, 1781, 8 vol. in-8°. Nouveaux Proverbes dramatiques, par CARMONTELLE. Paris, 1811. 2 vol. in-8°.

On cite encore une édition d'Amsterdam, 1770, 8 vol. in-12, moins complète que celle de Paris, 1781, et une autre édition de Paris, 1822. 4 vol. in-8°.

- Recueil général des Proverbes dramatiques, en vers et en prose, tant imprimés que manuscrits. Londres et Paris, 1785, 16 vol. in-12.
- Gonversations de Madame de Maintenon, etc., Proverbes inédits de la même, publiés par M, de Monmerqué. Paris, 1828-29, in-18, 3 vol.
- OEurres de madame Durand. Paris, 1737, 6 vol. in-12. On y trouve un certain nombre de comédies en proverbes.
- Proverbes dramatiques, par Etienne Gosse. Paris, 1819, 2 vol. in-8°.

- Proverbes romantiques, par A. Rominu. Paris, 1827, in-8°.
- Proverbes dramatiques, de M. J. B. SAUVAGE. Paris, Ponthieu, 1828, in-8°.
- Proverbes dramatiques de M. Théodore leclerco. collection complète, nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur. Paris, Aimé André, 1837, 8 vol. in-8°. Proverbes dramatiques de Théodore Leclerco, nouvelle édition, augmentée de proverbes inédits, précédée de Notices par MM. Sainte-Beuve et Mérimée, ornée de planches, Paris, S. D., 4 vol.

Au sujet du Proverbe dramatique, voyes à la fin de mes Recherches historiques, etc., t. I, p. LXXVIII.

Voyes pour d'autres recueils de proverbes dramatiques: Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, catalogue rédigé par P. L. Jacob, bibliophile. Paris, 1844. 5 vol. in-8°, t. III, p. 274.

- A Polyglot of foreign Proverbs, comprising french, italian, german, dutch, spanish, portuguese, and danish, with english translations, and a general index, by H. C. Bohn. London, 1857, post-octavo.
- Proverbes et Dictons rimés de l'Anjou, recueillis et mis en ordre, par Aimé de Soland. Angers, 1858. in-12.
- Proverbes (les), Dictons et Maximes du droit rural traditionnel, considéré comme moyen de vérifier les usages locaux, d'en préciser les règles et d'en propager les principes parmi les populations agricoles, par M. J. L. ALEXANDRE BOUTHORS. Paris-Amiens, 1858, in-12.
- Quelques six mille Proverbes et Aphorismes usuels, empruntés à notre âge et aux siècles derniers, par le P. Ch. Cahirr, de la Compagnie de Jésus. Paris, 1856, in-12.

Questions, Proverbes et Enseignements proffitables à un chacun, avec plusieurs belles sentences non encore imprimées. Paris, 1599, in-12.

Recueil de Proverbes françois, latins, espagnols, italiens, allemands, hollandais, juifs, américains, russes, turcs, etc., à l'usage des écoles publiques et des maisons d'éducation (par le citoyen d'Humirre, suivant Barbier, qui indique ce recueil comme un in-12). Se trouve à Paris, rue de Varennes, n° 650, au burean de la correspondance des villes et des campagnes. Brochure in-8° de 72 pages.

Au commencement de sa courte préface, l'auteur déclare qu'il se propose d'augmenter beaucoup ce recueil, et d'en former même à la longue une Concordance des Proverbes des différents peuples.

Recueil des Proverbes météorologiques et agronomiques des Ardennois, suivi des pronostics des paysans languedociens sur les changements de temps, par M. L. A. D. F. (L. Aug. d'Hombres-Firmas, maire d'Allais), brochure in-8° de 56 pages. Paris, 1822.

Extraits des Annales de la Société d'Horticulture.

Recueil de Sentences notables et Dictons communs, Proverbes et Refrains, traduits du latin, de l'italien et de l'espagnol, par Gabriel Murier. Anvers, 1568, iu-12.

Ce recueil a été réimprimé sous le titre suivant : Trésor des Sentences dorées, Dits, Proverbes et Dictors communs réduits selon l'ordre alphabétique avec le bouquet de philosophie morale, réduit par demandes et réponses. Lyon, 1577, in-16.

Réimprimé encore à Rouen, Nic. Lescuyer, 1578 et 1579, in-16; et Paris, Nic. Bonfons, 1582, in-16. Dans cette dernière le nom est écrit Meurier. (Bagner, Manuel du libraire, t. II, p. 536.) Il est aussi écrit Meurier dans l'édition suivante.

Digitized by Google

Trésor des Sentences, dorées et argentées, proverbes et dictons communs, réduits, selon l'ordre alphabétique, avec le bouquet de philosophie morale faict par demandes et responses, par Gabries Meurier. A Colgony, m. dc. xvii, 1 vol.

Recueil des plus illustres Proverbes, mis en lumière par Jacques Lagnier. Paris, 1657, 63 fig. in-4°.

Ce recueil se compose d'une sulte de planches gravées représentant l'action exprimée par chaque proverbe. Voici

le détail donné par Brunet (t. III, p. 22).

• Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier • contient les proverbes moraux en cent quarante et une • pièces; le deuxième, les proverbes joyeux et plaisants • en cent six pièces; le troisième représente la vie des gueux en trente et une pièces; le quatrième, la vie de • Tiel l'espiègle en trente-six pièces. • Voyes une notice curieuse et détaillée du Recueil de Lagniet, dans la Bibliographie parémiologique de G. Duplessis, p. 177.

Rencontres à tous propos, par proverbes et huitains françois. Paris, Est. Groulleau, 1554, in-12 ebl. Roses (les) Estivales, recueillies des douces espines des anciens, partie en françois, partie en latin, en prose et en vers, par M. G. Thomas, Parisien, etc., en faveur de la jeunesse. Paris, MDCXXIV, 1 vol.

petit in-12.

Sententiæ Proverbiales gallico-latinæ, formulæ item nonnullæ quæ speciem aliquam proverbii, aut metaphoræ insignioris habere videntur, selectæ ad studia studiosæ juventutis juvanda, authoræ Maturino Cordero. Parisiis, 1547, in-8°.

C'est un recueil des proverhes français les plus usités, traduits en latin, pour faciliter aux jeunes gens l'étude de cette langue.

Synonyma et Equivoca gallica, phrasibus, sententiis proverbialibus, cum interpretatione latina, auctore De Lanoue. Catalauni, 1663. (Hácart, Bibliographic parémiographique, p. 78.)

- Traité de la Prudence, contenant un grand nombre d'instructions, de sentences et de proverbes choisis. Besancon, 1733, in-12.
- On lit après la table des matières : Fin du Traité de la Prudence, composé par Antoine Dumont. Ce nom était le pseudonyme de l'abbé Arnoux.
- Urbium Dicta, per Jacobum Caviceum Parmensem. 1491, in-4°. (Catalogue La Vallière, nº 4305.)

Tome I, partie 2 du Répertoire bibliographique de L. Hain, on trouve le titre complet de ce livre :

- Urbium Dicta ad Maximilianum I. Romanorum Regem triumphantissimum per Jacobum Cavicrum Parmen. Expl. f. 5. B. l. B.: Ipse ppe die seqr. ex cella mea libraria decimo septimo. Kalendas. Aprile. Anno Salutis Christiane. 1491, S. L.
- Vergilius (Polyporus), Proverbiorum libellus. Venetiis, per Christoph. de Pensis, anno mccccexxxviii, in-4°

. Voir BRUNET, Manuel du libraire, etc., an mot Ver-gillus.

TROISIÈME PARTIE.

OUVRAGES CITÉS DANS LE LIVRE DES PROVERBES.

- Abrahi Golnitzi, Dantisc. Ulysses Belgico-Gallicus. Fidus tibi dux et Achates per Belgium, Hispan. regnum Galliæ, ducat. Sabaudiæ, Turinum usq. Pedemonti Metropolin., cio ioc xxxi, 1 vol, in-18.
- Idem, 1 vol. in-18. Lugduni Batavorum, apud Franciscum Hackium, crc 12c Lv.
- Advertissement du sieur Bruscambille sur le Voyage d'Espagne. Paris, 1615, petit in-8°.
- Annuaire de la société de l'Histoire de France, etc. Paris, 1847-1848, in-18, 2 vol.
 - Le calendrier de ces Annuaires contient les proverbes des laboureurs relatifs à chaque jour de l'année.
- Apologie pour Hérodote, ou Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, par Henry Estienne, nouvelle édition, faite sur la première, augmentée de tout ce que les postérieures ont de curieux, et de remarques, par M. Leduchat, avec une table alphabétique des matières. A la Haye, M. DCC. XXXV., 3 vol.
- Bigarrures (les) et Touches du seigneur des Accords, avec les apophthegmes du sieur Gaulard, etc., etc. Paris, 1662, in-18.
- Bringuenarilles, cousin germain de Fesse Pinte. On le vend à Rouen au portail des libraires, aux boutiques de Robert et Jehan Dugort frères. 1544, I vol. petit in-8°.

- Cent Nouvelles (les) nouvelles, édition revue sur les textes originaux et précédée d'une introduction, par Leroux de Lincy. Paris, 1841, in-8°, 2 vol. in-18.
- Chronique (la) de Rains, publiée par le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par Louis Paris. A Paris, 1837, 1 vol. in-8°.
- Chronique métrique de Godefroy de Paris, etc., publiée par Buchon. Paris, 1827, in-8°.
- Contes (les) et Discours d'Eutrapel, par le feu seigneur de La Hérissave. A Rennes, 1585, 1 vol. in-12.
- Contes (les) ou les nouvelles Récréations et joyeux Devis de Bonaventure Despériers, nouvelle édition, augmentée et corrigée, avec des notes historiques et critiques, par M. de La Monnoys. A Amsterdam, M. DCC. XXXV., 3 vol.
- Contes populaires, Préjugés, Patois, Proverbes, noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux, recueillis et publiés par Frédéric Pluquet. Rouen, 1834, 1 vol. in-8°.
- Descriptio stuminum Galliæ, qua Francia est, Papirii Massoni opera, nunc primum in lucem edita, christianissimoque regi dicata. Parisiis, cio io xviii, 1 vol. in-12.
- Dialogues (deux) du nouveau langage françois italianizé, et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps; de plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage; et de quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularitez courtisanesques, par Henry Estienne. A Envers, 1779, 1 vol. in-18.
- Dialogues (les) de feu Jaques Tahureau, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un cha-

- cun sont repris fort aptement, pour nous animer davantage à les fuir et suivre la vertu. A Envers, 1568, 1 vol. in-18.
- Dictionarie (a) of the french and english tongues, compiled by RANDLE GOTGRAVE. Whereunto is also annexed a most copious dictionarie of the english set before the french by R. S. L. London, anno 1632, in-4°.
- Dictionnaire de l'Académie, sixième édition, publiée en 1835. Paris, 1835, 2 vol. in-4°.
- Discipline de Clergie, traduction de l'ouvrage de Pierre Alphonse. Société des Bibliophiles français. Paris, MDCCCXXIV, 2 vol, in-12.
- Dissertations sur la Mythologie française et sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France, par M. Buller. A Paris, M. DCC. LXXI, 1 vol. in-12.
- Ducationa, ou Remarques de feu Monsieur Leduchat, sur divers sujets d'histoire et de littérature, recueillies dans ses manuscrits et mises en ordre par M. F. A Amsterdam, M DCG XXXVIII, 1 vol. in-12.
- Essai sur les Fables indiennes et sur leur introduction en Europe, par A. Loiseleur Deslonghamps, suivi du roman des sept Sages de Rome, en prose, publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec une analyse, et des extraits du Dotopathos, par Le Roux de Lingr, pour servir d'introduction aux fables des xiic, xiiic et xive siècles, publiées par M. Robert. Paris, 1838, 1 vol. in-8°.
- Études de philologie comparée sur l'Argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie, etc., par Francisque Michel, 1856, in-8.
- Fables inédites des XII°, XIII° et XIV° siècles, et Fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous

les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. G. M. Robert. Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

- Fabliaux et Contes des poëtes français des x1°, x11°, x11°, x11°, x11° et xv° siècles, tirés des meilleurs auteurs, publiés par Barbaran; nouvelle édition, augmentée et revue sur les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, par M. Méon. Paris, 4 vol. in-8°. Moccc viin.
- Facetieux (le) Réveille-Matin des esprits mélancoliques, ou remède préservatif contre les tristes. Rouen, 1659, in-12.
- Farce (la) de maistre Pierre Pathelin, avec son testament, à quatre personnages, nouvelle édition. Paris, m. DCC. LXII, 1 vol. in-12. Autre édition, publiée par M. Génin. Paris, 1854, in-8°.
- Gazette (la) françoise, par Marchelin Allard. Paris, Chevalier, 1605, in-8°.
- Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de Recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte, par l'abbé JULES CORBLET, etc. Paris, 1851, in-8°.

Le chapitre VI contient les proverbes picards avec des commentaires historiques.

Walendrier perpétuel (le) aux bons Laboureurs, et Almanach pour l'an de grace mil six cens soixante et dix-huit, composé par maistre Antoine Maginus, dit l'Hermite Solitaire, contenant toutes les prognostications générales et perpétuelles pour toutes les années. Commode et utile aux laboureurs, jardiniers et à toutes autres personnes pour toutes les remarques et observations véritables qui s'y rencontrent; et par lequel l'on congnoistra la stérilité, cherté avec l'abondance de bled, vins, argent et toutes autres utilitez nécessaires. A Rouen, in-12.

- Institutes coutumières d'Antoine Loysel, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes, tant anciens que modernes, du droit coutumier et plus ordinaire de la France; avec les notes d'Eusèbe de Laurière. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par M. Dupin et M. E. Laboulave. Paris, 1846, in-12, 2 vol.
- Martyrologe (le) des faulses langues tenu au temple de Dangier. Paris, 1493, in-4° goth. Voir Brunet, Manuel du libraire, t. II, p. 449.
- Meslanges historiques et Recueils de diverses matières pour la plus part paradoxalles et néantmoins vrayes. En ce livre sont traictées plusieurs matières et choses non vulgaires et desquelles le lecteur tirera non-seulement plaisir, aussi utilité et profit, par Pierre de Sainct-Julien. A Lyon, M. D. LXXXVIII, I vol.
- Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles - Lettres, Beaux - Arts, etc., nouvellement établie à Troyes, en Champagne. A Troyes, MDCCLVI, 2 vol.
- Moyen Age (le) et la Renaissance, article de M. Champollion-Figeac sur les manuscrits.
- Moyen (le) de parvenir, contenant la raison de tout ce qui a été et sera. Dernière éditon, exactement corrigée et augmentée d'une table des matières. Nulle part, 100070038, 2 vol. in-18.
- Noei Borguignon de Gui Barôzai, cinquième édicion, reveue et augmentée de lai note de l'ar de chécun dé Noei, etc. An Bregogne, m. p. cc. xxxvIII, 1 vol. in-12.
- · OEuvres de Clément Marot, Lahaye, 1700, in-18.
 - OEuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano DE BERGERAC, nouvelle édition, revue et publiée

- avec des notes, par P. L. Jacos, bibliophile. Paris, Delahays, 1858, in-18.
- OEurres complètes de Brantôme, accompagnées de remarques historiques et critiques, nouvelle édition. Paris, 1822, 8 vol. in-8°.
- OEuvres de Guillaume Coquillart, revues et annotées, par M. Ch. d'Héricault. Paris, 1857, in-18, 2 vol. (Bibliothèque elzévirienne.)
- OEuvres de François Villon, avec les remarques de diverses personnes. A la Haye, n. DCC. XLII. 1 vol. in-12.
- OEuvres (les) d'Estienne Pasquier, contenant ses rècherches de la France, son playdoyé pour M. le duc de Lorraine, celui de Me Versoris, pour les jésuites, contre l'Université de Paris. — Clarorum virorum ad Steph. Pasquierium carmina, epigrammatum libri sex, epitaphiorum liber; iconum liber, cum nonnullis Theod. Pasquierii, in Francorum regum icones notis. — Ses lettres, ses œuvres meslées et les lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne. Amsterdam, n. dccxxiii, 2 vol. in-fol.
- OEuvres (les) de feu M. Claude Fauchet, premier président de la Cour des monnoyes, reveues et corrigées en cette dernière édition, supplées et augmentées sur la copie, mémoires et papier de l'hauteur, de plusieurs passages et additions à plusieurs endroits. A quoy ont encore esté adjoustées de nouveau deux tables for amples, l'une des chapitres et sommaires d'iceux, l'autre des matières et choses plus notables, A Paris, m. dex, l vol. in-4°.
- OEuvres de maître François Rabelais, publiées sous le titre de Faits et Dits du Géant Gargantua et

de son fils Pantagruel, avec la prognostication pantagrueline, l'épître du Limosin, la créme philosophale, deux épîtres à deux vieilles de mœurs et d'humeurs différentes, et des remarques historiques et critiques de M. Leduchat sur tout l'ouvrage. Nouvelle édition, augmentée de quelques remarques nouvelles. M. DCC. XXXII, 6 vol. in-12.

OEuvres complètes de Régnier, etc., par M. VIOLLET Le Duc. Paris, Jannet, 1853, in-18. (Bibliothèque Elzévirienne.)

Patience de Griselidis (la). Miroir des femmes vertueuses, t. I, p. 278 de la Nouvelle Bibliothèque bleue. Paris, 1840, in-12.

Poésies de Marie de France, poéte anglo-normand du xmº siècle, ou Recueil de lais, fables et autres productions de cette femme célèbre; publiées d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Marie; la traduction de ses lais en regard du texte, avec des notes, des commentaires, des observations sur les usages et coutumes des François et des Anglois dans les xmº et xmº siècles, par B. de Roqueport. Paris, 2 vol. in-8°, 1820.

Projet du Livre intitulé de la Précellence du langage françois, par Henry Estienne. A Paris, m. b. exxix, 1 vol. in-12.

Quatrains (les) du S. de Pybrac, conseiller du roy en son conseil privé, etc., etc. Lyon, B. Rigaud, 1 vol. in-8°, (1584) mblxxxxIII.

Recherches (les) du Bluson, seconde partie de l'usage des àrmoiries (par le père Menestrier.) A Paris, m. DC. EXXIII, 1 vol. in-18.

Recueil des plaisants Devis récités par les suppôts du seigneur de la Coquille, etc. Lyon, 1852, in-12. (Réimpression.)

- Recueil de Chants historiques français depuis le xur siècle jusqu'au xviir siècle, avec des notices et une introduction, par Le Roux de Lincy, ancien élève pensionnaire à l'École royale des Chartes. Première série, xur, xur, xiv, et xv, siècles. Paris, Gosselin, 1841-42, 2 vol. in-18.
- Rivières (les) de France qui se jettent dans la mer Méditerranée, dédiées à monseigneur le marquis de Royan, par le sieur Coulon. Paris, m. dc. xuv, 2 vol. in-12.
- Roman (le) de la Rose, par Guillaums de Lorris et Jehan de Meung, nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs et plus anciens manuscrits, par M. Méon. Paris, m. dccc. xiii, 4 vol. in-8°.
- Roman (le) du Renart, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des xine, xive et xve siècles, par M. D. M. Méon. Paris, 4 vol. in-8°, m. dccc. xxvi.
- Roman (le) du Renard, supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la bibliothèque de l'Arsenal, par P. Chabaille. Paris, M. DCCC. XXXV, 1 vol. in-8°.
- Satyre Ménippée, de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris, etc., etc. 1752, 3 vol. in-12.
- Théâtre français (ancien), ou collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille, par M. VIOLLET LE DUC. Paris, 1854-1858, in-18, 10 vol.

Cette collection importante fait partie de la Bibliothèque Elzévirienne. Le tome X contient un glossaire dans lequel tous les proverbes cités dans les neuf volumes ont été recueillis avec soin. M. P. Jannet, éditeur de cette Bibliothèque, est l'auteur de ce glossaire, qui m'a donné un grand nombre de nouvelles indications.

Traité théorique et pratique sur la culture des grains, suivi de l'art de faire le pain, par Parmentier, etc., Paris, an x (1802), 2 vol. in-8°.

Trésor de la langue françoyse tant ancienne que moderne, auquel entre autres choses sont les mots
propres de marine, venerie et faulconerie, cy
devant ramassez par Aimart de Rançonnet, vivant
conseiller et président des enquestes en Parlement.
Revue et augmentée en ceste dernière impression
de plus de la moitié, par Jean Nicot, vivant conseiller du Roy et maistre des requestes extraordinaires de son hostel; avec une grammaire françoise et latine, et le recueil de vieux proverbes
de la France, ensemble le nomenclator de Junius,
mis par ordre alphabétic et creu d'une table
particulière de toutes les dictions, dédié à M. le
président Bochart, sieur de Champigny, etc.,
Paris, m. dc. vi, l vol. in-fol.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

AVIS. Pendant le cours de l'impression de cette seconde édition du Livre des Proverbes, j'ai eu connaissance de plusieurs ouvrages qui n'étaient pas encore publiés, il y a quinze mois, quand j'ai commencé cette impression. J'ai donc jugé nécessaire de donner quelques pages de plus à cet ouvrage, déjà bien étendu. Je citerai principalement le travail de M. Aimé de Soland, qui a pour titre : Proverbes et Dictons rimés de l'Anjou, Angers, 1858, in-12, dans lequel j'ai trouvé une suite nombreuse de proverbes et dictons relatifs aux temps, aux saisons, et à la culture de la terre; je regrette de ne pas avoir pu les mettre à profit quand j'ai complété la série no III. J'ai dû me contenter de reproduire ici quelques-uns des plus curieux. J'ai donné aussi un fragment assez long, tiré d'un ouvrage manuscrit composé par un auteur angevin; ce fragment, relatif aux proverbes qui s'appliquent aux différentes localités de cette province ou aux habitants en général, complète ce que j'avais pu recueillir à ce sujet et placer dans la serie no VII.

Je venais de terminer ces additions, quand M. Delahays, mon éditeur, m'a envoyé un ouvrage important, publié depuis quelques jours, et dont voici le titre: Blason populaire de la Normandie. comprenant les proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province et à ses habitants, par M. A. Canel; Rouen, 1859, in-8°, 2 vol. Reprenant en sous-œuvre le travail de M. Pluquet, publié en 1834, M. Canel a réuni sur les Normands, la Normandie et les différentes localités de cette province, une série de proverbes, de dictons populaires, de sobriquets dont je n'ai connu qu'une très-faible partie. Le nombre de ceux qu'il a cités s'élève à plusieurs centaines; presque toutes les localités de la Normandie se retrouvent dans sa nomenclature. Chaque proverbe est suivi d'un commentaire historique étendu qui ne pouvait être fait que par un habitant de

la province très-versé dans la connaissance de l'histoire, des usages, des mœurs de l'ancienne Neustrie. Je ne pouvais penser à reproduire dans cette édition les proverbea relatifs aux différentes localités; à cet égard je renvoie au travail de M. Canel, d'autant plus que ce travail justifie ce que j'ai dit dans mon Avertissement à propos des proverbes historiques des provinces, villes et villages. Je me suis contenté de reproduire dans ces additions les proverbes et dictons sur la Normandie et les Normands que je n'avais pas connus.

Paria, 1er mai 1859.

TOME PREMIER.

Onus (p. 81). Attendez-moi sous l'orme. Se dit proverbialement quand on donne un rendez-vous auquel on n'a pas dessein de se trouver. L'origine de ce proverbe vient de ce que les justices seigneuriales, au moyen âge, se tenaient généralement aux portes des palais ou des hôtels du roi ou des seigneurs ayant fief, sons un orme qui y était planté. Il arrivait souvent que les parties assignées manquaient au rendez-vous et se faissient attendre vainement. De là ce vers de la première scène de Pathelin, où Guillemette dit par moquerie à son mari:

> Maintenant chascun vous appelle Pariout advocat dessoubs l'orme.

Запунк (р. 193). Janvier et février Comblent on vident le grenier. Ен janvier près d'un bon feu Fait bon y jouer quelque jeu.

(A. DE SOLAND, Proverbes et dictons rimés de l'Anjou, p. 3.)

Mar (p. 109). L'on dit des meis de mai pour les chaaseurs :

> Le lièure au croq, La tromps au col.

C'est-à-dire qu'il faut leisser la chasse de l'eiseau pour chasser aux hestes fauves. Kaviron le milieu du mois on dit que les cerfs ont la meitié de leur teste allongée et commencent d'entrer en venaison.

L'on observe étreitement à Rome qu'on ne marioit aucune personne au moys de may, et teneit-on les mariages infaustes faits en ce mois, combien qu'il n'y en eût aucune loi, sinon le proverbe rapporté par Ovide :

Majo mense malas nubere vulgus ait.

Ce qui a pris tellement racine qu'encore aujourd'hui ou l'observe, et partant on dit :

Si comme le peuple dit vray, La maquaise s'épouse en may.

Et tient-on pour chose asseurée qu'une espousée de may sera la maîtresse, etc.

(Kalendrier perpétuel aux bons laboureurs pour 1618, in-12.)

Mars (p. 109). On dit qu'aux renouveaux De mars on tond le veau.

C'étoit anciennement le 10 mars, qui revient au 20, auquel échera le jour saint Joseph, duquel on dira :

Joseph dit: Durant le cours Après moy de trente jours, Qui fait mettre le ciseau Sur sa teste, c'est un veau.

(Kalendrier perpétuel aux bons laboureurs de 1678.)

Ce qui signifie que du 20 mars au 20 avril, il fait encore assez froid pour ne pas se découvrir ni se faire couper les cheveux.

J'adjouteray encore en cet endroit ces vers suivans, qui est le pronostic de mars, avril et may :

En may rosée, en mars gresil, Pluye abondante en mois d'avril, Le laboureur est content plus Que ne fermit einq cens écus.

Nos bons vieux et anciens pères disoient :

Rosée de may, gresil de mars et pluye d'avril Valent plus que le chariot du roi David. (Kalendrier perpétuel aux bons laboureurs pout 1678: În-12.)

Neige (p. 112). De la neige les flocons Sont les papillons de la saison. Toute neige

Attend une autre neige.
(A. DE SOLAND, Proverbes et dictons rimés de l'Anjou, etc., p. 2:)

Saint-Gervais (p. 122). S'il pleut le jour Saint-Gervais, Il pleut quarante jours après.

Je trouve, au sujet de ce proverbe, une singulière anecdote dans un recueil manuscrit; en voici le résumé : L'année 1725 fut excessivement pluvieuse. Un hanquier, natif du Languedoc, nommé Brulliot, se trouvant cette année-là au casé de la Régence, près du Palais-Royal, le 19 juin, jour de Saint-Gervais, et voyant la pluie qui ne cessait pas de tomber, sit la gageure que cette pluie ne cesserait pas pendant quarante jours: Qu'on parie contre moi, dit-il, je suis prêt à mettre au jeu, et il jeta quelques louis sur une table. Les enjeux devinrent peu à peu très-considérables, on fit des engagements, on souscrivit des billets. Brulliot, après avoir vidé toutes les poches, proposa de recevoir comme enjeu les cannes à pomme d'or, les tabatières et les autres hijoux : il accepta jusqu'à des chemises de Hollande ; si bien que les sommes engagées dépassaient cinquante mille écus. Brulliot satisfaisait à tout soit en argent comptant, soit en billets au porteur. Les valeurs furent déposées entre les mains des maîtres du café; pendant plusieurs jours une pluie continuelle sembla favoriser l'audace du hardi parieur. Mais le temps changea tout à coup, et Brulliot perdit. Tout l'argent fut remis aux différents parieurs; quant aux billets, la famille mit opposition à leur payement, et voulut faire considérer l'audacieux parieur comme un prodigue. Il y eut procès, et un arrêt du parlement, rendu en 1723, déclara nul tout le pari, dépens compensés.

SAINT-VINCENT (la) (p. 129).

A la Saint-Vincent

Petit bonhomme mets la serpe dans le sarment:

A la Saint-Vincent clair et beau

Autant de vin que d'eau.

S'il fait beau à la Saint-Vincent

Il y a du vin dans le sarment.

(A. DR SOLAND, Proverbes de l'Anjou, etc., p. 2.)

Dascon (p. 173). Faire voler le dragon, c'est-à-dire se mettre en campagne.

Et s'en alloit avec les chasse-marées pour avec eux.....
faire voler son dragon, et retourner en son pays.

Cette locution proverbiale, suivant M. Francisque Michel, provient de l'usage où l'on était autrefois de porter un dragon devant le roi quand il se mettait en campagne. Il renvoie au Glossaire de Du Cange, et à ses Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, etc., t. II, p. 135 et 307, notes.

On employait encore autrefois, ajoute avec raison M. Michel, le mot dragon dans le même sens que nous donnons aujourd'hui à chimère: « Je me fais des dragons aussi bien que les autres. Lettre de madame de Sévigné du 9 février 1671. Voir aussi Lettres du 8 septembre 1671 et de juin 1677.

Études de philologie comparée sur l'argot, etc., par F. Michel. 1856, in 80.

Langue (p. 259). On dit communément : Je m'ennuie à avaler ma langue, c'est-à dire au point de tenter quelque chose d'impossible; en effet, bien que certains voyageurs affirment que « quantité de nègres se donnent la mort en appliquant leur langue contre le palais, et en se fermant ainsi l'organe de la respiration », il est difficile de concevoir un pareil acte, ce qui justifie le proverbe.

Pampelune (p. 294). On dit d'un homme éloigné: Il est à Pampelune, va-t'en à Pampelune. L'origine de ce proverbe vient, dit-on, de la réponse que fit dom Pedre de Tolède, ambassadeur de Philippe III, à Henri IV, roi de France, qui lui parlait de ses droits sur la Navarre. Dom Pedre lui dit que son maître en jouissait par héritage. — Bien, reprit Henri IV, mais quand je serai à Pampelune, nous verrons qui la défendra contre moi. — L'ambassadeur courut aussitôt vers la porte. — Le roi lui demanda où il allait. - Sire, je vais à Pampelune, pour la défendre. - De là serait venu le proverbe (Dictionn. ms.).

(Série nº VII, p. 301.) Nec est ulla universitus que non habeat sua impedimenta, cum apud nos in vulgari dicitur: Les flusteux et joueux de pomme de Poitiers. — Les danseurs d'Orléans. — Les braguards d'Angiers. — Les crotez de Paris. — Les brigueurs de Paris. — Les amoureux de Turin. — De Tolosanis tamen dicitur: les bons estudians de Thoulouse. (Chassaneus, catalogus gloriæ mundi; 1529, In-fº.)

Digitized by Google

ANGERS (la ville d') (p. 304).

• Les Angevins disent de celui qui prie un ami au sortir de prendre du vin : Il est des gens d'Angiers qui prient de boire quand on s'en va.

Veulent-ils dire que quelque lieu est de nul revenu, ils diront : C'est la cure de Saint-Evrault; cent sols de perte et bien sercie.

D'autant que cette cure, qui est en la cité, près du chasteau d'Angiers, n'a que fort peu de revenu.

Si en quelque traffic ou jen, il se rencontre qu'aucun

n'ait perdu ni gagné, ils l'appelleront incontinent :

Marchand de Sainte-Croix, qui n'aura ni perte ni gain. Sainte-Croix est une des douze paroisses d'Angiers dont les marchands aiment mieux bailler à prix de pert et saus gain que de manquer à vendre.

Voyent-ils aucun qui n'assagisse aucumement, ils diront aussitôt : Il est de Loricard, c'est à-dire viel premier que d'être sage.

Loricard est la rue qui commence à la porte Chapellière, et conduit au port Ligné; en cette rue furent défaits les quatre enfants de Conan, duc de Bretagne, suivia de plusieurs Bretons, par Foulques-Nerra, comte d'Anjou, lesquels enfants, pour être grands et âgés, monstrèrent qu'ils n'en estoient pas plus sages. Depais, ce mot de Loricard et Loricardes a été usité en Anjou, pour un espion, et espier en attendre l'occasion de faire ce que l'on desseigne, car les dissenfants de Conan et Bretons y loricardoient pour surprendre la ville et chasteau d'Angiers.

Lorsque les Augorins veulent acertoner quelque chose avoir été promptement exécutée, ils disent : Sons les matinues

de l'Esvière, aussitost sonnées aussitost dictes.

L'Esvière est un prieuré qui dépend de l'abbaye de la Trinité de Vendosme, auquel les religieux se contentent, ou se sont contentés, de faire sonner mattinnes seulement, de façon que mattinnes y estant sonnées, elles y sont ou ont esté aussitost dictes.

Si quelqu'un a les joues plus grosses que les aultres, eu qu'il seit jostu, on dit en Anjon: Il est de Joué, en non pas de Gonnord, qui sont deux villages entre les Manges et le seuse de Loyon.

Si les Angevine se rencontrent avec quelque homme qui .

fasce du sourd, ou bien qui se fasce tirer l'oreille à faire ce dont ils sollicitent, ils diront à l'instant: Il est de Rochefort, il a les oreilles marsives.

Rochefort est un haut rocher près la rivière de Loyre, sur la cime duquel il y a eu un fort château qui a donné beaucoup d'affaires à la ville d'Angiers et pays d'Anjou.

En l'an 1562, près la fête de l'Ascension, un gentilhomme appelé Marais se saisit du dict château de Rochefort, pilla et gasta le pays d'environ : il y fut assiégé, tua des assiégeants jusques six à sept vingts; enfin fut prins et par le commandement de monsieur de Montpensier rompu sur la roue au pillory d'Angiers. Aux premiers mouvements de la Lique, qui furent en 1587, Arthus de Saint-Offange, Amaury de Saint-Offange, seigneur de la Houssaye, et François de Saint-Offange, seigneur de Hurtault, frères, s'emparèrent de cette place, en laquelle ils firent plusieurs volleries, mesmes jusques aux portes et fauxbourgs d'Angiers. M. le prince de Conti y mint le siège au mois de septembre 1592, assisté de Claude Bariot, seigneur de Moussi, premier président au grand conseil, et de plusieurs seigneurs d'Anjou. On commença à tirer contre le dict chasteau, le sixième jour de novembre en suivant. Le 12 décembre au dict an, où le dict siége fut levé sans avoir pu y faire aucune brèche. Enfin Henry le Grand a faict abattre ce chasteau en 1600, à la sollicitation et requeste de ceux d'Anjou.

Si l'Angevin aborde un homme de Chalonnes il l'appellera,

par gausserie . Marpalves.

Chalonnes est un bourg sur la rivière de Loyre, distant de quatre lieues d'Angiers, auquel anciennement estoient adorés Mars, Pallas et Vesta. Un jour y fut trouvée une médaille sur laquelle estoit Mar. Pal. Ves. Un dudict Chalonnes qui s'estimoit des plus habiles et entendus, se mit à en faire la lecture, et sans prendre garde aux points, assembla le tout en un mot, et assura qu'il y avoit Marpalves, mot qui depuis est demeuré aux habitants de Chalonnes.

Si on estime gratisser un Angevin et luy faire quelque traict de récréation, il dira librement : C'est la drôlerie des Ponts-de-Cé.

Ponts-de-Cé est une petite ville distante d'Angiers d'une petite lieue, bâtie par Jules César, qui y fit faire un pont afin que son armée passat la rivière de Loyre, dont elle a été dicte Pont de César. M. Pierre Le Loyer donne une autre raison, que je laisse, pour me tenir à la plus commune et apparente. Cette ville est fort nécessaire à la ville d'Angiers pour l'entretenir de pain et de farine. Aussi qu'elle est toute remplie et environnée de moulins qui s'appellent moulins à bac et forain. Les meuniers donc de cette ville auront voulu faire quelque chose pour se récréer qui n'ayant eu la grâce requise à cette cause, aura été nommée la drollerie des Ponts-de-Cé. Un seigneur de Bueil y mit en déroute dix-huit mille Anglois, en l'an 1438. Le roy de France, Louis le Juste la prit, le septième d'aoust 1620, sur la royne sa mère, qui avoit quelque altercation contre Sa Majesté.

Ce furent lors de bonnes et vrayes drolleries qui doivent conserver cet ancien quolibet : C'est la drollerie des Ponts-

de-Cé, ils estoient quatorze à porter une ardoise.

C'est-à-dire ils estoient assez de monde aux Ponts-de-Cé,

toutefois ils ne firent rien qui vaille.

A ceux qui promettent à un créancier angevin qu'il ne doit craindre, d'autant que son débiteur est solvable, le créancier dira, s'il en doute: Où prins sur la roche d'Erigné. La roche d'Erigné est près des dits Ponts-de-Cé, sur laquelle se sème si augmente (sic) aucune chose par ainsi qui n'a recours que sur icelle, est assuré de perdre sa dette.

L'Augevin rencontrant une dame qui a quelque chose d'acquis, dira librement: Elle est de Doué, car elle est bien godiné, pour ce que les femmes et filles de ce lieu ont je ne sais quelle mignotise particulière qui prend, aprend et surprend les esprits qui affectent, désirent et prisent la servitude. la science et la tromperie.

Si quelqu'un fait la condition la meilleure, on dit : Il est

des niais de Soulaines, il ne se trompe qu'à son profit.

Voit-on en Anjou un homme qui écrive mal, on dira franchement: Il est des clercs de Montreuil-Bellay, il boit mieux qu'il n'écrit (1); il est à croire que les praticiens de cette petite ville se sont plus davantage aux collations et débauches qu'à l'écriture.

Ce proverbe est cité par Tallemant des Réaux, t, III,
 p. 106 de ses Historiettes; édit. in-18.

Ceux de la ville de Saumur n'ont été exempts de leurs quolibets; ils sont appelés talonniers de Saumur, parce que les Saumurois étant assis sur une boutique ou ailleurs, jouent incontinent du tallon; aussi quand on veut rien promettre, donner, jouer, ni parier, on dit: Je promets, donne, joue ou parie ce qui fut joué à Saumur.

Sur la levée, quatre lieues de Saumur, y a un bourg appelé les Rosiers; s'il y a quelqu'un en Anjou qui fasse mal ses affaires, on dira incontinent: Il est logé aux Rosiers, ou bien: Il plante des Rosiers, voulant signifier que cestuy-ci ou celuy-là fait plusieurs emprunts et ne craint de s'endetter. Le rosier a la fleur de l'épine; la fleur est au prester; l'épine an rendre; c'est pourquoi l'Angevin dit:

> Au prester cousin germain, Au rendre fils de

Il y a en Anjou un village qui se nomme Vernantes; l'Angevin qui se platt aux syncopes dit que les femmes sont de Venantes, pour ce que les femmes sont sujettes de lascher leurs vents coulis qui se prènent plus tôt avec le nez qu'avec un quarelet.

Lorsque l'Angevin veut honorablement ne promettre rien, il dit : Je promets, donne et gage ma rente de Baugé. Si l'Angevin veut dire que quelqu'un est sans puissance, il le compare aux reliques de Foudon qui n'ont ni force ni vertu. Foudon est un village distant d'Angiers de trois lieues ou environ.

Les habitants de la Flèche, pour être gausseurs, rieurs et moqueurs, ont été dits copieurs de la Flèche; leur langage satirique est si subtil et prompt, que l'homme est plus que parfait qui s'en peut garantir.

Défunt M. de la Varennes a été cause qu'il y a des Jésuites et un présidial. Il dit un jour à défunt M. le prince de Guéménée, Louis de Rohan, qu'il rendroit la Flèche autant recommandable qu'Angiers, auquel le dit prince répondit incontinent encore qu'Angiers n'ayt que douze flèches aux fesses, il n'en courra pas moins fort.

Duretal n'est pas oublié, car on dit en Anjou que la teste de la femme est faite à Duretal. Après on va aux Jobbes de Morannes, qui est un des plus beaux bourgs d'Anjou; celui-là est reconnu pour jobbe qui manque d'esprit. De Morannes descendant le fleuve de Sarthe on vient en la paroisse de Briollay, en laquelle y a une tour fort ancienne bastie par les Anglois. Lorsque quelqu'un a de la pesanteur on dit: C'est la tour de Briollay; si on craint la privation de quelque chose, on a incontinent en la bouche: j'aymerois miesar que la tour de Briollay fût tombée. Le bourg de Cheffes, qui est de l'autre côté de la Sarthe, est recommandé à cause de ses oyes rouges, non pour ce que les oyes du lieu soient d'autre coaleur que les antres, mais à cause que ledict bourg porte pour armes d'argent avec une oye de gueules. Si on veut dire que quelqu'un a beaucoup d'argent, on dit: Il est d'Argenton, qui est un bourg entre Sarthe et Maine.

Le bourg de Cherré est renommé à cause de son franc archer, dont les rodomontades sont imprimées comme celles du pionnier de Seurdre. C'est pourquoi je ne m'y veux amuser afin de prendre la route de la ville de Château-Gonthier, dont on dit: Tourne-toy, vire, Château-Gonthier, tu voyras Craon.

Craon est une petite ville principale du pays crannois, qui est la première baronnie d'Anjou; les branles du Grannois sont en grande vogue. Quand on veut dire qu'on a été promptement expédié en quelque affaire, on use de cette facon de parler : Je suis de l'amenée de Craon, je suis des premiers dépeschés. Lorsque les assises d'Anjou tiennent elles durent quinze jours consécutifs, quatre fois l'an. Le ressort de Craon dict l'Amenée doit comparaître le premier jour desdictes assises; l'Amenée de Craon est la première expédiée. La seconde amenée est Chasteau-Gonthier, à cette cause on dict : Tourne-toy, vire, Chasteau-Gonthier, tu verras Craon, où l'amenée de Craon qui est despêchée il faut que tu ailles après, car Château-Gonthier ne sauroit voir Craon pour être distant de quatre lieues ou environ. On dit aussi : la guerre à Craon. Les seigneurs de Craon ont toujours fait des leurs. Guérin, seigneur de Craon, par courroux qu'il eut contre Geoffroi-Martel, premier du nom, comte d'Anjou, fit hommage de sa baronnie de Craon au duc de Bretagne, dont sortit un subject de dire : A la guerre à Craon, d'autant que Geoffroy-Martel alla en armes jusques à Craon, pour réduire à la raison ledict Guérin.

Pierre de Craou ayant grands deniers pour secourir Louis Ier, duc d'Anjou, qui estoit en Sicile, n'apporta aune diligence, ainsi s'amusa à faire bonne chère en bonnes villes, qui fut cause que le duc en mourut de déplaisir quelque temps après. Il attenta à la personne d'Olivier de Clisson, connestable de France, étant en la ville de Paris; pour lequel attentat il fallut dire encore : A la guerre à Cruon. En 1592, la ville de Craon étant de la ligue, au château de laquelle commandoit Pierre le Cornu, seigneur du Plessis de Cosme, fut assiégée par François de Bourbon, prince de Conti, et par Henri de Bourbon, prince de Dombres, assistés de messire Anthoine Ruilly et de plusieurs seigneurs d'Anjou. Le 12 may audict au, Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, suivi de Urbain de Laval, seigneur du Bois-Daulphin, et don Juan de Aquila, Espagnol, mint en déroute ceux qui estoient audict siège, print treixe pièces de canon et beaucoup de butin. Cette déroute donna subject au sieur de la Vallée, tué depuis devant Montauban en 1621, au mois d'octobre, en qualité de canonnier du roy, de faire un pique-mouche (1). Le neuvième juillet 1620, noble homme François Lasnier, lieutenant général de M. le sénéchal d'Anjou à Angers, lors maire de ladite ville, alla à Craon pour la réduire sous l'obélesance de la royne mère.

Quand on veut rire de quelqu'un, on dit en Aujou : C'est une prophètie de Béné.

C'est quand on attribue et donne Plus qu'il ne faut à la personne,

Lorsque quelqu'un veut rentrer en un lieu qu'il a laissé, on luy dit :

> Nous sommes de Saint-Lambert. Qui sort de sa place la perd.

Après les rencontres qui se font des lieux, les Angevins n'oublient les personnes ni leurs actions.

Il y a eu en Anjou un maître Pierre Fayseu tellement

⁽¹⁾ Ce pique-mouche est une suite d'injures obscènes sur la noblesse de France; aussi nous ne publierons pas ce passage du manuscrit de Bruneau de Tartifume.

recommandable pour ses facéties, que Charles de Bourdiqué a faict imprimer à Angiers sa vie plaisante en 1532. On y dit encore : C'est un mestre Pierre Fay-feu, lorsqu'on veut recommander quelqu'un pour être de plaisante et joyeuse conversation.

(Extrait du manuscrit de Bruneau de Tartisume intitulé Les Dits facétieux, satiriques, proverbes et actions joyeuses qui ont esté et sont en Angiers et pays d'Anjou, publiés p. 167 des Proverbes et dictons rimés de l'Anjou, recueillis et mis en ordre par A. de Soland, Augers, 1858, in-12.)

Coursnon (la rivière de) (p. 341).

Si Couesnon a fait folie

Si est le mont en Normandie.

Proverbe qui se dit en Bretagne relativement aux délimitations des frontières de cette province et de la Normandie, rendues fort difficiles par les débordements continuels de la rivière de Couesnon grossie par la mer.

(Voyes d'Argentré, Hist. de Bretagne, etc., 1618, in-fol., p. 36.)

LA FLESCHE (p. 355). Les copieux de La Flesche, c'està-dire les badauds, les niais. G. Chappuis, dans les Facétieuses Journées, nouv. VIII, journ. 10°, emploie ce mot dans le sens de bénet. Bonaventure Despériers, dans ses Contes et joyeux Devis, leur a consacré toute la nouvelle XXVI: Des copieux de La Flesche en Anjou; comment ils furent trompez par Piquet au moyen d'une lamproye. Voir au sujet de ce mot une note de La Monnoye, t. 1, p. 257, de l'édition qu'il a donnée des Contes et joyeux Devis de Despériers. Paris, 1735, in-18, 3 vol.

Lohers (p. 359), lisez : Loches.

TOME DEUXIÈME.

Fugger (famille des) (p. 37). Riches banquiers de la ville d'Augsbourg. H. Fugger, chef de cette famille, rendit de grands services à l'empereur Charles-Quint; il se montra protecteur des sciences et des lettres et laissa une trèsbelle bibliothèque. Au seizième siècle la richesse des Fugger était devenue proverbiale: Rabelais, à la fin du chap. VIII, liv. 1, de Gargantua, dit en parlant du prix fixé par de fins connaisseurs au diamant de l'anneau porté par son héros: Hans Carvel, grand lapidaire du roi de Melinde, les estimoit à la valeur de soixante-neuf millions huit cens nonante et quatre mille dix-huit moutons à la grand'laine; autant l'estimèrent les Fourques d'Auxbourg.

Dans les Contes d'Eutrapel, chap. V : S'il savoit guérir de la goutte, il seroit plus riche que les Foucres d'Aux-

bourg. .

NORMANDS-NORMANDIE (t. I, p. 369).

Normands draschiers, c'est-à-dire Normands buveurs de bière (A. Canel, I, p. 3).

Normands Briois. La Brie, dit Pierre Pithou, a été autrefois pleine de bois et forêts, qu'aucuns du pays tiennent avoir
esté pour la pluspart descouvertes et essartèes depuis quelques années en çà par Normands qui se vindrent habituer
en ceste région fort dépeuplée par le moyen des longues
guerres, comme en nouvelle colonie.... Encore anjourd'hui,
en quelques endroits de la France, mesmement es frontières,
on appelle les Normands Briois (Mémoires des comtes de
Champagne, p. 703, des coustumes du bailliage de Troyes en
Champagne. — Troyes, 1628, in-4°).

Normands gamachés, c'est-à-dire porteurs de guêtres en toiles blanches appelées gamaches (p. 17).

Les ouivets de basse Normandie. On dit :

Qui transit le flaquet (la Seine) Dicitur esse ouivet.

M. A. Canel cite plusieurs explications données à ce sobriquet; la plus probable est celle-ci : Ouivet, abréviation des deux mots, oui, voir, qui ne signifient dans ce sens ni oui ni non, manière de s'exprimer fort usitée, comme chacun le sait, en Normandie (p. 20).

Le pays de Sapience en Coardois. Noël du Fail, au chapitre XVII de ses Contes d'Eutrapel, assure qu'ou nommait ainsi la Normandie, mais dans un sens satirique.

Boire de chipe en chope à la guise de Normandie. Dans un mystère du xve siècle, on lit:

A la guise de Normandie Je bef a vous de chipe en chope.

Cette expression proverbiable, qui paraît abandonnée, nous semble, dit M. Canel, être une allusion à l'usage généralement suivi par les buveurs normands de boire à petits traits et après avoir choqué leurs verres, etc. (p. 25).

Item il faut vivre, comme dit la coutume de Normandie, ou bien le premier article de la coutume de Normandie, c'est item il faut vivre.

Proverhe normand très-usité, bien qu'on ne trouve rien de semblable dans les coutumiers de cette province (p. 26).

Le Normand tourne autour du bâton, le Gascond saute pardessus (p. 61).

Normands et Bretons à vendre des chevaux attraperaient le diable (p. 67).

Quatre-vingt-dix-neuf pigeons et un Normand font cent voleurs (p. 69).

C'est une représaille, suivant M. Canel, du proverbe si connu fait contre les Champenois. (Voir mon tome ler, p. 333.)

C'est un Normand, il tire tout à lui.

Les Normands naissent les doigts crochus.

Quand un Normand sort d'une maison et qu'il n'a rien emporté, il croit avoir oublié quelque chose.

En Normandie, si l'on jette un nouveau-né contre une glace, il trouvera moyen de s'y accrocher (p. 70).

Il y a de bonnes gens partout, comme dit le Normand (p. 89).

Adroit comme un prêtre normand (p. 89), c'est-à-dire maladroit. Cette misérable équivoque roule sur le mot gaucher. Le bréviaire de Rouen fait mémoire de saint Gaucher, prêtre de Normandie; on nomme gaucher celui qui a l'habitude de se servir de la moin gauche pour faire ce que font d'autres avec la main droite (Lanksanehus, Dictionnaire des Proverbes français. Paris, 1821, in-8°, p. 332.)

Sans le grand Saint-Gourgon Le gros Saint-Pierre ès Loges Et Saint-Michel-du-Mont, A Nous n'irions jamais voir Ce que les Normands font.

Ce dicton, cité dans l'Avranchin monumental, tome II,
 p. 233, dit M. Mancel, est assurément très-flatteur pour
 saint Gourgon, saint Pierre et saint Miches; mais il est
 une nouvelle preuve de l'antipathie traditionnelle des Bretons pour les Normands (p. 96).

Saint Martin et sainte Marie Se partagent la Normandie.

Pris à la lettre, dit encore M. Mancel, ces deux vers seraient quelque peu entachés d'exagération. Il n'en est pas moins vrai cependant que saint Martin et la Vierge Marie sont les patrons spirituels d'un très-grand nombre de localités normandes. On peut juger de la raison d'être du dicton par la note suivante que nous communique notre ami G. Mancel:

Sur six cent vingts paroisses qui composaient l'ancien
 évêché de Bayeux, cent soixante-seize étaient dédiées à la
 Vierge, soixante-douze à saint Martin. Partout, d'aifleurs,
 où la Vierge n'avait pas été prise pour patronne, on lui
 avait assuré une place d'honneur, comme c'est du reste
 l'usage général. Ajoutons que beaucoup d'églises ont admis saint Martin comme second patron. (p. 96).

GODARD (t. II, p. 39). Servez Godard, sa femme est en couches.

L'explication que j'ai donnée d'après Oudin n'est pas trèssatisfaisante. Voici ce que je trouve dans un recessif manuscrit : l'auteur du livre intitulé : Amusement du cœur et de l'esprit (t. V), prétend que ce proverbe vient d'un nommé Godard, hydrographe à Saint-Malo, dont la femme accouchait tous les ans, ce qui donna lieu à des quolibets de toute nature. Le nom de Godard fut même appliqué aux maris de toutes les femmes en couches. Quand un de ces maris assistait à quelque repas, on disait en forme de plaisanterie: Servez Godard, sa femme est en couches.

Annonciation (t. II, p. 91).

Deux jours après l'Annonciation
Se faut saigner du bras droict, ce dit-on,
Afin d'avoir de nos yeux la lumière
Du long de l'an pénétrants et bien claire.
(Kalendrier perpétuel aux bons laboureurs pour 1678, in-12.)

Le 27 mars.

PRINCE (p. 92). Jeu de prince qui ne platt qu'à celui qui les fait.

D'Olivet raconte, au commencement de son histoire de l'Académie française, à propos de la visite que cette compagnie reçut de Christine, reine de Suède, le trait suivant :

- Une chose assex plaisante et dont la reine se mit à rire toute la première, ce fut que le secrétaire voulant lui montrer un essai du Dictionnaire qui occupoit dès lors la Compagnie, il ouvrit par hazard son portefeuille au mot Jeu, où se trouva cette phrase : Jeux de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, pour signifier des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un.

Andrieux termine ainsi la fable du Meunier Sans Souci :

On respecte un moulin, on vole une province.

A (t. II, p. 108). La lettre A s'emploie dans plusieurs locutions proverbiales dont je trouve l'indication détaillée au commencement du Dictionnaire historique de la langue française, publié par l'Académie.

 Proverbialement, n'entendre, ne savoir ni A ni B, se dit pour ignorer les premiers éléments de l'instruction commune : Tex (tel) ne set mie encore A, B, Qu'avoirs (argent) fera encore abbé. (Fabl. et cont. anc., Méon, I, 294.)

Bonnet sceut la langue hébraïque Aussi bien que la caldaïque; Mais en latin le ben abbé N'y entendoit ni A ni B.

(Du Bellay, Jeux rustiques, épitaphe de l'abbé Bonnet.)

Il était naturel qu'on se servit de la première et de la dernière lettre de l'alphabet, pour faire entendre par métaphore le commencement et la fin : Je suis l'alpha et l'oméga, dit le Dieu principe de toutes choses, dans un verset célèbre de l'Écriture (Apoc. I, 8; xxII, 13; trad. de Sacy). On dit de même proverbialement, depuis A jusqu'à Z, pour du commencement à la fin.

Cette manière de parler a donné lieu à la périphrase satirique par laquelle la Bruyère désigne les dictionnaires : il y a des ouvrages qui commencent par A et finissent par Z (Caract., c. II).

On s'est servi proverbialement de cette locution, faire du B un A, dans le sens de dire une chose pour une sutre.

Ne sal que vous feral ici du B un A.
(La Vie de Bertrand du Guesclin, v. 19,060.)

Proverbialement encore, on a dit: Un homme marqué à l'A, pour un homme d'une intelligence distinguée, d'une haute probité, d'un noble caractère. (Veir t. I, p. 258, au mot Homme, la citation de Pasquier rapportée ici par le Dictionnaire.)

Une panes d'A. C'est le trait arrondi qui forme le corps de l'A italique, et qui figure une espèce de panse ou de ventre.

> A-t-il fait une panse d'A, Tout le monde de crier : Ah!

(D'Assoucy, Vers burlesques.)

Cette expression proverbiale se prend ordinairement dans le sens négatif :

«Si je voulois recevoir tous les ans vos quatre mille livres sans jamais faire une panse d'A, ni œuvre quelconque de mes mains pour votre service, vous seriez l'homme du monde le plus propre à me laisser faire, »

(Vorruns, Lettre 183 à Mgr d'Avanx.)

35

A s'emploie proverbialement, et en certains cas, d'une manière ironique, dans cette locution: Démontrer, prouver une chose par À plus B, c'est-à-dire avec toute l'évidence d'une démonstration mathématique:

Le prix fut adjugé à un savant du Nord, qui démontra par A plus B, moins C, divisé par Z, que le mouton devait

être rouge et mourir de la clavelée.

(VOLTAIRE, Candide, c. 22.)

BOURREAU (t. 11, p. 119). Paré comme un bourreau qui est de fête, on bien qui fait ses Pâques.

Ce proverbe vient de ce que le bourreau était forcé autrefois de porter sur son vêtement la marque de ses fonctions,
un glaive, une échelle ou une poience; seulement il lui était
permis de quitter ce vêtement le jour de Pâques, on bien
encore le jour où il communisit; auquel cas il avait grand
soin de se parer. (Recueil ms.) Je lis dans le même recueil:
En quelques endroits mitre signifie bourreau, parce que le
bourreau portait sur sa tête un bonnet qui en avait la forme;
les Normands appellent l'exécuteur: Mon doux mitre.

LATIN (t. II, p. 134). Être au bout de son latin, c'est-àdire être au bout de son savoir, ne plus savoir quel möyen prendre pour arriver à son but.

> Et par elle le roi Latin Étant au bout de son latin. (Scannon, Virg. trav., liv. vii.)

Manche (p. 174). Du temps qu'on se mouchait sur la manche. Je trouve dans un recueil manuscrit l'explication suivante:

• Ce proverbe vient de ce que, autrefois, on mettoit un mouchoir sur sa manche. Il en est resté une marque dans cet ornement ecclésiastique qu'on appelle manipule, qui étoit un vrai mouchoir.

• De là ce dicton vulgaire: Il ne se mouche pas du pied, il y paraît sur sa manche.

Bassin (t. II, p. 154). Cracher au bassin. Donner de l'argent malgré soi.

On appelle bassins des plats oblongs et un peu creux qui servent dans les églises à recevoir les offrandes, soit aux dif-

férents offices, soit à l'adoration de la Croix ou des reliques. L'obligation dans laquelle on est à certaines occasions de déposer une offrande peut avoir donné lieu à cette locution proverbiale. Rabelais, qui l'emploie au Prologue de son livre IVe, l'explique d'une manière plaisante et satirique.

CASAQUE (t. II, p 157). Tourner casaque, changer de parti.

La casaque étoit un vêtement assez large qui se mettait par-dessus le just'au corps. Ce fut, dit-on, Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoye, qui donna lieu au proverbe, parce qu'il changea de parti plusieurs fois pendant la Ligue. Il avoit une casaque blanche d'un côté et rouge de l'autre. Quand il était avec les Espagnols; il portait sa casaque du côté rouge, et la retournait quand il servait la France. Ce prince bossu, spirituel et sans foi, a donné lieu au quatrain suivant:

Si le bossu mal à propos Quitte la France pour l'Espagne, On ne lui laissera de moutagne Que celle qu'il à sur le dos. (Recueil ms.)

Aussitot pris, aussitot pendu (t. II, p. 243). On croit que la malheureuse destinée de Brisson, président au parlement; de Larcher, conseiller à la même cour; de Tardif, conseiller au Châtelet, a donné lieu à ce proverbe. Arrêtés par ordre des Seize, le 15 novembre 1591, à neuf heures de la matinée, ils furent confessés à dix et pendus à onze.

Turc (t. II, p. 299). Il est fort comme un Turc. Cette locution est employée par Bertrandon de la Broquière, dans sa Relation d'un voyage en terre sainte, au milieu du XVe siècle. Ms. de la Bibliothèque impériale, nº 10624.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

| SÉRIB Nº VIII. |
|--|
| PROVERBES HISTORIQUES. |
| Blasons. — Devises. — Surnoms |
| SÉRIE Nº IX. |
| PROVERBES HISTORIQUES. |
| Noms propres en général 24 |
| SÉRIE Nº X. |
| Condition. — Rang. — Dignités. — Chevalerie. — Noblesse. Titres. — Guerre. — Chasse. — Jenz. — Divertisse- ments. |

SÉRIE Nº XI.

| Politique. — Législation. — Jurisprudence. — Sciences. — Lettres. — Arts. — Commerce. — Navigation. — Pro- fessions diverses. — Métiers |
|---|
| SÉRIE Nº XII. |
| Coutumes. — Usages anciens et modernes. — Costumes. Meubles |
| SÉRIK Nº XIII. |
| Nourriture. — Repas |
| SÉRIE Nº XIV. |
| Proverbes moraux |
| APPENDICES. |
| No 1. Distiques de Dionysius Cato, en latin et en vers français du xue siècle |
| Nº 2. Extraits des proverbes au vilain, etc 459 |
| N° 3. Proverbes de Fraunce, d'après un manuscrit de Cam- bridge, etc |
| Nº 4. Proverbes recueillis dans les auteurs français du xura au xuma siècle. — Proverbes recueillis dans les conteurs et les poëtes des xue, xme, xue, xue et xue siècles |
| Proverbes cités dans la Farce de Patelin 499. Proverbes cités dans les poésies de Régnier 501 |
| Proverbes cités par La Fontaine 505 |
| Proverbes cités dans les comédies de Molière 519 |
| Proverbes cités dans les comédies de Regnard 543 |

BIBLIOGRAPHIE DES PROVERBES.

| PREMIÈRE PARTIE. | Manusci | ri ts de | la - | Bibliothè | que impé- |
|-------------------|----------|-----------------|------|-----------|-----------|
| riale, etc | | | # | ٠ | 547 |
| DEUXIÈME PARTIE. | Ouvrages | imprin | nés | | 566 |
| TROISIÈME PARTIE. | Ouvrage | s cités | dans | le livre | des Pro- |
| verbes | | | | | 588 |
| Additions et corr | ections | | | | 597 |

PIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

